

HISTOIRE  
COMPLÈTE  
DE  
**SAINTE PAUL**

APOTRE ET DOCTEUR DES NATIONS

DE SES PRÉDICATIONS, DE SES MIRACLES, DE SES COURSES APOSTOLIQUES,  
DE SES ÉPITRES ET DE SON GLORIEUX MARTYRE

**TIRÉE :**

**Partie** des Auteurs canoniques, expliqués par les SS. Pères, par les Docteurs  
& les meilleurs Interprètes ;

**Partie** des Traditions primitives ;

**Accompagnée** de la *Réfutation* des erreurs STRAUSS, RENAN, et  
autres semblables, Anciennes & Modernes.

---

DIVISÉE EN CINQ LIVRES

---

Par M. L'ABBÉ MAISTRE

Chanoine honoraire de Troyes, Professeur de Théologie, etc.,

---

« *Eris Testis Christi ad omnes homines.....* »

• Vous serez le Témoin du Christ devant tous les  
« hommes..... » (Act. xxii, 15.)

PARIS

V. WATELIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
19, Rue de Sèvres, 19.





## *Bibliothèque Saint Libère*

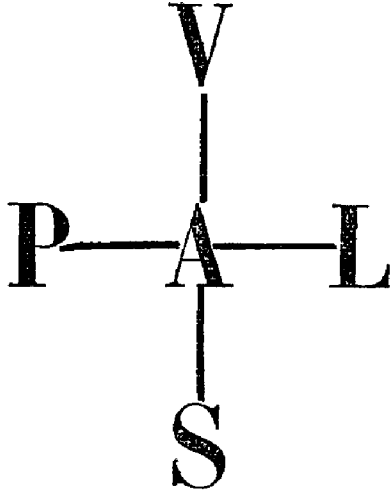
<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.







« Et mittam ex eis qui salvati fuerint ad Gentes, in mare, in.... Lydiam, tendentes sagittam, in Italianam & Græciam; ad insulas longe : ad eos qui non audierunt de me, et non viderunt gloriam meam & annuntiabunt gloriam meam Gentibus : & adducent omnes fratres vestros de cunctis Gentibus donum Domino..... »

(Le prophète ISAÏE, C. LXVI, v. 19-20; et Rom. xv, 21).

« Qui operatus est Petro in Apostolatam..., operatus est et mihi inter Gentes : »

(L'Apôtre S. PAUL, Galat. II, v. 7).

« Je me ferai des Apôtres de quelques-uns de ceux qui auront été sauvés dans Israël, & ils iront vers les Gentils, — dans les mers, — dans la Lydie, dont les peuples sont armés de flèches, — dans l'Italie, — dans la Grèce, — dans les îles lointaines; — vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi, & qui n'ont point vu ma gloire, & ils annonceront ma gloire aux Nations, & ils feront venir tous vos frères de toutes les Nations, comme un présent au Seigneur..... »

« Celui qui a confié à Pierre l'Apostolat..., me l'a aussi confié pour évangéliser les Nations. »



---

---

# AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR



*L'Histoire de saint Paul* & les autres ouvrages de l'auteur ont été composés & terminés, lorsqu'il occupait la chaire diocésaine de Théologie; ils ont continué à être édités sous le même titre, depuis qu'il réside dans la cure cantonale de Dampierre, au diocèse de Troyes.

Le docte professeur a démontré par des raisons péremptoires, par des preuves & des témoignages irrécusables, la réalité & la vérité des *faits historiques* de chacun des *Douze Apôtres*. Après trois siècles d'obscurcissement, ces faits ont été heureusement remis en lumière, pour l'instruction & l'édification des fidèles, qu'ils avaient déjà procurée durant quinze siècles. Bien que les nuages, amoncelés par l'hérésie, n'aient pas complètement obscurci notre atmosphère religieuse, ils ont toutefois voilé en partie les rayons salutaires de ces grands astres, destinés à éclairer les Nations & à les diriger dans la voie de la vérité. Il importait donc que de nouveau la splendeur de ceux qui, même *étant dans le ciel, sont encore des Témoins fidèles* de Jésus-Christ, brillât intégralement aux yeux des peuples, & révélât plus manifestement à leurs regards les magnifiques horizons de l'immortalité heureuse & glorieuse.

Ces démonstrations, ces publications *amples & circonstanciées*, réjouissent en général les sociétés, & procurent, en particulier, le bonheur des familles & celui de chaque membre qui les compose, en faisant renaître, dans des cœurs désespérés ou abattus, la précieuse & vivifiante lumière de l'Espérance chrétienne.

En publiant l'**Histoire du grand Apôtre**, & en mettant en relief les sublimes enseignements du Docteur des Nations, nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas hors de propos de les faire précéder de l'**Exposé général de la Grande Christologie**, tel qu'il a été publié dans le *Mémorial Catholique*, par le Rédacteur en chef de cette REVUE, & de rappeler ici de nouveau le titre de ce grand ouvrage.

Ce titre remarquable étant pleinement justifié, comme nous le verrons ultérieurement, par des preuves innombrables & de très bon aloi, le catholique ne peut assurément qu'être fier de sa foi. Loin d'en rougir, il aimera à se ranger sous l'étendard du Christ-Rédempteur, & il se glorifiera de porter son nom.



(Extrait du MÉMORIAL CATHOLIQUE, Vol. de 1867).

---

APERÇU GÉNÉRAL SUR L'OUVRAGE INTITULÉ :

JÉSUS - CHRIST AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS ,

ou

GRANDE CHRISTOLOGIE.

Il y a quelque temps déjà, nous avons eu entre les mains et nous avons lu, en plusieurs de ses parties, et parcouru dans tout son ensemble, le manuscrit d'un ouvrage très étendu intitulé : *Jésus-Christ avec ses preuves et ses témoins, ou grande Christologie prophétique et historique, etc.*

Cet ouvrage considérable, savant, bien ordonné et très solide est dû aux patientes recherches, aux veilles d'un digne curé de campagne dont les studieux travaux et dont la vie, dévouée avant tout aux saintes sollicitudes du ministère paroissial, rappellent le pieux et docte abbé Gorini, et font bénir la Providence qui suscite, en nos jours où le clergé est si méconnu, tant de vénérables prêtres qui, du fond de leurs humbles presbytères, se vouent à la défense de la vérité.

Nous fûmes frappé des labeurs qu'une telle œuvre a dû coûter à M. l'abbé Maistre, curé de Dampierre, au diocèse de Troyes ; nous ne pûmes qu'admirer la masse de preuves et de témoignages qu'il a su accumuler et si bien coordonner en faveur du divin Fondateur de notre sainte Religion, de ses Apôtres et de tout le Christianisme, et nous exprimâmes aussitôt le désir de voir se rencontrer quelque libraire intelligent et assez courageux pour entreprendre la publication d'un ouvrage aussi important et si propre à combattre l'incrédulité.

Dans le même temps, on annonça la prochaine apparition d'un livre dont nous lûmes le Prospectus dans une *Revue Bibliographique* qui se publiait à Bar-le-Duc, mais qui, depuis plus d'un an, a cessé de paraître. Ce livre a pour titre : *La Bible sans la Bible ou l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes*, par M. l'abbé Gagnet (1) ; et quelques personnes prétendirent que cet ouvrage avait des rapports très directs avec celui dont nous avons examiné le manuscrit, et

(1) Depuis que ces lignes sont publiées, l'ouvrage de M. l'abbé Gagnet a paru. Nous en avons fait l'Examen critique dans la *Revue des questions historiques*, livraison de Janvier 1868, pp. 255-265. (Note du rédacteur en chef du *Mémorial catholique*).

qu'il ne pouvait être, au fond, que l'exécution du plan que M. le curé de Dampierre avait réalisé. Nous étions persuadé qu'il n'en était rien, et qu'on se prononçait sur les deux ouvrages sans connaissance suffisante.

Toutefois, nous ne voulûmes point nous en rapporter à l'étude que nous avions faite du manuscrit de la *Grande Christologie* et à la lecture de l'Introduction de l'œuvre de M. Gainet publiée dans la Revue précitée, et nous en écrivîmes à M. l'abbé Maistre, le priant de nous exposer lui-même son plan et son but, afin de le faire connaître à d'autres et d'aider ainsi, selon notre faible pouvoir, à la publication de son savant et si méritant ouvrage.

Le digne et excellent curé de Dampierre voulut bien répondre à notre désir, et c'est sa lettre que nous croyons utile et intéressant de faire passer sous les yeux de nos lecteurs, en la divisant toutefois en deux ou trois articles, à cause de son étendue. Combien nous serions heureux si notre humble publicité pouvait servir à ce travail colossal, fruit de plusieurs années de recherches et de travaux, œuvre sérieuse et capitale, entreprise et menée à bonne fin avec un zèle, un savoir, un dévouement, un amour de l'Eglise dignes de particuliers éloges et de toutes les sympathies des catholiques !

L.-F. GUÉRIN.

---

A Monsieur L.-F. Guérin, rédacteur en chef du *Mémorial Catholique*.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez eu la bonté de me mander que diverses personnes vous ont fait entendre que le travail de M. l'abbé Gainet pouvait être l'exécution du plan que j'ai moi-même réalisé et que vous connaissez, ayant eu la bienveillance d'en faire l'objet d'un Rapport motivé. C'est une erreur que je vous serai reconnaissant de dissiper : elle donnerait à penser que la publication de l'un de ces ouvrages doit rendre superflue celle de l'autre. Il n'en est nullement ainsi.

## I

Ces deux publications sont différentes et me paraissent, toutes deux, de la plus grande utilité au temps présent. Jamais l'Apologétique chrétienne n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui, la foi pratique du christianisme se trouvant détruite dans la presque totalité de la société contemporaine, surtout chez les hommes.

Je le dirai hautement : j'aime l'idée et le plan de M. Gainet. Plus d'une fois la pensée d'un semblable travail m'est venue à l'esprit ; mais je me suis constamment arrêté à celle de la *Grande Christologie*, parce que celle-ci établit tous nos dogmes à la fois et avec une inébranlable force. Le travail de M. Gainet me paraît la démonstration scientifique des divers faits bibliques. Sous ce rapport, nous nous rencontrons inévitablement dans l'exposé des témoignages profanes, confirmatifs des faits évangéliques. Mais ce point unique de contact suffit-il pour supposer un fond de ressemblance bien considérable, et une manière identique de traiter cette espèce de preuves ? Cinq autres ordres d'arguments qui figurent dans la *Grande Christologie*, manquent dans l'ou-

vrage de M. Gainet. Et bien loin d'être superflus, ces cinq espèces d'arguments sont absolument indispensables pour établir, sinon la *certitude historique* des faits de Notre Seigneur, du moins *leur surnaturalité et divinité*. Ils sont, en outre, de nature à corroborer singulièrement le caractère même rationnel de ces mêmes faits. M. Gainet poursuit un but très général, la démonstration de tous les faits bibliques : il y arrive par une voie qui est parfaitement du goût de notre siècle, mais il y avait plus à faire encore.

Le but de la *Grande Christologie* est, au contraire, très spécial; car, bien que le Christ soit la fin unique des Ecritures, c'est néanmoins un sujet plus circonscrit, plus tranché. Je le démontre *par le même genre de preuves*, il est vrai, mais d'une manière fort différente, et, surtout, sans omettre cinq autres espèces d'excellentes démonstrations, qui font de la *Christologie* un corps de preuves tout à fait indestructible et complet. Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'en exposer succinctement l'idée, le plan, et la force démonstrative.

## II.

Un jour quelqu'un examinait attentivement la situation religieuse de notre époque. En considérant la commune tendance des hommes à s'affranchir si facilement des pratiques chrétiennes, même de celles jugées indispensables à l'intérêt le plus capital de l'existence humaine, nous reconnaissons douloureusement le despotique empire que les idées anti-religieuses ont pris sur l'esprit de notre siècle. Et ce n'était pas sans la peine la plus vive que nous envisagions comme gravement compromises les destinées immortelles de tant d'hommes de nos jours, et entr'autres de personnes particulièrement chères. En présence de cet affligeant spectacle, je demandai quel serait le meilleur moyen de détruire les causes d'une incrédulité si désastreuse, de porter remède à ce fléau endémique et, par là, de contribuer, selon la faible mesure de nos forces, à la résurrection parmi nous du christianisme, à son refleurissement universel.

Après avoir constaté que le scepticisme spéculatif et pratique a fait invasion dans les esprits et dans les mœurs, et qu'il domine tyranniquement notre époque, nous nous sommes définitivement arrêtés à cette conclusion, que pour couper racine à l'incroyance actuelle, qui tendrait à se généraliser, et pour faire revivre la foi chrétienne dans les sociétés modernes, il ne pouvait y avoir de moyen plus efficace que le suivant : Mettre en lumière et établir invinciblement : En 1<sup>er</sup> lieu, *la réalité historique des faits de N. S. et des Apôtres*. — En 2<sup>e</sup> lieu, *la surnaturalité ou divinité de ces mêmes faits*.

## III.

Les causes de l'incrédulité disparaîtraient nécessairement, a-t-on dit, si les nombreuses et magnifiques preuves du christianisme, complètement obscurcies aujourd'hui, étaient mises en évidence dans des tableaux qui en seraient la véridique et lumineuse exposition. Or, c'est à une œuvre de ce genre, que,

durant vingt ans, j'ai travaillé avec assiduité, y consacrant les veilles et tout le temps libre dont je pouvais disposer. J'ai réuni, dans un seul corps d'ouvrage, en les abrégeant et en les condensant, toutes les preuves qui établissent de la manière la plus forte *la vérité historique*, de même que *le caractère surnaturel et divin* des faits évangéliques, le plus essentiel fondement du christianisme, aujourd'hui le principal objet des attaques du rationalisme.

Le Livre intitulé : *Jésus-Christ avec ses preuves et ses témoins, ou Grande Christologie, prophétique et historique, etc.*, est disposé de telle sorte qu'il offre au premier coup d'œil les motifs de foi les plus puissants, les plus irrécusables, les plus capables d'opérer une entière conviction. C'est un résumé compact de tout ce que tous les savants du monde chrétien ont jugé de plus fort et de meilleur en fait de preuves concernant Notre Seigneur Jésus-Christ; il renferme la matière d'environ 15 vol. in-8°.

Le trésor des titres de notre foi n'est pas d'un intérêt circonscrit et médiocre, temporaire et passager, local ou seulement national, mais bien d'un intérêt majeur et souverain, constant et perpétuel, universel et illimité. Il donne lieu à la plus éclatante démonstration de la divine réalité des faits qui préoccupent et touchent au vif l'humanité tout entière. L'ouvrage qui renferme ce trésor et les preuves de notre foi, peut donc servir efficacement à réfuter solidement les sophismes audacieux des Strauss, des Renan, des Littré et autres auteurs semblables. Je ne vois point qu'on puisse les détruire par des moyens différents de ceux que j'ai si laborieusement préparés.

Les négations de ces adversaires de notre foi consistent à rejeter *le réel et le surnaturel* de la vie de Jésus; c'est là la pensée qui a été mise en vogue parmi les hommes de notre temps: c'est aujourd'hui l'opinion qui a le plus de prise sur leur esprit. Par elle, toute notre atmosphère intellectuelle a été infectée de scepticisme et d'incrédulité. Telle est la cause qui fait que l'homme de nos jours ne veut ni ne peut accomplir aucune pratique religieuse, quelque nécessaire qu'elle soit pour assurer ses destinées à venir. Dans son incompréhensible et extra-naturelle ignorance, il a comme pitié de ceux qui pratiquent la vérité, il les croit livrés à de vaines, bien qu'innocentes illusions, sans s'apercevoir qu'il est lui-même enseveli dans les plus profondes ténèbres et dans les ombres de la mort.

Chose triste! l'erreur tient aujourd'hui à sa disposition tous les grands organes de la publicité, pour se produire facilement et ravager hardiment le royaume de Dieu, tandis que la vérité a si peu d'hommes pour la défendre, pour la sortir de l'obscurité où elle languit silencieuse et blessée. Qu'on produise enfin à la lumière les trésors de l'Eglise; trésors de preuves et de vérités cachés et enfouis depuis des siècles. Ces richesses sont abondantes et de bon aloi: elles sont capables d'assujétir à la foi toute intelligence raisonnable, de même que de réduire au silence les incrédules savants, et, à plus forte raison, des incrédules superficiels tels que ceux que nous voyons aujourd'hui

partout en France. Ces derniers soutiennent, ou plutôt se contentent d'émettre seulement, contre Notre Seigneur Jésus-Christ, les assertions les plus audacieuses, les plus insultantes : et cela, sans daigner apporter aucune preuve sérieuse. Ils se complaisent dans la hardiesse de certaines opinions nouvelles, dans l'éclat factice de certaines phrases élégantes, poétiques même ; puis, sans trop s'embarrasser du soin d'administrer la preuve, ils se persuadent qu'ils n'ont qu'à avoir confiance en notre bonhomie qui devra les croire sur parole...

N'est-il donc pas temps de réprimer enfin la téméraire loquacité de ces langues, ennemies de la vérité, et de les sommer d'apporter des preuves, au lieu de frivoles et inconsistantes opinions ? Quant à l'Eglise, elle a aujourd'hui, comme par le passé, ses armes fortement trempées, non pas détruites, comme on le croit, mais restées inoccupées, et comme tenues en réserve dans ses arsenaux pour le jour du combat.

#### IV.

La *Grande Christologie*, ou *Jésus-Christ avec ses preuves et ses témoins*, est le déploiement, à la fois large et complet, des armes offensives et défensives de la foi évangélique, de ces ressources séculaires, antiques comme le monde, fécondes et inépuisables comme la vérité que possède l'Eglise. non-seulement pour défendre sa croyance, mais encore pour l'établir, la démontrer et pour contraindre toute raison à l'admirer, à l'embrasser.

La vue seule de ces démonstrations christologiques, dont chacune est par elle-même si forte et si multiple, serait déjà une éloquente réfutation des erreurs contemporaines, en même temps qu'un puissant moyen d'instruction. Là sont réunis, outre quantité de textes, en 6, 7 et même 8 colonnes parallèles, les divers genres de preuves et de témoignages formant un concert unanime et universel en faveur des faits évangéliques.

Deux grandes divisions principales partagent mon travail : 1<sup>o</sup> les Preuves de Notre Seigneur Jésus-Christ ; 2<sup>o</sup> ses Témoins. Un mot de résumé sur chacun de ces deux points.

Chaque fait de Jésus-Christ est établi, prouvé par les Prophéties, la Synagogue ancienne et moderne, les Auteurs canoniques, les Pères primitifs, les juifs infidèles et les hérétiques primitifs, et les païens : tous ces témoignages sont comparés, expliqués, corroborés les uns par les autres ; puis, les preuves rationnelles viennent à l'appui des précédentes. L'histoire de Jésus-Christ se trouve ainsi racontée, démontrée par chaque espèce de preuves et de témoignages contenus dans chacune des six colonnes. Que ces colonnes soient présentées de front ou successivement à la suite les unes des autres, elles n'en formeront pas moins un parallélisme réel et un faisceau infrangible. « C'est une démonstration mathématique, » a déclaré un docte et illustre Cardinal ; et un écrasant ensemble de preuves en faveur de la vérité qu'on ne trouve nulle part ainsi réunies et présentées avec une telle force, ont dit plusieurs autres.



Il est difficile, en effet, de se faire une idée de toute la richesse de matériaux accumulés dans cette première partie. D'après une appréciation très modérée, on y compte plus de quarante à cinquante mille preuves et témoignage tirés tant des Saintes Ecritures que de plus de huit cents volumes de tout genre, scrupuleusement et exactement indiqués.

La deuxième partie, *Jésus-Christ avec ses Témoins*, n'est pas moins solidement établie et ne présente pas moins de force. Ces Témoins se divisent en sept séries : I<sup>o</sup> Sous l'Ancien Testament, qui a été l'annonce figurative du Messie, tous les SS. Patriarches et les Prophètes qui, durant les quarante siècles qui précéderent la naissance temporelle du Christ, lui ont prophétiquement et préfigurativement rendu le plus éclatant témoignage ; II<sup>o</sup> Sous le Nouveau Testament, nous avons le témoignage des Puissances spirituelles ; III<sup>o</sup> Les douze Apôtres sont les témoins oculaires des faits de Jésus-Christ. L'histoire de chaque Apôtre est donnée : 1<sup>o</sup> d'après les récits scripturaires succinctement commentés ; 2<sup>o</sup> d'après les récits traditionnels les plus anciennement et les plus communément suivis dans l'Eglise ; 3<sup>o</sup> d'après les relations et les paroles des Saints Pères ; IV<sup>o</sup> Les soixante douze disciples du Sauveur sont encore les témoins immédiats et oculaires des faits de Jésus-Christ. L'histoire de chacun est composée d'après les divers récits évangéliques, traditionnels, patrologiques ; V<sup>o</sup> Sept à huit cents personnages historiques de la primitive Eglise, témoins immédiats et oculaires des prodiges de Jésus-Christ ou de ses Apôtres ; VI<sup>o</sup> Les femmes illustres des temps apostoliques. On présente une Notice historique sur chacune d'elles ; VII<sup>o</sup> enfin, les témoins pris en dehors de l'Eglise, parmi les princes païens, les proconsuls, les magistrats, les philosophes et les hérétiques contemporains, tous attestant, à leur manière, les faits évangéliques, etc.

Quelle nuée de témoins ! et de témoins irréprochables et dignes de foi, car la plupart ont donné leur sang pour confirmer la vérité de leur témoignage ! Que de preuves accompagnent l'affirmation catholique ! Quant à la négation rationaliste, où sont ses preuves ? Elle n'en a pas une seule qui ait de la valeur... Telles sont les richesses de l'Eglise ; et, sans compter les forces principales qu'elle reçoit d'En-Haut, telles sont ses armes naturelles par lesquelles elle peut se défendre et répondre à ses adversaires d'autrefois comme à ses adversaires d'aujourd'hui.

Je puis le dire : la *Grande Christologie* est comme une voie nouvelle ouverte à travers des terres jusqu'alors insuffisamment explorées ; elle montre la valeur de la Preuve ou Raison évangélique ; tous les anciens oracles des Prophètes, tous les monuments y étant comparés et corroborés réciproquement, elle met en pleine lumière les vérités catholiques. La science ecclésiastique y puisera largement pour les besoins actuels de l'apologétique et de l'instruction.

## V.

Cette publication jettera la plus vive lumière sur les origines du Christianisme. Jamais la vérité et la divinité de notre foi n'auront été présentées avec plus de force et d'éclat. La réunion de tous ces faisceaux de Preuves *Prophétiques* et *Miraculeuses*, de Preuves *Rationnelles* et *Traditionnelles*, de Preu-

ves *Archéologiques et Scripturales*, etc. , vient très à propos dans ce siècle de doute, d'incrédulité et de négation : elle répond parfaitement aux vues exprimées par le Chef de l'Eglise, dans ses Allocutions Consistoriales. Qui n'a point entendu le cri douloureux et retentissant de N. S. P. le Pape Pie IX. signalant, naguère, les monstrueuses erreurs de tant de faux docteurs de notre époque qui perdent les autres, après s'être perdus eux-mêmes ?

« Ils ne craignent pas, dit-il, de proclamer que les *Prophéties* et les *miracles*, exposés dans les saintes Lettres, sont des fictions de poètes : que les mystères sacrés de notre foi sont le résumé des recherches Philosophiques ; que les Livres divins des deux Testaments ne renferment que des mythes, et que Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même (chose horrible à dire) n'est qu'un mythe et une fiction. »

Dans sa vigilance, le Souverain Pontife fait, en conséquence, appel à la milice Sacerdotale ; *il exhorte de plus en plus, il excite vivement les Pasteurs à réfuter, à renverser, tantôt par des discours, tantôt par des écrits opportuns tant de perverses erreurs, qui aujourd'hui empoisonnent les fidèles. — Il demande et insiste, pour qu'ils s'appliquent à cela de toutes leurs forces, et qu'ils y apportent tous leurs soins.*

N'est-il pas juste, n'est-il pas nécessaire de répondre à cet appel du Pontife Suprême ? Et peut-on mieux y répondre que par un ouvrage qui surpasse de beaucoup toutes les Apologétiques anciennes et modernes, et qui est le résumé le plus complet de tout ce que le monde chrétien a jugé de meilleur en fait de preuves sur Jésus-Christ ?

## VI.

Les preuves évangéliques, voilà ce qui fait le fond et par conséquent, la valeur de la *Nouvelle Christologie*. Il est certain que tout le fond de l'ouvrage est bon, est excellent, puisque c'est celui qui a été exploité par les anciens Pères pour les besoins de leur temps, et, après eux, par tous les Docteurs de l'Eglise, également selon la nécessité de chaque siècle.

J'ai principalement suivi la marche de Saint Cyprien, évêque de Carthage. d'Eusèbe, évêque de Césarée, du célèbre Huet, évêque d'Avranches. L'histoire considère la *Démonstration Evangélique* de ce dernier, comme *la plus forte qui ait jamais paru dans l'Eglise* ; depuis deux siècles, en effet, cet ouvrage a toujours passé pour tel. Or ce monument si fameux, n'a que deux colonnes parallèles de preuves, tandis que la *Christologie* en présente, ordinairement, six.

La démonstration de Huet, qui n'est que celle de Saint Cyprien augmentée, ne produit que des oracles *non authentiqués, non expliqués*, avec les passages évangéliques qui s'y rapportent. — La *Nouvelle Démonstration Christologique* apporte (dans les quatre colonnes surajoutées), les preuves irréfragables de l'authenticité des anciennes Prophéties, avec leur catholique interprétation traditionnelle : deux conditions absolument nécessaires, eu égard aux dispositions sceptiques de notre siècle. Dans celle-là, les divers oracles, figurant dans chaque colonne, sont mêlés, sans avoir entre eux aucune liaison ; et cela ne l'a pas empêché d'être supérieure à toutes les autres ; dans

telle-ci, chaque oracle forme un paragraphe, un nombre distinct, dans la colonne des Prophéties, et se trouve, en outre, dans la colonne correspondante des traditions hébraïques, muni de ses preuves et de ses explications les plus nécessaires à l'intelligence du texte sacré.

La première, malgré sa juste renommée, est aujourd'hui incomplète et insuffisante : elle ne répond plus aux besoins des esprits modernes, elle n'offre qu'un petit nombre de preuves, elle est à peine la 4<sup>me</sup> ou la 5<sup>me</sup> partie de la *Christologie*. Cette *Christologie* a le même fond, la même forme, mais avec de notables et très nombreuses améliorations, et avec une augmentation considérable de preuves, qui manquent dans la première. Car, outre les exégèses anciennes et modernes qui rendent les Prophéties parfaitement authentiques et intelligibles, elle entoure le fait de l'accomplissement des preuves spéciales qui doivent l'élever au plus haut degré de certitude historique : ce qui est aujourd'hui considéré presque comme le point le plus capital. Elle environne les faits Evangéliques des Traditions primitives et des témoignages contemporains, amis et ennemis. C'est la thèse *du Christ devant le Siècle*, mais établie avec infiniment plus de force. Huet a mêlé avec les oracles *probants* plusieurs Prophéties, qui, n'ayant qu'un sens *accomodatice*, sont par là même, dénuées de force démonstrative ; je les ai retranchées pour y en substituer d'autres qui avaient été omises, ou inaperçues. Cette identité de *fond* et de *forme* avec les Pères faisant autorité dans l'Eglise et les Docteurs les plus renommés, est une sûre garantie.

#### VII.

Si maintenant l'on veut bien considérer que cette forme est avantageusement modifiée, et que ce fond s'est naturellement accru avec la progression du temps ; qu'il a été enrichi de trésors nombreux ; qu'il se trouve aujourd'hui augmenté d'une valeur cinq ou six fois plus grande par l'accession de documents rares et précieux, de nouveaux témoignages, très nombreux, on pourra facilement juger quelle est la valeur intrinsèque et extrinsèque de l'ouvrage.

Les témoignages des anciens Auteurs sont produits textuellement, avec la phrase originale, à la manière d'Eusèbe de Césarée, de Baronius dans ses *Annales Ecclésiastiques*, de Saint Liguori dans ses grands et petits *Traité de Théologie* tant aimés des savants comme des esprits peu cultivés. Ce mode de composition empêche de faire dire à un auteur autre chose que ce qu'il a réellement dit ou écrit. Généralement, les lecteurs, lettrés ou illettrés, aiment mieux puiser aux sources mêmes. La doctrine ou la pensée est reproduite plus naturelle, plus pure, plus agréable.

*Dulcius ex ipso fonte bibuntur aquæ.*

Du reste, toute la science Apologétique, Scripturale, Théologique et Philosophique, Historique et Traditionnelle, y est mise à la portée de toutes les intelligences, même les plus vulgaires. Si elle doit être utile aux savants, aux hommes sérieux, qui voudront consulter l'Antiquité, elle sera en même temps de nature à porter la conviction dans toutes les autres classes d'esprits, quels qu'ils soient, quelque superficiels même qu'on les suppose. Tous suivront ce

grand débat avec au moins autant d'intérêt et de curiosité, qu'on en met ordinairement à lire, dans le compte-rendu d'une cause importante et célèbre, les diverses dépositions des témoins, bien que le nombre de ceux-ci soit parfois considérable, et que chacun d'eux touche le même point, le même fait, avec ses circonstances. Ils y trouveront le dossier contenant les pièces justificatives des divers traits de l'histoire évangélique, le journal du siècle de Jésus et de ses Apôtres, des jugements et des opinions de cette époque, touchant les faits de Notre Seigneur.

Un apologiste récent, M. Edouard Chassay, a aussi traité en raccourci le même sujet. Voici la différence essentielle qui existe entre son travail et *la Christologie*. M. l'abbé Chassay commente plus qu'il n'argumente. Son ouvrage est une explication plutôt qu'une démonstration. C'est une exégèse française faite à l'instar de l'exégèse Allemande. Les faits du Nouveau Testament y sont historiquement et successivement élucidés. Mais la grande *Christologie* fait plus ; elle prend tous les principaux faits de l'Évangile, et les prouve amplement, méthodiquement, d'après leur importance respective, non suivant leur ordre historique, ni selon la forme exégétique.

Le but direct auquel elle vise, est de détruire radicalement, et pour toujours, le principe et les raisons de l'incrédulité Rationaliste, qui, aux yeux d'un grand nombre de personnes du monde, semble encore plausible, et qui, par là, les retient dans une pernicieuse indifférence. En effet, l'Indifférentisme de nos jours est né de l'incrédulité, ou, en d'autres termes, de l'absence de foi chrétienne dans les esprits. Or, nous avons voulu que le spectacle de tant de preuves positives, irréfragables de la vérité Évangélique, mit en pleine évidence la déraison du Scepticisme contemporain, en faisant briller au grand jour la surnaturalité, en même temps que la certitude historique, absolue, des faits de Notre Seigneur.

La méthode adoptée dans la composition de l'ouvrage, est, avons-nous dit, celle des anciens Docteurs de l'Église. Ils nous tracent parfaitement la marche à suivre dans la discussion ou dans l'exposition des Prophéties Messianiques. Les plus savants Hébraïsants, ainsi que les *Talmuds* et les *Targums*, nous ont fourni d'excellentes preuves, extraites de l'enseignement Traditionnel de l'ancienne Synagogue.

Les Traditions chrétiennes primitives devaient figurer dans la *Christologie*, et corroborer la partie historique. Je n'y ait fait entrer que ce qui m'a paru suffisamment établi, de bon aloi, et conforme à la vérité historique, les confrontations faites préalablement. En un mot, j'ai pris, dans les Traditions, celles qui sont du premier et du second degré ; j'ai laissé celles qui ne sont que du troisième ordre ou de tout autre degré inférieur.

### VIII.

La partie historique surnaturelle ou miraculeuse, a été jointe à la partie historique purement humaine ou naturelle. Dans ses *Vies des Saints*, un auteur bien connu fait profession de présenter surtout le côté naturel et hu-

main, et d'abandonner, *en partie*, le côté surnaturel. Or, les deux sont indispensables.

Je me suis contenté d'apporter, ou plutôt d'indiquer les témoignages qui appuient chacune des traditions citées. — Je ne me suis point attaché à réfuter *longuement* les objections sans nombre, que l'imagination pourrait soulever pour des raisons plus ou moins légères. La plupart de ces difficultés ne m'ont point paru sérieuses, ni mal aisées à résoudre. Voilà pourquoi j'ai évité d'accumuler les réfutations qui auraient grossi l'ouvrage démesurément, et causé, sans profit, une perte considérable de temps. J'aime assez cet axiôme Romain ; *Faites luire le soleil ; et d'elles-mêmes les ombres se dissiperont ;* c'est-à-dire démontrez clairement la vérité, et les objections s'évanouissent d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin de les réfuter une à une, *ex professo*.

J'ai constamment préféré le sentiment *le plus ancien et le plus commun* dans l'Eglise. J'ai comparé plusieurs anciens monuments traditionnels, lesquels, pris seul à seul et séparément, n'ont qu'une valeur médiocre ; mais considérés collectivement et dans leur analogie, ils présentent un fond historique presque toujours identique ; — et, conséquemment, muni de toute la force historique des Relations ordinaires, dont nul ne pense à révoquer en doute l'authenticité ou la véracité. Le notable avantage qui résulte de cette comparaison est, non seulement d'obtenir une preuve nouvelle pour la vérité des *faits évangéliques*, mais principalement de couper court à la fameuse objection de la philosophie incrédule, qui voudrait insinuer et faire entendre que les premiers chrétiens, auteurs des primitives traditions, n'étaient pas sincères. Au reste, les témoins et les autorités que nous invoquons, sont, pour la plupart, de savants théologiens, de très doctes Evêques, de grands Docteurs, dont la parole est d'un poids considérable dans le monde entier.

Nous dirons comme un écrivain moderne très estimé : « Ce que nous avons trouvé de parfaitement démonstratif dans les anciens auteurs, qui ont traité les mêmes points, nous l'avons adopté. » Nous les suivons quelquefois pas à pas, mais toujours en indiquant les sources. Le plus souvent, après avoir corrigé quelques inexactitudes et retranché des superfluités, nous condenseons leurs arguments, nous les fortifions par de nouvelles preuves que nous apportons à leur appui ; nous mettons de plus en plus en lumière les parties bien exposées qui existent déjà depuis longtemps. De la sorte, les démonstrations anciennes sont élucidées et fortement appuyées par les pièces nouvelles, par les faits nouveaux et par des détails inédits, très curieux de la plus haute importance et dont de récentes et laborieuses investigations ont amené la découverte. L'esprit se sent pleinement satisfait à la vue de tant de récits, de monuments anciens et nouveaux, pleins d'attrait, empreints d'un cachet de grandeur, et d'intérêt dramatique. Comparés entr'eux, ils se soutiennent, s'expliquent merveilleusement, et se démontrent les uns par les autres.

#### IX.

Il y a entre l'ouvrage dont nous exposons le plan et les productions d'agrément de certains auteurs de notre temps, toute la différence qui existe entre un joli square ou parterre et un champ vaste et fertile. Celui-ci n'est ni aussi fleuri, ni aussi riant ; mais, en revanche, il est plus utile, et il a incompa-

ablement plus de valeur. Les esprits frivoles, les gens oisifs, aimeront mieux le premier ; les esprits sérieux, les hommes qui veulent s'instruire donneront la préférence au second. L'un, source de passagère délectation, n'est souvent qu'un moyen de vaine distraction ; l'autre, source inépuisable d'abondance et de richesses, procure le bonheur constant.

Où chercher, en effet, une plus utile moisson de preuves, une plus abondante récolte de motifs de conviction et de foi ? Doutez-vous de la vérité de tel ou tel fait de la vie de Jésus-Christ ? Lisez attentivement les arguments relatifs à ce fait, et vous serez convaincu. — Doutez-vous de l'ensemble des faits et des vérités évangéliques ? Parcourez toutes les preuves, considérez leur force générale, de même que la force particulière de chacune d'elles, et la conviction la plus forte sera le résultat infaillible de cette lecture, faite avec une volonté droite.

Mais vous êtes croyants ; aucun doute ne s'élève comme un nuage dans votre esprit ? Lisez néanmoins, et votre foi ira toujours croissant. Dans les temps où nous sommes, nous avons besoin d'une foi héroïque. D'ailleurs, quoi de plus propre à réjouir le chrétien que ce faisceau de preuves sans nombre et indestructible venant fortifier, affermir ses saintes croyances ? .

Car, nous le répétons, la *Grande Christologie* est l'histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ : 1° selon les antiques et innombrables oracles des Prophètes Hébreux ; — 2° selon les Traditions anté-messianiques des Hébreux et des divers peuples ; — 3° selon les huit autres Auteurs sacrés ou canoniques ; — 4° selon les Saints Pères et les auteurs primitifs ; — 5° d'après les hérétiques et les Juifs infidèles des premiers temps ; — 6° d'après les témoignages des païens et des auteurs profanes ; — 7° d'après les divers monuments traditionnels primitifs, etc.

Tout esprit droit ne peut qu'être frappé, toute âme chrétienne ne peut qu'être heureuse de voir environnés des rayons de la divinité et des flots de l'évidence historique, le héros principal, JÉSUS-CHRIST, — les héros secondaires, ses Apôtres, — ses premiers et véritables Témoins, les saints et illustres Personnages chrétiens du siècle de Jésus, — au nombre de plusieurs milliers, dont nous donnerons la *vie*, ou la *notice biographique*, en leur lieu. Tout ce qui les touche, excite au plus haut degré notre curiosité, attire notre respectueuse et affectueuse attention. Ils sont tels que les exigent la raison et la foi, — tels que les veulent la science et la piété.

## X.

On peut le dire, dans la *Grande Christologie* se retrouvent, en quelque sorte, les Archives contenant les *titres* de notre foi. Je la compare volontiers à un temple considérable, immense, élevé à frais communs, à la gloire du Christ et de tout le Christianisme. Les matériaux, qui entrent dans sa structure, appartiennent à toute l'Église, à l'humanité tout entière ; ils sont extraits de toutes les carrières, de tous les temps et de tous les lieux du monde. Chaque Prophète, chaque Docteur y apporte sa pierre précieuse ; chaque peuple, chaque siècle sa part, sa déposition éclatante, et ce monument aux vastes proportions porte bien le cachet de l'universalité.

Tous les genres de sciences, on l'a vu, y sont réunis : la Théologie, la Philo-

sophie, l'histoire, l'Archéologie, etc., tout y est mis à la portée de tous les esprits. Quelque considérable que fût le nombre de Témoignages, je n'ai pas cru devoir le diminuer. Il est bon qu'il reste démontré que le Christianisme ne pèche point par défaut de preuves. Toutefois, si deux ou trois colonnes suffisent à tel ou tel lecteur, il pourra passer outre et aller à la thèse suivante. Il n'est pas nécessaire, dans ce cas, qu'il lise tout ; mais il est très avantageux que l'on sache que la quantité des preuves à parcourir excède les exigences des rationalistes de notre époque, même les plus difficiles.

Telle est la *Grande Christologie* que nous annonçons. Si sa lecture n'a pas toujours tout l'attrait de l'histoire, — dans la première partie surtout qui est spécialement consacrée à la discussion et à la démonstration, — elle l'offre, du moins, dans la deuxième partie qui, tout en fournissant de nouveaux motifs de conviction, est entièrement historique. La première partie présente tout l'intérêt d'un grand et solennel débat ; la seconde, celui de plusieurs drames également importants ; et, lors même qu'en certain endroit la forme d'argumentation semblerait un peu aride, néanmoins la gravité du sujet et le profit qui en résulte, rendent presque insensible cet inévitable inconvénient.

Disons, en terminant, que ce grand ouvrage, qui a reçu l'approbation ecclésiastique, a été, de plus, honoré de la bénédiction spéciale de N. S. P. le Pape Pie IX : BENEDICAT TE DEUS, ET DIRIGAT COR TUUM ET INTELLIGENTIAM TUAM !. Telles sont les précieuses paroles que Sa Sainteté a envoyées à l'auteur, écrites de sa propre main.

L'abbé MAISTRE,  
Curé de Dampierre (Aube).

---

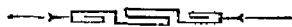
Depuis que l'article et la lettre ci-dessus ont été publiés dans le *Mémorial Catholique*, un premier volume a paru ; il a pour titre :

HISTOIRE DE CHACUN DES SOIXANTE DOUZE DISCIPLES DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, composant la première Compagnie de Jésus, premiers témoins de ses miracles et thaumaturges eux-mêmes ; premiers hérauts de l'Évangile, coadjuteurs des Apôtres, premiers Pasteurs ou Evêques des grandes cités de l'univers ; publiée pour la première fois d'après les récits scripturaux et patrologiques, d'après les monuments inédits et les antiques traditions ; par M. l'abbé Maistre, chanoine hon. de Troyes, ancien professeur de théologie, etc. in-8° de VIII-470 pages.

Il est en vente à la librairie F. Wattelier, 19, rue de Sèvres, Paris.

LA GRANDE CHRISTOLOGIE formera environ 14 ou 15 volumes in-8°. — Prix de chaque volume : 7 f. 50 c., et 5 f. seulement avec une forte remise aux DEUX MILLE premiers souscripteurs. — S'adresser pour la souscription, à M. l'abbé Maistre, curé de Dampierre, par Arcis-sur-Aube (Aube).

# L'APOTRE SAINT PAUL



QUELLE langue pourrait dignement parler de Saint PAUL?... Qui pourrait compter ses titres glorieux, exprimer l'activité de son zèle, énumérer ses conquêtes et ses succès dans l'apostolat?...

Nommer Saint PAUL, c'est rappeler le plus illustre triomphe et le chef-d'œuvre de la Grâce Divine; — le Vaisseau de la plus miraculeuse Élection, le Temple du Saint-Esprit, l'Oracle de la Vérité, l'Interprète des plus profonds desseins de la Divinité, et le fidèle Dépositaire de tous ses secrets; — l'Instrument des plus grandes merveilles, l'Apôtre infatigable du Fils de Dieu, l'Ambassadeur de la Nouvelle Alliance; — le Modèle sublime des pasteurs des peuples, particulièrement celui des prédicateurs et de tous les hommes apostoliques; — le Fleuve de l'éloquence divine, l'éminent Docteur des nations civilisées et savantes.

S. PAUL ! C'est le Témoin par excellence du Fils de Dieu ; non seulement le témoin du Christ ressuscité, comme le furent les autres apôtres, mais principalement le *témoin* du Christ-Jésus, glorieux et assis à la droite de la Toute-Puissante Majesté. Le Christ, lorsqu'il était dans la gloire du Père et qu'avec le Père il régnait magnifiquement au plus haut des cieux, s'est fait voir à lui, et lui a révélé les vérités qu'il a enseignées à la terre.

S. PAUL ! C'est celui qui a allumé dans le monde l'incendie de ce feu sacré, que le Christ est venu jeter sur la terre.



Dévoré du zèle de la gloire du Sauveur, Paul ne pouvait contenir son ardeur dans son âme; il ne pouvait la renfermer dans les bornes trop étroites des grandes villes de l'Asie; il lui fallait un théâtre plus vaste; — pour la déployer librement, il lui fallait un champ illimité!

C'est pourquoi le chef de l'Église, S. Pierre, et les autres Apôtres ses collègues, lui donnèrent, de Jérusalem, une vaste mission, une mission proportionnée à son exceptionnelle vocation: ils le lancèrent comme un lion dans le camp ennemi de l'Idolâtrie; et ce Lion de la tribu de Benjamin porta la destruction et un ravage immense dans le Paganisme. Ils l'envoyèrent au sein de la Gentilité, depuis si longtemps glacée par les éléments venimeux de l'erreur et par le froid de la mort. Cette nouvelle carrière n'était pas trop large pour une âme si grande. — Semblable à une trompette éclatante, il fit entendre ses cris puissants par toute la terre, et le son de sa voix retentit jusqu'aux extrémités de l'univers.

A ces accents nouveaux, à cette parole de vie, les nations tout à coup réveillées sortirent de leur sommeil séculaire. A chaque pas du géant, parcourant le monde, à chacune de ses stations, la parole de vie ressuscitait une ville, une province, une nation. Vainement, dans chaque peuple, le principe du péché et de la mort, l'Enfer, étonné d'un mouvement si inaccoutumé, se lève-t-il pour anéantir le principe de la justice et de la vie: vainement suscite-t-il contre le Christ prêché par Paul, la révolte de la magistrature païenne, les insurrections de la multitude; en vain déploie-t-il, au défaut de la raison et de la force morale, la plus brutale violence; en vain appelle-t-il à son aide toutes les ressources de la philosophie humaine, convoque-t-il toutes

les forces des puissances séculières, il faut que dans sa lutte avec Paul il succombe impuissant; il faut qu'il périsse couvert de confusion et de honte.

Qui n'admira l'immensité des succès du grand Apôtre, et l'éclat de sa gloire!

Jamais capitaine, soit dans l'Antiquité, soit aux âges modernes, a-t-il conquis à son monarque autant de provinces, que Paul a soumis de peuples et de nations à l'éternel empire de Jésus, son Messie, son roi et son Dieu?

Que d'âmes infidèles ce héros évangélique a subjuguées à la foi! Que d'intelligences égarées ce Docteur des Gentils a ramenées dans la voie de la vérité! Que d'hommes engagés dans le ténébreux sentier de la damnation, ce prédicateur du salut a remis dans le chemin de l'immortalité! — Quelle gloire l'environnera au dernier jour, quand, à la tête de tant d'âmes converties par sa prédication, de tant de nations sauvées par ses soins, il les amènera au Christ, toutes rayonnantes d'allégresse et d'espérance; lorsque lui-même, magnifique Paranymphe, entouré de splendeur, aura la joie de présenter au Fils de Dieu, comme autant d'épouses immaculées, les Églises de la Judée et de la Syrie; — les Églises de la Pamphylie, de la Cappadoce, de la Galatie et de l'Asie; — les Églises de la Grèce et de l'Italie: — Lorsqu'il introduira dans les palais des cieux, nuptiales demeures du Roi de gloire, et qu'il offrira à l'Époux céleste, comme autant de vierges pures et sans tache, les saintes âmes des Églises de Jérusalem et d'Antioche; — des Églises de Milet, d'Icône et d'Éphèse; — des Églises de Thessalonique, de Philippes et de Corinthe; les saintes âmes des Églises d'Athènes et de la grande Rome!... Quel beau jour pour cet Apôtre, lorsqu'il verra l'accomplissement de la promesse par laquelle il

s'était engagé envers J.-C. : *J'ai pour vous*, disait-il aux Chrétiens de toutes ces nations, *un amour de jalousie, et d'une jalousie de Dieu; car je vous ai fiancés à cet unique Époux, qui est le Christ, pour vous présenter à lui, comme une vierge toute pure.* « *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*<sup>1</sup>. » Qui n'envierait le bonheur d'être présenté au Christ par la main d'un si illustre conducteur?

Que de couronnes diverses, dit le grand saint Basile<sup>2</sup>, lui sont préparées par ceux qu'il a envoyés au ciel, avant lui! Que de nouveaux mérites se multiplient pour lui. — Que de nouvelles palmes lui sont réservées par tous ceux qui, depuis tant de siècles, sont entrés et entrent encore aujourd'hui dans la voie de la foi et de la vertu, éclairés et attirés par la lumière que répandent en tout lieu, ses admirables Épîtres!

Quel transport en ce jour-là, quelle immense gloire pour lui et pour ses disciples!

L'Esprit-Saint, par la plume des Écrivains Sacrés, nous a lui-même tracé, en grande partie, l'histoire de la vie de saint Paul. Nous ne pouvons qu'écouter ce récit divinement inspiré. — Nous ne ferons qu'y ajouter les savantes explications des plus célèbres docteurs et interprètes, de même que les traditions primitives, qui en feront le complément.

1. 2, *Cor.* xi, 2.

2. S. Basil. *De Virginitate.*

---

# HISTOIRE

DE

# SAINT PAUL

## APOTRE DES GENTILS

---

### LIVRE PREMIER

---

ÉDUCATION, CONVERSION & ORDINATION DE SAINT PAUL.

#### CHAPITRE I

Origine de saint Paul. — Son éducation. — Sa jeunesse. — Ses noms.

LE grand Apôtre S. PAUL, nommé auparavant *Saul*, était Israélite, de la tribu de *Benjamin*<sup>1</sup> : c'est pour cela que saint Augustin<sup>2</sup>, les Pères et les autres docteurs de l'Église, lui appliquent fréquemment une prophétie du Patriarche Jacob, qui annonçait les ravages qu'il devait exercer d'abord dans l'Église du Christ, comme persécuteur, et les conversions éclatantes et sans nombre qu'il opérerait ensuite comme apôtre au milieu de la Gentilité : *Benjamin est un loup ravisant, qui le matin dévorera sa proie, et le soir partagera les dépouilles*<sup>3</sup>.

Selon S. Chrysostôme, il naquit deux ans après Notre-Seigneur, et il vécut environ soixante-huit ans<sup>4</sup>. Son père était de la secte des Pharisiens<sup>5</sup>. Il avait une sœur et un neveu<sup>6</sup>. Il donne le nom de parents à Andronique et à Junias, à Jason et à Sosipatre<sup>7</sup>. C'était une parenté natu-

1. Rom. xi, 1. Philipp. iii, 5. — 2. S. Aug. serm. 333, c. 3. — 3. *Benjamin lupus rapax, mane comedet prædam, et vespere dividet spolia* (Gen. xlix, 27). — 4. S. Chrysost., (tom. vi, Hom. 30, p. 167. — 5. Act xxiii, 6, 16. — 6. *Idem. idem.* — 7. Rom. xvi, 7. ii, 21.

relle, selon les uns; spirituelle seulement, selon d'autres. D'après le pape S. Zozime<sup>1</sup>, la mère de S. Paul se nommait *Théocrita*.

Ses ancêtres, avant de se retirer à Tarse, en Cilicie, demeuraient à Gusch-Chaleb ou Gischala, située dans les montagnes de la Galilée, et où se trouvaient les tombeaux de Semmaïas et d'Abatalion, ces deux célèbres docteurs d'Israël, devanciers de Hillel et de Gamaliel<sup>2</sup>. Ainsi, cet apôtre serait aussi Galiléen d'origine; et la parole du prophète Isaïe serait de plus en plus justifiée : *La Galilée des Gentils. le peuple qui habite sur les rivages de la mer, comme au-delà du Jourdain. a vu une grande lumière*<sup>3</sup>.

Après sa naissance, il fut circoncis<sup>4</sup> conformément aux prescriptions de la Loi de Moïse. Devenu habitant de Tarse, en Cilicie, il fut citoyen romain<sup>5</sup>; car l'Empereur Auguste avait accordé ce droit à tous les habitants de Tarse, en considération de leur attachement à ses intérêts. En effet, par affection pour la maison des Césars et pour honorer la mémoire de Jules-César, ils avaient été jusqu'à donner à leur ville le nom de *Jutiopolis*. Ils avaient eu beaucoup à souffrir durant le temps que Cassius, l'un des assassins de César, était maître de l'Asie, et ils avaient été dépouillés de tous les biens qu'ils possédaient tant en commun qu'en par-

1. *Vide comm. de Pequigny, in B. Paul*, p. 919., édit. Migne.

2. S. Jérôme, *comment. in epist. ad Philemon* : « Aiunt parentes apostoli Pauli de Gyscalis regione fuisse Judæos, et eos... in Tharsum Ciliciæ fuisse translatos, etc. »

(Voir Sepp, *Vie de J.-C.* t. 1, p. 353; Platina, *in vit. PP.*).

Dans son catalogue, S. Jérôme dit encore de S. Paul, *qu'il était de la tribu de Benjamin et de la ville de Giscala; que cette ville ayant été prise par les Romains, il émigra à Tarse, en Cilicie, avec ses parents.* c. 5. Toutefois, S. Paul nous dit lui-même (*Act. xxii, v. 3*), *qu'il est né à Tarse* : ce dont S. Jérôme ne se souvenait pas, lorsqu'il écrivait ce passage. Nous voyons par là que cet apôtre appartenait par ses ancêtres à la ville de Giscala, en Galilée, et plus particulièrement à la tribu de Benjamin, très probablement, parce que sa famille habita successivement ces deux contrées, et que ses ancêtres en sortaient originairement.

3. Isaï, ix, 2. — 4. *Philipp.* iii, 5. — 5. *Act.* xxi, 39.

ticulier. Auguste se crut donc obligé de les dédommager de leurs pertes et de les favoriser autant que Cassius les avait maltraités. Il leur accorda, en conséquence, des honneurs, des terres, des privilèges, et d'autres avantages considérables, parmi lesquels était le droit de colonie libre et de bourgeoisie romaine <sup>1</sup>.

Les parents de Saul envoyèrent de bonne heure leur fils à Jérusalem, pour y étudier la Loi aux pieds du célèbre docteur Gamaliel. Strabon <sup>2</sup> remarque que les citoyens de Tarse s'adonnaient avec une extrême avidité aux sciences et aux Belles-Lettres, et qu'on en voyait un grand nombre sortir de leur pays pour aller étudier ailleurs. S. Luc confirme ce point, lorsqu'il rapporte au Livre des Actes <sup>3</sup>, qu'il y avait un bon nombre de Juifs de Cilicie à Jérusalem, où ils avaient même une Synagogue. Saul vécut donc à Jérusalem, dès sa première jeunesse; il fit de très-grands progrès dans ses études. Sa vie fut constamment irréprochable aux yeux des hommes. Il observait exactement toutes les ordonnances de la Loi de Moïse, et déployait le plus grand zèle pour les faire observer. Il en prend à témoin ses ennemis mêmes <sup>4</sup>. Il s'attacha particulièrement à la secte des Pharisiens, la plus exacte et la plus sévère de toutes, mais aussi la plus orgueilleuse et la plus opposée à l'esprit de l'Évangile. Il était continuellement dans le temple avec Abibas, fils de Gamaliel <sup>5</sup>. Selon S. Augustin il avait alors l'éclat et la blancheur de la glace, comme il en avait aussi le froid et la dureté; car Dieu ne l'appelait pas encore et ne répandait pas encore dans son cœur la vivifiante chaleur de sa grâce <sup>6</sup>. Pour faire fondre cette glace, il fallait que Dieu envoyât sa parole et son feu céleste.

Ce fut peut-être pendant ce temps-là qu'il apprit à faire

1. Dio. l. 47, p. 342, 345; Appianus, *De bellis civilibus*, l. 4, p. 320; Dio. Chrys. *Orat.* 34, p. 320; Tillemont, *Mém.* t. 1, p. 202; Spanh., l. 9, p. 785.

2. Strab. l. 14, p. 673. — 3. *Act.* vi, 9. — 4. *Idem.* xxv, 4. — 5. Apud Lucian. *De S. Steph.* c. 3, p. 6. — 6. Aug. *in Ps.* 147. v. 17, p. 707.

des tentes<sup>1</sup>, métier qu'il exerçait même en prêchant l'Évangile. Du moins il était d'usage chez les Juifs de faire apprendre un métier aux enfants, tandis qu'ils étudiaient les Saintes Lettres, et cela pour deux raisons : la première, afin qu'ils se préservassent des dangers de l'oisiveté ; la deuxième, afin que leur corps fut, ainsi que leur esprit, occupé à quelque chose de sérieux. Néanmoins S. Augustin<sup>2</sup> a cru qu'il n'avait point été élevé à vivre du travail de ses mains, et qu'il n'apprit un métier, que parce que c'était un moyen de s'exempter de recevoir sa nourriture de ceux à qui il prêchait l'Évangile.

Les Ebionites, hérétiques des premiers temps, rapportent plusieurs choses<sup>3</sup>, concernant la naissance de S. Paul, son éducation et sa conversion. Bien que le récit de ces sectaires soit un témoignage en faveur de la vérité de l'histoire de cet apôtre, toutefois les écrivains chrétiens ne le font pas entrer dans le corps de leur narration.

Origène<sup>4</sup> pense que l'Apôtre des Nations portait, dès le commencement, ses deux noms de *Saul* et de *Paul*. Après qu'il se fut servi du premier, pendant qu'il vivait parmi les Juifs, il prit l'autre, qui était un nom romain, lorsqu'il eût à annoncer l'Évangile parmi les nations, c'est-à-dire parmi les Grecs et les Romains. Et, en effet, S. Luc commence à lui donner le nom de Paul, lorsqu'il prêchait en Chypre et lorsqu'il convertissait le proconsul Sergius Paulus. Ce qui appuie ce sentiment, suivi plus communément par les auteurs ecclésiastiques, c'est qu'on trouve dans les anciens manuscrits qui étaient entre les mains de S. Chrysostôme et du vénérable Bède, le nom de Paul à l'endroit où il est dit que cet apôtre voulait se joindre aux disciples lorsqu'il vint à Jérusalem, l'an 37, trois ans après sa conversion, et quelque temps avant celle du Proconsul.

---

1. Apud Baron. 52, n. 17. — 2. Aug. in Joan. hom. 122, p. 229. — 3. Ap. S. Epiph. Hær. 30, c. 16, p. 140. — 4. Orig. in Rom. 4, p. 458.

## CHAPITRE II

Saul, l'un des juges de S. Étienne. — Il est le premier persécuteur de l'Église.  
— Il est le grand agitateur de Jérusalem infidèle.

---

L'an de J.-C. 33.

---

Saul se distinguait alors au-dessus de ceux de son âge par son zèle pour la Loi Mosaïque et pour les traditions judaïques<sup>1</sup>. Ce fut ce zèle peu éclairé qui fit de lui un blasphémateur, un persécuteur et l'un des plus ardents ennemis de J.-C.

Il faisait partie de ces Ciliciens et de ces Asiatiques<sup>2</sup> qui, se joignant aux Libertiniens, aux Alexandrins et aux Cyrénéens, s'élevèrent contre S. Étienne, et soutenaient des controverses théologiques contre lui. Ces grandes associations, composées des Juifs des différentes contrées de l'Univers, étaient très-nombreuses, et occupaient à Jérusalem quatre cent quatre-vingts synagogues ou chapelles, à peu près comme à Rome, chaque nation a son église ou sa chapelle particulière. Saul se faisait donc remarquer parmi tous les jeunes docteurs qui brillaient par leur éloquence, par leur savoir, et par leur ardeur dans ces diverses assemblées religieuses. Il est certain qu'il consentit à la mort d'Étienne, qu'il fut présent à son exécution, et qu'il gardait les vêtements de ceux qui le lapidèrent. On ajoute même qu'il fut l'un des principaux auteurs de sa mort. *Saul consentit à son exécution*, dit l'Écriture. Or, que veulent dire ces paroles ? — D'après S. Jérôme, d'après d'autres interprètes, et notamment le docteur Sepp, elles signifient qu'il avait voté pour la condamnation de S. Étienne, et qu'il assista à son supplice, comme commissaire du Sanhédrin, ou comme juge, exécuteur des sentences capitales du Grand-Tribunal. Aussi s'accuse-t-il plus tard lui-même de complicité dans

1. Act. xxii, 3, et Galat. i, 14. — 2. Act. vi, 9.



ce meurtre. Les termes qu'il emploie sont remarquables et confirment pleinement ce qui vient d'être dit : *J'ai mis en prison à Jérusalem plusieurs des Saints*, dit-il en parlant du martyr de S. Étienne et d'autres fidèles de cette époque, *et lorsqu'on les faisait mourir, j'ai donné mon suffrage*, ET CUM OCCIDERENTUR, DETULI SENTENTIAM<sup>1</sup>. C'est pour cela que les témoins qui lapidèrent Étienne, déposèrent leurs vêtements à ses pieds. C'était une manière symbolique d'exprimer que c'était de lui, comme représentant du Sanhédrin, qu'ils tenaient le droit de le lapider en effet. Il ne garda donc point les habits des témoins, comme on le croit ordinairement ; et pourquoi d'ailleurs les aurait-il gardés ? Était-ce pour empêcher qu'on ne les dérobat ? L'exécution se faisait en public, et personne d'ailleurs ne pouvait être bien tenté de voler les habits d'un bourreau. Ce rôle d'ailleurs serait peu digne d'un disciple des Sages.

On dira peut-être que Saul est appelé un *jeune homme*, « *adolescens*. » — Mais chez les Anciens, on était considéré comme adolescent ou jeune homme jusqu'à trente ans et plus. Scipion<sup>2</sup>, qui commandait les armées romaines, est appelé *adolescent*, à l'âge de vingt-neuf ans. Saul pouvait donc être appelé ainsi, lui, qui n'était pas marié, qui n'était encore que disciple de Gamaliel, et qui siégeait, comme scribe ou docteur, parmi les jeunes assesseurs du Grand-Conseil.

C'est donc Saul qui contribua le plus ardemment à la mort du protomartyr Étienne, il le lapida en quelque sorte, dit S. Augustin<sup>3</sup> par les mains de tous les bourreaux. Il entendit la prière que le généreux athlète du Christ fit pour ses persécuteurs, et il s'en railla, quoiqu'elle eut pour principal objet sa conversion ; car sans la prière d'Étienne, nous n'aurions pas eu l'apôtre S. Paul.

1. Dans le grec : κατενεργα ψῆφον : *Detuli calculum* : J'ai donné mon vote : *Act. xxii, 40*.

2. Tite-Live. — 3. S. Aug. *Serm.* 316, c. 4.

L'an 34, après la mort de S. Étienne, il s'éleva une grande persécution <sup>1</sup> contre l'église de Jérusalem. Elle fut excitée par les prêtres et les magistrats des Juifs, et Saul était celui qui montrait le plus d'acharnement à perdre les disciples de Jésus-Christ et à ravager l'Église. Son faux zèle, comme il l'avoue lui-même, lui fit joindre la cruauté à l'ignorance et à l'infidélité, et le porta jusqu'à la fureur. Il entrait dans les maisons, il en tirait de force les hommes et les femmes, il les chargeait de chaînes, et les jetait dans les prisons, usant du pouvoir presque illimité qu'il avait reçu des Pontifes <sup>2</sup>. Il entrait également dans toutes les synagogues, faisait battre de verges, tous ceux qui croyaient en Jésus-Christ, les traînait en prison, et employait tous les tourments et les supplices pour les forcer à blasphémer le nom du Christ.

En un mot, il n'y avait rien qu'il ne crut devoir faire contre le nom de Jésus-Christ. Le bruit des maux qu'il faisait souffrir aux Saints dans Jérusalem, se répandit jusque dans des villes très-éloignées, où son nom inspirait de la terreur aux âmes chrétiennes les plus généreuses <sup>3</sup>.

C'est à cette époque que plusieurs écrivains ecclésiastiques rapportent ce que dit S. Paul dans l'épître aux Hébreux <sup>4</sup> :  
« *Rappelez vous, leur dit il, le premier temps dans lequel vous*  
« *avez été illuminés par le baptême ; vous avez soutenu de*  
« *grands combats, et de grandes afflictions. Vous avez été les*  
« *uns exposés devant tout le monde aux injures et aux tour-*  
« *ments ; les autres, vous avez été les compagnons de ceux qui*  
« *ont souffert de semblables indignités. Car vous avez compati*  
« *à ceux qui étaient dans les chaînes, et vous avez vu avec joie*  
« *tous vos biens pillés, sachant que vous avez au dedans d'au-*  
« *tres biens plus excellents qui ne périront jamais.* » Les Fidèles perdirent, en effet, leurs biens dans cette persécution, tant ceux qu'ils possédaient en commun, que ceux dont

1. Act. VIII, 1 et seq. — 2. Act. IX, 1-2. — 3. Idem. VIII, 3 ; XXII, 4 ; IX, 13-14. — 4. Hebr. X, 32-34.

quelques-uns ne s'étaient pas encore défaits. Le soin que S. Paul prit plus tard de recueillir des aumônes pour les Chrétiens de Jérusalem, montre assez à quel dénument ils avaient été réduits.

Cette fureur de Saul à poursuivre les premiers Chrétiens confirme le trait traditionnel que nous avons placé au chapitre IV de l'histoire de S. Jacques-le-Mineur. Cet Apôtre avait par ses prédications et par ses miracles amené à la foi évangélique un grand nombre de prêtres juifs, et était sur le point de convertir à J.-C. des personnages très considérables de la Synagogue, avec une grande partie du peuple de Jérusalem. C'était avant le martyre de S. Etienne. Lors donc que le Saint Évêque de Jérusalem et les Apôtres eurent parlé durant sept jours devant le peuple et les pontifes, avec un tel succès, que tous se disposaient déjà à recevoir le baptême du Messie, « un homme ennemi, dit l'ancien auteur des histoires apostoliques <sup>1</sup>, entra alors dans le Temple avec un très petit nombre de personnes, se mit à crier et à dire :

— « O Israélites, que faites-vous ? Pourquoi vous laissez-vous si facilement séduire ? Pourquoi vous livrez-vous si précipitamment à des hommes malheureux, trompés par un magicien ? »

Voyant que tout le peuple entendait ses paroles, et que néanmoins l'évêque S. Jacques obtenait sur lui l'avantage, il se mit à troubler l'auditoire, à exciter le tumulte et la sédition ; de sorte que le peuple se trouva dans l'impossibilité absolue d'entendre les paroles de l'Apôtre. Par ses clameurs il jetait partout l'agitation, il renversait tout ce qui avait été disposé et mis en ordre avec beaucoup de peine ; il accusait en même temps les prêtres. Par ses reproches et par ses injures, il soulevait tout le monde. Et, semblable à un homme pris de frénésie, il excitait tous les Juifs à mettre à mort les Apôtres :

1. *Apost. hist.* de Jacobo, fratre Domini.

— « Que faites-vous, s'écria-t-il ? que tardez-vous hommes lâches et sans cœur ? Pourquoi ne nous emparons-nous pas de ces hommes et ne les mettons nous pas à mort ? »

Il dit ces mots, et le premier il saisit sur l'autel un tison ardent, et commença une lutte sanglante. Aussitôt, à son exemple, les autres sont pris d'une semblable fureur. Tous jettent des cris, ceux qui tuent et ceux qui sont tués ; le sang coule de toutes parts et la multitude en désordre prend la fuite. Profitant du trouble général, cet homme ennemi attaque S. Jacques, et le précipite des degrés du Temple. Le croyant tué, il ne cherche pas à exercer davantage sa fureur contre l'Apôtre. L'évêque de Jérusalem, dans sa chute, fut blessé à la jambe, et demeura estropié et boiteux (durant quelque temps).

Or, l'on sait que cet homme ennemi des Chrétiens est ce même Saul, que plus tard le Seigneur destina au ministère de l'apostolat.

Des savants, comme Alting et Westein, se demandent si Saul n'est pas ce *Samuel-Caton* ou *Le Petit*, célèbre disciple de Gamaliel, qui, d'après le *Talmud*, se distingua par son zèle contre les Chrétiens : — puis ils décident affirmativement cette question et ajoutent que ce nom de *Paul*, *Paulus*, ou *Paululus*, contracté de *Parvulus* ou *Pauculus*, n'est que la traduction du mot hébreu *Caton*, qui veut dire *petit*. Nous voyons ailleurs que S. Paul était de petite taille et qu'il portait probablement ce surnom avant sa conversion.

S'il est le Samuel-Caton dont parle le *Talmud*, les Juifs le représentent comme un homme très-distingué parmi les Docteurs du Sanhédrin ; — Suivant les Hébreux, il composa avec l'aveu de Gamaliel, une prière contre les Chrétiens, qui a été mise dans le Bréviaire de la Synagogue, et il mourut sans enfants avant la ruine du peuple Juif<sup>1</sup>.

1. Voir Sepp, *Vie de J.-C.*, t. 2, p. 316.

Cet homme extraordinaire, doué de la nature impétueuse de Benjamin, son ancêtre, élevé dès sa jeunesse dans la science des Païens et des Juifs, se croyant appelé par son talent à combattre la doctrine du Messie et à soutenir l'honneur du Mosaïsme avec toute la puissance dont il pouvait disposer, ne se contentait pas de ses menaces et de ses violences contre l'Église ; il ne respirait que le meurtre des disciples du Seigneur, et il voulait tremper de plus en plus dans leur sang ses mains déjà teintes de celui d'Étienne. Il vint demander au grand prêtre Caïphe<sup>1</sup>, aux Pontifes et à tout le Conseil des Anciens, des lettres adressées aux juifs et aux Synagogues des villes étrangères et en particulier de Damas. Il obtint aisément les pleins pouvoirs, pour arrêter tous les Chrétiens qu'il y trouverait, hommes et femmes, pour les amener à Jérusalem, afin de les y faire punir avec plus de liberté, et d'intimider par la sévérité de la peine ceux qui seraient tentés de les imiter.

Mais qu'ils sont vains les projets et les efforts des hommes ! Dieu touché par les prières S. Etienne et des autres Fidèles persécutés, voulut *manifeste* dans Saül sa patience et sa miséricorde. Il l'arrêta dans le feu même de sa passion et dans la plus grande impétuosité de sa fureur insensée, afin d'en faire un vase d'élection et de le transformer en un apôtre intrépide, qui devait avancer l'œuvre de l'Évangile, plus qu'il ne l'avait retardée, et plus que ne l'avait fait prospérer S. Etienne lui-même.

---

### CHAPITRE III

#### Conversion de Saül.

¶ 4. Lors donc que Saül, accompagné de quelques satellites, qui devaient l'aider à saisir les Chrétiens et à les traîner à Jérusalem, arrivait au terme de son voyage, et *qu'il appro-*

1. Act. ix, 1-2.

*chait de Damas*<sup>1</sup>, il vit *tout-à-coup*, à l'heure de midi, venir du ciel *une grande lumière, plus brillante que le soleil ; elle l'environna lui et ceux qui l'accompagnaient*. Ils virent tous cette lumière et *tombèrent par terre*, saisis de frayeur<sup>1</sup>. Dieu voulut d'abord abattre l'orgueil et la fière obstination dont Saul était rempli, afin qu'il reçut avec soumission et avec humilité les ordres qu'il avait à lui donner. Il le foudroya pour le sauver, dit S. Augustin<sup>2</sup>. Après qu'il eût ainsi été terrassé, *il entendit une voix qui lui disait* en langue hébraïque :

— *Saul, Saul. pourquoi me persécutez-vous ?*

S. Chrysostôme dit, que Dieu voulut que la lumière précédât la voix, afin que Saul frappé divinement par cette lumière si éclatante, se calmât un peu dans sa fureur, et fût en état d'écouter ensuite la voix avec plus de docilité. Et S. Ambroise<sup>3</sup> le comparant dans l'égarement de son esprit à un loup qui court au milieu des ténèbres de la nuit, dit qu'il fût comme aveuglé par la lumière qu'il vit tout-à-coup briller à ses yeux. Il est remarquable que Jésus-Christ ne lui dit pas : — Croyez en moi, ou quelque'autre chose de cette nature. Mais il se contente de lui reprocher la persécution qu'il lui fait ; et il lui demande en quelque façon, dit S. Chrysostôme<sup>4</sup>, ce qui pouvait le porter à persécuter sa personne dans ses membres ; voulant l'obliger par là à faire réflexion sur l'injustice et la violence de sa conduite.

¶ 5. *Il répondit :*

— *Qui êtes-vous, Seigneur ?*

*Et le Seigneur lui dit :*

— *Je suis Jésus que vous persécutez. Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon.*

1. Act. ix, 3 ; *Ibid.* xxii, 6. — 2. Aug. *Serm.* 175, c. 6. — 3. S. Ambr. *De benedict. Patriarch. c. ult.* — 4. S. Chrys *in Act. hom.* 16, p. 181 ; S. Aug. *in Ps.* 30.

γ 6. *Alors tout tremblant et tout effrayé, il dit :*

— *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* <sup>1</sup>?

Voilà donc ce loup dévorant changé tout-à-coup en un agneau. Ne connaissant point encore celui qui parlait ; mais se sentant néanmoins abattu sous la puissance de Dieu, il l'appelle *Seigneur*, et lui demande qui il est ; effrayé d'entendre qu'il persécute celui dont la lumière brille à ses yeux, dont la voix retentit à ses oreilles, lorsqu'il croit rendre un très-grand service à Dieu en persécutant les Disciples de Jésus. Mais sa frayeur fut extrême, lorsque cette voix lui dit : *Je suis Jésus de Nazareth que vous persécutez*. Selon S. Hilaire <sup>2</sup> et S. Augustin <sup>3</sup> il voyait en ce moment Jésus-Christ qui lui apparaissait en personne. Ce sentiment, adopté par Calmet, est confirmé par l'Écriture. Car Ananie dira expressément, γ. 17 : *Mon frère Saul, le Seigneur qui vous est apparu dans le chemin, m'a envoyé pour vous rendre la vue*. Quand S. Barnabé aura conduit le nouveau converti devant les Apôtres, il leur racontera *comment le Seigneur lui est apparu sur la route*, et au chap. XXII, 14, Ananie lui dira : *Dieu vous a prédestiné pour connaître sa volonté, afin que vous voyiez le JUSTE, c'est-à-dire Jésus-Christ, et que vous entendiez la parole de sa bouche*. On montre aux voyageurs de la Terre-Sainte le lieu où S. Paul fut renversé, à trois lieues de Damas, vers le midi. Et du temps de S. Augustin <sup>4</sup>, il y avait une église à l'endroit où il fut converti.

Le Christ, selon la réflexion de S. Chrysostôme, ne dit pas à Saul, qu'il était Jésus ressuscité d'entre les morts ; — qu'il était Jésus assis à la droite de Dieu le Père. Il ne lui dit pas non plus, selon la remarque de S. Grégoire, qu'il était le Verbe Éternel, né de Dieu avant tous les siècles et le principe de toutes choses. Mais il lui déclare qu'il est

1. *Act.* IX, 5-6, — 2. S. Hilar. *De Trinit.* 1. 3. — 3. S. Aug. *Serm.* 276, « et alii plures ; » Calmet, *Comm.* — 4. S. Aug. *Serm.* 278, c. 1.

ce Jésus, méprisé des Juifs, ce *Jésus de Nazareth*, qu'ils avaient fait attacher et mourir sur une croix. Car il voulait que, frappé de la vue de son propre égarement, il s'humiliât tout à coup, et qu'il fut touché de componction par le sentiment de l'ingratitude, dont lui-même et tous les Juifs étaient coupables, pour n'avoir pas reconnu la visite du Seigneur, ni compris l'accomplissement des prophéties dans la personne de cet Homme-Dieu, souffrant pour leur salut jusqu'à la mort.

*Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon.* Le sens de ces paroles se prend des bœufs attachés au joug et à la charue, et que l'on pique avec l'aiguillon. Plus ils regimbent, plus ils se blessent, parce que l'aiguillon leur entre plus avant dans la chair ! Plus Saul s'opposait au dessein de Dieu, en voulant détruire l'Église ; plus il regimbait contre la main du Tout-Puissant, et plus il se fatiguait inutilement ; le plan de Dieu ne s'en exécutait pas moins. Il se soumit enfin à la grâce et à la volonté de Dieu. Car cette seule parole : *Que voulez vous que je fasse ?* renferme comme une divine semence toutes les suites si admirables de la conversion de Saul en Paul. Et ce qu'il dit une fois alors, il l'a dit au fond de son cœur toute sa vie, puisque dans la suite il n'a plus jamais regardé que la volonté du Christ pour règle de ses actions, comme on le voit dans ses épîtres.

*Le Seigneur lui répondit :*

— *Levez vous, et entrez dans la ville; on vous dira là ce qu'il faut que vous fassiez.*

*Or, les hommes qui l'accompagnaient, demeurèrent tout étonnés; car ils entendaient une voix, mais ils ne voyaient personne.*

Jésus-Christ qui le renversa par sa présence, lui commande présentement de *se lever*, de se tenir ferme sur ses pieds. S. Luc marque ici seulement que Jésus lui dit d'entrer *dans la ville de Damas*, dont il était proche, et que *là on lui dirait ce qu'il devait faire*. Mais S. Paul, dans le récit qu'il fait lui-



même de cette apparition, supplée en ces termes ce que S. Luc avait omis :

« *Je vous ai apparu*, lui dit Jésus-Christ<sup>1</sup>, *afin de vous*  
« *établir ministre et témoin des choses que vous avez vues, et*  
« *de celles que je vous montrerai en vous apparaissant de*  
« *nouveau ; et je vous délivrerai de ce peuple et des Gentils,*  
« *vers lesquels je vous envoie maintenant, pour leur ouvrir les*  
« *yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, et*  
« *de la puissance de Satan à Dieu ; et que par la foi qu'ils*  
« *auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et*  
« *aient part à l'héritage des Saints. »*

Le Seigneur fait donc présentement connaître à Saul converti, le choix de grâce qu'il avait fait de sa personne, pour l'établir dans l'Apostolat des Gentils ; et il lui dit que c'est même pour cela qu'il lui est apparu, promettant encore de lui apparaître *de nouveau*, afin qu'il pût, comme les autres apôtres, *lui servir de témoin dans les choses qu'il avait vues*, et qu'il devait voir ensuite dans ces grandes révélations qu'il eut, lorsqu'il fut élevé jusqu'au troisième ciel. Car il fallait que les Apôtres rendissent tous témoignage à Jésus-Christ comme témoins oculaires. C'est pourquoi S. Paul dut être favorisé de ces apparitions et de ces révélations extraordinaires, où tous les secrets de l'Incarnation du Fils de Dieu et de sa Résurrection furent exposés comme à la lumière de ses yeux.

*On vous dira dans la ville ce qu'il faut que vous fassiez.* Jésus-Christ ne l'enseigne pas par lui-même, ni par le ministère d'un ange, comme il l'eut pu facilement ; il le renvoie à Ananie, tant pour honorer ses ministres et ses prêtres, que pour apprendre aux hommes, que le Seigneur qui fait toutes choses par sa propre vertu, lors même qu'il le fait par ses ministres, veut néanmoins se servir de ses ministres pour entretenir l'union, l'harmonie, la subordination et la sainte hiérarchie (qui règnent) dans son église et dans

1. Act. ix, 1-2.

tous les membres qui la composent. Il a voulu nous enseigner encore, selon S. Augustin<sup>1</sup>, qu'un chrétien serait dans une dangereuse erreur, s'il se mettait dans l'esprit, qu'il est inutile de se faire instruire de ses devoirs par les hommes et qu'il vaut mieux écouter intérieurement les inspirations de Jésus-Christ, ou de sa raison, que l'enseignement des ministres de l'Église. « Gardons-nous bien, ajoute ce Père, de ces sortes de tentations, où il se trouve un extrême orgueil et un péril évident pour nous : mais songeons plutôt, à l'exemple du grand Apôtre, qui, bien que abattu par terre et instruit divinement par une voix qui venait du Ciel, fut néanmoins renvoyé par le Seigneur même, à un homme, pour recevoir, par le canal du sacerdoce établi dans l'Église, les mystères de la doctrine de la foi, et les sacrements qui devaient l'incorporer à cette Église.

ÿ. 8. *Saul se leva donc de terre, et, ayant les yeux ouverts, il ne voyait point. Ainsi ils le conduisirent par la main, et le menèrent à Damas, ÿ 9, où il fut trois jours sans voir, sans manger et sans boire.*

Cet aveuglement corporel n'était que l'image de celui où son esprit et son cœur avaient été jusqu'alors : comme le recouvrement miraculeux de sa vue qu'il reçut aussitôt après, figura la guérison bien plus admirable de l'aveuglement si criminel de son âme.

« Voilà donc, s'écrie ici S. Chrysostôme<sup>2</sup>, faisant allusion aux oracles contenus au septième et huitième chapitres du prophète Isaïe, voilà donc cette illustre dépouille du démon enlevée à l'ennemi de Jésus-Christ : voilà l'une de ses plus puissantes armes, en qui il mettait sa confiance, que Celui qui est plus fort que Satan lui a arrachée après l'avoir surmonté. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que ceux mêmes qui sont ennemis de Jésus-Christ, lui servent en

1. S. Aug. *De doctr. Christian. prolog.* tom. 3; et *quæst. evangel.* lib. II, c. 10; Calmet et Sacy. — 2. S. Chrys., *in Act. hom.* XIX, p. 81, 82.

cette occasion de ministres, pour conduire comme en triomphe, à la vue de tout le monde, ce persécuteur de l'Église, abattu sous la divine puissance de Celui qu'il persécutait auparavant d'une manière si outrageuse. On *train* : comme lié et enchaîné divinement, celui qui était venu, afin de lier et de traîner les autres. Qui pourrait dire à quoi il pensa, et de quoi il s'occupa durant ces trois jours ! Il repassait dans son esprit, dit S. Chrysostôme, tout ce qui s'était passé tant à la mort de Jésus-Christ même, qu'à celle de S. Etienne. Il s'affligeait, il se condamnait lui-même pour tous les crimes qu'il avait commis. Il confessait en la présence de Dieu sa propre misère et son propre aveuglement, et admirait la divine miséricorde. Il priait, il conjurait le Seigneur de lui pardonner, et de le rendre digne de réparer tous les maux qu'il avait causés à son Église, en lui faisant accomplir l'œuvre à laquelle il le destinait ; *qui était de convertir les nations des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu*<sup>1</sup>. Enfin, ces trois jours que Saul passa sans manger et sans boire, non sans miracle, furent pour lui comme un abrégé de la longue pénitence qu'il fit tout le reste de sa vie ; et ils y servirent de préparation aussi bien qu'à son baptême.

ŷ. 10. *Or, il y avait à Damas un disciple, nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision :*

— *Ananie !*

*Et il répondit :*

— *Me voici, Seigneur.*

— ŷ. 11. *Levez vous, ajouta le Seigneur, et vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite ; cherchez dans la maison de Judas un nommé Saul de Tarse ; car il est en prières.*

ŷ. 12. (Et au même temps Saul voyait en vision un homme nommé Ananie, qui entra et lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue).

Le nom de Saul fit trembler Ananie ; car on savait tout ce qu'il avait fait à Jérusalem, et pourquoi il venait à Damas.

1. Act. xxvi, 16.

Ainsi, la crainte l'empêchant de songer à ce qu'il disait, et à qui il parlait, il fit difficulté d'aller chercher Saul, et *répondit* en ces termes :

— *ŷ. 13. Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs, combien cet homme a fait de maux à vos Saints dans Jérusalem.*

*ŷ. 14. Et même il est venu en cette ville avec un pouvoir des Princes des prêtres pour emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre nom.*

*ŷ. 15. Mais le Seigneur lui repartit :*

— *Allez le trouver, parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les Rois, et devant les enfants d'Israël ; ŷ. 16. car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.* La souffrance est le sceau imprimé sur tous les ouvriers apostoliques.

*ŷ. 17. Ananie, surmontant donc sa frayeur pour obéir à Dieu, alla trouver Saul, et étant entré dans la maison où il était, il lui imposa les mains, et lui dit :*

— *Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé afin que vous recouvriez la vue et que vous soyez rempli du Saint-Esprit.*

*ŷ. 18. Aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue ; et, s'étant levé, il fut baptisé.*

Ainsi par l'imposition des mains d'Ananie, Saul recouvra la vue et une entière guérison corporelle et spirituelle. Par la dénomination de *frère*, il reçut la qualité de disciple de Jésus ; ses torts sont oubliés, on ne lui fait aucun reproche, son infidélité est noyée déjà avec ses péchés dans le sang nouvellement répandu de J.-C. ; les signes de l'endurcissement qui lui avait fait auparavant rejeter la lumière de la vérité, et le voile qui empêche le Juif infidèle de voir et de reconnaître son Messie, tombent avec les écailles de ses yeux. Il voit avec joie et avec respect comme un ministre de Dieu Celui qu'il était venu enchaîner comme un criminel et comme un prévaricateur de la Loi de Dieu. Il entend Ananie qui lui révèle de nouveau et qui lui confirme miracu-

leusement tout ce que J.-C. lui a dit sur la route de Damas. Car, comme S. Paul le rapporte lui-même dans un autre endroit<sup>1</sup>, Ananie, en lui conférant le sacrement de baptême, lui dit :

— *Le Dieu de nos Pères, vous a prédestiné pour connaître sa volonté, pour voir le Juste par excellence, l'Auteur de toute justice, et pour entendre les paroles de sa bouche ; car il est le Docteur céleste, qui vous a formé tout à coup dans l'école de sa suprême sagesse. C'est qu'en effet vous devez lui servir de témoin devant tous les hommes, Juifs et Gentils, pauvres et riches, sages et ignorants, et vous rendrez à tous témoignage des choses que vous avez vues et entendues. Lavez donc vos péchés, en invoquant le nom du Seigneur.* On montre encore à Damas la fontaine, où, selon la tradition, il fut baptisé. (Fromond, *hic*).

Ananie, qui fut choisi pour ministre spécial d'une telle conversion, bien qu'il ne fut pas du nombre des douze Apôtres, mais seulement de celui des soixante-douze Disciples de Jésus, n'exigea point de Saul un long catéchuménat, parce que sa vocation était extraordinaire, et sa conversion entière et parfaite, par un effet de la plénitude du Saint-Esprit qu'il venait de recevoir et de la grâce singulière et surabondante qui l'avait déjà pleinement sanctifié. Voici quels étaient dans le moment les sentiments de Saul : il les a exprimés dans la suite en ces termes, dans sa première Epître au grand Timothée, archevêque d'Ephèse, I, 12 :

— *Je rends grâces, dit-il, à N.-S. J. C., qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidèle en m'établissant dans son ministère ; moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur et un outrageux ennemi : mais j'ai trouvé miséricorde, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant point la foi. Et la grâce de Notre-Seigneur s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi et de la charité qui est en J.-C. C'est une vérité certaine et digne d'être reçue avec une*

1. Act. xxii, 13.

*entière confiance : que J.-C. est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier. Mais j'ai reçu miséricorde, afin que je fusse le premier en qui J.-C. fit éclater son extrême patience, et que j'en devinsse comme un modèle et un exemple à ceux qui croiront en lui pour acquérir la vie éternelle.*

Comme Saul avait passé trois jours sans manger, et que ses forces étaient abattues par suite de sa crainte, de son affliction, ainsi que par la fatigue du chemin, *il mangea alors, et reprit ses forces* (v. 19).

C'est ainsi qu'arriva la célèbre conversion de l'Apôtre des Gentils, du Père spirituel de presque toute la terre. L'Eglise, pour laquelle il a travaillé autant et peut-être plus que les autres Apôtres, en a voulu honorer le moment par une fête solennelle. Depuis plusieurs siècles, elle célèbre cette fête le 25 janvier, jour auquel on faisait, dès auparavant, une commémoration particulière de ce grand homme apostolique, à l'occasion d'une translation de ses reliques. La fête de sa conversion se faisait en France, il y a plus de onze siècles, comme on le voit par un ancien missel de l'Eglise gallicane. Le Pape Innocent III ordonna de la célébrer solennellement. Elle a été quelque temps d'obligation dans la plupart des églises d'Occident ; et, comme nous l'apprenons d'un concile tenu à Oxford en 1222, sous le roi Henri III, elle était aussi autrefois en Angleterre du nombre des fêtes de précepte.

A l'époque de sa conversion, S. Paul avait environ trente-six ans. Selon S. Augustin, il quitta ses biens, et, lorsqu'il prêchait l'Evangile, il ne possédait rien. C'est pourquoi S. Chrysostôme l'appelle un homme pauvre.

On ne sait s'il était veuf ou s'il avait été engagé dans les liens du mariage. Mais il est certain que, depuis ce moment, il a fait profession, comme le dit S. Augustin, d'une continence et d'une chasteté entière et parfaite.

---

## CHAPITRE IV

Saul prêche l'Évangile à Damas, en Arabie, à Jérusalem, à Tarse, sa ville natale. — Étonnement général.

---

L'an de J.-C. 35-36-37.

---

ÿ. 19. Après avoir repris ses forces<sup>1</sup>, Saul *demeura quelques jours avec les Disciples qui étaient à Damas.* — ÿ 20. *Et il se mit aussitôt à prêcher Jésus dans les Synagogues, assurant qu'il était le fils de Dieu.*

ÿ. 21. *Tous ceux qui l'écoutaient étaient dans l'étonnement et disaient :*

— *N'est ce pas là celui qui persécutait si cruellement dans Jerusalem ceux qui invoquaient ce Nom, et qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux Princes des Prêtres ? Comment annonce-t-il donc maintenant la foi qu'il s'efforçait de détruire ?*

ÿ. 22. *Mais Saul se fortifiant de plus en plus, et confondait les Juifs qui étaient à Damas, leur démontrant par les Ecritures, que Jésus était le Messie.*

Il se retira ensuite dans l'Arabie.

On ignore combien Saul resta de jours à Damas après sa conversion. Mais il sut profiter de ce temps pour prêcher J.-C. dans les Synagogues, avec une liberté et une force extraordinaires. — Lui-même nous apprend, dans l'Épître aux Galates<sup>2</sup>, que, après avoir prêché quelque temps à Damas, il alla en Arabie, c'est-à-dire dans cette partie de l'Arabie-Déserte, qui confine avec la Syrie, et qui n'est pas bien éloignée de Damas. Cette ville était alors sous la domination d'Arétas, un des rois d'Arabie.

On ne sait pas ce que Saul fit dans l'Arabie ; et, comme S. Luc n'en parle point, on infère de son silence, qu'il n'y

1. Act. ix, 19-22. — 2. Galat. i, 17.

séjourna que peu de temps, et qu'il n'y fit pas beaucoup de fruit. S. Augustin <sup>1</sup> et S. Chrysostôme <sup>2</sup> croient qu'il y prêcha l'Évangile, et qu'il porta la foi dans les lieux où elle n'était pas encore connue. Mais d'autres veulent qu'il y soit allé pour y vivre dans la retraite et se préparer à la prédication.

De l'Arabie il revint à Damas, où il demeura trois ans, à compter depuis sa conversion, suivant le sentiment général des Interprètes <sup>3</sup>.

*Longtemps après*, c'est-à-dire trois ans après son baptême, les Juifs, affligés de voir les progrès que faisait S. Paul, et le grand nombre de Juifs et de Gentils qu'il convertissait à J.-C., résolurent de le faire mourir. En effet, dit un ancien Père (S. Asérius), Saul avait l'esprit vif et subtil, judicieux et pénétrant, une manière d'agir qui gagnait tout le monde, une autorité dans ses paroles qui obtenait croyance partout. Et, comme chacun était persuadé qu'il possédait parfaitement toute la religion des Juifs, et qu'il ne pouvait pécher par ignorance, on en concluait aisément qu'il n'agissait en tout cela que par un choix judicieux et solide, et qu'il n'avait changé de sentiment, que parce qu'il avait rencontré la vérité. Toutes les circonstances de sa conversion étaient des preuves si manifestes de la vérité de la Religion qu'il soutenait après l'avoir combattue de toutes ses forces, que les Juifs en demeuraient plus touchés que de tous les miracles ordinaires.

Il n'eut pas besoin pour annoncer l'évangile, de consulter les hommes, ni d'aller au cénacle de Jérusalem, ce premier séminaire de la chrétienté, pour se faire instruire par les Apôtres. Car, bien que Dieu ait voulu le recevoir dans l'Église par le ministère sacerdotal des hommes, néanmoins comme il avait dessein de lui confier l'apostolat si important de la Gentilité la plus civilisée, il voulut l'instruire par lui-

1. S. Aug. *in epist. ad Galat.* — 2. S. Chrys. *In epist. ad Galat.*; Calmet, *hic*. — 3. *Galat.* 1, 17.



même, afin que l'Évangile qu'il annoncerait n'eut rien de l'homme, mais fut de Dieu <sup>1</sup>.

Ainsi, d'ennemi et de persécuteur de l'Église, il en devint tout à coup l'un des premiers maîtres et des premiers Docteurs. Les autres Apôtres avaient été appelés par le Fils de Dieu, caché sous les obscurs voiles de notre humanité; Saul fut appelé et élevé au plus sublime degré de l'apostolat par J.-C., glorieux et régnant dans le ciel.

Les Juifs ne pouvant donc plus souffrir l'avantage que tirait l'Église de la conversion de l'élève le plus distingué de leur Sanhédrin, se déterminèrent, non pas à le traduire devant les juges, comme ils avaient fait pour saint Étienne, mais à le tuer, sans aucune formalité. Ils gagnèrent les officiers du roi Arétas qui, étant alors en guerre avec Hérode-le-Tétrarque, aidé des Romains, faisait tenir la ville de Damas étroitement fermée, de peur qu'il n'y entrât quelque espion, ou qu'il n'en sortit quelque transfuge. Selon de graves auteurs, le moyen que les Juifs avaient adopté pour perdre S. Paul, était de l'accuser de favoriser les Romains. Dans les conjonctures où l'on se trouvait alors, la moindre accusation sur ce point, le moindre soupçon, était suffisant pour le faire mettre à mort.

γ. 24. *Saul fut averti du dessein qu'ils avaient formé contre sa vie, et, comme ils faisaient garde jour et nuit aux portes de la ville pour le tuer, γ. 25, les disciples le prirent et le descendirent durant la nuit dans une corbeille <sup>2</sup>, par une fenêtre qui donnait sur les champs <sup>3</sup>. Selon saint Chrysostôme, les fidèles le prirent malgré lui et l'obligèrent à se sauver par la muraille <sup>4</sup>. Car ni la haine des Juifs, ni le danger de la mort ne l'effrayaient point, puisqu'au sortir de Damas, il alla droit à Jérusalem <sup>5</sup>, disposé à souffrir tout ce qu'il plairait à ses plus violents ennemis de lui faire endurer. On ne saurait l'accuser d'avoir en cette occasion manqué de confiance en Dieu <sup>6</sup>.*

1. Galat. 1, 12. — 2. Act. ix, 23-25. — 3. II. Cor. xi, 32. — 4. S. Chrys. hic. hom. 20. — 5. Galat. 1, 18; Act. ix, 26. — 6. Aug. lib. xxii, c. 36. *contrà Faust!*

C'eut été témérité, c'eut été vouloir tenter Dieu si, pouvant éviter le danger, il s'y fut volontairement exposé, en demeurant dans la ville. La sagesse chrétienne et la véritable charité, qui veulent que quelquefois l'on s'expose généreusement au danger, le défendent aussi d'autres fois. J-C., lui-même, s'est quelquefois caché, pour éviter la fureur de ses ennemis <sup>1</sup>. S. Paul nous a donné ailleurs <sup>2</sup> assez de preuves de son courage et de son intrépidité, pour ne pas le soupçonner de faiblesse dans cette circonstance.

*Étant donc venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux Disciples; mais tous le craignaient. ne croyant pas qu'il fut lui-même véritablement disciple.*

ŷ. 26. Saul était venu de Damas à Jérusalem, pour y voir S. Pierre, dont le nom lui était très-connu, et qu'il considérait avec raison comme la plus solide et la principale colonne de l'Église, et comme le Prince des Apôtres <sup>3</sup>. Les Disciples de J-C. l'évitaient, et ne voulaient point s'ouvrir à lui, dans la crainte qu'il ne cherchât à les découvrir, pour les accuser devant le Sanhédrin, comme il en avait accusé tant d'autres quelques années auparavant.

ŷ. 27. *Alors Barnabé, son ancien ami, qui avait étudié avec lui sous Gamaliel, et qui, ayant été depuis peu à Antioche où il avait appris exactement la conversion et la conduite de Saul, le prit avec lui, l'amena aux Apôtres, se fit son garant et son introducteur auprès de S. Pierre et de S. Jacques, et leur raconta comment le Seigneur lui était apparu dans le chemin, et ce qu'il lui avait dit, et comme depuis il avait parlé librement et fortement dans la ville de Damas au nom de Jésus* <sup>4</sup> S. Barnabé, en racontant ainsi ce qui était arrivé à S. Paul sur la route de Damas, fit violence à la modestie de cet Apôtre, qui n'aurait jamais pu se résoudre à faire lui-même le récit d'un événement qui lui était si glorieux.

1. S. Joan. VIII. 59 et XII. 36. — 2. Rom. VII, 36-38: Act. XX, 23; XXI, 13. — 3. Vide Hieron. et Chrysost. in cap. 1, ad Galat. — 4. Act. IX. 27.

γ. 28. *Paul demeura donc dans Jérusalem vivant avec eux et parlant avec force au nom du Seigneur*<sup>2</sup>. Il y séjourna seulement quinze jours, et il n'y apprit rien de nouveau, puisque ayant été instruit par J.-C. même, il n'avait pas besoin de recevoir des hommes aucune nouvelle lumière. Appuyé du secours de Dieu, et confiant en son nom et en sa protection, il parlait hardiment et librement aux Juifs, et annonçait l'Évangile et la Résurrection de J.-C.

γ. 29-30. *Il parlait aussi aux Gentils et il disputait avec les Grecs, et eux cherchaient un moyen de le tuer. — Ce que les frères ayant reconnu, ils le conduisirent à Césarée, et l'envoyèrent à Tarse.*

Il ne craignit pas de parler aux Païens et aux Gentils, parce qu'il avait été établi particulièrement l'Apôtre des Gentils, selon qu'il l'assure lui-même. Et *il disputait en même temps avec les Grecs*, c'est-à-dire avec les Juifs étrangers, ses anciens compagnons de foi et de synagogue qui, comme lui ne demeuraient pas dans la Judée et qui parlaient la langue grecque. Car il se croyait particulièrement obligé de détromper tous ces Juifs qui l'avaient vu longtemps dans la même erreur où ils étaient encore engagés. Mais, parce que la vérité qu'il défendait et les fortes preuves dont il l'appuyait, les accablaient, *ils cherchèrent le moyen de le tuer* : ce qui étaient, dit S. Chrysostôme<sup>3</sup>, la marque la plus éclatante du triomphe de la vérité, puisqu'on n'en venait à la violence, que parce qu'on se sentait vaincu par la vérité. Ainsi, la crainte qu'eurent les fidèles qu'on ne fit mourir S. Paul, comme on avait fait à l'égard de S. Étienne, et qu'une nouvelle persécution ne s'élevât dans l'Église, les porta à lui persuader de sortir de Jérusalem, d'où même ils le conduisirent *jusqu'à Césarée*, qui était le chemin de Cilicie, et *ils l'envoyèrent à Tarse*, dans sa propre patrie, où il rapporta plus de science et de sagesse que n'en avaient appris tous

1. *Act.* ix, 28. — 2. *Galat.* i, 18. — 3. S. Chrysost. *Hom.* xxi, p. 196 : *in Act.*

les philosophes. Il prêcha dans sa ville natale la vérité de la foi, qu'il avait le bonheur de connaître et d'enseigner. Il s'occupa au ministère évangélique, sans avoir rien à craindre, dans son pays et dans les lieux circonvoisins, jusque vers l'an 41, qu'il fut appelé à Antioche.

---

## CHAPITRE V

Saint Paul prêche à Antioche avec S. Barnabé.— Il porte avec cet Apôtre, à Jérusalem, les aumônes des premiers Chrétiens d'Antioche.

---

L'an de J.-C. 41.

---

L'an 41, S. Pierre, qui était resté avec S. Jacques et quelques hommes apostoliques dans la ville de Jérusalem, siège de l'Eglise naissante, gouvernait de là les diverses chrétiens qui s'élevaient déjà sur divers points des trois grandes parties du monde, et prenait soin de tout ce qui s'y passait. C'est ainsi qu'ayant<sup>1</sup> appris, *ŷ 21*, qu'un grand nombre de personnes avaient embrassé la foi, et s'étaient converties au Seigneur, à Antioche, capitale de la Syrie, Pierre et Jacques y envoyèrent Barnabé (*ŷ 22*), pour soutenir cette mission qui avait été si heureusement commencée par les Disciples de Chypre et de Cyrène.

*ŷ. 23-24.* Barnabé, étant arrivé sur les lieux, y trouva, en effet, un grand nombre de fidèles, qu'il augmenta encore par ses prédications et par ses œuvres miraculeuses. Voyant qu'il y avait encore une abondante moisson à recueillir dans cette vaste cité, et qu'il ne pourrait pas, sans un puissant auxiliaire, accomplir tout ce qu'on réclamait, dans cette circonstance, du ministère apostolique, *Barnabé*, qui depuis longtemps connaissait S. Paul, son ancien condisciple et

1. *Act. xi, 21* et suiv.

qui savait qu'il s'était retiré à Tarse quelque temps auparavant, § 25, se mit en route pour cette ville, afin d'y chercher Saul ; et, l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche<sup>1</sup>.

§. 26. Ils demeurèrent une année entière dans cette église, où ils instruisirent un grand nombre de personnes ; de sorte que ce fut à Antioche que les Disciples furent premièrement nommés *Chrétiens*. Selon un ancien manuscrit de Cambrige, selon S. Anathase, S. Grégoire de Nysse et plusieurs autres Pères, ce sont les Apôtres Paul et Barnabé qui donnèrent aux premiers fidèles le nom de *Chrétiens*, pour les distinguer de différentes sectes juives connues alors sous le nom de *Pharisiens*, de *Sadducéens*, d'*Esséniens*, etc. Naguère, dit S. Chrysostôme, en comptant les chrétiens d'Antioche, on parlait de trois mille ou de cinq mille personnes converties ; maintenant c'est tout un peuple, c'est toute une société. Tel fut le fruit des efforts de Saul joints à ceux de Barnabé. Aussi ce dernier, en s'associant S. Paul, n'envisageait pas seulement en lui un ami particulier, mais un des premiers Chefs de l'armée chrétienne, mais un homme incomparable, qui réunissait en lui les plus excellentes qualités des grands Pasteurs : il le considérait comme un lion invincible dans les luttes les plus difficiles, comme une lampe resplendissante, comme une bouche qui devait retentir avec force dans tout l'Univers. Son espérance fut justifiée par le résultat.

§. 27. En ce même temps, quelques Prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche. §. 28. L'un d'eux, nommé Agabus, se levant, prédit qu'il y aurait une grande famine par toute la terre, comme elle arriva ensuite sous l'Empereur Claude la quatrième année de son règne.

§. 29. Alors les Disciples, pour prévenir les maux qu'elle devait causer, résolurent d'envoyer, chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux frères qui demeuraient en Judée.

§. 30. Ce qu'ils firent en effet, et ils les envoyèrent aux Prêtres de Jérusalem par les mains de Barnabé et de Saul<sup>1</sup>.

1. Act. xi, 21 et suiv. — 2. Idem.

Cette famine, prédite par Agabus, est mentionnée dans Suétone, Dion, et dans Josèphe. S. Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens <sup>1</sup>, nous apprend que c'était une chose très-commune dans ces premiers temps de l'Eglise, que plusieurs fidèles fussent remplis du Saint-Esprit et prédissent les choses futures : *L'un a le don d'opérer des miracles*, dit-il, *un autre le don de prophétie, un autre le don du discernement des esprits; un autre le don de parler diverses langues*, etc. Ce même prophète Agabus viendra encore de Judée trouver S. Paul à Césarée, en l'an 58, et lui prédira *qu'il sera lié, livré aux Gentils, et qu'il aura beaucoup à souffrir à Jérusalem* <sup>2</sup>. On peut voir la notice historique de cet homme apostolique parmi celles des soixante-douze Disciples de Jésus.

---

## CHAPITRE VI

Saul est ordonné apôtre et évêque, avec Barnabé, dans l'église d'Antioche.  
— Sa mission. — Son ravissement merveilleux. — Ses dons surnaturels.

---

L'an de J.-C. 42.

---

S. Paul et S. Barnabé apportèrent à Jérusalem les collectes de l'Eglise d'Antioche, vers le même temps que S. Jacques-le-Mineur fut mis à mort par Hérode Agrippa, et que S. Pierre fut incarcéré dans l'une des forteresses de Jérusalem, l'an 42, vers le temps de Pâques. *Après qu'ils se furent acquittés de leur ministère<sup>3</sup>, ils retournèrent de Jérusalem à Antioche, emmenant avec eux, Jean surnommé Marc*, cousin de Barnabé, dans la maison de qui S. Pierre vint apporter les premières nouvelles de sa délivrance miraculeuse.

ŷ. 1. *Il y avait alors*, dit S. Luc <sup>4</sup>, *dans l'Eglise d'Antioche*

1. I. Cor. II, 10. — 2. Act. XXI, 10-11. — 3. Idem. XII, 25. — 4. Ibid. XIII et seq.

*des Prophètes et des Docteurs, parmi lesquels étaient Barnabé, et Simon qu'on appelait LE NOIR; Lucius de Cyrène, Manahen, frère de lait d'Hérode-le Tétrarque, et Saul.*

Ÿ. 2. Or, pendant que ces Saints rendaient leur cu'te au Seigneur, c'est-à-dire lui offraient le sacrifice eucharistique, et qu'ils jeûnaient, le Saint Esprit leur dit :

— *Séparez moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés, c'est-à-dire, pour l'apostolat, pour prêcher l'Évangile avec une pleine autorité.*

Ÿ. 3. Alors, après qu'on eut jeûné et prié, pour que Dieu donnât à son Église de bons ministres, — Siméon, Lucius et Manahen, trois grands personnages de l'Église primitive, trois éminents Prophètes et Docteurs, tous trois élevés à la dignité épiscopale, *imposèrent les mains à S. Paul et à S. Barnabé*, leur conférèrent l'ordre de l'Épiscopat, et, dans cette ordination qui fut faite, comme celle de S. Timothée, par une révélation<sup>1</sup> expresse du Saint-Esprit; ils leur obtinrent les grâces nécessaires pour remplir dignement et efficacement les fonctions de leur ministère apostolique. Cette ordination a constamment été dans l'Église le modèle de toutes celles qui se sont faites dans la suite. On s'y dispose par le jeûne et par la prière, tant de la part des ministres que de la part de ceux qui reçoivent l'Ordination; et cette cérémonie, si sacrée et si importante, se fait pendant le temps du saint Sacrifice.

Après que les trois Évêques eurent ordonné Paul et Barnabé, *ils les envoyèrent*, et leur donnèrent mission, pour aller prêcher l'Évangile aux Gentils.

Selon plusieurs écrivains ecclésiastiques, et notamment Baronius, ce fut en ce même temps que S. Paul fut ravi au troisième Ciel<sup>2</sup>, et qu'il y entendit ces mystères, qu'il n'est pas permis à l'homme de révéler. Il dit lui-même qu'il ne sait s'il fut ravi en son corps, ou sans son corps, c'est-à-dire s'il a été absolument séparé de son corps, comme par une

1. Thimoth. iv, 15. — 2. II, Cor. xii, 2, 3, 4.

mort passagère ; ou s'il a été seulement élevé au-dessus des sens par une extase et un ravissement, qui suspendit momentanément son attention à tout ce qui se passait autour de lui. C'est donc au troisième Ciel, qu'il apprit ces grandes vérités, dont il avait une si profonde connaissance, qu'il nous communique dans ses Épîtres. Il dit qu'il connut par révélation, particulièrement le mystère de la vocation des Gentils<sup>1</sup>. Il vit les secrets du Ciel, disent les Pères<sup>2</sup>, et la splendeur de notre céleste Patrie. Il contempla les Chœurs des Anges, et il entendit les Cantiques par lesquels ils célèbrent la gloire du Créateur. Selon S. Augustin, il fut élevé jusqu'à la vie et à la félicité des Esprits bienheureux, il fut témoin de la vie, dont nous espérons vivre un jour dans l'Éternité. Il vit la gloire de Dieu sans voile et sans énigme ; il vit Dieu même face à face, autant qu'une créature en est capable.

Ce ravissement de S. Paul a été connu des Païens eux-mêmes. Lucien<sup>3</sup>, dans son Dialogue *Philopatris* qu'il composa dans les temps apostoliques, fait parler un chrétien, nommé Triéphon, et lui fait dire, *qu'il avait été renouvelé dans l'eau par ce célèbre Galiléen, qui avait été élevé dans les airs jusqu'au troisième Ciel, où il avait appris de choses admirables.*

Deux sortes d'hérétiques primitifs, les *Caïnites* et les *Gnostiques*, parlent aussi de ce ravissement de S. Paul, dans deux livres, où ils enseignaient leurs erreurs doctrinales, et qu'ils avaient intitulés, les uns : *L'élévation de S. Paul (Anabaticon)* ; les autres : *L'Apocalypse de S. Paul*. S. Epiphane<sup>4</sup>, S. Augustin<sup>5</sup>, Sozomène<sup>6</sup>, font mention de ces ouvrages hétérodoxes, qui sont un double monument irrécusable de l'authenticité des Épîtres du grand Apôtre et de

1. *Ephes.* III, 3. — 2. S. Grég. *in Job.* lib. x, c. 8 ; Théodorët, *in II, Cor.* Calmet, Tillemont. *Corn. à Lap.*, etc. — 3. Lucianus, *in Dialog. Philopatris*, p. 1122. — 4. S. Epiph. *Hær.* xxxviii, c. 2. — 5. S. Aug. *In Joann.* Hom. lxxxxviii, p.199-200. — 6. Sozomen., lib. vii, c. 19.



la notoriété de ses faits miraculeux dans les premiers temps du Christianisme.

En recevant la dignité de l'Apostolat, S. Paul reçut en même temps toutes les grâces intérieures et extérieures que Dieu avait jointes à ce haut ministère en faveur de ses autres Apôtres et Disciples. Il les avait déjà reçues antérieurement ; il était déjà Prophète et Docteur avant son ordination. Mais, dans cette circonstance solennelle, où il fut désigné spécialement par l'Esprit-Saint pour l'évangélisation des nations les plus civilisées du globe, il reçut d'autres grâces, toutes spéciales, pour l'accomplissement d'une si grande mission. Ainsi, il posséda l'esprit de prophétie, et ses Épîtres nous en fournissent des preuves en divers endroits. Ainsi, le don de l'opération des signes et des miracles brilla avec éclat dans le cours de son Apostolat. Il posséda aussi dans un degré éminent le don des langues, le don du discernement des esprits, le don des guérisons corporelles et spirituelles, le don du gouvernement particulier et général des églises, qu'il avait fondées seul ou avec ses collègues.

---

## CHAPITRE VII

### De la tentation de saint Paul.

S. Paul ne mentionne spécialement qu'une de ses révélations ; mais il fut favorisé de plusieurs autres, et de si admirables, qu'elles l'exposaient au danger de l'orgueil <sup>1</sup>. Il semblerait incroyable, qu'un si grand Saint, que ni les Empires, ni les Puissances Infernales, ni aucune Créature céleste ou terrestre, ni la vie, ni la mort, n'étaient capables de séparer de J.-C., se trouvât en péril de tomber dans le

1. S. Chrys.. *in II, Cor. hom.* xxvi, p. 733.

péché de la superbe vanité. Mais lui-même nous a déclaré cela de lui-même. C'est, dit S. Augustin <sup>1</sup>, lorsqu'on est très-avancé dans la vertu, et lorsqu'on a triomphé de tous les autres vices, que l'on a le plus sujet de craindre celui de l'orgueil. Il peut naître des dons et des talents mêmes que Dieu nous a donnés à faire fructifier. Ce qui nous montre d'une manière sensible, combien grand est le danger des grâces et des vertus éminentes, c'est le remède terrible que Dieu employa pour en préserver son grand serviteur Paul. Il permit qu'il fut tourmenté par l'aiguillon de la chair, et comme par les soufflets de Satan.

*De peur* <sup>2</sup>, dit-il lui-même avec une profonde humilité, *que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'enflure et de l'orgueil, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange et le ministre de Satan, pour me donner des soufflets et m'humilier.*

Ainsi, d'après S. Augustin, S. Jérôme, le vénérable Bède, S. Thomas et le commun des docteurs <sup>3</sup>, Dieu a humilié S. Paul par des tentations honteuses et par la concupiscence de la chair, de peur qu'il ne s'élevât. Voilà pourquoi il se plaignait de *cette loi du péché qu'il ressentait dans ses membres*; c'est la raison pour laquelle il châtiât son corps par de longues veilles et par des jeûnes rigoureux, de peur qu'en prêchant aux autres il ne tombât lui-même dans le danger et ne perdit la couronne. S. Grégoire-le-Grand exprime son étonnement, en voyant le grand Apôtre porter à la fois en lui-même le Ciel et l'Enfer; le Ciel par la sublimité de ses lumières et de ses vertus; et l'Enfer par les ténèbres que lui causaient les tentations de la chair. C'est cette infirmité terrestre qui portait le saint Apôtre à s'écrier :

— *Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort !*

1. S. Aug., in *Ps.* LVIII, hom. 2. — 2. *II, Cor.* XII, 7. — 3. S. Aug. in *Ps.* cxxx; et *Ps.* LVIII; S. Hieron. *ad Eustoch.*; S. Greg. mag. *Moral.* lib. xxxiii, c. 11; S. Greg. Nyss. *Orat.* xx. — 4. *I, Cor.* ix, 27, et *II, Cor.* XII, 7.

*J'ai prié trois fois le Seigneur, disait-il, afin qu'cet Ange de Satan se retirât de moi, ainsi que sa tentation. Mais il m'a répondu : « Ma grâce vous suffit <sup>1</sup>. »*

Dieu se contenta de lui promettre qu'il le soutiendrait par sa grâce, et lui fit comprendre qu'il perfectionnerait sa vertu par son infirmité même, parce que son infirmité le maintiendrait dans l'humilité. S. Augustin <sup>2</sup> admire la sagesse de Dieu qui, en n'exauçant pas S. Paul, l'exauça davantage, et qui, en médecin souverainement prudent, tira le contre-poison du poison même.

---

## CHAPITRE VIII

### Des principales vertus que pratiquait saint Paul.

S. PAUL, se voyant exposé à un si grand péril, pratiquait, pour ne point succomber, les veilles, les jeûnes, les mortifications <sup>3</sup>, la prière. Sa conscience ne lui reprochait rien ; mais il ne se croyait pas pour cela justifié devant le Seigneur. Il opérait son salut avec crainte, il redoutait la réprobation, s'il n'eut fait valoir les dons extraordinaires que J.-C. lui avait confiés. Voilà pourquoi, malgré ses immenses travaux et ses actions merveilleuses, il croyait encore n'avoir rien fait. Oubliant donc alors ce qui était derrière lui, il se portait toujours en avant pour entreprendre ce qui restait à faire <sup>4</sup>, afin de pouvoir fournir utilement la carrière. Semblable à un athlète qui n'envisage que le but où il doit arriver, de crainte qu'en considérant l'espace déjà parcouru, il ne perde l'avantage qu'il a sur ses adversaires, et ne soit privé du prix destiné au vainqueur. Il se regardait comme un serviteur inutile, et bien éloigné d'accomplir tout ce qu'il devait à

1. II, Cor. XII, 7-9. — 2. August. *ad Bonifac.* lib. III, c. 7. p. 468. — 3. I, Cor. IX, 27 ; II, Cor. XII. — 4. Philipp. III, 43.

Dieu ; il se plaisait dans les humiliations, dans sa faiblesse et dans son néant, afin que Dieu, en qui il mettait son unique force, fut glorifié en toutes choses. De cette disposition naissait l'ardeur avec laquelle il excitait sa langue, son âme, ses puissances et toutes les créatures, à louer le saint nom de Dieu, et à rendre de continuelles actions de grâces à sa bonté et à sa miséricorde. Supérieur à la crainte des difficultés et des dangers, la vue des tourments et de la mort n'était point capable d'arrêter l'activité de son zèle. Il se réjouissait de souffrir, dès qu'il s'agissait de faire connaître et aimer J.-C. Il se croyait redevable à l'univers entier, aux Grecs et aux Barbares, aux Sages et aux Insensés, aux Savants et aux Ignorants, aux Juifs et aux Gentils. De tels sentiments annoncent qu'il était crucifié au monde et mort à lui-même. Toujours il étudiait J.-C. pour se pénétrer parfaitement de son esprit. Il pouvait dire avec confiance qu'il portait sur son corps les marques des plaies sacrées du Sauveur ; qu'il était attaché avec lui à la croix, et qu'il ne se glorifiait que dans la croix du Christ ; qu'il ne vivait plus de sa vie propre, mais que c'était J.-C. qui vivait en lui. Cet homme divin, armé du pouvoir miraculeux, qui commandait à la nature, qui lisait dans l'avenir, et qui était élevé au-dessus de toutes les choses terrestres, foulait aux pieds les puissances de l'Enfer et l'univers ligués contre lui. Aussi devint-il l'instrument dont Dieu se servit pour abattre l'orgueil du monde par l'humilité de la croix, et pour soumettre toutes les nations à l'empire de l'Évangile.

Quoiqu'il eut le droit et le pouvoir de vivre de l'Évangile, comme les autres Apôtres, il n'usait pas néanmoins de cette faculté, il aimait mieux travailler nuit et jour, de peur de scandaliser les fidèles encore faibles ; il gagnait de quoi subsister en faisant des tentes qui servaient aux soldats et aux mariniers. S'il recevait cependant quelquefois ce qui lui était offert par la charité des fidèles, c'était par amour pour eux et non pour lui-même. Les différentes épreuves par

lesquelles il avait passé, faisaient qu'il était disposé à tout, et toujours content de l'état où il se trouvait. Il savait également vivre dans l'indigence comme dans l'abondance, dans la faim et la soif, comme dans le bon traitement.

Il ne parlait jamais avantageusement de lui-même, que lorsqu'il y était forcé par la nécessité de défendre la dignité de son Apostolat, d'où dépendait le fruit de son ministère. Dans toutes les autres circonstances, il ne se servait du langage que pour sa confusion personnelle. Il s'appelle *un blasphémateur, un persécuteur, un avorton, la balayure du monde, le dernier des Apôtres*. indigne même de *porter le nom d'Apôtre*.

Cependant il observait en tout les règles de la bienséance, et il se maintenait toujours dans les limites d'une sage modération ; il n'avait dans son extérieur rien d'extraordinaire et de singulier, ou qui sentit plus l'affectation et la vanité que le mépris réel des richesses ; car on sait qu'à cette époque certains philosophes cherchaient à s'attirer l'admiration des hommes par des actes publics de désintéressement, qui leur devenaient entièrement inutiles, parce qu'ils avaient pour motif, non une raison surnaturelle, mais la vaine gloire du monde.

Dès lors, et pendant tout le cours de sa vie apostolique, S. Paul travailla à sa propre sanctification, en travaillant à celle des hommes et à l'avancement du règne de Dieu.



---

## LIVRE SECOND

---

### ÉVANGÉLISATION DE L'ASIE.

---

#### CHAPITRE I

Prédication de S. Paul dans l'île de Chypre. — Châtiment du magicien et faux prophète Elymas.

— Conversion du préconsul Sergius-Paulus.

---

L'an de J.-C. 42.

---

APRÈS<sup>1</sup> que S. Paul et S. Barnabé eurent reçu l'imposition des mains et la mission du Saint-Esprit, ils partirent aussitôt d'Antioche, où il y avait un assez grand nombre d'ouvriers évangéliques, capables d'instruire et de soutenir les fidèles, et ils allèrent à Séleucie, ville située sur la Méditerranée, avec un port, vis-à-vis l'île de Chypre, et éloignée d'Antioche d'environ dix lieues. Là, ils s'embarquèrent pour passer dans l'île de Chypre, d'où S. Barnabé était originaire.

Lorsqu'ils furent parvenus de Séleucie à Salamine, capitale de l'île de Chypre, ils parcoururent tout le pays, de l'orient au couchant, et arrivèrent jusqu'à Paphos, qui était, après Salamine, la plus célèbre ville de l'île. Ils prêchaient la parole de Dieu dans les Synagogues des Juifs. Ils commençaient ordinairement par les Juifs, lorsqu'il s'en rencontrait dans les lieux de leur mission, de peur de les rendre plus opiniâtres, s'ils eussent paru témoigner les négliger. Mais ils ne manquaient pas d'instruire aussi les Païens, lorsqu'ils le pouvaient, et surtout lorsque les Juifs rejetaient la parole du salut.

1. Act. xiii, 4.

*Ils avaient avec eux, pour leur servir d'auxiliaire et de ministre, JEAN-MARC, neveu de S. Barnabé, qu'ils avaient amené de Jérusalem. Il les servait dans leurs besoins temporels, afin qu'ils pussent vaquer avec plus de loisir et de liberté à la prédication évangélique. Il s'occupait d'instruire en particulier différentes personnes, et de suppléer à mille choses auxquelles Paul et Barnabé, trop affairés d'ailleurs, n'auraient pu donner leurs soins.*

L'île de Chypre avait alors pour gouverneur le Proconsul Sergius-Paulus <sup>1</sup>. Lorsque cette ville appartenait à l'Empereur et était administrée en son nom, c'étaient, comme le témoigne Strabon, des propréteurs qui la gouvernaient. Mais Dieu nous apprend que Auguste la rendit depuis au peuple ; de sorte qu'on commença à y envoyer des Proconsuls <sup>2</sup>. On trouve Eprius-Marcellus qualifié Proconsul de Chypre sous Vespasien. On voit dans la suite les gouverneurs de l'île de Chypse prendre le titre de *Consulaires* <sup>3</sup>.

γ. 6-7. *Lors donc que les trois Apôtres eurent parcouru l'île dans toute sa longueur, ils arrivèrent à Paphos, ville située à l'extrémité occidentale de la province insulaire et à l'opposite de Salamine, qui était à l'Orient, ils trouvèrent un Juif magicien et faux prophète, nommé Bar Jésus, qui était avec le Proconsul Sergius-Paulus, homme sage et prudent. Ce Proconsul, ayant envoyé chercher Paul et Barnabé, désirait entendre la parole de Dieu <sup>4</sup>.*

γ. 8. *Mais Elymas, c'est-à-dire le magicien (car c'est ce que signifie ce nom d'Elymas), leur résistait, s'efforçant d'empêcher le Proconsul d'embrasser la foi.*

γ. 9. *Alors Saul, qui s'appelle aussi Paul, étant rempli du Saint-Esprit, et regardant fixement cet homme, lui dit :*

γ. 10-11. *O homme, plein de toute sorte de tromperie et de malice, enfant du Diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur ? —*

1. Fromond, *in Act.* p. 621 ; Dio. lib. LIII, p. 504 et 51 : Spanh. lib. vi, p. 563 ; Tillemont, t. p. 573, 3<sup>e</sup>ém. — 2. V. Auguste, § 2. — 3. *Ibid.* — 4. *Act.* XIII, 5 et suiv.

*Voilà la main du Seigneur qui est sur vous. Vous allez devenir aveugle, et vous ne verrez point le Soleil jusqu'à un temps.*

*Aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui ; ses yeux s'obscurcirent ; et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main.*

ÿ. 12. *Le Proconsul, voyant ce miracle, embrassa la foi, et il admirait la doctrine du Seigneur, et la puissance dont étaient revêtus ceux qui l'annonçaient.*

S. Paul traita donc durement un homme dur et insolent, et à des paroles sévères il joignit un châtement plus sévère encore. Il lui ôta l'usage de la vue dont il abusait, et il le réduisit à chercher quelqu'un pour se conduire. Mais c'était pour le guérir par le même remède, dont il avait lui-même éprouvé la force. Car<sup>1</sup> Origène et S. Chrysostôme témoignent, que le magicien Elymas recouvra ensuite la vue en embrassant la foi. C'est pour cela que l'Apôtre lui dit : *Vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain temps.* Par cette punition, Dieu amollit le cœur de Bar-Jésu, lui communiqua l'esprit de pénitence et lui rendit les yeux de l'âme avec ceux du corps, afin qu'il vit le soleil matériel et le soleil de justice.

Il est certain que Sergius-Paulus, qui était Proconsul de Chypre au nom de l'Empereur Claude, se convertit à J.-C. et reçut le Baptême. Il avait exprimé hautement le désir d'entendre la parole divine de la bouche de Paul et de Barnabé, parce que leur nom était devenu célèbre dans toute l'île par leurs prédications et par leurs miracles. Sa notice historique porte qu'il devint plus tard l'un des ministres de l'Évangile dans les Gaules, et qu'il fut le premier évêque de Narbonne. Les raisons qui avaient fait élever des doutes sur ce fait historique dans le siècle dernier, sont détruites aujourd'hui, et l'on montre que l'on doit s'en tenir sur ce point à l'ancienne tradition.

1. Orig. *in Exod. ex edli.* Huet, p. 22-23 ; S. Chrysost., *in Acta hom.* 2-3<sup>1</sup> S. Isidor., *Crot., Calmet, et alii.*



Quoique dans la maison de Dieu, dit S. Augustin<sup>1</sup>, les riches ne soient nullement préférés aux pauvres, et que les nobles ne soient point au-dessus de ceux qui ne le sont pas ; quoique, aux temps de l'Eglise naissante, Dieu ait même choisi les faibles pour confondre les forts ; néanmoins le grand Apôtre, après avoir soumis à la foi chrétienne l'un des grands du siècle, commença à porter le nom de *Paul*, pour reconnaître la grâce d'une si grande victoire, que le Seigneur lui avait fait remporter sur l'empire du Démon. Car il est indubitable que nous remportons un plus grand trophée sur Satan, lorsque nous soumettons celui qu'il possède avec plus d'empire, et par qui il possède un plus grand nombre de personnes. Or, il possède plus étroitement les personnages illustres au moyen de l'orgueil que leur inspire leur noblesse ; et il en possède par eux un plus grand nombre, par un effet de l'influence qu'exerce sur les autres hommes l'exemple des personnes de qualité. De plus, ceux qui sont connus de plusieurs, ouvrent par leur bon exemple le chemin du salut à plusieurs : et, l'autorité de leur personne donnant à leurs actions un poids considérable, il se trouve beaucoup d'hommes qui les veulent imiter. C'est pourquoi, ceux qui ont été convertis avant eux, se réjouissent extraordinairement de leur conversion, parce qu'ils prévoient qu'elle sera suivie de celle de beaucoup d'autres. »

---

## CHAPITRE II

Prédication de S. Paul dans la capitale de la Pisidie. — Endurcissement des Juifs. — Conversion des Gentils.

---

L'an de J.-C. 43.

---

γ. 13. *Paul et ceux qui étaient avec lui, s'embarquèrent*

1. S. Aug., *Conf.* lib. viii, c. 4, p. 148.

*ensuite à Paphos, et vinrent à Perge, en Pamphylie; mais Jean-Marc les ayant quittés, s'en retourna à Jérusalem*<sup>1</sup>.

*ÿ. 14. Pour eux, étant partis de Perge sans s'y arrêter, ils vinrent à Antioche de Pisidie. Et étant entrés dans la Synagogue le jour du Sabbat, ils s'assirent.*

S. Chrysostôme admire ici le zèle des saints Apôtres pour procurer l'accroissement de la foi. Ils ne se laissent point, dit ce Père, éblouir par les honneurs, ni arrêter par l'estime que le Gouverneur du pays leur témoignait. Ils cherchaient la gloire de Dieu et non la gloire des hommes. Et voyant la foi assez établie dans l'île de Chypre, sans s'y arrêter plus longtemps et sans être retenus par les liens de l'amitié d'un Proconsul, converti si heureusement à J.-C., ils se hâtent d'aller travailler ailleurs à l'œuvre à laquelle Dieu les avait appelés. On ne peut douter que Jean-Marc n'ait fait une faute, lorsque, effrayé des fatigues et des dangers, qui sont inséparables des longs voyages et de la prédication de l'Évangile, et voyant qu'il avait affaire à des Juifs indociles et à des Gentils zélés pour l'idolâtrie, il se sépara de Paul et de Barnabé et s'en retourna chez sa mère, à Jérusalem. Cette inconstance et cette délicatesse déplurent à S. Paul, et il ne voulut plus une autre fois que Jean-Marc vint avec lui. Il parut bien néanmoins par la manière dont nous verrons que S. Barnabé en usera à son égard, que sa faute était un effet de l'infirmité humaine. La notice de sa vie montre qu'il se dépouilla plus tard de cette faiblesse et qu'il s'affermirait dans un travail qui tendait uniquement à procurer la gloire de Dieu et le salut des nations.

Les Apôtres ne s'arrêtèrent ni à Perge, ni aux autres villes, où ils ne firent que passer, parce qu'ils avaient hâte d'arriver à *Antioche de Pisidie*, qui était la capitale du pays, dans l'Asie-Mineure, et où ils devaient exercer tout particulièrement les fonctions d'Apôtres. *Étant donc entrés un jour de Sabbat dans la Synagogue des Juifs*, qui y étaient éta-

1. Act. XIII, 13.

blis comme dans toutes les villes et qui y vivaient parmi les Gentils, ils s'assirent avec tous les autres Juifs, pour entendre *la lecture de Moïse et des Prophètes*, qui en ces jours de Sabbat s'y faisait publiquement.

γ. 15. *Après la lecture de la Loi et des Prophètes*, comme on les expliquait au peuple, *les Chefs de la Synagogue* voyant parmi eux des étrangers savants dans la Loi, leur firent civilité, *et leur envoyèrent dire :*

— *Mes frères, si vous avez quelque exhortation à adresser au peuple, vous pouvez parler.*

S. Barnabé pouvait pour bien des raisons prétendre au droit de porter la parole. Mais comme il n'avait en vue que le bien commun, il céda ce droit à S. Paul, reconnaissant, sans envie, l'éminence de la grâce qui était dans cet Apôtre.

γ. 16. S. Paul se leva donc pour parler. Il voulut d'abord gagner l'esprit de ses auditeurs, en louant *la bonté que Dieu avait toujours fait paraître pour leur nation — lorsqu'il les avait tirés de l'Égypte, qu'il les avait mis en possession du pays de Chanaan, qu'il leur avait donné ensuite des Juges, et enfin des rois, Saül, David, et les autres.* Arrivé à David, il les fit ressouvenir de la promesse que Dieu avait faite à ce Prince, de *faire naître de sa race le Sauveur d'Israël*, et il leur déclara que *cette promesse avait été accomplie dans la personne de Jésus*; ce qu'il prouva par le témoignage de Jean-Baptiste. Il montra que la mort de J.-C. avait été prédite par les Prophètes, et il en rejeta le crime sur les Juifs de Jérusalem, pour laisser aux autres la liberté de ne prendre part qu'aux bénédictions et aux grâces qui découlent de son immolation. Il prouva ensuite que J.-C. était ressuscité pour vivre éternellement. Il les exhorta donc à recevoir ce Sauveur promis depuis si longtemps, à n'espérer que de lui seul le pardon de leurs péchés et la justice qu'ils n'avaient pu trouver dans la Loi. Voici le discours de S. Paul, tel

qu'il est rapporté par S. Luc <sup>1</sup>. Ayant fait signe de la main qu'on lui donnât audience, il leur dit :

ÿ. 17. « — *O Israëlités et vous, Gentils, qui craignez Dieu,*  
« *écoutez* : Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos pères  
« par une faveur singulière pour en former un peuple qui  
« lui fut particulièrement consacré, et il a élevé et multiplié  
« ce peuple, pendant qu'ils demeureraient en Egypte, d'où il  
« les tira par la force de son bras, qu'il fit éclater par une  
« multitude de prodiges. ÿ. 18. Et pendant l'espace de qua-  
« rante ans, il souffrit avec une patience admirable leurs  
« mœurs déréglées, dans le désert où il les avait fait entrer.  
« ÿ. 19. Puis ayant détruit sept nations dans la terre de  
« Chanaan, il la leur partagea au sort, environ quatre cent  
« cinquante ans après la naissance d'Isaac. ÿ. 20. Il leur  
« donna ensuite des Juges qui les gouvernèrent jusqu'au  
« prophète Samuel. ÿ. 21. Alors ils demandèrent un Roi,  
« et Dieu leur donna Saül, fils de Cis, de la tribu de  
« Benjamin. Et ainsi se passèrent quarante ans. ÿ. 22. Puis  
« l'ayant ôté du monde, il leur donna David pour roi, auquel  
« il rendit ce témoignage : *J'ai trouvé dans David, fils de*  
« *Jessé, un homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes*  
« *volontés.* ÿ. 23. C'a été de sa race que Dieu, selon sa pro-  
« messe, a suscité Jésus pour être le Sauveur d'Israël.  
« ÿ. 24. Jean, avant qu'il parut, ayant prêché à tout le peu-  
« ple d'Israël le baptême de la pénitence, comme un moyen  
« nécessaire pour se préparer à le recevoir. ÿ. 25. Et lors-  
« que Jean achevait sa course (et qu'il remplissait les devoirs  
« de son ministère, voyant qu'on le prenait lui-même pour  
« Celui dont il n'était que le précurseur), il disait : Qui  
« croyez-vous que je suis? Je ne suis point Celui que vous  
« pensez; mais il en vient un autre après moi, dont je ne  
« suis pas digne de délier les souliers. (C'est lui qui efface  
« les péchés du monde et qui a les paroles de la vie éter-  
« nelle).

1. Act. XIII, 16 et seq.

« **ÿ. 26.** Or, c'est à vous, mes frères, qui êtes les Enfants de la race d'Abraham, et à ceux d'entre vous qui craignent Dieu, que cette parole de salut a été envoyée. **ÿ. 27.** Car les habitants de Jérusalem et leurs Princes s'en sont rendus indignes, puisque ne l'ayant point connu pour ce qu'il était, et n'ayant point entendu les paroles des Prophètes qui se lisent chaque jour de Sabbat dans leurs Synagogues, ils les ont accomplies, en le condamnant. **ÿ. 28.** Et quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate qu'il le fit mourir ; ce qui fut exécuté. **ÿ. 29.** Et, lorsque tout ce qui avait été écrit de lui fut accompli, on le descendit de la Croix, où il avait été attaché, et on le mit dans le tombeau. **ÿ. 30.** Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour, et il a été vu durant plusieurs jours par ceux qui étaient venus avec lui de Galilée à Jérusalem (**ÿ. 31**) ; qui lui rendent encore témoignage devant le peuple, *qu'il est le Christ que Dieu avait promis, et qu'il a ressuscité d'entre les morts.*

« **ÿ. 32.** Ainsi, en annonçant sa venue, nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos pères, **ÿ. 33,** Dieu en ayant fait voir l'effet à nous qui sommes ses enfants, en ressuscitant Jésus, et l'engendrant ainsi de nouveau, selon qu'il est écrit au second Psaume : *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* **ÿ. 34.** Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts, pour ne plus mourir, et pour ne plus retourner dans la corruption du tombeau, il dit : *J'accomplirai fidèlement les promesses que j'ai faites à David* (de lui donner un fils dont le règne soit éternel). **ÿ. 35.** Et il dit encore dans un autre endroit : Vous ne permettrez pas que votre Saint par excellence éprouve la corruption du tombeau (ce qui ne peut s'entendre de David). **ÿ. 36.** Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi du sommeil de la mort, et il a été mis dans le

« tombeau avec ses pères, et il y a éprouvé la corruption  
« comme les autres. ŷ. 37. Mais Celui que Dieu a ressuscité  
« d'entre les morts, n'a point éprouvé la corruption du  
« tombeau (et celui-là, c'est J.-C. qui est véritablement le  
« Saint de Dieu, puisqu'il est son propre Fils, et qu'il est  
« aussi le principe et l'auteur de la sainteté de tous les  
« hommes).

« ŷ. 38. Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que  
« vous recevez la rémission des péchés, qui vous est an-  
« noncée ; ŷ. 39, et que quiconque croit en lui, est justifié  
« par lui de toutes choses dont vous n'avez pu être justifiés  
« par la Loi de Moïse. ŷ. 40. Prenez donc garde de rejeter  
« ce divin Sauveur, et qu'en le rejetant, il ne vous arrive ce  
« qui est prédit par les Prophètes, en ces termes :

« ŷ. 41. *Voyez, vous qui méprisez ma parole ; soyez dans  
« l'étonnement et dans la désolation de la cécité spirituelle :  
« car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne  
« croirez pas, lors même qu'on vous l'annoncera.*

« Mon peuple sera aveugle. J'abandonnerai le Lieu-Saint  
« que je vous avais confié ; je cesserai de vous regarder  
« comme mon peuple, et je transporterai mon autel et mon  
« royaume chez les Gentils. »

Les paroles de l'Apôtre ne sont ici que l'écho de celles de J.-C. et l'événement ne les justifiera que trop, lorsque les Romains viendront attaquer Jérusalem et le Temple. — Dans son discours, éminemment théologique, S. Paul avait soulevé et touché succinctement les plus importantes questions, les questions messianiques, sans éclaircir toutes les difficultés qu'elles présentaient, afin qu'on souhaitât de l'entendre de nouveau. Ce fut précisément ce qui arriva.

ŷ. 42. *Comme ils sortaient de la Synagogue Asiatique, on pria S. Paul de vouloir parler encore sur ce sujet au Sabbat suivant*<sup>1</sup>.

ŷ. 43. *Et quand l'Assemblée fut séparée, beaucoup de Juifs*

1. Act. xii, 42-43.

*et de Prosélytes craignant Dieu, suivirent les Apôtres Paul et Barnabé. et embrassèrent la foi. Les Apôtres ne leur conférèrent pas néanmoins aussitôt le baptême, mais ils prirent du temps pour les affermir dans le christianisme et les exhortèrent à persévérer dans la grâce de Dieu qu'ils venaient de recevoir et dans la foi des vérités qu'ils venaient d'entendre*<sup>1</sup>,

γ. 44. *Le samedi ou Sabbat suivant, presque toute la ville de la capitale de Pisidie s'assembla pour entendre la parole de Dieu. Ce qui montre que les Païens eux-mêmes, malgré les règles des Juifs, entrèrent par force dans la Synagogue.*

γ. 45. *Mais ce concours de peuple remplit les Juifs d'envie et de colère, et ils s'opposaient avec des paroles de contradiction et de blasphème, à ce que Paul disait.*

γ. 46. *Alors Paul et Barnabé*<sup>2</sup>, voyant leur résistance et leur opiniâtreté affectées, *leur dirent hardiment :*

« — Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu.

« Car c'est ainsi que le Seigneur l'avait ordonné : *Allez*, disait-il à ses Disciples<sup>3</sup>, *premièrement aux brebis qui sont égarées de la maison d'Israël. Et ailleurs*<sup>4</sup> : *Je ne suis envoyé qu'aux brebis égarées de la maison d'Israël. Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens, etc.* Enfin, après sa Résurrection, il leur commanda d'aller prêcher l'Évangile *parmi toutes les nations ; mais en commençant par Jérusalem*<sup>5</sup>, et par les Juifs. Il était convenable, que les Enfants des promesses, et les descendants des Patriarches, les frères de J.-C. selon la chair, la postérité d'Abraham et de David fut la première à qui l'Évangile du salut fut porté ; *mais, ajoute S. Paul, puisque vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, puisque par votre refus et par votre incrédulité vous vous retranchez du Royaume du Christ et que vous attirez sur vos têtes la condamnation prononcée*

1. S. Chrysost. *Hom.* xxx, p. 270. — 2. *Act.* xii, 46 et suiv. — 3. *Matth.* x, 6. — 4. *Matth.* xv, 24-25. — 5. *Luc.* xxiv, 4 ; *Act.* i, 8.

par le Seigneur et par son Christ contre ceux qui ferment les yeux à ses lumières, et leur cœur à ses instructions, nous allons prêcher aux Gentils ; car c'est ainsi que le Seigneur nous l'a ordonné<sup>1</sup> : *Allez, enseignez toutes les Nations, et les baptisez au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Et encore<sup>2</sup> : Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toute créature. Enfin<sup>3</sup> : Il fallait que le Christ souffrit, et qu'il ressuscitât, et que l'on prêchât la pénitence en son nom parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem.*

S. Paul évite de leur citer les propres paroles de J.-C. qui commande dans l'Evangile d'aller porter la parole divine aux Gentils ; les Juifs rebelles auraient contredit son témoignage ; mais il cite Isaïe<sup>4</sup> qui, parlant du Messie, dit expressément qu'il sera la lumière du Seigneur parmi les Gentils, et qu'il sera leur Sauveur et leur Libérateur jusqu'aux extrémités du monde. *Car, dit S. Paul, le Seigneur nous l'a ainsi commandé, conformément à ce qui est prédit :*

JE VOUS AI ÉTABLI POUR ÊTRE LA LUMIÈRE DES GENTILS ;  
AFIN QUE VOUS SOYEZ LEUR SALUT JUSQU'AUX EXTRÉMITÉS  
DE LA TERRE.

ŷ. 48. *Les Gentils entendant ceci<sup>5</sup>, et ayant lieu d'espérer de pouvoir entrer dans l'Eglise, sans être astreints à l'observation de la Loi Mosaïque, se réjouirent ; et ils glorifiaient la parole du Seigneur : et tous ceux qui avaient été prédestinés à la vie éternelle, embrassèrent la foi.*

ŷ. 49. *Ainsi la parole du Seigneur se répandit dans tout le pays.*

ŷ. 50. *Mais les Juifs joignirent bientôt une persécution effective à celle des paroles et des injures. Ils animèrent des femmes dévotes, des personnes de qualité, et les principaux de la ville, et ils excitèrent un soulèvement contre Paul et Barnabé, et les chassèrent de leur pays.*

1. Matth. xxviii, 19. — 2. Marc, vii, 15. — 3. Luc, xxiv. — 4. Isaïe, xlix, 6.  
— 5. Act. xiii, 48-52.



γ. 51. *Alors Paul et Barnabé, ayant secoué contre eux la poussière de leurs pieds, ils partirent pour Icône.*

γ. 52. *Cependant les Disciples étaient remplis de joie et du Saint-Esprit.* Le traitement fait à leurs maîtres n'affaiblit ni leur foi, ni leur courage, parce que ces violences de la part des Juifs, n'indiquaient que leur jalousie et leur défaite.

---

### CHAPITRE III

Sainte Tècle. — Miracles de S. Paul et de Barnabé. — Ils sont chassés d'Icône.  
— Lystres les prend pour des Dieux. —  
On les lapide ensuite. — Ils visitent les Églises qu'ils ont fondées en Asie.  
— Ils reviennent à la métropole de Syrie.

---

L'an de J.-C. 43-45.

---

Les deux Apôtres, après avoir été chassés d'Antioche de Pisidie, vinrent à Icône (Iconium), ville de la Lycaonie, située à l'est d'Antioche de Pisidie, et distante de cinquante lieues de cette ville. Il y avait aussi un grand nombre de Juifs dans Icône, l'une des plus importantes et des premières cités de la Province.

γ. 1. *Or, il arriva, dit S. Luc<sup>1</sup>, que, étant à Icône, les deux Apôtres Paul et Barnabé entrèrent dans la Synagogue des Juifs : Et qu'ils y parlèrent de telle sorte, qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs, c'est-à-dire de Païens, embrassa la foi.*

On croit<sup>2</sup> que ce fut dans ce premier voyage que S. Paul fit à Icône, qu'il y convertit sainte THÈCLE, si célèbre dans l'Église, et qui est honorée comme la première des Martyres<sup>3</sup>. On assure qu'elle était de noble condition, et très-

1. Act. xiv, 1 et suiv. — 2. Calmet, Tillemont; voir la *Notice de sainte Tècle*, et les preuves de ce fait éclatant. — 3. Isidor. Pelus. lib. i, *Epist.* 409; Evagr., *Hist.* lib. iii, c. 8, *ita et Græci, Recentiores.*

instruite de tout ce qui convenait à une personne de son rang<sup>1</sup>. Elle était déjà fiancée, lorsque S. Paul vint à Icône, et alluma dans son cœur l'amour de la virginité<sup>2</sup>. Elle eut à souffrir et de la part de sa famille, et de la part de son fiancé, une infinité d'assauts, auxquels elle résista généreusement. On assure qu'elle fut condamnée aux bêtes, à l'instigation de celui qui voulait l'épouser<sup>3</sup>. Mais les lions, au lieu de la dévorer, se prosternèrent devant la Vierge du Christ, et demeuraient couchés à ses pieds, S. Grégoire de Naziance dit<sup>4</sup>, qu'elle acheta au prix de tous ses bijoux et de tous ses ornements d'or, la liberté de voir et d'entendre S. Paul, qui était alors incarcéré. Elle était païenne, lorsqu'elle se convertit au Christianisme.

ÿ. 2. *Or, à la vue d'un si grand nombre de conversions, ceux des Juifs qui demeurèrent dans l'incrédulité, excitèrent et irritèrent l'esprit des Gentils contre les frères.* Mais le Seigneur rendit bientôt la paix, et S. Paul et S. Barnabé purent prêcher longtemps et librement dans la ville d'Icône.

ÿ. 3. *Ils demeurèrent donc longtemps en cette ville, se conduisant avec grande liberté pour l'établissement du règne et de la gloire du Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce qu'ils annonçaient, en leur faisant opérer des prodiges et des miracles, qui en démontraient la vérité.* S. Luc ne rapporte aucun de ces miracles en particulier ; mais on juge aisément que, sans cela, S. Paul n'aurait pu ni déterminer tant de conversions, ni se soutenir si longtemps contre tant d'ennemis. Les fidèles, tant ceux qui s'étaient convertis du milieu des Juifs, que ceux qui avaient abandonné le paganisme, soutenaient la vérité et la divinité de ces prodiges ; les Juifs endurcis et les Païens de leur parti cherchaient à les attribuer à la magie.

1. Method. *Conviv. Virg.*, p. 94. — 2. Aug. *Adv. Faust.* lib. xxx, c. 4 ; Ambr., *de Virginibus*, lib. II. — 3. S. Ambr., *de Virginibus*, lib. II. — 4. Greg. de Nazianz., *Carmin.* IV, p. 59. ; S. Chrys. *Hom.* xxv, in *Act.* p. 249.

γ. 4. *Ainsi toute la ville d'Iconium fut partagée ; les uns étant pour les Juifs infidèles, et les autres pour les Apôtres.*

γ. 5. *Mais comme les Gentils et les Juifs infidèles s'étaient soulevés avec leurs principaux Chefs, c'est-à-dire avec les Magistrats païens et avec les Chefs de la Synagogue des Juifs, et qu'ils allaient se jeter sur S. Paul et S. Barnabé, pour les outrager et les lapider, les Apôtres jugèrent que ce serait tenter Dieu, de vouloir demeurer plus longtemps dans cette ville, exposés à ces insultes. Ils se retirèrent donc dans les lieux d'alentour, conformément à ce précepte de J.-C. : *Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre*<sup>1</sup>. S. Paul parle en général des mauvais traitements qu'il eut à souffrir à Icône, dans l'Épître à Timothée<sup>2</sup>.*

γ. 6. *Lorsque les Apôtres virent qu'on en voulait ainsi à leur vie, ils se réfugièrent à Lystres et à Derbé, villes de Lycaonie, et dans les pays circonvoisins d'Icône, où ils prêchaient l'Évangile. Quelques exemplaires grecs ajoutent à la fin de ce verset, que tout le peuple fut ému à la prédication de S. Paul ; et que Paul et Barnabé demeurèrent quelque temps à Lystres.*

γ. 7. *Or, il y avait à Lystres un homme perclus de ses jambes, qui était boîteux dès le ventre de sa mère, qui n'avait jamais marché, et qui était par conséquent incurable.*

γ. 8. *Cet homme vint écouter S. Paul, attiré par le bruit des miracles qu'il faisait, et conduit aussi par l'espoir d'obtenir sa guérison. L'Apôtre l'aperçut, le discerna de la foule par une lumière intérieure, et arrêtant les regards sur lui, il vit qu'il avait la foi et la confiance qu'il serait guéri.*

γ. 9. *Il lui dit donc à haute voix :*

— *Je vous le dis au nom du Seigneur J.-C. : levez-vous, tenez-vous droit sur vos pieds.*

*Aussitôt il se leva, et commença à marcher.*

γ. 10. *Le peuple ayant vu ce que Paul avait fait à l'égard*

1. Matth., x, 23. — 2. II, Timoth., III, 2.

*de cet homme, ils élevèrent leur voix, et dirent en langue Lycaonienne :*

*— Ce sont des Dieux qui sont descendus vers nous sous la forme d'hommes !*

Les Païens croyaient avoir là-dessus une expérience confirmée par plusieurs événements. Ils s'imaginaient que souvent les Dieux étaient apparus aux hommes, et avaient parcouru les villes et les provinces, soit pour punir, soit pour récompenser ou pour secourir les hommes.

« Et Deus humanâ lustrò sub imagine terras. »

(Ovid., *Métamorph.*, I.)

ŷ. 11. C'est pourquoi, *dans cette circonstance, ils appelaient Barnabé Jupiter*, (apparemment) parce que cet Apôtre était un homme bien fait, d'une taille avantageuse et d'un port majestueux ; *et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole* ; et parce que c'était un homme éloquent, ou, selon le langage païen, *un Mercure incarné, un nouveau Mercure*.

ŷ. 12. *Et même le Sacrificateur du Temple de Jupiter qui était près de la ville, amena des taureaux, et apporta des couronnes devant la porte de leur maison, voulant, aussi bien que le peuple, leur sacrifier*.

Dans les sacrifices païens, on couronnait les victimes, on couronnait les Dieux, on couronnait aussi quelquefois les prêtres. Ovide<sup>1</sup> raconte que Jupiter s'étant un jour rendu visible dans la Lycaonie, se vengea d'une manière terrible du roi du pays, qui l'avait outragé. Les peuples de Lycaonie, où se trouvait la ville de Lystres, conservaient la mémoire de cet ancien événement, et craignaient peut-être qu'il ne leur arrivât quelque semblable malheur, s'ils négligeaient des Dieux qui daignaient leur apparaître.

ŷ. 13. *Mais les Apôtres Barnabé et Paul, ayant entendu cela, déchirèrent leurs vêtements, pour marquer l'horreur du culte*

1. Ovid., *Métamorph.*, lib. 1.

impie et sacrilège qu'on voulait leur rendre, et, s'avançant au milieu de la foule, ils crièrent :

ÿ. 14. « — Mes amis, que voulez-vous faire ? Nous ne sommes que des hommes mortels comme vous, qui vous annonçons de quitter ces vaines idoles, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre et la mer, et tout ce qu'ils contiennent, ÿ. 15, lequel, dans les siècles passés, a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies égarées et corrompues, les ayant abandonnées, à cause de leur endurcissement dans le crime, au culte sacrilège des idoles, ÿ. 16, sans néanmoins qu'il ait cessé de rendre témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, et les saisons favorables pour les fruits de la terre, en nous donnant la nourriture avec abondance, et remplissant nos cœurs de joie ; ce qui rend inexcusables ceux qui ne l'ont pas reconnu dans les effets de sa puissance et de sa bonté. »

ÿ. 17. Mais quoiqu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifât.

ÿ. 18. Or, dans le temps même que Paul et Barnabé étaient occupés à instruire les peuples de Lystres et à les empêcher de leur rendre les honneurs divins, survinrent quelques Juifs d'Antioche de Pisidie et d'Icone, du nombre de ceux qui avaient chassé les deux Apôtres de ces deux villes ; ils avaient appris que Paul et Barnabé étaient à Lystres, qu'ils continuaient à y prêcher, et qu'ils y obtenaient de grands succès. Ils se mirent aussitôt à soutenir, qu'ils étaient non-seulement des hommes, mais des criminels et des impies, qui donnaient le nom de Jéhovah et de Messie à un homme qu'on avait crucifié sous Ponce-Pilate en Judée ; que c'étaient des séducteurs, qui trompaient les peuples par leurs prestiges et par leurs faux miracles. — Ils gagnèrent le peuple, dit S. Luc, de manière que, la vénération et l'estime du peuple de Lystres se changeant tout d'un coup en fureur, ils commencèrent à leur lancer des pierres, surtout à Paul, qu'ils

regardaient comme le plus puissant en paroles et en miracles. *Ayant donc lapidé Paul, et le croyant mort, ils le traînèrent hors de la ville, pour le jeter à la voirie.* L'Apôtre parle de cette lapidation dans la seconde Épître aux Corinthiens <sup>1</sup> : *Semel lapidatus sum.*

v. 19. *Mais les Disciples* de Lystres, c'est-à-dire les Israélites et les Païens qu'il avait convertis, *s'assemblèrent autour de lui*, pour lui rendre les derniers devoirs. S. Barnabé s'était dérobé à la violence du peuple. Alors Paul, renversé de plusieurs coups de pierres, et laissé pour mort, *se leva tout d'un coup plein de vie et de force, selon la plupart des interprètes, et rentra avec eux dans la ville, et surgens intravit., et le lendemain il s'en alla avec Barnabé à Derbé*, ville de la même province de Lycaonie, mais plus au midi d'Icône ; et, quoiqu'il n'y put guère attendre que les mêmes mauvais traitements qu'il avait déjà essayés à Icône et à Lystres, puisque c'était au voisinage de ces villes, il continua d'y prêcher l'Évangile.

S. Astérius, S. Grégoire <sup>2</sup>, et les autres Pères, font remarquer que les pierres dont se servirent les Juifs pour lapider Paul, servirent à la justice de Dieu pour le punir de la lapidation de S. Étienne, qui avait été faite par les Juifs de Jérusalem d'après son commandement. Il expia la faute qu'il avait commise alors, en souffrant le même supplice. Après s'être relevé, il poursuivit le cours de ses prédications, sans se souvenir des pierres dont on l'avait accablé, comme si le danger même de la mort l'eut animé davantage et l'eut excité à s'y exposer. On pouvait le tuer ; mais on ne pouvait le vaincre. Voilà une âme vraiment chrétienne et apostolique, qui compte pour rien sa vie, pourvu que le ministère qui lui a été confié, soit rempli : *Nec facio animam meam pretiosiore[m] quam me, dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu* <sup>3</sup>.

1. II, Cor. xi, 25. — 2. Aster. *Horat.* xii, p, 297 ; Greg. *in Job.* lib. xxxi, c. 15 ; Chrysost. *Hom.* xxxi. — 3. *Act.* xx, 24.

γ. 20. *Lorsque Paul et Barnabé eurent annoncé l'Évangile dans cette ville de Derbé, et qu'ils eurent instruit beaucoup de Disciples qu'ils avaient acquis à la foi, ils repassèrent à Lystres, à Icône, et à Antioche de Pisidie, γ. 21, fortifiant le courage des Disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur remontrant que c'est par beaucoup de peines et d'afflictions que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu.*

Ce n'est point assez d'avoir répandu la semence de la parole évangélique; il faut l'arroser, il faut la cultiver, il faut la garantir contre le froid et la tempête, et les bêtes féroces. Les nouveaux convertis de ces villes d'Asie, exposés qu'ils étaient au milieu des Juifs et des Païens, qui les persécutaient et les affligeaient en toute manière, avaient besoin de secours et de consolation. L'Apôtre ne leur promet en ce monde ni douceurs, ni plaisirs, ni prospérités; mais il les affermit dans la foi, en leur montrant que c'est par beaucoup de peines et d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu : vérité qui est inculquée dans toutes les Ecritures et que S. Paul a soin de remettre souvent devant les yeux de ses Disciples<sup>1</sup>. C'est la voie que J.-C. lui-même a suivie<sup>2</sup> : *Nonne oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?* S. Barnabé, dans son Épître catholique, cite ces paroles comme ayant été prononcées par J.-C. : *Ceux qui veulent jouir de ma vision et entrer dans ma gloire, doivent me posséder par les afflictions et par les tourments.* Ceux qui ne sont pas encore bien affermis dans la foi se rebutent aisément, s'ils ne sont bien persuadés de cette vérité fondamentale du Christianisme.

γ. 22. Les deux Apôtres ordonnèrent des Prêtres dans chaque église avec des prières et des jeûnes, comme il s'était pratiqué à l'ordination de S. Paul et de S. Barnabé<sup>3</sup>. C'était principalement pour ordonner des évêques et des prêtres dans chacune des églises qu'ils avaient fondées, qu'ils revin-

1. Rom. VIII, 17 ; II, Timoth., II, 11-12 ; III, 12, etc. — 2. Luc, XXIV, 26. — 3. Act. XIII, 3.

rent parmi tant de périls dans les villes de Lystres, d'Antioche et d'Icone ; car comme ils se sentaient appelés ailleurs par l'inspiration du Saint-Esprit, et qu'ils ne pouvaient veiller par eux-mêmes au gouvernement de ces églises toutes nouvelles, ils jugèrent qu'il fallait leur donner des Chefs, des Evêques et des Prêtres, pour les soutenir et les conduire au milieu de tant de dangers et d'ennemis qui les environnaient. — Les Apôtres prièrent et jeûnèrent avec les fidèles avant cette importante ordination, afin que ceux qui devaient faire le choix des ministres, fussent éclairés des lumières de l'Esprit de Dieu pour élire les plus capables et les plus dignes, et afin que ceux qui seraient élus fussent remplis des qualités pastorales nécessaires pour administrer ces primitives paroisses. Après en avoir ordonné plusieurs avec ces cérémonies que l'Eglise a observées dans la suite des âges, *ils les recommandèrent au Seigneur auquel ils avaient cru*. Ce qui marque que le choix fut fait parmi les plus dignes d'entre les Néophytes.

γ. 23. *Ils traversèrent ensuite la Pisidie, et vinrent en Pamphilie.* γ. 24. *Là, ils annoncèrent la parole de Dieu à Perge, la première ville de l'Asie-Mineure où ils avaient prêché<sup>1</sup> auparavant.*

De là, *ils descendirent à Attalie*, autre ville de la Pamphylie, située près de la Méditerranée.

γ. 25. Etant dans cette dernière ville, ils résolurent d'aller dans l'Eglise de la Grande Antioche, où ils avaient été ordonnés depuis deux ans, afin d'y rendre compte de l'état de leurs missions et du succès de leurs travaux apostoliques. *D'Attalie ils firent donc voile à Antioche de Syrie, d'où on les avait envoyés, en les abandonnant à la grâce de Dieu, pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie.*

γ. 26. *Lorsqu'ils y furent arrivés, ils rassemblèrent l'Eglise, et ils racontèrent combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux, les merveilles et les conversions qu'il avait opérées*

1. Act. XIII, 13.



par leur moyen ; la protection dont il les avait honorés ; les secours miraculeux qu'il leur avait accordés au milieu de tant de périls. Ils dirent *comment Dieu avait ouvert aux Gentils la porte de la foi*, leur avait donné l'intelligence pour comprendre et croire les vérités du salut et ouvert le cœur, pour les aimer et les pratiquer.

v. 27. *Et ils demeurèrent là assez longtemps avec les Disciples.*

---

#### CHAPITRE IV

Évangélisation de l'Illyrie et de plusieurs autres régions du monde, par l'apôtre S. Paul. — Travaux immenses du Docteur des nations.

---

L'an de J.-C. 45.

---

L'Écriture nous dit que, après leur retour d'Asie, S. Paul et S. Barnabé firent un long séjour à Antioche de Syrie<sup>1</sup>, avec les chrétiens de cette grande cité. S. Luc ne nous apprend rien de ce qui se passa depuis la quarante-cinquième année de J.-C. jusqu'à la cinquante-unième, où se tint le Concile de Jérusalem, c'est-à-dire dans l'espace de cinq années pleines.

Selon les auteurs ecclésiastiques, ce fut durant cet intervalle que S. Paul porta l'Évangile dans toute la Judée, dans les provinces voisines d'Antioche ; et depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie où il nous apprend lui-même qu'il a prêché.

*Je n'oserais, dit-il<sup>2</sup>, vous parler de ce que J.-C. a fait par moi, pour amener les Gentils à l'obéissance de la foi, par la parole et par les œuvres, par la vertu des miracles et des prodiges, et par la puissance du Saint-Esprit ; de sorte que j'ai*

1. Act. xiv, 27. — 2. Rom. xv, 19.

*porté l'Évangile de J.-C. dans cette grande étendue de pays qui est depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie.*

Il est certain que S. Luc a omis plusieurs circonstances de sa vie et de ses voyages. — S. Chrysostôme <sup>1</sup> et Théodoret <sup>2</sup> mettent encore outre l'Illyrie, la Cappadoce, le Pont, et la Thrace, la Scythie entre les provinces où il a porté la lumière de la foi. S. Chrysostôme <sup>3</sup> comprend même encore dans les voyages de S. Paul les Arabes ou Sarrasins, les Perses, les Mèdes, les Arméniens, les Indiens, les Parthes et les autres Barbares. Ainsi, selon la comparaison de S. Grégoire <sup>4</sup>, l'Apôtre S. Paul était une nuée divine qui, poussée par le vent de la charité, parcourait toute la terre pour y répandre la pluie féconde de la parole de vie.

Outre ce qui a été dit, S. Paul <sup>5</sup>, écrivant aux Corinthiens, fait gloire d'avoir souffert plus de travaux que personne, d'avoir reçu plus de coups, d'avoir enduré plus de prisons. Il se vit souvent exposé à la mort, tantôt sur les fleuves, tantôt sur la mer, tantôt de la part des voleurs, et tantôt de la part des Juifs ou des faux chrétiens. Il courut des périls dans les villes et dans les déserts. Il supporta des fatigues et des veilles fréquentes, la faim et la soif, des jeûnes réitérés, le froid et la nudité. Il dit entr'autres choses qu'il reçut cinq fois des Juifs trente-neuf coups de fouet, et que deux fois il a été battu de verges par les Romains ; qu'il a fait trois fois naufrage et qu'il a même passé un jour et une nuit au fond de la mer. Son vaisseau ayant été brisé par la tempête, il erra sur les flots, porté par quelque planche, par quelque débris. Il avait souffert tout cela avant que d'écrire sa seconde Lettre aux Corinthiens, c'est-à-dire avant l'an 58 de J.-C.

Ce qui relève le mérite de tant de souffrances, c'est que, loin d'être insensible aux afflictions, l'Apôtre en sentait, au

1. Chrysost. *in Rom. hom.* xxix, p. 312. — 2. Theodoret. *in Rom.* p. 112. Voir Tillemont, tom. I, p. 232. — 3. Chrysost. *in Rom. hom.* xxix, p. 272, et *Hom.* xlv. — 4. Greg. *in Job.*, lib. xxvii, c. 6. — 5. *Ii, Cor.* xi, 23 et seq.

contraire, très-vivement l'amertume. Les maux dont il s'est trouvé accablé lui ont fait dire, que la vie était pour lui pleine d'ennui et qu'il avait souhaité de mourir : *Supra modum gravati sumus, supra virtutem, ita ut tæderet nos etiam vivere* <sup>1</sup>. Il était donc homme, et homme faible comme les autres. Mais ce qui fait mieux voir la grandeur de son amour pour Dieu, et de ce courage que la grâce lui avait donné, c'est son abnégation absolue, c'est son dévouement intrépide, puisque jamais la crainte du danger ne l'empêcha d'entreprendre tout ce que son devoir demandait de lui, et que sa constance le fit toujours sortir victorieux des plus rudes travaux et des plus violentes persécutions.

---

## CHAPITRE V

Concile de Jérusalem. — Les prescriptions Mosaïques sont déclarées abolies.  
— S. Paul défend la liberté évangélique.

---

L'an de J.-C. 51.

---

ŷ. 1. *Or* <sup>2</sup>, dans le temps que Paul et Barnabé étaient encore à Antioche de Syrie, *quelques-uns qui étaient venus de Judée enseignaient aux frères la doctrine suivante :*

— *Si vous n'êtes circoncis, suivant la pratique de la Loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.*

Les Apôtres n'ont point eu de plus grand obstacle à surmonter dans la prédication de l'Évangile pour l'établissement de la Religion chrétienne, que l'obstination des Juifs même convertis à la foi. Ils étaient si attachés aux observances des cérémonies légales, qu'ils ne pouvaient se résoudre à les quitter ; il se trouvait même parmi eux des prédicateurs zélés qui leur persuadaient que l'Évangile ne

1. *II, Cor.* 1, 8. — 2. *Act.* xv, 1 et seq.

les sauverait point, à moins qu'ils ne se soumissent à la circoncision et aux autres observations mosaïques. S. Paul, dans son *Épître aux Galates*, s'élève contre ces faux Apôtres, parmi lesquels, selon S. Epiphane <sup>1</sup>, était Cérinthe, qui fut depuis un fameux hérésiarque et qui se fit le chef de ce nouveau parti formé au sein de l'Eglise si florissante d'Antioche.

ÿ. 2. *Sur cela il s'éleva un grand trouble parmi les fidèles ; Paul et Barnabé disputèrent longtemps et fortement contre ces faux docteurs. Pour terminer cette difficulté, il fut résolu que Paul et Barnabé et quelques-uns d'entre les autres, c'est-à-dire du parti opposé, iraient à Jérusalem vers les Apôtres et les Anciens pour leur faire décider cette question.*

S. Paul, dans l'*Épître aux Galates* <sup>2</sup>, nous apprend une particularité qu'on ne lit point dans les Actes ; c'est qu'il sut par révélation qu'il devait faire ce voyage, et qu'il le fit, accompagné de Barnabé et de Tite, quatorze ans après le premier voyage qu'il y avait fait en suite de sa conversion. Il ne voulut pas circoncire Tite, qu'il menait avec lui, tant il avait confiance dans la bonté de la cause qu'il défendait.

Au premier Concile, qui se tint dans l'Eglise et qui était présidé par S. Pierre, il y avait, outre le Prince des Apôtres, l'Evêque de Jérusalem, S. Jacques-le-Mineur, frère du Christ, l'Évangéliste S. Jean, S. Paul et S. Barnabé, et, selon S. Chrysostôme <sup>3</sup>, quelques autres d'entre les Apôtres et les soixante-douze Disciples. Il s'y trouva aussi des Prêtres ou des Anciens, et plusieurs frères de l'Eglise de Jérusalem, qui n'avaient aucun droit de suffrage au Concile, mais qui y assistaient simplement comme auditeurs.

ÿ. 3. *En faisant le voyage d'Antioche à Jérusalem, Paul et Barnabé avaient été accompagnés à leur départ de beaucoup de fidèles originaires de la capitale de Syrie, et en traversant*

1. Epiph. *hær.* xxviii, et Philastrius, c. xxxvi, p. 10. — 2. *Galat.* ii, 2-4. — 3. S. Chrysost. *in Acta hom.* xxxiii, p. 295.

la Phénicie et la Samarie, ils avaient raconté la conversion des Gentils : ce qui avait donné beaucoup de joie à tous les frères ;

γ. 4. Or, étant arrivés à Jérusalem, après avoir été reçus par l'Eglise du lieu, par les Apôtres et par les Prêtres, ils leur racontèrent pareillement combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux ; avec quelle bonté et quelle distinction il les avait traités ; quelle gloire il leur avait procurée, quelles éclatantes merveilles, quelles nombreuses conversions il avait opérées par leur ministère. Mais en même temps ils rapportaient tout ce succès à Dieu, comme on le voit : *Le Seigneur*, disaient-ils, *a fait de grandes choses avec nous, ou dans nous. J'ai travaillé plus qu'aucun autre*, dit S. Paul ; *ou plutôt ce n'est pas moi, mais c'est la grâce de Dieu avec moi*<sup>1</sup>... *Car ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose, qui fait quelque chose ; c'est Dieu seul qui donne l'accroissement*<sup>2</sup>.

γ. 5. Mais aussitôt quelques uns de la secte des Pharisiens et du parti de Cérinthe<sup>3</sup>, qui avaient embrassé la foi, et qui étaient des chrétiens d'Antioche et de Jérusalem, soutinrent, qu'il fallait circoncire les Gentils qui venaient de se convertir à J.-C., et leur ordonner de garder les prescriptions de la Loi Mosaique.

γ. 6. Les Apôtres et les Anciens Disciples de J.-C. s'assemblèrent donc pour examiner et résoudre cette affaire si importante.

γ. 7-11. Ils conférèrent beaucoup ensemble, et examinèrent mûrement les preuves de l'un et de l'autre sentiment, et les conséquences de la liberté qu'on pourrait accorder de ne plus suivre les cérémonies mosaïques, — ou de l'obligation qu'on pourrait imposer aux Gentils de recevoir la Circoncision : ce qui enfermait la nécessité<sup>4</sup> de pratiquer tout le reste de la Loi Ancienne. On entendit le récit et les preuves de Paul et de Barnabé, d'une part, et les raisons de Cérinthe et de ses partisans, de l'autre.

1. I. Cor. xv, 10. — 2. I, Cor. ii, 7. — 3. S. Epiphân. *Aær.* xxvii. — 4. Galat. v. 3. *Testificor omni homini circumcidenti se quoniam debitor est universæ Legis faciendæ.*

*Alors Pierre*, en qualité de Chef de l'Assemblée, se leva et ouvrit son sentiment, qui fut adopté par tous les membres du Concile. Son Discours concluait par cette définition : *Que toutes les Cérémonies Mosaïques étaient par l'Évangile entièrement abolies pour tous, pour les Juifs comme pour les Gentils*. Cette décision dogmatique était d'ailleurs fondée sur les oracles prophétiques et sur de grands faits miraculeux que Dieu avait opérés par S. Pierre et par S. Paul au sein de la Gentilité. S. Paul, qui était le grand promoteur de ce sentiment à Antioche et à Jérusalem, remporta alors une victoire signalée contre les Cérinthiens et contre les Phari-siens convertis à la foi ; et lui, qui auparavant avait été le plus ardent défenseur de la servitude judaïque, se montrait, après sa conversion, le plus intrépide défenseur de la liberté évangélique.

γ. 12. Après le Discours de S. Pierre, *toute la multitude assemblée demeura dans le silence*, parce que la question était irrévocablement décidée. *Alors S. Paul et S. Barnabé racontèrent combien de miracles et de prodiges Dieu avait faits par eux au milieu des nations* ; et cela, non dans la vue de se louer, mais pour justifier leur conduite et surtout pour faire voir de plus en plus que Dieu, en donnant le Saint-Esprit et ses faveurs miraculeuses à une foule d'incirconcis, il avait exonéré les Gentils du devoir légal de la Circoncision.

γ. 13-21. *Après qu'ils se furent tus, Jacques, évêque de Jérusalem. prit la parole* et parla dans le même sens. Ses raisons furent généralement goûtées comme celles de S. Pierre et des autres membres du Concile.

γ. 22. *Alors il fut résolu par les Apôtres et par les Prêtres, avec toute l'Église, de choisir quelques-uns d'entre eux pour envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. Ils choisirent donc Jude surnommé Barsabas, et Silas, qui étaient les principaux d'entre les frères ; et ils écrivirent par eux la Lettre suivante :*

---

*Épître Synodale du Concile de Jérusalem, adressée à l'Église  
d'Antioche.*

---

ÿ. 23. « Les Apôtres, les Prêtres et les Frères, à nos  
« Frères d'entre les Gentils, qui sont à Antioche, en Syrie,  
« et en Cilicie, salut. »

ÿ. 24. « Comme nous avons su que quelques uns qui étaient  
« avec nous, vous ont troublés par leurs discours et ont ren-  
« versé vos consciences, en voulant vous obliger à être cir-  
« concis, et à garder la Loi de Moïse, sans toutefois que  
« nous leur en eussions donné aucun ordre, ÿ. 25, après nous  
« être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à pro-  
« pos de vous envoyer des personnes choisies, avec nos chers  
« frères Barnabé et Paul, ÿ. 26, qui sont des hommes qui ont  
« exposé leur vie pour le nom de N.-S. J.-C.

ÿ. 27. « Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous  
« feront entendre de vive voix les mêmes choses, que nous  
« vous écrivons dans cette Lettre, lesquelles doivent vous  
« faire beaucoup de plaisir.

ÿ. 28. « Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à Nous, de  
« ne vous point imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont  
« nécessaires ; les unes à cause des circonstances présentes,  
« comme de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles,  
« du sang et des chairs étouffées ; ÿ. 29, et les autres, par  
« leur nature, comme de vous éloigner de la fornication dont  
« vous ferez bien de vous garder, parce que c'est un grand  
« péché. Adieu. »

ÿ. 30-31. Ayant donc été envoyés de la sorte, ils vinrent à  
Antioche, où ils rassemblèrent les fidèles, et leur rendirent cette  
Lettre, qu'ils lurent avec beaucoup de consolation et de joie.

S. Paul, dans l'Épître aux Galates<sup>1</sup>, parle de tous ces  
faits, qui eurent lieu la quinzième année après sa conver-  
sion ; et il ajoute une circonstance particulière qui n'est pas

1, Galat. II, 1-10.

dans les *Actes des Apôtres*. C'est que, avant son départ de Jérusalem, S. Paul exposa aux Apôtres et aux fidèles la doctrine qu'il avait jusque là prêchée parmi les nations ; il conféra avec les principaux Chefs de l'Eglise sur quelques points importants et difficiles, que le commun des fidèles n'était pas à même de juger. Les Apôtres ne trouvèrent rien ni à corriger, ni à ajouter à son enseignement ; ils virent avec joie la grâce que Dieu lui avait donnée ; ils reconnurent qu'il avait été établi l'Apôtre spécial des nations, *et ils lui donnèrent les mains*, en signe d'une parfaite union. Ils lui recommandèrent le soin des pauvres de la Judée, et S. Paul s'acquitta avec zèle de cette commission, comme il nous l'apprend dans ses Lettres <sup>1</sup>.

---

## CHAPITRE VI

S. Paul et S. Barnabé se séparent à Antioche. — Silas accompagne le premier, et Jean Marc le second.

---

L'an de J.-C. 51.

---

γ. 35. *Paul et Barnabé, de retour à Antioche, avec Jude et Silas, y demeurèrent quelque temps ; ils enseignaient dans cette ville, et y annonçaient avec plusieurs autres Docteurs, la parole de Dieu* <sup>2</sup>.

Ce fut pendant cet intervalle, que S. Pierre étant venu de Jérusalem à Antioche pour y visiter les fidèles de cette chrétienté, il vécut d'abord et mangea avec les Gentils ou Païens convertis, vivant comme eux, sans s'arrêter à la distinction des viandes pures et des viandes impures <sup>3</sup>. Mais, quelques jours après, quelques Juifs de Jérusalem étant venus à

1. *I. Cor.* xvi, 1-2 et seq. — 2. *Act.* xv, 35 et seq. — 3. *Galat.* ii, 11-14 et seq.



Antioche, il commença à se séparer des Gentils, et à ne plus manger avec eux, donnant par là lieu de croire que l'observation de la Loi Ancienne était nécessaire, et détruisant en quelque sorte ce qu'il avait défini au Concile de Jérusalem. — L'exemple de S. Pierre fut suivi par les Juifs convertis, et Barnabé même s'y laissait entraîner avec les autres. Mais S. Paul, craignant les suites de cet exemple, en reprit S. Pierre<sup>1</sup>, lui résista en face, et lui dit devant tout le monde, qu'il avait tort de vouloir obliger par son exemple les Gentils à vivre suivant la loi des Juifs. Cet accident ne détruisit pas la charité qui régnait entre les deux Apôtres, et ne servit qu'à l'édification de l'Église.

γ. 36. *Quelques jours après, l'Église d'Antioche étant consolée et affermie dans la foi, Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.*

Les Églises qu'ils avaient fondées ensemble étaient celles de Chypre, de Pamphylie, de Pisidie et de Lycaonie, de Salamine et de Paphos, de Perge, d'Icone, de Lystres, de Derbé, d'Antioche de Pisidie, et d'autres villes. Le zèle de S. Paul ne lui donnait aucun repos.

γ. 37. *Or, Barnabé voulait prendre et mener avec eux son cousin Jean surnommé Marc.*

γ. 38. *Mais Paul, voyant ce désir de Barnabé, le priait avec douceur de considérer qu'il n'était pas à propos de prendre avec eux Celui qui les avait quittés en Pamphylie, et qui ne les avait point accompagnés dans leur ministère.* Ces raisons d'inconstance et de légèreté de la part de Jean-Marc ne firent pas assez d'impression sur l'esprit de Barnabé ; il persista dans son sentiment, et S. Paul dans le sien, de manière qu'ils se séparèrent. S. Chrysostôme soutient qu'ils avaient raison chacun de leur côté, et ne veut pas que nous décidions lequel des deux en avait le plus.

1. Porphyre et Julien-l'Apostat font mention de ces faits, dans le but de combattre la religion ; mais ils ne font qu'attester l'histoire des Apôtres, sans nuire à la foi chrétienne.

γ. 39. *Il se forma donc entre eux une contestation, qui fut cause qu'ils se séparèrent l'un de l'autre : Barnabé prit Marc avec lui, et s'embarqua pour aller en Chypre.*

Ce fut là une diversité de sentiments qui n'est point incompatible avec l'estime et la charité, ni même avec l'amitié. S. Paul était plus ferme, et cherchait la justice. S. Barnabé était plus indulgent et suivait plus le sentiment de l'humanité et de la tendresse. La sévérité de Paul fut utile à Marc, parce qu'elle le rendit plus constant et plus résolu ; la douceur de S. Barnabé fit qu'il ne tombât pas dans le découragement et le désespoir après sa première faute. La Providence voulut que la division de sentiments qui survint entre Paul et Barnabé, servit à la propagation de l'Évangile et à l'édification de l'Église ; car ces deux grands hommes s'étant séparés, parcoururent une plus grande étendue de pays, et éclairèrent un plus grand nombre de provinces. — Jean-Marc travailla constamment dans la suite à l'œuvre de l'Évangile, et on croit que plus tard il s'attacha à S. Paul<sup>1</sup>. Quant à S. Barnabé, il n'en est plus fait mention dans les Actes, depuis cette époque.

γ. 40-41. *Alors Paul, ayant choisi Silas, partit avec lui de la ville d'Antioche, après avoir été abandonné à la grâce de Dieu par les frères. Il alla par terre dans les lieux qu'il avait évangélisés auparavant. Avec Silas, il traversa la Syrie et la Cilicie, pour se rendre à Derbé, en Lycaonie. Il confirmait les Églises par ses exhortations, et elles croissaient en ferveur et en nombre de jour en jour ; dans tous les lieux où il passait, il recommandait de garder les règlements des Apôtres et des Anciens, selon qu'ils avaient été établis au Concile de Jérusalem.*

1. *Coloss.* iv, 10.

---

## CHAPITRE VII

Timothée s'attache à S. Paul. — Visite des Églises d'Asie. — Dieu ouvre un nouveau champ au zèle et aux travaux de S. Paul.

---

L'an de J.-C. 51.

---

ŷ. 1. *Or, Paul arriva à Derbé, et ensuite à Lystres*<sup>1</sup>, deux villes de la Lycaonie où il avait déjà prêché auparavant. *Là il rencontra un Disciple nommé Timothée, fils d'une femme juive fidèle. et d'un père Gentil*, et originaire de Lystres, selon S. Chrysostôme, Théodoret et la plupart des auteurs grecs et latins.

ŷ. 2. *Les frères qui étaient à Lystres et à Icône, rendaient un témoignage avantageux* du disciple Timothée, comme ayant été élevé dans la vertu dès sa jeunesse par sa mère Eunice, et par son aïeule, toutes deux pleines de foi<sup>2</sup>. Il avait, en effet, appris les Saintes Lettres<sup>3</sup> dès son enfance ; et il fallait que son mérite fut bien éclatant, puisque non-seulement à Lystres, sa patrie, mais encore à Icône, on parlait de lui avec tant d'éloge.

ŷ. 3. *Paul voulut donc qu'il vint avec lui : et il le circoncit à cause des Juifs qui étaient en ces lieux là ; car tous savaient que son père était Gentil.*

Dans cette circonstance, Paul fut bien aise de faire voir aux Juifs que, s'il avait refusé de circoncire Tite pour montrer que la Circoncision et les autres observances de la Loi Mosaïque n'étaient plus alors nécessaires, il ne les détruisit pas néanmoins comme mauvaises, mais reconnaissait qu'on les pouvait encore pratiquer sans crime, jusqu'à ce que le temps les eut abolies peu à peu. L'utilité de la foi et de la religion lui firent faire alors ce que l'avantage de la même foi l'avait empêché de faire dans d'autres conjonctures. Il

1. Act. xvi, 1 et seq. — 2. II, Timoth. i, 5. — 3. II, *Ibid.* iii, 13.

se faisait Juif avec les Juifs, pour pouvoir avec plus de facilité détruire la servitude de la Loi <sup>1</sup>.

γ. 4. *Or, allant de ville en ville, ils donnaient pour règle aux Gentils convertis à la foi, de garder les ordonnances qui avaient été établies par les Apôtres et par les prêtres de Jérusalem, au premier Concile.*

γ. 5. *Ainsi les Eglises de Lycaonie et des Provinces Asiatiques, où avaient prêché Paul et Barnabé, étaient fortifiées dans la foi, et croissaient en nombre de jour en jour.*

γ. 6. *Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie et la Galatie, le Saint Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu en Asie, c'est-à-dire dans l'Asie proconsulaire, qui ne comprenait que l'Ionie, l'Eolie et la Lydie ; mais non dans l'Asie-Mineure elle-même, puisque la Galatie, la Phrygie, la Pisidie, la Lycaonie et la Pamphylie y étaient comprises ; toutes provinces où S. Paul avait prêché et fait un grand nombre de conversions. L'Épître qu'il écrivit plus tard aux Galates, montre qu'il avait fait des Disciples dans cette province, et qu'il avait affermi dans le Christianisme ceux que les Apôtres y avaient déjà faits avant lui.*

Selon Origène et S. Grégoire-le-Grand <sup>2</sup>, le Saint-Esprit s'opposa à l'évangélisation de l'Asie proconsulaire, parce que les habitants de cette province n'étaient pas disposés à recevoir la divine parole de l'Évangile, et que plusieurs parmi eux méritaient que Dieu les laissât mourir dans leur infidélité. S. Léon, au Livre de la Vocation des Gentils <sup>3</sup>, dit que cette question est de même nature que ces autres : Pourquoi le Fils de Dieu n'est-il pas venu au monde plusieurs siècles auparavant, et a-t-il laissé mourir tant d'hommes dans l'ignorance et dans l'infidélité ? — Pourquoi y a-t-il encore tant de peuples qui n'ont point connu l'Évangile ? — Pourquoi dans une ville, et dans une famille, l'un croit et se convertit, et l'autre demeure dans l'infidélité et

1. *I. Cor.* ix, 20. — 2. *Orig. Hom.* ix, *in Levit.* *Greg. Hom.* iv, *in Evang. et in Job.* lib. xxviii, c. 6. — 3. *Leo, De vocat. Gent.* lib. ii, c. 3.

dans le crime? C'est là la profondeur des jugements de Dieu, qui est le maître du commencement et de la consommation de la foi, et qui n'est obligé de la donner à personne, depuis que, par la faute de nos premiers parents, nous sommes tombés dans les ténèbres de l'ignorance. Il exerce donc sa miséricorde ou sa rigueur, mais toujours d'une manière juste, quoique souvent secrète; il l'exerce quand, envers qui, et comme il lui plaît. Il voulut dans cette circonstance préférer les Macédoniens aux Asiatiques. Mais, quelque temps après, il permit que S. Paul vint à Ephèse, où il demeura pendant deux ans, et prêcha fructueusement la parole du salut.

γ. 7. *Etant venus en Mysie*, située entre la Bythinie au nord, la Phrygie à l'est, l'Eolie au midi et la Méditerranée au couchant, S. Paul et ses compagnons *se disposaient à passer en Bythinie*, au nord de la Mysie; *mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas*, pour les mêmes raisons qu'il les avait empêchés de prêcher dans l'Asie proprement dite.

γ. 8. *Ils passèrent ensuite la Mysie*, et, au lieu de se diriger au nord vers la Bythinie, *ils descendirent à Troade*, dans la petite Phrygie, ville qui prend son nom de l'ancienne Troie, laquelle était située dans ce lieu et qui y fut rétablie dans la suite, mais avec beaucoup moins de splendeur.

γ. 9. A Troade, *Paul eut pendant la nuit la vision suivante : Un homme de Macédoine se présenta devant lui, et lui fit cette prière :*

— *Passez en Macédoine, et venez nous secourir.*

Selon les Interprètes <sup>1</sup>, ce fut l'Ange tutélaire de la province de Macédoine, qui vint implorer le secours de S. Paul. Les Pères, la Synagogue et l'Eglise ont cru constamment et universellement que chaque royaume, chaque province, chaque ville, avait son Ange protecteur qui la gouvernait et la défendait. Quoique cela se passât dans un songe ou dans

1. Sanct., Grot., Cornel., Menoch., Fromond, Calmet, etc.

une vision nocturne, S. Paul, qui était rempli de l'Esprit Saint, sut bien distinguer ce songe des songes naturels.

La Providence lui vint, de plus, en aide, en lui envoyant un digne et puissant auxiliaire dans la personne de S. Luc. Ce saint Evangéliste se joignit à l'Apôtre des Gentils, dans la ville de Troade, et se disposa avec lui à aller évangéliser la Grèce savante, comme il l'écrit lui-même, à cette période nouvelle de l'Apostolat de S. Paul.

γ. 10. « Aussitôt qu'il eut eu cette vision, dit S. Luc, nous  
« nous disposâmes à passer en Macédoine, ne doutant point  
« que Dieu ne nous y appelât pour prêcher l'Evangile. La vision  
« de Paul était pour nous une déclaration de la volonté de  
« Dieu. »





---

## LIVRE TROISIÈME

---

### ÉVANGÉLISATION DE LA GRÈCE.

---

#### CHAPITRE I

S. Paul à Philippiques. — Sa flagellation et son incarcération.  
— Sa miraculeuse délivrance. — Conversion du geôlier et de sa famille. —  
Conduite de S. Paul à l'égard des magistrats de Philippiques.

---

L'an de J.-C. 52.

---

ÿ. 11. PAUL, Silas et moi, dit S. Luc<sup>1</sup>, étant assurés que Dieu nous appelait en Grèce et particulièrement en Macédoine, nous nous embarquâmes à Troade et nous vinmes droit à Samothrace, île de la mer Egée, vis-à-vis la Troade et la Thrace. Et le lendemain, nous arrivâmes à Néapolis, ville maritime de Macédoine, et voisine des frontières de la Thrace.

ÿ. 12. Le jour suivant, nous vinmes à Philippiques, ville libre qui jouit du droit de Bourgeoisie Romaine, et qui est la première colonie romaine que l'on rencontre, de ce côté là, dans la Macédoine. Nous demeurâmes quelques jours dans cette cité, qui est la capitale de la partie nord-est de la Macédoine. Nous y eûmes des entretiens avec quelques personnes, afin de les disposer à entendre les vérités de l'Évangile.

ÿ. 13. Le jour du Sabbat, nous sortîmes hors de la ville, et nous allâmes près de la rivière, où était le lieu ordinaire de la prière. Nous nous assîmes. et nous parlâmes aux femmes qui étaient là assemblées, en attendant que le peuple fut arrivé.

1. Act. xvi, 2 et seq.



ÿ. 14. *Il y en avait une, nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui servait Dieu. Elle nous écouta ; et le Seigneur lui ouvrit le cœur pour entendre avec soumission ce que Paul disait.*

ÿ. 15. *Après qu'elle eut été baptisée, et sa famille avec elle, elle nous fit cette prière :*

— *Si vous me croyez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et y demeurez.*

*Et elle nous y força.*

ÿ. 16. *Or il arriva que, comme nous allions au lieu ordinaire de la prière, nous rencoutâmes une servante qui avait un esprit de Pithon et qui, par ses divinations, apportait un grand gain à ses maîtres.*

Par cette fille le Démon parlait, faisait connaître des choses cachées, et apprenait aux esprits curieux diverses particularités, que l'homme ne saurait découvrir par les seules forces de son intelligence. On la promenait donc dans les villes de la Grèce pour dire ce qu'on appelle *la bonne aventure*, et recevoir de l'argent comme prix des secrets qu'elle révélait. Le *Livre des Actes* nous dit positivement que c'était un mauvais génie, un démon, qui parlait par la bouche de cette fille.

ÿ. 17. *Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, dit S. Luc, et elle criait, en disant :*

— *Ces hommes sont des serviteurs du Dieu Très-Haut, qui vous annoncent la voie du salut.*

ÿ. 18. *Elle fit la même chose durant plusieurs jours. Mais Paul, ayant peine à le souffrir, parce que les louanges du mauvais Esprit nous rendaient suspects aux yeux des Juifs et des Gentils, se retourna vers elle, et dit à l'Esprit :*

— *Je te commande au nom de J.-C.. de sortir de cette fille !*

*Et il sortit à l'heure même. Dès lors, la jeune fille, délivrée de la possession démoniaque, commença à parler de sang-froid, sans enthousiasme, et d'une manière naturelle.*

ÿ. 19. *Mais les maîtres de cette servante, voyant qu'ils avaient*

*perdu l'espérance de leur gain*, persécutèrent violemment les Apôtres, *se saisirent de Paul et de Silas*, comme des deux chefs, *et les traduisirent au forum devant les Magistrats* qui commandaient dans la ville.

γ. 20. *Ils les présentèrent aux Magistrats, en leur disant :*

— *Ces hommes troublent notre ville ; car ce sont des Juifs (γ. 21), qui veulent introduire une manière de vie, qu'il ne nous est point permis, à nous qui sommes Romains, de recevoir, ni de suivre.*

Ceux de Philippes basaient leur accusation sur un décret du Sénat romain, qui défendait de recevoir aucune religion, aucune divinité nouvelle, sans l'agrément du Sénat : *Ne quis Deus consecraretur, nisi a Senatu probatus*<sup>1</sup>. Les Lois Romaines voulaient aussi que l'ancienne Religion fut conservée, et les nouvelles proscrites, afin d'éviter des divisions, des factions, des conjurations, causes des malheurs publics.

Ces raisons, considérées à un point de vue général, sont excellentes dans la politique. Mais, quand il s'agit de la vérité et de l'équité, ou d'une religion véritable et sainte, les lois humaines qui la condamnent, ne sont ni justes, ni utiles. Or, il suffisait d'examiner un tant soit peu attentivement le Christianisme et le Paganisme, pour reconnaître que l'idolâtrie païenne était une superstition inventée par les Esprits de ténèbres, soutenue par eux, et dépourvue de tous les caractères de la vérité et de la raison ; qu'elle était, en outre, un désordre et une source de désordres, puisqu'elle combattait la saine morale et sanctifiait le crime et le vice. Il était facile, d'un autre côté, de remarquer que le Christianisme était d'abord environné, à sa naissance, des caractères les plus éclatants de la sanction divine du Tout-Puissant, et, conséquemment, des signes de la vérité ; que, de plus, cette religion, quoique nouvelle, était infiniment préférable à l'ancienne erreur, puisqu'elle était évidemment

1. Tertull. *Apolog.*

conforme aux lumières de la raison, à la justice, à la bonne morale, au bon ordre. On pouvait aisément comprendre que, loin de compromettre la paix des Etats, elle ne pouvait qu'assurer la tranquillité publique, puisque ses principes répriment l'esprit de révolte, de division, la violence, l'ambition, l'impudicité, la corruption des mœurs. Les Princes et les Magistrats qui la voulaient proscrire, au lieu de l'appuyer, agissaient donc non-seulement contre l'équité et la vérité, contre le droit divin et le droit naturel, mais encore contre leur plus grand intérêt.

γ. 22. Foulant aux pieds ces principes, *le peuple accourut en foule contre les Apôtres : et les magistrats ayant fait déchirer leurs robes, commandèrent qu'ils fussent battus de verges.*

γ. 23. *Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups, ils les mirent en prison, et ils ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement.*

γ. 24. *Après avoir reçu cet ordre, et les avoir fait déchirer de coups et flageller jusqu'au sang, jusqu'à l'excès, comme s'exprime S. Paul, in plagis supra modum<sup>1</sup>, le geôlier les mit dans une prison intérieure, c'est-à-dire dans un cachot, et leur serra les pieds dans des ceps.* Ces ceps ou entraves étaient deux ais de bois qui, percés à diverses distances, se réunissaient, et enfermaient dans des trous les pieds des captifs. Ceux-ci demeuraient alors couchés sur le dos, ayant les jambes étendues d'une manière très-gênante. La Loi appelle celui qui est dans les ceps : *Ad malam mansionem extensum.* et Prudence dit de S. Vincent :

« Lignoque plantas inserit,  
« Divaricatis cruribus. »

Telles furent les horribles précautions que les administrateurs des prisons employèrent, pour s'assurer de la personne des Apôtres. Rien n'avait été négligé. Mais que peut la Puissance humaine contre la Puissance divine ?

1. II. Cor. xi, 23.

ŷ. 25. *Sur le minuit, Paul et Silas, s'étant mis en prières, chantaient des hymnes à la louange de Dieu ; et les prisonniers les entendaient.* Tant de souffrances et d'ignominies, loin de les abattre, les avaient remplis de joie, et les portaient à célébrer et à prier la miséricorde du Christ. Dieu entendit les cris de ses serviteurs, et les exauça ostensiblement, à la confusion des Païens.

ŷ. 26. *Tout à coup il se fit un si grand tremblement de terre, que les fondements de la prison en furent ébranlés : toutes les portes s'ouvrirent en même temps, et les liens de tous les prisonniers furent rompus.* C'est ainsi que le Christ releva la gloire de ses Apôtres, ainsi que la vérité de son Evangile.

ŷ. 27. *Le geôlier, qui avait été fortement menacé pour le cas où les prisonniers s'échapperaient de leur cachot, et qui devait payer de la peine capitale leur évasion, si elle avait lieu, se crut perdu à son réveil, voyant toutes les portes de la prison ouvertes, il tira son épée, et voulut se tuer, s'imaginant que les prisonniers s'étaient sauvés.*

ŷ. 28. *Mais Paul lui cria à haute voix :*

— *Ne vous faites point de mal, car nous voici encore tous.*

ŷ. 29. *Alors le geôlier, ayant demandé de la lumière, entra dans le cachot, et tout tremblant se jeta aux pieds de Paul et de Silas, ne doutant point que ce ne fut par leur mérite, et pour marquer leur innocence, que Dieu avait fait ce miracle. Il fut rempli d'admiration en considérant leur vertu et leur bonté ; il était surtout étonné, de ce que, pouvant se sauver, ils ne l'avaient pas fait, mais l'avaient rassuré, au contraire, et l'avaient empêché de se percer de son épée, dans le moment où n'ayant pu encore se reconnaître, il ne voyait point ce qu'étaient devenus ses prisonniers.*

ŷ. 30. *Alors il les tira de ce cachot profond, ténébreux, et leur dit :*

— *Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ?*

Cet homme, qui avait déjà entendu parler de la religion que prêchaient Paul et Silas, des miracles et des conver-

sions qu'ils avaient faits, en particulier de ce qui avait occasionné leur incarcération, se souvint alors de toutes ces choses, et prit, en conséquence, la résolution de se livrer à des hommes dont la Sainteté était manifestée par de si éclatants prodiges.

γ. 31. *Les Apôtres lui répondirent :*

— *Croyez au Seigneur Jésus, et vous serez sauvé, vous, et votre famille ; c'est-à-dire croyez à l'Évangile, et faites profession du Christianisme, qui est la religion de J.-C. ; il vous enseigne la vanité des idoles, la vérité de la foi en un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, et en J.-C. Fils éternel du Père, qui s'est incarné, est mort, est ressuscité pour nous sauver. Croyez à cela, et observez ce qu'ordonne J.-C. et vous obtiendrez le salut. Voilà ce que Paul et Silas voulurent dire au geôlier par ces paroles : *Croyez en Jésus ; c'est ce que les paroles suivantes marquent également :**

γ. 32. *Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, et à tous ceux qui étaient dans sa maison, laquelle était située tout près des prisons.*

γ. 33. *Et à cette même heure de la nuit, le geôlier les prit avec lui, et il lava leurs plaies ; car Paul et Silas avaient été flagellés inhumainement, et couverts de plaies et de sang par suite du commandement des Magistrats. Et aussitôt il fut baptisé avec toute sa famille. Dieu leur donna à tous une foi si éclairée et si vive, dans le peu de temps que Paul leur parla, qu'ils se trouvèrent en état de recevoir le baptême, que l'Église ne donne régulièrement aux adultes, qu'après les avoir suffisamment instruits et éprouvés, conformément au précepte de N.-S. qui commande d'instruire d'abord, et de conférer ensuite les Sacrements.*

γ. 34. *L'Intendant des prisons les mena dès lors dans son logement, et leur fit servir une table. Paul et Silas étaient épuisés de jeûnes, de coups, de la perte de leur sang. Cependant le geôlier se réjouissait avec toute sa maison de ce qu'il avait cru en Dieu. Il n'était pas encore jour, lorsque cela se*

passa, et les Apôtres rentrèrent dans leur prison, lorsqu'il était encore nuit.

γ. 35. *Quand le jour fut venu, les Magistrats lui envoyèrent dire par des huissiers, qu'il laissât aller ces prisonniers.* Car le miracle qui était arrivé pendant la nuit en faveur des Apôtres, leur ayant été rapporté, ils avaient jugé qu'il était prudent et juste de les faire sortir de prison.

γ. 36. *Aussitôt le geôlier vint dire à Paul :*

— *Les magistrats ont mandé qu'on vous mit en liberté ; sortez donc maintenant, et vous en allez en paix.*

γ. 37. *Mais Paul dit à ces huissiers :*

— *Quoi ! après nous avoir publiquement battus de verges, sans connaissance de cause, nous qui sommes citoyens romains, ils nous ont mis en prison. et maintenant ils nous en font sortir en secret ? Il n'en sera pas ainsi ; il faut qu'ils tiennent eux-mêmes nous en tirer.*

S. Paul avait souffert, sans se plaindre, qu'on l'arrêtât, qu'on le frappât de verges, qu'on le trainât en prison. Maintenant qu'on le veut mettre en liberté, il se récrie, il se plaint de l'injustice des Magistrats, dit, pour les effrayer, qu'il est citoyen romain, qualité qui était alors très-respectée. Car il était défendu de frapper de verges un citoyen romain, de le mettre dans les liens, et surtout de le condamner à la flagellation sans l'avoir entendu et jugé. S. Paul, faisant valoir cette prérogative, ce titre de noblesse, prévient qu'il ne sortira point qu'on ne vienne lui faire des excuses, et reconnaître publiquement son innocence. Que veut dire une telle conduite ? Il veut tout à la fois mettre à couvert et la gloire de l'Évangile, et la vérité, et son innocence, et sa réputation, et la foi de ses néophytes. Il était de l'honneur de Dieu et de la gloire du Christianisme, que celui qui le prêchait fut reconnu juste et irréprochable. Selon la pensée de S. Augustin <sup>1</sup>, l'Apôtre avait besoin de sa réputation pour

1. Aug. lib. *De bono viduitatis* c. xxii, *nobis necessaria est vita nostra, aliis autem fama nostra.*

procurer la gloire de son Maître et pour le progrès de la religion. Il importait que les nouveaux convertis sussent que leur Maître ne souffrait ni comme un criminel, ni comme un séducteur, mais uniquement pour la justice, et pour soutenir la cause de Dieu. Enfin, il était bon que les Païens reçussent la confusion que méritait leur injuste persécution, leur violence <sup>1</sup>.

γ. 38. *Les huissiers rapportèrent cela aux Magistrats. Ceux-ci eurent peur, en apprenant que Paul et Silas étaient citoyens romains.* Car ils savaient que les Lois romaines vengeaient sévèrement la majesté du peuple romain, quand elle avait été outragée dans la personne de ses citoyens.

γ. 39. *Ils vinrent donc leur faire des excuses, et, les ayant mis hors de la prison, ils les supplièrent de se retirer de leur ville,* pour ne pas aigrir le peuple, qui était indisposé contre eux.

κ. 40. *Alors Paul et Silas, au sortir de la prison, allèrent chez Lydie, leur hôtesse, où ils trouvèrent Luc et Timothée. et là ayant vu les frères assemblés, ils les consolèrent par le récit de ce qui était arrivé, les exhortèrent à persévérer dans la foi, puis partirent de Philippes, ne jugeant pas à propos de s'exposer sans nécessité à de nouvelles persécutions.*

S. Paul passa encore par Philippes, en allant à Jérusalem, cinq ou six ans après, et il écrivit aux Philippiens dix ans après son premier voyage. Les Philippiens furent toujours très attachés à S. Paul, et contribuèrent de leurs biens à ses besoins dans plusieurs occasions. Ils lui envoyèrent de l'argent deux fois à Thessalonique <sup>2</sup>, et une fois à Corinthe <sup>3</sup>, et longtemps après, lorsqu'il était prisonnier à Rome <sup>4</sup>.

1. Tillemont, Calmet. — 2. *Philip. iv, 16.* — 3. *II, Cor. xi, 9.* — 4. *Philipp. iv, 9, 14, 18.*

---

## CHAPITRE II

S. Paul à Thessalonique. — Conversions qu'il y opère

---

L'an de J.-C. 52.

---

¶. 1. S. Paul, avec sa compagnie, composée de Silas, de S. Luc et de Timothée, ayant quitté la ville de Philippes, s'avança plus avant dans la Macédoine; ils se dirigèrent vers Thessalonique, ville célèbre de la Grèce, capitale et métropolitaine de la Macédoine. *Ils passèrent par Amphipolis*, ville située près de la mer, entre les deux bras que forme le fleuve Strymon en se dégorgeant dans la mer Egée, *et ensuite par Apollonie*, située sur les rives du fleuve Echédore, non loin de la mer, *et vinrent enfin à Thessalonique, où il y avait une Synagogue des Juifs*<sup>1</sup>. Thessalonique, située sur le golfe Thermaïque, ville remarquable par ses édifices et par ses embellissements, augmentée par Philippe, roi de Macédoine, et appelée *Thessalonique*, en mémoire de la victoire que ce Prince avait remportée sur les Thessaliens, était commerçante et renfermait dans ses murs beaucoup d'Israélites qui y venaient exercer le négoce. Comme les Apôtres avaient coutume, dans la prédication de l'Evangile, de commencer par eux, ils leur annoncèrent donc la parole divine.

¶. 2-3. *Paul entra dans leur Synagogue, selon sa coutume, et il les entretint des Ecritures durant trois jours de Sabbat, leur découvrant et leur faisant voir qu'il avait fallu que J.-C. souffrit, et qu'il ressuscitât d'entre les morts : et ce Christ, leur disait-il, est Jésus que je vous annonce.* Il leur expliqua les prophéties qui regardaient le Messie, et il en fit l'application à la personne de Jésus, montrant qu'il était le vrai

1. Act. xvii, 1 et seq.



Sauveur qu'ils attendaient ; qu'il avait fait et souffert tout ce que le Messie devait faire et souffrir. Il prévenait par là le scandale de la Croix, qui était le plus grand obstacle à la conversion des Juifs : *Jesum crucifixum, Judæis quidem scandalum ; Gentibus autem stultitiam* <sup>1</sup>.

γ. 4. *Quelques-uns d'entre eux crurent, et se joignirent à Paul et à Silas ; comme aussi une grande multitude de Grecs craignant Dieu, et plusieurs femmes de qualité.*

S. Paul fit, comme on le voit, plusieurs discours devant les Juifs et les Gentils, et, en savant et habile théologien, qui possédait parfaitement les saintes Ecritures, il leur présenta des preuves manifestes de la doctrine évangélique, auxquelles on ne pouvait résister. Aussi un certain nombre d'Israélites et de Prosélytes embrassèrent la foi, *et une multitude considérable de Gentils* qui, comme Corneille, craignaient Dieu, le servaient, en renonçant à l'idolâtrie et en suivant les lois naturelles et les lumières de leur conscience, se convertirent à la voix des Apôtres. On remarqua dans ce nombre *plusieurs dames nobles ; MULIERES NOBILES NON PAUCÆ* : ce qui indique que les femmes du peuple s'y trouvaient aussi très-nombreuses. Ainsi, malgré les combats et les grandes tribulations que S. Paul eut à souffrir à Thessalonique, il eut la consolation d'y opérer toutes ces conversions.

Dieu y confirma ses prédications et ses conférences par des miracles et par divers effets prodigieux de la puissance du Saint-Esprit ; comme il le marque lui-même plus tard dans son Epître à ces mêmes Thessaloniens <sup>2</sup>. On voit dans cette Lettre que les Païens de cette ville reçurent ses discours comme venant de Dieu, avec beaucoup de joie <sup>3</sup> ; qu'ils surent si bien faire fructifier cette parole divine, qu'ils méritèrent d'être proposés comme des modèles à tous les fidèles de la Macédoine et de l'Achaïe <sup>4</sup>. Comme les chrétiens de la

1. *I, Cor.* 1, 23. — 2. *I, Thessal.* 1, 5. — 3. *Ibid.* 1, 6 ; *Ibid.* II, 13. — 4. *Ibid.* 1, 7, 9.

Judée, ils eurent beaucoup à souffrir de la part de leurs concitoyens <sup>1</sup>.

Pendant le temps que S. Paul séjourna au milieu d'eux, il se conduisit envers eux tous comme un père, comme une mère envers ses enfants <sup>2</sup>. Dans l'amour qu'il ressentait pour les fidèles de Thessalonique, il eut souhaité leur donner non-seulement une pleine connaissance de l'Évangile, mais encore sa propre vie. Il les exhortait, il les consolait, il les conjurait de se conduire d'une manière digne de Dieu et de la gloire à laquelle il les avait appelés <sup>3</sup>. Il les instruisit de plusieurs mystères, et en particulier de ce qui concerne l'Antechrist <sup>4</sup>. Il leur enseignait le travail manuel et leur en donnait l'exemple <sup>5</sup>. Car quoiqu'il fut occupé à la prédication de l'Évangile, il ne laissait pas de gagner sa subsistance en travaillant jour et nuit; il ne voulait être à charge à personne. Par deux fois les Philippiens lui envoyèrent ce dont il avait besoin <sup>6</sup>. Il établit dans l'Église de Thessalonique des personnes pour travailler au salut des autres, pour les avertir de leurs devoirs, et pour les gouverner selon le Seigneur. Il logeait chez Jason <sup>7</sup>, l'un des Soixante-Douze Disciples de N.-S., qui avait une demeure à Thessalonique.

---

### CHAPITRE III

Sédition excitée à Thessalonique contre l'Apôtre.

γ. 5. *Mais les Juifs* <sup>8</sup> rebelles qui avaient rejeté la parole de Dieu, ne se réjouissaient pas des succès que Paul obtenait parmi les leurs et parmi les Gentils. *Poussés par un*

1. *I, Thessal.* II, 14. — 2. *Ibid.* II, 7. — 3. *Ibid.* V, 12. — 4. *II, Ibid.* II, 5. — 5. *Ibid.* III, 7-10. — 6. *Philip.* IV, 16. — 7. Voir sa *Notice historique*, parmi celles des Soixante-Douze disciples. — 8. *Act.* XVII, 5.

*faux zèle et par une basse jalousie, ils prirent avec eux quelques méchants hommes de la lie du peuple, et ayant excité un tumulte, ils troublèrent toute la ville, et vinrent assiéger la maison de Jason, voulant enlever Paul et Silas, et les mener devant le peuple.*

*γ. 6. Mais, ne les ayant point trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats de la ville, en criant :*

*— Ce sont là ces gens qui troublent toute la terre, et qui sont venus nous troubler ici !* Tel est le langage des séditeux et des persécuteurs. Ils imputent aux autres les troubles dont eux seuls sont coupables, et traduisent comme des rebelles ceux qu'ils oppriment par leurs vexations. Ces Juifs infidèles suppriment artificieusement dans leur accusation le vrai sujet de leur mécontentement contre les Apôtres. Ils se gardent bien de dire que c'est ici une affaire qui regarde purement leur Religion ; les Paiens n'auraient eu garde d'y prendre part : ils en font une affaire d'Etat. *γ. 7. Ils sont tous rebelles aux ordonnances de César,* disent-ils, ils en veulent à l'Empereur même ; car *il a reçu chez lui ces hommes,* ennemis de César. L'artifice était grossier. Il était facile de montrer que le règne de Jésus était tout spirituel, et qu'il n'était pas de nature à porter ombrage à l'Empire des Césars. Mais le peuple emporté n'écoula point de raison. On courut à la maison de Jason et on l'arrêta avec ceux qui étaient logés chez lui.

*γ. 9. Mais Jason et les autres ayant donné caution et satisfaction, les Magistrats les laissèrent aller.*

*γ. 10. Dès la nuit même, les frères conduisirent hors de la ville de Thessalonique Paul et Silas, pour qu'ils allassent à Bérée.* — Les Pères admirent ici la générosité de Jason et des autres chrétiens de Thessalonique, qui exposèrent leur vie pour sauver celle de l'Apôtre, en se donnant eux-mêmes aux magistrats comme caution de la comparution de S. Paul,

si l'on prouvait quelque chose contre lui. C'était surtout sur Jason que tombait tout le danger et toute la gloire de cette action <sup>1</sup>.

---

## CHAPITRE IV

S. Paul à Bérée. — Genre et succès de sa prédication.

ŷ. 10. *Lorsque Paul et Silas furent arrivés à Bérée* <sup>2</sup>, ville située sur le même golfe que Thessalonique, mais plus au midi, ils entrèrent dans la Synagogue des Juifs.

ŷ. 11. *Or, ces Juifs de Bérée étaient d'un naturel plus noble que ceux de Thessalonique*, avaient plus d'équité, plus d'instruction, plus de générosité et de grandeur d'âme, et étaient, conséquemment, mieux disposés à recevoir la parole du salut. Aussi, *la reçurent-ils avec beaucoup d'affection et d'ardeur, examinant tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était véritable*. S. Paul, dans ses conférences théologiques, démontrait par des témoignages scripturaux, pleins d'évidence, que Jésus était le Messie promis par Dieu dans les Oracles prophétiques. Il ne s'agissait que de comparer les prophéties avec les faits de la vie de Jésus. Les Hébreux s'étaient souvent fait illusion dans l'idée qu'ils se formaient du Messie. Ceux d'entre eux qui sur ce point n'avaient adopté que les idées de puissance et de grandeur, les voyaient contredites par d'autres caractères de faiblesse et de souffrance qu'ils remarquaient dans les Ecritures. Il fallait concilier tout cela. S. Paul faisait tout cadrer admirablement, les anciens oracles avec les faits récents de N.-S. J.-C. Il s'assemblait avec les Juifs : on lisait de bonne foi les Ecritures, on les comparait entre elles ; et, en distin-

1. S. Chrysost. *Hom.* xxxii et xxxvii. — 2. *Act.* xvii, 10 et seq.

quant en J.-C. la nature divine et la nature humaine ; son Royaume éternel dans le ciel, et son royaume temporel qui est l'Église de la terre ; sa naissance, sa vie, ses souffrances et sa mort, ses miracles, sa Résurrection et son Ascension ; on les confrontait avec les antiques Prophéties ; on y découvrait une très-parfaite conformité, et par là même la solution de toutes les difficultés, la résolution de tous les doutes, et l'accord de tout ce qui paraissait auparavant si contradictoire. Les habitants de Bérée, comme on le voit, ne croyaient point à l'aveugle dans une affaire aussi importante ; et S. Paul, conduit en toutes choses par l'Esprit de sagesse, n'employait point les voies extraordinaires et les prodiges, pour les convaincre ; il ne mettait en œuvre que la raison, l'autorité des Ecritures, réservant les miracles pour la nécessité.

✕. 12. Les Juifs de Bérée s'étant ainsi convaincus par leurs propres yeux, *un grand nombre d'entre eux, beaucoup de femmes grecques de qualité, et un assez grand nombre d'hommes de la Gentilité crurent en J.-C.*

✕. 13. *Mais quand les Juifs infidèles de Thessalonique apprirent que Paul avait aussi annoncé la parole de Dieu à Bérée, et que l'Évangile y faisait tant de progrès, ils y vinrent émouvoir et troubler le peuple, comme ils avaient fait à Thessalonique.*

✕. 14. *Aussitôt les frères de Bérée se hâtèrent de faire sortir Paul, pour qu'il allât du côté de la mer ; présumant que, dès qu'il serait embarqué, ses ennemis cesseraient de le poursuivre. Or, Silas et Timothée demeurèrent à Bérée. L'Apôtre laissa ces deux Disciples et ministres de J.-C. dans cette ville, afin de ne pas abandonner cette Église naissante, pour affermir dans la foi les nouveaux fidèles, et pour achever de les instruire. Pour lui, qui avait pour principe de ne pas s'arrêter dans les petites cités, mais de prêcher dans les grands centres de population, qu'il considérait comme des sources d'où la vérité se répandrait ensuite sur toutes les*

autres localités circonvoisines, jeta ses vues vers Athènes, et se mit aussitôt en route pour cette capitale de toute la Grèce.

---

## CHAPITRE V

S. Paul à Athènes. — Motifs de sa comparution devant l'Arcéopage.

γ. 15. *Or, ceux de Bérée qui conduisaient S. Paul<sup>1</sup>, l'accompagnèrent et le menèrent jusqu'à Athènes, où ils le quittèrent, après avoir reçu de lui l'ordre de dire à Silas et à Timothée, qu'ils le vissent trouver au plus tôt, parce qu'il avait besoin de leur ministère au milieu d'une si grande ville.*

Athènes était alors la ville du monde la plus célèbre. Elle était l'Académie des plus beaux esprits, des hommes de lettres les plus habiles, et des plus illustres philosophes. De toutes les parties de l'Empire il se faisait un concours considérable dans ses Ecoles fameuses par les Sciences qui s'y enseignaient. Depuis que cette ville se trouvait sous la puissance des Romains, ces maîtres du monde, désoccupée des affaires de la guerre et du négoce, elle ne songeait qu'à cultiver la philosophie et toutes les plus belles connaissances ; et elle acquit par là autant de réputation, qu'elle en avait eu auparavant par la valeur de ses guerriers et par ses grandes entreprises sur terre et sur mer. S. Paul ne pouvait choisir un plus beau théâtre, pour y prêcher l'Évangile, ni un lieu où les habitants fussent plus curieux de choses nouvelles, et d'où sa doctrine pût plus aisément et plus promptement se répandre dans tout le monde. La capitale de la Grèce lui présentait une foule de savants et d'esprits curieux, dont le concours pouvait favoriser singulièrement la propagation de l'Évangile. Cette pensée l'enflammait d'ardeur.

1. Act. xvii, 15 et seq.

γ. 16. *Pendant, dit S. Luc, que Paul attendait à Athènes Silas et Timothée, son esprit se sentait ému, aiguillonné, et comme irrité, en voyant que cette ville si florissante et si éclairée, était toute plongée dans l'idolâtrie.*

En effet, Strabon <sup>1</sup>, aussi bien que S. Chrysosîme <sup>2</sup>, Pausanias <sup>3</sup> et Sophocles <sup>4</sup>, aussi bien que Josèphe <sup>5</sup> l'historien et S. Grégoire de Naziance <sup>6</sup>, remarquent qu'Athènes était la plus superstitieuse de toutes les villes de la Grèce, la plus peuplée d'idoles, en sorte que, selon le mot d'un Ancien, il était plus facile d'y trouver un dieu qu'un homme. Elle adorait tous les faux-dieux, ou plutôt, tous les Démons <sup>7</sup> qu'elle savait être adorés chez les autres peuples, et de peur d'en avoir oublié quelqu'un qu'elle ne connut pas, elle avait dressé un autel avec cette inscription : *Au Dieu inconnu* <sup>8</sup> ! Des Auteurs ont assuré que c'est le nom que les Païens donnaient quelquefois au Dieu des Hébreux. Lucien <sup>9</sup> prend l'*Inconnu* d'Athènes pour le Dieu qu'adoraient les Chrétiens.

Ce zèle des Athéniens pour l'erreur animait celui de S. Paul pour la vérité, jusqu'à le faire sécher comme d'indignation et de douleur.

γ. 17. *Les jours de Sabbat, il parlait dans la Synagogue avec les Juifs, et avec ceux des Gentils qui craignaient Dieu et qui le servaient avec les Israélites dans les Synagogues ; puis tous les jours il se rendait sur la place publique, où venait une infinité de personnes de toutes sortes, et là il s'entretenait avec ceux qui s'y rencontraient.* Il ne manqua pas de s'y trouver beaucoup de curieux.

γ. 18. *Il y eut aussi quelques Philosophes Epicuriens et Stoïciens, qui conférèrent avec lui ; et les uns disaient :*

— *Qu'est-ce que veut dire ce discoureur ?*

— *Il semble, disaient les autres, qu'il annonce de nouveaux Dieux.*

1. Strabo. lib. ix. — 2. Chrysost. *Hom.* xxxviii. — 3. Pausan. *Attic.* — 4. Sophocl. *OEdip.* col. — 5. Joseph, lib. ii, *Adv. App.* — 6. Nazian. *Orat. funebr. S. Basilii.* — 7. S. Chrysost. *Hom.* xxxviii. — 8. Baron. *An* 52, N. 8, 9. — 9. Lucian. *Dial. Philopat.* p. 1129.

S. Paul eut affaire à deux principales sectes de Philosophes : aux *Epicuriens* qui faisaient consister toute la félicité de l'homme dans la jouissance des plaisirs du corps et des sens, niant la Providence de Dieu sur les hommes, ainsi que les peines et les récompenses de l'autre vie ; aux *Stoïciens*, qui niaient la liberté de l'homme, et enseignaient que tout arrivait par le Destin et par une fatale nécessité. Pour le peuple athénien, il faisait consister sa religion à rendre un culte à toutes les fausses Divinités, ou plutôt, selon l'expression même de Socrate et des Grecs, à *tous les Démons*, qui se faisaient adorer dans les temples de la Gentilité, pourvu qu'ils fussent admis et consacrés par l'approbation de l'Aréopage, tribunal auquel appartenait le droit de juger et de condamner quiconque méprisait les Divinités reçues, ou en introduisait de nouvelles sans son autorisation.

Quelque étrange que parut aux Athéniens la nouvelle doctrine que prêchait l'Apôtre, ils se contentaient généralement de se moquer de lui, sans aller, comme les Juifs, jusqu'à le persécuter. Néanmoins, en l'entendant parler de J.-C. Fils de Dieu, qui avait rempli toute la Judée d'admiration par ses miracles et ses prodiges et par sa doctrine ; qui était ressuscité d'entre les morts, et qui était monté dans le Ciel, où il régnait dans la gloire, ils s'imaginèrent que c'était encore quelque divinité qu'il voulait introduire dans la ville, ils le conduisirent à l'Aréopage, ou pour le faire condamner comme impie et comme violateur des lois du pays, ou pour rendre compte de sa doctrine et instruire les Juges d'Athènes de ce qu'il prétendait faire. S. Chrysostôme, Baronius et d'autres auteurs, assurent qu'on l'y mena pour l'y faire condamner et pour lui infliger un châtement. Avant lui, en effet, on avait condamné et puni sévèrement des Philosophes, qui avaient combattu le culte des Dieux adorés dans cette ville. Il en coûta la vie à Socrate pour s'être déclaré trop ouvertement sur le mépris qu'il faisait des Dieux d'Athènes. Voici les termes de sa sentence capitale : *Socrate*



*a violé les Lois que cette ville a reçues de ses Anciens, en niant que les Dieux qu'elle adore soient des Dieux, et en y introduisant de nouveaux Démons (ou de nouveaux Dieux). Il viole la justice en corrompant la jeunesse. Qu'il soit condamné à mort !*

γ. 19. *Les Athéniens prirent donc S. Paul, et le conduisirent à l'Aréopage, en lui disant :*

— *Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ?* γ. 20. *Car vous nous dites de certaines choses, dont nous n'avons point encore entendu parler. Nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.*

γ. 21. *Or, les Athéniens et tous les étrangers qui demeuraient à Athènes, ne passaient tout leur temps qu'à dire et à entendre quelque chose de nouveau.*

Voilà donc S. Paul, l'Apôtre des Nations, qui comparait devant le plus fameux et le plus ancien Tribunal de la Grèce, devant lequel on disait que les dieux Mars et Neptune avaient comparu et plaidé leurs causes. Les Membres, ou Juges, qui le composaient, étaient encore alors distingués par leur capacité et par leur mérite, et les Romains mêmes se tenaient honorés d'être reçus au nombre des Aréopagites.

Le lieu où ils s'assemblaient était au haut de la ville d'Athènes, près du temple de Mars. Les fondements sont en hémicycle, composés de prodigieux quartiers de roches, taillés en pointe de diamant, qui soutiennent une esplanade d'environ cent quarante pas de long. Cet édifice n'a point été élevé plus haut que le rez-de-chaussée. Au milieu apparaît une espèce de tribune taillée dans le roc, apparemment pour le Président de l'Assemblée, et tout autour règnent des sièges, également taillés dans le roc et destinés pour les Sénateurs. Ainsi, l'Aréopage était, non une salle, ni un Temple, mais une place publique où les Juges s'assemblaient. On assure qu'ils ne tenaient leurs séances que la nuit, pour n'être point émus par les objets qui pourraient exciter leur compassion, et que l'on défendait aux Avocats d'employer les ornements de l'éloquence, de peur d'éblouir

les Juges, et de leur faire perdre de vue la vérité. Mais cela ne s'observait plus du temps de S. Paul.

C'est donc au milieu de ces Juges, que l'Apôtre se présenta pour se défendre. Il va leur faire entendre une parole nouvelle, à eux et à une multitude de Philosophes, de curieux, de gens oisifs, qui tous sont passionnés pour les nouvelles.

---

## CHAPITRE VI

Discours de saint Paul devant les Juges de l'Aréopage. — Il reçoit par Timothée des nouvelles de la chrétienté de Thessalonique <sup>1</sup>.

Paul étant donc au milieu de l'Aréopage, leur dit :

ÿ. 22. « — *Seigneurs Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux jusqu'à l'excès.*

ÿ. 23. *Car ayant regardé en passant les statues de vos Dieux, j'ai trouvé aussi un autel, sur lequel il est écrit : AU DIEU INCONNU <sup>2</sup> ! C'est donc ce Dieu que vous adorez sans le connaître, que je vous annonce <sup>3</sup>.*

1. Act. xvii, 22 et seq.

2. Lucien, satirique païen, contemporain des Apôtres, a fait dans son dialogue, intitulé *Philopatris*, le portrait de saint Paul ; il a fait également allusion à ce trait de la prédication du même Apôtre, quand il met dans la bouche de Critias ces paroles, c. ix : « Je jure par le *Dieu inconnu d'Athènes*, « qu'elle est restée vierge jusqu'à la décapitation. » Et ces autres mots du chap. xxviii : « Quand nous aurons trouvé à Athènes le *Dieu inconnu*, nous « nous jetterons à genoux, et, les mains levées au ciel, nous lui rendrons « des actions de grâces. » (Voyez M. Drach. *Harmon.* tom. i, p. 341).

3. S. Paul, pour se disculper de l'accusation qui lui imputait l'introduction de nouvelles divinités, profite habilement de l'autel qu' les Athéniens avaient érigé au *Dieu inconnu*, et leur dit que ce n'est point faire une innovation, que de leur faire connaître une divinité qu'ils adoraient déjà sans la connaître.

Après s'être ainsi justifié avec adresse et avec avantage, il prend de là occasion de détruire les faux dogmes de leurs philosophes sur la théologie, et de leur annoncer enfin Jésus-Christ, juge de tous les hommes. La manière de démonstration qu'il emploie contre les Païens est différente de celle dont il se servait contre les Juifs.

γ. 24. Dieu qui a fait le monde et tout ce qui est dans le monde, étant le Seigneur du Ciel et de la Terre, n'habite point dans les temples bâtis de la main des hommes.<sup>1</sup>

γ. 25. Il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avait besoin de ses créatures, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses.

γ. 26. Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes, et il leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué l'ordre des saisons et les bornes de l'habitation de chaque peuple.

γ. 27. Afin qu'ils cherchassent Dieu, et qu'ils tâchassent de le trouver, comme avec la main et à tâtons, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

γ. 28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être ; et comme quelques-uns de vos poètes<sup>1</sup> ont dit : « Nous sommes même les enfants et la race de Dieu.

γ. 29. Puis donc que nous sommes les enfants et la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la Divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, dont l'art et l'industrie des hommes ont fait des figures.

γ. 30. Mais Dieu, ayant laissé passer et comme dissimulé ces temps d'ignorance, fait maintenant annoncer à tous les hommes et en tous lieux, qu'ils fassent pénitence.

γ. 31. Parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon la justice, par Celui qu'il a destiné à en être le Juge ; de quoi il donne à tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant d'entre les morts. En effet, cette preuve, qui est tirée de la Résurrection de J.-C., est une preuve

1. Pour mieux combattre les Gentils, il se sert de leurs propres armes, et leur cite leurs poètes. Celui dont il apporte ici le témoignage est le poète Aratus, qui était son compatriote, originaire comme lui de Cilicie. Voici tout le passage de cet écrivain : « Nous devons commencer par Jupiter, qu'il ne nous est pas permis d'oublier. Tout est plein de Jupiter ; il remplit les rues, les places et les assemblées des hommes. Toute la mer et les ports en sont pleins ; et en tous lieux nous avons besoin de Jupiter. » (ARATI, *Phenomen.* apud Hieron. in *epist. ad Titum I* ; et Tull. lib. II ; de *Naturâ Deorum.*)

transcendante, qui confirme tous les articles de notre foi, et tous les points de la Doctrine de J.-C. Si J.-C. est ressuscité, il est le Messie, il est le Fils de Dieu, il est Dieu, il est Juge des vivants et des morts ; puisqu'il nous a révélé toutes ces vérités, et que c'est pour les assurer qu'il est ressuscité des morts.

γ. 32. *Mais lorsqu'ils entendirent parler de la Resurrection des morts, quelques-uns, les Epicuriens qui niaient l'immortalité de l'âme, s'en moquèrent ; et les autres, savoir les Stoïciens et les Platoniciens, dirent :*

— *Nous vous entendrons une autre fois sur ce point.*

γ. 33. *Ainsi Paul sortit de leur assemblée, sans être inquiété.*

γ. 34. *Cependant sa prédication hardie ne fut pas sans fruit. Car quelques-uns se joignirent à lui, et embrassèrent la foi, entre lesquels fut Denys, Sénateur de l'Aréopage, et une femme, nommée Damaris, et d'autres avec eux.*

Selon Astérius et d'autres Auteurs <sup>1</sup>, Denys l'Aréopagite était le Chef, ou le Président de l'Aréopage. Il fut fait premier évêque d'Athènes, comme nous l'apprenons de S. Denys de Corinthe, qui vivait l'an 170 de J.-C. <sup>2</sup>. Les Constitutions Apostoliques <sup>3</sup>, et les Martyrologes Grecs et Latins, disent que ce fut S. Paul qui l'éleva à cette dignité. Les Martyrologes d'Usuard et d'Adon citent de l'Apologie d'Aristide, qu'il finit sa vie par un glorieux martyr, sous le règne de Domitien. Les Grecs ajoutent que ce fut à Paris. Hilduin <sup>4</sup>, abbé de S. Denys, rapporte plusieurs miracles et plusieurs discours de S. Paul à Athènes, dans l'histoire de la Conversion de S. Denys.

S. Timothée <sup>5</sup> vint enfin trouver S. Paul, qui l'attendait à Athènes. Il paraît que Silas ne vint pas avec lui, nul doute que quelque empêchement le retint en Macédoine.

S. Timothée rapporta à S. Paul la nouvelle de la persé-

1. Astérius, *Orat.* viii ; Cornel., Menoch. — 2. *Apud* Euseb, *Hist.* lib. iii, c. 4, et lib. iv, c. 23. — 3. *Constitut.* lib. vii, c. 46. — 4. *Vide apud Suriurum*, 9 octobre. — 5. *I, Thessal.* iii, 1, 2 ; ii, 14, 14 ; iii, 1, 5.

cution que souffraient les Chrétiens de Thessalonique de la part de leurs concitoyens. S. Paul, qui les aimait extrêmement, qui les appelait sa gloire et sa joie, désirait vivement de les aller voir, et il fut deux fois dans le dessein de partir pour y aller ; mais il en fut empêché par Satan, comme il s'exprime, et il aima mieux demeurer seul à Athènes, et renvoyer S. Timothée à Thessalonique, pour y fortifier les Chrétiens et les exhorter à demeurer fermes dans la foi, sans se laisser ébranler par ces persécutions, qu'il leur avait prédites lorsqu'il était encore avec eux.

On voit par là que S. Paul passa à Athènes un temps considérable. Il ne paraît pas qu'il y fut persécuté, et néanmoins, après y avoir jeté les premières semences de l'Evangile, il se hâta d'en sortir, dit S. Chrysostôme, parce que les Athéniens, qui écoutaient assez volontiers la nouvelle théologie, étaient accoutumés à tout écouter pour s'en amuser, et non pour en profiter par une sérieuse réflexion. Ils traitaient les plus graves matières de la Religion, comme les questions les plus indifférentes de la Philosophie, apprenant toujours, et ne venant jamais à la foi et à la pratique.

---

## CHAPITRE VII

S. Paul à Corinthe (*Act.* xviii). — Il loge chez Aquila. — Il travaille des mains. — Il prêche devant les Juifs et devant les Grecs.

— Il écrit deux lettres à l'Église de *Thessalonique* (L'an 52). —

Éloge des *Épîtres* de S. Paul.

— Réfutation des perfides insinuations de M. RENAN et des autres incrédules, anciens et modernes.

§. 1. *Après cela, Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe, ville située sur l'isthme de ce nom, entre le Péloponèse et l'Attique. Corinthe, capitale du Péloponèse ou de l'Achaïe, était célèbre par ses deux ports et par son commerce avec les deux mers. Elle commerçait avec la Mer Ionienne par le*

port Léchée, situé sur le golfe Criffée ; et avec la Mer Egée par le port de Cenchrée, situé sur le golfe Saronique<sup>1</sup>. Elle avait été ruinée par les Romains à l'époque de la guerre d'Achaïe ; mais Jules-César la rétablit, et elle devint bientôt l'une des plus florissantes villes de la Grèce. Quoiqu'elle fut moins savante qu'Athènes, il y avait toutefois un grand nombre d'Orateurs et de Philosophes. Elle passait pour la ville de Grèce la plus opulente, la plus voluptueuse et la plus débauchée.

γ. 2. Là, Paul trouva un Juif, nommé Aquila, originaire de Pont, qui était nouvellement venu d'Italie avec Priscilla, sa femme, parce que l'Empereur Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome. — L'Apôtre se joignit à eux.

Aquila, d'origine Asiatique, s'était établi à Rome, où il gagnait sa vie en travaillant de son métier, qui était de faire des tentes. Il en fut chassé avec les autres Juifs par l'Empereur Claude, à l'occasion, dit l'historien païen Suétone<sup>2</sup>, des bruits et des troubles qu'y causaient les Juifs, poussés par Chrest. On sait que ce Chrest n'est pas un autre que J.-C. ; les Païens lui ont souvent donné ce nom, comme aux Chrétiens celui de *Chrestiani*. Les Juifs, demeurant endurcis et opiniâtres dans leur incrédulité, causèrent, sous l'empire de Claude, de grands troubles à Rome, contre leurs frères et contre les Gentils qui se convertirent à la voix de S. Pierre et d'un assez grand nombre des Septante Disciples de Jésus, qui travaillaient avec le Prince des Apôtres. Ces tumultes séditieux étaient semblables à ceux que les Juifs causèrent dans presque toutes les villes qu'évangélisa S. Paul, soit en Asie, soit en Grèce.

γ. 3. Comme le métier d'Aquila et de Priscilla était de faire des tentes, et que c'était aussi celui de Paul, il demeurait chez eux, et y travaillait. Nous avons vu que c'était le métier qu'il avait appris dans sa jeunesse, comme c'était la coutume que

1. Strab. lib. viii. p. 262. — 2. Sueton. lib. iii, c. 23. in Claudio. • Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes Roma expulit. •

tous les plus grands personnages en apprirent un dès leur enfance. Le R. José était corroyeur, le R. Juda, boulanger, le Rabbin Jochanan, cordonnier. Ces métiers, qui passent pour méprisables parmi nous, ne l'étaient point dans l'idée des Anciens. Et, en effet, l'idée de bassesse qu'il a plu au monde d'y attacher, n'est qu'un pur effet de la vanité et de l'opinion ; car au fond, nul métier n'est honteux, s'il n'est contraire à la vertu, à la pudeur, ou au bien du prochain. Paul s'occupait donc, durant la semaine, au métier de faiseur de tentes ou de pavillons, et les fabriquait avec des peaux ou cuirs et avec des étoffes de laine.

γ. 4. *Mais tous les jours de Sabbat, il prêchait dans la Synagogue ; et faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur Jésus, il s'efforçait de persuader les Juifs et les Grecs.*

S. Paul resta dix-huit mois à Corinthe, beaucoup plus longtemps qu'il ne restait ailleurs, parce qu'il considérait cette ville comme le rendez-vous commun de l'Orient et de l'Occident, à cause de son commerce florissant, et qu'il voyait en cela un moyen efficace de propager la foi dans tout l'Univers. Comme, à son arrivée, les Corinthiens, qui ne connaissaient que l'argent et l'intérêt, se persuadaient que l'Apôtre ne prêchait que dans des vues temporelles, il voulut encore moins que dans les autres villes recevoir sa subsistance des Corinthiens ; il aima mieux être assisté par les autres Eglises, ou vivre de son travail. Il n'avait pas moins d'amour pour les Corinthiens ; mais il crut qu'il lui importait d'en user de la sorte, afin d'enlever tout prétexte à la calomnie <sup>1</sup>.

S. Paul est le premier qui ait planté la foi à Corinthe. Là, en habile et sage architecte, il posa les fondements d'une grande Église <sup>2</sup>. Il nous apprend que Dieu y accompagna sa prédication de beaucoup de miracles et de prodiges <sup>3</sup> : *Signa Apostolatus mei facta sunt super vos in omni potentia, in*

1. I, Cor. ix, 4, 19 ; II, *ibid.* ii, 6, 12, 7, 8, II, *ibid.* ii, 10, 12. — 2. I, *ibid.* iii, 6. 10. — 3. II, *ibid.* xii, 12.

*signis, et prodigiis, et virtutibus.* Il y convertit Stéphane, ou Etienne, et sa maison, qu'il appelle les prémices d'Achaïe <sup>1</sup>. Il ne baptisa à Corinthe que cette famille, avec Crispus, dont bientôt nous verrons la conversion et Caïus <sup>2</sup>. Car, comme il l'annonçait lui-même, il n'était pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher. Caïus était l'hôte de toute l'Eglise, parce qu'il recevait chez lui tous les fidèles.

ÿ. 5. *Or, quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul s'employait à prêcher avec encore plus d'ardeur, en montrant aux Juifs que Jésus était le Christ.*

Silas et Timothée, revenant de Thessalonique, vinrent le trouver à Corinthe, et le comblèrent de joie par leur arrivée ; car ils lui donnèrent des nouvelles du bon état de l'Eglise de Thessalonique, où il les avait envoyés au moment de la persécution.

Il écrivit sa première Lettre aux fidèles de cette Eglise, peu de temps après leur retour. C'est la première des Epîtres de S. Paul.

Comme ces Epîtres Canoniques sont pour tout le monde pleines d'un intérêt majeur, et qu'elles nous font mieux connaître le grand Apôtre, nous entrerons dans de plus amples détails à ce sujet.

Dans la première Epître aux Thessaloniens, S. Paul nous montre la manière douce, forte et affectueuse avec laquelle il savait exhorter, encourager et affermir les Eglises naissantes.

C'était l'an 52, la vingtième année après l'Ascension de N.-S. J.-C., S. Paul, comme nous l'avons vu, avait semé la parole de l'Evangile au milieu des difficultés, des oppositions et des peines de tout genre, provenant de la part des Juifs infidèles. Cependant, en peu de temps, cette divine semence avait porté des fruits abondants et magnifiques. Les plus distingués, les plus nobles habitants de la Métropole

1. *I. Cor.* xvi, 15. — *I. ibid.* i, 14, 16.



de la province de Macédoine, qui s'étaient convertis de l'idolâtrie au Christianisme, à la voix de S. Paul, avaient persévéré dans la foi, avec une admirable constance, malgré les persécutions intestines. Les grandes matrones de la ville et une multitude considérable de Gentils, qui tous avaient constaté par eux-mêmes la vérité de la prédication apostolique, c'est-à-dire l'accomplissement exact des Oracles Prophétiques dans la personne de Jésus tous se montraient pleins de ferveur. Les Thessaloniens avaient, en effet, apporté un grand zèle à confronter les antiques prophéties avec les événements accomplis sous leurs yeux, et ils en avaient reconnu l'accord parfait. De là, leur foi invincible, leur constance intrépide, qui fera l'objet de la joie de l'Apôtre et des éloges qu'il leur adressera. Par sa Lettre, S. Paul affermit les nouveaux convertis et les console dans les peines qu'ils ont à supporter pour la cause de J.-C. ; il leur trace les préceptes de la vie chrétienne, les règles de la chasteté et de la justice. Les Grecs avaient coutume de pleurer leurs parents défunts avec des larmes et une tristesse inconsolables, comme si à la mort tout était fini ; l'Apôtre les relève de cet état d'abattement moral, il anime leur espérance chrétienne et il les instruit longuement et solidement sur la certitude de la future Résurrection, du suprême avènement de J.-C., en les exhortant à s'y préparer sérieusement et saintement.

Voici, d'abord, comment il les loue et les encourage :

---

### Chapitre I<sup>er</sup>

« I. Paul, Silvanus et Timothée, à l'Église de Thessalonique, qui  
« est en Dieu le Père et en Notre-Seigneur Jésus-Christ : « II. Que  
« la grâce et la paix soient avec vous !

« Nous rendons sans cesse des actions de grâces à Dieu pour

« vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos  
« prières.

« III. Et nous représentant devant Dieu, qui est notre Père, les  
« œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, et la fermeté de  
« l'espérance que vous avez en N.-S. J.-C.

« IV. Car nous savons, ô frères chéris de Dieu, quelle a été votre  
« élection :

« V. En effet. la prédication que nous vous avons faite de l'Evan-  
« gile n'a pas été seulement en paroles ; mais elle a été accompa-  
« gnée de miracles, des effets de la vertu du Saint-Esprit, et d'une  
« abondance considérable de grâces. Vous savez aussi de quelle  
« manière nous avons agi parmi vous pour votre salut. »

S. Paul nomme, en tête de son Épître, ses zélés collabo-  
rateurs évangéliques : *d'abord, Silas* ou *Sylvain*, le compa-  
gnon de ses courses, de ses travaux, de ses persécutions,  
— le même qui, avec lui, fut miraculeusement délivré par  
l'Ange, de la prison de Philippes ; — ensuite, *Timothée*, dis-  
ciple très-distingué, mais moins ancien, moins vénérable que  
le premier ; car Silas avait été disciple de N.-S. J.-C., et  
avait suivi le Sauveur en personne parmi les Tribus d'Israël.

Après avoir fait honneur à ces dignes ministres du Christ,  
tout en conservant le premier rang que le Seigneur lui avait  
assigné à lui-même, l'Apôtre attribue à Dieu les vertus  
évangéliques, si admirables, qu'il voit briller parmi les  
Chrétiens de Thessalonique, savoir : une foi agissante,  
accompagnée des œuvres, — une charité laborieuse, une  
espérance solide, donnant la force de patience (v. 2-3). Il  
rappelle les circonstances remarquables de leur conversion  
à J.-C., laquelle a été opérée par des motifs surnaturels et  
divins, par la vive lumière que le Saint-Esprit a fait briller  
à leur intelligence lors de la prédication de l'Evangile, —  
par la vue des miracles puissants que le même Esprit-Saint  
a fait éclater à leurs yeux dans ces moments de la grâce, et  
enfin par les dons célestes qui leur furent alors pleinement  
communiqués d'en Haut. Ces grands bienfaits, reçus du Ciel

par la primitive Eglise de Thessalonique, tel est l'objet des ferventes et continuelles actions de grâces que S. Paul rend à Dieu : *Gratias Deo semper agimus pro vobis omnibus!* La fructification persévérante de ces dons, tel est l'objet des demandes incessantes qu'il adresse au Seigneur. Mais un tel souvenir est en même temps de nature à affermir les fidèles dans la foi. — De plus, l'exemple de constance et de fermeté chrétienne qu'ont fait voir au monde les Thessaloniens, en se montrant supérieurs aux persécutions et aux peines qu'ils ont eu à endurer pour J.-C., est du plus grand mérite ; il est digne des plus beaux éloges. Par cette inébranlable persévérance, qu'ils ont fait voir même au milieu des périls, ils sont devenus les fidèles imitateurs de N.-S. J.-C. lui-même, qui endura sa Passion pour rendre témoignage à la vérité. Non-seulement ces Chrétiens primitifs eurent l'insigne honneur de s'être tout-à-coup élevés, par leur constance de martyrs, à l'imitation de la sublime vertu de J.-C. et de ses Apôtres ; mais, de plus, ils en sont venus à servir d'exemples et de modèles à tous les Chrétiens de la Macédoine et de l'Achaïe, et même à tous ceux de l'Univers. C'est là le plus magnifique éloge que l'on puisse faire des fidèles de Thessalonique.

« VI. Et vous, *ô Thessaloniens*, vous êtes devenus nos imitateurs, et les imitateurs du Seigneur, puisque vous avez reçu la parole évangélique, *avec une grande joie*, avec la joie du Saint-Esprit, *bien que ce fut* parmi de grandes afflictions : *Excipientes verbum in tribulatione multa, cum gaudio...*

« VII. De sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine et dans l'Achaïe.

« VIII. Car non-seulement vous êtes cause que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais même la foi que vous avez en Dieu est devenue si célèbre partout, *si répandue en tout lieu*, qu'il n'est point nécessaire que nous en parlions.

« IX. Puisque eux-mêmes, *les hommes des divers peuples du*

« monde, nous préviennent, et racontent quel a été le succès de  
« notre arrivée parmi vous ; et comment, ayant quitté le culte des  
« idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu Vivant  
« et Véritable ;

« X. Et pour attendre du ciel son Fils Jésus, qu'il a ressuscité  
« d'entre les morts, et qui nous a délivrés de la colère à venir. »

D'après les SS. Pères, c'est un grand mérite pour les Thessaloniens, d'avoir brillé et servi de modèles aux Macédoniens, à cette nation considérable et illustre, qui donna le jour à Alexandre-le-Macédonien, le plus fameux des conquérants ; c'est un mérite plus grand encore, d'avoir servi de modèles aux Achaïens, si célèbres par la sagesse, par la science et par la philosophie d'Athènes et de Corinthe ; mais le plus grand mérite des Thessaloniens, c'est d'avoir servi d'exemple à l'Univers entier, comme le témoigne l'Apôtre en ces termes :

« At vobis enim diffamatus est sermo Domini, non solum in  
« Macedonia, et in Achaïa, sed et in omni loco, fides vestra... pro-  
« fecta est. »

Une foi si généreuse, qui leur a fait rejeter le culte idolâtrique et embrasser les préceptes de l'Évangile ; une espérance si ferme, qui leur montre en J.-C. le Souverain Juge des vivants et des morts, de même que le rémunérateur suprême des hommes ; une charité si ardente, qui met sa joie à supporter pour J.-C. des injustices et des souffrances ; enfin, un Christianisme si parfait qu'il a été digne de servir d'exemple au monde entier : tels sont les puissants motifs d'encouragement que l'Apôtre expose à l'Église de Thessalonique, afin qu'elle soit animée à persévérer dans la foi avec une fidélité de plus en plus accomplie, avec une constance de plus en plus ferme.

## Chapitre II

Encore dans le but de les consoler et de les exciter à la persévérance, il leur raconte son entrée au milieu d'eux, il leur expose la sincérité, le zèle, la sainteté et le succès de sa prédication. Il leur rappelle comment, après avoir tant souffert à Philippes pour la cause de l'Évangile, il n'a pas craint néanmoins de venir chez eux à Thessalonique, d'y annoncer hardiment la parole évangélique, bien que ce fut au péril de sa vie.

« I. Car vous-mêmes, ô frères, vous n'ignorez pas que notre  
« arrivée vers vous n'a pas été vaine. II. Mais après avoir beaucoup  
« souffert auparavant, comme vous savez, et avoir été traités avec  
« outrage dans Philippes, nous ne laissâmes pas, en nous confiant  
« à notre Dieu, de vous prêcher hardiment l'Évangile de Dieu parmi  
« beaucoup de combats. »

III. Modèle des Pasteurs et de tous les Prédicateurs apostoliques, il a annoncé la vraie doctrine, la doctrine pure, sainte, divine, non dans la vue de plaire aux hommes, ou de servir son ambition et ses intérêts, mais de plaire à Dieu seul, qui voit le fond des cœurs :

« Car nous ne vous avons pas prêché une doctrine d'erreur ou  
« d'impureté, et nous n'avons point eu dessein de vous tromper ;  
« IV. Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son  
« Évangile, nous parlons ainsi *avec liberté*, non pour plaire aux  
« hommes, mais à Dieu, qui sonde et examine les secrètes inten-  
« tions. V. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie,  
« comme vous le savez ; et notre ministère n'a point servi de pré-  
« texte à notre avarice ; Dieu en est témoin : VI. Et nous n'avons  
« aussi recherché aucune gloire de la part des hommes, ni de vous,  
« ni d'aucun autre. » Ces motifs humains, qui font agir tant de  
personnes, n'ont point été les mobiles de notre prédication parmi

vous. Nous avons été étrangers à toute pensée, soit de vaine gloire, soit d'intérêt ou d'ambition.

« VII. Tant s'en faut que l'orgueil ou que le désir des richesses nous aient guidé dans l'accomplissement de notre ministère évangélique, que, au contraire, nous nous sommes dépouillés et humiliés parmi vous ; « nous pouvions comme Apôtres de J.-C., vous charger de notre subsistance ; mais nous nous sommes rendus petits « parmi vous, comme une mère qui a soin de nourrir ses enfants ; » nous n'avons pas même demandé ce qui est nécessaire à la vie ; nous n'avons parlé ni d'autorité ni de puissance spirituelle. Nous avons agi avec humilité et douceur, comme une mère qui flatte et caresse l'enfant qu'elle nourrit ; nous avons eu pour vous le dévouement d'une mère, qui est prête à sacrifier sa vie pour son fils. »

« VIII. Oui, c'est ainsi que dans l'affection que nous ressentions « pour vous, nous aurions souhaité de vous donner, non-seulement « la connaissance de l'Évangile de Dieu, mais aussi notre propre « vie, tant était grand l'amour que nous vous portions. »

« IX. Vous nous *avez été si chers, que*, dans la crainte d'être à « charge à aucun de vous, nous avons travaillé *des mains* jour et « nuit, tout en vous prêchant l'Évangile de J.-C. ; *vous le savez* « *vous-mêmes* ; vous vous souvenez de la peine et de la fatigue que « nous avons souffertes à ce sujet. X. Vous êtes témoins vous- « mêmes, et Dieu l'est aussi, combien la manière dont je me suis « conduit envers vous, qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste « et irréprochable ; XI. Car vous savez que j'ai agi envers chacun « de vous comme un père envers ses enfants. XII. Vous exhortant, « vous consolant, et vous conjurant de vous conduire d'une manière « digne de Dieu, qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire. »

XIII. C'est pourquoi l'Apôtre rend à Dieu des actions de grâces continuelles au sujet des religieuses dispositions des Thessaloniens, qui avaient reçu la prédication apostolique, non comme la parole des hommes, ni comme une doctrine provenant des hommes, mais comme la parole même de Dieu, ainsi qu'elle l'est véritablement. — Cette prédication avait opéré de puissants effets de grâce dans leurs cœurs, puisqu'elle leur avait inspiré un attachement invincible à

l'Évangile et une constance chrétienne telle, que aucune épreuve, que aucune injustice, ni que aucune persécution n'avait pu l'ébranler.

« XIV. En effet, mes frères, *ajoute l'Apôtre à ce sujet*, vous êtes  
« devenus les imitateurs *des premières Églises chrétiennes*, des  
« Églises de Dieu qui ont embrassé la foi dans la Judée; car vous  
« avez souffert *les incarcérations, la spoliation de vos biens*, et les  
« mêmes persécutions de la part de vos concitoyens que ces Églises  
« ont souffertes de la part des Juifs, XV, qui ont tué le Seigneur  
« Jésus, et les Prophètes, — qui nous ont persécutés, qui ne plai-  
« sent point à Dieu, et qui sont ennemis de tous les hommes,  
« XVI, qui nous empêchent d'annoncer aux Nations la parole qui  
« doit les sauver, en sorte que continuellement ils emplissent la  
« mesure de leurs péchés. Car la colère de Dieu est tombée sur  
« eux pour jusqu'à la fin.

« XVII. Aussi, ô frères, ayant été pour un peu de temps séparés  
« de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant  
« plus d'ardeur et d'empressement de vous revoir.

« C'est pourquoi nous avons voulu aller vous trouver : et moi  
« Paul j'en ai eu le dessein plus d'une fois; mais Satan, par ses  
« émissaires, nous en a empêchés. »

« XIX. Vous ne devez point être surpris de ce vif désir que nous  
avons ressenti; « car quelle est notre espérance, notre joie, et la  
« couronne de notre gloire? » Quel sera, au jour des récompenses,  
le sujet de notre mérite, quelle sera la splendeur de notre cou-  
ronne? « N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Notre-Seigneur Jésus-  
« Christ, au jour de son avènement?

« XX. Oui, assurément, c'est vous qui êtes notre gloire et notre  
« joie. »

Est-il un père, est-il une mère, qui puisse aimer davan-  
tage ses enfants, qui s'en glorifie davantage, qui les envi-  
ronne de plus de tendresse, de plus d'entrailles, de bonté  
et de miséricorde? (S. Chrys., Théophyl., etc.)

### Chapitre III

I. Les ministres de Satan ayant donc par leurs pièges empêché S. Paul d'aller visiter ces chers fidèles de Thessalonique, cet Apôtre qui souhaitait ardemment avoir des nouvelles certaines de leur état spirituel et qui ne voulait pas pour tout au monde les voir privés des secours de la religion, *ne pourrait supporter plus longtemps le poids de ce désir* ; il préféra se priver de ses deux bien aimés collaborateurs, Silas et Timothée, dont il avait cependant un si grand besoin pour travailler à la conversion d'Athènes ; et il les envoya chez les Thessaloniens, afin de les affermir, de les consoler, et de les encourager au milieu du feu de la persécution. *Il aima mieux rester seul à Athènes*, préférant le bien spirituel de ses chers fidèles à sa propre satisfaction personnelle et même au succès de sa nouvelle mission.

*Propter quod non sustinentes, placuit nobis remanere Athenis, solis : et misimus Timotheum, fratrem nostrum, et ministrum Dei in Evangelio Christi, ad confirmandos vos, et exhortandos pro fide vestra.*

Puis il ne se contente pas de les affermir par les autres Apôtres ; il les affermit également par sa propre Lettre, dans laquelle il établit la nécessité, l'avantage et la gloire des souffrances endurées pour J.-C.

« *La nécessité* : que personne, *dit-il*, ne soit ébranlé pour les « persécutions qui nous arrivent ; car vous savez que c'est à quoi « nous sommes destinés : IN HOC POSITI SUMUS, sc. *ad patiendum*. « Tous les Disciples de J.-C., qui veulent vivre avec piété, *c'est-à-dire chrétiennement*, auront à souffrir persécution (II., Timothée, v.), et à porter leur croix. » Il n'y a point d'exception ; partout où l'on remplit les devoirs de la piété, il y a à supporter quelque tribulation ou persécution. « Comme il a fallu que J.-C. « souffrit et qu'il entrât dans sa gloire par les souffrances, ainsi « est-il nécessaire que ses Disciples aient à souffrir et qu'ils entrent



« par cette même voie dans la même gloire. Le Royaume des  
« Cieux se prend par violence, et ceux qui combattent vaillamment  
« le ravissent comme par force (S. Matth., XII., 12). » On peut  
compter avec assurance sur la félicité promise, dit S. Léon, lorsque  
l'on a participé aux souffrances du Seigneur. *In hoc positus sumus*,  
nous sommes destinés par Dieu aux persécutions et aux afflictions,  
dit S. Jean-Chrysostôme, c'est là notre vie, c'est là notre devoir ;  
et vous, ô Disciples de J.-C., vous cherchez le repos, vous cherchez  
les récréations, les jouissances !... Mais, de plus, ces persécutions  
nous sont utiles ; elles sont pour nous une source de gloire, pro-  
portionnelle à la grandeur de la lutte. « En effet, dit S. Paul  
« (II, Cor. IV, 17), le moment si court et si léger des afflictions  
« que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel  
« d'une souveraine et incomparable gloire : *Momentaneum et leve*  
« *tribulationis nostræ supra modum in sublimitate æternum*  
« *gloriæ pondus operatur in nobis.* » Plus doit être grande la  
félicité qui nous est préparée, plus est grande la mesure des souf-  
frances qui nous est destinée.

S. Paul ajoute sur ce point une parole qui doit rester  
gravée au fond du cœur. J.-C. a prédit à ses Disciples ces  
souffrances, il les a prédites tout particulièrement à S. Paul,  
au moment de sa conversion (*Act. IX, 16*) : *et je lui ferai*  
*voir combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.* S. Paul, à  
son tour, les avait prédites aux Thessaloniens :

« IV. Et dans le temps même que nous étions parmi vous, nous  
« vous prédions que nous aurions des afflictions à souffrir, comme  
« nous en avons eu en effet, ainsi que vous le savez.

« V. Comme je ne pouvais donc pas rester plus longtemps dans  
« l'ignorance de votre situation, je vous ai envoyé Timothée, pour  
« reconnaître l'état de votre foi ; car j'appréhendais que *Satan*, —  
« le Tentateur, ne vous eut tentés *et fait retomber dans l'idolâtrie*,  
« et qu'ainsi tout le travail auquel je me suis livré pour votre salut,  
« ne devint *infructueux* et inutile.

« VI-VII. Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir  
« vus, et nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi et de

« votre charité, et du souvenir plein d'affection que vous avez sans  
« cesse de nous, qui vous porte à désirer de nous voir, comme  
« aussi nous avons le même désir pour vous ; — cela fait, ô frères,  
« que dans toutes les afflictions et dans tous les maux qui nous  
« arrivent, nous avons trouvé notre consolation en vous, dans votre  
« foi ; car nous vivons maintenant, si vous demeurez fermes dans  
« le Seigneur. » Sans votre persévérance, la vie n'aurait aucun prix  
pour nous. « IX. Et certes quelles assez dignes actions de grâces  
« pouvons nous rendre à Dieu, pour la joie dont nous nous sentons  
» comblés devant lui à cause de vous? »

X. S. Paul leur témoigne le vif désir qu'il ressent d'aller les voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à leur foi. Il prie jour et nuit Dieu le Père et J.-C. N.-S., de le conduire vers eux.

« XII-XIII. Que le Seigneur vous fasse croître de plus en plus  
« dans la charité que vous avez les uns pour les autres et envers  
« tous, et qu'il la rende telle que la nôtre l'est envers vous ; —  
« qu'il affermissee vos cœurs, en vous rendant irréprochables par la  
« sainteté devant Dieu notre Père, au jour où J.-C. Notre-Seigneur  
« paraîtra avec tous ses Saints. Amen. »

#### Chapitre IV

L'Apôtre exhorte les fidèles de J.-C. à marcher constamment dans la voie du salut, à ne point s'arrêter, mais à y faire de continuel progrès, en allant de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la perfection évangélique et qu'ils aient obtenu les récompenses célestes : *sic ambulatis, ut abundetis magis*. Il leur rappelle en quelques mots les commandements de Dieu, qu'il leur a imposés par l'autorité divine et qu'il leur a expliqués, lorsqu'il était au milieu d'eux. Et parmi ces préceptes divins, il en est un sur lequel il insiste particulièrement dans cette Épître. Il les conjure instamment d'éviter la fornication, l'impureté,

l'adultère. *Car*, leur dit-il, *vous savez quels préceptes je vous ai donnés de la part du Seigneur Jésus. En effet, la volonté absolue de Dieu est que vous soyez purs, saints, et que vous vous absteniez* de ces excès condamnés par Dieu comme de grands péchés.

I-III. Après avoir posé ce principe, l'Apôtre le développe ainsi :

« IV-V. La volonté de Dieu est que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la sainteté et dans l'honnêteté, — et non point en suivant les mouvements de la concupiscence, » les passions et les désirs déréglés de la chair, « comme font les Païens qui ne connaissent point Dieu, » et qui par cette cause se plongent dans toutes sortes de voluptés ignominieuses. »

« VI-VII. Que personne aussi n'opprime son frère ni ne lui fasse tort ou injure dans cette affaire, parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces crimes, comme nous l'avons déjà déclaré et protesté : Car Dieu ne nous a pas appelés pour être impurs, mais pour être Saints : *Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.* »

« VIII. Celui donc qui méprise ces préceptes, méprise, non un homme, mais Dieu, qui nous a même donné son Esprit-Saint, » pour connaître parfaitement et pour annoncer ce commandement du Seigneur ; et qui est en même temps la source et l'auteur de toute chasteté et de toute sainteté.

« Dieu veut donc que nous soyons saints, » c'est-à-dire, que nous embrassions la voie du bien, et que nous nous détournions de la voie du péché. « Dieu veut que nous soyons saints, » c'est-à-dire encore que nous nous montrions empressés à accomplir toutes les œuvres pieuses, et que nous soyons étrangers à tout mal, spécialement au péché impur. Dieu est Esprit, et en tant qu'il est un Esprit pur, saint, et resplendissant de lumière, il a en horreur ce péché, comme étant l'un de ceux qui lui sont le plus directement opposés. C'est pourquoi, à l'époque où la généralité des hommes avait corrompu leurs voies en s'abandonnant à ce péché, il se repentit pour ainsi dire d'avoir créé l'homme, et il prononça cette parole digne de nos méditations : « Mon Esprit, *dit-il*, ne demeurera point dans l'homme, parce qu'il n'est que chair et que corruption :

« *Non permanebit Spiritus meus in homine quia caro est... Omnis homo corruperat vias suas.* » Ici la chasteté est spécialement la sainteté, parce qu'elle rend l'homme angélique et divin, semblable aux Anges et semblable à Dieu. L'impureté, au contraire, est par excellence la profanation ou la souillure de l'homme, parce qu'elle le rend terrestre et bestial, et qu'elle en fait un objet d'horreur aux yeux des Intelligences Célestes et aux yeux du Dieu trois fois saint. Il a déclaré que « son Esprit ne demeurera point dans l'homme qui n'est que chair. »

En effet, suivant la doctrine de S. Paul, le Saint-Esprit, dont nous sommes devenus les temples par le baptême, et qui nous a été donné abondamment par le sacrement de la confirmation, et qui, par conséquent, a établi sa demeure en nous, comme dans un sanctuaire : le Saint-Esprit, disons-nous, ne demeure plus dans l'homme coupable de ce péché, parce que son temple est profané. L'impureté chasse le Saint-Esprit. C'est pourquoi Dieu a dit dès le commencement : *Non permanebit Spiritus meus in homine quia caro est.* De même, par l'énormité de cette transgression, J.-C. est couvert de mépris et d'affront. Par le sacrement de la Régénération, l'homme était devenu membre de Jésus-Christ, mais par cette profanation celui qui était membre de J.-C. devient un objet de prostitution : *Membrum Christi per libidinem fit membrum meretricis*, quel outrage pour le Fils de Dieu et pour le Saint-Esprit ! *Celui donc qui méprise ce précepte, méprise, non un homme, mais Dieu, qui nous a même donné son Saint-Esprit.* (v. 8.)

Aussi, Dieu prépare-t-il un châtimeut sévère, pour se venger d'un péché qu'il a en horreur, d'un péché par lequel il est lui-même méprisé, par lequel J.-C. est pour ainsi-dire souillé et profané, par lequel enfin le Saint-Esprit est chassé de son temple avec ignominie.

« Oui, dit l'Apôtre, le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés, comme nous l'avons déjà déclaré et protesté (v. 6). »

Si quelqu'un était peu touché de la nécessité du respect que le chrétien doit à la présence et à la sainteté de Dieu, qu'il redoute, du moins, la sévérité de ses vengeances qui sont terribles et immanquables.

« X-XI. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, *ajoute* « l'Apôtre (y. 9), il n'est pas besoin que nous vous en écrivions, « puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les « autres. » Et vous avez été si bien instruits par Dieu sur ce point, « que vous faites de même, » et que vous exercez la charité fraternelle « à l'égard de tous les frères qui sont non-seulement à Thessalonique, mais encore dans toute la Macédoine ; or nous vous « exhortons, ô frères, à vous avancer de plus en plus dans cet « amour ; — à vous étudier à vivre en repos, à vivre pacifiquement ; — à vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, » sans vous préoccuper des affaires d'autrui, sans vous immiscer dans ce qui n'est pas de votre devoir ; « et enfin à travailler *activement* « de vos propres mains, ainsi que nous l'avons ordonné. »

« XII. Et cela pour deux motifs importants : 1<sup>o</sup> afin d'éviter l'oisiveté, qui est la cause de tous les vices, et principalement de celui que nous venons de vous signaler ; — « afin que *par une occupation honorable* vous vous conduisiez honnêtement envers ceux « qui sont en dehors de l'Eglise, et que vous vous mettiez en état « de n'avoir besoin de personne. »

Tels sont les enseignements salutaires et pratiques par lesquels S. Paul exhorte les fidèles à vivre d'une manière pure et irréprochable, sainte et charitable. Tous peuvent tirer profit de ses leçons apostoliques, soit ceux qui sont engagés dans les liens du mariage ; soit ceux qui sont en dehors de cet état. Tous ont à demander souvent à Dieu la grâce de n'être jamais asservis aux passions de la concupiscence.

« XIII. Consolation des fidèles par le dogme de la résurrection « et de la vie future. »

L'Apôtre considérant que parmi les fidèles plusieurs pleuraient leurs morts d'une manière immodérée et inconsolable,

voulut remédier à ce mal, à cette affliction exagérée ; il les consola par l'espérance de la résurrection. Or devons-nous penser que les premiers fidèles ignoraient cette grande vérité ? Nullement. S. Paul lui-même témoigne que tous croyaient et attendaient le glorieux avènement de J.-C. Mais comme ils ne faisaient pas suffisamment attention à ce dogme important, et que pour cette raison ils se lamentaient tristement et immodérément, à la manière des Païens, il prit de là occasion d'inculquer de nouveau dans leurs esprits l'article de la future Résurrection, et par ce moyen de guérir radicalement le mal qui les affligeait par excès.

« O frères, *leur dit-il*, nous ne voulons pas que vous ignorez ce que vous devez savoir touchant ceux qui dorment. »

Selon l'Apôtre, les défunts ne sont que des personnes *qui dorment* ; cette appellation est déjà une consolation, car s'ils dorment, ils s'éveilleront un jour.

« Sachez donc que les personnes proches ou amies, que vous pleurez, ne sont pas mortes entièrement, mais qu'elles « dorment, » et qu'elles sortiront un jour de ce sommeil par la vertu de la puissance de Dieu. Pénétrez bien votre esprit de cette vérité. « afin que « vous ne vous attristiez pas comme font ceux qui n'ont point d'es-  
« pérance, » ou qui n'ont point foi en la résurrection future, promise par Dieu. Les Disciples du Fils de Dieu ne doivent pas pleurer inconsolablement comme des Païens qui, privés des lumières de la foi, n'ont point en vue l'heureuse immortalité qui doit suivre la mort. »

L'Apôtre ne condamne pas absolument la douleur, mais seulement la douleur excessive et toute païenne.

« Que l'Infidèle pleure ses morts avec désespoir, c'est naturel ; il ne connaît point d'autre existence meilleure que celle-ci ; mais que le Chrétien se réjouisse plutôt ; ou, du moins, qu'il pleure

modérément, lui qui croit la vie éternelle, dans laquelle les fidèles de J.-C. passent et entrent par la mort temporelle. La mort est un sommeil, duquel nous nous éveillerons un jour par la puissance de J.-C. Pour nous, mourir c'est passer d'une vie pauvre et misérable à une vie opulente et fortunée. Nous avons lieu, non de pleurer, mais de nous réjouir. O merveilleuse efficacité de la foi ! Elle rend agréable, elle rend désirable, le plus terrible des événements ; les hommes, inspirés par elle, s'écrient : « *Cupio dissolvi, et esse cum Christo...* Je souhaite être délivré de ce corps, et me trouver réuni à J.-C. ; cela m'est infiniment meilleur. »

« XIV. En effet, si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amènera avec Jésus ceux qui seront morts dans la foi de J.-C., » qui se seront endormis en Lui. Après les avoir ressuscités de leurs tombeaux, il les conduira à la vie glorieuse et immortelle de J.-C. son Fils ; car les membres doivent être réunis à leur chef, et se trouver en conformité avec leur chef. — L'Apôtre parle ici de la mort et de la résurrection de J.-C., comme d'une base fondamentale, certaine aux yeux des Chrétiens. Il les présente à leurs regards comme une source d'espérance et de consolation. D'abord, la mort réelle du Christ, ayant été un sacrifice offert pour le genre humain, a été pour nous une fontaine de vie, une destruction de la mort, une sanctification de notre mort : elle console ceux qui pleurent, ceux qui sont dans le deuil. Ensuite, la « Résurrection » glorieuse de J.-C. est la cause, le modèle et la figure de notre future résurrection à la gloire éternelle, comme elle est, dans le temps, la cause, l'origine, l'idéal de notre résurrection à la vie spirituelle, à la vie de la grâce. »

L'Apôtre, en ajoutant ces mots : *Eos qui dormierunt per Jesum, ceux qui seront morts en J.-C.*, enseigne que la condition nécessaire pour ressusciter un jour avec J.-C., est de mourir en J.-C., c'est-à-dire, dans la grâce de J.-C., dans l'amour de J.-C.

XV. Après avoir *premièrement* établi le grand dogme de la future résurrection, S. Paul en vient à décrire le mode et l'ordre suivant lesquels s'opérera cet important événement. Ce n'est pas de lui-même, ni d'après ses idées personnelles

qu'il en parlera, mais d'après la révélation et la doctrine même de J.-C.; car lui, S. Paul, a été instruit par J.-C. même arrivé à son état glorieux, il a été éclairé par Lui, dans une révélation spéciale. Ce qu'il nous enseigne touchant le dogme de la future résurrection, vient donc directement de J.-C.

« *Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini :*

« Nous vous déclarons, en effet, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons, et qui sommes réservés pour son avènement, nous ne préviendrons point, dans la résurrection, ceux qui sont déjà dans le sommeil de la mort. » C'est-à-dire, ceux d'entre nous, ou de notre postérité, qui vivront au temps de l'Avènement du Seigneur, ne préviendront point, dans la résurrection, ceux qui sont morts depuis longtemps. (*Sic Doctores*). »

« XVI. Car aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, et par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui seront morts en J.-C., ressusciteront d'abord. »

« XVII. Puis nous autres qui sommes vivants, et qui aurons été réservés jusqu'alors, nous serons emportés avec eux dans les nues, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air; et ainsi nous serons pour jamais avec le Seigneur, » partageant sa gloire et sa félicité. »

« XVIII. Consolez-vous donc les uns les autres par ces vérités, » afin que vous ne soyez point attristés comme ceux qui n'ont point d'espérance. »

Plusieurs Thessaloniens pensaient, ce semble, que ceux de leurs proches, qui seraient morts et dissous dans la terre depuis longtemps, ne pourraient, au jour de la résurrection, que ressusciter lentement et tardivement. C'est pourquoi S. Paul leur déclare que ceux mêmes qui se trouveront vivants au jour du second avènement de J.-C., ne les précéderont point pour ressusciter et pour aller à la rencontre du Seigneur.

La résurrection générale se fera promptement, en un clin



d'œil, par un acte de la toute puissance divine à laquelle rien ne résiste, même ce qui nous paraît le plus difficile. Au jour de la création, Dieu *dit* et *tout* a été *fait*; il *commanda* et l'univers est sorti du néant; c'est ainsi qu'à la fin du monde il *commandera*, et les corps sortiront de la poussière de la terre; il prononcera une parole toute puissante et efficace, et la résurrection de la chair sera effectuée en un instant; d'après l'enseignement apostolique, le Seigneur Jésus descendra du ciel, environné de ses anges; ceux-ci, d'une voix unanime feront entendre aux hommes qu'ils aient à se tenir prêts à obéir au commandement du Seigneur. Alors le Seigneur *commandera* à son Archange, saint Michel, le Prince des Anges et le gardien de toute l'Église, de faire entendre la trompette dernière, d'éveiller tous ceux qui dorment dans les tombeaux, et de les convoquer au jugement suprême. *Cette trompette de Dieu. tuba Dei, sera la voix même du Fils de Dieu*, qui se fera entendre partout avec une puissance immense; elle sera le signal, en même temps que le moyen instrumental de la résurrection; elle sera la voix de J.-C., en même temps que la voix de l'Archange; et quoique ce doive être par le ministère des Anges, que se fera entendre ce *commandement, cette voix de J-C, cette trompette de Dieu*. elle sera néanmoins toute puissante et pleinement efficace pour opérer ce qu'elle *commandera* : elle ressemblera, disent les Docteurs, aux paroles divines de la Consécration, lesquelles sont à la fois l'expression et l'instrument efficace de la Transsubstantiation. (CORN. à Lap., *Tirinus. de Pequigny, etc.*) Lorsque l'Archange fera entendre *cette voix du Fils de Dieu, audient vocem Filii Dei*, Et qu'il dira avec le ton du commandement tout puissant : *O morts, levez-vous, et comparez au jugement!* Tous les morts entendront cette voix, et tous ressusciteront par la puissance de cette même voix, qui dit, et le monde sort du néant; — qui commande, et tous les êtres, tirés du chaos, sont admirablement organisés. Alors les justes, qui se trouveront vivants à l'épo-

que de la Résurrection, après être eux-mêmes passés par la mort, subiront un changement glorieux comme les autres justes, morts dans les temps et les siècles antérieurs, et, comme eux, seront aussitôt revêtus de l'incorruptibilité et de l'immortalité.

*Puis*, la résurrection générale étant ainsi accomplie, tous les Justes, revêtus de corps spirituels et glorieux, *seront enlevés, emportés dans les airs* pour aller au-devant de J.-C. venant exercer son jugement avec une grande puissance et une grande majesté ; tous les Saints formeront, dès lors, le brillant cortège du *Fils de l'Homme*, devenu le Souverain Juge des vivants et des morts. Quant aux *Réprouvés*, qui seront également ressuscités, mais sans avoir été glorieusement transformés, sans avoir quitté la matérialité et la passibilité de leurs corps, devenus difformes, obscurs et hideux, ils resteront à terre à la gauche du Souverain-Roi.

Les Justes, tant par l'effet des qualités de leurs corps glorifiés, que par la vertu de J.-C., se verront ravis avec agilité sur des nuées de lumière, comme sur des trônes. Accompagnés des Anges, ils assisteront J.-C. prononçant les sentences générales ; ils seront comme ses assesseurs ; de manière, toutefois, que chacun occupera un rang et un degré de gloire conformes à ses mérites. — Tous, aussitôt après le jugement, suivront J.-C. dans le Royaume des Cieux, *et sic semper cum Domino erimus*, et pour toujours ils partageront son bonheur. — O l'heureux sort ! ô la bienheureuse Éternité ! *Être pour toujours avec le Seigneur !...* Pour que ce bonheur soit un jour notre partage, attachons-nous à lui, dès cette vie ; soyons à lui, d'esprit, de cœur et d'affection ; soyons dignes de lui par notre vie et par nos mœurs. Vivons présentement dans sa grâce, afin que nous vivions éternellement dans sa gloire.

L'Apôtre nous recommande de nous consoler mutuellement par la méditation de cette grande vérité : quelle plus solide, en effet, quelle plus heureuse consolation pouvons-

nous désirer que celle-ci, qui est fondée sur la parole même de Dieu, et qui repose sur l'espérance certaine de la bienheureuse immortalité ! Le Chrétien se dit à lui-même : Je ressusciterai immortel, je partagerai la gloire éternelle de J.-C., et cela à tout jamais. Une telle espérance me console souverainement. Pour mériter un si bel avenir, je n'hésite pas à mépriser tous les biens terrestres, si caducs, d'ailleurs, et si périssables.

---

## Chapitre V

Il restait à S. Paul à indiquer l'époque et le jour de la résurrection :

« Or, *dit-il*, pour ce qui regarde les temps et les moments, il  
« n'est pas besoin, ô frères, que nous vous en écrivions ; II. parce  
« que vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit  
« venir comme un voleur pendant la nuit. » Il surprendra les  
méchants à l'improviste ; « III. car lorsqu'ils diront : Nous sommes  
« en paix et en sûreté, ils se trouveront tout d'un coup surpris  
« comme par une ruine imprévue, comme l'est une femme grosse  
« par les douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun  
« moyen de se sauver. Quant à vous, ô frères, *vous ne serez pas*  
« *surpris de la sorte* ;

« IV-V. Vous n'êtes pas dans les ténèbres, en sorte que ce  
« jour puisse vous saisir comme un voleur : vous êtes tous des  
« enfants de lumière, et des enfants du jour. Nous ne sommes point  
« enfants de la nuit, ni des ténèbres.

« Ne dormons donc pas comme les autres *du sommeil du péché* ;  
« mais veillons, et gardons-nous de l'enivrement du péché...  
« Armons-nous en prenant pour cuirasse la foi et la charité, et  
« pour casque l'espérance du salut. Car Dieu ne nous a pas des-  
« tinés pour être des objets de sa colère, mais pour nous faire  
« acquérir le salut par N.-S. J.-C., qui est mort pour nous, afin  
« que nous vivions avec lui.

XI-XIII. Dans le reste de sa première Épître, S. Paul donne des avis aux fidèles, il leur recommande d'honorer les Chefs de l'Église ; puis il trace aux supérieurs leurs devoirs envers ceux qu'ils sont appelés à diriger :

« XIV, *Reprenez*, leur dit-il, *ceux qui sont dérégés* : il parle de ces esprits inquiets, orgueilleux, turbulents, qui ne sauraient vivre en repos, ni y laisser vivre les autres ; qui mettent le trouble dans les plus saintes sociétés, dont ils sont le fléau ; gens de parti, susceptibles de toutes les erreurs, et qui ne semblent nés que pour semer partout la zizanie, la division, et le schisme ; qui négligent leur fonction, leur règle et leur poste, et occasionnent parmi les autres les mêmes négligences, les mêmes infractions.

« Consolez ceux qui ont l'esprit abattu, » ceux qui manquent de force, soit pour vaincre de grandes difficultés, soit pour entreprendre des œuvres importantes.

« *Supportez les faibles* et les imparfaits, dont la foi est peu ardente, et dont l'esprit se scandalise facilement dans le chemin du salut.

» Soyez patients envers tous, » envers les esprits inquiets, et envers les faibles. »

« XV. Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal, mais soyez toujours prêts à faire du bien, et à vos frères et à tout le monde. »

L'Apôtre interdit la vengeance et l'animosité ; le Chrétien ne doit point se laisser vaincre par le mal, mais s'efforcer de vaincre le mal par le bien qu'il fait aux autres. Il ne doit poursuivre l'injure que par des bienfaits, s'étudier à faire du bien, non-seulement à ses frères et à ses amis, mais même aux Infidèles et à ses persécuteurs ; — non-seulement dans certaines circonstances et à l'égard de certaines personnes, mais toujours et à l'égard de toutes sortes de personnes. C'est d'ailleurs le précepte du Seigneur : *Ego autem dico vobis : diligite inimicos vestros... faites du bien à ceux mêmes qui vous haïssent et qui vous calomnient...*

« XVI. Soyez toujours dans la joie ; » la joie spirituelle est le fruit du Saint-Esprit ; Dieu ne veut point de serviteurs chagrins et tristes. En quelque état que vous vous trouviez, soit dans la prospérité, soit dans l'adversité, — soit dans les richesses, soit dans la pauvreté, — soit dans l'allégresse ou dans la paix spirituelle, soit dans les épreuves, les maladies et les afflictions temporelles, ayez constamment un esprit joyeux, en recevant toutes choses comme venant de la main de Dieu, — en adorant sa Providence dans tout ce qui vous arrive, en vous souvenant que toutes choses concourent à l'avantage de ceux qui l'aiment. Un grand motif pour se réjouir et pour remercier Dieu, en toute circonstance, c'est que, à l'exception du péché, tout ce qui arrive, se fait par la volonté de Dieu. »

Mais par quel moyen peut-on arriver à supporter toutes choses, même les épreuves, avec joie et égalité d'âme ? L'Apôtre nous enseigne ce moyen :

« XVII. Priez sans cesse, dit-il : *Sine intermissione orate.* « Rendez grâces à Dieu en toutes choses ; car c'est là ce que Dieu veut que vous fassiez tous en J.-C. » La prière, telle est la voie qui conduit à la joie spirituelle. Que les fidèles prient assidûment, et qu'ils rendent grâces à Dieu de toutes choses, même de celles qui nous sont contraires. Si vous rendez grâces à Dieu, même dans l'adversité, dit S. Chrysostôme, le mal même se change en bien.

« La prière assidue et l'action de grâces, dit S. Éphrem, c'est la sauvegarde de la paix intérieure, c'est la consolation des affligés, ce sont les délices de ceux qui sont dans l'allégresse, c'est le soulagement de ceux qui pleurent et qui sont dans le deuil, c'est la plus excellente sépulture de ceux qui meurent... Dans toute la vie humaine il n'est pas un bien aussi précieux que la prière. »

« XIX. *N'éteignez pas l'esprit* : c'est-à-dire, n'éteignez pas parmi vous les dons du Saint-Esprit, ni ses inspirations, ni ses grâces, en résistant à ses impulsions célestes, et en vous laissant dissiper par les idées mondaines, et préoccupé par les biens et les jouissances terrestres.

Mais ici l'Apôtre avait principalement en vue les dons extraordinaires que le Saint-Esprit faisait alors briller dans

la primitive Église pour le bien général des fidèles. C'étaient le *don des langues* et le *don de prophétie* surtout, outre plusieurs autres grâces dont parle S. Paul dans sa première Épître aux Corinthiens, c. XII. Il y avait de vrais Prophètes de Dieu, inspirés par le Saint-Esprit, et il y en avait également de faux, inspirés par le mauvais Esprit. Comme il arrivait quelquefois qu'on ne savait pas sûrement discerner quels étaient les vrais et les faux Prophètes, les Thessaloniens, dans ce doute, en étaient venus à les mépriser tous semblablement. C'est pourquoi l'Apôtre, parlant de ce sujet à tous les fidèles, mais surtout aux prélats de l'Église, les exhorte à ne pas empêcher le resplendissement des lumières célestes, par la raison que ce serait mépriser le Saint-Esprit dans ses dons spirituels extraordinaires.

« XX. Ne méprisez pas les prophéties, ajoute l'Apôtre : *Prophe-tias nolite spernere*. C'est la même idée présentée sous une nouvelle forme. Bien que Satan, pour semer la zizanie dans le champ du Père de famille, ait suscité, de son côté, quelques faux prophètes, quelques docteurs de mensonge, pour ce motif les fidèles de Thessalonique ne doivent nullement mépriser les prophéties véritables et utiles, non plus que les vrais Prophètes, éclairés par l'Esprit de Dieu ; mais il convient, au contraire, que la prophétie divine soit honorée et glorifiée, surtout celle qui annonce les choses à venir, et celle qui jette la lumière sur les Saintes-Écritures, et en donne une parfaite interprétation. C'est pourquoi, voici ce que vous avez à faire à ce sujet :

« XXI. Éprouvez tout, examinez tout, et admettez ce qui est « bon. » Examinez les prophéties qui sont véritables, celles qui sont conformes à la saine doctrine, et qui sont justifiées par les événements (S. Chrysostôme), et retenez-les. Quant à celles qui viennent de l'Esprit-Mauvais, elles portent avec elles un cachet de fausseté, qui n'échappera pas à votre attentif examen.

Cette vie ressemble à une nuit obscure, qui manque même de la clarté de la lune. Pour que nous puissions y marcher avec sûreté, Dieu nous offre une lampe allumée, c'est-à-dire, la lumière extraordinaire du Saint-Esprit. Cette lampe devient plus brillante chez les

Sages ; elle devient obscure, elle s'éteint chez les imprudents et chez les âmes pécheresses. C'est pour cela que S. Paul dit aux Chrétiens : « N'imites pas les vierges folles : *N'éteignez pas l'Esprit* : « *Nolite Spiritum extinguere.* » N'éteignez pas en vous la grâce et la lumière céleste, par des œuvres mauvaises, par des intentions perverses ; mais faites-la resplendir de plus en plus par des actions de piété, de miséricorde, par le mépris du monde, par un inviolable attachement à Dieu, par une vie pure et sainte.

« XXII. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de « mal. » Ce n'est pas assez d'être innocent devant Dieu, il faut encore éviter jusqu'à l'ombre du mal, afin de ne scandaliser personne. L'apparence du mal nuit plus aux faibles, que le mal même ne nuit aux forts. Nous devons à tous le bon exemple : ce n'est pas la moindre de nos obligations. Prenez garde, dit l'Apôtre, de faire périr par votre imprudence un frère, un Chrétien *faible*, pour lequel J.-C. a versé son sang.

« XXIII. Mais que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en « toute manière, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et « le corps, se conservent sans tâche pour l'avènement de N.-S. J.C. »

Comme les enseignements *seuls* ne suffisent pas pour opérer notre sanctification, mais qu'il nous faut, de plus, la grâce divine, qui seule est efficace pour cette opération surnaturelle, le saint Apôtre, après avoir donné ses sages avertissements, conjure Dieu de sanctifier lui-même les fidèles en toutes choses, dans leur intelligence, dans leur volonté, dans leur corps, et de se les conserver irréprochables et immaculés jusqu'au jour de la gloire et des récompenses immortelles. Il dit en terminant sa première Épître :

« XXIV-XXVIII. Celui qui vous a appelés, est fidèle, et c'est lui « qui opérera ces choses en vous. O frères, priez pour nous. — « Saluez tous nos frères, en leur donnant le saint baiser.

« Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette Épître devant « tous les Saints, qui sont nos frères.

« Que la grâce de N.-S. J.-C. soit avec vous. Amen. »

---

## La Seconde Épître aux Thessaloniens.

Cette Épître fut écrite peu de temps après la première, lorsque S. Paul était encore à Corinthe. Voici à quelle occasion. De faux docteurs, voulant jeter l'effroi dans l'esprit des Chrétiens, leur persuadaient que le monde allait finir ; ce qu'ils confirmaient par une fausse interprétation de ce que l'Apôtre avait dit de l'avènement de J.-C. dans la *Première Épître aux Thessaloniens*. Les fidèles étaient troublés, et pensaient que la résurrection générale et que le jour du jugement dernier étaient sur le point d'arriver. S. Paul les rassure dans la deuxième Lettre, en leur disant que ce jour n'arrivera point avant qu'on n'ait vu une apostasie générale, suivie de l'avènement de l'Antechrist, dont il trace l'effrayant portrait.

*Au 1<sup>er</sup> Chapitre*, il console les Thessaloniens, il prie pour eux, il remercie Dieu à la vue de leur foi, de leur patience au milieu des persécutions ; il annonce que J.-C., à son glorieux avènement, châtiara les infidèles qui n'obéissent pas à l'Évangile, et qu'il glorifiera ses Saints.

« — I. Paul, Sylvanus, et Timothée, à l'Église de Thessalonique,  
« qui est en Dieu notre Père et en J.-C. N.-S. II. Que Dieu notre  
« Père et J.-C. N.-S. vous donnent la grâce et la paix !

« III. Nous devons, ô frères, rendre pour vous à Dieu de conti-  
« nuelles actions de grâces ; *et il est bien juste que nous le fas-*  
« sions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus, et que la  
« charité que vous avez les uns pour les autres s'accroît tous les  
« jours ;

« IV. De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Églises  
« de Dieu, à cause de la patience et de la foi avec laquelle vous  
« demeurez fermes dans toutes les persécutions et les afflictions  
« qui vous arrivent , » V. par la permission de Dieu, afin qu'il soit



manifeste que le jugement de Dieu est juste lorsqu'il vous accorde son royaume éternel pour tant de peines et d'injustices supportées par vous, et lorsque, d'autre part, il châtiara vos impies persécuteurs au jour du jugement ; « VI. car il est bien juste devant Dieu « qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant, VII. et « qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, — « lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel et paraîtra avec les « Anges de sa puissance,

« VIII-IX. Lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de « ceux qui ne connaissent point Dieu, et qui n'obéissent point à « l'Évangile de N.-S. J.-C., — qui souffriront la peine d'une éter- « nelle damnation, étant confondus par la face du Seigneur, et par « la gloire de sa puissance,

« X-XII. Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints, « et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui, » et par conséquent en vous-mêmes qui avez cru à notre témoignage touchant ce jour-là. — « C'est pourquoi nous prions sans cesse « pour vous, et nous demandons à notre Dieu qu'il vous rende « dignes de sa vocation, et qu'il accomplisse, par sa puissance, tous « les desseins favorables *et miséricordieux qu'il a sur vous*, et « l'œuvre de votre foi ; — afin que le nom de N.-S. J.-C. soit glo- « rifié en vous, et que vous soyez glorifiés en lui, par la grâce de « Notre Dieu et Seigneur J.-C. »

---

## Chapitre II

Après avoir solidement consolé les fidèles au sujet des peines et des persécutions qu'ils endurent de la part des Infidèles, en leur annonçant que ces afflictions sont la preuve certaine du jugement de justice par lequel Dieu, à la fin du monde, les jugera dignes de son éternel Royaume, l'Apôtre en vient à ce qui fait l'objet de leur appréhension touchant l'approche du Jugement dernier, que les faux docteurs leur avaient représenté comme étant sur le point d'arriver.

« I-II. Or nous vous conjurons, nos frères, par l'avènement de

« N.-S. J.-C., et par notre réunion avec lui, que vous ne vous laissez pas légèrement ébranler dans votre premier sentiment, et que vous ne vous troubliez pas, en croyant, sur la foi de quelque esprit prophétique, ou sur quelques discours, ou sur quelque lettre qu'on supposerait venir de nous, que le jour du Seigneur est près d'arriver : QUASI INSTET DIES DOMINI.

S. Paul indique ensuite les deux signes qui doivent précéder la venue de J.-C. : le premier, c'est l'Apostasie générale ; le second, c'est l'Antechrist.

« III. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car *ce jour ne viendra point* que la révolte et l'Apostasie ne soit arrivée auparavant et qu'on n'ait vu paraître l'homme du péché, qui doit périr misérablement, IV. cet Ennemi *de Dieu*, qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le Temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

« V-VI. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étais encore avec vous ? Et vous savez bien ce qui empêche qu'il ne vienne, afin qu'il paraisse en son temps. » Ce qui l'empêche de paraître, c'est qu'Israël, l'ancien peuple de Dieu, n'a pas encore apostasié ouvertement, et qu'il n'a pas encore opéré sa scission générale et publique avec l'Eglise du Messie et avec le Pouvoir qui siège à Rome ; lequel pouvoir sera l'instrument dont se servira le Messie pour se venger de ses ennemis et pour exercer contre eux un jugement effrayant, qui sera la figure prophétique du jugement et de la catastrophe suprêmes, prédits pour la fin des siècles.

« VII. Car, quoiqu'il s'opère d'une manière occulte, le mystère d'iniquité, d'apostasie et de rébellion, se forme néanmoins dès à présent, en figure de celui qui s'opérera à la fin des temps, d'une manière plus considérable, dans la Gentilité, ou dans le nouveau peuple de Dieu. Cette « iniquité » s'exerce aujourd'hui mystérieusement, secrètement, par les ministres de Satan, par les Hérésiarques, par les persécuteurs de la foi, par les magiciens, par les promoteurs du culte idolâtrique des Démons, par les Nicolaïtes, par les Gnostiques, par Apollonius de Thiane, par Simon-le-

Magicien, lequel prétend se faire adorer comme un Dieu, et se faire passer pour le Christ et pour la Souveraine Divinité. Cet homme impie, la figure, la prophétie et l'image de l'Antechrist de la fin des temps, séduit actuellement une multitude d'hommes par ses doctrines mensongères et par ses faux prodiges. Tous les hommes, intérieurement disposés ou déterminés à commettre l'iniquité et à rejeter la vérité, s'attachent à lui, croient ses faussetés, et refusent d'adhérer à l'Évangile du Fils de Dieu. Bientôt il paraîtra ostensiblement comme l'Antechrist, comme l'Ennemi déclaré de J.-C., comme l'image du grand et dernier Antechrist de la fin des temps. Mais, par notre intermédiaire, J.-C. le détruira et le couvrira d'ignominie : il le fera tomber des hauteurs où il se sera élevé, et il le fera périr misérablement<sup>1</sup>. Et c'est après la destruction de « cet homme de perdition, » que J.-C. N.-S. viendra « premièrement » se venger par les flammes de ceux qui n'obéissent point à l'Évangile, parmi l'ancien Peuple de Dieu ; et que, à son second avènement, au dernier jour, il condamnera au feu éternel ceux du nouveau Peuple de Dieu, ceux d'entre les Gentils, qui auront vécu dans l'iniquité, et qui, au lieu de suivre l'Évangile, auront préféré les doctrines erronées et perverses des Hérétiques, des impies, des Incrédules, et du dernier Antechrist. L'Apostasie générale aura lieu parmi les Gentils, comme elle a lieu aujourd'hui parmi la masse des Israélites. Que quiconque donc est attaché à J.-C. et à sa vraie foi, s'y attache fermement, jusqu'à ce que ce scandale d'iniquité générale et de séduction par les faux prodiges de l'Antechrist, soit enlevé du milieu du monde. C'est le conseil de S. Paul : « Il faut seulement, *dit-il*, que celui qui tient maintenant, « tienne encore, jusqu'à ce qu'il soit ôté du monde (*ce mystère d'iniquité*).

« VIII. Et alors se découvrira l'Impie, que le Seigneur Jésus « détruira par le souffle de sa bouche, » par la vertu de sa parole ou de son commandement, « et qu'il perdra par l'éclat de sa présence. » Les Apôtres S. Pierre et S. Paul invoqueront J.-C. contre l'Antechrist Simon-le-Magicien et contre ses prestiges séducteurs ; et aussitôt l'Impie par excellence, quoique soutenu par Satan

1. On peut voir dans l'*Histoire de saint Pierre*, la double catastrophe de Simon-le-Magicien et de Néron.

et par la puissance impériale de Néron, succombera sous le poids de la sentence de J.-C.

« IX-X. Il sera mis à mort *cet Impie* qui doit venir, accompagné  
« de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de  
« signes et de prodiges trompeurs, et avec toutes les illusions qui  
« peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont  
« pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés.

« XI-XII. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si effi-  
« caces, qu'ils croiront au mensonge; afin que tous ceux qui n'ont  
« point cru à la vérité, mais qui ont consenti à l'iniquité, soient  
« condamnés par un jugement de Dieu; » quoi de plus juste, en  
effet, que Dieu permette que ceux qui ont refusé de croire à la  
vérité, tombent dans l'erreur et croient aux faussetés? »

Il est certain, que, dans cette doctrine relative à l'Antechrist, S. Paul avait en vue, non-seulement l'Antechrist de la fin du monde, mais encore l'Antechrist de la fin de l'ancien Peuple de Dieu, lequel devait apparaître à la fin des temps apostoliques, vers l'an 64-68 de J.-C., à l'approche de l'épouvantable catastrophe de Jérusalem et de la ruine de tout l'ancien Israël. Ce qui le prouve, c'est que, l'an 52-58, les Apôtres S. Paul et S. Jean, avec les autres Prophètes, affirment que, à leur époque même, *l'Antechrist est déjà arrivé, est déjà dans le monde, et que déjà il opère clandestinement son œuvre d'iniquité; que déjà la dernière heure, l'heure de son avènement est arrivée* au moment où S. Jean écrit sa première Épître. A cette heure-là même, en effet, Simon-le-Magicien, avec Apollonius de Thiane, et une foule d'autres magiciens, aidés par la Puissance Infernale, opéraient quantité de faux miracles, et séduisaient beaucoup de monde.

« Déjà maintenant, dit S. Paul l'an 52, s'opère le mystère  
« d'iniquité de l'Antechrist. — Mes chers enfants, dit S. Jean  
« (I Epist. II., 18), c'est maintenant la dernière heure, et, comme  
« vous avez appris que l'Antechrist vient, il y a maintenant plu-  
« sieurs Antechrists, » savoir Simon-le-Magicien, avec les Héré-

siarques, les Nicolaïtes, les Gnostiques ; « ce qui nous fait connaître  
« que nous sommes dans la dernière heure : *Filioli, novissima*  
« *hora est....* » et §. 22 : *Hic est Antichristus, qui negat Patrem*  
« *et Filium. (Cap. IV, 3) : qui solvit Jesum... hic est Antichristus,*  
« *de quo audistis quoniam venit, et nunc jam in mundo est ; et*  
« *il est déjà maintenant dans le monde.* »

D'après divers oracles des Saintes Écritures, le règne du premier Antechrist, comme celui du second, sera court et ne durera que trois ans et demi, par la raison qu'en donne S. Matthieu, c. 24, qui est que si la durée de sa séduction et de sa persécution n'était abrégée, aucun homme ne serait sauvé. Il faut donc supporter avec force ce temps d'épreuve : *Qui tenet nunc teneat....*

Quant aux Thessaloniens, S. Paul a lieu de bien espérer de leur persévérance.

« XIII. Mais quant à nous, ô frères chéris du Seigneur, nous  
« nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles  
« actions de grâces de ce qu'il vous a choisis comme des prémices,  
« pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit et par la foi de  
« la vérité.

« XIV. Vous appelant à cet état par notre Évangile, pour vous  
« faire acquérir la gloire de N.-S. J.-C.

« XV. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes ; et conservez  
« les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit  
« par notre Lettre.

« XVI-XVII. Que N.-S. J.-C. et Dieu notre Père, qui nous a  
« aimés, et qui nous a donné par sa grâce, une consolation éter-  
« nelle et une si heureuse espérance, console lui-même vos cœurs,  
« et vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œuvres, et dans  
« la bonne doctrine. »

Au *Chapitre III*, S. Paul demande aux Fidèles de Thessalonique le secours de leurs prières, *afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, et qu'elle soit partout en honneur comme elle l'est parmi eux.* Il leur prescrit d'éviter

ceux qui vivent d'une manière oisive, inquiète et déréglée, il veut qu'on les oblige à travailler : lui-même étant chez eux, travaillait constamment, même la nuit et le jour. Cependant, en sa qualité d'Apôtre, il avait le pouvoir d'être à la charge des fidèles ; mais il n'a pas voulu user de ce droit, afin qu'on le prit comme modèle d'homme laborieux.

« Or nous ordonnons à ces personnes inquiètes, *inoccupées*,  
« *curieuses*, et nous les conjurons par N.-S. J.-C. de manger leur  
« pain en travaillant en silence... Si quelqu'un n'obéit pas à notre  
« Lettre, notez-le, et n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il  
« ait de la confusion et de la honte. γ. 11. Ne le considérez pas  
« néanmoins comme un ennemi, mais reprenez-le comme votre  
« frère. »

L'Apôtre termine sa Lettre, en leur souhaitant la paix et la grâce de Dieu :

« XVI. Que le Seigneur de paix vous donne la paix en tout  
« temps et en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous !

« XVII. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est là  
« mon seing dans toutes mes lettres , j'écris ainsi.

« XVIII. La grâce de N.-S. J.-C. soit avec vous tous ! Amen. »

---

Qui n'admire S. Paul occupé avec tant de zèle à convertir les âmes, et à travailler de ses mains pour leur donner le bon exemple, et pour ne point recevoir gratuitement de personne le vêtement et la subsistance ? Quel charitable et paternel langage ! Quel dévouement pur et sincère ! Par cet accent inimitable, les Épîtres du grand Apôtre portent avec elles leur irréfragable cachet d'authenticité et d'inspiration divine.

La vie de S. Paul, sa véritable vie, son action personnelle, toute son âme apparaissent tout entières dans ses *Épîtres*. C'est pourquoi nous aimerons à en insérer des extraits et

les parties les plus importantes avec l'analyse du reste dans le corps de son *Histoire*. Chaque sentence, chaque parole d'un si grand homme est une perle précieuse. Quand on comprend sa pensée, on l'estime souverainement, on la considère comme un trésor. C'est un langage humain, il est vrai, mais un langage inspiré par le S. Esprit, pénétré d'une clarté céleste et de l'onction divine, qui vous instruit, qui vous réjouit, qui vous console pleinement, qui vous nourrit comme l'aliment le plus substantiel. Lorsque l'on sait entrer dans la pensée de S. Paul, l'on ne s'étonne plus de l'attachement et de l'admiration profonde que le grand saint Jean Chrysostôme témoignait pour cet Apôtre. L'on partage volontiers des sentiments si légitimes. Bossuet disait que si toutes les preuves du christianisme disparaissaient, les *Épîtres* de S. Paul l'y tiendraient constamment attaché. La conversion de ce grand homme, telle qu'il la rapporte lui-même dans les *Actes*, xxvi, et dans ses *Épîtres*, a ramené au christianisme un célèbre déiste anglais. Les rois et les gouverneurs, en entendant cet Apôtre, ont senti la conviction pénétrer dans leur cœur. Les premiers fidèles sentaient également la force de l'argument tiré de la conversion de saint Paul ; ils bénissaient Dieu de l'avoir fait servir à la gloire de la foi : *Auditum habebant, quoniam qui persequebatur nos aliquandò, nunc evangelizat fidem quam aliquandò expugnabat, et in me clarificabant Deum* <sup>1</sup>.

---

CONTRE LES PERFIDES INSINUATIONS DES PHILOSOPHES  
ANCIENS & MODERNES.

---

Ce grand Apôtre, fort de la vérité et de la divinité de la cause qu'il défendait, n'avait pas craint d'attaquer directe-

1. *Gal.* 1, 23.

ment les philosophes de son temps, qui étaient alors à peu près tels qu'ils sont aujourd'hui. Il les regardait comme des hommes vains, enflés d'un orgueil insensé : *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt* <sup>1</sup>; comme des hommes immoraux et abominables dans toute la rigueur du terme <sup>2</sup>. Il avertissait les Chrétiens de se défier de leurs pompeuses leçons et de leurs folles prétentions : *Videte nequis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam* <sup>3</sup>. Eux, de leur côté, ne sont pas restés dans le silence à son sujet. Ils l'ont accusé d'*enthousiasme* ! — Le singulier enthousiasme que celui qui est produit par la pleine certitude de la vérité évangélique, dont il était le plus zélé adversaire ; qui subsiste durant tout le cours de la vie, toujours sage, toujours conséquent, toujours le même dans tant d'écrits, dans tant de courses apostoliques, dans tant de souffrances, dans tant de persécutions ; qui produit les vertus les plus austères, les maximes les plus pures, la doctrine la plus sublime, la charité la plus ardente, la bienfaisance la plus étendue ! Que la philosophie réussisse à former des enthousiastes de ce caractère, et elle pourra disputer au christianisme l'empire des âmes. — Mais de tous ces vieux et dégoûtants pédagogues, qui ont froidement et commodément semoncé le genre humain par des sentences de parade et de morgue, lequel oserait se vanter d'avoir eu l'ardeur, l'activité, la patience, la persévérance d'un Paul, sa vertu réelle, son abnégation complète, et notamment sa parfaite indifférence pour la gloire et le mépris, pour la calomnie et le respect, pour le nom de *séducteur* et celui d'*homme vrai*, pour l'obscurité et la réputation ? *Per gloriam et ignobilitatem, per infumiam et bonam famam, ut seductores et veraces, sicut qui ignoti et cogniti*. Non, la sublime disposition d'âme, qui met tout cela de niveau, ne leur était pas connue ; ils n'en soupçonnaient pas même la possibilité : elle eut anéanti leur fastueuse sagesse, s'ils avaient pu en goûter un moment la divine impression. —

1. *Rom.* I, 22. — 2. *Ibid.* xxiv et seq. — 3. *Coloss.* II, 8.



D'ailleurs, *l'enthousiasme*, lorsque des trésors infinis se sont tout à coup révélés à vos yeux, est un sentiment, non-seulement très légitime, mais c'est encore le résultat nécessaire de ce qu'éprouve l'âme, douée de la plus saine raison, à la vue d'une découverte infiniment avantageuse. Le bon sens, à ce spectacle, doit exciter, doit obliger l'âme à exprimer le sentiment d'admiration qu'elle ne saurait s'empêcher d'éprouver en pareil cas. Quiconque ne l'éprouverait ni ne l'exprimerait pas, mériterait qu'on lui reprochât son aveugle insensibilité. Ce serait, en effet, le plus stupide idiot. Lorsque, contemplant la beauté et la grandeur de la création, le roi David s'écrie avec transport : *O Dieu ! que vous êtes admirable dans la création de l'Univers !...* Accusera-t-on cet enthousiasme ? Dira-t-on que ce sentiment exprime une fausseté ? Que ce sentiment est ridicule ?... Osez-vous le dire, grands philosophes ! N'est-il pas vrai, au contraire, que celui-là serait dans le faux et dans l'absurde, qui, à ce spectacle, resterait insensible ? Vous admirez un poète lyrique s'extasiant devant des faits de peu d'importance, et vous voudriez qu'on restât froid devant les œuvres infiniment supérieures de J.-C. !...

— Un autre n'a-t-il pas prononcé le mot *galimatias* à propos des *Épîtres de S. Paul* ? — *Rép.* Il est certain que celui qui s'est permis cette injure, n'a jamais compris les *Épîtres de S. Paul*. Le rare *galimatias* qui, depuis dix-huit siècles, fait l'instruction des fidèles du monde entier, la lumière des Théologiens, les richesses de l'éloquence chrétienne ; qui a servi à former presque toutes les décisions des Conciles, à maintenir la pureté de la doctrine, à combattre toutes les erreurs, à ramener les Incrédules à la foi ! Qui a fait dans tous les temps, l'admiration des plus beaux génies et des corps savants les plus illustres ; — qui sert de base et de point de départ à l'enseignement le plus élevé et le plus parfait ! Quel enchaînement de vérités, tandis que les Philosophes n'ont pu réunir encore deux principes de doc-

trine, ni affermir une seule conséquence ! Quel développement des mystères de l'Homme-Dieu ! Quel ordre, quelle dépendance admirable une âme droite n'y remarque-t-elle pas ? — Les principes posés, tout se suit, tout s'explique de soi même. Partout on aperçoit une justesse de déduction, un genre nécessaire de liaison, aussi visiblement divin que l'immensité de l'objet, dont le fond échappe. — Par là il est facile de voir comment celui qui, faute de bonnes raisons, cherche à infliger un nom injurieux aux Épîtres de l'Apôtre, montre qu'il n'est lui-même qu'un homme ignorant et stupide ; s'il n'est pas plutôt un ennemi *quand même*, de la vérité, un ennemi décidé à la combattre, lors même qu'elle serait plus éclatante que le Soleil.

De nos jours, M. Renan veut soutenir le même système, et suppose dans l'Apôtre de la passion, de l'exaltation. Dans le but d'anéantir l'Évangile, si c'était possible, il est allé visiter les pays de l'Orient et de la Terre-Sainte. Or, qu'y avez-vous vu ? Vous y avez vu l'accomplissement des oracles qui annonçaient la malédiction divine ; vous avez vu cette terre célèbre frappée par l'anathème prédit : *Veniam, et percutiam terram anathemate* (Malach. iv, 6) ; vous l'avez vue sillonnée par la foudre, et encore noircie et toute fumante. On y lit, en effet, imprimés en caractères de feu, ces épouvantables menaces prophétiques : *Post finem belli (Judaïci) statuta desolatio,.. et usque ad Consummationem et finem, perseverabit desolatio.* (Dan. ix, 26-27). *A dater de la fin de la guerre des Juifs contre les Romains, la Ville Sainte restera ravagée, et l'on verra arriver la désolation de Jérusalem, telle qu'elle a été prédite et arrêtée par le Seigneur... et cette désolation persévèrera jusqu'à la fin des siècles.* — A compter de ce temps, ajoute J.-C., *elle sera foulée aux pieds par les Gentils* (S. Luc, xxi, 24). Vous eussiez dû y reconnaître le doigt de Dieu et la vérité de ses oracles et de ses jugements. Point du tout : vous vous êtes, au contraire, scandalisé de cela même, c'est-à-dire de l'accomplissement des Oracles

Divins ! Oui, avec l'incrédule Volney, vous vous scandalisez des ruines de la Ville Sainte, comme si le contraire eut été prédit. Que diriez-vous donc si la malédiction, formellement prédite, n'eut point été réalisée ? Quelle n'eut pas été l'amertume de votre langage !...

De plus, vous avez visité les Grecs ; vous ont-ils applaudi ? Nous le savons : ils ont vu avec horreur l'homme lettré qui *reniait* les antiques et constantes traditions de leur pays, les monuments religieux, séculaires, de leurs Églises, *les Épîtres authentiques* de S. Paul, etc., vous ne pouvez invoquer leur témoignage ; ils protestent contre vous-même.

Quant à *l'histoire de S. Paul*, vous y substituez vos *imagination*s arbitraires et fantastiques aux faits les plus authentiques. Vous voulez que aux graves témoignages de toutes les Églises nous préférions vos rêves et vos suppositions dénuées de toutes preuves. Vous prétendez que nos histoires certaines doivent s'effacer devant vos romans. Seriez-vous assez aveugle pour ne point voir que vos rêves et vos chimères ne sont que néant devant ce qu'il y a de plus authentique et de plus certain en fait d'histoire ? Pour adopter vos billevesées et votre faux système, il faudrait que nos passions et que nos méfaits eussent un terrible besoin des principes mensongers de l'impiété. Avec des bases si illusoires, loin de se tranquiliser, la conscience ne serait que plus effrayée de l'immense catastrophe dont elle se sentirait justement menacée.

Je proposerai à M. Renan un efficace moyen d'obliger le monde à croire à sa doctrine anti-chrétienne. Voudriez-vous montrer le désintéressement de S. Paul comme preuve de la foi que vous avez en vos propres discours ? Si vous vous dévouez pour vos principes, comme S. Paul s'est dévoué pour l'Évangile, le monde commencera à prêter une sérieuse attention à vos paroles ; car, dès lors, elles porteront le cachet de la conviction et de la sincérité. Si vous vous y refusez, vous nous obligez à ne les considérer que comme un

coupable essai de dénigrement de la vérité, que comme une vaine déclamation, qui a pour but un vil mercantilisme.

Ne voit-on pas, en effet, à notre époque, des auteurs, dotés par Dieu d'un beau talent, qui ont l'insigne lâcheté de renier leurs convictions religieuses, pour viser à une popularité anti-chrétienne et lucrative ? Ils abandonnent la vérité, pour aller flatter les passions licencieuses, pour engager leurs semblables dans le sentier de l'immoralité et s'y engager avec eux ? A ces idoles d'or, de fausse popularité, de volupté honteuse, ils sacrifient avec frénésie leur conscience, leur honnêteté, leur salut éternel, leur Dieu, de même que le salut des peuples. C'est le plus grand crime dont puisse se rendre coupable un homme qui aurait dû être environné de l'auréole de la probité et du génie. C'est en cela que Voltaire a été l'homme le plus criminel de son siècle.

Les Incrédules redoutent S. Paul, et dirigent contre cet Apôtre tous les efforts de leur haine. Or la haine ne suffit pas ; il faut des preuves, il faut, avant tout, anéantir les preuves chrétiennes existantes. C'est ce que ne font nullement les Incrédules. Pourquoi, s'il vous plaît, M. Renan, votre roman, ou, si vous l'aimez mieux, votre poésie, passe-t-elle sous silence toutes nos preuves ? Pourquoi ? C'est sans doute qu'un rêve poétique, c'est qu'une fleur romantique, vaut mieux que tout un immense cortège de témoignages authentiques et d'irrécusables preuves !

Vous donnez pour de l'histoire ce qu'il vous plaît d'inventer ! et de quel droit ? Vous affirmez sans preuves, vous donnez pour des faits historiques les suppositions de votre esprit malveillant ! La raison a-t-elle jamais permis à un romancier de faire prévaloir ses rêves imaginaires sur l'histoire la plus certaine ? — Pour attaquer la doctrine de S. Paul, vous dites aujourd'hui que c'est un homme passionné ; mais plus loin, vous dites que sa doctrine est admirable. C'est ainsi que l'incrédule Boulanger affirmait comme

vous, qu'elle *était sublime et merveilleuse !* que *c'était par là que le Christianisme s'était étendu dans le monde.* C'est ainsi que Fréret, attaquant les Livres Saints, n'osa attaquer *les Épîtres de S. Paul*, parce qu'elles consternaient l'incrédulité. — On y sent, en effet, une force puissante pour convaincre et pour persuader, que la fiction ne saurait jamais avoir. Il n'est pas possible à un esprit bien fait, de se soustraire à l'impression que cette lecture a faite sur tant de grands hommes. La sincérité, la candeur, la véhémence de conviction de cet illustre Apôtre de J.-C., la persuasion pleine et intime qui l'animait lui-même, sa grande âme victorieuse de tant de périls, de tant de persécutions, y paraissent dans le plus beau jour. Rien n'est plus animé, on croit l'y entendre, on croit l'y voir :

« Et Pauli stare ingentem miraberis umbram ! »

Les plus beaux génies, les Esprits les plus solides de l'Orient et de l'Occident, se sont tous inclinés avec respect devant le témoignage et l'autorité d'un homme tel que Paul. Ils désiraient voir la ville de Rome, surtout pour y révéler la cendre de ce grand Apôtre. Quand ils voulaient faire le plus bel éloge d'un orateur éclairé et véhément, qui étonnait et qui persuadait, ils disaient : *C'est un Paul ! C'est ainsi qu'on a dit du grand Osius :*

« Relligionis Atlas, vox et manus altera Pauli ! »

C'est pourquoi nous continuerons d'exposer la doctrine des *Épîtres de S. Paul*, tant parce qu'elles nous font mieux connaître cet Apôtre, que parce qu'elles sont depositaires des faits et de la doctrine de J.-C.

---

## CHAPITRE VIII

S. Paul loge à Corinthe chez Tite-le-Juste. — Il abandonne les Juifs pour s'appliquer à la conversion des Gentils. — Ses succès <sup>1</sup>.

ÿ. 6. Consolé par l'arrivée de ses deux collaborateurs, et pressé d'ailleurs par le Saint-Esprit qui l'animait intérieurement, S. Paul, semblable à un homme passionné, qui ne peut ni se contenter ni se contenir, était dévoré par son zèle et par le brûlant désir de gagner ses frères au Seigneur. Mais il avait la douleur de voir ses efforts devenus inutiles, et de trouver dans les Juifs des cœurs endurcis, fermés à la grâce et à la parole de Dieu.

*Or, dit S. Luc, les Juifs le contredisaient avec des paroles de blasphème. Alors, les voyant incorrigibles, il secoua ses vêtements, et leur dit :*

« — *Que votre sang retombe sur votre tête ! Pour moi, j'en suis innocent ; je m'en vais désormais vers les Gentils. Je vois venir la vengeance de Dieu sur vous. Je vous ai avertis, je vous ai instruits, exhortés. Si vous n'y faites attention, le glaive du Seigneur va vous frapper. Si vous périssez, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. »*

ÿ. 7. *Et, étant sorti de là, il entra chez un nommé Titus-Justus, qui craignait Dieu, et dont la maison tenait à la Synagogue, comme pour montrer qu'il ne quittait ses frères qu'à regret, et qu'il était toujours disposé à les recevoir.*

ÿ. 8. *Or, Crispus, chef de la Synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille ; et plusieurs autres des Corinthiens, ayant entendu Paul, embrassèrent aussi la foi, et furent baptisés.* Le Chef de la Synagogue présidait dans les assemblées, interprétait la Loi, portait des décisions sur les choses permises ou prohibées, châtiât les transgresseurs, excom-

1. Act. xviii. 6 et seq.

muniait les rebelles, célébrait les mariages, déclarait les divorces, à peu près comme fait aujourd'hui parmi les Juifs le *Chacham-Rab*, le Maître-Sage <sup>1</sup>. Crispus <sup>2</sup> fut créé évêque de l'île d'Égine, près d'Athènes, et l'Église célèbre sa fête le 14 d'octobre.

ŷ. 9-10. *Alors le Seigneur dit à Paul en vision durant la nuit :*

— *Ne craignez point, mais parlez avec confiance, et sans vous taire (ŷ. 10). Car je suis avec vous, et personne ne pourra vous maltraiter, parce que j'ai dans cette ville un grand peuple.*

ŷ. 11. *Il demeura donc un an et demi à Corinthe, leur enseignant la parole de Dieu.*

L'apparition du Seigneur, accompagnée de ces paroles d'encouragement, augmentèrent encore le zèle de S. Paul, en lui montrant que le défaut le plus opposé au ministère évangélique, c'est la crainte qui resserre et abat le courage. Il lui promet qu'il sera avec lui pour l'assister et le soutenir ; que personne ne lui fera outrage, c'est-à-dire qu'il le tirera d'entre les mains de ceux qui voudront le maltraiter ; et qu'enfin sa peine ne sera pas perdue ; parce qu'il a en cette ville un grand peuple qui est disposé à embrasser la foi. L'événement lui fit voir la vérité de cette révélation ; car, après avoir enseigné dix-huit mois à Corinthe et dans les villes voisines, il obtint un succès immense, et fonda une église très-nombreuse et très-florissante, dont faisaient partie plusieurs personnes de qualité et de distinction. On pense que ce fut à la même époque que fut fondée par S. Paul l'Église de Cenchrée, port de Corinthe ; Phœbé était diaconesse de cette dernière Église. Elle servait les ministres de l'Évangile, et on voit par l'*Épître aux Romains* qu'elle logea S. Paul et plusieurs fidèles <sup>3</sup>.

1. Léon de Modène, *Part.* 1, c. 3. — 2. *Const.* libr. VII, c. 46. — 3. *Rom.* XVI. 4, 2.

---

## CHAPITRE IX

S. Paul devant le prétoire de Gallion, proconsul à Corinthe.

Plus l'Évangile faisait de progrès à Corinthe par les prodiges et par les prédications de S. Paul, plus cet Apôtre avait sujet de craindre les efforts et la fureur de ceux qui en étaient les ennemis<sup>1</sup>. Aussi les Juifs cherchaient-ils à se saisir de lui pour le faire mettre à mort. Dans cette ville il eut à souffrir beaucoup d'afflictions et de maux, et s'y vit quelquefois réduit à manquer des choses les plus nécessaires. Il y fut dans un état de faiblesse, de crainte et de tremblement ; selon Théodoret, il y eut à endurer les prisons, les flagellations et les autres tourments de la question. Suivant S. Chrysostôme<sup>2</sup>, les autres fidèles y furent aussi éprouvés avec lui par diverses persécutions assez violentes, bien qu'elles n'allassent pas aux dernières extrémités et jusqu'à la mort<sup>3</sup>.

S. Paul travaillait alors à établir parmi les Corinthiens toutes les règles de la piété chrétienne, et il leur apprit entr'autres que l'ordre et la modestie veulent que les femmes soient toujours couvertes dans l'Église<sup>4</sup>, et aient un voile, surtout en priant et en prophétisant : car la grâce de la prophétie était commune alors, même parmi les femmes. Il recommanda, au contraire, aux hommes, de ne point avoir la tête couverte en priant ; ce qui était une coutume ordinaire aux Païens, lorsqu'ils offraient des sacrifices. N'ayant pas été obéi de tous sur les différentes règles qu'il leur donna, il fut obligé de les recommander de nouveau dans l'Épître qu'il leur adressa quelque temps après.

1. S. Chrysost. *Hom.* xxxix, *in Act.* — 2. S. Chrysost. *Hom.* xxiv. — 3. *I, Thessal.* iii, 7 ; *II, Cor.* xi, 9 ; *I, Cor.* ii, 3. Theodoret, *Hist.* — 4. *I, Cor.* xi, 1 et seq.



---

L'an de J.-C. 53.

---

ÿ. 12. *L'Achaïe avait alors pour Proconsul Gallion*<sup>1</sup>, qui était le frère de Sénèque-le-Philosophe, Précepteur de Néron. Son premier nom était *Marcus-Annæus-Novatus* ; mais après qu'il fut entré par adoption dans la famille de Gallion, banni sous Tibère, il en avait pris le nom de *Lucius Junius Gallio*<sup>2</sup>. C'était un homme d'un esprit doux et agréable. C'est à lui que Sénèque, son frère, dédia ses Livres *de la colère*. Il eut part aux disgrâces de ses frères comme il avait eu part à leurs faveurs, et Néron le fit ensuite mourir comme eux. Corinthe étant la capitale de l'Achaïe, Gallion y faisait sa résidence ordinaire.

*Les Juifs, irrités des conversions que S. Paul opérail parmi les Gentils, s'élevèrent d'un commun accord contre cet Apôtre, et le traînèrent au Tribunal de Gallion, en disant :*

ÿ. 13. *Celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu d'une manière contraire à la Loi!*

Dans les Provinces Romaines, les Juifs n'avaient pas le droit de punir ceux d'entre eux qui contrevenaient à leurs Lois, comme ils l'avaient en Judée. S'ils l'eussent eu à Corinthe, ils n'eussent pas manqué de faire venir S. Paul dans leurs Synagogues et de le punir de mort.

ÿ. 14. *Alors Paul étant près de parler pour sa défense, Gallion dit aux Juifs :*

« — O Juifs, s'il s'agissait de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirais obligé de vous entendre avec patience ; ÿ. 15. mais s'il ne s'agit que de contestations de doctrine, de mots, et de votre Loi, démélez vos différends comme vous l'entendrez ; car je ne veux point m'en rendre juge. »

ÿ. 16. *Il les fit retirer ainsi de son tribunal.*

1. Act. xviii, 12 et seq. — 2. Senec. lib. iv. Nat. qu. et Tacit. *Annal* xv.

§. 17. *Alors tous, ayant saisi Sosthènes, chef d'une Synagogue, parce qu'il était chrétien, le battaient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mit en peine.*

Après cet événement, S. Paul demeura encore quelque temps à Corinthe, et se disposa à partir pour l'Orient. Dieu qui avait promis sa protection à cet Apôtre, ne permit pas qu'en cette circonstance les Juifs Infidèles pussent rien entreprendre de plus contre lui.

---

## CHAPITRE X

Voyage de S. Paul à Éphèse et de là à Jérusalem.

— Retour du même Apôtre, à Éphèse par Antioche et par l'Asie-Mineure. — S. Apollon à Éphèse et à Corinthe.

§. 18. *Quand Paul eut encore demeuré à Corinthe plusieurs jours, il prit congé de ses frères, et s'embarqua pour aller en Syrie avec Priscilla et Aquila, s'étant fait couper les cheveux à Cenchrée, pour accomplir le vœu qu'il avait fait*<sup>1</sup>. Ce vœu était semblable à Celui des Nazaréens, et consistait à s'abstenir de vin, de toute liqueur enivrante, et même de raisins secs, et à ne point couper ses cheveux tout le temps que durait ce vœu. C'était d'ordinaire un mois entier<sup>2</sup>. Ce terme expiré, le Nazaréen se coupait les cheveux à la porte du Tabernacle, et offrait certains sacrifices prescrits par la Loi. Voilà ce qui s'observait ordinairement et dans Jérusalem, et aux environs. Mais S. Paul se trouvant très-éloigné de Jérusalem, et se voyant arrivé au terme qu'il s'était prescrit par son vœu, se coupa les cheveux au port de Corinthe, avant que de s'embarquer, et partit ainsi, allant offrir ses sacrifices et achever ce qui regardait son vœu, dans le Temple de Jérusalem.

1. Act. xviii, 18 et seq. — 2. Josèphe. *De bello*, c. 26 ; Maimonides, *Apud. Pctit. Var. Lect.* xxiii.

γ. 19. *Et il arriva de Corinthe à Éphèse, en traversant toute la mer Egée. Il entra pour la première fois dans Éphèse, capitale de l'Asie-Mineure, et la plus florissante ville de cette vaste et savante contrée, qui était alors toute remplie d'Orateurs et de Philosophes. Il y laissa ses compagnons de voyage, Priscilla et Aquila, afin d'y prêcher l'Évangile. — Pour lui il entra dans la Synagogue et il conféra avec les Juifs (γ. 20), qui le prièrent de demeurer plus longtemps avec eux ; mais il ne voulut point y consentir.*

γ. 21. *Et il prit congé d'eux, en leur disant :*

— *(Il faut absolument que je passe la fête prochaine à Jérusalem) <sup>1</sup>; après cela, je reviendrai vous voir, si c'est la volonté de Dieu, et il partit ainsi d'Ephèse, en voyageant par mer.*

γ. 22. *Et étant abordé à Césarée de Palestine, il monta à Jérusalem ; et après avoir salué l'Eglise, il se rendit à Antioche (γ. 23), où il passa quelque temps ; et il en partit ensuite traversant par ordre et de ville en ville, la Galatie, et la Phrygie, et fortifiant tous les Disciples.*

γ. 24. *En ce même temps, un Juif, nommé Apollon, originaire d'Alexandrie, homme éloquent, et puissant dans les Écritures, vint à Ephèse.*

γ. 25. *Il était instruit dans la voie du Seigneur ; et parlant avec zèle et avec ferveur d'esprit, il expliquait et enseignait avec soin ce qui regardait Jésus, prouvant qu'il était le Messie. Il se déclarait son disciple et soutenait sa doctrine ; toutefois il n'était que catéchumène, n'ayant connaissance que du baptême de Jean-Baptiste ; n'ayant pas été baptisé du baptême de J.-C. et n'ayant pas reçu le Saint-Esprit.*

γ. 26. *Il commença donc à parler librement et hardiment dans la Synagogue ; et quand Priscilla et Aquila l'eurent entendu, ils le retirèrent chez eux, et l'instruisirent plus amplement de la voie du Seigneur.*

γ. 27. *Il voulut ensuite passer en Achaïe, c'est-à-dire à Corinthe, et les frères l'y ayant exhorté, ils écrivirent aux*

1. Plusieurs anciens manuscrits grecs marquent ces paroles.

*Disciples de le recevoir ; et lorsqu'il y fut arrivé, il servit beaucoup aux fidèles.*

*ÿ. 28. Car il convainquait les Juifs publiquement avec grande force, leur montrant par les Écritures que Jésus était le Christ.*

Si l'arrivée d'Apollon à Corinthe y fut d'une grande utilité, parce qu'il y fit paraître la grâce qui était en lui, ses lumières, son zèle, sa foi, et qu'il donna aux fidèles d'excellentes instructions, elle y fut aussi l'occasion d'une espèce de partage et de schisme qui fit que les uns disaient : *Pour moi, je suis à Paul, et moi à Apollon.* Mais cette division n'empêcha pas que Paul et Apollon ne demeurassent très-unis par les liens de la charité. Apollon, ayant appris que S. Paul était à Ephèse, l'y vint trouver, et c'est peut-être de lui-même que l'Apôtre connut cette division et ces discours des Corinthiens. Au moins est-il certain qu'Apollon était à Ephèse avec S. Paul<sup>1</sup>, lorsqu'il écrivit la *Première Épître aux Corinthiens*, dans laquelle il se plaint de cette division qui les partageait. Il dit, dans la même Épître, qu'il avait instamment prié Apollon de retourner à Corinthe, mais qu'il n'avait pu l'y déterminer pour lors. Or, quand les troubles de l'Église de Corinthe furent apaisés par la Lettre de S. Paul, Apollon retourna à Corinthe, et y exerça le ministère apostolique.

1. *1. Cor. xvi, 12.*

---

## CHAPITRE XI

S. Paul baptise et confirme douze catéchumènes d'Éphèse.  
— Descente du Saint-Esprit. — Appollonius de Thyane à Éphèse. —  
Comment l'Apôtre du Christ combat ce ministre de Satan.

---

L'an de J.-C. 51-55.

---

ŷ. 1. *Pendant qu'Apollon était à Corinthe, Paul, ayant traversé les hautes Provinces de l'Asie*<sup>1</sup>, la Cilicie, la Cappadoce, la Galatie, la Phrygie, la Lydie, en un mot, tous les lieux où il avait prêché, *vint à Ephèse, pour y demeurer trois ans, et y travailler à l'établissement de cette célèbre Église, métropole de l'Asie, que l'Apôtre S. Jean a fondée plus particulièrement et honorée par sa mort. S. Paul amena avec lui Caius, dont nous avons parlé, Aristarque de Thessalonique, S. Timothée, S. Tite et Eraste de Corinthe, pour être ses aides et ses coopérateurs dans le ministère apostolique.*

ŷ. 2. La première fonction que l'Apôtre exerça, en arrivant à Ephèse, fut l'administration des Sacraments de Baptême et de Confirmation à des personnes qui avaient embrassé la foi chrétienne, sans en avoir été entièrement instruites. *Ayant trouvé ces quelques Disciples, il leur dit :*

— *Avez-vous reçu le Saint Esprit depuis que vous avez embrassé la foi ?*

Ils lui répondirent :

— *Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit.*

— *Quel Baptême avez vous donc reçu, leur demanda t-il ?*

Ils lui répondirent :

— *Le Baptême de Jean.*

ŷ. 4. Alors Paul leur dit :

1. Act. xix, 1, et seq.

— *Jean a baptisé du Baptême de la Pénitence, en disant au peuple, qu'ils devaient croire en Celui qui venait après lui, c'est à dire, en Jésus.*

Ces Juifs Asiatiques avaient apparemment reçu le baptême de Jean-Baptiste par la main d'Apollon lui-même qui, dans les commencements n'en connaissait point d'autre, et qui avait tout récemment et avec succès prêché à Ephèse que *Jésus était le Messie promis à Israël.*

ÿ. 5. *Ayant entendu ce que disaient Paul et ses compagnons évangéliques, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus, c'est-à-dire ils reçurent le baptême institué et ordonné par J.-C. C'est ainsi que ce passage est expliqué par les théologiens catholiques. Ces nouveaux Chrétiens reçurent le Sacrement de Confirmation aussitôt après celui de Baptême.*

ÿ. 6. *Et, après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, et non-seulement les remplit intérieurement de lumière et de force, mais leur communiqua encore les dons extérieurs de prophétie et de miracle, et ils parlaient diverses langues, qu'ils n'entendaient pas auparavant, et ils prophétisaient, annonçant l'avenir, interprétant les Écritures, et louant solennellement le Seigneur dans de saints transports de joie spirituelle et de ferveur.*

ÿ. 7. *Ils étaient en tout environ douze.*

ÿ. 8. *Paul, selon sa coutume, entra ensuite dans la Synagogue, commençant toujours par annoncer l'Évangile aux Israélites, et ne s'adressant aux Gentils que quand ils avaient refusé de se convertir. Il y parla avec liberté et hardiesse pendant trois mois, conférant avec les Juifs, et s'efforçant de leur persuader ce qui regarde le Royaume de Dieu.*

ÿ. 9. *Mais, comme quelques-uns s'endurcissaient, et demeuraient dans l'incrédulité, décrivant devant tout le peuple la roie du Seigneur, il se retira, tint ses assemblées à part, et sépara ses Disciples d'avec eux, et il enseignait tous les jours dans l'école d'un nommé Tyrannus, où il trouvait plus d'aisance et*

de tranquillité. Suidas parle d'un Sophiste, nommé *Tyrannus*, qui a écrit un traité sur la Rhétorique.

ÿ. 10. *Paul continua ainsi durant deux ans. De sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que Gentils, entendirent la parole du Seigneur Jésus.*

L'Apôtre demeura à Éphèse plus qu'en aucun autre lieu, parce qu'il y trouvait à combattre plus d'erreurs, plus de superstitions et d'opérations magiques et démoniaques, et, sans doute aussi, parce qu'il y gagnait un plus grand nombre d'âmes. Appollonius de Thyane, si fameux par ses prestiges magiques, et que Satan, comme le dit S. Chrysostôme<sup>1</sup>, voulait opposer à J.-C., et à son grand Apôtre S. Paul, y était à cette époque, d'après Philostrate, l'historien d'Appollonius. Tout le monde suivait ce magicien<sup>2</sup>. Les uns admiraient sa science; les autres sa physionomie, son vêtement, sa manière de vie. Les villes païennes lui envoyaient des députés pour lui offrir leur amitié; les oracles des sanctuaires de la Gentilité célébraient ses louanges. Il haranguait les Éphésiens en public, les exhortait à tout quitter pour s'appliquer à la philosophie et à une vie sérieuse. Car Éphèse était une ville opulente plongée dans le luxe, passionnée pour le sensualisme, pour les plaisirs et pour les danses. On se persuadait qu'il avait une connaissance surnaturelle de la nature, et qu'il entendait le chant des oiseaux. Comme la peste ravageait la ville d'Éphèse, il y fut appelé pour la chasser. A son arrivée, il promit de les en délivrer le jour même. Il les mena tous au théâtre, et là, ayant aperçu un vieillard pauvre et couvert de haillons, il commanda au peuple de le lapider. On lui obéit, quoique avec peine. Mais peu après, il fit enlever les pierres dont on avait accablé ce malheureux, et l'on ne trouva en sa place qu'un chien mort. C'est ainsi qu'Appollonius délivra Éphèse de la peste<sup>3</sup>. Cet imposteur que S. Jean désignait parmi les

1. Chrysost. *In Acta, Hom.* XLII. — 2. *Ibid. Ibid.* — 3. D'après Philostrate, *In vita Appollinii*, libr. IV, c. 1.

*Ante-christs* de cette époque, faisait beaucoup d'autres signes et d'autres prodiges illusoires, qui séduisaient un grand nombre de personnes. Il fallait, pour s'opposer à sa puissance de séduction, des hommes apostoliques pleins de zèle et d'habileté, aussi puissants par leur pouvoir miraculeux que par la parole. Or tels étaient les apôtres saint Jean et saint Paul.

De même que Moïse et Aaron rencontrèrent des adversaires dans les magiciens du roi Pharaon ; les prophètes véridiques, dans les prophètes de Satan ; Simon-Pierre, prince des Apôtres, dans *Simon le-Magicien*, l'ami de l'empereur Néron ; de même S. Paul (la Providence le permettant ainsi), rencontra un puissant ennemi dans cet Appollonius de Thyane. Dieu a des vues mystérieuses et profondes, lorsqu'il laisse le mal croître à côté du bien, l'ivraie à côté du froment, et le faux à côté du vrai ; c'est pour cela qu'il laisse une certaine mesure d'action aux Puissances de l'Enfer, de manière, toutefois, que chacun puisse, s'il le veut, résister à la tentation ou à l'épreuve.

Paul était de Tarse en Cilicie (province de l'Asie-Mineure) ; Paul était le grand Théologien, Docteur des Nations, Prédicateur de la doctrine de vérité, parmi tous les peuples de la terre ; or l'Enfer lui oppose comme rival un homme semblable à lui, mais dans le sens inverse ; il lui oppose Appollonius, de Thyane, en Cappadoce (province limitrophe de l'Asie-Mineure), — Apollonius, le plus fameux Sophiste et Docteur du Paganisme, — disséminant ses erreurs ou *doctrines des Démons*, à la même époque et dans les mêmes provinces que S. Paul, à Ephèse, à Smyrne, à Athènes, à Corinthe, à Ninive, en Grèce, en Italie, en Asie, etc. Mais le Prophète de l'idolâtrie ne put tenir contre l'Apôtre de J.-C., bien qu'il se fut efforcé de contrefaire la même abnégation, le même genre de vie austère, les mêmes prodiges, la même forme de prédication. La fantasmagorie des prestiges d'Appollonius tomba devant la réalité positive des miracles de



S. Paul. Les lueurs mensongères et sinistres de la Puissance Infernale s'évanouirent devant les clartés de l'Évangile et devant la Puissance Apostolique. Tous ceux dont les pensées et les intentions étaient droites, ont reconnu facilement que la Puissance Divine agissait avec S. Paul, et ont témoigné que *le Doigt de Dieu était là*.

S. Paul prêchait dans Ephèse, non-seulement en public, mais encore dans les maisons<sup>1</sup>, ne cachant rien, n'omettant rien, de ce qui pouvait être utile à ses auditeurs. Résolu de tout entreprendre même pour le salut d'une seule âme, il faisait des exhortations à chaque personne en particulier. Il ne cessait ni le jour ni la nuit de les instruire. Comme les larmes de la charité peuvent tirer des cœurs les plus endurcis les larmes de la componction, il joignait les larmes aux paroles. Il prêchait aussi par l'exemple de ses actions ; il servait Dieu avec toute humilité, il travaillait des mains, afin d'être un modèle de désintéressement<sup>2</sup>. Nous allons voir comment par sa puissance miraculeuse et divine il paralysa la force magique et démoniaque d'Apollonius de Thyane.

---

## CHAPITRE XII

Miracles de S. Paul à Ephèse.

— Les fils de Scéva, punis pour avoir voulu employer le nom de J.-C. dans leurs exorcismes. — Usage de la confession sacramentelle.

§. 11. Dieu, dit S. Luc<sup>3</sup>, *opérait alors des miracles extraordinaires par les mains de Paul : §. 12. jusque là même que les mouchoirs et les linges qui avaient touché son corps, étant appliqués aux malades, ils étaient guéris de leurs maladies, et les esprits malins sortaient du corps des possédés.*

1. Act. xx, 20, 21, 31. — 2. Ibid. *ibid.* — 3. *idem.* xix, 11 et seq. —

S. Chrysostôme ajoute, que *l'ombre de S. Paul*, comme celle de S. Pierre, *guérissait les malades, et triomphait de la mort*<sup>1</sup>. Il le dit en plusieurs endroits de ses homélies.

On prenait donc les mouchoirs ou les bandeaux de tête de S. Paul, et ses ceintures, et on les appliquait aux malades pour leur rendre la santé. Selon Sanctius, on les prenait en son absence et à son insu, lorsqu'il les avait quittés ; mais, selon d'autres, on lui apportait des linges, pour le prier de les toucher seulement, afin de leur communiquer la vertu miraculeuse de guérir les malades. Ainsi s'accomplissait la parole de N.-S. J.-C., qui avait dit que les Apôtres feraient d'aussi grands miracles et même de plus grands prodiges que ceux qu'il avait lui-même faits. Et néanmoins de si grandes œuvres ne touchaient point les Juifs.

γ. 13. *Or, quelques-uns des Exorcistes Juifs, qui allaient de ville en ville exorciser les possédés pour gagner de l'argent, voyant le pouvoir qu'avait S. Paul sur les Démons par le nom de J.-C., entreprirent d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des malins esprits, quoique eux-mêmes n'eussent point pour J.-C. ni pour S. Paul le respect qu'ils devaient leur rendre. Alors ils dirent aux Démons :*

— *Nous vous conjurons par Jésus que Paul préche !*

Lorsqu'il était sur la terre, le Sauveur avait souffert que les Israélites même infidèles se servissent de son nom pour chasser les Démons ; et, comme les Apôtres les en empêchaient, il avait recommandé aux siens de ne plus s'y opposer : *Qui n'est pas contre vous, disait-il, est pour vous*. C'était alors le temps de faire éclater sa douceur. Mais, ce temps passé, il ne voulut plus souffrir que les Juifs Infidèles abusassent de son nom par vanité et par intérêt ; et il se servit du Démon même pour en punir la profanation.

γ. 14-15. *Car le malin Esprit répondit à ceux qui faisaient*

1. S. Chrysost. *In Rom. Hom. viii*, et tom. 6, *Hom. vi*, p. 99, et in I. *Timoth., Hom. xvi*.

*cela, c'est-à-dire, aux sept fils d'un Juif, Prince des Prêtres, nommé Scéva, le premier des Prêtres Juifs qui demeuraient à Ephèse :*

« — *Je connais Jésus, leur dit-il, et je sais qui est Paul ;*  
« *mais vous, qui êtes-vous ? C'est-à-dire je reconnais la force*  
« *des exorcismes faits par les Chrétiens au nom de J.-C. ;*  
« *la foi de ceux qui les emploient, et leurs prières jointes à*  
« *la vertu d'un nom si sacré, nous sont redoutables. Quant*  
« *à vous autres, je ne vous crains, ni vous, ni vos conjura-*  
« *tions, bien que je respecte le nom de Jésus, et celui de*  
« *Paul, son Envoyé. »*

γ. 16. *En même temps, l'homme, qui était possédé d'un Démon très-méchant, se jeta sur eux ; et s'étant rendu maître de deux d'entre eux, il les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison tout nus et blessés.*

γ. 17. *Cet événement ayant été su de tous les Juifs et de tous les Gentils, qui demeuraient à Ephèse, ils furent tous saisis de crainte, et ils glorifièrent le Nom du Seigneur Jésus.*

γ. 18. *Alors plusieurs de ceux qui avaient embrassé la foi, venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait de mal.*

Quand, par suite de cet événement qui inspira aux habitants d'Ephèse tant de respect pour le nom de J.-C., les fidèles eurent compris tout ce qu'il y avait de criminel dans l'exercice de la magie démoniaque et des arts curieux, si communs à Ephèse, ils se repentirent de leurs péchés, et vinrent les confesser et les déclarer à S. Paul, pour en obtenir la rémission. Et l'Apôtre à qui fut faite cette confession, commanda à ces fidèles pénitents, de fuir désormais tout commerce avec les Esprits infernaux et de brûler les Livres de magie et d'incantations, qui les avaient mis en communication avec eux. Les Chrétiens d'Ephèse satisfirent à ces prescriptions du ministre de J.-C. ;

γ. 19. *Un grand nombre d'entre eux, qui avaient exercé les arts curieux de l'astrologie et de la magie, apportèrent leurs Livres, où se trouvaient les secrets de faire des fascinations,*

des prestiges, des préservatifs, etc., les figures et les formules magiques, les invocations des dieux païens, c'est-à-dire des génies infernaux, *et ils les brûlèrent devant tout le monde ; et quand on en eut supputé le prix, on trouva qu'il montait à cinquante mille pièces d'argent.*

γ. 20. *Ainsi la parole de Dieu se répandait de plus en plus, et se fortifiait puissamment* par les prédications continuelles de S. Paul et de ses compagnons, et par le bruit de ses miracles. Mais cela ne faisait qu'irriter de plus en plus contre lui les Juifs Infidèles et les Païens. S. Paul écrivait aux Corinthiens <sup>1</sup> qu'il avait une grande porte ouverte pour l'Évangile, mais aussi qu'il y avait beaucoup d'adversaires ; qu'il y était à toute heure exposé à divers périls, et il protesta avec serment qu'il n'y avait point de jours qu'il ne se vit près de la mort <sup>2</sup> : *Quotidiè morior*. Il ajoute une particularité qui ne se trouve pas dans S. Luc : c'est qu'il fut exposé aux bêtes de l'Amphithéâtre <sup>3</sup>, et qu'il n'en fut délivré que par une protection miraculeuse de Dieu.

---

### CHAPITRE XIII

Second voyage de S. Paul à Corinthe. — Causes qui l'obligent à écrire  
*l'Épître aux Galates.*

---

L'an de J.-C. 56.

---

Durant le temps que S. Paul séjourna à Ephèse, il sortait quelquefois pour aller faire quelques courses apostoliques dans d'autres pays circonvoisins. C'est à cette époque que l'on place le second voyage qu'il fit à Corinthe, et qui fut d'assez courte durée. Ce second voyage est marqué dans *la*

1. *I, Cor.* xvi, 9. — 2. *Ibidem.* xv, 30, 32. — 3. Chrysost. *In I, Cor.* xv, *Hom.* xl ; et Théodoret, *ibidem.*

*Seconde Epître aux Corinthiens*<sup>1</sup>, où il dit qu'il se propose d'aller visiter l'Eglise de Corinthe pour la troisième fois, afin d'y régler quelques affaires. Il n'y fut pas plus à charge aux fidèles que dans le premier, mais il leur témoigna que, s'il y revenait de nouveau, il ne pardonnerait plus à ceux qui auraient péché. Car Dieu l'y humilia par les fautes dont il trouva que les Corinthiens s'étaient rendus coupables. Et il fut obligé, de son côté, de les humilier et de les attrister par la sévérité de ses réprimandes.

Nous avons vu que l'Apôtre avait été plusieurs fois prêcher chez les *Galates*. Il y avait été reçu<sup>2</sup> avec la plus grande affection. Les Galates reçurent la foi qu'il leur annonça et le Saint-Esprit avec les effets miraculeux qui alors en accompagnaient ordinairement la communication. Ils endurèrent même des persécutions pour leur foi ; ils marchaient dans la voie de la vérité, et couraient dans les sentiers de la Loi de Dieu. Mais ils furent arrêtés dans leur course par un malheureux qui les troubla et qui les corrompit par le venin d'une doctrine qui ne venait pas de Dieu.

Quelques Juifs, qui avaient embrassé la foi<sup>3</sup> (mais qui n'en connaissaient pas la vertu), étant venus en Galatie, y prêchèrent, qu'il ne suffisait pas de croire en J.-C. pour être sauvé, mais qu'il fallait encore recevoir la Circoncision. Ils alléguaient à ce sujet l'exemple de S. Pierre, de S. Jacques et de S. Jean ; lesquels, en effet, par condescendance pour la faiblesse des Juifs, souffraient que l'on observât encore la Loi Mosaïque. C'est pourquoi ils relevaient ces Apôtres, et rabaissaient, au contraire, S. Paul, comme n'étant que le Disciple des autres, obligé de se conformer à leurs exemples, parce qu'il n'était pas, disaient-ils, un véritable Apôtre instruit comme eux par J.-C. Il y avait un principal auteur de ce trouble.

Ces faux prédicateurs témoignaient un grand zèle pour le

1. *II, Cor.* xii, 14. — 2. *Gal.* iv, 13, 15 ; *Ibid.* iii, 2, 10. — 3. S. Chrys. *In Galat.* 1, 1, p. 777.

salut des Galates, et dans le fait ils n'en avaient que pour leurs propres intérêts. Car ils ne voulaient ruiner dans leur esprit, l'autorité de S. Paul, que pour y établir la leur et pouvoir se glorifier devant les Juifs d'avoir obligé les Galates à se faire circoncire. Ils en agissaient ainsi, afin d'éviter les persécutions que les Juifs avaient soulevées contre ceux qui mettaient toute leur confiance dans les mérites de la Croix et de la mort du Christ. Les Juifs Infidèles persécutaient moins, en effet, ceux qui recevaient la Circoncision ; ils les considéraient presque comme autant de prosélytes. De plus, les Païens eux-mêmes commençaient à persécuter les Chrétiens, au lieu qu'ils laissaient entièrement libres, dans l'exercice de leur Religion, les Juifs et ceux des Chrétiens qui passaient pour Juifs.

Les Galates, originaires des Gaules, et encore incultes, étaient alors très-sujets à se laisser séduire <sup>1</sup>. Ils se laissèrent donc fasciner, selon l'expression de S. Paul, par cette doctrine, qui, les rendant rebelles à la vérité, les faisait déchoir de la grâce de J.-C., et les privait du fruit de tout ce qu'il a fait pour le salut des hommes. S. Paul s'opposa à ce mal et leur dit la vérité, soit lorsqu'il alla chez eux pour la seconde fois, soit qu'il leur eut envoyé quelqu'un de ses Disciples. Mais cela ne servit qu'à le leur rendre odieux.

Il fut donc obligé de leur écrire une *Lettre*, où il fait paraître un zèle extraordinaire, proportionné à la grandeur du mal qu'il avait à combattre, et qui était répandu dans toute une nation. Il se voit obligé de relever d'autant plus son Apostolat, qu'on faisait plus d'efforts pour le rabaisser. Il fait voir qu'il ne tenait sa dignité et sa doctrine que de J.-C. même, et montre néanmoins qu'il était parfaitement d'accord avec les autres Apôtres. Il déclare qu'il avait été obligé de reprendre publiquement Céphas, de ce que sa trop grande condescendance pour les Juifs, favorisait ces prédicateurs du Judaïsme, qui voulaient imposer aux Gentils le

1. *Gal.* III, 1.

jou de la Loi Mosaïque. Il rapporte ensuite plusieurs preuves tirées de l'Écriture pour détruire l'erreur des Galates et leur montrer que nous ne devons plus être esclaves de la Loi Ancienne, mais jouir de la liberté de la Nouvelle. Il mêle parmi ses instructions divers conseils, diverses exhortations, pleines de zèle et de mouvement tout apostolique.

Il écrivit toute cette Lettre de sa main, lorsqu'il avait coutume de dicter, et il l'envoya d'Ephèse aux Galates.

Écoutons maintenant les paroles mêmes de l'Apôtre, avec quelques développements propres à nous en faire bien comprendre le sens profond.

---

## Épître de saint Paul aux Galates.

---

### Chapitre I<sup>er</sup>

« I-V. Paul, établi Apôtre, non par les hommes, ni par un  
« homme, mais par J.-C. et Dieu son Père, qui l'a ressuscité d'en-  
« tre les morts ; et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises  
« de Galatie.

« Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu le Père  
« et par N.-S. J.-C., — qui s'est livré lui-même pour nos péchés  
« et pour nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la  
« volonté de Dieu notre Père, — à qui soit la gloire dans tous les  
« siècles des siècles ! Amen. »

Les faux docteurs avaient nié la divinité de l'Apostolat de S. Paul, et avaient soutenu qu'il n'était, comme les autres ministres inférieurs, qu'un simple Disciple, sujet à l'erreur comme tout autre Chrétien. S. Paul commence donc par réfuter cette calomnie, en déclarant son Autorité Apostolique, et l'origine toute divine de cette Autorité : *Paulus, Apostolus, non ab hominibus, neque per hominem, sed per*

*J.-C. et Deum Patrem...* Ce ne sont pas les hommes qui lui ont conféré cette Autorité, mais c'est J.-C., qui n'est pas un homme, c'est Dieu même. Ce n'est pas même *par le moyen d'un homme* que Dieu lui a conféré la charge apostolique, comme il l'a conférée à S. Matthias par l'intermédiaire de S. Pierre et du Collège des Apôtres; mais c'est par lui-même, c'est par J.-C., vrai Dieu, co-éternel et consubstantiel au Père; non pas dans le temps de sa vie mortelle, mais depuis qu'il est ressuscité immortel et glorieux, — depuis qu'il est magnifiquement assis à la droite de Dieu, et qu'il est revêtu de la toute-puissance et de tout l'éclat de la divinité, au plus haut des Cieux, — régnant sur le monde entier et gouvernant son Royaume spirituel, qui est l'Église Catholique. Lorsqu'il était dans sa splendeur céleste, le Dieu-Homme lui a donné immédiatement et par lui-même sa mission d'Apôtre. Quoi de plus divin que l'origine de sa vocation! En existe-t-il au monde une autre plus autorisée que la sienne? Peut-il y avoir un enseignement plus inspiré d'en Haut, plus certain et plus sûr que le sien?

S. Chrysostôme fait observer plusieurs choses sur le début de cette Épître: 1<sup>o</sup> S. Paul ne met pas simplement son nom, comme dans les autres Lettres, mais il nomme *toute la multitude des Fidèles*, comme partageant son sentiment, comme écrivant et suppliant avec lui les Galates de quitter leurs erreurs. 2<sup>o</sup> Les autres Épîtres n'étaient ordinairement adressées qu'à une seule ville; celle-ci est envoyée à toutes les Églises de Galatie. 3<sup>o</sup> L'Apôtre, dans ses Lettres, avait coutume d'ajouter: *DILECTIS, aux Bien-Aimés; SANCTIFICATIS, aux Saints; ECCLESII DEI, aux Églises de Dieu!* Ici, il dit simplement: *ECCLESII GALATIÆ, aux Églises de Galatie*. Les Galates commençaient à abandonner l'Évangile. Il ne pouvait plus leur donner des noms qui ne sont dus qu'aux vrais Fidèles. Néanmoins il leur souhaite les grâces spirituelles, la paix et la réconciliation avec Dieu. Tous ces dons viennent de Dieu le Père par J.-C., qui est pour nous



la source de toutes les grâces célestes, et qui nous les a méritées, en s'immolant librement et volontairement pour nos péchés, en se constituant pour nous prêtre et victime, *ut eriperet nos de præsentî sæculo nequiam.*

« VI. Je m'étonne, poursuit S. Paul, que, abandonnant Celui qui vous a appelés à la Grâce de J.-C., vous passiez sitôt à un autre Évangile.

« VII. Ce n'est pas qu'il y en ait un autre, mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de J.-C.

« VIII. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un Ange du Ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème !

« IX. Je vous l'ai dit, et je vous redis encore une fois : Si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! »

L'Apôtre expose ici le motif de sa Lettre, et il exprime les raisons qui lui causent une grande surprise : *Miror quod tam cito transferimini... in aliud Evangelium...* non pas qu'il y ait réellement un autre Évangile ; mais la défection vient de ce que certains faux docteurs troublent vos esprits par leurs fausses idées, et veulent corrompre l'Évangile de J.-C., en enseignant ce que le Christ n'a point enseigné ni par lui-même, ni par ses Apôtres. Que de Chrétiens, après s'être attachés à J.-C., après avoir promis et juré de suivre sa Loi et ses maximes, manquent à leurs promesses solennelles, retournent aux égarements du siècle, et s'engagent de nouveau dans les liens de Satan ! Puissent-ils enfin reconnaître leur coupable désertion, et, le cœur plein de repentir et de douleur, revenir à Dieu ! Les hommes de notre époque voudraient allier les fausses idées du siècle avec l'Évangile, les œuvres coupables des mondains avec les pratiques essentielles du Christianisme ; c'est là renverser l'Évangile, comme faisaient les premiers Hérétiques, aux temps des

Apôtres ; que dis-je, les novateurs du premier siècle, si fortement condamnés par S. Paul, valaient mieux, ou du moins n'étaient pas si coupables ; car, pensant que la Loi Mosaique n'était pas abrogée par l'institution et la promulgation de la Loi évangélique, ils prétendaient unir les deux, les observer également et les mettre sur la même ligne, comme si la réalité, prédite et arrivée, ne devait pas être substituée à la figure qui l'annonçait. — C'était là renverser l'Évangile. Or, combien plus grande n'est-elle pas la faute de ceux qui veulent remplacer l'un des grands préceptes du Christianisme par quelque futile maxime du monde ? Si les premiers doivent être rejetés de Dieu, quel ne sera pas le sort des seconds ?

Les Hérétiques ont abusé des paroles par lesquelles l'Apôtre prononce *anathème contre quiconque annoncerait un évangile autre que celui qu'il a lui-même prêché*, ou bien quelque chose en outre de ce qu'il a lui-même annoncé :

« *Si quis vobis evangelisaverit præter id quod accepistis, anathema sit.* »

Ils ont voulu s'en servir pour combattre les lois de l'Église, les canons et les règles des Conciles, et les décrets des Souverains Pontifes. Mais leur mauvaise disposition les a empêchés de remarquer que les termes qu'emploient S. Paul, signifient un évangile opposé à celui qu'il a annoncé, et non point des règles qui expliquent la foi, et la manière de pratiquer les préceptes de la Morale évangélique. En effet, les décrets des Pontifes et des Conciles ne sont que l'enseignement explicite de ce qui est contenu implicitement dans les Saintes Écritures ; ils n'ont rien de contraire à ce qu'elles renferment, ils n'en sont que la déclaration ou l'interprétation mise à la portée de toutes les intelligences.

X. L'Apôtre, réfléchissant sur l'excommunication qu'il vient de prononcer contre les faux docteurs, partisans du Judaïsme, voit parfaitement que, quelque ménagement qu'il

ait pris, elle va offenser ces hommes pleins d'orgueil ainsi que leurs Disciples. Alors il se fait à lui-même cette question :

« Mais enfin est-ce des hommes ou de Dieu que je désire maintenant d'être approuvé ? Ou ai-je pour but de plaire aux hommes ? « Si je voulais encore plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de J.-C., » — c'est-à-dire, je ne cherche point la faveur des hommes, mais uniquement le mérite et la gloire qui viennent de Dieu ; je n'ambitionne point, comme les faux docteurs, la vaine gloire, l'autorité sur des Disciples, ni une fausse popularité ; car si j'eusse voulu, comme eux, chercher à plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu, je serais resté Juif, je persécuterais encore l'Église de J.-C., et aujourd'hui je ne serais point son serviteur. « *Christi servus non essem* (S. Chrys.). »

Sur ces paroles : *Si hominibus adhuc placerem, servus Christi non essem*, les Docteurs font observer aux Ministres de l'Évangile qu'ils doivent se mettre en garde contre les tentations de la vaine gloire du monde, et contre le désir de plaire aux hommes ; car ce désir les entrainerait loin de leur devoir, les porterait à altérer la doctrine morale et dogmatique de l'Évangile, ou du moins à ne pas annoncer purement et simplement la vérité chrétienne, et cela pour complaire à certains hommes mondains, pour ménager leurs passions, pour ne pas les effrayer par les suites désastreuses que leur conduite doit leur faire encourir quelque jour. Par là, ils compromettent leur propre salut, de même que celui des personnes qu'ils sont appelés à remettre dans la voie du Ciel. — Dieu attend d'eux un dévouement généreux, exclusif. Il ne veut point que leur cœur soit partagé entre Dieu et le monde, il veut ce cœur tout entier, il s'en montre jaloux, d'autant plus qu'ils l'ont pris pour leur unique héritage. Cependant il y a différentes sortes de complaisance pour les hommes : celle qui n'a pour objet que de capter leur bienveillance, sans aucun rapport à Dieu ou à leur salut, est un péché ; celle qui a pour but de les ramener à Dieu ou à l'accomplissement de leur devoir religieux, est un

acte de charité. C'est là ce qui explique les divers passages des Écrits de S. Paul, où cet Apôtre témoigne tour à tour qu'il *s'étudie à plaire aux hommes en toutes choses* (Cor. x, et Rom. xv); et ailleurs *qu'il ne cherche nullement à leur plaire*. Dans le premier cas, il veut les gagner à J.-C. Dans le second, il veut obéir à Dieu, plutôt qu'aux hommes, exposer la vérité évangélique dans toute sa sévérité, plutôt que la corrompre.

« XI. Je vous déclare donc, mes frères, que l'Évangile que je  
« vous ai prêché n'a rien de l'homme.

« XII. Parce que je ne l'ai reçu, ni appris d'aucun homme, mais  
« par la révélation de J.-C.

« XIII. Car vous savez de quelle manière j'ai vécu autrefois dans  
« le Judaïsme, avec quel excès de fureur je persécutais l'Église de  
« Dieu et je la ravageais.

« XIV. Me signalant dans le Judaïsme au-dessus de plusieurs  
« de ma nation et de mon âge, et déployant un zèle demesuré pour  
« les traditions de mes pères. »

L'Apôtre affirme et démontre de nouveau que son Évangile ne vient pas des hommes, mais de Dieu, selon qu'il l'a déjà déclaré dès le début de son Épître : *Neque enim ab homine accepi illud... Paulus apostolus non ab hominibus...* Il apporte différentes preuves qui établissent qu'il ne l'a point appris des hommes, mais de J.-C. immédiatement : *Per revelationem J.-C.* Cet Évangile n'a donc rien d'humain, et les suppositions des Docteurs Judaïsants ne sont donc qu'une calomnie. La suite de sa vie antérieure, les faits qui précédèrent sa conversion, la violence avec laquelle il persécutait l'Église, son ancien zèle pour le Judaïsme, l'hostilité publique qu'il avait déclarée à tous les Chrétiens et particulièrement aux Apôtres, tout cela prouve manifestement ce qu'il a avancé.

« XV. Mais lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement  
dès le ventre de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce,

« XVI. De me révéler son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, je l'ai fait aussitôt sans prendre conseil de la chair et du sang.

« XVII. Et je ne suis point retourné à Jérusalem vers ceux qui étaient Apôtres avant moi, mais je m'en suis allé en Arabie, et puis je suis encore revenu à Damas.

« XVIII. Ainsi, trois ans s'étant écoulés, je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre ; je demurai quinze jours avec lui.

« XIX. Et je ne vis aucun des autres Apôtres, sinon Jacques, « frère du Seigneur.

« XX. Je prends Dieu à témoin que je ne mens point en tout ce « que je vous écris.

« XXI. J'allai ensuite dans la Syrie et dans la Cilicie.

« XXII. Or, les Églises de Judée, qui croyaient en J.-C., ne me « connaissaient pas de visage ;

« XXIII. Ils avaient seulement entendu dire : Celui qui autrefois « nous persécutait, annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors « de détruire.

« XXIV. Et ils rendaient gloire à Dieu à mon sujet. »

S. Paul n'a pu tenir l'Évangile ni des Apôtres, ni des hommes apostoliques, puisqu'il les persécutait tous avant sa conversion, et que depuis sa conversion il n'en a vu aucun, ni consulté aucun. Lorsque J.-C. l'appela à l'Apostolat, il lui révéla lui-même l'Évangile et les mystères de la foi, il lui en donna une connaissance pleine et entière, une science aussi parfaite que celle qui fut donnée aux douze Apôtres le jour de la Pentecôte, et cela dans les trois jours de sa conversion (S. Thomas). Paul, instruit par Dieu même, annonça aussitôt ce que J.-C. venait de leur révéler, et, sans consulter personne, ni Apôtre, ni parents, ni tradition, ni aucune doctrine, ni aucun homme au monde, il prêcha la bonne nouvelle, pour obéir immédiatement à J.-C. ; il évangélisa l'Arabie, la ville de Damas et les pays limitrophes ; il parlait dans les Synagogues, et enseignait partout l'Évangile avec une parfaite exactitude, sans en avoir jamais conféré ni communiqué avec aucun des hommes apostoliques, ni aucun chrétien, ni avec aucun mortel. — Ce qui est une

preuve bien manifeste que la connaissance de l'Évangile lui avait été révélée du Ciel. — Après trois années de prédication, S. Paul se rendit à Jérusalem, afin de voir S. Pierre, non pas dans le but de rien apprendre de lui, mais, comme l'entend S. Jérôme, dans la vue de lui rendre hommage comme au prince des Apôtres. Il ne vit avec lui que saint Jacques-le-Mineur, appelé le *frère du Seigneur*. Il se trouva que, après avoir conféré ensemble, la doctrine évangélique de S. Paul était parfaitement conforme à celle des autres Apôtres, bien qu'il n'eût eu aucune relation antérieure avec aucun d'eux, ni avec aucun disciple des ministres évangéliques. Il était même inconnu de figure à tous les chrétiens des différentes Églises du monde. Il atteste avec serment qu'il en est ainsi qu'il le rapporte. Quelle étonnante merveille que cette immense et sublime science de S. Paul ! Quelle preuve éclatante de la divinité de son enseignement, de l'enseignement évangélique !

Dans ce chapitre nous avons à considérer quelques vérités très utiles dans la pratique. Nous voyons d'abord S. Paul, pressé par le zèle du salut des âmes, appliqué tout entier, à établir son autorité apostolique contre les calomnies des faux docteurs, à écarter les moindres soupçons qui pourraient planer sur sa mission, à faire connaître au grand jour la droiture de ses intentions, *γ. 10 : An quæro hominibus placere ?* A son exemple, tout pasteur, chargé du soin des âmes, est quelquefois obligé de chercher à manifester hautement, pour la gloire de Dieu et pour le succès de son ministère, la légitimité de sa mission pastorale, qui vient de Dieu seul, quoique par l'intermédiaire des hommes divinement établis à cet effet ; — l'orthodoxie de sa doctrine et sa conformité avec celle de l'Évangile, la pureté de ses vues dans l'exercice du saint ministère.

2<sup>o</sup> Nous avons sujet d'admirer le grand miracle de la grâce, qui brille ici dans S. Paul plus que dans tout autre. L'ennemi le plus acharné de l'Église et des Chrétiens devient tout à coup l'Apôtre le plus ardent : Celui qui ravageait le

troupeau de J.-C. en devient le défenseur, le soutien le plus dévoué; celui qui était devenu illustre dans la Judée par son zèle pour le Judaïsme, devient tout à coup le destructeur le plus déterminé de ces Observances légales que l'avènement du Messie et la substitution du Christianisme avaient abrogées. Le cœur de Saul est radicalement changé, son intelligence inondée des rayons de la lumière céleste, l'Évangile lui est révélé tout spécialement, et un Apostolat par excellence en faveur des Gentils lui est confié par J.-C. — Nous avons lieu de bénir le Seigneur pour ces grâces extraordinaires dont il a comblé S. Paul pour notre plus grand avantage. Si nous lui demandons avec instance celles dont nous avons besoin, nous pourrons surmonter les obstacles du salut, être pénétrés d'une plus grande ferveur pour le succès du saint ministère.

3<sup>e</sup> A la vue du grand Apôtre, qui obéit à la voix de J.-C. sans consulter personne au monde, sans écouter la voix des intérêts ou des agréments temporels, tout chrétien, tout pasteur, toute personne appelée à l'état religieux, se sentent portés à répondre pleinement à leur vocation céleste, sans égard pour les considérations tout humaines ou toutes naturelles des parents ou des amis, qui s'efforcent de les retenir dans les voies du siècle. Elles s'élancent avec un entier dévouement dans le chemin de la perfection évangélique où Dieu les appelle.

---

## Chapitre II

Dans ce chapitre, S. Paul s'attache à réfuter la calomnie des faux Apôtres qui osaient avancer que Paul annonçait une doctrine opposée à celle des douze principaux Envoyés de J.-C. Il leur démontre avec évidence que sa doctrine est parfaitement conforme à celle des autres Apôtres. A cet

effet, il raconte son voyage à Jérusalem, sa conférence avec les autres Apôtres, concernant l'observance des Cérémonies Légales, — la manière dont il a comparé son Évangile avec celui qu'enseignaient ses collègues; il ajoute que, après l'avoir examiné, les autres Apôtres, de même que les principaux d'entre les fidèles de cette époque, l'ont approuvé. Il donne pour preuves de ce fait, d'abord l'exemple de S. Tite, son Disciple, qui, bien que Gentil et incirconcis, n'a pas été contraint de se faire circoncire, malgré les instances d'un grand nombre de Juifs convertis; — 2<sup>o</sup> l'approbation absolue de son Évangile par les premiers Apôtres, qui n'y ont rien ajouté, ni rien retranché, ni rien modifié; — 3<sup>o</sup> le signe de société et d'union qu'ils ajoutèrent à leur approbation doctrinale, en lui donnant la main. Car ils voulurent par là lui marquer qu'ils l'admettaient au nombre de leurs compagnons et collaborateurs.

Il rapporte plus loin l'incident qui survint entre lui et S. Pierre. Il dit qu'il résista à cet Apôtre, parce qu'ayant reconnu et enseigné en principe l'abrogation des pratiques légales, instituées par Moïse, il les observait néanmoins dans certaines circonstances, par ménagement pour les Juifs convertis. Il écrit que S. Pierre fit droit à son observation et il montre ainsi qu'on ne doit point garder les rites anciens ou mosaïques, et qu'on doit généralement suivre son enseignement évangélique par rapport à l'affranchissement où sont les Chrétiens à cet égard. Les Observances légales, dit-il, sont insuffisantes pour nous procurer la justification, elles sont remplacées par les mérites de J.-C., par la foi, ou par la pratique du Christianisme. Elles sont, conséquemment, abolies par le Sauveur. S'il en était autrement, il faudrait dire (ce qu'à Dieu ne plaise!), que J.-C. est ministre du péché, puisqu'en lui obéissant et en abandonnant Moïse, nous serions devenus prévaricateurs d'une Loi cérémonielle, jugée nécessaire par les faux docteurs. — Ensuite si cette même Loi était encore indispen-



sable pour la justification des âmes, la mort du Christ aurait été impuissante et inutile.

L'exemple de S. Paul apprend aux Pasteurs à ne rien négliger de ce qui peut promouvoir l'œuvre de Dieu, et écarter les obstacles du salut des âmes. Celui de S. Pierre, qui entraîne après lui S. Barnabé et une foule d'autres Chrétiens de Judée dans une voie de ménagement excessif, nous montre combien l'exemple des Chefs peut devenir périlleux. Mais sa condescendance ou sa déférence pour S. Paul, lorsqu'il pouvait fort bien justifier sa conduite par son analogie avec celle de S. Jacques de Jérusalem, est en même temps un trait frappant d'humilité. Tout fidèle, en méditant la dernière partie de ce chapitre, doit être pénétré de reconnaissance, à la vue du Fils de Dieu, qui nous a justifiés et rachetés de la servitude du péché et de la Loi mosaïque, en se livrant lui-même à la mort comme victime pour nous et pour l'univers entier. Un dévouement absolu et sans bornes à son service peut seul reconnaître un tel sacrifice.

—

### Chapitre III.

Dans ce troisième Chapitre, l'Apôtre apporte plusieurs raisons pour démontrer que l'homme n'est pas justifié devant Dieu par les œuvres de la Loi Mosaïque, mais bien par la foi en J.-C., c'est-à-dire qu'il n'est pas justifié par le Judaïsme, mais par le Christianisme, la foi en J.-C. étant l'ensemble des croyances et des Lois Évangéliques. La Loi Mosaïque a été, pour les Anciens, comme un conducteur destiné à les mener comme des enfants à J.-C. Mais un conducteur n'est que temporaire et non perpétuel.

S. Paul tire sa première preuve de l'expérience même des Galates. Ils ont reçu le Saint-Esprit, justificateur, avec

ses grâces et des dons miraculeux, le don des langues, des guérisons, des prodiges. Or ce n'est qu'en vertu de leur foi en J.-C., et au moment de leur baptême, qu'ils ont reçu ces pouvoirs et ces dons célestes ; ce n'est point en vertu des œuvres de la Loi Ancienne ni des Cérémonies Légales. Pourquoi donc chercher dans la chair et dans la Circoncision ce qui provient évidemment de la foi ?

« I-V. O Galates insensés, qui vous a fascinés pour vous rendre  
« ainsi rebelles à la vérité, après que je vous ai fait voir J.-C. si  
« vivement dépeint devant vous, et comme crucifié au milieu de  
« vous ? — Je ne veux savoir de vous qu'une seule chose : Est-ce  
« par les œuvres de la Loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou  
« par la foi que vous avez entendue prêcher ?

« — Êtes-vous si insensés que, après avoir commencé par l'Esprit,  
« vous finissiez maintenant par la chair ? » Que, après avoir com-  
mencé une vie spirituelle par les nobles dons du Saint-Esprit, vous  
terminiez par une vie et une conduite toute charnelle ?

« — Sera-ce donc en vain que vous aurez tant souffert » pour la  
foi de J.-C., et de la part des Juifs et de la part des Gentils ? ce  
sera en vain, si vous quittez J.-C. pour retourner à Moïse ? « Je  
« veux espérer que ce ne sera pas en vain ; » — que vous vous  
désisterez de cette erreur, et que vous persévérerez dans la foi et  
dans la Loi de J.-C.

« Car enfin celui qui vous communique son Esprit, et qui fait des  
« miracles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la Loi Mosaïque,  
« ou par la foi que vous avez entendu prêcher ? » N'est-ce pas  
pour vous une certitude basée sur votre propre expérience, que la  
Puissance miraculeuse qui éclate parmi vous, provient, non de la  
Loi Mosaïque, mais de la foi évangélique ? »

Qui ne serait saisi de crainte, en considérant la chute des Galates ? Ils avaient visiblement reçu le Saint-Esprit, opéré des miracles et des prodiges nombreux, incontestables, en présence des populations réunies, ils avaient même souffert des persécutions pour le nom de J.-C., et, après tant d'épreuves et de bonnes œuvres, ils se trouvaient déchus de l'état de grâce !! Par un seul péché, ils avaient perdu les

précieux mérites de toute une vie de sainteté... Nous avons sujet d'être effrayés, nous devons nous humilier et prier avec instance, afin que nous ne succombions pas dans la tentation. Toutefois, si le fidèle tombe par fragilité, il ne doit pas désespérer ; car, s'il le veut, il peut, avec le secours divin, revenir à Dieu, et faire revivre ses bonnes œuvres par le moyen de la pénitence. — L'erreur des Chrétiens d'Asie provenait de leur complaisante curiosité à écouter les faux docteurs. Il arrive souvent que la seule lecture d'un mauvais livre, que la fréquentation d'une seule personne corrompue, suffit pour détruire la foi ou l'innocence dans une âme, jusqu'alors fidèle et fervente. •

VI. Le second argument qu'emploie S. Paul pour prouver que l'homme est sauvé, non par la Loi Ancienne, mais par la seule foi chrétienne, c'est-à-dire par le Christianisme, est tiré de l'exemple d'Abraham, qui fut justifié par la foi, même avant la Loi Ancienne. *Selon qu'il est écrit d'Abraham, qu'il crut ce que Dieu lui avait dit, et que sa foi lui fut imputée à justice.* Puisque la Loi Mosaique n'existait pas encore, il n'a donc pu être justifié par ses œuvres ou par son observation, mais il l'a été seulement par la foi en J.-C. promis et à venir.

VII. Or, les enfants sont traités comme leur père : Les enfants spirituels d'Abraham seront donc justifiés par la foi, comme Abraham leur père ; c'est ce qui, du reste, a été prédit à ce Patriarche : *Toutes les nations de la terre seront bénies en vous ; c'est-à-dire dans le Christ qui un jour naîtra de vous.* comme l'Écriture l'explique plus loin (*Gen. 22, 17*).

« VII-IX. Reconnaissez donc que ceux qui sont enfants de la foi  
« sont les vrais enfants d'Abraham ; aussi Dieu, dans l'Écriture,  
« prévoyant qu'il justifierait les nations par la foi, l'a annoncée par  
« avance à Abraham en lui disant :

« TOUTES LES NATIONS DE LA TERRE SERONT BÉNIES EN VOUS. —  
« Ceux donc qui sont enfants de la foi seront bénis avec le fidèle  
« Abraham. »

X-XII. Le troisième argument de S. Paul est tiré de la malédiction décrétée et prononcée par la Loi Mosaïque, contre les transgresseurs de cette même Loi :

« Au contraire, *dit-il*, tous ceux qui s'appuient sur les œuvres  
« de la Loi Mosaïque, sont dans la malédiction. Car il est écrit :

« Malédiction sur tous ceux qui n'observent pas ce qui est pres-  
« crit dans le Livre de la Loi ! »

La Loi Mosaïque maudit tous ceux qui la transgressent ; or tous ceux qui sont sous cette Loi la transgressent, parce qu'elle commande, sans donner en même temps la grâce nécessaire pour l'accomplir ; par là tout homme se trouve assujéti à la malédiction. C'est J.-C. qui nous a délivrés de la malédiction de la Loi, en se faisant lui-même malédiction pour nous, et en nous accordant la bénédiction et les grâces promises au fidèle Abraham.

L'Apôtre tire un quatrième argument de la prophétie d'Habacuc (II, 4), où il est dit : *Le juste rit de la foi* ; or la Loi Mosaïque ne donne pas la foi ; elle ne donne donc pas non plus la vie spirituelle de l'âme : la vie, la vraie vie de l'âme, ne se puise par la foi que dans J.-C., qui est la source unique de la vie. La raison qui explique cette communication de la vie *par la foi* en J.-C., c'est que la foi est l'acte d'adoration et de confiance qui honore le plus le Souverain Seigneur de toutes choses, et que, étant ainsi l'acte spirituel par lequel l'âme s'approche le plus parfaitement de la Divinité, elle devient par là même comme le canal qui nous transmet les eaux vives de la grâce divine. Tous les fidèles doivent donc, avant tout et premièrement, s'appliquer à acquérir cette vertu de la foi ; ensuite ne jamais s'éloigner de J.-C., sous quelque prétexte que ce soit, mais, au contraire, s'en rapprocher et s'attacher à lui par des actes continuels de foi accompagnée de charité, *car il est écrit : Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi a-t-il donné au Fils d'avoir également la vie en lui-même.* (S. Jean, v, 26).

XV. Le cinquième argument est tiré du testament de Dieu en faveur d'Abraham.

« Lorsque *quelqu'un* a fait un testament, il n'est permis à personne d'y toucher, soit en le modifiant, soit en y retranchant, ou en y ajoutant quelque chose. Si l'on respecte le testament d'un homme, à plus forte raison le testament de Dieu sera-t-il respecté et confirmé.

« Mes frères, dit *S. Paul*, je me servirai de l'exemple d'une chose humaine et ordinaire. Lorsqu'un homme a fait un contrat en bonne forme, personne ne peut ni le casser ni y ajouter.

« XVI. Or, ce testament, ce contrat en bonne forme a été fait par Dieu, les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race : l'Écriture ne dit pas : à ceux de sa race, comme si elle eut voulu marquer plusieurs ; mais : A SA RACE, c'est-à-dire, à l'un de sa race, qui est J.-C. »

Cette promesse a été plusieurs fois réitérée et confirmée à Abraham et à ses descendants, et l'Apôtre en interprète les termes dans le sens que l'Écriture avait en vue, et en restreignant l'accomplissement à l'un des descendants d'Abraham, sortis d'Isaac, fils de la promesse.

XVII. Il explique sa pensée et il montre comment la promesse divine ne saurait être ni abrogée, ni changée ; elle serait abrogée et annulée, si la Loi Mosaïque devait, par la Circoncision, opérer la justification ; elle serait changée, surchargée, si la Circoncision Légale devait devenir un jour aussi nécessaire que le Baptême de la foi chrétienne ; mais ce n'est que par la foi en J.-C. que l'héritage de la bénédiction universelle des nations doit avoir lieu, ce ne sera point par la Loi Mosaïque.

« XVII-XVIII. Ce que je veux donc dire est que Dieu ayant fait une alliance, et l'ayant confirmée, la Loi Mosaïque, qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après, n'a pu la rendre nulle, ni anéantir la promesse. — Car si c'est par la Loi que l'héritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse ; cependant c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham. »

En effet, la Loi n'a point accompli cette promesse de l'universelle Bénédiction des nations et du peuple d'Israël ; donc c'est en vertu de la promesse et par la foi au Christ, fils d'Abraham, que cette grâce doit être accordée un jour aux vrais enfants d'Abraham, c'est-à-dire aux enfants de la foi ou aux croyants dont Abraham est appelé le père et le modèle.

XIX. Mais maintenant, s'il en est ainsi, c'est-à-dire si la bénédiction ou justification générale des Gentils aussi bien que des Hébreux ne doit pas avoir lieu par le moyen de la Loi Mosaique, on demandera tout naturellement à S. Paul : — *Pourquoi donc la Loi ? Quid igitur Lex ?* A quoi sert-elle ? Elle est donc entièrement inutile ? L'Apôtre répond à cette objection de la manière suivante :

« Elle a été établie pour faire reconnaître les transgressions jus-  
« qu'à l'avènement de ce fils d'Abraham auquel la promesse avait  
« été faite. Cette Loi a été donnée par le ministère des Anges, et  
« par l'entremise d'un médiateur (Moïse). »

« XX. Or, un médiateur n'est pas d'un seul ; mais Dieu est  
« seul. »

Cette réponse nous enseigne que la Loi Mosaique a eu pour but de faire connaître, de réprimer les nombreuses transgressions de la Loi soit divine, soit naturelle, soit éternelle, soit positive, d'apprendre aux hommes à diriger leurs regards et leurs espérances vers J.-C., en qui les excellentes promesses faites à Abraham devaient s'accomplir, vers J.-C., sans la grâce de qui les hommes sont incapables d'accomplir les préceptes de la Loi Divine ; — sans qui ils ne peuvent se délivrer, se dégager de leurs péchés ; — sans qui ils ne sauraient obtenir la justice et le salut promis à Abraham. Telle est l'utilité de la Loi Mosaique ; elle nous a servi de conducteur, de précepteur pour nous amener à J.-C. C'est pourquoi, maintenant que J.-C. est arrivé, est présent avec nous, elle a rempli sa fin et nous n'avons plus besoin d'elle. C'est le Christ que nous devons écouter, c'est lui qui doit

nous conduire, non plus la Loi. Il est infiniment plus excellent que cette Loi. Il est Dieu et il vient de Dieu immédiatement, tandis que la Loi nous a été transmise *par le ministère des Anges* ou *Envoyés de Dieu*, et par *l'entremise d'un homme* qui est intervenu entre Dieu et son peuple, comme médiateur : mais, dans la promesse, *Dieu est seul* avec nous, sans intermédiaire, il est toujours le même, toujours immuable, à notre égard, dans ses volontés et dispositions miséricordieuses.

XXI. Que si la Loi a été portée pour réprimer les transgressions, il résulte qu'elle accomplit le rôle de la foi du Christ, et qu'elle s'oppose en quelque sorte à l'objet de la promesse, en procurant elle-même par ce moyen la vie aux hommes. — L'Apôtre, allant au-devant de cette difficulté, s'exprime ainsi à ce sujet :

« La Loi aurait donc été contraire aux promesses de Dieu ? —  
« Nullement ; car si la Loi qui a été donnée, avait pu procurer la  
« vie, on aurait pu dire véritablement que la justice se serait  
« obtenue par la Loi.

« XXII. Mais l'Écriture a renfermé tous les hommes sous le  
« péché, afin que ce que Dieu avait promis, fut donné par la foi en  
« J.-C. à ceux qui croiraient.

« XXIII. Or, avant que la foi fut venue, nous étions sous la garde  
« de la Loi, qui nous tenait renfermés, pour nous disposer à cette  
« foi qui devait être révélée.

« XXIV. Et ainsi la Loi nous a servi de conducteur pour nous  
« mener comme des enfants à J.-C., afin que nous fussions justi-  
« fiés par la foi.

« XXV-XXVI. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous  
« un conducteur comme des enfants ; puisque vous êtes tous enfants  
« de Dieu par la foi au Christ ; *ÿ. 27.* car vous tous qui avez été  
« baptisés en J.-C., vous avez été revêtus de J.-C. » — Vous por-  
tez ses insignes, la toge virile de la liberté, la prétexte magnifique  
de la justice et de la grâce sanctifiante. Vous êtes unis à lui, vous  
êtes environnés de sa gloire, plongés, immergés dans les splen-  
deurs de ses grâces et de ses dons célestes. Ce que j'entends, non-  
seulement de vous autres, Israélites, qui êtes les descendants

d'Abraham selon la chair, mais encore de tous les hommes fidèles du monde entier.

« XXVIII. Car en J.-C. il n'y a plus ni Juif, ni Gentil ; plus « d'esclave, ni de libre ; plus d'homme, ni de femme ; mais vous « n'êtes tous qu'un en J.-C. » Tous, sans distinction de condition, ni d'âge ni de sexe, vous n'êtes qu'un corps en J.-C.

« XXIX. Si vous êtes de J.-C., vous êtes donc la race spirituelle « d'Abraham, et les héritiers selon la promesse, » de la bénédiction universelle, et de la justification pour le salut éternel. »

Quelle sublime et consolante doctrine que celle qui est contenue dans ce III<sup>e</sup> Chapitre ! Qu'elle est magnifique la dignité du Chrétien ! Par la foi il est revêtu du manteau de la justice et de la grâce de J.-C. ! Que dis-je ? Il est revêtu de J.-C. même : *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis*. Il ne fait qu'un corps mystique avec Lui, il n'est qu'un avec le Fils de Dieu. Par la foi, c'est-à-dire par le Christianisme, nous sommes transformés en J.-C., incorporés en J.-C. et rendus par là même participants de tous ses droits et de toutes ses bénédictions : nous sommes bénis en lui, et par lui, et avec lui ; nous sommes institués héritiers de l'héritage promis à Abraham et à ses enfants, co-héritiers de J.-C. et en tant qu'il est le fils d'Abraham, et en tant qu'il est le Fils de Dieu. Que la foi est donc un précieux Trésor ! Que ce Trésor est désirable pour celui qui ne le possède pas, et digne d'être conservé par celui qui le possède ! De tout temps, c'est la foi qui a procuré le salut et la vie. La foi en J.-C., c'est-à-dire le Christianisme, ou la somme de nos vérités dogmatiques et de nos Préceptes moraux, a été de tous les siècles. C'est par elle qu'Abraham et que les Patriarches fidèles ont été sauvés. C'est par elle qu'il existe un si merveilleux accord entre les deux Testaments. Mais les Chrétiens sont de beaucoup plus heureux que les Israélites, et c'est pourquoi ils sont plus redevables envers J.-C. ; ils lui doivent plus de reconnaissance, plus de fidélité, plus d'inviolable attachement.

*Au Chapitre IV*, l'Apôtre continue à faire remarquer aux



Chrétiens la haute, la sublime dignité à laquelle la miséricorde de Dieu les a élevés. Il leur enseigne que, d'esclaves qu'ils étaient auparavant, ils sont heureusement affranchis par le Rédempteur J.-C. ; — et faits enfants de Dieu, et par là même héritiers du Royaume Céleste. S. Paul veut que les Chrétiens, saintement fiers de ces insignes avantages, de ces nobles titres, s'en montrent constamment dignes, et par l'orthodoxie de leur foi, et par la pureté de leurs mœurs. Aimons à méditer cette consolante pensée, en suivant pas à pas l'enseignement divin du grand Apôtre. Nous y trouverons de nouvelles lumières et de nouveaux motifs de vie chrétienne.

« Mes frères, dit S. Paul, IV, 1-7, tant que l'héritier est encore  
« enfant, il ne diffère point d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de  
« tout, mais il est sous la puissance des tuteurs et des curateurs,  
« jusqu'au temps marqué par son père. Ainsi, nous, lorsque nous  
« étions encore enfants, nous étions encore assujettis aux premières  
« et aux plus grossières instructions que Dieu a données au monde.  
« Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son  
« Fils, formé d'une femme, et assujetti à la Loi Mosaïque, pour  
« racheter ceux qui étaient sous la Loi de crainte, afin que nous  
« devinssions ses enfants adoptifs. »

Les hommes deviennent héritiers des promesses et des bénédictions du Patriarche Abraham, c'est-à-dire, héritiers du Royaume des Cieux, par la grâce de J.-C. — Or, les héritiers occupent successivement deux états, celui de la minorité et celui de la majorité. D'après l'Apôtre, le Judaïsme représente l'état de la minorité, et le Christianisme, celui de majorité. Les mineurs, quoique héritiers et maîtres *de droit* de tous les biens de la Maison, ne diffèrent pas néanmoins *de fait* des esclaves, puisque, comme ceux-ci, ils sont assujettis à la loi de l'obéissance, et qu'ils obéissent même aux esclaves de la maison. — Avant l'Incarnation du Fils de Dieu, les Justes, quoique héritiers de la foi et de la filiation divine, promise à Abraham, n'étaient cependant

que héritiers *mineurs*, semblables à des esclaves, assujettis à la Loi Ancienne, comme à un conducteur, servant Dieu par crainte plutôt que par amour, — incapables de posséder l'héritage céleste et d'en jouir. Le Ciel était fermé pour eux, et il ne pouvait leur être ouvert que par le Christ. Mais, après l'Incarnation du Christ, non-seulement nous sommes devenus par la grâce du saint Baptême enfants de Dieu et héritiers du Ciel, comme les Anciens Justes l'étaient devenus par leur foi au Messie à venir, et par l'Observation Mosaïque ; mais nous sommes devenus encore (par cette même grâce de notre Divin Sauveur) des enfants de Dieu et des héritiers majeurs, adultes, libres et affranchis ; — servant Dieu, non plus par un sentiment de crainte servile, mais par un sentiment d'amour filial ; — jouissant, dès lors, du droit de notre filiation divine, et étant capables d'entrer immédiatement dans la possession de l'héritage céleste, qui nous est promis.

De même que l'héritier, tant qu'il est enfant et inhabile, ne gouverne pas les biens de la maison, ne saurait toucher à son propre héritage, et même ne s'appartient pas à lui-même, mais est gouverné, avec ses biens héréditaires, par des tuteurs et des procureurs ; — ainsi, les Hébreux et les Justes de l'Ancien Testament, tant qu'ils furent, pour ainsi dire, à l'état d'enfance et de minorité, d'ébauche et de commencement, d'ignorance et d'imperfection intellectuelle et morale, — tant qu'ils ne furent sages que charnellement, à la manière des enfants, et qu'ils ne servirent Dieu que par la crainte du châtement, ils furent comme réduits en servitude sous la Loi Mosaïque, assujettis à ses préceptes cérémoniels, — contemplant des signes extérieurs et matériels, sans comprendre le sens spirituel qui y était caché ; — n'ayant de goût et de désir que pour les biens temporels, promis aux Observateurs de cette Loi. La Loi Mosaïque a été donnée aux Juifs charnels, et par eux au monde entier, comme contenant les premiers éléments de la piété et les rudiments de la vraie Religion. Avec ses signes corporels

et ses Figures Prophétiques, elle maintenait dans le devoir ces esprits serviles, jusqu'à ce que, par le moyen de ces éléments, elle les ait amenés à la connaissance du mystère de J.-C. — S. Paul fait allusion aux enfants des Écoles élémentaires, où on les oblige par force à apprendre servilement les lettres de l'Alphabet et les rudiments de la littérature, sans qu'ils sachent quelle utilité ils retireront un jour de ces connaissances premières.

Mais dès que le terme de cette enfance et de cette minorité eut été expiré, — dès que le temps, marqué par Dieu le Père, pour que nous fussions mis en possession de la bénédiction et de l'héritage promis à Abraham, père des Hébreux et des Gentils, fut accompli, Dieu envoya, comme il a été dit, son Fils bien aimé, *né de la femme, assujetti à la Loi*, pour racheter tous les enfants des hommes, pour en faire des enfants de Dieu, pour les délivrer de la servitude de la Loi Mosaique, pour les élever et les établir, au large, dans la vraie, dans la sainte liberté de la Grâce évangélique. Quel bienfait le Seigneur nous a accordé ! De quel honneur il a daigné nous environner ! Nous étions des esclaves enchaînés, il nous a rendus libres ! Nous étions des enfants de nature et de malédiction, et il a fait de nous des enfants adoptifs, des enfants de bénédiction, ses propres enfants !

« Et, parce que vous êtes ses enfants, *ajoute l'Apôtre*, *ibid.* iv, « 6-7, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : « ABBA, MON PÈRE ! Aucun de vous donc n'est plus esclave, mais « fils. S'il est fils, il est aussi héritier par la grâce de Dieu. » C'est-à-dire :

« Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son fils, » ou l'Esprit Saint qui « procède du Fils, » aussi bien que du Père, afin que, étant instruits et animés, comme J.-C., par cet Esprit Divin, vous vous adressiez désormais à Dieu, non comme des esclaves qui recourent avec des sentiments craintifs à leur Maître, mais comme des enfants qui, pleins de sentiments d'amour et d'affection filiale, recourent à un père bien aimé. C'est cet Esprit qui crie en vous et

avec vous : « Père ! Père !... — Notre Père, qui êtes dans les « Cieux ! » Il prie ainsi en vous et avec vous, comme il prie en J.-C. même ; parce que votre filiation divine par adoption et par l'effet de la grâce, est semblable à la filiation divine, naturelle, de J.-C., notre rédempteur et notre frère.

O Chrétiens ! vous avez été dans le Baptême, revêtus de J.-C., Fils de Dieu, et vous avez reçu dans vos cœurs l'Esprit-Saint. C'est pourquoi, parmi vous, personne n'est plus esclave ni serviteur ; mais vous êtes tous des fils de la maison du Seigneur, des enfants de Dieu même, et des enfants majeurs, adultes, libres.

De ce premier et grand principe découle une autre conséquence en votre faveur. Que si, en effet, vous êtes des enfants de Dieu, majeurs et adultes, il s'en suit que, par J.-C. vous êtes les frères de J.-C. même et ses co-héritiers de plein droit. « *Quod si filius, et hæres per Deum.* » D'ailleurs, le Saint-Esprit a été répandu dans vos cœurs, comme une portion et comme un gage de cet éternel et divin héritage. « Oui, dit S. Paul, Ephès. I, 14, vous « avez été scellés du sceau de l'Esprit-Saint, qui avait été promis, « lequel est le gage et les arrhes de notre héritage, *qui est pignus hereditatis nostræ*, jusqu'à la parfaite délivrance du peuple que « J.-C. s'est acquis pour la louange de sa gloire. »

« Sachons reconnaître, ô Chrétiens, notre noblesse et notre incomparable félicité ! Nous sommes, d'effet et de nom, les enfants du Dieu vivant, puisque, dans le Sacrement de la Régénération « spirituelle, et dans celui du Banquet sacré de l'Eucharistie, nous avons été réellement revêtus de J.-C., et véritablement nourris de la substance corporelle et spirituelle du vrai Fils de Dieu, co-éternel et consubstantiel à son Père Tout-Puissant. Nous sommes les enfants du Dieu vivant et véritable, puisque, dans le Baptême, d'abord, et ensuite dans le Sacrement de la Confirmation, nous avons reçu le Saint-Esprit, le Souverain Vivificateur, le Restaurateur universel. Quoi de plus heureux ! Quoi de plus magnifique ! Être appelés, et être réellement les fils de Dieu, être animés du même esprit que le Christ, Auteur et Roi de cet Univers ; — être faits héritiers du Royaume céleste et éternel, au même titre que lui ; — avoir déjà reçu les gages les plus précieux de notre droit réel à la bienheureuse immortalité ; quelle dignité ! Quelle admirable gloire ! — après un tel anoblissement, ô heureux enfants de Dieu ! O fortunés héritiers des Cieux ! Prenez garde de jamais

dégénérer ! Dédaignez les choses de la terre, qui ne sont que des biens transitoires ; aspirez constamment à la pleine et entière possession de cet immortel héritage qui vous est préparé dans le Ciel. Aimez le Père Céleste, servez-le avec un filial amour, et chaque jour remerciez-le d'une si brillante destinée. Vivez d'une manière digne de lui, digne de votre futur héritage et de vos glorieux titres et privilèges. Que le sentiment de la fidélité soit sans cesse dans votre cœur, et l'hymne de la reconnaissance sans cesse sur vos lèvres ! »

---

## Chapitre IV

---

Les sept premiers versets de ce chapitre sont expliqués au *Dim.* dans l'*Octave de Noël*, dont ils sont la *Leçon* ou l'*Épître*. — Voir *Ibid.*

Les versets suivants, jusqu'au XX<sup>me</sup>, indiquent aux pasteurs des âmes, la manière la plus excellente avec laquelle ils doivent parler aux peuples et en agir avec eux, pour les gagner à J.-C. ou les ramener à leur devoir.

---

Après avoir excusé les Galates de ce qu'autrefois par ignorance ils avaient servi les idoles, il les reprend de ce que, maintenant connaissant Dieu et J.-C., élevés par la grâce à la dignité d'enfants de Dieu, ils ont consenti à retomber, par l'observation des cérémonies légales, dans l'état d'esclavage. Il exprime ses appréhensions à leur égard.

« VIII. Autrefois, dit-il, lorsque vous ne connaissiez point Dieu, vous étiez assujettis à ceux qui par leur nature ne sont point véritablement des Dieux. — IX. Mais à présent que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus de lui, comment retournerez-vous à ces observations légales, si défectueuses et si impuissantes

« pour justifier, auxquelles vous voulez de nouveau vous assujettir.  
« — X. Vous observez les jours et les mois, les saisons et les an-  
« nées. — XI. J'apprends pour vous que je n'aie peut-être tra-  
« vaillé en vain parmi vous.

A partir de ce verset, l'Apôtre s'attache avec un art admirable, inspiré par son ardente charité, à adoucir ceux que tout à l'heure il appelait *des insensés ; O insensati Galatæ !* Il leur dit qu'il n'est point fâché contre eux, qu'il n'a pas été blessé ni offensé par eux, dans aucune circonstance ; qu'il a été comblé par eux de marques d'affection ; qu'il a été reçu par eux, comme s'il eut été un ange descendu du ciel ; etc.

« XII. Soyez comme moi, mes frères, je vous en conjure, parce  
« que j'ai été comme vous. Vous ne m'avez jamais offensé en au-  
« cune chose.

« XIII. Vous savez que je vous ai autrefois annoncé l'Évangile  
« parmi les persécutions et les afflictions de la chair, XIV. et que  
« vous ne m'avez point méprisé ni rejeté, à cause de ces épreuves  
« que je souffrais dans ma chair ; mais vous m'avez reçu comme  
« un Ange de Dieu, comme J.-C. même. XV. Où donc est mainte-  
« nant le bonheur que vous trouviez à m'avoir avec vous ? Car je  
« puis vous rendre ce témoignage, que vous étiez prêts de vous  
« arracher les yeux, pour me les donner. XVI. Suis-je donc devenu  
« votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité ? XVII. Ils s'atta-  
« chent fortement à vous, non par le mouvement d'une bonne  
« affection, mais parce qu'ils veulent vous séparer de nous, afin que  
« vous vous attachiez à eux. XVIII. Au reste, il est bon de s'atta-  
« cher au bien en tout temps, et non pas seulement quand je suis  
« présent. XIX. Mes petits enfants, pour qui je sens de nouveau les  
« douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que J.-C. soit formé en  
« vous. XX. Je voudrais maintenant être avec vous pour diversifier  
« mes paroles suivant vos besoins ; car je suis en peine comment  
« je dois vous parler. »

Comme en le voit, l'Apôtre rejette la cause de l'égarement

des Galates sur la jalousie des Judaïsants : il leur témoigne une tendresse toute maternelle. Il éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement, lorsqu'il veut les ramener de cette erreur. Puis il leur propose l'allégorie prophétique des deux épouses et des deux fils d'Abraham, pour leur faire sentir la différence qui existe entre les Juifs Judaïsants et les Chrétiens qui suivent l'Évangile, l'état d'esclavage et de malédiction des premiers, et l'état de sainte liberté et de bénédiction des seconds. — Écoutons et suivons son raisonnement, basé sur la doctrine des figures prophétiques :

« Abraham, dit S. Paul, eut deux fils : Ismaël et Isaac. » Le premier était né de l'esclave Agar ; le second, de la femme libre, Sara. — Ismaël, le premier-né, le fils de l'Esclave, naquit naturellement, c'est-à-dire par les seules forces de la nature ; Isaac, le puîné, le fils de la femme libre, naquit en dehors du cours ordinaire de la nature, par l'effet de la Promesse Divine, par la vertu surnaturelle de l'Esprit-Saint ; car sa mère, Sara, était stérile et nonagénaire. Tel est le fait historique. Or, ce fait renferme une allégorie, une figure, c'est-à-dire une signification mystérieusement et réellement prophétique, qui présageait l'avenir. La voici :

« Les deux alliances d'Abraham marquent les deux Alliances ou Testaments que Dieu a contractés avec l'Humanité. Les deux mères marquent les deux Lois, l'ancienne et la nouvelle ; les deux fils désignent les deux Peuples, l'ancien et le nouveau.

« La première alliance d'Abraham, c'est la figure de l'Ancien Testament ; Agar l'esclave représente la Loi Mosaïque, donnée sur la montagne du Sinaï et engendrant des esclaves ; car cette Loi surchargeait les Hébreux, et les opprimait, en quelque sorte, par la multiplicité des cérémonies onéreuses qu'elle leur imposait, elle les forçait à les observer par la crainte des plus sévères châtiements. Agar préfigurait donc la Loi Ancienne, et Ismaël, les Hébreux. Comme Ismaël était enfant d'Abraham par la nature, par les seules forces de la nature, on en doit dire autant des Hébreux.

« La seconde alliance d'Abraham, c'est-à-dire son mariage avec Sara, la femme libre, représente le Nouveau Testament, ou la Loi Évangélique, qui engendre des hommes libres. En effet, cette Loi

Nouvelle nous apprend d'abord à adorer Dieu en esprit et en vérité, ensuite elle nous conduit à Dieu par l'intelligence et l'amour, c'est-à-dire par le principe de la liberté. Sara, la femme libre, préfigurait donc la Loi de Grâce, ou la liberté et affranchissement évangélique ; et Isaac, de son côté, préfigurait les Chrétiens, affranchis par J.-C. de la servitude de la Loi Mosaïque. De même que Isaac est né par la force ou la vertu surnaturelle de Dieu, de même les Chrétiens ont été faits enfants spirituels d'Abraham par l'efficacité toute puissante des Sacrements du Verbe Divin.

« Comme Ismaël, qui était plus âgé et plus fort, haïssait et maltraitait son frère Isaac, plus jeune que lui ; ainsi, aujourd'hui encore, les Juifs Infidèles, qui sont nos aînés dans le culte du vrai Dieu, poursuivent de leur haine les Chrétiens, plus jeunes qu'eux dans la foi, et plus favorisés qu'eux sous le rapport des privilèges divins.

« Mais que dit l'Écriture ? — Chassez la servante et son fils, « parce que le fils de l'esclave ne sera point héritier avec le fils de la femme libre. » Comme alors Ismaël a été, par le commandement de Dieu, chassé avec sa mère Agar de la maison d'Abraham et privé de l'héritage de ce grand Patriarche ; ainsi, les Juifs, amateurs de la Loi Mosaïque et de l'ancien état de servilité charnelle, et contempteurs de la Loi Évangélique ainsi que de la sainte liberté des Enfants de Dieu, ont été exclus du Royaume des Cieux, et bannis de la maison et de l'héritage céleste du Père de famille.

« — Pour nous, mes frères, dit *S. Paul*, nous ne sommes point « les enfants de l'esclave, » qui a été chassée avec sa race, « mais « nous sommes les enfants de la femme libre, » qui a reçu les promesses divines pour elle-même et pour sa postérité, pour Isaac et pour tous ceux qui sont « figurés dans Isaac, » c'est-à-dire pour les fidèles Disciples de l'Évangile.

« Dans la lutte continuelle d'Ismaël contre Isaac est figurée la lutte également perpétuelle, qui existe et qui existera jusqu'à la fin des siècles, entre les hommes charnels et les hommes spirituels, entre les mondains et les vrais chrétiens, entre les Méchants et les Bons. Perpétuellement il existera une opposition profonde, radicale, entre les uns et les autres. Les Enfants de Dieu, figurés dans Isaac, doivent éprouver une continuelle persécution, soit ouverte, soit occulte, de la part des Enfants de ténèbres, représentés dans



Ismaël : « *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur* (II Tim. III). » Que les Enfants de lumière gravent profondément dans leur cœur cette vérité importante, afin de s'en souvenir au moment de l'épreuve, et de ne pas perdre la paix du cœur. Qu'ils se rappellent alors que cette persécution est un signe d'élection, et que c'est pour eux qu'ont été proclamées ces paroles divines :

« Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution..., parce que « le Royaume des Cieux leur appartient ! » (S. Matth. v, 10).

Ces contradictions et ces peines ou persécutions temporelles, supportées pour la foi ou pour la justice, sont pour eux un titre excellent à l'héritage du Royaume des Cieux.

Suivant la doctrine de S. Paul, l'alliance d'Abraham avec Agar, son esclave, représente l'alliance que Dieu a contractée avec les Hébreux sur le mont Sinaï, où, d'une part, le Seigneur a promis d'être leur protecteur et de leur donner la terre de Chanaan, et les Hébreux, de leur côté, en vue de cette promesse, se sont engagés à demeurer fidèles au Seigneur et à observer la Loi Mosaique. *Sina*, ajoute l'Apôtre, est une montagne d'Arabie qui représente la Jérusalem d'ici-bas, laquelle est l'Esclave avec ses enfants ; c'est-à-dire avec les âmes non spirituelles, mais charnelles, — non animées de l'esprit de charité, mais conduites par un esprit servile ; — au lieu que la Jérusalem d'en Haut est libre, et c'est Elle qui est notre mère.

Celle-ci, figurée par Sara, c'est l'Église du Christ ou du Nouveau Testament. Elle est opposée à celle de l'Ancien Testament, à la Synagogue Juive, figurée par l'Esclave Agar. 1<sup>o</sup> Elle est *d'en Haut*, parce que J.-C. son Chef est descendu du Ciel, et l'élève avec lui de la terre vers les Cieux ; elle est *d'en Haut*, parce que sa Doctrine, ses Sacrements de vie, ses Vertus surnaturelles, ses pensées et ses désirs, son but et ses aspirations, viennent du Ciel. C'est pourquoi S. Jean, parlant de cette Jérusalem, dit (Apoc. XXI, 2) : *De cælo descendit : Elle est descendue des Cieux ;*

2<sup>o</sup> Elle est appelée *Jérusalem*, c'est-à-dire *Vision de la Paix*, parce qu'elle jouit de la paix solide et véritable qui, après avoir fait le bonheur de l'âme sur la terre, en sera un jour la consommation dans le Ciel ; 3<sup>o</sup> Elle est appelée *libre* ; elle est, en effet, affranchie de la servitude de Satan, du péché, de la mort éternelle, en même temps que de la Loi Mosaïque, qui était la loi de servilité ; 4<sup>o</sup> Elle est *une féconde épouse du Christ* ; et c'est d'elle qu'il est écrit (*Isaï*, LIV, 1) :

« Réjouissez-vous, Stérile, qui n'enfantiez point ; poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mère, parce que celle qui était délaissée, a plus d'enfants que celle qui a un mari. »

L'Église du Christ, composée des Gentils, stérile auparavant, c'est-à-dire pendant toute la durée de l'Ancien Testament, a enfin engendré au Seigneur une postérité innombrable, qui a de beaucoup surpassé celle de la Synagogue. Ce fait a été parfaitement figuré dans Sara, dont la postérité devint si nombreuse après les années de sa stérilité. — *Telle est la Jérusalem d'en Haut, celle qui est notre mère, celle à qui il a été dit : Lætare, sterilis ! Réjouissez-vous, Stérile !... Réjouissons-nous, avec elle, en apprenant que ses Enfants spirituels se multiplient sous toutes les latitudes, comme les grains de sable, qui couvrent les rivages de l'Océan, et comme les étoiles qui resplendissent au firmament. Concourons nous-mêmes à la dilatation de son Royaume, qui est le règne du Ciel sur la terre, en attendant qu'il devienne le règne de la gloire et de la félicité durant tous les siècles. Étant les Enfants d'une telle mère, ce magnifique héritage céleste nous appartient. Tout ce qui arrivait à l'Ancien Peuple de Dieu, était une figure, une ombre, une image prophétique de ce qui doit arriver au Nouveau Peuple de Dieu, c'est-à-dire à nous autres qui sommes les Enfants du Testament Nouveau. Dans les miséricordieuses Promesses de Dieu faites à Sara et à Abraham, qui sont les*

figures prophétiques du Christ et de sa Sainte et brillante Épouse, notre mère l'Église Catholique, dans ces solennelles et célèbres Promesses, dis-je, nous autres fidèles de la Gentilité, nous étions prédits, prévus, prédestinés, annoncés, préparés. Oui, nous sommes la race bénie, la race choisie, promise au grand Abraham ! Nous sommes, nous autres Chrétiens, les objets de la promesse divine qui lui a été faite et qui l'a comblé de joie ! Nous sommes la grande bénédiction qui l'a fait tressaillir d'allégresse au jour où il triompha héroïquement de l'épreuve. La multitude innombrable des Chrétiens ou Fidèles, tirés du sein de la Gentilité, dont il devait être le Chef, le Prince et le Père Spirituel, c'est-à-dire la conversion et justification de nous autres Gentils par le Messie, son Fils selon la chair, telle est l'immense récompense dont Dieu l'a comblé. Quel honneur pour nous d'avoir été ainsi choisis et préparés dans les vues éternelles de Dieu pour être les enfants, non pas de la nature déchue et de la malédiction, mais de la Grâce, de la Promesse et de la Bénédiction Éternelle ! Soyons pénétrés de reconnaissance envers Dieu le Père, qui nous a donné pour Rédempteur son Fils bien aimé, et envers N.-S. J.-C., qui, après nous avoir arrachés à l'antique esclavage, nous a ouvert le chemin de la vie immortelle et nous a établis dans l'heureuse liberté des Enfants de Dieu : *Qua libertate Christus nos liberavit !*

---

## CHAPITRE XIV

S. Paul fait visiter les Églises de la Grèce, avant de les aller visiter par  
- lui-même en personne.

— Il écrit sa 1<sup>re</sup> *Épître aux Corinthiens*. —  
Collecte dans l'Église de Corinthe.

---

L'an de J.-C. 57.

---

ŷ. 21. *Après cela*<sup>1</sup>, et après avoir déjà passé un temps considérable à Ephèse, Paul se proposa par l'instinct du Saint-Esprit, de partir de cette ville après la Pentecôte, et de passer dans la Macédoine et dans l'Achaïe, de demeurer à Corinthe un temps assez considérable, peut-être tout l'hiver, et d'aller ensuite à Jérusalem, pour y porter les aumônes qu'il avait recueillies, et enfin d'aller de là voir l'Église de Rome ; car il se disait déjà depuis longues années :

— *Lorsque j'aurai été là, il faut aussi que je voie Rome*. Il y avait, en effet, longtemps qu'il désirait faire le voyage de Rome<sup>2</sup>, et il priait continuellement Dieu de lui ouvrir quelque voie favorable pour cela, si c'était sa volonté. Il souhaitait de voir les Chrétiens de cette Église, pour faire parmi eux quelque fruit, comme parmi les autres nations. Il voulait leur faire part de quelque grâce spirituelle, afin de les fortifier, et afin, leur dit-il, *qu'étant parmi vous, nous recevions une mutuelle consolation dans la foi qui nous est commune*. S. Chrysostôme<sup>3</sup> croit que c'était par esprit de prophétie qu'il disait, *qu'il fallait qu'il allât à Rome* ; quoique Dieu lui eut révélé qu'il ferait ce voyage, cet Apôtre ne prévoyait cependant pas les moyens extraordinaires dont se servirait la Providence pour l'y conduire.

1. Act. xix, 21 et seq. — 2. Rom. i, 10, 13 ; *Ibid.* 16, 23. — 3. Chrys. Hom. xlii, in Acta.

γ. 22. En attendant qu'il quittât l'Asie, il envoya en Macédoine deux de ceux qui le servaient dans son ministère, *Timothée et Eraste*. Il demeura encore quelque temps en Asie, sans doute pour faire préparer les aumônes qu'il recueillait pour les fidèles pauvres de Jérusalem. Il avait donné ordre à Timothée d'aller jusqu'à Corinthe <sup>1</sup>, et après cela de le revenir trouver à Ephèse <sup>2</sup>.

Sur ces entrefaites, il reçut des nouvelles de la part des Corinthiens, qui lui mandèrent l'état de leur Église par l'intermédiaire de Stéphane, de Fortunatus et d'Achaïcus, et qui lui proposèrent sur le mariage et la continence plusieurs difficultés qui l'obligèrent d'écrire sa *Première Lettre aux Corinthiens*. Il apprit, par ces trois députés, que la division régnait parmi les fidèles, dont les uns disaient : *Je suis à Céphas*; d'autres : *Je suis à Paul*; et d'autres : *Je suis à Apollon*. On se plaignait que des Chrétiens commettaient des injustices à l'égard de leurs frères; ce qui engendrait des procès qu'on portait devant les Magistrats Païens; de plus, un Chrétien de Corinthe avait même commis un inceste avec sa belle-mère, femme de son père. S. Paul apprit toutes ces choses de ceux de la maison de Chloë. Il exhorta vivement Apollon de retourner à Corinthe avec les frères Stéphane, Fortunatus et Achaïcus; mais il ne l'y put déterminer pour lors.

L'Apôtre n'envoya pas Tite avec eux, mais quelque temps après, il le pria d'aller à Corinthe avec un autre Disciple qui n'est pas nommé <sup>3</sup>. Et ce fut sans doute par eux qu'il témoigna aux Corinthiens le dessein où il était de les aller visiter les premiers au sortir de l'Asie, pour passer ensuite de Corinthe en Macédoine. Mais il changea depuis de résolution, et ne voulut point visiter d'abord les Corinthiens, afin d'attendre que tous les sujets qu'il avait d'être mécontent d'eux fussent levés, et qu'ainsi sa venue ne causât que de la

1. *I, Cor.* iv, 18. — 2. *Ibid.* xvi, 11. — 3. *II, Ibid.* xii, 18; i, 15, 16.

joie dans cette Église qu'il aimait tant, et qu'il n'en reçut également que de la satisfaction <sup>1</sup>.

C'est ce qu'il attendait de la miséricorde de Dieu, et avec tant de confiance, que, en envoyant Tite à Corinthe, il lui fit tout espérer de la piété des Corinthiens. Il ne fut pas trompé dans l'opinion avantageuse qu'il lui en avait donnée. La Lettre, qu'il leur avait écrite dans une extrême affliction, dans un serrement de cœur, et avec une grande abondance de larmes, non pour les attrister, mais pour leur faire connaître la charité toute particulière qu'il avait pour eux, produisit dans leurs cœurs les mêmes sentiments qui l'avaient inspirée. Elle y causa de la tristesse, mais une tristesse utile, et selon Dieu, qui ne leur donna pas la mort comme la tristesse du monde, mais le salut et la vie que nous procure une pénitence durable. Elle y produisit <sup>2</sup> la vigilance contre le vice, — la crainte des jugements de Dieu, la satisfaction désirée par l'Apôtre. Ils témoignèrent, par leurs larmes, leur désir de le revoir, leur zèle pour le défendre, leur indignation contre les auteurs de la division et des désordres, surtout contre l'incestueux, et le désir de venger ce crime. Car tout le monde se souleva contre ce coupable, et le couvrit d'une confusion telle, que S. Paul la regarda comme une satisfaction suffisante pour une faute aussi scandaleuse.

Lors donc que Tite fut arrivé à Corinthe, les fidèles le reçurent avec un respect qui allait jusqu'à la crainte et au tremblement <sup>3</sup>. Cet illustre ministre de J.-C. fut entièrement satisfait de leur obéissance, et il ressentait dans ses entrailles un redoublement d'affection pour eux. Mais on ne le put jamais déterminer à rien recevoir d'eux <sup>4</sup>, parce qu'il voulait marcher sur les traces de S. Paul, et suivre le même esprit que lui. — Il commença, dès lors, à faire préparer <sup>5</sup> les aumônes que les Corinthiens voulaient envoyer à Jérusalem.

1. *II, Cor. XII, 17, 23; id. II, 1.* — 2. *Ibid. VII, 10, 11.* — 3. *Ibid. VII, 15.*  
— 4. *Ibid. XII, 18.* — 5. *Ibid. VIII, 6, 10, et IX, 2.*

salem ; œuvre charitable à laquelle les Corinthiens s'étaient portés d'eux-mêmes, avant qu'on leur en eut parlé.

Écoutons les paroles textuelles que S. Paul adressa aux fidèles de Corinthe.

---

## PREMIÈRE ÉPITRE

DE

### L'Apôtre saint Paul aux Corinthiens.

---

#### Chapitre I<sup>er</sup>

« Paul, Apôtre de J.-C., par la vocation et la volonté de Dieu, et Sosthène, son frère,

« A l'Église de Dieu, qui est à Corinthe, aux fidèles que J.-C. a sanctifiés, et qu'il a appelés pour être Saints, et à tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, invoquent le nom de N.-S. J.-C., qui est leur Seigneur comme le nôtre.

« Dieu notre Père et J.-C. N.-S. vous donne la grâce et la paix !

« Je rends pour vous à mon Dieu des actions de grâces continues, à cause de la grâce de Dieu qui vous a été donnée en J.-C., et de toutes les richesses dont vous avez été comblés en lui, dans tout ce qui regarde le don de la parole et de la science, — le témoignage qu'on vous a rendu de J.-C., ayant été ainsi confirmé par vous ; — de sorte qu'il ne vous manque aucun don, dans l'attente où vous êtes de la manifestation de N.-S. J.-C. — Et Dieu vous affermira encore jusqu'à la fin, afin que vous soyez trouvés irrépréhensibles au jour de l'avènement de J.-C. N.-S.

« Dieu, par lequel vous avez été appelés à la société de son Fils J.-C. N.-S., est fidèle et véritable. Or, je vous conjure, mes frères, par le nom de J.-C. N.-S., d'avoir tous un même langage, et de ne point souffrir parmi vous de divisions ni de schismes, mais d'être tous unis ensemble dans un même esprit et dans un même sentiment. Car j'ai été averti, mes frères, par ceux de la maison de

Chloë, qu'il y a des contestations parmi vous. Ce que je veux dire est que chacun de vous prend parti, en disant : « Pour moi je suis à *Paul*, et moi je suis à *Apollon*, et moi je suis à *Céphas*, et moi je suis à *J.-C.* »

« *J.-C.* est-il donc divisé ? Est-ce *Paul* qui a été crucifié pour vous ? Ou avez-vous été baptisés au nom de *Paul* ? — Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon *Crispus* et *Caïus*, — afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom. J'ai encore baptisé ceux de la famille de *Stéphanas* ; et je ne sache point en avoir baptisé d'autres ; parce que *J.-C.* ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile, et le prêcher sans y employer la sagesse de la parole, pour ne pas anéantir la vertu de la croix de *J.-C.* Car la parole de la croix est une folie pour ceux qui périssent (ou qui se perdent) ; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, elle est l'instrument de la puissance de Dieu.

---

## Chapitre II

« Pour moi, mes frères, lorsque je suis venu vers vous pour vous annoncer l'Évangile de *J.-C.*, je n'y suis point venu avec les discours élevés d'une éloquence et d'une sagesse humaine. Car je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que *J.-C.*, et *J.-C.* crucifié. — Et tant que j'ai été parmi vous, j'y ai toujours été dans un état de faiblesse, de crainte et de tremblement. Je n'ai point employé, en vous parlant et en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu, afin que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu. Nous prêchons néanmoins la sagesse aux parfaits, non la sagesse de ce monde, ni des princes de ce monde qui se détruisent ; mais nous prêchons la sagesse de Dieu, renfermée dans son mystère, cette sagesse cachée, qu'il avait prédestinée et préparée avant tous les siècles pour notre gloire ; — que nul des princes de ce monde n'a connue, puisque, s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié



le Seigneur de la gloire ; — et de laquelle il est écrit : « Que l'œil  
« n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de  
« l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui  
« l'aiment. »

« Mais pour nous, Dieu nous l'a révélé par son Esprit, parce que  
l'Esprit de Dieu pénètre tout, même ce qu'il y a de plus caché dans  
la profondeur de Dieu. Car qui des hommes connaît ce qui est dans  
l'homme, sinon l'esprit de l'homme, qui est en lui ? Ainsi, nul ne  
connaît ce qui est en Dieu, que l'Esprit de Dieu.

« Or nous n'avons point reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit de  
Dieu, afin que nous connaissions les dons que Dieu nous a faits ; et  
nous les annonçons, non avec les discours qu'enseigne la sagesse  
humaine, mais avec ceux que le Saint-Esprit enseigne, traitant  
spirituellement les choses spirituelles. Or, l'homme animal n'est  
point capable des choses qui sont de l'Esprit de Dieu ; elles lui  
paraissent une folie, et il ne peut les comprendre, parce que c'est  
par une lumière spirituelle qu'on doit en juger. Mais l'homme spi-  
rituel juge de tout, et n'est jugé par personne. Car qui connaît  
l'Esprit du Seigneur ? Et qui peut l'instruire et le conseiller ? Mais  
pour nous, nous avons l'Esprit de J.-C. »

---

### Chapitre III

S. Paul, dans ce troisième chapitre, enseigne les points  
suivants. Les Corinthiens charnels n'ont pu recevoir les  
instructions spirituelles. Les Ministres plantent, c'est Dieu  
qui donne l'accroissement. J.-C. est le fondement de l'édi-  
fice ; l'ouvrage sera éprouvé par le feu. Les Chrétiens sont  
le Temple de Dieu. Le vrai sage est insensé aux yeux du  
monde. Tout est à celui qui est à J.-C.

---

## Chapitre IV

L'Apôtre enseigne, dans celui-ci, comment on doit considérer les Ministres de l'Évangile. On ne doit ni les juger, ni se glorifier en eux ; Dieu seul est le juge ; de lui seul vient le discernement véritable. Nul ne doit s'attacher à quelqu'un et s'enfler de vanité contre un autre. Qui, en effet, met de la différence entre vous ? Qu'avez-vous que vous n'avez reçu ? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçu ? Puis S. Paul expose ses souffrances et ses humiliations, de même que celles de ses Collègues, les Apôtres, en général :

« Vous êtes déjà rassasiés, *dit-il*, vous êtes déjà riches ; vous régnez sans nous ; et plut à Dieu que vous régnassiez, afin que nous régnassions avec vous ! Car il me semble que Dieu nous traite, nous autres Apôtres, comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde, c'est-à-dire aux Anges et aux hommes.

« Nous sommes fous pour l'amour de J.-C. ; mais vous autres, vous êtes sages en J.-C. ; nous sommes faibles, et vous êtes forts ; vous êtes honorés et nous sommes méprisés. Jusqu'à cette heure, nous souffrons la faim et la soif, la nudité et les mauvais traitements, nous n'avons point de demeure stable, nous travaillons avec beaucoup de peine de nos propres mains ; on nous maudit, et nous bénissons ; on nous persécute, et nous le souffrons ; on nous dit des injures, et nous répondons par des prières ; nous sommes devenus comme les ordures du monde, comme les balayures qui sont rejetées de tous.

« Je ne vous écris pas ceci pour vous causer de la honte ; mais je vous avertis de votre devoir, comme mes très-chers enfants. Car quand vous auriez dix mille maîtres en J.-C., vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en J.-C. par l'Évangile. Soyez donc mes imitateurs, je vous en conjure, comme je le suis moi-même de J.-C. »

---

## Chapitre V

Après avoir confondu les faux docteurs qui s'enflaient de présomption, et après avoir témoigné sa paternelle affection aux fidèles, S. Paul adresse un grave reproche aux Corinthiens, de ce qu'ils supportent dans leur société un incestueux notoire.

« C'est un bruit constant qu'il y a de l'impureté parmi vous, et une telle impureté qu'on n'entend point dire qu'il s'en commette de semblables parmi les Païens, jusque là qu'un d'entre vous abuse de la femme de son père.

« Et après cela, vous êtes encore enflés d'orgueil, et vous n'avez pas été, au contraire, dans les pleurs pour faire retrancher du milieu de vous celui qui a commis une action si honteuse ! Quant à moi, étant absent de corps, mais présent en esprit, j'ai déjà porté, comme présent, ce jugement contre celui qui a fait une telle action ; — qui est que, vous et mon esprit étant assemblés au nom de N.-S. J.-C., cet homme-là soit, — par la puissance de N.-S. J.-C., — livré à Satan, pour mortifier sa chair, afin que l'âme soit sauvée au jour de N.-S. J.-C.

« Vous n'avez donc point sujet de vous tant glorifier. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit toute la pâte ? Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, — des pains purs et sans levain. Car J.-C. a été immolé, pour être notre Pâque, notre Agneau Pascal. C'est pourquoi célébrons cette fête, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la corruption, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité.

« Je vous ai écrit dans une lettre que vous n'avez point de commerce avec les fornicateurs (portant le nom de Chrétiens). Quant aux fornicateurs qui sont hors de l'Église, c'est Dieu qui les jugera. »

## Chapitre VI

S. Paul reproche aux Chrétiens de s'appeler en jugement devant les Infidèles; ils doivent fuir les procès et souffrir plutôt l'injustice.

« Comment dit-il, se trouve-t-il quelqu'un parmi vous qui ayant un différend avec son frère, ose l'appeler en jugement devant les méchants et les Infidèles, et non pas devant les Saints? Ne savez-vous pas que les Saints doivent un jour juger le monde? Si vous devez juger le monde, êtes-vous indignes de juger les moindres choses? Ne savez-vous pas que nous serons les juges des Anges mêmes? Combien plus devons-nous l'être de ce qui ne regarde que la vie présente? Si donc vous avez des différends entre vous, touchant les choses de cette vie; prenez pour juges dans ces matières les moindres personnes de l'Église. Je vous le dis pour votre confusion. Est-il possible qu'il ne se trouve point parmi vous un seul homme sage qui puisse être juge entre ses frères, et qu'il faille qu'on voie un frère plaider contre son frère, et encore devant des Infidèles? C'est déjà un péché parmi vous de ce que vous avez des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous trompe? Mais c'est vous même qui faites tort aux autres, qui les trompez, et qui traitez ainsi vos propres frères!

« Ne savez-vous pas que les injustes ne seront point héritiers du royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les impudiques, ni les abominables, ni les voleurs, ni les avarés, ni les médisans, ni les ravisseurs du bien d'autrui, ne seront point héritiers du royaume de Dieu. »

L'Apôtre nous enseigne ensuite que nos corps sont les membres de J.-C., les temples du Saint-Esprit, et que, à ces titres, ils doivent être maintenus dans la sainteté, et préservés de toute souillure du péché.

---

## Chapitre VII

Il établit dans ce chapitre la règle et la conduite concernant le mariage, la viduité et la virginité. Il relève les avantages de la virginité.

« Pour ce qui regarde les choses dont vous m'avez écrit, dit-il, je vous dirai qu'il est avantageux à l'homme de ne toucher à aucune femme. — Néanmoins, pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari, que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari. Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle du mari; de même le corps du mari n'est point en sa puissance, mais en celle de sa femme. — Ne vous refusez point l'un à l'autre ce devoir, si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre pour un temps, afin de vous exercer à la prière; et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que le Démon ne prenne sujet de votre incontinence pour vous tenter. Ce que je vous dis comme une chose qu'on vous pardonne, et non pas qu'on vous commande. Car je voudrais que vous fussiez tous comme moi; mais chacun a son don particulier selon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une manière et l'autre d'une autre.

« Quant aux personnes qui ne sont point mariées ou qui sont veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer dans cet état, comme j'y demeure moi-même.

« S'ils sont trop faibles pour garder la continence, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler. — Quant à ceux qui sont mariés, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait ce commandement, *qui est* : Que la femme ne se sépare pas de son mari, et que le mari de même, ne quitte point sa femme. »

Quant à la question de savoir si, pour être sauvé il faut être circoncis, l'Apôtre répond :

« Ce n'est rien d'être circoncis, et ce n'est rien d'être incirconcis; mais le tout est d'observer les commandements de Dieu : *Sed observatio mandatorum Dei*. Voilà ce qui sauve. »

Il recommande la virginité, et la préfère au mariage pour plusieurs motifs; mais il la conseille de telle sorte qu'il n'en fait point un commandement.

« Le mariage est bon; mais la virginité et le célibat sont encore meilleurs. « Celui qui marie sa fille fait bien; et celui qui ne la « marie pas fait encore mieux..... Celui qui n'est point marié s'oc-  
« cupe du soin des choses du Seigneur, et de ce qu'il doit faire  
« pour plaire à Dieu. Mais celui qui est marié s'occupe des choses  
« du monde et de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme; et  
« ainsi il se trouve partagé. Il en est de même pour la femme »

Il veut que tous se préparent au jugement de Dieu, et soient sans péché, sans préoccupation des plaisirs et des biens du siècle, parce que le grand jour approche :

« Voici donc, mes frères, ce que j'ai à vous dire : — Le temps est court, et ainsi que ceux mêmes qui ont des femmes soient comme n'en ayant point, et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point; ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant point; ceux qui achètent, comme ne possédant point; enfin ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point. Car la figure de ce monde passe. Une seule chose vous importe, c'est d'acquérir les biens de l'éternité, qui sont les seuls biens véritables, solides et durables.

---

## Chapitre VIII - IX

Dans ces *Chapitres*, S. Paul donne aux fidèles divers avis au sujet des viandes immolées aux idoles. Comme il n'y a qu'un seul Dieu, et que les idoles ne sont rien, l'Apôtre permet d'user de tout ce qui se vend au marché; mais il veut qu'on ne scandalise point un fidèle qui s'offenserait de voir cet usage.

Lorsqu'il avait, comme les autres Apôtres, le droit de vivre de l'Évangile, il n'a point voulu user de ce droit, afin de n'apporter aucun obstacle à la conversion des Païens.

« D'après le commandement de Dieu, dit-il, tous les ministres de J.-C. ont le droit de vivre de l'Évangile ; mais pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits ; et encore maintenant je ne vous écris point ceci afin qu'on en use ainsi envers moi, puisque j'aimerais mieux mourir que de souffrir que quelqu'un me fit perdre ce mérite, cette gloire. Car si je prêche l'Évangile, ce n'est point un sujet de gloire, puisque je suis nécessairement obligé à ce ministère ; si je le prêche de bon cœur, j'en aurai la récompense ; mais si je ne le fais qu'à regret, je dispense seulement ce qui m'a été confié. Mon mérite est de prêcher gratuitement l'Évangile.

« J'étais libre à l'égard de tout le monde, je me suis rendu serviteur de tous, pour gagner à DIEU plus de personnes. J'ai vécu avec les Juifs, comme juif, pour gagner les Juifs ; avec ceux qui sont sous la Loi, comme si j'eusse encore été sous la Loi ; avec ceux qui n'avaient pas de Loi, comme si je n'en eusse point eu moi-même, quoique j'en eusse une à l'égard de Dieu, ayant celle de J.-C., pour gagner ceux qui étaient sans loi ; Je me suis rendu faible avec les faibles, pour gagner les faibles. Enfin je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous. — Or je fais tout cela pour l'Évangile, afin d'avoir part à ce qu'il promet. Ne savez-vous pas que quand on court dans la carrière, tous courent, mais un seul remporte le prix ? Courez-donc de telle sorte que vous remportiez le prix. Or, tous les athlètes gardent en toutes choses une exacte tempérance, et cependant ce n'est que pour gagner une couronne corruptible, au lieu que nous en gagnons une incorruptible. — Pour moi, je cours, et non pas au hasard. Je combats et je ne donne pas des coups en l'air ; mais je traite rudement mon corps et je le réduis en servitude ; de peur que, ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. »

Après avoir animé par son exemple les fidèles aux œuvres de la pénitence, après leur avoir montré combien il est nécessaire de réprimer les passions de la chair, par les

travaux, par les veilles et par les jeûnes, il leur apprend à éviter les excès et l'idolâtrie des anciens Hébreux qui furent réprouvés et châtiés sous Moïse.

---

## Chapitre X - XII

« Ce que les Païens immolent, ils l'immolent aux Démon, et non pas à Dieu. Or, je désire que vous n'ayez aucune société avec les Démon. Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur et le calice des Démon. Vous ne pouvez pas participer à la Table du Seigneur, et à la Table des Démon. »

C'est dans le *XI<sup>e</sup> Chapitre*, que S. Paul rapporte l'histoire de l'Institution de l'Eucharistie, tel que J.-C. l'avait appris à cet Apôtre, non par l'intermédiaire de quelque homme ou d'un ange, mais immédiatement par lui-même. Il commence cette narration dans ces termes, *ŷ. 23* :

« Car c'est du Seigneur J.-C., *lui-même*, que j'ai appris ce que je vous ai aussi enseigné *touchant la Cène du Seigneur*, qui est, que le Seigneur Jésus, la nuit même en laquelle il devait être livré à la mort, prit le pain et, ayant rendu grâces, le rompit, et dit : « *Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi....* »

Il faut *s'éprouver soi-même*, se purifier de ses péchés, pour ne pas *participer indignement* à un si grand Sacrement, et pour ne pas s'exposer par là à être châtié de Dieu, même dès cette vie. — L'Apôtre annonce qu'il ira à Corinthe régler tout ce qui regarde la célébration des saints Mystères Eucharistiques.

Mais il est extrêmement admirable, au *Chapitre XII*, lorsqu'il traite des divers dons du Saint-Esprit, et de leur



distribution à chaque fidèle, pour l'utilité de l'Église, c'est-à-dire du corps entier des fidèles. Toute l'Église n'est qu'un seul et même corps, dont chaque membre a sa fonction spéciale, laquelle contribue au bien général, la dernière autant que la première. Tous les membres, ou tous les fidèles, ont besoin les uns des autres, doivent travailler à l'utilité commune, s'aider, se soulager et se consoler les uns les autres.

« Il y a plusieurs membres, et tous ne sont qu'un seul corps. Or l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de votre secours ; non plus que la tête ne peut pas dire aux pieds : Vous ne m'êtes point nécessaires ; mais, au contraire, les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires. Nous honorons même davantage *par nos vêtements* les parties du corps qui paraissent les moins honorables..., afin qu'il n'y ait point de schisme ni de division dans tout le corps, mais que tous les membres conspirent mutuellement à s'entr'aider les uns les autres. Et si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui ; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui. — Or vous êtes le corps de J.-C., et membres les uns des autres...

« Ainsi Dieu a établi dans son Église : 1<sup>o</sup> des Apôtres ; 2<sup>o</sup> des Prophètes ; 3<sup>o</sup> des Docteurs ; ensuite ceux qui ont la vertu de faire des miracles ; puis ceux qui ont la grâce de guérir les maladies ; ceux qui ont le don d'assister les frères ; ceux qui ont le don de gouverner ; ceux qui ont le don de parler diverses langues ; ceux qui ont le don de les interpréter. — Tous sont-ils Apôtres ? Tous sont-ils Prophètes ? Tous sont-ils Docteurs ? Tous font-ils des miracles ? — « Entre ces dons ayez plus de zèle pour les meilleurs, » c'est-à-dire pour la charité envers Dieu et envers le prochain ; c'est la voie la plus excellente.

---

### Chapitre XIII-XVI

« Quand je parlerais toutes les langues des hommes, et le langage des Anges même, si je n'ai point la charité, je ne suis que

comme un airain sonnante, ou une cymbale retentissante... Sans la charité, — tout est inutile pour le salut. La charité est patiente, elle est douce et bienfaisante ; la charité n'est point envieuse, n'est point téméraire et précipitée ; elle ne s'enfle point d'orgueil... Les autres dons finiront ; la charité ne finira point ; entre les différentes vertus elle est la plus excellente. Recherchez-la avec ardeur et avant tout, mais sachez vous servir des autres dons, surtout de la prophétie, pour édifier l'Église. »

Pour réfuter les faux docteurs Hymencœus et Philétus, Cérinthe et Simon-le-Magicien, qui niaient la résurrection des corps, S. Paul rappelle aux Corinthiens ses propres enseignements :

« Je vais maintenant, mes frères, vous remettre devant les yeux l'Évangile, que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans lequel vous demeurez fermes, et par lequel vous serez sauvés. Car 1<sup>o</sup> je vous ai enseigné et comme donné en dépôt ce que j'avais moi-même reçu de N.-S., savoir ; que J.-C. est mort pour nos péchés, suivant les Écritures ; qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les mêmes Écritures ; qu'il s'est fait voir à Céphas, puis aux onze Apôtres ; qu'après il a été vu en une seule fois à plus de cinq cents frères, dont il y en a plusieurs qui vivent encore aujourd'hui, et quelques-uns sont déjà morts ; qu'ensuite il s'est fait voir à Jacques, puis à tous les Apôtres ; — et qu'enfin, après tous les autres, il s'est fait voir *dans son propre corps glorifié*, à moi-même, qui ne suis qu'un avorton. Car je suis le moindre des Apôtres, et je ne suis pas digne d'être appelé Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. — Mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, c'est-à-dire *l'Apôtre des Gentils et le Docteur universel des Nations*, et sa grâce n'a point été stérile en moi ; mais j'ai travaillé plus que tous les autres, *plus que chacun en particulier et plus que tous ensemble*, non pas moi, toutefois, mais la grâce de Dieu qui est avec moi. »

Après avoir renouvelé le souvenir de sa prédication faite à Corinthe, S. Paul entre de nouveau dans l'exposé magni-

fique du dogme de la Résurrection générale, qu'il est très-utile de lire et de relire, au quinzième Chapitre, avec un interprète des Écritures. On ne se lassera point d'admirer sa doctrine sur cet événement suprême, qui couronnera l'œuvre de la Création et de la Rédemption du genre humain. La Résurrection des morts est démontrée par celle de J.-C. et par plusieurs autres raisons irrécusables. Le mode de la résurrection, les qualités des corps ressuscités, l'homme terrestre et l'homme céleste, la nécessité de l'immortalité bienheureuse qui nous attend, les différentes splendeurs des Élus, tout y est expliqué avec clarté, en même temps que les objections des Philosophes Païens sont réfutées avec force.

« Réveillez-vous, Justes, et gardez-vous du péché ! Ne vous laissez pas séduire ; les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs. S'il n'y a pas de résurrection, pourquoi nous exposons-nous à tant de périls, et cela à toute heure ? Pourquoi ai-je moi-même combattu à Ephèse contre les bêtes farouches ? Si les morts ne ressuscitent point, ne pensons qu'à boire et à manger, puisque nous mourrons demain. — Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressuscitent-ils ? — Insensé que vous êtes ! Ne voyez-vous pas que ce que vous semez, ne reprend point vie, s'il ne meurt auparavant ?.. Le corps, comme une semence, est maintenant mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible. Il est semé tout difforme, et il ressuscitera tout glorieux. Il est privé de mouvement, et il ressuscitera plein de vigueur. Il est semé corps animal, et il ressuscitera corps spirituel. Comme il a porté l'image de l'homme terrestre, il portera alors l'image de l'homme céleste. Tous les morts ressusciteront en un état incorruptible, quoique tous ne doivent pas être transformés glorieusement, comme les Justes ; car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité...

« Frères bien aimés, demeurez donc fermes et inébranlables, et travaillez sans cesse de plus en plus à l'Œuvre de Dieu, aux bonnes œuvres, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en N.-S. »

L'Apôtre termine son Épître, en recommandant aux Corinthiens les pauvres de Jérusalem, en les priant d'honorer Timothée, son collaborateur, les familles de Stephanas, de Fortunatus et d'Achaïcus, les prémices de l'Achaïe, qui se sont dévoués au service des Saints. Il demeure présentement à Ephèse, dans la maison de Aquila et de Priscilla, dans laquelle se réunit l'Église d'Ephèse. Tous les fidèles d'Ephèse saluent avec beaucoup d'affection en N.-S. leurs frères de Corinthe.

« Moi Paul, j'ai écrit de ma main cette salutation. Que la grâce de N.-S. J.-C. soit avec vous. *Caritas mea cum omnibus vobis in Christo Jesu. Amen.* »

---

## CHAPITRE XV

Sédition à Ephèse contre S. Paul. — La Diane des Ephésiens. — L'Apôtre retourne dans la Grèce.

---

L'an de J.-C. 57-58.

---

γ. 23. *Mais à Ephèse la voie du Seigneur fut alors traversée par un grand trouble, dit S. Luc (Act. XIX, 23 et suiv.)*

Il y avait dans cette ville un magnifique Temple de Diane, qui passait pour une des sept merveilles du monde.

On avait été deux cent vingt ans à mettre cet ouvrage dans sa perfection, quoiqu'il fut fait aux frais de toute l'Asie-Mineure. Il y avait cent vingt-sept colonnes faites par autant de rois. Sa longueur était de quatre cent vingt-cinq pieds, et sa largeur de deux cent vingt. Ce Temple était orné des plus riches présents et des plus belles statues. On avait épuisé l'industrie des plus habiles ouvriers pendant deux siècles. (Plin., l. xxxvi, C. 14. Strabo., l. x). Il fut brûlé

par Erostrate la nuit même que naquit Alexandre-le-Grand ; mais il fut rétabli dans la suite, et Alexandre lui-même ayant pris la ville d'Ephèse, offrit de le rendre aussi magnifique qu'il était auparavant, si l'on voulait mettre son nom au frontispice : ce qui lui fut refusé.

On y gardait une image de la Déesse, qu'on prétendait avoir été faite par Jupiter, et être descendue du Ciel. Cette image était en grande vénération parmi les Grecs et les Romains. On faisait des figures en petit de cette image et du fameux Temple où elle était vénérée. Et les Pèlerins Païens qui venaient de toutes les parties du monde ne manquaient pas d'acheter de ces statues et de ces petits temples faits d'argent. Un orfèvre, nommé Démétrius, en faisait son principal trafic et en retirait un gain considérable. Mais depuis que S. Paul prêchait contre l'idolâtrie, qu'il la décriait, qu'il en découvrait la vanité et le ridicule par ses discours et par ses miracles, et en convertissant une infinité de personnes, Démétrius vit son commerce tomber, et pour ce motif il excita contre l'Apôtre la sédition que S. Luc nous décrit de la manière qui suit.

*ÿ. 24-25. En effet, un Orfèvre, nommé Démétrius, qui faisait de petits temples d'argent de la Diane d'Ephèse, et donnait beaucoup à gagner à ceux de ce métier, les assembla avec d'autres qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages, et leur dit :*

« — Mes amis, vous savez que c'est de ces ouvrages que  
« vient tout notre gain ; ÿ. 26. et cependant vous voyez  
« vous-mêmes et vous entendez dire que ce Paul a ici dé-  
« tourné un grand nombre de personnes du culte des Dieux,  
« non-seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie,  
« en disant que les ouvrages de la main des hommes ne  
« sont point des Dieux, ÿ. 27. et il n'y a pas seulement à crain-  
« dre pour nous que notre métier ne soit décrié, mais  
« même que le Temple de la grande déesse Diane ne tombe  
« dans le mépris ; et que la majesté de celle qui est adorée

« dans toute l'Asie, et même dans tout l'Univers, ne s'a-  
néantisse peu à peu. »

ÿ. 28. *Ayant entendu ce discours, ils furent transportés de colère, et ils s'écrièrent :*

*Vive la grande Diane d'Ephèse !*

Cette Diane des Ephésiens n'était point représentée avec un arc et des flèches, en habit de chasseresse, portant un croissant sur le front ; mais c'était la Diane, surnommée à *plusieurs mamelles*, parce qu'on la représentait en certains lieux toute couverte de mamelles depuis les épaules jusqu'aux pieds. Ailleurs elle était représentée ayant le sein et le ventre tout couverts de mamelles, et au-dessous était une espèce de piédestal orné de distance en distance de têtes de chiens, de bœufs et de cerfs à demi-corps : le tout porté sur les pieds de la Déesse, qui paraissaient nus au bas de toutes ces statues. Ce démon d'Ephèse faisait croire au peuple que tous ces emblèmes montraient que *Diane était la nourrice des hommes et des animaux* ; ET UT EX IPSA QUOQUE EFFIGIE MENTIRENTUR OMNIUM EAM BESTIARUM ET VIVENTIUM ESSE NUTRICEM. (S. Jérôme, *in hunc locum*).

Dans les principes des Païens, Diane était l'une des grandes Déesses ; car ils avaient de grands Dieux et des Dieux inférieurs. Les grands Dieux sont compris dans ces deux vers d'Ennius :

« Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars ;

« Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo. »

Les autres Dieux étaient des Divinités inférieures ou moindres : *Dii minorum gentium*. Les premiers étaient adorés par tous les Gentils ; les autres n'étaient connus ou adorés que dans certains pays et dans certaines villes.

Tous donc, sans faire attention qu'ils s'opposaient vainement à la puissance de Dieu, entrèrent en fureur contre S. Paul, et crièrent dans toute la ville :

*Vive la grande Diane d'Ephèse !*

ÿ. 29. *Toute la ville fut aussitôt remplie de confusion et de tumulte ; et ces gens-là coururent en foule à la place publique, où était le théâtre, entraînant Caius (ou Gaius) et Aristarque, Macédoniens, qui avaient accompagné Paul dans son voyage.*

ÿ. 30. *S. Paul eut assez de courage pour vouloir aller se présenter devant ce peuple exaspéré et furieux ; mais les Disciples l'en empêchèrent.*

ÿ. 31. *Et quelques-uns aussi des Asiarques, Magistrats et Pontifes de l'Asie, qui étaient de ses amis, l'envoyèrent prier de ne se point présenter au Théâtre.*

ÿ. 32. *Cependant les uns criaient d'une manière, et les autres d'une autre ; car tout ce concours de peuple n'était qu'une multitude confuse ; et la plupart même ne savaient pas pourquoi ils étaient assemblés sur le forum.*

ÿ. 33. *Alors un Juif, nommé Alexandre, fut tiré de la foule, pour parler contre les Chrétiens, en faveur des Juifs ; ceux de sa nation le poussaient devant eux. Alexandre étendit donc la main, et demanda audience au peuple, pour se justifier lui et les Juifs, mais en chargeant les Disciples de l'Évangile.*

ÿ. 34. *Mais le peuple, ayant reconnu qu'il était Juif, et sachant d'ailleurs que les Juifs défendaient aussi le culte des idoles profanes de la Gentilité, refusa d'écouter le Juif Alexandre, et tous s'écrièrent comme d'une seule voix durant près de deux heures :*

*Vive la grande Diane des Ephésiens !*

ÿ. 35. *Enfin le greffier de la ville étant parvenu à apaiser la multitude, dissipa les attroupements par un discours populaire qu'il leur adressa, sans se mettre beaucoup en peine si ce qu'il disait était vrai ou faux. C'était un païen. Il leur dit :*

« — Seigneurs Ephésiens, y a-t-il quelqu'un qui ne sache  
« pas que la ville d'Ephèse rend un culte particulier à la  
« grande Diane, fille de Jupiter ? ÿ. 36. Puis donc qu'on ne  
« peut pas disconvenir de cela, vous devez demeurer en  
« paix, et ne rien faire inconsidérément. ÿ. 37. Car ceux

« que vous avez amenés ici ne sont ni sacrilèges, ni blas-  
« phémateurs de votre Déesse. γ. 38. Que si Démétrius et  
« les ouvriers qui sont avec lui ont quelque plainte à former  
« contre quelqu'un, on tient l'audience, et il y a des Pro-  
« consuls, qu'ils s'appellent en justice les uns les autres.  
« γ. 39. Que si vous avez quelque autre affaire à proposer,  
« elle se pourra terminer dans une Assemblée légitime,  
« qui se tient tous les mois, γ. 40. car nous sommes en  
« danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé  
« aujourd'hui, ne pouvant alléguer aucune raison pour jus-  
« tifier ce concours tumultuaire de peuple. »

*Ayant dit cela, il congédia toute l'Assemblée.*

Après que ces mouvements d'un peuple ameuté furent calmés, S. Paul remercia le Seigneur de l'avoir délivré d'un tel danger. Il éprouva alors la plus dure affliction, puisque, selon S. Chrysostôme <sup>1</sup>, on doit rapporter à cette circonstance ce que l'Apôtre écrivit peu après aux Corinthiens <sup>2</sup>, en ces termes :

« Je suis bien aise, mes frères, que vous sachiez l'afflic-  
« tion qui nous est survenue en Asie, qui a été telle que les  
« maux dont nous nous sommes trouvés accablés, ont été  
« excessifs et au-dessus de nos forces, jusqu'à nous rendre  
« la vie même ennuyeuse. Mais nous avons comme entendu  
« prononcer en nous-mêmes l'arrêt de notre mort, afin que  
« nous ne mettions point notre confiance en nous, mais en  
« Dieu, qui ressuscite les morts ; qui nous a délivrés d'un si  
« grand péril, qui nous en délivre encore, et nous en déli-  
« vrera à l'avenir, comme nous l'espérons de sa bonté. »

Après cet événement, S. Paul assembla tous les Chrétiens, leur adressa une dernière exhortation, avec les avis dont ils avaient besoin dans les circonstances présentes, et il entreprit aussitôt le voyage de la Grèce, qu'il avait projeté déjà depuis longtemps.

1. S. Chrys. *in Acta.* — II, *Cor.* 1, 8, 10.

---



## CHAPITRE XVI

S. Paul à Philippes en Macédoine. — Il écrit de là, sa seconde  
*Épître aux Corinthiens.*

---

L'an de J.-C. 57-58.

---

γ. 1. *Le tumulte étant cessé, dit S. Luc<sup>1</sup>, Paul fit venir les Disciples, et, les ayant exhortés, il leur dit adieu ; et il partit pour la Macédoine, après avoir prêché trois ans dans l'Asie. Il partit d'Ephèse, autant qu'on en peut juger, dans les derniers jours du mois de mai. Timothée, qui l'y était venu retrouver, l'accompagna à son départ, jusqu'en Macédoine<sup>2</sup>. — S. Paul ne s'embarqua pas à Ephèse, mais il vint à Troade<sup>3</sup>, dans le but d'y prêcher l'Évangile. Dieu lui avait ouvert en ce lieu une porte et une entrée favorable. Mais comme Tite était son interprète, et qu'il désirait apprendre de lui l'état de l'Église de Corinthe, il ne pouvait goûter de repos en ce lieu. Je n'ai point eu l'esprit en repos, dit-il, parce que je n'y avais point trouvé mon frère Tite<sup>4</sup>, selon mon attente. Alors je pris congé de ceux de Troade, et je m'en suis allé en Macédoine.*

S. Paul ne demeura pas longtemps en Macédoine<sup>5</sup>; selon Théodoret, après avoir employé environ cinq mois à visiter différentes Églises, à consoler les fidèles, à les encourager par plusieurs exhortations, il résolut d'entrer plus avant dans la Grèce. Mais, pendant le peu de temps qu'il passa dans les villes de la Macédoine, il y eut beaucoup à souffrir, comme il nous l'apprend lui-même<sup>6</sup>. « *Nous n'avons eu*  
« *aucun relâche selon la chair, dit-il, ce n'a été que combats*  
« *au dehors de la part des infidèles, et que craintes au dedans*  
« *pour les fidèles qui, encore imparfaits, étaient en danger*

1. Act. xx, 1 et seq. — 2. II, Cor. 1, 1. — 3. *ibid*, II, 12. — 4. *Ib*, II, 13.  
— 5. Théodoret, *in Paul*. — 6. II, Cor. VII, 5, 7.

« de perdre la foi au milieu de l'idolâtrie et des persécutions.

« *Mais Dieu, qui console les humbles et les affligés, nous a consolés par l'arrivée de Tite*, qui nous a donné d'heureuses nouvelles de l'Église de Corinthe. » Là, en effet, conformément à ce qu'il avait ordonné dans sa Lettre, tous les Chrétiens s'étaient séparés de l'incestueux. Mais ils prièrent l'Apôtre par Timothée et par Tite de lui pardonner, parce qu'il s'était corrigé. S. Tite<sup>1</sup> assura S. Paul, que les aumônes des Corinthiens pour les Chrétiens de Judée étaient prêtes ; de sorte qu'il se servit de leur exemple pour encourager les Églises de Macédoine, qui contribuèrent au-delà même de leur pouvoir. Et la charité ardente des Macédoniens enflamma de plus en plus celle des Corinthiens<sup>2</sup>. Pour que tout fut bien prêt, lorsqu'il arriverait à Corinthe avec les Macédoniens, il exhorta S. Tite à retourner encore en Achaïe, et cet illustre Disciple entreprit volontiers ce nouveau voyage<sup>3</sup>.

Ce fut par lui que S. Paul envoya sa *Seconde Épître aux Corinthiens*. Il l'écrivit de Macédoine<sup>4</sup>, de la ville de Philippes, la première où il avait annoncé l'Évangile dans cette Province. Cette Épître s'adresse à tous les Chrétiens d'Achaïe, Timothée est seul nommé dans le titre avec l'Apôtre. Ses autres compagnons étaient sans doute occupés dans les villes circonvoisines.

S'il avait été réjoui des bonnes nouvelles de l'état des fidèles de Corinthe, il avait eu la douleur d'apprendre que cette même Église n'était pas encore entièrement exempte de plusieurs désordres<sup>5</sup> signalés dans sa première Lettre ; — que de faux Apôtres, sortis d'entre les Juifs, y causaient de grands maux et détruisaient ce qu'il avait édifié avec tant de soin ; ils enseignaient qu'il fallait observer la Loi de Moïse, et le décriaient lui-même comme un destructeur de la Loi, comme un homme qui n'avait ni caractère, ni mis-

1. *II, Cor.* ix, 1, 2. — 2. *Ibid.* viii, 1, 11. — 3. *Ibid.* ix, 3, 5 ; *J.* viii, 16, 17. — 4. *Ibid.* vii, 5 ; *id.* viii, 1, 10. — 5. *Ibid.* xii, 21.

sion : disant qu'il n'avait pas été envoyé par J.-C., ni par les principaux Apôtres.

S. Paul comprit par ce récit la nécessité d'apporter un prompt remède à ces maux. Dans cette seconde Lettre, il témoigne d'abord aux Corinthiens que, s'il n'est pas venu les visiter aussitôt qu'il l'avait promis, c'est que sa tendresse ne le lui avait pas permis ; car il craignait qu'il ne fut obligé d'user envers quelques-uns de plus de sévérité qu'il n'eut voulu. Il les loue ensuite de la conduite qu'ils ont tenue envers l'incestueux, et dit, qu'à leur considération, il lui pardonne volontiers. Il fait sa propre apologie contre les faux Apôtres, d'une manière si sage et si modeste, que le témoignage qu'il se rend tombe moins sur sa personne que sur ses collègues et sur le ministère dont il était chargé. Il exhorte les Corinthiens à contribuer aux collectes que l'on devait porter à Jérusalem aux fidèles persécutés et privés de leurs biens. Enfin il reprend son apologie contre les faux Docteurs, il dévoile leur imposture et traite la sotte crédulité de ceux qui les écoutaient, avec une véhémence et avec une liberté toute apostolique. S'il est obligé, pour sa justification, de parler de lui-même avec avantage, il le fait toujours d'une manière qui montre la violence qu'il faisait à son humilité et à sa modestie.

S. Tite, qui fut chargé de cette Épître, était accompagné de deux autres frères dont l'Apôtre relève le mérite par de grands éloges. Plusieurs croient que c'étaient S. Luc et S. Timothée (ou S. Apollon).

---

## SECONDE ÉPITRE

DE

### L'Apôtre saint Paul aux Corinthiens.

#### Chapitre I<sup>er</sup>

« Paul, Apôtre de J.-C. par la volonté de Dieu, et Timothée son frère, à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe. — Que Dieu notre Père et J.-C. N.-S. vous donnent la grâce et la paix !

« Béni soit Dieu *qui est* le Père de N.-S. J.-C., le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui nous console dans tous nos maux, afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux, par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolés de Dieu ! Car à mesure que les souffrances de J.-C. s'augmentent en nous, nos consolations aussi s'augmentent par J.-C. — Or, soit que nous soyons affligés, c'est pour votre instruction et pour votre salut, qui s'accomplit dans la souffrance des mêmes maux que nous souffrons. Ce qui nous donne une ferme confiance pour vous, sachant qu'ainsi que vous avez part aux souffrances, vous aurez part aussi à la consolation.

« Car je suis bien aise, mes frères, que vous sachiez l'affliction qui nous est survenue en Asie (*cette persécution est décrite au Chapitre XV qui précède*), laquelle a été si violente, que les maux dont nous nous sommes trouvés accablés ont été excessifs et au-dessus de nos forces, jusqu'à nous rendre même la vie ennuyeuse. Mais nous avons *comme* entendu prononcer en nous-mêmes l'arrêt de *notre mort*, en sorte que nous n'espérions pas survivre, et cela, afin que nous ne mettions point notre confiance en nous, mais en Dieu qui ressuscite les morts ; qui nous a délivrés d'un si grand péril, qui nous en délivre encore, et nous en délivrera à l'avenir, comme nous l'espérons *de sa bonté*, — avec le secours des prières que vous faites pour nous ; afin que la grâce que nous avons reçue, *en considération* de plusieurs personnes, soit aussi reconnue par les actions de grâces que plusieurs en rendront pour nous. — Car

*le sujet* de notre gloire est le témoignage que nous rend notre conscience, de nous être conduits dans ce monde, et surtout à votre égard, dans la simplicité de cœur et dans la sincérité de Dieu, non avec la sagesse de la chair, mais dans la grâce de Dieu. »

---

## Chapitre II

S. Paul avait promis aux Corinthiens d'aller les voir. Il s'excuse de n'avoir pas exécuté sa promesse, parce qu'il y a encore parmi eux quelques sujets de tristesse, qui eussent augmenté sa peine et la leur. Comme il les aime d'une grande affection, il ne veut pas venir chez eux dans de telles circonstances.

Ayant appris que l'incestueux excommunié s'était repenti et corrigé, il use d'indulgence à son égard et lève l'excommunication. Il raconte qu'étant allé d'Ephèse à Troade, en Macédoine, il a souffert beaucoup de maux et de persécutions, dont par la grâce de J.-C. il est sorti victorieux. Il témoigne que par lui J.-C. « *répand en tous lieux la bonne odeur de la connaissance de son nom* ; car nous sommes devant Dieu la bonne odeur de J.-C., soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent ; aux uns une odeur de mort qui les fait mourir, et aux autres une odeur de vie qui les fait vivre... Nous ne sommes pas comme plusieurs, qui corrompent la parole de Dieu ; mais nous la prêchons avec une entière sincérité, comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu et dans la personne de J.-C. »

---

## Chapitre III

Contre ses ennemis, la conversion éclatante des Corinthiens est sa lettre de recommandation. C'est Dieu qui l'a rendu capable de ce ministère de vie, infiniment supérieur

au ministère de mort et de damnation, glorieusement exercé néanmoins par Moïse. Le voile de Moïse figurait la cécité actuelle des Juifs, laquelle ne sera enlevée que par leur conversion à J.-C.

---

#### Chapitre IV

S. Paul enseigne qu'il faut supporter les peines et les persécutions à l'exemple des Apôtres, dans l'espérance d'une vie meilleure et d'une résurrection glorieuse. Voici comment il dépeint les ministres de J.-C. et lui-même le premier :

« — C'est avec sincérité que nous prêchons devant Dieu la vérité de son Évangile. Si l'Évangile que nous prêchons est encore voilé, c'est pour ceux qui périssent qu'il est voilé, c'est pour ces infidèles dont le Dieu de ce siècle (Satan) a aveuglé les esprits, afin qu'ils ne soient point éclairés, par la lumière de l'Évangile, de la gloire de J.-C., qui est l'image de Dieu. Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes ; mais nous prêchons J.-C. N.-S. ; et quant à nous, nous nous regardons comme vos serviteurs à cause de J.-C. ; parce que le même Dieu qui a commandé que la lumière jaillit des ténèbres, est celui qui a fait resplendir sa clarté dans nos cœurs, afin que nous puissions éclairer les autres en leur donnant la connaissance de la gloire de Dieu, selon qu'elle paraît en J.-C. Or nous portons ce trésor dans des vases de terre, afin qu'on reconnaisse que la grandeur de la puissance qui est en nous, est de Dieu, et non pas de nous.

« Nous sommes pressés de toutes sortes d'afflictions, mais nous n'en sommes pas accablés ; nous nous trouvons dans des difficultés insurmontables, mais nous n'y succombons pas ; nous sommes persécutés, mais non pas abandonnés ; nous sommes abattus, mais non pas entièrement perdus ; portant toujours en notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre corps. Car nous qui vivons, nous sommes à toute heure livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre chair mortelle. Ainsi sa mort imprime ses effets en nous, et sa vie en vous.

Et parce que, dans nos peines, nous avons un même esprit de foi avec le prophète David, dans ses épreuves, nous disons avec lui : *Credidi, propter quod locutus sum : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé* ; nous croyons aussi nous autres, et c'est aussi pourquoi nous parlons ; sachant que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera aussi avec Jésus, et nous fera comparaître avec vous en sa présence. Car toutes choses sont pour vous, afin que plus la grâce se répand avec abondance, il en revienne aussi à Dieu plus de gloire par les témoignages de reconnaissance qui lui en seront rendus par plusieurs.

« C'est pourquoi nous ne perdons point courage ; mais encore que dans nous l'homme extérieur se détruise, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour ; car le moment si court et si léger des afflictions, que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire ; ainsi nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles, parce que les choses visibles sont temporelles, mais les invisibles sont éternelles. »

La vie future et la glorieuse immortalité, dont jouiront dans les cieux les fidèles Disciples du Christ, tel est le puissant motif qui doit soutenir et qui soutient effectivement dans l'accomplissement du bien et les Ouvriers évangéliques, et tous les Chrétiens, dans quelque condition, dans quelque situation qu'ils se trouvent maintenant. C'est vers les splendides demeures de l'Éternité que l'Apôtre veut que, du milieu de cette terre d'exil, nous tous, fidèles et pasteurs, nous dirigions nos soupirs et nos efforts. Car, ainsi qu'il nous l'enseigne, ce corps, qui présentement est la demeure de notre âme, n'est qu'une tente fragile, incommode, dressée sur cette terre pour un court espace de temps, destinée à une destruction certaine et peu éloignée. Cette demeure corruptible et transitoire, n'est donc pas celle que nous devons désirer ; il en est une autre, préparée par la main de Dieu même, une autre qui est glorieuse, resplendissante, indestructible, immortelle ; c'est celle-ci qui doit être et qui est l'objet de nos désirs et des travaux que nous avons entrepris.

## Chapitre V

« I. Nous savons en effet, dit S. Paul, que si cette maison de  
« terre où nous habitons, vient à se dissoudre, Dieu nous donnera  
« dans le Ciel une autre maison ; une maison qui ne sera point faite  
« par la main des hommes, et qui durera éternellement.

« II-III. C'est ce qui nous fait gémir dans le désir que nous avons  
« d'être revêtus de cette maison céleste, — si toutefois sous sommes  
« trouvés vêtus et non pas nus.

C'est-à-dire, cette maison céleste, que la main divine nous a préparée, est notre véritable demeure, notre demeure éclatante et bienheureuse ; nous souhaitons vivement en être enfin revêtus en place de ce corps matériel, terrestre, caduc. — Nous ne craignons par conséquent pas la mort. La mort est pour nous un gain réel. Elle doit nous mettre en possession de l'incorruptibilité glorieuse et nous vêtir d'un corps spirituel, céleste, lumineux, agile, indestructible ; *si tamen vestiti, et non nudi inveniamur*. Ajoutons que ce bonheur ne nous arrivera que autant que nous serons couverts du manteau de la justice de J.-C., — que nous serons revêtus de la robe de l'innocence baptismale, et du vêtement de la grâce sanctifiante (S. Ambr. *et alii*).

### IV. Car dit, S. Paul :

« Pendant que nous sommes dans ce corps, comme dans une  
« tente, nous gémissons sous sa pesanteur ; parce que nous ne  
« voulons pas être dépouillés de ce corps, mais être revêtus par  
« dessus du vêtement de l'immortalité ; en sorte que ce qu'il y a  
« de mortel en nous soit absorbé par la vie. »

C'est-à-dire, quoique le lourd fardeau des misères de cette vie nous fasse gémir, nous ne voulons cependant pas être dépouillés de ce corps, en passant par les désastres de la mort ; ce passage répugne à notre nature ; mais nous vou-



drions, si cela était possible, ne point éprouver l'empire de la mort, et néanmoins changer notre mortalité contre l'immortalité, et notre corruptibilité contre la glorieuse incorruptibilité de la vie future. Nous aimerions à voir les faiblesses, les infirmités de l'état présent céder la place aux brillantes qualités de la future Résurrection, et tout ce qui est périssable en nous faire place à la plénitude de la vie, et cela sans être obligés de passer préalablement par les ruines du tombeau.

« V. Or, ajoute l'Apôtre, c'est Dieu même qui nous a formés  
« pour cet état de gloire et d'immortalité ; et qui pour gage de ce  
« grand bienfait, nous a donné son Esprit-Saint. »

Nous devons donc être contents de ce décret de Dieu, bien que ce soit à une dure condition.

« VI-VIII. Nous sommes donc toujours pleins de confiance ; et,  
« comme nous savons que pendant que nous habitons dans ce  
« corps, nous sommes éloignés du Seigneur, et hors de notre pa-  
« trie (car ce n'est que par la foi que nous marchons vers lui, sans  
« en jouir encore par une claire vue). Dans cette confiance, que  
« nous avons, nous aimons mieux sortir de ce corps, pour aller  
« habiter près du Seigneur: »

L'Apôtre déclare que, appuyé sur la foi et sur cette espérance de la future gloire de l'âme, il est, ainsi que ses collègues et tous les fidèles, plein de confiance et de courage, au sein même des dangers, des souffrances et de la mort même, qu'il a à endurer pour J.-C. et pour l'Évangile. Il convoite même ces difficultés, ces labeurs, ces périls, parce qu'il sait que, en cette vie, nous sommes des étrangers, éloignés du ciel, notre patrie, et de Dieu notre Père Céleste ; or, ces peines et ces travaux nous rapprochent de plus en plus de notre patrie, et nous rendent de plus en plus dignes de la présence de Dieu, et de la jouissance de son éternelle béatitude. Il aime donc mieux quitter ce corps

terrestre, et aller près de Dieu, — abandonner ce lieu de bannissement et se hâter vers les joies de la Patrie Céleste.

« C'est pourquoi, *continue-t-il*, toute notre ambition est de lui  
« être agréable, soit que nous soyons éloignés, *en demeurant*  
« *encore sur cette terre*, soit que nous soyons en sa présence,  
« *comme habitants de la cour céleste.* »

C'est-à-dire, puisque de si magnifiques récompenses nous sont proposées et promises, nous nous appliquons, nous faisons tous nos efforts pour accomplir notre ministère sincèrement et fidèlement devant le Seigneur. Nous n'ambitionnons qu'une chose : faire en tout sa volonté, le servir, lui plaire, toujours et partout. De là dépend notre salut ; de là dépend la gloire qui nous est réservée.

Au verset X, l'Apôtre donne une nouvelle raison du soin et du zèle qu'il apporte dans l'accomplissement de son ministère :

« C'est, *dit-il*, que nous devons tous comparaître devant le tri-  
« hunal de J.-C., afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes  
« ou aux mauvaises actions qu'il aura faites, pendant qu'il était  
« revêtu de son corps. »

Dans ces paroles, cinq vérités redoutables se présentent à nos réflexions : 1<sup>o</sup> ce jugement sera universel ; il sera exercé sur tous et sur chacun en particulier : *Omnes nos* ; aucun de nous n'en sera exempté. 2<sup>o</sup> Ce jugement sera nécessaire, sera inévitable : *Oportet*. 3<sup>o</sup> Il sera clair, certain, manifeste : *Oportet manifestari* ; il ne portera pas sur les fautes et sur les actions apparentes seulement ; mais il atteindra encore tout ce qui est intérieur et caché. Il fera connaître publiquement, en présence de Dieu, des Anges et des hommes, les intentions mêmes et les pensées des cœurs les plus secrètes. 4<sup>o</sup> Il sera irrévocable, parce qu'il sera porté au tribunal du Christ, le Juge suprême des vivants et des morts. 5<sup>o</sup> Il sera très-équitable ; chacun y recevra une

peine ou une récompense proportionnée au mérite ou au déshonneur de ses actions, de ses pensées et de ses volontés. — Heureux celui qui, dans tous ses actes et dans toutes les circonstances de sa vie, aura constamment présent sous les yeux ce formidable jugement ! Non-seulement il évitera le péché, mais il sanctifiera sûrement toute sa vie, et multipliera ses mérites, à l'exemple des Apôtres, nos sublimes modèles.

« XI. Connaissant donc la crainte du Seigneur, nous tâchons de  
« convaincre les hommes de notre innocence : Dieu connaît qui  
« nous sommes ; et je veux croire que nous sommes aussi connus  
« de vous dans le secret de votre confiance. »

C'est-à-dire, sachant que nous devons tous comparaître devant le redoutable tribunal du Christ, nous avons toujours présent devant les yeux le jugement divin, et, en conséquence, dans toutes les circonstances et en toutes choses nous agissons avec fidélité et avec sincérité. Nous nous appliquons même à faire paraître aux yeux des hommes la franchise que nous apportons dans nos actes, afin que nous ne soyons pour personne un sujet de scandale, mais, au contraire, un sujet d'édification qui porte les hommes à craindre Dieu et à le servir. La charité que nous avons pour Dieu et pour le prochain nous dicte, nous prescrit cette conduite. *Dieu connaît qui nous sommes*, et sait parfaitement que nous le servons sincèrement. Or, j'ai confiance, malgré les calomnies que quelques-uns ont répandues à notre sujet, que vous aussi, dans vos consciences, vous avez de nous des sentiments équitables, et que vous savez que nous travaillons dans le ministère évangélique avec une entière sincérité.

« XII. Nous ne prétendons point nous relever encore ici nous-  
« mêmes à votre égard ; et nous voulons seulement vous donner  
« occasion de vous glorifier à notre sujet, afin que vous puissiez  
« répondre à ceux qui mettent leur gloire dans ce qui paraît, et  
« non dans ce qui est le fond du cœur. »

Je ne vous parle pas ainsi, *veut dire l'Apôtre*, dans la vue de m'élever à vos yeux et de me recommander à vous, moi et mes compagnons, comme bons ouvriers de l'Évangile, ainsi que j'ai paru le faire dans ma première Épître (voir c. IX, v. 1) : mais je vous écris ces choses, afin que nous vous donnions sujet de vous glorifier de nous, auprès des faux Apôtres, qui cherchent à nous accuser de vanité et d'orgueil, à nous représenter à vos yeux comme des hommes hypocrites et superbes, et qui incessamment nous poursuivent de leurs calomnies. Vous pourrez par là défendre notre cause contre ces hommes, qui ne se glorifient que de ce qui est extérieur, par exemple de la science du monde, des richesses et de quelques bonnes œuvres apparentes qu'ils font. — et qui ne tiennent nul compte de la pureté du cœur et de la conscience, qui fait notre seul mérite devant Dieu, tandis que pour eux le désordre de l'intérieur est un sujet de honte et de reproche.

« XIII. En effet, *continue l'Apôtre*, soit que nous soyons emportés « comme hors de nous-mêmes, c'est pour Dieu : soit que nous nous « tempérions, c'est pour vous. »

Ce n'est point dans aucune vue d'intérêt ou de gloire personnelle, que quelquefois nous parlons avantageusement de nous-mêmes ; mais c'est uniquement pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain ; car, si quelquefois nous excédons les limites de la saine raison et si nous nous louons nous-mêmes, c'est afin que le mépris, que nous laisserions flétrir nos personnes, ne rejaillisse pas en même temps sur la doctrine évangélique que nous annonçons, et ne cause pas la ruine de vous autres, mes frères bien aimés ; le mépris que vous auriez pour nous vous porterait à rejeter notre prédication, et, après vous avoir portés à rejeter notre prédication, vous conduirait infailliblement à votre perte éternelle. La renommée intègre des ministres de la parole de Dieu est donc très-utile à la gloire de Dieu en même temps qu'au salut du prochain. D'un autre côté, quand nous

parlons de nous-mêmes avec modestie et avec humilité, c'est encore *pour vous* que nous en usons ainsi ; c'est afin de vous donner une leçon et un exemple de la modestie habituelle dont nous devons tous avoir le sentiment réel et sincère.

« XIV. Parce que l'amour de J.-C. nous presse, considérant que  
« si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts, y. 15. et  
« que J.-C. est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent  
« plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est  
« ressuscité pour eux. »

C'est-à-dire c'est la charité de J.-C. qui nous porte, qui nous presse à agir de cette manière. La charité de J.-C. a été telle qu'il a fait toutes choses pour la gloire de Dieu et pour notre salut. Cette charité a été si grande qu'il est mort pour tous les hommes. D'où il suit que nous étions morts aussi. Donc il est mort *pour nous*, il est mort pour nous délivrer de la mort éternelle de l'âme et du corps. Par conséquent la charité de J.-C. *nous presse, urget nos*, à rendre à Dieu un retour d'amour et de dévouement, — nous presse à aimer le prochain comme il l'a aimé, c'est-à-dire à nous sacrifier pour les hommes, comme il s'est sacrifié lui-même pour eux par charité. Elle nous presse à vivre désormais, non plus pour nous-mêmes, mais pour notre Rédempteur, qui nous a délivrés de la mort et mérité la vie de la grâce ; — à agir, en toutes circonstances, non plus pour nous-mêmes, non plus pour nos intérêts personnels, mais pour les intérêts de la gloire de Dieu et pour le salut de notre prochain. *Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit.* Telle est l'immense, l'excessive charité qui pressait l'Apôtre S. Paul et qui presse semblablement tous les vrais ministres de l'Évangile.

« XVI. C'est pourquoi nous ne connaissons plus personne selon  
« la chair ; et si nous avons connu J.-C. selon la chair, nous ne le  
« connaissons plus maintenant de cette sorte. »

Cette charité fait que, nous autres Apôtres, morts à nous-mêmes, vivant pour J.-C. seul, nous n'envisageons, nous n'aimons plus personne, ni nous-mêmes, ni les autres, ni J.-C. lui-même, avec les sentiments d'une affection humaine et charnelle, mais nous cherchons avec l'esprit de charité qui animait J.-C., nous cherchons, dis-je, avec cet esprit, dans toutes nos paroles et dans toutes nos actions, la gloire de Dieu et le salut du prochain. Ainsi, soit que nous devenions comme insensés, en parlant magnifiquement de nous-mêmes, soit que nous soyons raisonnables, en en parlant humblement, notre intention n'a point en vue nos intérêts, mais celui de Dieu seul et celui de nos frères, pour qui N.-S. est mort et a ressuscité.

« Si autrefois, nous autres Apôtres, nous avons aimé J.-C. selon la chair, si nous nous sommes attachés à lui avec un sentiment humain, parce qu'il était Hébreu, notre frère et notre parent selon la chair, désormais morts à cette affection charnelle et humaine, nous ne l'aimons plus que spirituellement, parce qu'il est le Sauveur et l'Ami du genre humain.

« XVII. Si donc quelqu'un est en J.-C., il est devenu une nouvelle créature. Ce qui était vieux est passé ; tout est devenu « nouveau. »

Que tout Chrétien agisse de la sorte ; comme nous, il est devenu une nouvelle créature en J.-C., il est, comme nous et avec nous, régénéré en J.-C., transformé en un homme nouveau. Conséquemment, et puisque tout est devenu nouveau en lui, qu'il ait désormais des pensées nouvelles, des affections nouvelles, comme il a une justice nouvelle, une grâce nouvelle, des espérances nouvelles. Qu'il porte des jugements différents sur chaque chose, en se plaçant au point de vue de l'esprit chrétien et de la future résurrection. Qu'il mène une vie nouvelle et conforme à l'esprit de sa sublime vocation ! Les affections du vieil homme, de l'homme charnel, ne doivent plus dominer en lui : qu'il sache que, maintenant, mort à la chair, il ne doit plus rien connaître, ni rien aimer, selon la chair.

« XVIII-XIX. Et le tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés  
« avec lui-même par J.-C., et qui nous a confié le ministère de  
« cette réconciliation ; car Dieu a réconcilié le monde avec soi en  
« J.-C., ne leur imputant point leurs péchés ; et il a mis en nous  
« la parole de cette réconciliation. »

Toutes ces choses nouvelles proviennent de Dieu même, l'auteur de tous les biens : oui, le principe de ce complet renouvellement, c'est Dieu lui-même, qui, par son Christ, lorsque nos péchés nous rendaient ses ennemis, nous a réconciliés avec lui-même, nous a reçus dans son amitié, en nous appliquant les satisfactions et les mérites du Christ, notre médiateur. De plus, il nous a chargés, nous autres Apôtres, de ce ministère de réconciliation ; et cette réconciliation, nous l'opérons par la prédication de la parole divine et par l'administration des Sacrements, notamment en conférant la rémission des péchés par le Baptême et par le pouvoir des clefs de son Royaume. Sa volonté est que nous portions en tout lieu cette bonne nouvelle, et que, parcourant le monde entier, nous nous adressions à tous ceux qui sont séparés de Dieu par le péché, et que nous les ramenions à lui.

« XX. Nous faisons donc la charge d'ambassadeurs de J.-C. , et  
« c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche. Ainsi nous  
« vous conjurons, au nom du Christ, de vous réconcilier avec Dieu,  
« y. 21. qui, pour l'amour de nous, a traité celui qui ne connais-  
« sait pas le péché, comme s'il eut été le péché même, afin qu'en  
« lui nous devinssions justes de la justice de Dieu.

Puisque nous sommes les ambassadeurs du Christ, nous représentons le Christ lui-même. Que les hommes ne pensent donc point que ce soit nous-mêmes qui leur parlons de réconciliation, et qui les supplions de se convertir à Dieu ; car c'est Dieu même qui par notre bouche les prie et les conjure ; c'est le Christ qui par nous leur dit : *Réconciliez-vous à Dieu ! Reconciliamini Deo ! Credite, pœnitementini !* Pour

émouvoir davantage le cœur des pécheurs et pour les porter plus efficacement à espérer et à demander le pardon, l'Apôtre leur présente un motif puissant : telle a été à notre égard la miséricorde de Dieu, dit-il, qu'il a fait son propre fils victime pour nous, et qu'il a traité l'innocent par excellence, comme s'il *eut été le péché même*; il a mis sur lui les péchés de nous tous, il en a fait l'Agneau, l'hostie précieuse, l'hostie universelle qui a effacé les péchés de tout le genre humain, et cela afin que nous fussions par lui délivrés de la mort éternelle, réintégrés dans la grâce de notre Dieu, faits participants de la justice même du Fils de Dieu, et enfin gratifiés du don de la bienheureuse immortalité.

Tout vrai Ministre de J.-C., et même tout fidèle Chrétien, aime à réduire en pratique la doctrine apostolique renfermée dans ce chapitre. Après s'être vivement représenté les formidables jugements de Dieu, il agit en conséquence, c'est-à-dire avec sincérité devant Dieu et devant les hommes. Il considère l'immense charité de J.-C. à l'égard de nous tous, et, dès lors, il conclut qu'il ne s'appartient plus, il ne veut plus vivre désormais pour lui-même, mais pour le Christ qui est mort pour lui et qui est ressuscité pour lui. Il sait qu'il lui doit tout; il se donne donc à lui tout entier; en toutes choses, il se dévoue pour lui, il se sacrifie pour lui, pour l'extension de son règne et de sa gloire. — Tout cela est en lui l'effet de la grâce divine. — Daigne l'Esprit-Saint venir en nous tous, et y opérer les effets de miséricorde et de grâce qui ont brillé dans les Apôtres ! afin que, devenus par lui des créatures nouvelles en J.-C., nous soyons ses ambassadeurs et ses coopérateurs intègres, et que, pénétrés de l'esprit de l'abnégation évangélique, nous consacrons volontiers nos forces, notre honneur et notre vie à la gloire et à l'honneur de celui qui, pour nous, a sacrifié son sang précieux et sa propre vie.

---



## Chapitre VI

---

Ce chapitre fait la leçon de l'*Épître* de S. Paul pour le 1<sup>er</sup> Dimanche de Carême. — *Là même*, il se trouve amplement expliqué.

---

Dans les chapitres VII, VIII et IX de la *Seconde Épître aux Corinthiens*, l'Apôtre continue à se montrer le parfait modèle des pasteurs des peuples. Il est rempli d'une charité admirable pour les fidèles ; il les estime, il les aime ; il prend un soin tout particulier de leur salut. Sa bienveillance pour eux est pleine de sincérité ; son amour est ardent et se manifeste de toutes les manières et sous toutes les formes, dans ses paroles et dans ses actes. Les sentiments paternels dont il se sent pénétré à leur égard le rendent heureux au milieu même de peines et de sollicitudes infinies, et la joie dont son cœur déborde, se répand sur les fidèles eux-mêmes, les remplit de consolation et les maintient dans la persévérance et dans le bonheur de la piété.

---

## Chapitre VII

« Ayant donc reçu de telles promesses, mes très chers frères, « purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit ; achevant « l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu. »

Quel puissant motif nous avons de travailler à notre sanctification ! D'après les promesses divinées, nous sommes appelés à l'honneur et à la qualité des enfants de Dieu, nous devons être et nous sommes réellement les temples de la

divinité, dans lesquels elle se plaît à résider et à *se promener*, suivant l'expression prophétique. *Habentes has promissiones, mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus* : Étant les sanctuaires, les tabernacles de Dieu même, soyons exempts de toute tache de péché, soit charnel, soit spirituel, — provenant soit de la chair, comme l'intempérance et la luxure, soit de l'esprit, comme l'orgueil, l'envie, la colère. Au lieu de les profaner, ces tabernacles, orons-les par toutes sortes d'œuvres de piété, de charité, de sainteté : perfectionnons, augmentons, *achevons* en nous-mêmes l'œuvre de sanctification qui y a été commencée par le Baptême : *achevons-la* dans la *crainte filiale de Dieu*, c'est-à-dire en craignant de l'offenser, en lui rendant un service, un culte qui lui soit agréable. — Oui, tout Chrétien est tenu de détester le péché, de le fuir avec horreur : cela même ne lui suffit pas ; il faut, de plus, que, durant tout le cours de sa vie, il s'applique de toutes ses forces à perfectionner sa sainteté, qui a été commencée par la régénération baptismale.

Combien plus le prêtre, qui chaque jour consacre à l'autel, et en qui tous les jours J.-C. habite corporellement, combien plus, dis-je, doit-il éviter le péché et s'efforcer de parvenir à une plus éminente sainteté ! *Mundamini, qui fertis vasa Domini.... Sacerdotes Dei incensum et panes offerunt Deo : et ideo sancti erunt Deo suo, et non polluent nomen ejus.*

« II. Donnez-nous, ô fidèles de Corinthe, *continue l'Apôtre*, « donnez-nous une large place dans votre cœur ! » Aimez-nous, comme nous vous aimons ! Nous n'avons rien fait qui puisse refroidir vos cœurs à notre égard : « Nous n'avons fait tort à personne ; « nous n'avons corrompu personne, » nous n'avons point agi envers vous, comme plusieurs faux Apôtres qui vous ont circonvenus ; « nous n'avons pris le bien de personne. » Pourquoi donc nous aimeriez-vous moins que ceux qui vous ont nui en ces différents points ?

S. Paul, dans ce langage modéré, tempère habilement la

dureté des reproches d'injustice qu'il avait adressés aux Corinthiens, qui avaient mieux accueilli les Apôtres du mensonge que ceux de la vérité. Et, comme s'il craignait que ces reproches, déjà si adoucis, ne blessassent encore les fidèles et ne leur fissent croire qu'il est désaffectionné à leur égard, il ajoute aussitôt :

« III. *Non ad condemnationem dico* : Je ne vous dis pas ceci « pour vous condamner, puisque je vous ai dit que vous êtes dans « mon cœur à la vie et à la mort ; » puisque je suis disposé à vivre et à mourir pour vous : *Libertissime impendar et superimpendar*. Ce n'est donc point par aucun sentiment d'aversion que je vous parle ainsi.

« IV. Mais je vous parle avec une grande liberté, » parce que j'ai confiance dans l'excellence de vos sentiments, et que je suis assuré que vous accueillerez avec bienveillance mes observations et même mes reproches. C'est pour cela que je vous parle à cœur ouvert. D'ailleurs, « j'ai grand sujet de me glorifier de vous ; » — à votre sujet, « je suis rempli de consolation, je suis comblé de joie parmi « toutes mes souffrances. »

Remarquons ici avec quelle sainte et merveilleuse industrie l'Apôtre sait traiter les fidèles, se concilier leur bienveillance et leur amitié, et corriger en même temps leurs fautes ; avec quelle effusion de charité il tempère l'amertume du remède qu'il leur administre. Il excuse, il dilate leurs cœurs, il les environne de toutes les marques de la plus paternelle affection, il se confie en eux, afin qu'ils se confient en lui. *Multa mihi fiducia in vobis...* Ainsi doivent agir les Pasteurs des peuples. S'ils aiment leurs subordonnés, s'ils leur témoignent beaucoup de confiance, s'ils savent apprécier leurs vertus et leurs personnes ; et, d'autre part, si les fidèles savent qu'ils sont l'objet de l'affection, des soins et de l'estime de leurs pasteurs, il y a paix et union, amour réciproque ; l'œuvre de la sanctification des âmes s'accomplit, progresse et se perfectionne.

« V. Car étant venus en Macédoine, nous n'avons eu aucun relâ-  
« che selon la chair, mais nous avons toujours eu à souffrir com-  
« bats au dehors, frayeurs au dedans.

« VI. Mais Dieu qui console les humbles et les affligés, nous a  
« consolés par l'arrivée de Tite.

« VII. Et non-seulement par son arrivée, mais encore par la  
« consolation qu'il a lui-même reçue de vous, m'ayant rapporté  
« l'extrême désir que vous avez de me revoir, la douleur que vous  
« avez ressentie, l'ardente affection que vous me portez, ce qui m'a  
« été une augmentation de joie. »

Pour faire comprendre aux fidèles de Corinthe la grandeur de la joie que lui a procuré leur amendement, il expose l'immensité des afflictions au milieu desquelles il se trouvait et dont il a été consolé par eux ; à cette occasion, au dehors, il avait à combattre les ennemis de l'Évangile, à soutenir les combats les plus acharnés ; au dedans il avait à redouter de nouvelles persécutions aussi terribles que les premières, en sorte que l'esprit et le corps n'avaient aucun moment de relâche ni de repos. Or, tous les maux qu'il a eus à souffrir dans l'Asie et dans Éphèse et ailleurs, ont été surpassés et absorbés par la joie surabondante qu'il a reçue des Corinthiens par l'arrivée de Tite, par la nouvelle que ce disciple lui avait donnée de leur amendement, de leur repentir, et de leur zèle pour le bien. Ce Disciple lui-même s'était trouvé au comble de la joie au milieu d'eux, il n'avait eu qu'à se louer de cette florissante chrétienté. L'Apôtre aimait en quelque sorte à exagérer les vertus et l'excellence des sentiments des Corinthiens, de même que l'excès de ses consolations à leur égard, afin de les encourager de plus en plus, et de les fixer dans le bien.

Ce bien est tel à ses yeux, et il a une si grande valeur, qu'il ne regrette point la peine momentanée qu'il leur a causée par sa dernière Épître, où il leur adressait de graves reproches. Rien n'est remarquable comme la délicatesse qui, en même temps que le zèle apostolique, a dicté, dans cette circonstance, l'excuse de S. Paul :

« VIII. Car encore que je vous ai attristés par ma lettre, dit-il, « néanmoins je n'en suis point fâché, quoique je l'aie été auparavant, « en voyant qu'elle vous avait attristés pour un peu de temps ?

« IX. Maintenant j'ai de la joie, non de ce que vous avez eu de « la tristesse, mais de ce que votre tristesse vous a porté à la pé- « nitence. La tristesse que vous avez eue a été selon Dieu ; et ainsi « la peine que nous vous avons causée, ne vous a été nullement « désavantageuse.

« X. Car la tristesse qui est selon Dieu produit pour le salut une « pénitence stable ; mais la tristesse de ce monde produit la « mort. »

Les luttes, les combats même violents, que S. Paul eut à soutenir en Asie et en Grèce, dans les villes les plus savantes et les plus célèbres, comme elles n'avaient pour unique but que la gloire de J.-C., loin d'avoir été nuisibles à la cause du Christianisme, ont été, au contraire, très-utiles pour l'établissement solide de la foi dans ces contrées. Le fruit qui en est résulté a été proportionné à la grandeur des peines que supporta l'Apôtre. Que les ouvriers évangéliques ne craignent nullement d'entreprendre des travaux pour la cause de J.-C., d'annoncer fortement la vérité évangélique, avec des intentions pures aux yeux de Dieu. Ils pourront causer un peu de tristesse pour l'instant, en réprimant énergiquement les péchés dans une paroisse, et en maintenant les règles évangéliques : les choses seront peut-être dures à dire et plus dures à supporter ; mais cette peine, qu'éprouveront le Pasteur et les fidèles, ne sera que momentanée ; elle leur procurera ensuite un avantage immense et un sujet de joie inaltérable pour toute une éternité, et non-seulement pour toute une éternité, mais même dès le temps présent. — Qu'ils ne craignent point de se porter indéclinablement vers le devoir évangélique ; l'accomplissement de ce devoir produit les fruits les plus salutaires pour cette vie comme pour l'autre, ainsi que nous l'enseigne ailleurs le même Apôtre (*Hebr. XII, 11*) :

« *Omnis autem disciplina in præsenti quidem videtur non esse  
« gaudii, sed mœroris : Postea autem fructum pacatissimum  
« exercitatis per eam, reddet justitiæ. (Propter quod remissas  
« manus et soluta genua erigite!...) »*

Qu'ils n'hésitent point à administrer chacun leurs églises selon la discipline ecclésiastique, selon la règle et toute la règle évangélique. Pendant un temps, peut-être, ils pourront avoir à supporter la critique et même la persécution des incroyants ; mais le sentiment d'équité, généralement inné dans les esprits, ne tardera pas à reprendre son empire et à leur faire rendre justice, si toutefois ils n'ont eu en vue que les intérêts du Christ, l'accomplissement du devoir pastoral, et non quelque satisfaction purement personnelle. Outre le mérite personnel qu'ils auront acquis, en remplissant leur charge pastorale et en causant même quelque peine passagère à ceux qui sont sortis de la voie, ils auront, de plus, procuré un avantage inestimable au prochain qui intérieurement leur en sera reconnaissant, et ils auront droit de leur dire avec S. Paul :

« XI. Considérez donc combien cette tristesse, selon Dieu, que  
« vous avez ressentie, a produit en vous, non-seulement de soin et  
« de vigilance sur vous-mêmes, mais de satisfaction envers nous,  
« d'indignation contre cet incestueux, de crainte de la colère de  
« Dieu, de désir de nous revoir, de zèle pour vous défendre, d'ar-  
« deur à venger ce crime ; vous avez fait voir, par toute votre  
« conduite, que vous étiez purs et irréprochables dans cette affaire.

« XII. Lors donc que je vous ai écrit, ce n'était *principalement*  
« ni à cause de celui qui a fait l'injure, ni à cause de celui qui l'a  
« soufferte, mais pour vous faire connaître le soin que nous avons  
« de vous devant Dieu. »

Lorsque les Pasteurs reprennent le péché ou quelque désordre, ce n'est pas tant pour punir le coupable qu'ils parlent ; c'est principalement pour exercer leur charge pas-

torale selon Dieu ; c'est pour prémunir les autres fidèles ; ils se préoccupent de leur salut, afin de mettre en sûreté ce qui est en péril ; ils veulent écarter de pernicious exemples qui pourraient devenir contagieux.

« C'est pourquoi, ayant appris que nos représentations n'avaient  
« pas été vaines, mais que vous les aviez accueillies parfaitement  
« et suivies exactement, nous avons été consolés ; et outre la con-  
« solation que nous en avons reçue, notre joie s'est encore beau-  
« coup augmentée par celle de Tite, voyant que vous avez tous  
« contribué au repos de son esprit. »

Comme Tite était un personnage très-considérable des temps apostoliques, un Disciple éminemment judicieux, d'une très-remarquable sainteté, S. Paul fut extrêmement satisfait qu'un tel homme se fut réjoui de l'amendement des fidèles de Corinthe, qu'il eût été, pour ainsi dire, édifié de leur Christianisme, de leur ardeur à défendre les bonnes mœurs, à combattre le vice, à se préserver eux-mêmes de toute souillure. Le témoignage d'un si saint homme était pour Paul le sujet d'une inexprimable consolation, le plus puissant encouragement.

« XIV. Oui, répète-t-il, ma joie s'est considérablement accrue en voyant que, « si je me suis loué de vous *auprès de Titus*, en lui  
« parlant de vous *avantageusement*, je n'ai point eu sujet d'en  
« rougir ; mais qu'ainsi que nous ne vous avons rien dit que dans  
« la vérité, ainsi le témoignage favorable que nous avons rendu de  
« vous à Tite, s'est trouvé conforme à la vérité.

« XV. C'est pourquoi il ressent dans son cœur un redoublement  
« d'affection pour vous, lorsqu'il se souvient de l'obéissance que  
« vous lui avez tous rendue, et comment vous l'avez reçu avec  
« crainte et tremblement.

« XVI. Je me réjouis de ce que je puis attendre de vous toute  
« sorte de biens, » — de ce que je puis, sans crainte de vous  
offenser, agir librement avec vous, vous adresser mes conseils et

mes remontrances, mes demandes et mes prescriptions. Vous me permettez d'avoir en vous une confiance sans limites. »

C'est ainsi que S. Paul guérissait, en habile médecin, les plaies spirituelles, et que, après avoir brûlé celles qui menaçaient de devenir contagieuses, il savait apaiser les cuisantes douleurs par des remèdes calmants, par des paroles de consolation, de louange et d'encouragement. C'est ainsi qu'en même temps il préparait le succès d'une collecte d'aumônes, qu'il allait leur demander.

Les Pasteurs des Paroisses doivent être guidés par les mêmes principes que S. Paul, dans l'œuvre de la sanctification des âmes. Ils ont les mêmes motifs de charité du prochain, de zèle, de ferveur, d'activité. Ils ont sous les yeux, dans la personne de S. Paul, un admirable modèle à suivre. Quel amour pour les fidèles de Corinthe ! Quel art, quelle habileté, pour les amener au repentir de leurs fautes, pour les reprendre publiquement, sans les blesser, sans manquer le but qu'il se proposait !.. C'est la charité qu'il avait pour leurs âmes, qui, plus que tout le reste, l'a rendu ingénieux, agréable et utile aux fidèles. Si, comme lui, ils aiment sincèrement les âmes, vers lesquelles la Divine Providence les a envoyés, ils auront tout lieu de les voir, tôt ou tard, profiter des salutaires enseignements et avertissements qu'ils leur auront donnés.

---

## Chapitre VIII

---

Les quinze premiers versets de ce chapitre sont une exhortation de l'Apôtre concernant l'aumône. Voir au 22 juin, fête de S. PAULIN, évêque de Nôle.

---

S. Paul y rappelle l'exemple des Macédoniens, qui, bien que pauvres et épuisés en ressources par les persécutions,



ont néanmoins exercé la charité chrétienne d'une manière admirable, non-seulement selon leurs forces, mais même au-delà de leurs forces. Ils ont donné d'abondantes aumônes avec bonté et en toute simplicité, non par contrainte, mais volontairement, *mais en conjurant S. Paul avec beaucoup de prières de recevoir leurs offrandes, et de souffrir qu'ils eussent part à la charité qu'on fait aux Saints.* — S. Tite ira, à cette occasion, à Corinthe. L'Apôtre ne demande rien aux Corinthiens qui soit au-dessus de leurs forces ; il ne veut point qu'ils donnent si abondamment, qu'ils se mettent dans la gêne, tandis que les pauvres de Jérusalem seraient enrichis par eux. Il souhaite que par un commerce de charité, il s'établisse, en ce monde, une sorte d'égalité entre les riches et les pauvres ; que maintenant, dans cette vie, les riches donnent de leur abondance temporelle, afin de soulager la misère temporelle des pauvres ; afin que un jour, dans le siècle futur, ceux-ci, à leur tour, donnent de leur abondance spirituelle, pour suppléer à l'indigence spirituelle de ceux-là, et que de la sorte les uns et les autres ne viennent point à manquer, soit dans cette vie, soit dans l'autre.

XVI-XXII. Il fait l'éloge de Tite et de deux autres hommes apostoliques, célèbres dans l'Église, qu'il envoie à Corinthe pour recueillir les aumônes. Il adresse ces grands Personnages aux Corinthiens, afin que ceux-ci leur donnent avec toute confiance :

« Nous espérons que vous les recevrez bien, de même que « Tite  
« qui est uni avec moi, et qui travaille comme moi pour votre salut,  
« et nos autres frères qui sont les Apôtres des Églises, et la gloire  
« du Christ. »

## Chapitre IX

Dans ce Chapitre, l'Apôtre traite moins de l'aumône que des qualités de cette œuvre. Il demande qu'elle soit prompte, abondante, joyeuse. Il persuade les fidèles par des textes des Écritures, par des comparaisons sensibles, par l'espérance que donne l'aumône auprès de Dieu. Il la montre fructifiant pour le temps et fructifiant pour l'Éternité. Sur ce passage, S. Chrysostôme nous fait observer que les semences conservées périssent ; que celles qu'on répand se multiplient et se conservent éternellement. « C'est pourquoi, dit-il, semons à pleines mains ! » S. Basile compare les richesses à des puits ; quand on les épuise, ils se remplissent d'une eau plus abondante et plus belle ; quand on les ménage, les eaux se corrompent et deviennent malsaines : de même, les richesses renfermées et conservées, demeurent infructueuses ; mais distribuées et transportées dans les mains des pauvres, elles deviennent très-productives.

—

## Chapitre X

Dans ce Chapitre et dans les suivants, S. Paul se défend personnellement contre les faux Apôtres et contre ceux qui, séduits par ces hérétiques, calomniaient l'Apôtre, disant au sujet de sa première Épître que, si Paul faisait paraître de la confiance, de la hardiesse, un ton impérieux, dans ses Lettres, quand il écrivait aux fidèles, ce n'était cependant qu'un homme timide, bas et méprisable, sans autorité et sans dignité quand il était présent.

« I. *Ipse autem ego Paulus obsecro vos..., qui in facie quidem humilis sum inter vos, absens autem confido in vobis.* »

Ces hérétiques, à la tête desquels se trouvaient les fameux *Cérinthe* et *Ebion*, répétaient partout, que, *à la vérité, les lettres de Paul étaient graves et fortes*, sévères et menaçantes, vives et passionnées ; qu'il ne fallait pas s'en émouvoir, ni y faire grande attention ; que, du reste, l'auteur de ces lettres était un homme sans valeur ; — que, *quand il était présent, il paraissait bas en sa personne, et méprisable en son discours*. S. Paul nous rapporte lui-même ces accusations : *Quoniam quidam epistolæ, inquit, graves sunt et fortes ; præsentia autem corporis infirma, et sermo contemptibilis* (v. 10). Ses ennemis inféraient de là que c'était un homme plein d'audace, qui usurpait une autorité qu'il n'avait pas ; et ainsi ils le traduisaient devant l'Église comme un homme charnel, plein de vanité, de ruse, de dissimulation et de politique, — comme un homme qui n'était guidé, dans l'exercice du saint ministère, que par des vues tout humaines et toutes charnelles : *Ils s'imaginent*, dit l'Apôtre, v. 2. *que nous n'agissons et ne vivons que selon la chair : Arbitrantur nos tanquam secundum carnem ambulemus*.

C'est à ces allégations des Hérétiques et des Judaïsants, qu'il répond, dans tout ce Chapitre.

I-II. Dans le premier et le deuxième versets, l'Apôtre alliant l'autorité apostolique avec l'humilité chrétienne, prie ses détracteurs, *par la douceur et la modestie de J.-C., per mansuetudinem et modestiam Christi*, de ne pas l'obliger à user envers eux de l'autorité, de la hardiesse et de la liberté, dont ils se plaignent.

« Que par votre faute, moi qui jusqu'à présent ne me suis conduit parmi vous qu'avec humilité et retenue, je ne sois pas réduit  
« à oser étant présent, et à exercer hardiment et avec intrépidité  
« ma puissance sur quelques-uns d'entre vous, comme ils m'accusent de le faire étant absent et éloigné de vous. *Rogo autem vos*  
« *ne præsens audeam, per eam confidentiam qua existimor audere*  
« (absens) *in quosdam...*

« III. Car encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair.

« Car les armes de notre milice, et dont nous nous servons pour combattre, ne sont point charnelles, mais spirituelles, et très-puissantes en Dieu, » c'est-à-dire très-efficaces par la vertu de Dieu.

Ces armes sont la *grâce* de Dieu, la force de sa parole, la sagesse céleste, le pouvoir miraculeux, la charité et les autres vertus évangéliques. C'est par ces armes que l'Apôtre renverse les remparts ennemis, c'est-à-dire les raisonnements sophistiques des Philosophes, leurs syllogismes habilement construits, leurs projets et leurs machinations hostiles.

V. C'est par ces mêmes armes qu'il renverse *tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu*, c'est-à-dire tout l'échafaudage prétentieux de ces orateurs mondains, vaniteux, qui entreprennent de détruire la foi et l'Évangile de J.-C. ; c'est par elles qu'il subjugué et soumet à l'empire de la foi, à l'obéissance du Christ, toutes les intelligences humaines, tous les génies, quelque excellents, quelque savants, quelque sublimes qu'ils soient. Il les oblige à se captiver volontairement et humblement sous les lois de la Religion chrétienne.

VI. L'Apôtre annonce qu'il emploiera ces armes divines et en particulier celle de l'excommunication, pour *punir tous les désobéissants*, les rebelles et les contumaces ; mais il n'emploiera cette arme rigoureuse, terrible par ses effets, que lorsque les fidèles de Corinthe auront épuisé tous les autres remèdes plus doux, prescrits ou recommandés par lui-même.

« Lorsque vous aurez satisfait à tout ce que l'obéissance demande de vous à cet égard, j'exercerai ce pouvoir. »

« VII. En attendant, « jugez au moins des choses selon qu'elles paraissent, » et voyez par l'évidence des faits si je suis moindre

que ces faux Apôtres. — S'ils se « glorifient d'être à J.-C., » d'être ses ministres, qu'ils considèrent aussi en eux-mêmes, que je suis également à J.-C., et que je ne suis pas moins qu'eux son ministre.

« VIII. Je dis que je ne suis pas moins qu'eux, ministre de J.-C. ; « car si je me glorifiais un peu davantage de la puissance *prodigieuse* que le Seigneur m'a donnée pour votre salut, je n'aurais « pas lieu d'en rougir, » comme si j'étais un homme vain ou menteur.

S. Paul explique ensuite pourquoi il ne veut pas user fréquemment de cette puissance : c'est que le Seigneur *l'a donnée* aux Apôtres, *pour l'édification et non pour la destruction* des fidèles ; le pouvoir miraculeux et divin ne s'exerce que dans les circonstances majeures et urgentes, et dans les cas d'évidente nécessité. Autrement, il deviendrait un obstacle au profit spirituel et au salut des âmes.

IX. Il ne se glorifiera pas de ce don de puissance divine, de peur de paraître vouloir étonner et effrayer les fidèles par ses lettres (v. 10) ; lettres qui tonnent et qui inspirent l'effroi, disent les faux Apôtres ; — mais celui qui les a écrites, ajoutent-ils, est un homme fanfaron, vain, quand il est absent, et timide, faible, sans poids ni valeur, quand il est présent.

C'est pour répondre à cette fausse allégation que S. Paul dit au verset 11 :

« XI. Que celui donc qui est dans cette persuasion, sache et « considère qu'étant présents nous nous conduisons dans nos actions « de la même manière que nous parlons dans nos lettres, étant « absents. » Tel nous sommes de parole dans nos lettres, nous trouvant absents, tel nous sommes dans nos actions et dans nos paroles, quand il est nécessaire, lorsque nous nous trouvons présents. »

« XII. Nous disons que nous sommes toujours semblables à nous-mêmes. »

L'Apôtre confondant ensuite la jactance de ses ennemis, ajoute :

« Nous n'osons pas nous mettre au rang de quelques-uns, qui  
« se relèvent eux-mêmes, ni nous comparer à eux. — Mais nous  
« nous mesurons sur ce que nous sommes véritablement en nous,  
« et nous ne nous comparons qu'avec nous-mêmes. »

Les faux Apôtres se vantaient outre mesure ; ils voulaient se faire passer pour les géants de l'Apostolat ; ils répétaient faussement qu'ils avaient porté l'Évangile et le règne de J.-C. jusqu'aux dernières limites du monde. C'était se glorifier démesurément, *in immensum gloriari*, selon l'expression de l'Apôtre. Après être parvenus à se persuader que leurs travaux avaient eu cette étendue et cette efficacité, ils méprisaient S. Paul comme un simple missionnaire, qui, jusque là, n'avait encore rien fait, et qui, de plus, n'était capable d'aucun succès évangélique. Les courses qu'il avait faites étaient très-limitées, et ne se faisaient remarquer par rien d'extraordinaire. Pour répondre à une telle présomption, S. Paul, employant le langage de l'humilité, en même temps que le ton de l'ironie, stigmatise leur sotte arrogance, en répétant que, *non-seulement il ne se préfère point à de tels hommes, mais encore qu'il n'ose pas même se comparer à eux ; qu'il ne se compare qu'à lui-même, qu'à sa propre mesure, qui est restreinte, et qui ne le fait pas plus grand qu'il n'est.*

« XIII. Or nous, *dit-il*, nous ne nous glorifierons point démesurément ; mais nous renfermant dans les limites du partage que Dieu nous a donné, nous nous glorifierons d'être parvenus jusqu'à vous.

« XIV. Car nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons, comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous, puisque nous sommes arrivés jusqu'à vous, en prêchant l'Évangile de J.-C. »

S. Paul se glorifie de la mesure que Dieu lui a donnée, c'est-à-dire de la multitude des provinces et notamment de l'Achaïe, qu'il a conquises à J.-C. et à son Église, et en se glorifiant ainsi, il ne le fait pas contre la vérité ni il n'excède

pas la mesure réelle et véritable, puisqu'il a de fait évangélisé toutes les Provinces civilisées qui s'étendent depuis la Judée jusqu'à Corinthe : *Puisque*, dit-il aux fidèles de cette ville, *nous sommes parvenus jusqu'à vous, en prêchant l'Évangile de J.-C.* — L'Église de Corinthe était son œuvre, c'était la vigne qu'il avait plantée, cultivée : il pouvait la présenter à ses ennemis comme une brillante chrétienté qu'il avait fondée en Grèce, tandis que ses adversaires ne pouvaient rien montrer de semblable. Leur talent n'était employé qu'à critiquer, qu'à entraver les succès réels des véritables ouvriers évangéliques, ou bien à se parer du fruit des labours d'autrui. L'Apôtre, au contraire, avait lieu de se glorifier, non pas des avantages appartenant aux autres, mais bien de ses propres succès. C'est ce qu'il exprime ainsi aux deux versets suivants :

« XV. Nous ne nous relevons donc point démesurément, en nous attribuant les travaux des autres ; mais nous espérons que votre foi croissant toujours en vous de plus en plus, nous étendrons notre partage beaucoup plus loin ;

« XVI. En prêchant l'Évangile aux nations qui sont au-delà de vous, sans entreprendre sur le partage d'un autre, en nous glorifiant d'avoir bâti sur ce qu'il aurait déjà préparé. »

Dans sa première Épître, il avait pu leur dire :

« C'est moi qui vous ai engendrés en J.-C.... N'êtes-vous pas mon œuvre ? *In Christo enim Jesu per Evangelium ego vos genui* (1 Cor. iv), *Nonne opus meum vos estis* (Ibid. ix) ? »

Non-seulement il a sujet de se réjouir de ses enfants spirituels, tant de Corinthe que de l'Asie, de la Syrie et de la Palestine, mais il élève encore ses espérances. A l'aide de la foi toujours croissante des Corinthiens, après qu'il aura institué parmi eux des Prêtres et des Pasteurs, et qu'ainsi ils pourront se passer de son ministère, il poussera sa marche plus avant dans les contrées occidentales, dans l'Italie,

dans les Espagnes. Il croit pouvoir compter sur l'assistance des fidèles de Corinthe pour ces pacifiques et salutaires expéditions ; ils l'y conduiront, ils le seconderont de leur parole et par la renommée de leur foi. Après avoir été convertis à l'Évangile par lui, ils en convertiront d'autres, et par la force de leur prédication domestique ou privée, et par l'excellent effet de leur exemple et de leurs progrès spirituels. S. Paul savait que l'objet principal de sa mission était de frayer les routes, de défricher, de planter le premier la vigne du Seigneur, de la mettre en culture dans les divers pays de la terre. Il ne travaillait point sur ce qui avait été préparé par d'autres. *Non in aliena regula in iis quæ præparata sunt* (v. 16).

S. Chrysostôme fait une remarque sur le mot *regula, mensura (funiculi)*, qu'emploie S. Paul, et ajoute que cet Apôtre voulait marquer par l'emploi de ces termes prophétiques, que *Dieu l'avait envoyé prendre possession de l'héritage* de l'univers entier, *de cet héritage immense et magnifique* qu'il lui avait mesuré en partage pour l'amener et l'offrir à J.-C. ; — qu'en somme, toute cette œuvre de la conversion des peuples et de l'univers était un bienfait de Dieu ; — que, pour cette raison, personne ne devait se l'attribuer, mais en rapporter à Dieu seul toute la gloire. C'est pourquoi l'Apôtre dit ensuite :

« XVII. Que celui donc qui se glorifie, ne se glorifie que dans le  
« Seigneur.

« XVIII. Car ce n'est pas celui qui se rend témoignage à lui-  
« même, qui est vraiment estimable ; mais c'est celui à qui Dieu  
« rend témoignage. »

C'est comme s'il eut dit : Pourquoi parler de gloire dans cette question ? C'est Dieu qui donne tout : tout doit donc lui être attribué et rapporté. C'est J.-C. lui-même qui accomplit lui-même les œuvres excellentes par tel et tel de ses ministres : que tous se glorifient donc en lui, en lui donnant toute la gloire du succès et en attendant de lui seul le bon



témoignage et les approbations honorables : *Non enim qui se ipsum commendat, ille probatus est, sed quem Deus commendat.*

De ce chapitre, le Pasteur des âmes peut tirer plusieurs réflexions pratiques très-utiles.

1<sup>o</sup> A l'exemple de S. Paul qui, ŷ. 1, se montre à la fois humble et menaçant, il doit savoir joindre l'humilité à l'exercice de l'autorité ; il ne doit punir que malgré lui et dans sa manière d'agir faire toujours dominer la douceur ; 2<sup>o</sup> De quelque manière qu'il s'y prenne ; soit qu'il châtie, soit qu'il pardonne, il doit savoir qu'il sera néanmoins critiqué, censuré et attaqué par quelqu'un. Dans ce cas, que doit-il faire ? — Agir devant Dieu, selon les règles et selon sa conscience, et supporter de la part des hommes ce qu'il plaira au Seigneur. Telle est la doctrine de S. Paul, tel est l'exemple qu'il nous donne, ŷ. 2-3 ; 3<sup>o</sup> Un Pasteur se rappellera avec avantage qu'il est, dans l'innombrable milice spirituelle du Christ, un soldat, un chef de soldats pour combattre les combats du Seigneur. Ses armes sont des armes spirituelles, invisibles aux yeux charnels, mais non moins puissantes pour cela. Ces armes, qui sont la parole divine, la prière, la charité, le support des injures et des souffrances ou la patience, la douceur et l'humilité évangéliques, ont vaincu les peuples, réduit les natures les plus rebelles et les plus intraitables, subjugué la terre et rangé le monde entier sous les lois du Royaume du Christ. Un Pasteur peut et doit se confier dans la force de ces mêmes armes, vis-à-vis de ses subordonnés (ŷ. 4-5-6) ; 4<sup>o</sup> Enfin, comme la fin de son ministère pastoral est d'édifier, d'instruire, de sanctifier et de sauver son peuple, de lui être utile en toutes choses, qu'il ait constamment en vue ce but si désirable, et que tout s'y rapporte, même ses actes de sévérité. Que partout et toujours il se montre médecin, protecteur et père de ses paroissiens, ŷ. 6. sans sortir des limites de ses droits et de

sa juridiction, γ. 12-14, et en n'attendant que de Dieu seul un jugement favorable ; γ. 17. *non enim qui se ipsum commendat.....* — Il nous sera utile de nous rappeler souvent que nous ne sommes véritablement dignes d'éloges que si nous avons le témoignage et l'approbation du Seigneur.

## Chapitre XI

Dans ce chapitre, l'Apôtre continue de se défendre contre les faux apôtres de son temps. Obligé de détruire leurs calomnies, il se voit forcé de commettre, comme il s'exprime lui-même, une sorte d'imprudenc, en relevant son propre apostolat, abaissé et méprisé par ses ennemis. Dans le but de restituer sa première efficacité à son ministère apostolique, il en fait connaître publiquement les preuves et le caractère divin, et il met principalement en lumière les travaux et les souffrances qu'il a supportés pour J.-C. et pour le salut des âmes. Il aime surtout à mettre sa gloire dans les humiliations et dans les peines de tout genre qu'il a volontairement endurées pour cette double et noble cause.

« Plut à Dieu, *dit-il*, que vous voulussiez un peu supporter mon imprudence ! Et supportez-là, je vous prie. »

Il appelle *imprudenc, folie*, INSIPIENTIAM, l'éloge qu'on fait de soi-même. Se donner à soi-même, des louanges, c'est chose imprudente, insensée. Mais il est des circonstances graves ou nécessaires, où l'on est contraint de se louer soi-même, de faire l'apologie des actes personnels. Telle était la circonstance où se trouvait S. Paul : les salutaires effets de son apostolat, soit déjà accomplis, soit à accomplir, étaient compromis et comme paralysés, pour l'avenir comme pour le passé, pour les Corinthiens, comme pour les autres na-

tions qu'il lui restait encore à évangéliser. L'Église, le royaume de Dieu, et les âmes, allaient y perdre immensément. L'obligation où était S. Paul de défendre ces hauts et immortels intérêts justifiaient donc pleinement l'espèce d'imprudence qu'il allait commettre en établissant et en démontrant la réalité de ses propres mérites. La pensée de faire son propre éloge ne lui a point été inspirée par l'amour-propre, ou la vanité, mais bien par l'amour de l'avantage spirituel des âmes, comme il le témoigne au verset second :

« II. Car, dit-il aux fidèles de sa chrétienté, j'ai pour vous un amour de jalousie et d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à cet unique époux, qui est le Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure. »

En sa qualité d'Apôtre et de pasteur, il se considère avec raison comme le paranymphe et le conducteur de l'Épouse du Christ, qui est l'Église de Corinthe, comme chargé de la protéger, de la défendre, et enfin de la présenter belle, pure, et sans tache, au Céleste Époux, qui est le Fils de Dieu. Plus cette Église de Corinthe, cette Épouse du Christ, sera sainte, sera parée des vertus évangéliques, sera exempte des taches et des péchés du siècle, plus le don qu'il présentera au Fils de Dieu sera magnifique, sera agréable à ses yeux. Le vif désir d'offrir à J.-C. l'Église d'Achaïe comme une vierge dans toute sa splendeur, fait qu'il estime, qu'il aime ardemment les Corinthiens, qu'il se sent saisi à leur égard d'un zèle brûlant de jalousie, et qu'il ne peut souffrir que le Fils de Dieu ait, dans des hommes indignes, des rivaux qui lui disputent sa fiancée, cette Église chérie, que lui Paul, son Apôtre, a promis de lui présenter pure et sans tache. *Respondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* C'est pourquoi je suis jaloux, quand je vois des séducteurs sur le point de vous ravir, ô âmes précieuses, âmes bien-aimées, à votre Céleste Époux, au Seigneur de la gloire. *Æmulor enim vos Dei æmulatione!* Ce n'est point la jalousie

propre et personnelle qui me guide; c'est la jalousie que j'éprouve pour vous et pour votre bonheur, pour Dieu, mon maître, et pour sa gloire et pour les intérêts de son bienheureux royaume. *Æmulor enim vos Dei æmulatione!* Que cette pensée de l'Apôtre est excellente! qu'elle fait honneur aux fidèles, en même temps qu'aux ministres du Christ! qu'elle est capable d'encourager, d'enflammer de zèle les uns et les autres!

III. *Mais* une pensée triste préoccupe S. Paul : *il appréhende que, de même que le serpent séduisit Ève par ses artifices, les esprits des fidèles de Corinthe ne se laissent corrompre et ne dégénèrent de la simplicité chrétienne.* C'est-à-dire, par ses ruses perverses, Satan a su autrefois, sous la figure du serpent, séduire la première mère du genre humain, il est à craindre que, aujourd'hui, par le moyen de ces faux apôtres, ses ministres, il ne pervertisse les esprits des fidèles. La vue de ces corrupteurs des âmes excite le zèle apostolique de Paul, le rend comme jaloux, en faveur de Dieu et des fidèles et le détermine, pour soutenir leur cause, pour prévenir leur perte, à paraître insensé à leurs yeux, et à faire son apologie, son propre éloge, à dévoiler les faux ministres de J.-C. et à les réduire à leur juste valeur.

« IV. En effet, *dit-il*, si celui qui vient vous prêcher, vous annonçait une autre doctrine touchant J.-C., plus parfaite que celle que je vous ai annoncée, ou s'il vous faisait recevoir d'autres dons du Saint-Esprit que vous n'avez point reçus par moi; — Ou si ce docteur vous prêchait un autre Évangile plus excellent, plus riche en promesses, que celui que vous avez embrassé, vous auriez raison de le souffrir, de l'endurer quand il se vante et se préfère à nous. Mais il n'en est pas ainsi.

« V. Car je ne pense pas avoir été inférieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres. C'est-à-dire, je n'ai pas enseigné une doctrine moins parfaite, je n'ai pas accompli des œuvres miraculeuses moindres que celles, je ne dis pas des faux apôtres, mais

même des premiers et des plus grands Apôtres, tels que PIERRE, JACQUES et JEAN.

« VI. Car, bien que je sois grossier et peu instruit pour le langage, il n'en est plus de même pour la science. Mais nous nous sommes fait assez connaître parmi vous en toutes choses ; » vous avez vu que nous n'avons jamais agi au milieu de vous avec ruse ou dissimulation ; nos discours et nos actions vous sont entièrement connus, et vous pouvez rendre vous-même, témoignage à ce sujet ; toujours nous nous sommes montré publiquement, ce que nous sommes en réalité. »

On demande ici si véritablement S. Paul *était inhabile*, comme il le dit lui-même, dans l'art de la parole, *et si imperitus sermone* ; les Interprètes répondent généralement que cet Apôtre n'apportait pas dans son langage l'élégance et l'éclat des faux Docteurs, ses contemporains ; — qu'il n'avait point cette méthode, cet atticisme, cette politesse, cette recherche d'expression, que ses adversaires faisaient communément briller dans leurs discours, et même dans leurs simples conversations. Mais tous en même temps reconnaissent que, d'autre part, dans ses phrases incultes, dépourvues d'agencement et de tournure, qu'il employait à dessein, *ut non evacuetur crux Christi*, — il y a néanmoins de la force et de l'énergie, du nerf et une mâle éloquence, qui vaut bien mieux que le poli du langage grec. Quand il le voulait, il apportait dans la parole un art merveilleux. C'est donc en le considérant sous l'un ou sous l'autre de ces deux rapports, que S. Augustin a pu soutenir et qu'Origène et S. Jérôme ont pu nier, qu'il fut très-éloquent. — *Mais*, en tout cas, *il n'était pas peu instruit pour la science divine*, qu'il convenait à un apôtre de prêcher : s'il accorde aux faux docteurs qu'ils sont plus habiles que lui dans l'art de bien dire, de parler élégamment, il revendique pour lui la science divine, les connaissances théologiques il les possède mieux qu'eux tous. Du reste, dit-il aux Corinthiens, vous nous connaissez parfaitement sous ce rapport comme sous les autres.

« VII. Est-ce donc que j'ai fait une faute, lorsque, afin de vous élever, je me suis rabaisé moi-même en vous prêchant gratuitement l'Évangile de Dieu ?

Il presse vivement les Corinthiens, en leur demandant s'il est moins estimable à leurs yeux, pour leur avoir annoncé gratuitement l'Évangile, afin de les élever plus efficacement à la gloire des enfants de Dieu, que ces faux docteurs qui, dans leurs prédications, n'avaient d'autres vue que le lucre et la satisfaction de leur vanité. Ils se sont enrichis ; pour lui, il s'est humilié, il s'est réduit au métier de la confection des tentes, afin de mieux assurer leur salut en ne demandant rien à personne.

VIII. Ce sont les chrétiens charitables des autres Églises qui ont fourni à ses besoins, et les Corinthiens n'ont rien donné à leur docteur, à leur père spirituel, qui leur a communiqué le précieux don de la foi. Est-ce pour cela qu'ils préfèrent ceux qui les ont dévorés ?

« J'ai dépouillé, *dit-il*, les autres Églises, en recevant d'elles l'assistance dont j'avais besoin pour vous servir ;

« IX. Et lorsque je demeurais parmi vous et que j'étais dans la nécessité, je n'ai été à la charge de personne : mais nos frères, qui étaient venus de Macédoine, ont suppléé aux besoins que je pouvais avoir ; et j'ai pris garde à ne vous être à charge en quoi que ce fut, comme je le ferai encore à l'avenir. »

S. Paul rappelle aux Corinthiens qu'il a accepté des Macédoniens, qui étaient plus pauvres qu'eux, les secours dont il avait besoin dans sa mission de Corinthe, en sorte qu'il a semblé qu'il dépouillait les Églises de la Macédoine, pour n'être pas à charge à celles de l'Achaïe, et il ajoute, touchant l'avenir, *qu'il ne recevra rien d'elles*, pas plus que par le passé. Il exprime cette résolution, afin de ne pas paraître, en faisant mention de son désintéressement passé, avertir les Corinthiens de ce qu'ils doivent désormais faire à son égard.

« X. La vérité de J.-C. est en moi, qu'on ne me ravira point cette gloire dans toute l'Achaïe. »

Il proteste qu'il ne leur dit point cela pour qu'ils lui donnent à l'avenir ; il jure, pour fermer la bouche aux faux docteurs, que jamais il ne recevra rien dans l'Achaïe. *Bonum est mihi magis mori, quam ut gloriam meam quis evacuet.* (I, Cor. IX, 15.)

« XI. Et pourquoi? Est-ce parce que je ne vous aime pas? Dieu le sait.

« XII. Mais je fais cela et je le ferai encore, afin de retrancher une occasion de se glorifier à ceux qui la cherchent, en voulant paraître tout à fait semblables à nous, pour trouver en cela un sujet de gloire.

« XIII. Car ces personnes sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs qui se transforment en apôtres de J.-C. »

Ces hommes n'avaient été envoyés ni par J.-C., ni par les vrais Apôtres de J.-C., ils se donnaient faussement le titre et le nom d'apôtres, remplissaient toutes les fonctions apostoliques avec un cœur hypocrite, avec dissimulation, pour quelques intérêts temporels seulement, et, pour arriver à leur but, pour mieux tromper, ils voulaient être semblables aux vrais apôtres, à S. Paul entre autres. Mais pour les empêcher de lui ressembler, l'Apôtre avait adopté un moyen infailible, celui d'une entière abnégation évangélique ; les vues intéressées de ces hommes trompeurs ne trouvaient pas leur compte à suivre un tel exemple de désintéressement et d'humilité. Pour se tirer de là, ils accusèrent S. Paul de n'être pas un apôtre véritable du Christ, et eux, qui étaient les ministres de Satan, se couvraient du manteau et du nom d'apôtres véritables.

« XIV. Et on ne doit pas s'étonner de cela, dit S. Paul, puisque Satan lui-même se transforme en ange de lumière.

« Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se transforment en ministres de la justice ; mais leur fin sera conforme à leurs œuvres.

L'hypocrisie qui ordinairement veut contrefaire la vérité et la vertu, peut réussir quelque temps, passer pendant quelque temps pour la vérité et la vertu ; mais Dieu ne permet pas que son règne soit de longue durée, il enlèvera le masque sous lequel elle se cache, et il récompensera la fausseté et l'injustice qui se cachent, comme elles le méritent. Cela montre que nous avons toujours à craindre que quelque esprit mauvais, transformé extérieurement en Apôtre de J.-C., ne nous insinue ses perfides conseils. Aussi avons-nous toujours lieu de répéter : *Et ne nos inducas.... Sed libera nos a malo.* — Nous ne devons mettre notre espérance qu'en Dieu seul.

« XVI. Je vous le dis encore une fois, que personne ne me juge « imprudent : ou au moins, souffrez-moi comme imprudent, et « permettez-moi de me glorifier aussi un peu. »

S. Paul demande pardon de nouveau s'il dit quelque chose à sa propre louange, et il espère d'autant plus obtenir ce pardon, que les Corinthiens se montrent fort patients à l'égard des faux Apôtres, non-seulement quand ceux-ci se vantent avec une jactance éhontée, mais encore lorsqu'ils s'imposent aux fidèles comme de lourds fardeaux, en les pillant, en les dévorant, en les humiliant. Que si les Corinthiens refusent de l'excuser, il consent à passer à leurs yeux pour un imprudent, pour un insensé : *Alioquin, velut insipientem accipite me.*

« XVII. Croyez, si vous voulez, que ce que je dis, je ne le dis « pas selon Dieu ; mais que je fais paraître de l'imprudence, de la « folie, dans ce que je prends pour un sujet de me glorifier.



« XVIII. Puisque plusieurs se glorifient selon la chair, je puis  
« bien aussi me glorifier comme eux. »

C'est-à-dire si vous supportez avec patience ceux qui se glorifient d'avantages terrestres et charnels, et cela dans des vues tout humaines, j'ai lieu d'espérer que vous me supporterez facilement, surtout lorsqu'il vous est facile de vous apercevoir que, pour moi, je ne vous parle que dans la vue des intérêts de la gloire de Dieu et de votre salut, dans le but de vous empêcher d'adhérer aux ministres de Satan, après avoir rejeté celui qui est le vrai Ministre de J.-C. — Mais, lors même que vous ne voudriez pas me reconnaître ces intentions, vous devriez toutefois me supporter, puisque vous en supportez d'autres qui vous parlent dans des vues évidemment charnelles.

MÉRITES DE SAINT PAUL, CE QU'IL A SUPPORTÉ DE TRAVAUX & DE  
SOUFFRANCES POUR JÉSUS-CHRIST.

« XIX. Car étant sages comme vous êtes, vous souffrez sans peine  
« les imprudents.

« XX. Vous souffrez même qu'on vous asservisse, qu'on vous  
« dévore, qu'on prenne votre bien, qu'on vous traite avec hauteur,  
« qu'on vous frappe au visage. »

L'Apôtre prie les fidèles de Corinthe de ne point s'offenser de ce qu'il va leur dire pour relever, aux yeux de l'Église d'Achaïe, son ministère apostolique, que de faux Docteurs ont abaissé dans la vue de faire prévaloir dans ce pays leur injuste et orgueilleuse domination avec leurs doctrines erronées et perverses.

« Puisque jusqu'à ce jour, *leur dit-il*, vous avez supporté avec une extrême patience des hommes vains qui se vantaient follement et à votre détriment, des ministres de Satan qui vous tyrannisaient,

qui s'enflaient d'orgueil, qui vous traitaient comme des personnes viles et méprisables, et qui vous dépouillaient de vos biens, vous souffrirez, je l'espère, que, de mon côté, pour un but utile, j'aie également l'imprudence de me glorifier un instant. »

« XXI. C'est à ma confusion que je le dis, comme ayant été fait en ce point, » c'est-à-dire comme ayant manqué de force, de générosité et de hardiesse pour agir avec vous avec plus d'empire, avec plus de hardiesse. Nous avons, néanmoins, pour le faire, autant et plus de droit qu'eux. Mais nous n'avons pas voulu nous servir de ce droit par un sentiment de modestie et d'humilité chrétienne, de charité et de modération à votre égard. — « Mais pour ce qui est de tout autre avantage qu'ils osent s'attribuer à eux-mêmes (je parle comme un imprudent), je serai aussi hardi qu'eux, » j'oserai m'en glorifier aussi bien qu'eux, parce que je ne leur suis inférieur en rien. Oui, nous le reconnaissons, ils nous sont supérieurs en audace ; mais ils ne le sont nullement en quelque mérite réel que ce soit. »

Faisons à ce sujet une réflexion pratique. S. Paul, le grand Docteur des nations, l'Apôtre et le père des fidèles de Corinthe, cet homme si recommandable par ses qualités et par ses vertus éminentes, avait droit à toute l'affection, à toute la reconnaissance de ces Chrétiens d'Achaïe, et voici que des imposteurs arrivent à Corinthe, des hommes sans mission, sans honneur, sans piété, et aussitôt les Corinthiens les accueillent, les reçoivent avec un zèle empressé, et les préfèrent hautement à S. Paul, leur père en J.-C. ; ils mettent bien au-dessus de lui ces hypocrites, ces faux ouvriers évangéliques, ces ministres véritables de Satan. Ils s'attachent à eux publiquement, tandis qu'ils méprisent et abandonnent l'Apôtre S. Paul. Quelle inqualifiable iniquité ! Elle est capable de servir de motif de consolation à tout Pasteur ecclésiastique, qui, tout en s'acquittant parfaitement de ses devoirs, n'en est souvent que moins estimé par des esprits inconstants ! — De tout temps, disent les Docteurs, la coutume du monde a été et sera, jusqu'à la fin des siècles, de

résister et de faire une opposition calculée aux Ministres de Dieu, de faire du bruit à la moindre occasion, de murmurer et de se plaindre à tout acte de sévérité même la plus modérée, d'avoir en horreur les règles d'une juste discipline, de se soumettre, au contraire, même servilement, aux faux docteurs et aux imposteurs, de leur tout permettre, d'accepter et de supporter patiemment tous les fardeaux qu'il leur plaira d'imposer. C'est ainsi que les Hébreux, après avoir méprisé l'autorité de Samuel, homme plein de sainteté et de douceur, aimèrent mieux supporter le joug et le faste d'un orgueilleux tyran. — Dans ces circonstances, un Pasteur qui remplit consciencieusement et fidèlement sa charge, et qui néanmoins a la douleur de se voir mépriser des siens, se console et se laisse moins abattre quand il voit le grand Apôtre injustement méprisé des siens et moins estimé que les faux Apôtres. Mais si tout en négligeant ses devoirs les plus importants il se voyait néanmoins honoré des siens, il aurait grand sujet de craindre à la vue des faux Apôtres également honorés ; s'il partageait leur honneur, il redouterait de partager également leurs défauts : au moins il ne tirerait pas sujet de vanité d'une gloire mondaine qui lui serait commune avec les ministres des ténèbres. Telles sont les réflexions morales que la situation de S. Paul suggère aux Docteurs Catholiques.

XXII. Cet Apôtre s'attribue de la manière suivante les avantages que s'attribuaient les faux Apôtres devant les Corinthiens :

« Sont-ils Hébreux (d'origine et de langage) ? Je le suis aussi.  
« Sont-ils Israélites, enfants de Jacob, et non point d'Ésaü ? Je suis  
« aussi Israélite de la même manière. Sont-ils de la race d'Abraham,  
« de ce grand Patriarche qui a été tout spécialement l'ami de Dieu,  
« et à qui les promesses divines ont été faites tout particulière-  
« ment ? J'ai moi-même aussi la gloire d'être l'enfant d'Abraham.

« XXIII. Sont-ils Ministres de J.-C. ? » du moins ils se préten-

dent tels, bien qu'ils soient réellement les Ministres de Satan. γ. 13. Mais j'accorde qu'ils soient les ministres de J.-C., comme ils le veulent. — Néanmoins, « quand je devrais passer pour imprudent, j'ose dire que je le suis encore plus qu'eux, » et d'une manière bien plus excellente. »

S. Paul démontre cela dans les paroles qui suivent, non en alléguant les miracles divins qu'il a opérés, les grâces suréminentes qu'il a reçus d'en haut, la conversion éclatante de tant de villes, de tant de provinces et de royaumes qu'il a conquis à J.-C. ; mais en produisant les travaux, les coups, les flagellations, les prisons, qu'il a endurés pour J.-C. Il nous enseigne par là que ceux qui travaillent et qui souffrent davantage pour J.-C. sont ceux qui remplissent le mieux le ministère apostolique et qui sont les plus excellents Ministres et serviteurs de Dieu. Si donc vous prenez part aux souffrances du Seigneur, vous avez lieu de vous réjouir : *Communicantes igitur Christi passionibus, gaudete !* Car telle est la condition, telle est la marque distinctive du véritable Apostolat. De même qu'il a fallu que le Christ travaillât et souffrit, qu'il accomplit son office de Sauveur au milieu des peines et des traverses, et qu'ainsi il entrât dans sa gloire, aussi faut-il que le Ministre du Christ souffre et travaille, qu'il accomplisse son ministère parmi les fatigues et les tribulations continuelles, et que par là il mérite la gloire éternelle. Tel est l'enseignement que nous fournit l'exemple de l'Apôtre par excellence.

« J'ai souffert plus de travaux, *continue-t-il*, j'ai plus reçu de coups, plus enduré de prison ; je me suis vu tout près de la mort ;

« XXIV. J'ai reçu des Juifs en cinq différentes fois quarante coups moins un.

« XXV. J'ai été battu de verges par trois fois, » entre autres une fois dans la ville de Philippiques (*Act. xvi, 23*). « J'ai été lapidé une fois à Lystres (*Act. xiv, 18*). J'ai fait naufrage trois fois (sans compter celle marquée au chap. XXVII des Actes) ; j'ai passé un

« jour et une nuit au fond de la mer ; j'ai été un jour et une nuit  
« ballotté au fond des eaux et forcé de nager pour ne point périr. »

Quel spectacle nous avons sous les yeux ! Quoi donc ! c'est l'Ambassadeur de J.-C. que nous contemplons ainsi battu de verges, comme le dernier des esclaves ! C'est l'un des premiers Ministres de l'Évangile que nous voyons lapidé comme un blasphémateur ! C'est le plus fidèle, le plus dévoué des serviteurs de Dieu que nous apercevons agité, meurtri, au milieu des flots et des rochers de la mer, comme si c'était un impie abandonné de Dieu ! Quel sujet de scandale, si l'on considère ce spectacle avec les yeux de la chair ! L'on se demanderait *si le Ciel a connaissance de ce qui se passe, SI EST SCIENTIA IN EXCELLO ?* Mais quel sujet d'édification, si on le considère avec les yeux de la foi ! Il nous apprend que les peines, que les souffrances, que les humiliations ne doivent pas être considérées, redoutées, comme des maux réels, mais estimées, au contraire, comme des dons que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs : *A vous autres il a été accordé d'en haut, non-seulement que vous croyiez en J.-C., mais encore que vous souffriez pour lui.* Il nous apprend encore à ne point fuir avec horreur ces maux de la vie, mais à les aimer, à les désirer, comme étant les germes des biens éternels, à y mettre notre gloire, nos complaisances, comme dans le principe de la véritable gloire future. Pour J.-C., pour les Apôtres et pour ses autres serviteurs, la souffrance et les afflictions ont été le moyen unique d'obtenir la gloire. Tel est, en effet, comme le dit ailleurs S. Paul et comme le démontre l'exemple de N.-S., tel est le vrai moyen par lequel Dieu nous a *prédestinés à devenir conformes à la ressemblance de son fils.* Puissions-nous comprendre un tel mystère, le considérer des yeux de la foi, afin que nous estimions la croix, afin que nous l'aimions, au lieu de la mépriser et de la détester, comme nous sommes portés à le faire par un sentiment naturel et tout charnel !

« XXVI. J'ai été souvent pour J.-C. dans les voyages les plus

« pénibles et les plus périlleux, dans les périls sur des fleuves, qui  
« ne présentaient pas moins de danger que la mer ; dans les périls  
« des voleurs aux mains desquels je suis tombé plusieurs fois en  
« faisant mes courses évangéliques ; — dans les périls de la part  
« de ceux de ma nation, qui fréquemment m'ont tendu des pièges  
« pour me mettre à mort ; dans les périls de la part des Païens,  
« qui, la plupart du temps excités par les Juifs, se soulevèrent en  
« foule contre moi ; dans les périls au milieu des villes, comme à  
« Damas, à Jérusalem, à Éphèse et autres lieux ; dans les périls au  
« milieu des déserts, où les ennemis de J.-C. m'attendaient pour  
« me mettre à mort ; dans les périls sur mer, où se trouvaient des  
« embuscades dressées par les mêmes ennemis ; dans les périls  
« entre les faux frères, parmi des hommes déguisés qui portaient  
« faussement le nom de Chrétiens ; »

« XXVII. J'ai souffert toute sorte de travaux et de fatigues, » de  
chagrins et de peines jointes à mille difficultés ; — « les veilles fré-  
« quentes, » pour prier, prêcher et travailler ; « la faim, la soif, »  
la pénurie, tantôt partielle, tantôt complète, et parce que j'annon-  
çais l'Évangile gratuitement, et parce que je me suis souvent trouvé  
dans la nécessité, dans de longs voyages, dans des lieux déserts,  
dans des tempêtes horribles ; « les jeûnes réitérés. » que j'entre-  
prenais volontairement et par un motif de religion, soit pour châtier  
mon corps et le réduire en servitude, soit pour annoncer l'Évangile  
plus fructueusement ; « le froid et la nudité, » que j'éprouvais par  
suite de la modicité du vêtement, qui était insuffisant pour me parer  
contre les rigueurs des saisons.

« XXVIII. Outre ces maux extérieurs, le soin que j'ai des Églises  
« attire sur moi une foule d'affaires qui m'assiègent tous les jours. »  
Outre ces afflictions particulières, que j'ai mentionnées, une multi-  
tude de difficultés qui surgissent dans les différentes Églises et qui  
me sont journallement présentées, m'accable continuellement. .

« XXIX. Qui est faible, sans que je m'affaiblisse avec lui ? Qui  
« est scandalisé, sans que je brûle ? »

C'est-à-dire y a-t-il quelque fidèle qui se sente faible,  
enclin au mal, à la tentation, et prêt de succomber, sans  
que je m'affaiblisse moi-même par un sentiment de commi-  
sération, craignant et prenant garde que ce frère encore

faible ne vienne à tomber ? Le prochain est-il indigné, enflammé, à la vue d'un mal, sans que moi-même je sois brûlé du même zèle, pour guérir ce mal et enlever la cause du scandale ? Par le sentiment de la compassion j'éprouve toute la douleur ; tout le chagrin du prochain.

« XXX. S'il faut se glorifier de quelque chose, je me glorifierai  
« de mes peines et de mes souffrances ; » des persécutions, des flagellations, des incarcérations et de tous les maux que j'ai supportés pour J.-C., et pour lesquels je parais aujourd'hui comme digne de mépris aux yeux des hommes.

« XXXI. Dieu, qui est le père de N.-S. J.-C., et qui est béni dans  
« tous les siècles, sait que je ne mens point. » Je le prends à témoin (dans une circonstance si grave), de la vérité de tout ce que j'affirme. A Dieu ne plaise que j'abuse d'un serment si sacré !

« XXXII. Étant à Damas, celui qui était gouverneur de la pro-  
« vince pour le roi Arétas, faisait faire garde dans la ville pour  
« m'arrêter prisonnier ;

« XXXIII. Mais on me descendit dans une corbeille par une fenê-  
« tre le long de la muraille, et je me sauvai ainsi de ses mains. »

S. Paul rapporte ici un fait que S. Luc raconte dans tous ses détails au Livre des Actes. On sait, par l'historien Josèphe, qu'Arétas, roi de l'Arabie Pétrée, avait sous sa domination Damas, ville capitale de la Syrie, qu'il gouvernait par le moyen d'un de ses satrapes ; Arétas était beau-père d'Hérode-Antipas, qui mit à mort S. Jean-Baptiste, et qui répudia la fille d'Arétas, pour épouser incestueusement Hérodiade, la femme de son frère Philippe qui vivait encore. Gagné par les Juifs, le satrape d'Arétas avait résolu de se saisir de S. Paul, de le livrer à ses ennemis pour qu'ils le fissent mourir. Mais Dieu tira son Apôtre de leurs mains.

---

## Chapitre XII

Maintenant l'Apôtre, devant faire connaître le côté sublime de sa gloire, se sert d'un court préambule, et, par un sentiment de modestie, allègue la nécessité où il se trouve de se louer lui-même, quoique cela ne lui soit pas avantageux. Il a d'abord relevé son Apostolat en montrant les souffrances et les travaux qu'il a supportés avec dévouement pour J.-C., en une infinité de conjonctures : ce qui n'a pas eu lieu pour les faux Apôtres, ses ennemis. Il le relève présentement, en rapportant les dons éminents dont Dieu l'a miraculeusement gratifié, les visions et les révélations surnaturelles dont il l'a honoré.

« I. S'il faut, *dit-il*, se glorifier, quoiqu'il ne soit pas avantageux  
« de le faire, je viendrai maintenant aux visions et aux révélations  
« du Seigneur. » Car le Seigneur m'a fait voir en vision ses secrets,  
et m'a donné l'intelligence de ces visions par des révélations qui les  
accompagnaient.

« II. Je connais un homme en J.-C., qui fut ravi il y a quatorze  
« ans au troisième ciel (si ce fut avec son corps, ou sans son corps,  
« je ne sais, Dieu le sait). »

« III-IV-V. Et je sais que cet homme (si ce fut avec son corps,  
« ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait) fut ravi dans le  
« Paradis, et qu'il y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas  
« permis à un homme de rapporter. — Je pourrais me glorifier,  
« en parlant d'un tel homme : mais pour moi je ne veux me glori-  
« fier que dans mes faiblesses. »

L'Apôtre parle de son ravissement céleste et tout prodigieux, qui lui était arrivé huit ans après sa conversion (*Vide* Baron., an 44 et 58), l'an 44 de J.-C., la deuxième année de l'empire de Claude, au moment où il reçut avec Barnabé sa mission pour évangéliser les nations (*Vide* Act. XIII). L'année où il écrit sa II<sup>e</sup> Épître aux Corinthiens



est la cinquante-huitième de N.-S., la deuxième du règne de Néron. Sa conversion était arrivée l'an 36 de J.-C. — Si l'on retranche quatorze ans de cinquante-huit, on tombe à l'an 44 de J.-C., c'est-à-dire à la huitième année après sa conversion. C'est par modestie qu'il parle ici de lui-même à la troisième personne, comme s'il s'agissait d'une tierce personne. Il révèle aujourd'hui, par nécessité, ce qu'il avait tu durant quatorze ans par humilité. Il témoigne qu'il ignore s'il a été ravi au troisième ciel avec son corps et avec son âme à la fois, ou avec son âme seulement, ce qui a donné lieu à de longues discussions parmi les Docteurs et les Interprètes. Toutefois le sentiment commun et le plus probable est que l'Apôtre a été ravi au ciel en corps et en âme. Car autrement, et si S. Paul eut laissé sur la terre son corps abandonné de son âme, on devrait dire que cet Apôtre a été alors véritablement mort, et qu'ensuite il est ressuscité d'entre les morts. Ce ravissement total, en corps et en âme, est donc ce qu'il y a de plus probable, tant parce que S. Paul nous donne à entendre qu'il n'a pas contemplé les plus hauts mystères célestes en esprit seulement, *non tantum intellectu*, en extase seulement, *non tantum in extasi, seu visu aut raptu intellectuali*, le mot *ἔρραγη*, dit de Pecquigny, indique quelque chose de plus et signifie un ravissement physique ; (*sic* S. Chrys., S. Thomas, *et alii*) ; — que parce qu'il convenait qu'un si grand Docteur ne parut en rien inférieur aux autres Apôtres, qui avaient conversé avec J.-C. sur la terre. Ainsi, de même que S. Pierre vit la gloire de J.-C. sur le Thabor, de même S. Paul la vit au troisième ciel. De même que Moïse, devant instruire le peuple d'Israël, conversa avec Dieu sur le mont Sinaï, de même S. Paul, sur le point d'enseigner les peuples de la Gentilité, conversa avec J.-C. et fut instruit par J.-C., au séjour même du ciel. Il fut élevé d'abord au-dessus de ce ciel aérien, *ensuite* au-dessus du ciel sidéral, et enfin placé dans le *troisième ciel*, dans le ciel que les Théologiens appellent l'*Empyrée*,

et qui est le séjour des Bienheureux, où ils contemplent la face glorieuse du Père Céleste (S. Math., 18). — C'est là *qu'il entendit des paroles ineffables*, qu'il n'est pas possible aux hommes d'exprimer ni d'expliquer, tant la grandeur des choses célestes qu'il lui a été donné de voir et d'entendre surpasse les langages terrestres de l'homme mortel. Selon plusieurs Pères, il vit alors comme en passant l'essence divine dont la vision seule inonde les Élus de béatitude et d'une gloire ineffable ; il goûta le bonheur infini du Paradis, bonheur indescriptible qui aura fait appeler ce lieu de délices le troisième ciel.

« VI. Je pourrais, *dit l'Apôtre*, me glorifier au sujet d'un homme « si favorisé du ciel, au sujet de si sublimes révélations, et je ne « commettrais en cela aucune imprudence, puisque je dirais la vérité ; mais je me retiens, je m'abstiens d'un récit plus étendu, « de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit « en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi. — Je ne veux me « glorifier que dans mes faiblesses, » dans les souffrances que j'ai endurées, qui me rendent vil et méprisable aux yeux des hommes : cela est moins périlleux que ce qui pourrait causer l'enflure du cœur. *Pro hujus modi gloriabor*. Nous devons taire les faveurs de Dieu, ne les révéler que forcés par la nécessité, et qu'autant qu'il est indispensable, puis rentrer dans notre néant. »

#### ÉPREUVE & HUMILIATION DE SAINT PAUL.

« Aussi, de peur que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'orgueil, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange de Satan, pour me donner des soufflets. »

De ces paroles, *ne magnitudo revelationum extollat me*, on conclut que S. Paul, le grand Docteur des Nations et du monde entier, a eu des révélations nombreuses et considérables. S. Luc en décrit quelques-unes, la première, celle qui accompagna la conversion de S. Paul (*Act. ix*) ; la deu-

xième, celle où Dieu lui commanda d'aller porter l'Évangile dans la Macédoine (*Act. xvi*); la troisième, celle où il reçut ordre, de la part de J.-C., de parler à Corinthe contre les Juifs (*Act. xviii, 9*); la quatrième, où il lui fut révélé que lui et tous ses compagnons de voyage échapperaient au naufrage (*Act. xxvii*). C'est pourquoi S. Augustin applique à S. Paul ce passage prophétique du *Ps. 67* : *Ibi Benjamin in mentis excessu. Là, parmi les apôtres du Messie, se trouve Benjamin, fréquemment ravi en extase.* Cet endroit montre que S. Paul n'était pas encore tellement confirmé en grâce qu'il ne pût désormais pécher par orgueil. — Pour l'humilier, *ne efferar*, pour l'empêcher de s'élever, Dieu a permis que Satan se servit de l'aiguillon de la chair pour le tenter, pour le couvrir de honte et d'ignominie, pour le vexer incessamment, *qui me colaphizet*, pour susciter devant son imagination des représentations honteuses et vives, pour exciter en lui les mouvements de la concupiscence, pour le porter à y donner son acquiescement. Les Docteurs, qui la plupart entendent ainsi cet Instrument de Satan, s'écrient à ce sujet : « — O Dieu, quel spectacle ! L'âme de Paul ravie au Ciel, et sa chair plongée dans la fange ! *Mens Pauli in cœlum rapta, caro Pauli in cœnum devoluta !* » Quelle effrayante monstruosité ! Quelle réunion des choses les plus contradictoires et les plus opposées ! Mais, ce qu'il y a de plus étonnant encore, Paul est traîné dans la boue, parce qu'il a été élevé au plus haut des cieux : *Ideo Paulus in cœno, quia in cœlo* ; il est submergé comme un pécheur et comme un réprouvé dans le borbier des enfers, parce que, comme un Ange il a pris son vol vers les splendides demeures du Paradis ; le plus éminent des saints Docteurs est traité de la sorte, pour qu'il n'encoure point la damnation, *ne reprobus efficiar...., ne magnitudo revelationum extollat me....*, de peur que la sublimité des révélations dont il a été honoré, n'en fasse un nouveau Lucifer. O conduite admirable en même temps qu'effrayante de la part de Dieu sur ses élus ! Pour les préserver et à la fois pour les éprouver, il les assujettit

aux tentations les plus ignominieuses : — Pour les maintenir dans leur sainteté, à la fois et pour augmenter leur gloire future, il les humilie profondément, et il les tourmente dans leur chair d'une manière surprenante ! — Comprendons par là combien l'enflure du cœur est un mal considérable, puisque, pour guérir ce mal dans un si grand Apôtre, il a fallu, au jugement même de Dieu, un si étonnant, un si incompréhensible remède ! Apprenons à nous complaire dans nos infirmités, dans nos faiblesses de tous genres, et à nous y humilier ; il nous est infiniment utile, qu'elles viennent nous dire à chaque instant, comme aux triomphateurs Romains : « Souviens-toi que tu n'es qu'un homme mortel, que tu n'es que terre et que cendre : *Hominem te esse memento !*

VIII. Les vexations, les craintes et les humiliations que S. Paul éprouvait dans sa chair, de la part de l'Esprit de malice, étaient telles que l'Apôtre ne les pouvait plus endurer. Il en avait fréquemment demandé la délivrance au Seigneur, ou, du moins, il avait souvent sollicité la force et la patience pour vaincre ce tourment ; mais dans trois fois particulières, il avait instamment et fortement supplié N.-S. de l'en délivrer enfin. Ce fut à la troisième de ces vives supplications qu'il reçut une réponse du Seigneur, qui l'exauça sans lui accorder la chose même qu'il sollicitait avec tant d'ardeur :

« C'est pourquoi, dit-il, j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que cet Ange de Satan, ce démon impur, se retirât de moi.

IX. Et le Seigneur m'a répondu : — *Ma grâce vous suffit, car ma puissance se perfectionne et éclate dans la faiblesse.* — Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes faiblesses, afin que la puissance de J.-C. habite en moi. »

Dans une révélation particulière, le Seigneur fit donc connaître à S. Paul qu'il n'était pas nécessaire, qu'il ne lui était pas avantageux, que le Démon tentateur s'éloignât et que la

temptation cessât. Le secours de la grâce actuelle, qu'implorait souvent l'Apôtre, devait lui suffire et pour résister à la tentation, et pour la vaincre, même avec avantage. Malgré la ferveur de sa prière persévérante, il ne fut pas exaucé ni délivré de l'aiguillon de Satan. Sa prière n'a point été dédaignée du Seigneur, mais elle était contre les intérêts spirituels de l'Apôtre, elle eût empêché un plus grand avancement dans les voies de la perfection évangélique, elle eût arrêté, si elle eût été exaucée, l'augmentation de la magnifique récompense de S. Paul, de même que l'accroissement de sa gloire et de la béatitude immense qui l'attendaient dans les cieux. De plus, il fallait qu'un si grand Saint qui devait faire, pendant l'éternité, l'ornement et l'honneur de la cour céleste, supportât en cette vie une épreuve, un péril proportionné à ses forces, et aux grâces dont il était comblé. S'il eût obtenu tant de gloire, sans un combat proportionné, Lucifer et ses anges déchus eussent pu réclamer contre la Divine justice.

Résignons-nous donc à l'épreuve, nous tous qui que nous soyons, Fidèles ou Pasteurs ; plus l'épreuve est rude, difficile à vaincre, plus la grâce de Dieu, si par la prière nous recourons à lui, s'augmente et se perfectionne en nous, afin que nous puissions demeurer vainqueurs : *Nam virtus (mea) in infirmitate perficitur*, dit le Seigneur, si la tentation augmente et continue, invoquons sur nous le secours divin, en nous soumettant à la volonté de Dieu, qui est plein de sagesse et de miséricorde à notre égard ; jetons-nous avec une filiale confiance dans ses bras paternels, et nos supplications nous obtiendront une nouvelle grâce, qui augmentera et perfectionnera nos forces, en raison du combat que nous avons à soutenir. A l'exemple de S. Paul, humiliions-nous surtout, à la vue de nos faiblesses et de nos misères spirituelles ; disons à Dieu, avec N.-S., au jour de la lutte et de l'humiliation : « *Fiat voluntas tua, non mea fiat !* » Ajoutons quelque prière telle que celle-ci : *Deus in adiutorium meum*

*intende, conserva me, Domine, quoniam speravi in te. — Salvum me fac, Domine.* Ces actes de soumission à la volonté de Dieu, et ces humiliations, au milieu de nos faiblesses et du feu des tentations, appelleront infailliblement sur nous la protection du Ciel, et *la grace ou la puissance de J.-C. habitera en nous*, pour nous faire tirer avantage d'une difficile et humiliante épreuve. Oui, dit S. Paul :

« Je me glorifierai, je me réjouirai, dans mes faiblesses, afin que la puissance de J.-C. réside en moi plus pleinement, plus parfaitement, afin qu'elle y demeure d'une manière fixe et permanente : *Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.*

« X. C'est pourquoi, *ajoute-t-il*, je sens de la satisfaction dans les faiblesses, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les afflictions pressantes, que je souffre pour J.-C. car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort, *puissant.*

Puisque la faiblesse procure tous les avantages qu'il vient de décrire, puisque par elle la puissance de J.-C. s'augmente en nous et éclate en notre faveur, puisqu'enfin cette force divine ne protège particulièrement que ceux qui sont faibles et qui recourent à elle, l'Apôtre se réjouira, se complaira dans ses infirmités ; c'est-à-dire, dans toute espèce de souffrances, de tribulations, de peines, de tentations, d'humiliations, afin de pouvoir, dans cette situation de faiblesse, provoquer sur lui-même et en lui-même la force et la puissance du Fils de Dieu. — *Car*, dit-il expressément et par l'effet de son expérience journalière :

« C'est lorsque je suis affligé, *faible*, comme je viens de le dire, c'est alors même que je suis fort, puissant, supérieur à toutes mes faiblesses, par la vertu et la puissance même de J.-C., laquelle, de ce moment, habite et éclate spécialement en moi, en ma faveur. Cette même grâce de J.-C. s'augmente et se perfectionne dans les fidèles, qui, après s'être trouvés dans les misères des tentations, même les plus humiliantes, en sont sortis victorieux,

« XI. J'ai été imprudent, dit l'Apôtre aux Corinthiens, mais c'est vous qui m'y avez contraint, car c'était à vous à parler avantageusement de moi, puisque je n'ai été en rien inférieur aux plus éminents d'entre les apôtres, quoique je ne sais rien par moi-même.

« XII. En effet, les marques de mon apostolat ont paru parmi vous dans toute sorte de patience, dans les miracles, dans les prodiges, dans les effets merveilleux de la puissance divine.

Saint Paul s'excuse d'avoir pris la liberté de se louer lui-même, et il en rejette la faute sur les Corinthiens qui, le connaissant, ou devant le connaître parfaitement, comme des enfants connaissent leur père, auraient dû rendre bon témoignage de lui, et le défendre contre les ennemis de la vérité ; mais, au contraire, ils ont écouté les faux apôtres, ils les ont crus, ils ont conçu de leur apôtre et père spirituel les opinions les plus fâcheuses, ils lui ont préféré des hommes menteurs, pervers, des instruments de Satan. Ils l'ont donc contraint à se justifier devant eux, à se relever, à se glorifier lui-même, non point par un sentiment d'amour-propre, mais par intérêt pour leur salut, puisque, après avoir abandonné le vrai ministre de J.-C., et s'être attachés à de faux docteurs, ils s'étaient ainsi engagés dans la voie de leur perte éternelle. — Il leur démontre que, bien que par lui-même il ne soit que néant, toutefois ils avaient la preuve (par devers eux), que leur premier apôtre, Paul, était le véritable ministre de J.-C., et les preuves qu'ils avaient, étaient évidentes, irréfragables. Car, lui, Paul, Apôtre de J.-C., étant au milieu d'eux, avait non-seulement supporté tous les maux ci-devant mentionnés, avec une patience qui montrait son dévouement surnaturel, son abnégation absolue, la pureté de sa conscience et de ses vues toutes désintéressées, mais il avait en *second lieu*, opéré à leur vue, sur leurs places publiques, par la vertu du pouvoir divin et miraculeux dont il disposait, il avait dis-je, opéré quantité de prodiges, de merveilles et d'effets surnaturels de la puissance divine : ce que les faux apôtres n'avaient pas fait, ni ne pouvaient faire, parce que Dieu n'était pas avec eux pour sanctionner par là leur doc-

trine. Les faux apôtres ont accusé S. Paul d'être inférieur aux douze grands Apôtres de N.-S.; mais *en quoi leur a-t-il été inférieur ?* Il a, comme eux, opéré des prodiges de toutes sortes, de premier ordre, de second et de troisième ordre; Dieu a fait éclater par ses mains tous les miracles qui ont accompagné les grands Apôtres, et, de plus, il a pratiqué les mêmes vertus, et notamment celle de patience, par laquelle il a enduré parmi les Corinthiens tous les genres de souffrances et de persécutions. Ces preuves, qu'allègue S. Paul devant les témoins mêmes des faits miraculeux qu'il a opérés, sont l'une des plus puissantes démonstrations de la vérité évangélique. Si les prodiges des Apôtres et ceux de S. Paul en particulier eussent été faux, les Corinthiens, qui n'en auraient vu aucun, ne l'eussent-ils pas démenti aussitôt? Au lieu de revenir à lui, comme ils le firent ensuite, ne se seraient-ils pas de plus en plus détachés de lui, comme d'un imposteur qui aurait voulu appuyer sa doctrine sur des miracles supposés? Seule, cette Épître, dont il est impossible de contester l'authenticité, suffirait pour confondre l'incrédulité moderne. L'attestation de ces miracles a d'autant plus de force pour établir la foi chrétienne, qu'ils sont rapportés ici par incident, comme en passant, et dans un but différent. Mais revenons à l'excuse de S. Paul.

« XIII. Car en quoi, *dit-il aux fidèles de Corinthe*, avez-vous été  
« inférieurs aux autres Églises, évangélisées par les autres Apôtres,  
« si ce n'est que je n'ai point voulu vous être à charge? Pardonnez-  
« moi cette injure que je vous ai faite. »

Il continue à montrer que les Corinthiens auraient dû eux-mêmes le recommander et faire connaître que Paul, leur Apôtre, n'était nullement inférieur aux autres grands Apôtres, ni du côté de la doctrine, ni du côté des miracles, ni du côté du désintéressement. Il a même surpassé tous les autres hommes apostoliques par le désintéressement, puisque par ses veilles et par le fruit de son travail, il s'est pro-



curé à lui-même la nourriture et le vêtement, sans consentir à être nourri et entretenu par les Corinthiens, comme l'étaient les autres Apôtres par les chrétientés qu'ils avaient fondées. Incontestablement, les fidèles doivent avoir la charge, le devoir et l'honneur de fournir la nourriture et l'entretien à l'Apôtre qui est pour eux le dispensateur des biens spirituels. Ils doivent considérer comme une action honorable et sacrée l'acquit de cette charge. Et, assurément, être privé de l'honneur de fournir aux besoins temporels du grand Apôtre S. Paul, devait être, aux yeux des pieux fidèles de Corinthe, une espèce d'injure. L'Apôtre, en refusant leurs services et leurs biens, leur a certainement enlevé une gloire précieuse et une grande occasion de mérites. Voilà pourquoi il a pu leur dire à ce sujet, sans aucune ironie :

« Pardonnez-moi cette injure que je vous ai faite : *Donate mihi hanc injuriam.* »

« XIV. Voici la troisième fois que je me prépare pour aller vous voir : et ce sera encore sans vous être à charge, parce que c'est vous que je cherche, et non pas votre bien, puisque ce n'est pas aux enfants à amasser des trésors pour leurs pères, mais aux pères à en amasser pour leurs enfants. »

Il annonce qu'il ne recevra pas plus d'eux à l'avenir que par le passé, et qu'il persistera dans sa première ligne de conduite. Pour adoucir, autant que possible, ce qu'il y a d'humiliant pour les fidèles dans cette sévère manière d'agir, il apporte des raisons plausibles et affectueuses : ce n'est point leur argent qu'il veut, c'est le salut éternel de leurs âmes. Les enfants ne thésaurisent pas pour leurs parents mais ceux-ci amassent pour leurs enfants. Il leur remet les droits temporels qu'il a sur eux, afin de les ménager et d'agir en père à leur égard. Il ajoute à cela d'autres paroles qui révèlent l'immense affection qu'il a pour eux.

« XV. Or, pour ce qui est de moi, dit-il, je donnerai volontiers

« tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même pour le  
« salut de vos âmes, quoique ayant tant d'affection pour vous,  
« vous n'en ayez pas autant pour moi. » A l'exemple du Christ, je  
suis prêt à donner ma vie pour mes brebis, pour mes enfants bien  
aimés.

« XVI. On dira peut-être qu'il est vrai que je ne vous ai point  
« été à charge, mais que, étant artificieux, j'ai usé d'adresse et de  
« ruse pour vous surprendre.

« XVII. Mais me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous  
« ai envoyés, pour tirer quelque chose de vous ?

« XVIII. J'ai prié Tite d'aller vous trouver, et j'ai envoyé encore  
« avec lui un de nos frères. Tite a-t-il tiré quelque chose de vous ?  
« N'avons-nous pas marché sur les mêmes traces ? »

L'Apôtre répond ici aux détracteurs qui l'accusaient d'avoir agi avec ruse à l'égard des Corinthiens, disant qu'à la vérité il n'avait exigé aucune rétribution, mais qu'il avait su leur extorquer de l'argent par des intermédiaires. Mais il les réfute victorieusement, en leur rappelant que la conduite de ses deux envoyés a été entièrement semblable à la sienne. Puis, se mettant au-dessus de toutes ces accusations d'avarice, de fraude, de ruse et d'astuce, il proteste qu'il n'a besoin d'aucune excuse, qu'il a agi toujours et partout sans artifice, qu'il a parlé en toute franchise et en toute vérité, uniquement pour leur salut :

« XIX. Pensez-vous, *dit-il*, que ce soit ici encore notre dessein  
« de nous justifier devant vous ? Nous vous parlons devant Dieu en  
« J.-C. ; et tout ce que nous disons, nos très-chers frères, est pour  
« votre édification.

« XX. Car j'appréhende qu'arrivant vers vous, je ne vous trouve  
« pas tels que je voudrais, et que vous ne me trouviez pas aussi  
« tel que vous voudriez. J'appréhende que je ne rencontre parmi  
« vous des dissensions, des jalousies, des animosités, des querelles,  
« des médisances, de faux rapports, de l'orgueil, des troubles et  
« des tumultes ;

« XXI. Et qu'ainsi Dieu ne m'humilie, lorsque je serai revenu  
« chez vous, et que je ne sois obligé d'en pleurer plusieurs, qui,  
« étant déjà tombés dans des impuretés, des fornications et des  
« dérèglements infâmes, n'en ont point fait pénitence. »

S. Paul, plein de sollicitude pour le salut des fidèles, est tourmenté sans cesse et partagé, tantôt entre l'amour et la crainte, tantôt entre la douceur et la sévérité. Il les effraie par ses lettres, afin que ceux qui sont retombés dans le péché se relèvent et se corrigent avant son arrivée parmi eux, et qu'il n'ait pas lui-même la douleur de les retrouver plongés dans leurs anciennes habitudes de désordre. Il menace, il craint, il supplie, il exhorte, il encourage, afin qu'il ne soit pas attristé, humilié, à la vue de tant de péchés et de vices, dans lesquels plusieurs s'étaient engagés de nouveau, au lieu d'en faire pénitence. C'est ainsi que parlent et agissent les véritables Pasteurs des âmes. Leur affection paternelle ne leur permet pas de goûter aucun repos, tant qu'ils sentent que parmi leurs enfants il y en a qui sont dévorés par la lèpre du péché, ou engagés dans la voie funeste de la perdition. En contemplant un tel zèle dans l'Apôtre S. Paul, comprenons quel soin nous devons avoir pour notre âme et pour celles de nos frères.

—

### Chapitre XIII

Dans ce chapitre, S. Paul menace ceux de Corinthe qui se montrent plus obstinés dans le mal ; il les reprend fortement, et, dans la vue de leur imprimer un sentiment de crainte et de les retirer des péchés scandaleux où ils sont tombés, il déclare qu'il procèdera juridiquement contre eux. Après avoir exhorté ceux-ci au repentir, il engage les autres à entrer dans les voies de la perfection évangélique, à prati-

quer la concorde, la fraternité, à s'aimer réciproquement et à se donner des témoignages de charité mutuelle. Loin de souhaiter faire usage du pouvoir surnaturel qu'il a de punir les rebelles, il prie le Seigneur, au contraire, de lui faire la grâce de trouver les Corinthiens innocents de tout le mal qui leur est imputé, afin de n'avoir pas lieu d'en punir un certain nombre.

« I. Voici, *dit-il*, la troisième fois que je me dispose à aller vous voir ; et alors tout se jugera sur le témoignage de deux ou trois témoins. » La Loi Divine prescrit pour les jugements l'emploi de deux ou trois témoins : je suivrai cette règle pour absoudre ou condamner les pécheurs publics qui se seront obstinés dans leur impénitence. »

S. Paul, à l'exemple de Dieu, menace souvent et longtemps avant d'en venir à l'application du châtement. Et même il réitère à dessein ses menaces, afin de n'être pas obligé de châtier les coupables. Il agit à la manière d'un bon père qui désire épargner une punition à ses enfants. Comme S. Paul, les Pasteurs des peuples, n'ayant en vue que l'amendement et le repentir des pécheurs, tantôt menacent en qualité de juges, et tantôt ils exhortent et engagent par la douceur, en qualité de pères ; mais ils ne se décident à punir, qu'après bien des avertissements et bien des menaces préalables.

II. C'est dans cette pensée que S. Paul ajoute :

« Je vous l'ai dit lorsque j'étais présent parmi vous, et je vous le dis encore maintenant étant absent, que si je viens encore une fois, je ne pardonnerai ni à ceux qui avaient péché auparavant, ni à tous les autres.

« III. Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de J.-C. qui parle par ma bouche ; qui n'a point paru faible, mais très-puissant parmi vous ? »

Les Corinthiens, à qui l'Apôtre reprochait des péchés,

*super immunditia et fornicatione et impudicitia, quam gesserunt... , et non egerunt pœnitentiam (Ibid., c. XI, 21)*, étaient tentés de négliger leur amendement à ce sujet, dans la pensée que les remontrances de S. Paul lui étaient peut-être inspirées plutôt par un sentiment humain que par l'Esprit de Dieu ; ils semblaient vouloir attendre s'il oserait ou s'il pourrait les punir, ou s'il userait à cet effet du pouvoir divin de J.-C. Aussi le sens des paroles de l'Apôtre est celui-ci : Or, pourquoi doutez-vous, lorsque, depuis longtemps déjà, vous avez fait l'expérience de tout ce que je vous dis ? Car, jusqu'ici, *J.-C. n'a pas été faible par moi au milieu de vous* ; mais, au contraire, il s'est montré très-puissant, et par moi il a opéré au milieu de vous des prodiges et des merveilles extraordinaires, et tout dernièrement encore il a puni fortement un fornicateur par suite de mon excommunication (*I, Cor. v, 5*), il l'a livré à Satan pour être tourmenté par cet ennemi comme par un cruel bourreau. Par ce miracle terrible, et par tant d'autres (*II, Cor. XII, 12*), qu'il a opérés parmi vous, notamment contre ceux qui communiaient indignement (*II, Cor. XI, 30*), il vous est assez démontré qu'il est, par moi, puissant et redoutable. Voulez-vous donc de nouveau savoir, par votre propre expérience et à vos propres périls, ce que je puis, par son autorité, à l'égard des impénitents ? Voulez-vous encore tenter s'il fera éclater ses signes de vengeance au milieu de vous ?

« IV. Car encore qu'il ait été crucifié selon la faiblesse de la  
« chair, il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu. Nous  
« sommes faibles aussi avec lui, mais nous vivons avec lui par la  
« vertu de Dieu, qui éclate parmi vous. » C'est-à-dire, bien que  
par l'infirmité de la nature humaine qu'il a volontairement prise,  
il ait voulu être crucifié et mourir, toutefois par la puissance de la  
Divinité il n'est pas resté dans la mort, mais il s'est ressuscité et il  
vit immortel, et armé de la toute-puissance. Il en est de même de  
ses Apôtres ; comme lui, ils sont faibles, mais, comme lui aussi, ils  
vivent par la puissance de Dieu, et seront revêtus de force et de

puissance contre les rebelles. Que les pécheurs considèrent donc que, si les Ministres de J.-C., par leur nature et par la situation qui leur est faite dans le monde, sont faibles et désarmés, en butte à toutes les persécutions et à toutes les souffrances, néanmoins ils ont derrière eux, dans leur faiblesse, la force et la toute-puissance de J.-C. en tant que Dieu.

« V. Examinez-vous vous mêmes, si vous êtes dans la foi, éprouvez-  
« vous vous-mêmes. Ne connaissez-vous pas vous-mêmes que J.-C.  
« est en vous ? Si ce n'est peut-être que vous fussiez déçus de ce  
« que vous étiez. »

L'Apôtre demande aux Corinthiens pourquoi ils veulent faire l'essai de son pouvoir surnaturel et voir si J.-C. réside en lui, lorsqu'eux-mêmes savent parfaitement par leur propre expérience que J.-C. habite avec son pouvoir miraculeux dans leur propre église de Corinthe. Dans ce temps-là, outre les Apôtres, un grand nombre de fidèles, comme le dit S. Jean-Chrysostôme, opéraient des miracles. D'où ils devaient conclure, que si J.-C. avec la puissance des prodiges habitait parmi eux et dans leur propre église, il devait résider plus particulièrement encore dans celui qui est leur Apôtre et leur Maître ; — que, par conséquent, c'était à eux de s'examiner eux-mêmes et de connaître si eux-mêmes, et non leur Apôtre, étaient dans la foi. La preuve en était facile : des prodiges nombreux opérés par les fidèles dans l'Église de Corinthe attestaient la présence de la puissance miraculeuse dans cette même Église, et annonçaient par là même qu'elle résidait plus abondamment, plus pleinement encore, dans l'Apôtre par qui elle avait reçu cette foi et cette puissance ; du moins, elle la possédait au temps que l'Apôtre y travaillait, et elle a dû la conserver, à moins qu'elle n'ait été, depuis, par suite de ses infidélités, privée de cette foi, qui opère des miracles : *An non cognoscitis vos metipsos, quia Christus Jesus in vobis, nisi forte reprobi estis.* La rechute dans le péché aurait pu seule les faire rejeter de J.-C. et les dépouiller de la grâce des prodiges.

« VI. Mais j'espère que vous connaîtrez que, pour nous, nous ne sommes point déçus de ce que nous étions. » Le don de cette foi qui opère les merveilles et qui est le signe de l'assistance de J.-C. demeure toujours avec nous. Craignez donc les menaces de votre Père spirituel, faites pénitence, et ne vous exposez pas à faire l'expérience de son pouvoir. Reconnaissez son autorité, et ne le méprisez point. »

Mais comme l'Apôtre a employé jusqu'ici un ton menaçant, non par esprit de domination, mais dans le but de les maintenir dans le devoir, il tempère dans les paroles suivantes la sévérité de son langage, et leur témoigne de nouveau sa bienveillance, se montrant par là le modèle des hommes revêtus d'autorité, qui toujours doivent adoucir par la bonté la rigueur des menaces ou du châtiment.

« VII. Ce que nous demandons à Dieu, *dit-il*, est que vous ne commettiez aucun mal, et non pas que nous vous paraissions ce que nous sommes, mais que vous fassiez votre devoir, quand même nous devrions paraître déçus de ce que nous sommes. »

Tant s'en faut que S. Paul veuille faire montre de son pouvoir miraculeux et l'exercer avec éclat contre les Corinthiens, qu'il conjure, au contraire, le Seigneur, afin qu'il les trouve innocents, occupés à de bonnes œuvres, irréprochables, et qu'il se voie ainsi dans l'heureuse impossibilité de punir personne et d'exercer son pouvoir. Il ne désire qu'une chose, leur pénitence, leur sanctification, non l'exercice de la puissance céleste contre les pécheurs.

« VIII. Car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais seulement pour la vérité. » C'est-à-dire le pouvoir de punir miraculeusement n'est jamais employé lorsque la justice et la vérité sont observées, car nous n'en usons que pour conserver la vérité, non pour la détruire; que contre les transgresseurs, non contre les justes. Telle est la fin pour laquelle il nous a été communiqué par Dieu.

« IX. Aussi nous nous réjouissons, lorsque, vous étant forts, nous  
« paraissions faibles ; et nous demandons aussi principalement à  
« Dieu qu'il vous rende parfaits. »

L'Apôtre est plein de joie, quand les fidèles, étant exempts de fautes, adonnés aux vertus évangéliques, fortifiés par la grâce céleste, ne redoutent point la puissance apostolique. Il est heureux de les voir irrépréhensibles, bien que lui-même, dans ces circonstances, passe pour un homme dépourvu de la puissance miraculeuse. Il ne désire que leur perfection.

« X. Je vous écris ceci, étant absent, afin de n'avoir pas lieu  
« lorsque je serai présent, d'user avec sévérité de la puissance que  
« le Seigneur m'a donnée pour édifier, et non pour détruire. »

Il a écrit en faisant des reproches et des menaces, afin que, lorsqu'il sera au milieu d'eux, il n'eut pas sujet de châtier, ni d'user de son pouvoir surnaturel de réprimer les scandales et les fautes. Tant s'en faut qu'il veuille apparaître comme un dur censeur parmi eux, qu'il leur écrit tout cela afin de n'avoir rien à reprendre ni rien à réprimer. Il veut agir en père, c'est-à-dire avec affection à leur égard, non avec haine et empire.

« XI. Enfin, mes frères, soyez dans la joie, rendez-vous parfaits,  
« consolez-vous, soyez unis d'esprit et de cœur, vivez dans la paix,  
« et le Dieu de paix et d'amour sera avec vous.

« XII. Saluez-vous les uns et les autres par un saint baiser. Tous  
« les Saints de Philippes, en Macédoine, vous saluent.

« XIII. Que la grâce de N.-S. J.-C., l'amour de Dieu et la com-  
« munication du Saint-Esprit demeurent avec vous tous. Amen. »

S. Paul exhorte les fidèles à la joie, à la perfection chrétienne, à la paix et à la concorde, à la charité mutuelle. Il les engage à se donner la marque de cette charité récipro-



que, c'est-à-dire le baiser fraternel, — vrai et sincère, non feint et hypocrite, — chrétien et chaste, non charnel et immodeste. A ces salutations mutuelles il ajoute ses propres souhaits, et il demande pour eux les grâces et les bénédictions de la Sainte-Trinité, de N.-S. J.-C. qui nous a rachetés, de Dieu le Père qui nous a aimés, en livrant pour nous son Fils unique ; — du Saint-Esprit, qui par ses dons célestes nous sanctifie.

Les conclusions pratiques qui découlent pour nous de ce chapitre, consistent à considérer : 1<sup>o</sup> Que un bon père ne doit pas toujours flatter ses enfants, ni leur tenir toujours un langage de douceur et d'indulgence ; car son devoir l'oblige à les reprendre quand ils péchent, et quelquefois à les punir. Qu'il imite l'exemple de Dieu et celui de son Apôtre, qui plusieurs fois fait des menaces, avant d'en venir au châtement, qui même menace souvent, afin de leur éviter le châtement.

2<sup>o</sup> Qu'il faut non-seulement reprendre ceux qui péchent, mais qu'il faut, de plus, s'élever quelquefois avec une certaine rigueur et avec indignation contre les rebelles qui persistent dans leur coupable obstination. Alors l'indignation du Pasteur, comme celle de S. Paul, part d'un sentiment d'affection paternelle, qui ne lui permet pas de voir ses enfants se perdre par le péché sous ses yeux, sans rien dire, sans chercher à les amener au repentir.

3<sup>o</sup> Quand un Pasteur ou Supérieur est forcé de recourir aux menaces et aux châtements, il est bien éloigné de vouloir, de désirer employer de tels moyens contre ses propres enfants ; il en est profondément affligé ; il voudrait, il souhaiterait qu'ils fussent exempts de fautes, qu'ils fussent plutôt dignes d'éloges, afin de n'être pas réduit à cette dure nécessité. Il prie pour leur amendement, pour leur conversion ; il consentirait, pour atteindre ce but, à être lui-même méprisé, oublié, à devenir même la victime temporelle de la justice divine pour obtenir le salut éternel des siens.

Telle est la *Seconde Épître de S. Paul aux Corinthiens*. Dans les divers chapitres, on remarque non-seulement l'importance majeure des questions qui y sont traitées, mais encore la vie réelle et surnaturelle, la vie active et pastorale du grand Apôtre, de même que les phénomènes spirituels qui se produisent fréquemment dans les diverses paroisses ou les diverses chrétientés, sur les différents points de la terre.

---

## CHAPITRE XVII

Troisième voyage de S. Paul à Corinthe et dans les autres villes de la Grèce.

— Il recueille les collectes préparées pour les pauvres de Jérusalem. —

Il écrit à Corinthe *l'Épître aux Romains*.

---

L'an de J.-C. 58.

---

§. 2-3. S. Paul <sup>1</sup>, après avoir parcouru les principales villes de la Macédoine, et avoir fait diverses exhortations aux fidèles des divers lieux de cette province, vint en Grèce. et surtout en Achaïe, où il demeura trois mois, tant à Athènes qu'à Corinthe, capitale de l'Achaïe. Selon sa promesse, il vint dans cette dernière ville pour la troisième fois, selon qu'on l'a expliqué. On ne sait pas distinctement ce qu'il y fit. Mais S. Augustin croit, sans doute d'après les lettres de S. Paul <sup>2</sup>, et d'après la tradition, qu'il y régla tout ce qui regarde la célébration du sacrifice de l'Eucharistie ; qu'il y établit l'ordre que l'Église a observé depuis uniformément ; et particulièrement, qu'on recevrait le corps du Seigneur à jeun, et non dans le repas ordinaire, comme cela se pratiquait encore lorsque S. Paul écrivit la première fois aux Corinthiens.

1. Act; xx, 2 et seq. — 2. Aug. *Epist.* cxviii, c. 6: *I. Cor.* xi, 34, ; — *Cætera autem, cum venero disponam,*

Pendant le même temps, l'Apôtre visita toutes les Églises; il recueillit toutes les aumônes que l'on avait préparées, pour être portées aux fidèles de Jérusalem.

Mais avant d'entreprendre le voyage de Jérusalem, et étant encore à Corinthe, S. Paul écrivit son Épître aux Romains. Ce qui montre entre autres qu'il l'écrivit dans cette capitale de l'Achaïe, c'est que dans les salutations qu'il fait aux Romains, il nomme diverses personnes de Corinthe, et que cette Lettre fut portée à Rome par Phébé<sup>1</sup>, diaconesse de l'Église de Cenchrée, près de Corinthe. Jamais on n'a formé aucun doute sur l'authenticité et la canonicité de cette Épître<sup>2</sup>.

Quoiqu'elle ait été écrite après plusieurs autres, on lui assigne néanmoins le premier rang, à cause de l'importance des matières dogmatiques et morales qui y sont traitées, qu'à cause de la dignité de l'Église de Rome, à laquelle elle fut adressée. Elle passe pour la plus sublime et la plus obscure de toutes les Épîtres de S. Paul. L'Apôtre S. Pierre<sup>3</sup>, comme premier Pape et premier Évêque de Rome, lut cette Épître, l'approuva et en fit même l'éloge devant la catholicité, tout en condamnant les fausses interprétations des Hérétiques, et en reconnaissant, lui-même, la difficulté de bien entendre ce haut enseignement inspiré par le Saint-Esprit : *Paul, notre très cher frère, dit-il, vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée, ainsi qu'il le fait dans toutes ses Lettres, dans lesquelles il y a certaines choses difficiles à entendre, auxquelles des personnes peu instruites donnent un sens faux, de même qu'aux autres Écritures, pour leur propre ruine.*

Le dessein de S. Paul dans cette Épître est de faire cesser certaines divisions domestiques qui régnaient dans l'Église Romaine<sup>4</sup>, et qui s'y étaient formées à l'occasion des faux apôtres qui soutenaient que les Gentils convertis au Christianisme, devaient observer les cérémonies légales. De là on en vint aux disputes et aux reproches entre les Juifs et les

1. Rom. xvi, 1. — 2. Origène, Théodoret, Athan, *Synop.* — 3. Petr. iii, 15. — 4. Rom. xvi, 16, 18.

Gentils convertis; ce qui faillit rompre l'union qui régnait parmi eux. Les Juifs, fiers de leur naissance et des promesses divines faites à leurs pères, prétendaient conserver la primauté dans l'Église; ils voulaient y dominer, se croyant les seuls héritiers légitimes des promesses et de la foi des Patriarches; ils ne considéraient les Gentils que comme des étrangers, à qui ils avaient accordé, par grâce, l'entrée dans leur société. Ils relevaient d'une manière odieuse les anciens égarements des Gentils, leur idolâtrie, leurs crimes et le délaissement dans lequel Dieu avait permis qu'ils vécussent depuis tant de siècles. Les Hébreux, au contraire, avaient été choisis, dès le temps d'Abraham, pour composer la nation sainte, le peuple chéri de Dieu; ils avaient été les dépositaires des Écritures-Saintes et des Prophéties, et les plus tendres objets de la complaisance du Seigneur.

De leur côté, les Gentils, piqués des reproches des Juifs, faisaient valoir le mérite de leurs philosophes, la sagesse de leurs législateurs, la beauté de leur morale, la pureté de vie de quelques-uns d'entre eux, et leur fidélité à suivre la loi naturelle. En même temps ils accusaient les Juifs d'avoir été constamment infidèles à Dieu, d'avoir violé ses lois, de s'être rendus indignes de toutes les grâces que Dieu leur avait faites, comme leurs prophètes le leur ont si souvent reproché, d'avoir crucifié J.-C. et d'avoir enfin mérité d'être exclus des promesses et de l'héritage de Dieu, au moins pour la plupart d'entre eux. Quant aux Hébreux, ils prétendaient avoir été appelés à l'exclusion des Gentils, parce qu'ils avaient été trouvés moins coupables qu'eux, aux yeux de Dieu.

Pour terminer ces différends, S. Paul commence par réprimander et la vanité des Juifs et celle des Gentils, en relevant les égarements et les désordres des uns et des autres, et en montrant qu'ils n'ont aucun sujet de se glorifier dans leurs prétendus mérites; — que leur vocation à la foi est un don de Dieu purement gratuit, que ni la Loi de Moïse seule, ni beaucoup moins la Loi Naturelle des Gentils, n'ont pu les rendre justes, ni leur mériter la grâce de la foi; — Qu'il

n'y a que la foi en J.-C., animée par la charité et accompagnée des bonnes œuvres morales, qui nous justifie; — que nul n'est justifié *par les œuvres* (ce que l'Apôtre entend, non des *bonnes œuvres*, ce que voudraient les Protestants et les autres Hérétiques, mais *des œuvres de la Loi Mosuïque et des œuvres de la Loi Naturelle*, destituées de la foi et de la grâce).

S. Paul explique plusieurs questions relatives aux divers principes qu'il a établis; — à l'inutilité des œuvres de la Loi sans la foi; — à la vocation et à la prédestination gratuite des Juifs et des Gentils; — à la vérité et à l'infaillibilité des Promesses de Dieu; — à la supériorité des Israélites sur les Gentils; ce qui le conduit dans les questions du mystère de la prédestination et de la réprobation qui, bien que en quelque sorte accessoires à son sujet, et étrangères à son premier dessein, ne laissent pas de former la principale partie de cette Épître, et de renfermer les plus grandes difficultés.

Dans les *Chapitres XII, XIII, XIV et XV*, S. Paul donne aux Romains d'excellents préceptes de morale, sans toutefois perdre de vue son premier objet, qui regardait leurs divisions domestiques. Il s'étend sur l'inutilité des observances légales et du discernement des viandes. Il exhorte les Gentils convertis à ménager en cela la faiblesse et la délicatesse des Juifs convertis, en s'abstenant de manger en leur présence des viandes défendues par Moïse, à ne les point traiter avec mépris, comme des esprits faibles et superstitieux, et à conserver entre eux l'esprit de paix et d'union, qui doit régner entre des frères et des disciples du Dieu de paix. Il attaque ensuite les faux prophètes, qu'il dépeint comme des gens attachés à leurs intérêts et à leur ventre; il ordonne aux Romains de les éviter. Il termine par des civilités et des salutations qu'il adresse à plusieurs personnes de l'Église de Rome qui lui étaient connues.

Quoique S. Paul n'eut pas encore été à Rome, il écrivit néanmoins aux Romains, parce qu'il avait reçu un aposto-

lat spécial pour les Nations <sup>1</sup>, et qu'il avait droit de leur donner à eux, comme aux autres Gentils, des enseignements et des lois. Il désirait, depuis plusieurs années, voir cette Église de Rome. Mais comme il avait été jusqu'alors occupé à porter l'Évangile dans l'Orient, depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie, il n'avait pas encore pu exécuter ce voyage. *Mais maintenant, ajoute-t-il <sup>2</sup>, je n'ai plus aucun sujet de demeurer davantage dans ces provinces; comme je dois porter le nom de J.-C. là où il n'a pas été encore annoncé, lorsque je ferai le voyage d'Espagne, j'espère vous voir en passant, afin qu'après avoir un peu joui de votre présence, vous me conduisiez en ce pays-là. Maintenant je m'en vais à Jérusalem porter aux Saints quelques aumônes. Car les Églises de Macédoine et d'Achaïe ont résolu, avec beaucoup d'affection, de faire quelque part de leurs biens à ceux d'entre les Saints de Jérusalem qui sont pauvres. Lors donc que je me serai acquitté de ce devoir, et que je leur aurai rendu ce dépôt, fruit de la piété des fidèles, je passerai par vos quartiers, en allant en Espagne.*

Il semble qu'il prévoyait <sup>1</sup> déjà ce qui lui devait arriver à Jérusalem, quoiqu'il n'en connut pas précisément le détail. C'est pourquoi il disait aux Romains :

*Je vous conjure donc, mes frères, par J.-C. N.-S. et par la charité du Saint-Esprit, de combattre avec moi par les prières que vous ferez à Dieu pour moi; afin qu'il me délivre des Juifs incrédules qui sont en Judée.....*

Le S. Esprit l'avertissait seulement dans toutes les villes, des chaînes et des tribulations qu'il devait souffrir à Jérusalem; cela ne l'empêchait pas de s'y rendre sans rien craindre et sans songer à autre chose qu'à achever sa course avec joie et à accomplir le ministère qu'il avait reçu du Seigneur.

Cette lettre fut écrite par Tertius, sous la dictée de saint Paul. Quoique envoyée à Rome et aux Romains, elle a néanmoins été originairement écrite en grec, car la langue grec-

1. Rom. xv. 15, 16. — 2. Ibid, xv, 23, xxiv, 27. — 1. Ibid. xv, 39, 31.

que était alors si commune dans tout le monde, et si familière dans Rome, que les femmes mêmes l'entendaient et la parlaient. — Nous allons en donner quelques extraits des plus remarquables, avec le résumé des parties qui ne seraient pas reproduites. — Nous essaierons de dégager la pensée dominante de S. Paul, des idées accessoires qui souvent l'enveloppent, et qui font que l'idée principale nous échappe fréquemment.

---

## Épître de saint Paul aux Romains.

---

### Chapitre I<sup>er</sup>

S. Paul établit l'excellence de son apostolat. Il démontre que les Gentils, avant d'avoir reçu la foi de J.-C., vivaient dans une impiété qui a été châtiée par la cécité spirituelle et par la dépravation des mœurs. Ils avaient donc besoin de la foi et de la grâce de J.-C.

« Paul, serviteur de J.-C., Apôtre par la vocation *divine*, choisi et destiné pour annoncer l'Évangile de Dieu, qu'il avait promis auparavant par ses Prophètes dans les saintes Écritures, — touchant son Fils, qui est né selon la chair, du sang et de la race de David; — qui a été prédestiné pour être Fils de Dieu dans une *souveraine* puissance, selon l'esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts; touchant, *dis-je*, J.-C. N.-S., par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat, pour faire obéir à la foi toutes les nations, par *la vertu* de son nom; au rang desquelles vous êtes aussi comme ayant été appelés par J.-C.;

« A vous tous qui êtes à Rome, qui êtes chéris de Dieu, et appelés pour être Saints; que Dieu notre Père et J.-C. notre Seigneur vous donnent la grâce et la paix!

« Premièrement, je rends grâces à mon Dieu pour vous tous par J.-C., de ce qu'on parle de votre foi dans tout le monde. Car le Dieu que je sers, par le culte *intérieur* de mon esprit dans l'Évangile de son Fils, m'est témoin que je me souviens sans cesse de vous ; — lui demandant continuellement dans mes prières que, si c'est sa volonté, il m'ouvre enfin quelque voie favorable pour aller vers vous ; car j'ai grand désir de vous voir pour vous faire part de quelque grâce spirituelle, afin de vous fortifier, c'est-à-dire afin que, étant parmi vous, nous recevions une mutuelle consolation dans la foi, qui nous est commune.

« Aussi, mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez que j'avais souvent proposé de vous aller voir, pour faire quelque fruit parmi vous, comme parmi les autres nations ; mais j'en ai été empêché jusqu'à cette heure. Je suis redevable aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux simples. Ainsi, pour ce qui est de moi, je suis prêt à vous annoncer aussi l'Évangile, à vous qui êtes à Rome ; car je ne rougis point de l'Évangile, parce qu'il est la vertu de Dieu, pour sauver tous ceux qui croient, d'abord les Juifs, et puis les Gentils. Car la justice de Dieu *nous y est révélée, la justice qui vient de la foi, et se perfectionne dans la foi*, selon qu'il est écrit : Le juste vit de la foi. On y découvre aussi la colère de Dieu, qui éclatera du ciel contre toute l'impiété et l'injustice des hommes, qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice, parce qu'ils ont connu ce qui peut se découvrir de Dieu ; Dieu même le leur ayant fait connaître.

« Car les *perfections* invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues visibles depuis la création du monde, par la connaissance que ses créatures nous en donnent ; et ainsi ces *personnes* sont inexcusables, parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu et ne lui ont point rendu grâces ; mais ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, et leur cœur insensé a été rempli de ténèbres. Ils sont devenus fous, en s'attribuant le nom de Sages, et ils ont transféré l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible, à l'image d'un homme corruptible et à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds et de reptiles.

« C'est pourquoi Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur, aux vices de l'impureté ; en sorte que, *en s'y plongeant*, ils ont désho-



noré eux-mêmes leurs propres corps, — eux qui avaient mis le mensonge en place de la vérité de Dieu et rendu à la créature l'adoration et le culte souverain, au lieu de le rendre au Créateur, qui est béni dans tous les siècles. *Amen.* — C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions honteuses, car les femmes parmi eux ont changé l'usage qui est selon la nature, en un autre qui est contre la nature. — Les hommes de même, rejetant l'alliance des deux sexes, qui est selon la nature, ont été embrasés d'un désir *brutal* les uns envers les autres, l'homme commettant avec l'homme une infamie *détestable*, et recevant ainsi en eux-mêmes la juste peine qui était due à leur égarement. — Et comme ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu, Dieu aussi les a livrés à un sens dépravé; en sorte qu'ils ont fait des actions indignes de l'homme; ils ont été remplis de toutes sortes d'injustice, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité; ils ont été envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs; ils ont été corrompus dans leurs mœurs, semeurs de faux rapports, calomniateurs et ennemis de Dieu; ils ont été outrageux, superbes, altiers, inventeurs de *nouveaux moyens* de faire le mal, désobéissants à leurs pères et à leurs mères; sans prudence, sans modestie, sans affection, sans fidélité, sans miséricorde. — Et après avoir connu la justice de Dieu, ils n'ont pas compris que ceux qui font ces choses sont dignes de mort, et non-seulement ceux qui les font, mais aussi ceux qui approuvent ceux qui les font. »

---

## Chapitre II

Après avoir déclaré les Païens inexcusables dans leurs péchés, parce qu'ils avaient la *Loi naturelle* pour les guider, l'Apôtre déclare plus inexcusables encore les Juifs qui commettaient les mêmes crimes, lorsqu'ils avaient pour guide la *Loi Mosaïque*, donnée par Dieu. Les Juifs aussi ont donc besoin de la foi et de la grâce de J.-C.

« — ... Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, en donnant la

vie éternelle à ceux qui, par les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité, et en répandant sa colère et son indignation sur ceux qui, animés d'un esprit contentieux, ne se rendent point à la vérité, mais qui embrassent l'iniquité. « La tribulation, « l'angoisse et le désespoir tomberont sur tout homme qui fait le « mal, sur le Juif premièrement et puis sur le Gentil. » Mais la gloire, l'honneur et la félicité seront *le partage* de tout homme qui fait le bien, du Juif premièrement, et puis du Gentil. Car Dieu ne fait point acception des personnes. Et ainsi tous ceux qui ont péché « sous la Loi Naturelle, mais sans la Loi Mosaïque, seront jugés « par la Loi Naturelle et périront sans la Loi Mosaïque ; » et tous ceux qui ont péché sous la Loi Mosaïque seront jugés par la Loi Mosaïque.

« Mais vous qui portez le nom de Juif, qui vous reposez sur la Loi Mosaïque, qui vous glorifiez des faveurs de Dieu, qui connaissez sa volonté, et qui, étant instruits par la *Loi du Sinai*, savez discerner ce qui est le plus utile ; — vous vous flattez d'être le conducteur des aveugles, la lumière et le docteur des ignorants. Et cependant vous, qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-même. Vous, qui publiez qu'on ne doit pas voler, vous volez ; — vous qui dites qu'on ne doit pas commettre d'adultère, vous commettez des adultères ; vous qui avez en horreur les idoles, vous faites des sacrilèges ; vous qui vous glorifiez dans la Loi, vous déshonorez Dieu par le violement de la Loi. — De la sorte, l'incircis qui garde la Loi, condamnera le Juif violateur de la Loi. »

—

### Chapitre III

L'Apôtre conclut et déclare que, bien qu'il y ait quelque avantage du côté des Israélites, dépositaires de la Parole et des Promesses divines, néanmoins les Juifs et les Gentils sont tous coupables et tous exposés aux coups de la vengeance de Dieu ; que par conséquent ils ont tous également besoin de la foi et de la grâce de J.-C.

« Dirons-nous que nous autres Israélites nous sommes préféra-

bles aux Gentils? Nullement ; car nous avons déjà convaincu et les Juifs et les Gentils d'être tous dans le péché ; selon qu'il est écrit :

« Il n'y a point de juste, il n'y en a pas un seul. Il n'y a point d'homme qui ait de l'intelligence ; il n'y en a point qui cherche Dieu. Ils se sont tous détournés du droit chemin ; ils sont tous devenus inutiles, stériles en bonnes œuvres ; il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul... »

« Or nous savons que toutes les paroles de l'Ancienne Alliance s'adressent à ceux qui sont sous la *Loi Mosaïque*, afin que toute bouche soit fermée et que tout le monde se reconnaisse condamnable devant Dieu, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la *Loi Mosaïque* ; car cette Loi ne donne que la connaissance du péché, « sans donner en même temps la grâce qui remédie au péché et la foi qui seule justifie. »

« Mais maintenant, sans la *Loi Mosaïque*, la justice qui vient de Dieu, à laquelle la *Loi Ancienne* et les Prophètes rendent témoignage, a été manifestée par l'*Évangile* ; cette justice, qui a été prédite, qui vient de Dieu par la foi en J.-C., et qui est répandue en tous ceux et sur tous ceux qui croient en lui ; car il n'y a point de distinction, parce que tous ont péché, et ont besoin « de la grâce, de la miséricorde et de la gloire de J.-C. Rédempteur ; étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en J.-C., que Dieu a proposé pour être la victime de propitiation, par la foi qu'on aurait en son sang, pour faire paraître la justice qu'il donne lui-même, en pardonnant les péchés passés, qu'il a soufferts avec tant de patience, pour faire, dis-je, paraître en ce temps cette justice qui vient de lui ; montrant tout ensemble qu'il est juste et qu'il justifie celui qui a la foi en J.-C.

« O Juifs, quel sujet avez-vous donc de vous glorifier? Il est enlevé ; et par quelle Loi? Est-ce par les œuvres de la *Loi Mosaïque*? Non ; mais par la loi de la foi évangélique. Car nous devons reconnaître que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi promulguée par Moïse. Dieu n'est-il le Dieu que des Juifs? Ne l'est-il pas aussi des Gentils? Oui certes, il l'est aussi des Gentils. Car il n'y a qu'un seul Dieu, qui justifie, par la foi, les circoncis, et qui, par la foi, justifie aussi les incirconcis. — Détruisons-nous donc

la *Loi Mosaique* par la foi ? A Dieu ne plaise ; mais « au contraire  
« nous l'établissons, parce que la foi est l'accomplissement même  
« de ce que préparait, annonçait et préfigurait la *Loi Mosaique*. »

#### Chapitre IV

Après avoir théologiquement enseigné sa doctrine de la justification universelle et gratuite par la foi en J.-C. Rédempteur, S. Paul apporte un illustre exemple de cette foi en J.-C., laquelle, sans les œuvres de la Loi, soit naturelle, soit Mosaique, a pleinement justifié, dans les temps anciens, le Père des croyants circoncis et incirconcis, le grand Patriarche Abraham.

« Abraham, dit l'Écriture, crut à la parole de Dieu, lui annonçant le Messie, et sa foi lui a été imputée à justice, et cela avant qu'il eut reçu la circoncision. Il reçut la circoncision comme le sceau et la marque de la justice qu'il avait eue par la foi, lorsqu'il était encore incirconcis ; afin qu'il fut et le père de tous ceux qui croient n'étant point circoncis, pour que leur foi leur soit aussi imputée à justice ; — et le père circoncis des circoncis, qui non-seulement ont reçu la circoncision, mais qui suivent aussi les traces et l'exemple de la foi qu'eut notre père Abraham, lorsqu'il était encore incirconcis. Aussi n'est-ce point par la *Loi Mosaique* que la promesse « de la justification et de la bénédiction universelle » a été faite à Abraham ou à sa postérité, d'avoir le monde entier pour héritage, mais par la justice de la foi... Ainsi c'est par la foi « que « nous sommes héritiers, » afin que nous le soyons par grâce, « non comme si cela nous était dû à cause des œuvres de la *Loi Mosaique*, » et afin que la promesse de Dieu s'accomplisse pour toute la postérité d'Abraham, c'est-à-dire non-seulement pour les Juifs, qui ont reçu la *Loi Mosaique*, mais encore pour les Gentils qui imitent la foi d'Abraham, qui est le père de nous tous, tant Israélites que Gentils, selon qu'il est écrit :

« Je vous ai établi le Père de la multitude des Nations : Votre postérité sera sans nombre.

« C'est par sa foi qu'il a mérité *cet honneur*, par cette foi qui fit qu'il espéra contre toute espérance. Or ce n'est pas pour lui seul qu'il est écrit que sa foi lui a été imputée à justice, mais aussi pour nous, à qui elle sera imputée de même, si nous croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts, J.-C. N.-S. ; lequel a été livré à la mort pour nos péchés, et est ressuscité pour notre justification. »

---

## Chapitre V

S. Paul expose ensuite l'excellence et les divers avantages de la justice obtenue par la foi en J.-C. ; puis il met en regard les maux causés par le péché originel. Il oppose la grâce de J.-C. au péché d'Adam et à la Loi Mosaïque.

« Ainsi, étant justifiés par la foi, ayons la paix avec Dieu par J.-C. N.-S., qui nous a donné aussi entrée par la foi à cette grâce *de la réconciliation*, en laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans cette espérance, mais nous nous réjouissons encore dans les afflictions, sachant que l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve et l'épreuve l'espérance, laquelle ne trompe point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné « miraculeusement » comme gage et comme preuve que Dieu nous aime et qu'il nous « donnera très-certainement l'héritage céleste qu'il nous a promis. »

« Ce qui fait éclater l'amour de Dieu pour nous, « et ce qui sert « à notre confiance, » c'est que, lors même que nous étions encore pécheurs, J.-C. n'a pas laissé de mourir pour nous dans le temps destiné de Dieu. Ainsi, étant maintenant justifiés par son sang, nous serons délivrés par lui de la colère de Dieu, réconciliés et sauvés par lui. C'est pourquoi, comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes, *par ce seul homme*, en qui

tous ont péché ; ainsi *la grâce et la vie*, la miséricorde et le don de Dieu se sont répandus abondamment sur plusieurs par la grâce d'un seul homme, qui est J.-C. ; — afin que comme le péché avait régné en *donnant* la mort, la grâce de même règne en *donnant* la vie éternelle par J.-C. N.-S. »

---

## Chapitre VI

S. Paul exhorte les fidèles à s'appliquer à conserver avec soin et à augmenter la justice qu'ils ont reçue par J.-C.

« Étant *une fois* morts au péché, nous ne devons plus vivre dans le péché. Nous avons été baptisés en la mort de J.-C. ; nous avons été ensevelis avec lui par le Baptême pour mourir au péché ; afin que, comme J.-C. est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une vie nouvelle. Car si nous avons été entés en lui par la ressemblance de sa mort, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa Résurrection ; sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit, que désormais nous ne soyons plus asservis au péché, et que nous vivions aussi avec J.-C., parce que nous savons que J.-C., une fois ressuscité d'entre les morts, ne mourra plus, et que la mort n'aura plus d'empire sur lui. *Il en doit être ainsi de nous-mêmes.*

« Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel ; *réprimez* ses désirs déréglés. Et n'abandonnez point au péché les membres de votre corps, *pour lui servir* d'armes d'iniquité ; mais donnez-vous à Dieu, comme devenus vivants, de morts que vous étiez, et consacrez-lui les membres de votre corps, *pour lui servir* d'armes de justice. C'est-à-dire, comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la justice pour votre sanctification. Car, lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez *étrangers* à la justice. Quel fruit avez-vous tiré de ces désordres,

**dont** vous rougissez maintenant, puisqu'ils n'ont pour fin que la **mort**? Mais à présent étant affranchis du péché et devenus **serviteurs** de Dieu, vous avez pour fruit votre sanctification et pour **résultat** la vie éternelle. Car la mort éternelle est la solde et le **paiement** du péché; mais la vie et la félicité éternelles sont une **grâce** et un don de Dieu que nous a mérité et promis le Christ **Notre-Seigneur.** »

---

## Chapitre VII

L'Apôtre explique aux Hébreux convertis à J.-C. qu'ils ne sont plus sous la servitude de la Loi Mosaïque. Jésus-Christ les a affranchis de ce joug. Cette Loi, étant morte, n'a plus de force contre eux, pas plus qu'un mari défunt n'en a à l'égard de son épouse survivante. Libres désormais, ils sont sous l'empire de la grâce, unis à J.-C., afin de produire des fruits pour Dieu. — Ensuite il enseigne comment la concupiscence, née du péché originel et irritée par les préceptes de la Loi Ancienne, a multiplié les péchés, et comment elle tente même les justes, en les excitant à faire le mal qu'ils condamnent et qu'ils ne veulent pas faire. Il conclut de là qu'il n'y a nul autre secours à attendre que celui de la grâce de Dieu par J.-C.

« Il est arrivé que la Loi, qui devait servir à me donner la vie, a irrité la concupiscence, qui a produit en moi toutes sortes de mauvais désirs, m'a séduit et m'a tué par le commandement même. La concupiscence est devenue ainsi par le commandement même une source plus abondante de péché... Je n'approuve pas ce que je fais, parce que je ne fais pas le bien que je veux; mais je fais le mal que je hais... Lorsque je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal (la concupiscence) réside en moi. Car je me plais dans la Loi de Dieu, selon l'homme intérieur; mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi

qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend captif sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps. Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort, *de cette concupiscence qui mène à la mort ?* — Ce sera la grâce de Dieu par J.-C. N.-S. »

## Chapitre VIII

Après avoir exposé combien est nuisible la concupiscence et combien l'homme est faible en présence des préceptes de la Loi, S. Paul fait connaître les forces de l'esprit et de la grâce de J.-C., la grandeur et la quantité des biens qu'obtiennent les justes par J.-C., par l'esprit et par le moyen de la grâce de J.-C.

« Il n'y a point désormais de condamnation pour ceux qui sont en J.-C. et qui ne marchent point selon la chair, parce que la loi de l'esprit de vie, qui est en J.-C., a délivré le chrétien de la loi du péché, de la concupiscence et de la mort. L'amour *des choses* de la chair est une mort : au lieu que l'amour *des choses* de l'esprit est la vie et la paix. Pour vous, vous ne vivez plus selon la chair, mais selon l'esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en vous ; car si quelqu'un n'a point l'Esprit de J.-C., *il n'est point à lui, il n'est point dans la vie.* Mais si J.-C. est en vous, quoique le corps soit mort en vous à cause du péché (*originel*), l'esprit est vivant à cause de la justice de J.-C., *et jouira bientôt de la vie de la gloire avec J.-C...* Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'Esprit les œuvres de la chair, vous vivrez. Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont enfants de Dieu, comme l'atteste ce même Esprit de Dieu (ÿ. 16) ; si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et co-héritiers de J.-C., pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui. *Que cette considération n'effraie personne ; car les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette*



gloire qui sera un jour découverte en nous. Elle sera si grande, cette gloire, que les créatures même insensibles attendent avec un vif désir la manifestation des enfants de Dieu, parce que, malgré elles, elles sont asservies à la vanité et à la corruption ; jusqu'à présent, elles soupirent, elles sont comme dans le travail de l'enfantement ; mais alors elles participeront à la glorieuse liberté des enfants de Dieu. Nous aussi, les Apôtres et les fidèles, qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons, en attendant l'effet de l'adoption divine, la rédemption et la délivrance de nos corps. Mais le Saint-Esprit lui-même prie en nous par des gémissements ineffables, « il nous soutient dans les souffrances, il nous justifie de plus en plus par elles ; par elles enfin il nous glorifiera, surtout « dans les cieux. » Par lui tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu. Qui donc pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu en J.-C. N.-S. ?... »

---

## Chapitre IX

S. Paul, tout en pleurant la ruine d'Israël, affirme que les promesses faites par Dieu aux Israélites, en faveur des vrais enfants d'Abraham, ne seront pas vaines pour cela. Elles ne sont pas destinées pour les enfants charnels d'Abraham, mais pour ceux d'entre les Juifs et les Gentils, qui, en vertu d'une gratuite élection de Dieu, sont faits par la foi enfants d'Abraham. Dieu fait miséricorde à qui il veut et endurecit qui il veut. Quant aux Juifs, qui cherchaient la justice, non dans la foi de J.-C., qu'ils avaient rejeté, mais dans les pratiques de la Loi Mosaïque, ils ont été abandonnés dans leur iniquité, tandis que les Gentils sont justifiés par la foi du Christ.

« Jésus-Christ m'est témoin que je dis la vérité. Je suis saisi d'une tristesse profonde, et mon cœur est pressé sans cesse d'une vive douleur ; jusque là que j'eusse désiré que J.-C. m'eût fait ser-

vir moi-même de victime soumise à l'anathème pour mes frères, qui sont d'un même sang que moi selon la chair ; qui sont les Israélites, à qui appartient l'adoption des enfants de Dieu, sa gloire, son alliance, sa loi, son culte et ses promesses ; de qui les Patriarches sont les pères, et desquels est sorti selon la chair J.-C. même, qui est Dieu au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles. *Amen.*

— La chute de ce peuple ne rend pas néanmoins vaines les promesses de Dieu. Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela Israélites ; et tous ceux qui sont de la race d'Abraham, ne sont pas pour cela enfants d'Abraham, *selon l'esprit et selon la promesse.* Dieu choisit *par miséricorde, et abandonne par justice qui il veut* : il a choisi Isaac et Jacob, et il a rejeté Ismaël et Ésaü avant qu'ils fussent nés et avant qu'ils eussent fait aucun bien ni aucun mal, *ÿ. 11-13.* selon qu'il est écrit : « J'ai aimé Jacob et j'ai « haï Ésaü. » Pour faire éclater sa puissance il endurec Pharaon. *ÿ. 17.* Il est donc vrai qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, et qu'il endurec qui il lui plaît. — Vous me direz peut-être : — Après cela pourquoi se plaint-il ? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté ? — Mais, ô hommes, qui êtes-vous, pour contester avec Dieu ? Un vase d'argile, dit-il à celui qui l'a fait : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi ? Le potier ne peut-il pas de la même masse faire des vases d'honneur et des vases d'ignominie, et Dieu des vases de colère et des vases de miséricorde ? « D'ailleurs, c'est à cause de leur mé-  
« chanceté qu'il rejette Pharaon, Ismaël et Ésaü, et les incrédules  
« d'Israël. Ces derniers, en refusant de croire et d'obéir à leur  
« Messie, se sont heurtés contre la pierre d'achoppement et sont  
« tombés. Dieu dans sa justice les a retranchés de son peuple,  
« comme il l'avait prédit par ses Prophètes. »

---

## Chapitre X

S. Paul continue à expliquer la raison pour laquelle la masse des Juifs a été rejetée :

« Ils ont du zèle pour Dieu, il est vrai, mais leur zèle n'est point

selon la science ; car ne connaissant point la justice qui vient de Dieu, il ne se sont point soumis à Dieu, pour recevoir cette justice qui vient de lui : *justitiæ Dei non sunt subjecti*. Car J.-C. est la fin de la Loi Mosaique, pour justifier tous ceux qui croient en lui... Car l'Écriture dit : tous ceux qui croient en lui ne seront pas confondus. »

Il n'y a point en cela de distinction entre les Juifs et les Gentils, parce qu'ils n'ont tous qu'un même Seigneur... Mais tous n'obéissent pas à l'Évangile. C'est ce qui fait dire à Isaïe, *surtout au sujet des Juifs* :

« Seigneur, qui a cru à ce qu'il nous a entendu prêcher ? »

Mais je le demande, n'ont-ils pas déjà entendu la parole de J.-C. ? Oui certes, la voix *des prédicateurs* a retenti par toute la terre et jusqu'aux extrémités de la terre. Moïse n'a-t-il pas prédit leur résistance, en disant :

« Je vous rendrai jaloux d'un peuple qui n'est pas votre peuple, et je ferai qu'une nation insensée deviendra l'objet de votre indignation et de votre envie. »

Mais Isaïe dit hautement, *au nom du Christ* :

« J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas. . . »

Et il dit contre Israël :

« J'ai tendu les bras durant tout le jour à ce peuple incrédule et rebelle à mes paroles. »

Cette résistance, cette contradiction ou opposition, prévue par Dieu, et servant conséquemment à régler le décret de leur prédestination, telle est donc la grande cause de la réprobation des Juifs infidèles, comme des Gentils incrédules. De même, la prévision des futurs mérites des fidèles, de leur

libre et volontaire obéissance à la grâce et à l'Évangile du Christ, telle est la principale cause de leur prédestination à la justification et à la gloire : *nam quos præscivit, et prædistinguit* (Rom. VIII, 29). Dieu a prédestiné ceux que dans sa prescience il a connus d'avance comme devant être fidèles ou infidèles à l'Évangile.

## Chapitre XI

S. Paul nous apprend que le peuple Juif a été rejeté à cause de son incrédulité, *ob incredulitatem*; toutefois ce peuple n'a point été rejeté intégralement, bien que la majeure partie soit retranchée de la voie de la Justice et du salut; de telle sorte néanmoins que s'ils le veulent ils peuvent encore se convertir. Bien plus, l'Apôtre affirme et témoigne qu'un grand nombre d'Israélites se sont convertis à J.-C. et qu'enfin tous les Juifs se convertiront vers la fin du monde :

« Dieu n'a point rejeté son peuple, je suis moi-même Israélite, de la race d'Abraham et de la tribu de Benjamin... Ne savez-vous pas ce qui est rapporté d'Elie? — Seigneur, disait-il, ils ont tué vos Prophètes et tous les justes; je reste seul, et ils me cherchent pour me tuer. Que lui répond Dieu? — Je me suis réservé sept mille qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. De même en ce temps, Dieu a sauvé un nombre d'Israélites selon l'élection de sa grâce. Quant aux autres Juifs, ils ont été abandonnés à l'aveuglement, à cause de leur incrédulité, selon que les prophètes l'avaient prédit. David a dit d'eux : « Que leur Table leur soit un filet où ils se prennent, qu'elle leur soit une pierre de scandale, et un juste châtiment! Que leurs yeux soient tellement obscurcis, qu'ils ne voient point..... »

« Je demande donc : — Ne se sont-ils heurtés contre le Messie que pour tomber et périr sans ressource? A Dieu ne plaise! Mais leur chute est devenue une occasion de salut aux Gentils, afin que

l'exemple des Gentils leur donnât de l'émulation pour les suivre... Un jour leur conversion intégrale enrichira le monde... Car, si leur réprobation est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon un retour de la mort à la vie? Mais que les Gentils par orgueil ne méprisent pas les Israélites; car si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi; et si la racine est sainte les rameaux le sont aussi. Vous direz : des rameaux ont été rompus et j'ai été enté en leur place. — Il est vrai, ils ont été rompus à cause de leur incrédulité : *Propter incredulitatem fracti sunt*. Prenez donc garde de vous élever, et tenez vous dans la crainte; car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles de l'olivier, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas non plus.... Quant à eux, s'ils ne demeurent pas dans leur incrédulité, ils seront de nouveau entés sur leur tige. Ils le seront en effet, lorsque la plénitude des Nations sera entrée dans l'Église, et alors tout Israël sera sauvé. Comme donc autrefois, ô Nations, vous étiez incrédules à l'égard de Dieu, et que vous avez maintenant obtenu miséricorde, à cause de l'incrédulité des Juifs; ainsi, les Juifs sont maintenant tombés dans une incrédulité qui a donné lieu à la miséricorde que vous avez reçue, afin qu'un jour ils obtiennent eux-mêmes miséricorde. Car Dieu a permis que tous fussent enveloppés dans l'incrédulité et dans le péché, pour exercer sa miséricorde envers tous. O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables! »

---

## Chapitre XII

### SECONDE PARTIE DE L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS

Dans cette seconde partie le Docteur des Nations passe du dogme à la morale. 1<sup>o</sup> *Il nous enseigne nos devoirs envers Dieu :*

« Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de Dieu, de lui offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses

yeux, pour lui rendre un culte raisonnable. Appliquez-vous à reconnaître quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux et ce qui est parfait. »

2<sup>o</sup> *Relativement au prochain :*

« Que votre charité soit sincère et sans déguisement, que chacun ait pour son prochain une affection vraiment fraternelle; prévenez-vous les uns les autres par des témoignages de déférence.

3<sup>o</sup> *Par rapport à nous-mêmes :*

« Ne soyez point lâches dans votre devoir; conservez-vous dans la ferveur de l'esprit; souvenez-vous que c'est le Seigneur que vous servez. Réjouissez-vous dans l'espérance; soyez patients dans les maux, persévérants dans la prière. Ne vous vengez point vous-mêmes, nos chers frères; car il est écrit : *C'est à moi que la vengeance est réservée, et c'est moi qui la ferai, dit le Seigneur.* »

## Chapitre XIII

S. Paul nous enseigne l'obligation d'obéir aux Puissances séculières, comme étant établies de Dieu, et il ordonne conséquemment de payer le tribut aux Princes et de rendre à chacun ce qui lui est dû; l'amour du prochain, c'est l'abrégé de la Loi. Il faut sortir de l'assoupissement, quitter les œuvres de ténèbres, se revêtir de J.-C.

« Que toute personne soit soumise aux Puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre. Celui donc qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu; et ceux qui y résistent attirent la damnation sur eux-mêmes. Car les Princes ne sont point à craindre, lorsqu'on ne fait que de bonnes actions, mais lorsqu'on en fait de mauvaises. Voulez-vous ne point craindre les Puissances? Faites bien, et elles vous en loueront... Il est donc nécessaire de vous y soumettre, non-seulement par la crainte du châtement, mais

aussi par un devoir de conscience. C'est pour cette même raison que vous payez le tribut aux Princes, parce qu'ils sont les Ministres de Dieu. Rendez donc à chacun ce qui est dû à chacun ; le tribut à qui vous devez le tribut ; les impôts à qui vous devez les impôts ; l'honneur à qui vous devez de l'honneur. Acquittez-vous envers tous de tout ce que vous leur devez. »

---

### Chapitre XIV

S. Paul enseigne que l'abstinence Judaïque de certaines viandes prohibées par la Loi Mosaique, n'est plus désormais obligatoire. Toutefois, il exhorte les plus instruits à supporter les faibles qui, par scrupule, observaient encore ce point cérémonial : il ne veut pas que ceux qui sont forts, scandalisent les faibles, en usant devant eux de la liberté qu'ils ont de faire indifféremment usage de tous les aliments.

« Mais si en mangeant de quelque chose vous attristez votre frère, dès lors vous ne vous conduisez plus par la charité. Ne faites pas périr par votre manger celui pour qui J.-C. est mort. Prenez donc garde de ne pas exposer aux médisances des hommes le bien dont nous jouissons, *notre foi et notre religion*, à l'occasion de ces disputes concernant les nourritures permises et non permises. Car le Royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire ni dans le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit. »

---

### Chapitre XV

L'Apôtre exhorte les Juifs et les Gentils à vivre entre eux dans une parfaite intelligence, puisque les uns et les autres ont été appelés à la même foi et par la même grâce de J.-C.

« Unissez-vous les uns avec les autres pour vous soutenir mutuellement, comme J.-C. vous a unis avec lui pour la gloire de Dieu. Car je vous déclare, *d'une part*, que J.-C. a été le Dispensateur et le Ministre de l'Évangile à l'égard des Juifs circoncis, afin que Dieu fut reconnu pour véritable, par l'accomplissement des promesses qu'il avait faites à leurs Pères. »

Et, *d'autre part*, quant aux Gentils, ils doivent remercier et glorifier Dieu de sa miséricorde, selon qu'il est écrit :

« C'est pour cette raison, Seigneur, que je publierai vos louanges parmi les Gentils, et que *au milieu d'eux* je chanterai des cantiques à la gloire de votre nom. »

Et l'Écriture dit encore :

« Réjouissez-vous, Gentils, avec son Peuple. »

Et ailleurs :

« Nations, louez toutes le Seigneur ; Peuples, glorifiez-le tous !

« Que le Dieu d'espérance vous comble de joie et de paix dans votre foi ! »

Nous avons précédemment résumé ce que dit S. Paul, touchant le motif de son Épître, fondé sur ce *qu'il est le Ministre spécial de J.-C., parmi les Gentils, en vertu d'une grâce particulière que Dieu lui a donnée à cet effet.*

« J'ai donc sujet, *ajoute-t-il*, de me glorifier en J.-C. du succès  
« de l'œuvre de Dieu. Car je n'oserais vous parler de ce que J.-C.  
« a fait par moi, pour amener les Gentils à l'obéissance de la foi,  
« par la parole et par les œuvres, par la vertu des miracles et des  
« prodiges et par les effets surnaturels de la puissance du Saint-  
« Esprit ; de sorte que j'ai porté l'Évangile de J.-C. dans cette  
« grande étendue de pays qui est depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie.  
« Et je me suis tellement acquitté de ce ministère, que j'ai eu soin  
« de ne point prêcher l'Évangile dans les lieux où J.-C. avait déjà  
« été prêché, pour ne point bâtir sur le fondement d'autrui, véri-  
« fiant cette parole prophétique :

« Ceux à qui il n'avait point été annoncé verront sa lumière ; et ceux qui n'avaient point encore entendu parler de lui, auront l'intelligence de sa doctrine.



« C'est ce qui m'a souvent empêché d'aller vers vous (à Rome),  
« et je ne l'ai pu faire jusqu'à cette heure. »

Mais il promet de les aller voir et de partir de Rome pour l'Espagne. Or, il faut qu'auparavant il aille à Jérusalem porter les collectes des fidèles de la Macédoine. *Il les prie instamment de combattre avec lui par les prières qu'ils (les Romains) adresseront à Dieu pour lui ; afin qu'il soit délivré des infidèles qui sont dans la Judée, et qu'il puisse venir les voir, si c'est la volonté de Dieu.*

## Chapitre XVI

Dans ce dernier chapitre, S. Paul recommande et salue diverses personnes fidèles et saintes. Il les nomme, en faisant l'éloge de chacune en particulier. Il désigne, entr'autres, plusieurs personnages, séjournant à Rome et s'y acquittant laborieusement du Ministère évangélique. Dans ce nombre, se trouvaient quelques-uns des *Septante-deux* Disciples de N.-S. J.-C., dont nous avons donné la monographie dans un volume spécial. Il recommande, en premier lieu, *Phébé*, diaconesse de l'Église de Cenchrée, bienfaitrice de l'Apôtre et de beaucoup d'autres fidèles, et porteuse de l'*Épître aux Romains*. Il demande qu'on accueille convenablement celle qui a assisté plusieurs fidèles. Il exhorte en même temps les Romains à éviter les dissensions et les auteurs de discordes. Il les salue de la part de plusieurs personnes de l'Achaïe ; enfin, suivant sa coutume, il les bénit et clot son Épître par une prière et par une louange à Dieu.

« Que la grâce de N.-S. J.-C. soit avec vous tous ! *Amen.*

« A celui qui est Tout-Puissant pour vous affermir dans la foi de l'Évangile et de la Doctrine de J.-C., que je prêche suivant la

révélation du Mystère, qui, étant demeuré caché dans tous les siècles passés, a été découvert maintenant par les Oracles des Prophètes, selon l'ordre de Dieu éternel, pour amener les hommes à l'obéissance de la foi, et est venu à la connaissance de toutes les nations :

« A Dieu, dis-je, qui est le seul Sage, honneur et gloire par J.-C. dans les siècles des siècles ! *Amen.* »

---

### RÉFLEXION GÉNÉRALE

Puisqu'il ne nous est pas donné de voir S. Paul en personne, ni d'entendre le son de sa voix, ni d'écouter sa Prédication Apostolique, lisons ses *Épîtres*. C'est dans ses *Épîtres* qu'on connaît S. Paul. Lisons-les avec un interprète, avec un guide sûr. La lecture attentive, la méditation de l'*Épître aux Romains* et des autres *Lettres* de S. Paul, laisseront dans nos esprits une impression de science divine profonde, de vérité céleste, de sainteté réelle et active, sincère et sublime.

Quelle pensée pleine, forte, concise, vigoureuse ! Quelle noblesse d'idées et de style ! Quel sentiment de Dieu et de l'Œuvre du Rédempteur ! Quelle charité pour ses frères ! Comme ce discours est serré, puissant, convaincant ! Comme il est précis, doctrinal, éminemment théologique ! Il n'y a pas, il est vrai, cette élégance recherchée, cette cadence étudiée, qu'on remarque communément dans les beaux auteurs du siècle ; mais il s'y trouve, en revanche, quelque chose d'infiniment préférable, l'importance majeure des questions, la gravité du langage, l'inspiration manifestement divine, par laquelle le grand Apôtre s'élève, sans y penser, au-dessus de toutes les règles vulgaires, au-dessus de tous les discours les plus sublimes, et les domine, comme le ciel domine la terre.



---

## LIVRE QUATRIÈME

---

SOUFFRANCES, PERSÉCUTIONS & AFFLICTIONS ENDURÉES  
PAR SAINT PAUL,  
DEPUIS JÉRUSALEM JUSQU'À ROME

---

### CHAPITRE I

Départ de S. Paul pour Jérusalem. — Il prêche, en passant, dans l'église de Troade. — Il y ressuscite un jeune homme.

---

L'an de J.-C. 58.

---

γ. 3. S. PAUL, après avoir séjourné trois mois dans la Grèce, résolut d'aller en Palestine par la Macédoine, parce que les Juifs lui avaient dressé des embûches sur le chemin maritime et direct qu'il devait prendre pour gagner la Syrie <sup>1</sup>. Les Juifs avaient aposté des corsaires et des voleurs de mer sur la route qu'il devait suivre, afin d'attaquer son vaisseau, de se saisir de sa personne et des sommes qu'il portait aux pauvres de Jérusalem. Il résolut donc de faire le chemin, autant que possible, par terre. Ainsi il retourna par la Macédoine, et de là à Troade, où il s'embarqua pour aller en Syrie et à Jérusalem.

γ. 4. De Corinthe il fut accompagné jusqu'à Philippes par Sopâtre, fils de Pyrrhus, de Bérée, par Aristarque et par Secundus, qui étaient de Thessalonique, par Caius de Derbé, et par Timothée, et par Tychique et Trophime, qui étaient tous deux d'Asie.

1. Act. xx, 3 et seq.

De Philippes, S. Paul les pria de prendre le devant et de passer par mer jusqu'à Troade, où ils l'attendirent.

γ. 5. *Ceux-ci étant allés devant, dit S. Luc, nous attendirent à Troade.*

γ. 6. *Pour nous, après les jours des Asymes, ou après l'Octave de Pâques, nous nous embarquâmes à Philippes, et nous vîmes en cinq jours les trouver à Troade, où nous en demeurâmes sept.*

γ. 7. *Le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, les Disciples étant assemblés pour rompre le pain sacré de l'Eucharistie, à l'heure ordinaire de l'assemblée et du sacrifice, sur les neuf heures du matin<sup>1</sup>, Paul qui devait partir le lendemain, leur fit un discours qu'il prolongea jusqu'à minuit. Il écoutait leurs questions, il y répondait, il levait leurs doutes, expliquait ce qu'ils trouvaient d'obscur ou de difficile dans nos mystères. Le zèle et la faim que tous avaient pour la vérité et pour le salut des âmes firent qu'ils passèrent les heures du souper et du repos.*

γ. 8. *Il y avait beaucoup de lampes dans la salle haute où nous étions assemblés, tant à cause de la célébrité de l'assemblée, que pour la décence et la décoration du lieu où l'on célébrait les saints Mystères et l'Office divin.*

γ. 9. *Et comme le discours de Paul dura longtemps, un jeune homme, nommé Eutychus, qui était assis sur une fenêtre, s'endormit, et étant enfin plongé dans un profond sommeil, il tomba du troisième étage en bas, et on l'emporta mort.*

γ. 10. *Alors Paul, étant descendu en bas, s'étendit sur lui, comme Élisée fit autrefois sur l'enfant de son hôtesse de Sunam<sup>2</sup>, — comme pour le réchauffer et le ranimer, — priant ardemment le Seigneur qu'il daignât lui rendre la vie ; — et l'ayant embrassé, il sentit qu'il était ressuscité, et il leur dit :*

— *Ne vous troublez point, car il vit.*

ÿ. 11. *Puis étant remonté, et ayant rompu le pain et fait un souper frugal, il reprit son instruction, leur parla encore jusqu'au point du jour, et s'en alla ensuite.*

ÿ. 12. *Et on amena le jeune homme vivant, en sorte qu'ils furent extrêmement consolés.*

ÿ. 13. *Pour nous, nous montâmes sur un vaisseau, et nous allâmes jusqu'à Asson, ville maritime de la Mysie ou de la Troade. C'était là que nous devions reprendre Paul, selon l'ordre qu'il en avait donné ; car pour lui, il avait voulu faire le chemin par terre et à pied. C'était un trajet de huit ou dix lieues par terre, mais beaucoup plus long par mer.*

ÿ. 14. *Lors donc qu'il nous eut rejoints à Asson, nous allâmes tous ensemble à Mytylène, dans l'île de Lesbos. C'est un trajet qui peut facilement se faire en un jour.*

ÿ. 15. *Et continuant notre route, nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio, autre île de l'Archipel ; le jour suivant nous abordâmes à Samos, et le jour d'après nous vinmes à Milet, ville célèbre, située sur la côte de l'Asie, dans la Province de Carie, et éloignée d'Ephèse d'environ douze ou quinze lieues.*

ÿ. 16. *Car Paul n'avait pas voulu passer à Ephèse, afin qu'il n'eut point l'occasion de s'arrêter en Asie trop longtemps ; il se hâtait, afin, s'il était possible, de célébrer le jour de la Pentecôte à Jérusalem.*

---

## CHAPITRE II

Discours de S. Paul aux anciens de l'Eglise de Milet 1.

ÿ. 17. *S. Paul, étant à Milet, envoya à Ephèse, pour faire venir les Anciens, les Evêques et les Prêtres de cette Eglise,*

1. Act. xx, 17 et seq.

et ceux des villes circonvoisines. γ. 18. *Et quand ils furent venus le trouver, et qu'ils furent assemblés, il leur dit :*

« — Vous savez de quelle manière je me suis conduit pendant tout le temps que j'ai été avec vous, depuis le premier jour que je suis entré en Asie ; γ. 19. *que j'ai servi le Seigneur avec toute humilité et avec beaucoup de larmes, parmi les traverses qui me sont survenues, par la conspiration des Juifs contre moi ; γ. 20. que je ne vous ai rien caché de tout ce qui pourrait vous être utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer, et de vous en instruire en public et en particulier ; prêchant aux Juifs, aussi bien qu'aux Gentils, la pénitence envers Dieu et la foi envers N.-S. γ. 22. Et maintenant, étant lié par le Saint-Esprit, étant déjà comme enchaîné à Jérusalem, comme me le fait voir le Saint-Esprit, je m'en vais dans cette ville, sans que je sache distinctement ce qui me doit arriver à Jérusalem ; γ. 23. sinon que dans toutes les villes par où je passe, le Saint-Esprit, parlant par les Prophètes chrétiens, me fait connaître que des chaînes et des afflictions m'y sont préparées. γ. 24. Mais je ne crains rien de toutes ces choses, et ma vie ne m'est pas plus précieuse que moi-même ; il me suffit que j'achève ma course, et que j'accomplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, qui est de prêcher l'Evangile de la grâce de Dieu. γ. 25. Je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous, parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu. γ. 26. Je vous déclare donc aujourd'hui que je suis pur et innocent du sang de vous tous, c'est-à-dire que nul d'entre vous tous n'a péri par ma faute ; γ. 27. parce que je n'ai point évité de vous annoncer toutes les volontés de Dieu. γ. 28. Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis Evêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang. γ. 29. Car je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissants<sup>1</sup>, qui n'épargneront point le troupeau ; et que d'entre*

2. Ces paroles regardaient les Nicolaïtes, Alexandre et Hyménée, Phygelle, Hermogènes et Philétès, qui furent des déserteurs et des hérésiarques.

*vous-mêmes il s'élèvera des gens qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des Disciples après eux.*

ÿ. 31. *C'est pourquoi veillez, en vous souvenant que durant trois ans je n'ai point cessé ni jour ni nuit, d'avertir avec larmes chacun de vous. ÿ. 32. Et maintenant je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé, et vous donner part à son héritage avec tous ses Saints.*

ÿ. 33. *Je n'ai désiré de recevoir de personne ni argent ni or, ni vêtement ; ÿ. 34. et vous savez vous-mêmes que ces mains, que vous voyez, ont fourni à moi et à ceux qui étaient avec moi, tout ce qui nous était nécessaire. ÿ. 35. Je vous ai montré en toute manière qu'il faut soutenir ainsi les faibles en travaillant, et se souvenir de ces paroles que le Seigneur Jésus a dites lui-même, « QU'IL Y A PLUS DE BONHEUR A DONNER QU'A RECEVOIR. »*

ÿ. 36. *Après leur avoir ainsi parlé, S. Paul se mit à genoux, et pria avec eux tous. ÿ. 37. Ils commencèrent aussitôt à fondre tous en larmes ; et, se jetant au col de Paul, ils le baisaient. ÿ. 37. Ils étaient principalement affligés de ce qu'il leur avait dit, qu'ils ne le verraient plus.*

*Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.*

---

### CHAPITRE III

Les liens de S. Paul sont prédits à Tyr, par les Disciples de J.-C., et à Césarée par le prophète Agabus.

— Filles de S. Philippe prophétesses 1.

ÿ. 1. *Après que nous nous fûmes séparés d'eux avec beaucoup de peine, nous nous éloignâmes du port, et nous vînmes*

1. Act. xxi, 1 et seq.



*droit à Cos, au midi de Milet, le lendemain à Rhodes, et de là à Patare.*

ÿ. 2. *Là, ayant trouvé un vaisseau qui passait en Phénicie, nous montâmes dessus, et nous fîmes voile.*

ÿ. 3. *Quand nous fîmes à la vue de l'île de Chypre, la laissant à gauche, nous fîmes route vers la Syrie, et nous allâmes aborder à Tyr, capitale de Phénicie, où le vaisseau devait laisser sa charge.*

ÿ. 4. *Y ayant trouvé des Disciples, nous y demeurâmes sept jours ; et l'Esprit-Saint leur faisait dire à Paul, qu'il n'allât point à Jérusalem.*

ÿ. 5. *Après que nous y eûmes passé ces sept jours, nous partîmes ; et ils vinrent tous avec leurs femmes et leurs enfants, nous conduire jusque hors de la ville. Là, ayant mis les genoux en terre sur le rivage, nous fîmes la prière.*

ÿ. 6. *Et après nous être dit adieu les uns aux autres, nous montâmes sur le vaisseau, et ils retournèrent chez eux.*

ÿ. 7. *De Tyr nous vinmes à Ptolémaïde, où nous achevâmes notre navigation ; et ayant salué les frères, nous demeurâmes un jour avec eux.*

ÿ. 8. *Le lendemain, étant partis de là, nous vinmes à Césarée de Palestine, nommée autrefois la Tour de Straton ; et étant entrés dans la maison de Philippe l'Évangéliste, qui était l'un des sept Diacres, nous demeurâmes chez lui. ÿ. 9. Il avait quatre filles, vierges, qui prophétisaient.*

ÿ. 10. *Pendant notre séjour en cette ville, qui fut de quelques jours, un Prophète, nommé Agabus, arriva de Judée, et ÿ. 11. nous étant venu voir, il prit la ceinture de Paul, et, s'en liant les pieds et les mains, il dit :*

« — Voici ce que dit le Saint-Esprit : L'homme à qui appartient cette ceinture, sera lié de cette sorte par les Juifs dans Jérusalem, et ils le livreront entre les mains des Gentils. »

ÿ. 12. *Ayant entendu cette parole du Prophète, nous le priâmes, dit S. Luc, nous et les fidèles de Césarée, de ne point aller à Jérusalem. Il y a certains cas, où le Saint-Esprit fait*

connaître le mauvais succès d'une entreprise, non afin qu'on l'abandonne, mais afin qu'on ne se décourage pas et qu'on s'arme de force et de résolution pour l'exécuter, sans se mettre en peine du péril. C'est ainsi que N.-S. a si souvent prédit à ses Apôtres, les traverses et les persécutions qu'ils devaient essuyer dans la prédication de l'Évangile. Cela ne servit qu'à les animer à s'y exposer avec plus de courage. Un mal prévu touche moins.

γ. 13. *Paul persista donc dans sa première résolution et leur répondit :*

— *Que faites-vous de pleurer ainsi, et de m'attendrir le cœur ? Je vous déclare que je suis tout prêt à souffrir à Jérusalem, non-seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur Jésus.*

γ. 14. *Et quand nous vîmes que nous ne pouvions le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage ; mais nous dîmes : « QUE LA VOLONTÉ DU SEIGNEUR SOIT FAITE ! »*

γ. 15. *Quand ces jours furent passés, nous nous disposâmes à partir, et nous allâmes à Jérusalem.*

γ. 16. *Quelques-uns des Disciples de la ville de Césarée vinrent aussi avec nous, amenant avec eux un ancien Disciple, nommé Mnason, originaire de l'île de Chypre, chez lequel nous devions loger.*

---

#### CHAPITRE IV

Arrivé à Jérusalem, S. Paul suit un conseil de S. Jacques. — Il est saisi et battu par les Juifs.

— Il est pris par le tribun Lysias qui le lie et le mène à la tour Antonia. — Il obtient la permission de parler au peuple.

γ. 17-18. *Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, continue S. Luc<sup>1</sup>, les frères nous reçurent avec joie. Et le lendemain*

*nous allâmes avec Paul visiter Jacques-le-Mineur, fils de Marie, cousin de Notre-Seigneur selon la chair, et évêque de Jérusalem. S. Paul se présenta chez lui, pour lui faire civilité, pour lui rendre compte du succès de ses prédications ; car ces deux Apôtres ne s'étaient peut-être pas vus depuis le Concile de Jérusalem ; et enfin pour lui remettre les aumônes qu'il avait recueillies pour les pauvres de cette Église. C'était à S. Jacques d'en faire la distribution, comme celui qui connaissait mieux leurs besoins. Tous les Prêtres de Jérusalem s'assemblèrent chez leur évêque, S. Jacques ; tant pour entendre ce que S. Paul avait à dire touchant ses voyages et ses prédications, que pour se réjouir avec lui du progrès de l'Évangile ; car la renommée leur avait déjà appris une partie de ce qu'il avait fait. Ces Prêtres sont ceux qui aidaient S. Jacques dans ses fonctions, et qui composaient le Sénat Ecclésiastique de l'Église de Jérusalem, dont il était Évêque.*

En effet, *ÿ. 19. après les avoir embrassés, S. Paul leur raconta en détail tout ce que Dieu avait fait par son ministère au milieu des nations.*

*ÿ. 20. Ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifièrent Dieu, et lui dirent :*

— *Vous voyez, mon frère, combien de milliers de Juifs ont embrassé la foi, et cependant ils sont tous zélés pour la Loi de Moïse. Le Grec porte : Voyez combien de fois dix mille Juifs ont cru. Il n'y eut jamais tant de Juifs convertis qu'au temps des Apôtres, et il y en eut un bien plus grand nombre qu'il ne paraît dans les Actes des Apôtres, et cela sans doute par une attention particulière de la Providence, qui a voulu munir le récit des faits évangéliques du plus fort témoignage qu'on put désirer, celui des Juifs contemporains. Les Juifs postérieurs ont été abandonnés à leur incrédulité, parce que leur témoignage n'avait plus la même importance.*

S. Luc a été bien plus attentif, toutefois, à marquer les conversions des Gentils et des étrangers que celles des Juifs.

Les premiers étaient en quelque sorte des conquêtes nouvelles qui font toujours beaucoup plus de plaisir que la conservation de l'héritage. Or, presque tous ces Juifs convertis joignaient l'Évangile aux pratiques de la Loi Mosaïque, et faisaient consister une grande partie de leur perfection dans l'observation de cette Loi de Moïse. J.-C. semblait les avoir autorisés, en disant qu'il n'était pas venu ruiner la Loi, mais l'accomplir et la perfectionner<sup>1</sup>. Les Apôtres n'avaient garde de les détourner de ces observances cérémonielles; ils se contentaient de leur dire qu'elles *n'étaient point nécessaires* pour le salut; que ce n'était point par là, mais par la foi en J.-C., par sa grâce, par la charité, par le Baptême, qu'ils obtenaient la rémission de leurs péchés : *Illa sacramenta nec tanquam necessaria debere appeti, nec tanquam sacrilega debere damnari*, dit S. Augustin<sup>2</sup>. Les cérémonies de la Synagogue étaient mortes avec J.-C. ; mais elles n'étaient point encore mortelles pour ceux qui les observaient : *Lex Moysis mortua erat; sed nondum mortifera*, surtout à l'égard des Juifs, à qui une longue habitude avait rendu ces cérémonies comme naturelles : car pour les Gentils, non-seulement on ne leur imposait pas le joug de la Loi, on s'opposait même avec force à ceux des Juifs qui voulaient les en charger, et à ceux des Païens qui avaient la faiblesse de vouloir s'y assujettir.

ÿ. 21. Or, disaient S. Jacques-le-Mineur et les Anciens à S. Paul, *les Juifs ont entendu dire que vous enseignez à tous les Juifs qui sont parmi les Gentils, à renoncer à Moïse, et à sa Loi cérémonielle, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les coutumes reçues parmi les Juifs.* Il y avait une fausseté manifeste dans cette accusation. S. Paul n'avait jamais commandé aux Juifs de renoncer à la Loi de Moïse; il soutenait seulement contre eux que les cérémonies seules ne les sauveraient point, sans la foi en

1. Matth. v, 17. — 2. Aug. *Epist.* LXXII, n. 13.

J.-C., sans les œuvres de la charité chrétienne, sans la pénitence, sans le Baptême. Voilà ce qu'il enseignait partout. Il leur disait que J.-C. les avait délivrés du joug de la Loi ; mais il ne leur ôtait pas la liberté de porter ce joug, s'ils le voulaient. Il enseignait que les cérémonies étaient inutiles, mais non pas dangereuses ni mauvaises ; quoiqu'il fut dangereux et pernicieux de les croire nécessaires au salut<sup>1</sup>.

S. Jacques et l'Église de Jérusalem jugèrent à propos de faire à S. Paul une recommandation ou une proposition, qui avait pour but de calmer les esprits des Juifs irrités contre lui.

γ. 22. *Que faut-il donc faire dans une telle circonstance, lui dirent-ils ? « Il faut les assembler tous ; car ils sauront que vous êtes arrivé. γ. 23. Faites donc ce que nous vous allons dire : Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu. γ. 24. Prenez-les avec vous, et purifiez-vous avec eux, en faisant les frais de la cérémonie, afin qu'ils se rasant la tête, et que tous sachent que ce qu'ils ont entendu dire de vous est faux, et que vous continuez à garder la Loi.*

« γ. 25. Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils devaient s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et de la fornication. Nous ne voulons point leur imposer un joug nouveau. Vous savez ce qui a été réglé il y a sept ans dans le Concile de Jérusalem, où vous étiez ; nous y tenons, et nous ne leur en demandons pas davantage aujourd'hui. Mais il faut guérir les esprits des Juifs. »

Tel fut le discours de S. Jacques et des Anciens.

On ne peut s'empêcher d'admirer ici la docilité de S. Paul. Il avait résisté en face à S. Pierre, qui par son exemple donnait aux Gentils occasion de croire qu'il fallait observer les cérémonies de la Loi<sup>2</sup> ; il s'était élevé avec force contre les Galates, parce qu'ils voulaient se soumettre au joug des

1. Voir S. Aug. *Epist.* lxxxii, n. 9, 10, 11. — 2. *Gal.* ii, 13, 14.

cérémonies ; il en prêchait partout l'inutilité ; et aujourd'hui, pour faire tomber la prévention des Juifs contre lui, il accepte sans peine le conseil des Anciens de Jérusalem, il consent à observer ces mêmes cérémonies qu'on l'accuse de ruiner. Il se fait tout à tous, Juif avec les Juifs, Gentil avec les Gentils, pour les gagner tous à J.-C<sup>1</sup>.

ŷ. 26. *Paul ayant donc pris ces hommes, ces quatre Nazaréens, il se purifia dès le lendemain avec eux, et entra au Temple, faisant savoir les jours auxquels s'accomplirait leur purification, et quand l'offrande devrait être présentée pour chacun d'eux.* S. Jérôme<sup>2</sup> et d'autres Auteurs disent que devant les Prêtres du Temple il fit le vœu de Nazaréen pour sept jours et qu'il se fit couper les cheveux.

Ceux qui prétendaient que l'observation de la Loi de Moïse était nécessaire pour le salut, sachant qu'il était leur plus redoutable adversaire et le plus ardent défenseur de la grâce de J.-C., l'avaient décrié parmi les Juifs, comme s'il eut enseigné que la Loi était criminelle et publiée par Moïse sans l'ordre de Dieu. C'était donc pour ruiner cette calomnie, d'une manière décisive, qu'il voulut pratiquer, à la vue de tous les Juifs, ces mêmes cérémonies qu'on l'accusait de rejeter comme des abominations et des sacrilèges.

Il y avait déjà sept jours presque entiers qu'il était à Jérusalem, sans qu'on l'eut vu ni disputer avec personne, ni assembler le peuple, soit dans les Synagogues, soit dans le Temple, soit dans quelque autre endroit de la ville. Il ne songeait qu'aux aumônes qu'il était venu apporter aux Juifs, et qu'à offrir son oblation au Seigneur.

ŷ. 27-28. *Mais sur la fin des sept jours, les Juifs d'Asie l'ayant vu dans la ville avec Trophime qui était Gentil, et s'imaginant qu'il l'avait introduit dans le Temple même, émuèrent tout le peuple, et se saisirent de lui, en criant :*

« — Au secours, Israélites ! Voici celui qui dogmatise par-

1. I, Cor. ix, 20. — 2. S. Hieronym., in Galat. 2.

« tout contre ce peuple, contre la Loi, et contre ce Lieu-Saint ;  
« et qui, de plus, a encore introduit les Gentils dans le Tem-  
« ple, et a profané ce saint lieu. »

γ. 29. Ils disaient cela, parce que, ayant vu dans la ville Trophime d'Ephèse avec Paul, ils croyaient que Paul l'avait introduit dans le Temple.

γ. 30. Aussitôt toute la ville fut émue, et le peuple accourut en foule ; et, s'étant saisis de Paul, ils le tirèrent hors du Temple, dont les portes furent fermées en même temps ; ils l'arrachèrent ainsi du lieu saint pour le frapper avec plus de liberté, le lapider et le faire mourir, sans aucune forme de justice.

γ. 31. Et comme ils se disposaient à le tuer de la sorte, si on les eut laissé faire, on vint dire au Tribun de la cohorte, qui gardait le Temple, que toute la ville de Jérusalem était dans le trouble et la confusion.

γ. 32. Ce Tribun, qui était Claudius Lysias, prit au même instant des soldats romains et des centeniers avec lui, et accourut avec ses troupes de la Tour Antonia, qui était peu éloignée du Temple, vers les séditeux, qui avaient causé l'émeute, et qui tenaient S. Paul. A la vue du Tribun et de ses soldats, les Juifs cessèrent de battre l'Apôtre.

γ. 33. Le Tribun s'approchant, se saisit de lui, en l'arrachant de force aux mains du peuple, et, l'ayant fait lier de deux chaînes, il demandait qui il était, et ce qu'il avait fait.

γ. 34. Mais dans cette foule les uns criaient d'une manière, et les autres d'une autre. Voyant donc qu'il ne pouvait rien apprendre de certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le mène dans la forteresse Antonia, où était la Garnison Romaine.

γ. 35. Lorsque Paul fut sur les degrés, qui descendaient de cette forteresse dans le Temple et dans l'Esplanade, il fallut que les soldats le portassent, à cause de la violence de la foule et de la populace ; γ. 36. car il était suivi d'une grande multitude de peuple, qui criait :

— Faites-le mourir !

ŷ. 37. *Paul, étant sur le point d'entrer dans la forteresse, dit au Tribun :*

— *Puis-je prendre la liberté de vous dire quelque chose ?*

*Le Tribun lui répondit :*

— *Savez-vous parler grec ? ŷ. 38. N'êtes-vous pas cet Egyptien, qui, ces jours passés, souleva et mena au Désert avec lui quatre mille brigands ?*

ŷ. 39. — *Je vous assure, répondit Paul, que je suis Juif, citoyen de Tarse, ville de Cilicie, qui est assez connue. Au reste, je vous prie de me permettre de parler au peuple.*

ŷ. 40. *Le Tribun le lui ayant permis, il se présenta debout sur les degrés, et fit signe de la main au peuple. En même temps il se fit un grand silence, et il leur parla en langue hébraïque. L'assemblée était composée de jeunes hommes et de vieillards, de gens du peuple, de Prêtres et de Magistrats.*

---

## CHAPITRE V

Discours de S. Paul devant les habitants de Jérusalem.

— Il raconte sa conversion et sa mission pour prêcher aux Gentils. —

Les Juifs demandent sa mort avec des cris de rage.

« ŷ. 1. *Mes frères, et mes pères, je vous prie de vouloir bien écouter ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma justification<sup>1</sup>.* »

ŷ. 2. *Quand ils entendirent qu'il leur parlait en langue hébraïque, ils écoutèrent encore avec plus de silence, parce que cette langue était entendue de toute la multitude, et que la langue grecque n'était pas si communément ni si parfaitement connue du peuple.*

ŷ. 3. *Alors il continua et leur dit :*

« *Je suis Juif, né à Tarse, en Cilicie ; j'ai été élevé dans cette ville aux pieds de Gamaliel, et instruit dans la ma-*

1. Act. xxii, 1 et seq.



« nière la plus exacte d'observer la Loi de nos Pères, étant  
« zélé pour la Loi, comme vous l'êtes encore tous aujour-  
« d'hui. ̄. 4. C'est moi qui ai persécuté le plus ardemment  
« ceux de cette secte (l'Église), jusqu'à la mort, les char-  
« geant de chaînes, hommes et femmes, et les mettant en  
« prison, ̄. 5. comme le Grand-Prêtre et tout le Sénat m'en  
« sont témoins, jusque là même, que, ayant pris d'eux des  
« lettres pour les frères de Damas, j'y allai pour amener  
« ainsi prisonniers à Jérusalem ceux de cette même religion  
« qui étaient là, afin qu'ils fussent punis. ̄. 6. Mais il arriva,  
« que, comme j'étais en chemin, et que j'approchais de  
« Damas, vers l'heure de midi, je fus environné tout d'un  
« coup et frappé d'une grande lumière qui venait du ciel ;  
« ̄. 7. et, étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me  
« disait : — *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ?* — Je  
« répondis : Qui êtes-vous, Seigneur ? — Et celui qui me  
« parlait me dit : *Je suis Jésus de Nazareth que vous persé-*  
« *cutez.* — Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière ;  
« mais ils n'entendirent point ce que disait Celui qui me  
« parlait. ̄. 10. Alors je dis : — Seigneur, que ferai-je ? —  
« Et le Seigneur me répondit : *Levez-vous, et allez à Damas ;*  
« *et on vous dira là tout ce que vous devez faire.* ̄. 11. Et,  
« comme le grand éclat de cette lumière m'avait aveuglé,  
« ceux qui étaient avec moi me prirent par la main, et me  
« menèrent à Damas.

« ̄. 12. Or, il y avait à Damas un homme juste selon la  
« Loi, nommé Ananie, à la vertu de qui tous les Juifs, qui  
« y demeuraient, rendaient témoignage. ̄. 13. Il vint me  
« trouver, et, s'approchant de moi, il me dit : « Mon frère  
« Saul, recouvrez la vue ! » et au même instant je le vis et  
« je le regardai. ̄. 14. Il me dit ensuite : — Le Dieu de nos  
« Pères vous a prédestiné pour connaître sa volonté, pour  
« voir le Juste<sup>1</sup>, et pour entendre les paroles de sa bou-

1. On infère de ce passage : *Afin que vous voyiez le Juste et que vous entendiez les paroles de sa bouche*, que S. Paul a vu réellement J.-C. ; — que Jésus descendit du ciel, apparut visiblement à S. Paul ; qu'il éblouit ce persécuteur par la lumière qui jaillissait de son visage, quand il lui dit : *Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez* (verset 8).

« che ; †. 15. car vous lui rendrez témoignage, devant tous  
« les hommes, de ce que vous avez vu et entendu. †. 16.  
« Qu'attendez-vous donc ? Levez-vous, et recevez le Bap-  
« tême, et lavez vos péchés en invoquant le nom du  
« Seigneur.

« †. 17. Or il arriva, que, étant revenu depuis à Jérusalem, lorsque j'étais en prière dans le Temple, j'eus un  
« ravissement d'esprit, †. 18. et je le vis qui me dit : Hâtez-  
« vous, et sortez promptement de Jérusalem ; car ils ne  
« recevront point votre témoignage à mon sujet. †. 19. Je  
« lui répondis : Seigneur, ils savent eux-mêmes que c'était  
« moi qui mettais en prison, et qui faisait fouetter dans  
« les Synagogues ceux qui croyaient en vous ; †. 20. et  
« que, lorsqu'on répandait le sang de votre martyr Etienne,  
« j'étais présent, et consentais à sa mort, et je gardais les  
« vêtements de ceux qui le lapidaient. †. 21. Mais il me dit :  
« *Allez-vous en ; car je vous enverrai bien loin vers les*  
« *nations.* »

†. 22. *Les Juifs l'avaient écouté jusqu'à ce mot : mais alors ils élevèrent leurs voix, et crièrent :*

— *Otez du monde cet homme méchant ! car ce serait un crime de le laisser vivre !*

S. Paul avait parlé avec douceur et avec calme, mais sans flatterie. Il avait rapporté tout au long l'histoire de sa conversion, moins pour se justifier lui-même que pour condamner les Juifs qui demeuraient dans l'endurcissement après un tel miracle, et donner plus de poids au témoignage qu'il rendait à J.-C. après l'avoir combattu. Ainsi, en faisant son apologie comme accusé, il remplissait une fonction de son Apostolat en instruisant ses frères. — Mais, lorsque les Juifs virent qu'il allait prouver sa mission par des preuves incontestables, ils l'interrompirent, crièrent qu'il était indigne de vivre, et donnèrent des marques d'un emportement extraordinaire.

†. 23. *Et comme ils criaient, et jetaient leurs vêtements, et*

*faisaient voler la poussière en l'air, v. 24. le Tribun le fit mener dans la forteresse, pour le soustraire à la fureur des Juifs.*

---

#### CHAPITRE IV

S. Paul fait valoir ses droits de citoyen Romain.

Il parle en présence du Sanhédrin. — Il est outragé par l'ordre du Grand-Prêtre.

— Il divise le Grand-Conseil et tourne les Pharisiens contre les Sadducéens. —

On le ramène dans la tour Antonia.

v. 24. *Le Tribun Lysias*<sup>1</sup>, qui n'entendait pas l'hébreu, n'avait pas compris ce que S. Paul avait dit dans son discours ; mais jugeant par l'emportement du peuple, qu'il avait dit quelque chose d'injurieux à la Loi ou à la nation, il voulut savoir de lui-même ce qui en était ; et, en conséquence, *il commanda qu'on lui donnât la question, en le battant de verges, pour tirer de sa bouche ce qui les faisait ainsi crier contre lui.*

v. 25. *Mais quand on l'eut lié, Paul dit à un centenier qui était présent :*

— *Vous est-il permis de battre de verges un Citoyen Romain, et qui n'a point été condamné ?*

Il était contre les Lois Romaines de fouetter un Citoyen Romain. *Porcia Lex* (dit Cicéron)<sup>2</sup>, *ab omnium Civium Romanorum corpore amovet (flagella, item que Leges Sempronice)*. Il est contre les Lois naturelles de toutes les nations de punir un homme qui n'a été ni entendu, ni condamné.

v. 26. *Le Centenier, ayant entendu ces paroles de Paul, alla trouver le Tribun, et lui dit :*

— *Que pensez-vous faire ? Cet homme est Citoyen Romain.*

v. 27. *Le Tribun aussitôt vint à Paul, et lui dit :*

— *Êtes vous Citoyen Romain ?*

— *Oui, lui répondit Paul, je le suis.*

1. Act. xxii, 24 et seq. — 2. Cicero. pro Rabir. et in Verrem. 5.

— *✕. 28. Il m'a coûté bien de l'argent, repartit le Tribun, pour acquérir ce droit d'être Citoyen Romain.*

— *Et moi, dit Paul, je le suis par ma naissance.*

*✕. 29. En même temps ceux qui devaient lui donner la question, se retirèrent; et le Tribun eut peur, voyant que Paul était Citoyen Romain, et qu'il l'avait fait lier.* Car les Lois Romaines qui défendaient de battre de verges un Citoyen Romain, défendaient aussi de l'enchaîner <sup>1</sup>. Mais on ne voit pas que S. Paul ait été dégagé de ses liens.

*✕. 30. Le lendemain, voulant savoir plus exactement de quoi il était accusé par les Juifs, il lui fit ôter ses chaînes; et, ayant ordonné que les Princes des Prêtres, et tout le Conseil s'assemblâssent, il amena Paul et le présenta devant eux.* Cette assemblée du Sanhédrin ou Grand-Conseil se tint, comme on pense, non dans le Temple, où se tenaient ordinairement les assemblées des Prêtres, mais dans la Tour Antonia. Car le Tribun Iysias y assista avec ses soldats, pour tirer S. Paul du milieu de ses ennemis.

*✕. 1. Paul, regardant fixement le Conseil, dit :*

— *Mes frères, je me suis conduit devant Dieu avec toute la droiture d'une bonne conscience <sup>2</sup>.*

*✕. 2. A cette parole, Ananie, fils de Nébédée, alors souverain Pontife, ordonna à ceux qui étaient près de lui, de le frapper sur le visage.* Car il crut que ce discours était une espèce d'insulte faite à lui-même et à toute l'assemblée, soit parce que S. Paul ne leur avait donné que le nom de *frères*, expression qui lui semblait trop familière pour un accusé qui paraissait devant ses Juges; soit parce que l'Apôtre affirmait qu'il n'avait suivi que les mouvements de sa conscience dans tout ce qu'il avait fait jusqu'alors.

*✕. 3. Alors Paul lui dit :*

— *Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie. Quoi! vous êtes assis ici pour me juger selon la Loi, et cependant contre la Loi vous commandez qu'on me frappe!*

1. Aug. lib. 1. *De Serm. Domini in monte*, c. 19. — 2. *Act.* xxii, 1 et seq.

L'Apôtre se servit d'une expression qui marquait l'hypocrisie d'Ananie, et l'injustice de ce Pontife ; car il avait besoin de son honneur et de sa réputation pour l'avancement de l'Évangile et pour défendre la cause de la Religion. D'ailleurs, les paroles qu'il lui adressa n'étaient pas une imprécation, mais une prédiction. *Minus intelligentibus convicium sanat ; intelligentibus vero prophetia est*, dit S. Augustin<sup>1</sup>. S. Paul use du droit que le Saint-Esprit donne aux Prophètes de parler avec autorité, avec empire, même aux grands et aux rois, et de reprendre leurs vices en toute liberté. Il faut voir avec quel ton Élie et Élisée parlent aux Rois d'Israël, et avec quelle hardiesse Isaïe, Jérémie et Ézéchiël reprochent aux Prêtres, aux Princes et au peuple de Juda, leurs égarements. Josèphe nous apprend qu'Ananie fut tué dans de tristes circonstances, quelque temps après, à l'époque de la révolte des Juifs, par une faction dont son propre fils était le chef<sup>2</sup>. Car cet endurcissement opiniâtre des Juifs amena dès lors le commencement de la ruine de cette nation.

✧ 4. Or ceux qui étaient présents dirent à Paul :

— Osez vous bien maudire le Grand-Prêtre de Dieu ?

✧ 5. Paul leur répondit (avec ironie<sup>3</sup>) :

— Je ne savais pas, mes frères, que ce fut le Grand-Prêtre ; car il est écrit : VOUS NE MAUDIREZ POINT LE PRINCE DE VOTRE PEUPLE. Mais je n'aurais jamais pris pour le Grand-Prêtre un homme aussi emporté : je vous demande excuse ; je ne le reconnaissais pas dans cet excès d'emportement.

✧ 6. Or Paul sachant qu'une partie de ceux qui étaient là, étaient Sadducéens, et l'autre Phariséens, il s'écria dans l'assemblée :

— Mes frères, je suis Pharisien, et fils de Pharisien ; et c'est à cause de l'espérance d'une autre vie et de la résurrection des morts, que l'on veut me condamner.

1. Aug., lib. *De Mendacio*. c. 15. — 2. Joseph, *De Bello*, lib. II, c. 32. — 3. S. Chrysost., in *Acta Hom.* XLVIII ; S. Aug. *Epist.* CXXXVIII, n. 13 ; Lorin. Camer. Brent., etc.

S. Paul n'ignorait pas les dispositions de ses Juges, qui étaient les plus puissants et les plus distingués de la nation, et qui composaient alors le Sanhédrin ; il use ici, pour se tirer du péril et pour la défense de la bonne cause, d'une grande habileté, il met aux prises les Pharisiens et les Sadducéens, et range dans son parti, par une assertion vraie et réelle, ses ennemis les plus redoutables. Ce légitime artifice était si à propos et si avantageux à sa cause, que, si elle eut été conduite dans les règles, il aurait sans doute été renvoyé absous. Mais la passion des deux partis était telle, qu'elle fit craindre au Tribun Lysias, que S. Paul ne fut mis à mort. Ainsi il le tira promptement de l'assemblée.

S. Grégoire <sup>1</sup> et S. Thomas <sup>2</sup> enseignent que dans de telles circonstances on peut, sans pécher, faire naître quelque division parmi les méchants, parce que l'union des méchants est aussi désavantageuse au bien de l'État et de l'Église, que la désunion des bons lui est funeste. On doit mettre tout en œuvre pour conserver l'esprit de paix dans l'Église : mais souvent c'est un bien que les ennemis de la paix soient divisés de sentiments et d'intérêts. On ne doit pas, toutefois, outrer cette maxime ; dans la pratique, elle aurait sans doute ses inconvénients.

S. Paul, en prenant les choses de plus loin et en traitant plus à fond la question de la foi chrétienne pour laquelle il était mis en cause, divisa donc l'assemblée, et la tourna contre elle-même.

✠. 7. *Quand Paul eut parlé de la sorte, dit S. Luc, il y eut une dissension entre les Pharisiens et les Sadducéens, et l'assemblée fut divisée.* ✠. 8. *Car les Sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni Ange, ni esprit ; au lieu que les Pharisiens reconnaissent l'un et l'autre.*

✠. 9. *Il s'éleva ensuite un grand bruit ; et quelques-uns des Pharisiens contestaient, en disant :*

1. Greg. Mag. lib. xxxiv ; Moral. c. 4 ; et III<sup>e</sup> part. Pastoral., c. 23. —  
2. S. Thom. II, II, Quæst. 37, art. II, ad 1.

— *Nous ne trouvons point de mal en cet homme. Que savons-nous si un Esprit ou un Ange ne lui aurait point parlé ?*

Les Pharisiens reconnaissaient que le Saint-Esprit, ou un Ange, ou l'âme de J.-C., avait pu parler et avait peut-être parlé à S. Paul. Car, selon leurs principes <sup>1</sup>, les âmes des gens de bien devenaient semblables à des Anges, tandis que celles des méchants devenaient comme des démons.

γ. 10. *Le tumulte s'augmentant, et le tribun ayant peur que Paul ne fut mis en pièces par ces gens-là, il commanda qu'on fit venir des soldats, pour l'enlever d'entre leurs mains et le mener dans la forteresse.* Il craignait qu'on ne lui fit un crime d'avoir abandonné aux Juifs un citoyen romain, et, d'un autre côté, il était persuadé que S. Paul n'avait rien fait qui méritât la mort ou la prison.

---

## CHAPITRE VII

Les Juifs entreprennent d'assassiner S. Paul. — Le Commandant de la garnison de Jérusalem le fait conduire à Césarée <sup>2</sup>.

γ. 11. *La nuit suivante le Seigneur se présenta à lui, et lui dit : <sup>3</sup>*

— *Paul, ayez bon courage ; car, comme vous avez rendu bon témoignage dans Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome.*

L'Apôtre était alors dans les chaînes. γ. 12. *Le jour étant venu, quelques Juifs se liguèrent, et firent vœu avec serment et imprécation, de ne manger ni boire, qu'ils n'eussent tué Paul.*

γ. 13. *Ils étaient plus de quarante qui avaient formé cette conjuration ;*

γ. 14. *Et ils vinrent se présenter aux Princes des Prêtres et aux Sénateurs, et leur dirent :*

1. Josèphe, *De Bello*, lib. VII, c. 23, p. 981, et Philon, *Nullis in locis ; De bonis et malis Angelis*. — XXIII, *Act.* XXII, 2 et seq.

— *Nous avons fait vœu avec de grandes imprécations, de ne point manger, que nous n'ayons tué Paul.* γ. 15. *Vous n'avez donc qu'à faire savoir, de la part du Conseil, au tribun, que vous le priez de faire amener demain Paul devant vous, comme pour connaître plus particulièrement de son affaire, et nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.*

Il paraît que ces quarante hommes étaient du parti des Sadducéens : ils étaient irrités de ce que dans l'assemblée de la veille, les Pharisiens avaient été favorables à Paul.

γ. 16. *Mais le fils de la sœur de Paul ayant appris cette conjuration, vint et entra dans la forteresse, et en avertit Paul.* On ne sait ni comment ce neveu de S. Paul était venu à Jérusalem, ni comment il apprit cette conjuration ; mais on ne peut s'empêcher d'admirer la Providence qui par des moyens imprévus tire les siens de dangers inévitables. De son côté, S. Paul ne néglige pas les secours et les moyens humains que la bonté de Dieu lui présente. Sa confiance en Dieu n'est pas présomptueuse ; elle est sage, elle est prudente. Ce serait tenter Dieu, que de négliger les moyens naturels, lorsque l'on peut s'en servir, et d'attendre de Dieu des miracles, lorsque l'on a d'autres voies pour sortir du péril.

γ. 17. *Paul appela donc l'un des centeniers et lui dit :*

— *Conduisez au Tribun ce jeune homme, je vous prie ; car il a quelque chose à lui communiquer.*

γ. 18. *Le Centenier prit le jeune homme avec lui, le mena au Tribun, et dit :*

— *Le Prisonnier Paul m'a prié de vous amener ce jeune homme, qui a quelque avis à vous donner.*

γ. 19. *Le Tribun, le prenant par la main, le tira à part, et lui demanda ce qu'il avait à lui communiquer.*

γ. 20. *Ce jeune homme lui dit :*

« — *Les Juifs ont résolu entre eux de vous adresser une*  
« *demande, afin que demain vous envoyiez Paul dans leur*  
« *assemblée, comme s'ils voulaient connaître plus exactement*  
« *de son affaire ;* γ. 21. *mais ne consentez pas à leur demande ;*



« car plus de quarante hommes d'entre eux doivent lui dresser  
« des embûches ; ils ont fait vœu, avec de grands serments, de  
« ne prendre ni nourriture ni boisson, qu'ils ne l'aient tué ; et  
« ils sont déjà tout préparés ; ils attendent seulement que vous  
« leur permettiez ce qu'ils désirent. »

ÿ. 22. Le Tribun, à cette nouvelle, renvoya le jeune homme, et lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eut donné cet avis ; ÿ. 23. il appela en même temps deux Centeniers, et leur dit :

— Tenez prêts, dès la troisième heure de la nuit (c'est-à-dire à onze heures), deux cents légionnaires, soixante-dix cavaliers, et deux cents lanciers, pour aller jusqu'à Césarée.  
ÿ. 24. Il leur ordonna aussi d'avoir des chevaux pour monter Paul, et le conduire sûrement au Gouverneur Claude Félix, ou Antonius Félix, comme l'appelle Tacite<sup>1</sup>.

Ce Président Félix avait été l'esclave de l'Empereur Claude et de sa mère Antonia. Il était frère de Pallas, le plus puissant des affranchis de Claude, et affranchi lui-même. Jonathas, fils du Grand-Prêtre Ananus, l'avait demandé et obtenu pour gouverneur de Judée l'an 52 de J.-C. — Selon Tacite<sup>2</sup>, il gouverna ce pays avec l'autorité d'un Roi, et avec l'insolence d'un esclave affranchi, qui n'est retenu ni par la crainte ni par la honte. *Felix per omnem scævitiã et libidinem jus regium servili ingenio exercuit.* Il croyait que tout était permis à un frère de Pallas. Il retint S. Paul deux ans en prison, quoiqu'il reconnut son innocence, espérant que, pour obtenir sa délivrance, l'Apôtre lui ferait donner quelque argent.

ÿ. 25. Lysias prit toutes les précautions que rapporte S. Luc ; parce qu'il craignait que les Juifs n'enlevassent Paul, ne le missent à mort, et qu'après cela on ne l'accusât d'avoir reçu d'eux de l'argent pour le leur livrer.

ÿ. 26. Il écrivit en même temps à Félix une lettre conçue en ces termes :

1. Tacite, *Hist.* v. — 2. *Ibid.*, *idem.*

— *Claude Lysias, au très-excellent gouverneur Félix, salut.*

« *γ. 27. Les Juifs s'étant saisis de cet homme, au moment*  
« *où ils allaient le tuer, j'arrivai sur les lieux avec des soldats*  
« *et le tirai de leurs mains, ayant appris qu'il était Citoyen*  
« *Romain. γ. 28. Voulant ensuite savoir de quel crime ils l'ac-*  
« *cusaient, je le menai dans leur grand Conseil ; γ. 29. mais*  
« *j'ai trouvé qu'il n'était accusé que de certaines choses qui*  
« *regardent leur Loi, sans qu'il y eut en lui aucun crime qui*  
« *fut digne de mort ou de prison. γ. 30. Et sur l'avis qu'on*  
« *m'a donné d'une entreprise que les Juifs avaient formée pour*  
« *le tuer, je vous l'ai envoyé ; j'ai en même temps commandé à*  
« *ses accusateurs d'aller proposer devant vous ce qu'ils ont à*  
« *dire contre lui. Adieu. »*

*γ. 31. Les soldats donc, pour exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu, prirent Paul avec eux, et le menèrent la nuit à Antipatride, ville bâtie par Hérode, en mémoire de son père Antipater, située entre Joppé et Césarée, sur la route de Jérusalem à cette dernière ville.*

*γ. 32. Le lendemain les légionnaires revinrent à la citadelle Antonia, après avoir laissé Paul entre les mains des cavaliers, qui devaient le mener à Césarée, chez le Gouverneur. Ces lanciers et ces fantassins revinrent à Jérusalem, parce que d'Antipatride à Césarée le danger n'étant plus si grand, une compagnie de soixante-douze cavaliers était suffisante.*

*γ. 33. Lorsque ceux-ci furent arrivés à Césarée, ils remirent la lettre au Gouverneur Félix, et lui présentèrent Paul.*

*γ. 34-35. Après l'avoir lue, le Gouverneur demanda de quelle province était Paul ; et, quand il eut appris qu'il était de Cilicie, il lui dit :*

— *Je vous entendrai, quand vos accusateurs seront venus.*

*Et il commanda qu'on le gardât au prétoire ou palais d'Hérode, où logeait le Gouverneur Félix. Ce terme de prétoire employé par S. Luc, marque la maison de l'un des premiers Magistrats Romains. C'est ainsi que celle où demeurerait le Gouverneur Ponce-Pilate, est appelée simplement le Prétoire. Celui de Césarée, appelé le Prétoire*

*d'Hérode*, était un magnifique palais bâti par Hérode-le-Grand, et dans lequel les Gouverneurs avaient pris leur logement. — Là étaient les prisons où S. Paul fut gardé, après avoir séjourné huit jours seulement à Jérusalem.

---

## CHAPITRE VIII

Tertullus, avocat des Juifs, accuse S. Paul devant Félix 1.  
— S. Paul se défend et réfute son adversaire. — Il parle de la justice, de la chasteté et du jugement dernier, et fait trembler le gouverneur Félix.

---

L'an de J.-C. 59.

---

Le Grand-Prêtre Ananie, les Pontifes et les autres ennemis de S. Paul ne manquèrent pas de venir demander au Tribun Lysias qu'il fit de nouveau comparaître Paul devant leur Tribunal, afin que les quarante conjurés pussent se jeter sur lui et le tuer, comme ils s'y étaient engagés par serment. Mais ils furent bien surpris d'apprendre qu'il avait été transporté, la nuit, hors de Jérusalem, et que leur conspiration avait été découverte. Le commandant de la garnison leur dit qu'ils pouvaient aller faire leurs plaintes contre lui devant le Gouverneur Félix. — Ils prirent donc la résolution d'aller à Césarée, et ils y arrivèrent, en effet, cinq jours après l'arrestation de S. Paul et douze jours après l'arrivée de cet Apôtre à Jérusalem.

γ. 1. *Cinq jours après, dit S. Luc, Ananie, le Grand-Prêtre, descendit à Césarée, avec quelques Sénateurs, et un certain Orateur, nommé Tertullus, et ils se rendirent accusateurs de Paul devant le Gouverneur.*

On peut juger de l'animosité des Juifs contre S. Paul par la démarche que font ici le Grand-Prêtre de Jérusalem et

1. Act. xxiv, 1 et seq.

plusieurs des membres du Sénat, de venir eux-mêmes à Césarée poursuivre la condamnation de Paul. Ils amenèrent avec eux l'*Avocat Tertullus*, pour plaider devant Félix ; car on plaidait plus communément en latin, et il y avait dans les provinces des Avocats Romains, ou d'autres pays, qui savaient mieux les lois et les formules que les Provinciaux et qui les servaient dans leurs affaires.

¶. 2. *Paul ayant donc été appelé, Tertullus commença à l'accuser en ces termes :*

« — Comme c'est par vous, Très-Excellent Félix, que nous  
« jouissons d'une profonde paix, et que plusieurs ordres très-  
« salutaires à ce peuple ont été établis par votre sage pré-  
« voyance, ¶. 3. nous le reconnaissons en toutes rencontres et  
« en tous lieux, et nous vous en rendons toutes sortes d'ac-  
« tions de grâces. »

Félix avait fait quelque bien dans la Judée ; voilà ce qui fournit la matière de ces louanges que Tertullus donne à ce Gouverneur. Il aurait pu, avec beaucoup plus de raison, l'accuser, comme fait l'historien Tacite, d'une infinité de maux qu'il avait faits à la Province ; car personne n'usa de son pouvoir avec plus d'injustice et de cruauté ; mais un avocat doit, au commencement de son discours, tâcher de mériter la bienveillance de son Juge et de le prévenir en sa faveur.

Après cet exorde selon les règles, l'orateur, par une transition également flatteuse pour le Juge, en vient à son sujet :

« ¶. 4. Mais, dit-il, ne voulant pas vous arrêter longtemps,  
« je vous prie d'écouter avec votre équité ordinaire ce que nous  
« avons à vous dire en peu de paroles,

« ¶. 5. Nous avons trouvé cet homme, qui est une peste pu-  
« blique, qui met dans tout l'Univers la division et le trouble  
« parmi tous les Juifs, et qui est le chef de la secte séditieuse  
« des Nazaréens. ¶. 6. Il a même tenté de profaner le Temple ;  
« de sorte que nous nous étions saisis de lui, et voulions le  
« juger selon notre Loi ; ¶. 7. mais le Tribun Lysias, étant

*survenu, nous l'a arraché d'entre les mains avec grande violence, v. 8. et il a ordonné que ses accusateurs viendraient comparaître devant vous. Vous pourrez vous-même, en l'interrogeant, reconnaître la vérité de toutes les choses dont nous l'accusons. »*

*v. 9. Les Juifs ajoutèrent que tout cela était véritable.*

*v. 10. Or, le Gouverneur, ayant fait signe à Paul de parler, et Apôtre s'exprima en ces termes :*

*« J'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je sais qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette Province, et que vous en connaissez par conséquent mieux qu'un autre et les usages et les dispositions. v. 11. Car il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jérusalem pour adorer Dieu. Tertullus vous a fait entendre que je troublais la Province de la Judée ; cela est évidemment faux. Il n'y a que douze jours que je suis venu à Jérusalem. J'en ai passé sept dans cette ville, deux entre les mains de Lysias. Je n'ai donc été libre dans Jérusalem que cinq jours. Est-ce là un temps suffisant pour former un grand parti, et pour causer une grande sédition dans une ville où je n'ai aucune habitude particulière. v. 12. De plus, ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni réunissant le peuple, soit dans le Temple, soit dans les Synagogues, soit dans la ville. v. 13. Et ils ne sauraient prouver aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant.*

*« v. 14. Il est vrai, et je le reconnais devant vous, que, selon cette secte qu'ils appellent hérésie, je sers le Dieu de nos pères, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la Loi et dans les Prophètes ; v. 15. espérant en Dieu, comme ils l'espèrent eux mêmes, que tous les hommes justes et injustes ressusciteront un jour. v. 16. C'est pourquoi je travaille incessamment à conserver ma conscience exempte de reproche devant Dieu et devant les hommes.*

*« v. 17. Mais étant venu, après plusieurs années, pour faire*

« des aumônes à ma nation, et rendre à Dieu mes offrandes et  
« mes vœux, ». 18. lorsque j'étais encore dans ces exercices de  
« religion, ils m'ont trouvé purifié dans le Temple, sans amas  
« de peuple et sans tumulte, et non pas profanant le Temple  
« comme l'a faussement avancé Tertullus; ». 19. ceux qui  
« ont répandu cette calomnie contre moi et qui m'ont arrêté  
« dans le Temple, ce sont certains Juifs d'Asie, qui devaient  
« comparaitre devant vous, et se rendre accusateurs, s'ils  
« avaient quelque chose à dire contre moi. ». 20. Mais que  
« ceux-ci mêmes, que le Grand-Prêtre Ananie et les autres  
« membres du Sanhédrin qui sont ici avec lui pour pour-  
« suivre ma condamnation, déclarent s'ils m'ont trouvé cou-  
« pable de quoi que ce soit, lorsque j'ai comparu dans leur  
« assemblée, ». 21. sinon qu'on ne veuille me faire un crime de  
« cette parole que j'ai dite hautement en leur présence : C'est à  
« cause de la résurrection des morts que vous voulez me con-  
« damner aujourd'hui. Seuls, les Sadducéens se rôtèrent  
« alors contre moi ; les autres Sénateurs prirent mon parti  
« et ma défense. »

Par là, S. Paul insinuait qu'Ananie et les Sénateurs présents ne croyaient pas la résurrection des morts, et qu'ils faisaient partie de la secte sadducéenne.

«. 22. Félix, ayant entendu tous ces discours, les remit à une autre fois, en disant :

— Lorsque je me serai plus exactement informé de cette secte, et que le Tribun Lysias sera venu de Jérusalem, je connaîtrai de votre affaire.

Il différa le jugement de cette affaire, sachant certainement que le Christianisme n'était rien moins qu'une secte de gens turbulents et séditieux, et que Paul en particulier était très-innocent de tout ce dont on l'accusait.

«. 23. Il commanda ensuite à un Centenier de garder Paul, mais en le tenant moins resserré, et sans empêcher aucun des siens de le servir.

γ. 24. *Quelques jours après, Félix revint à Césarée avec Drusilla, sa femme, qui était Juive.* C'était une des plus indignes femmes qui vécussent à cette époque. Elle était fille d'Hérode-Agrrippa I, roi des Juifs, celui qui fit mourir S. Jacques-le-Majeur et emprisonner S. Pierre, et qui fut frappé de Dieu au moment où il haranguait le peuple de Césarée. Drusilla, sa fille, était fiancée dès l'âge de six ans, à Épiphané, fils d'Antiochus, roi de Comagène, qui avait promis pour cela au roi Agrippa de se faire Juif. Mais Épiphané n'ayant pas tenu sa promesse, Agrippa, le fils et frère de Drusilla, ne voulut pas la lui donner en mariage ; il la maria vers l'an de J.-C. 53 à Aziz, roi d'Émèse, qui accepta la condition de se faire circoncire<sup>1</sup>. Félix, l'ayant vue, fut épris de sa beauté, et lui fit persuader par un magicien Juif, originaire de Chypre, de quitter son mari pour l'épouser. Elle y consentit et épousa Félix<sup>2</sup>. Il y en a qui croient que, en épousant Félix, elle abandonna la religion des Juifs pour embrasser le paganisme. Suétone, parlant de Félix, dit qu'il épousa trois reines, c'est-à-dire trois princesses de sang royal. La première est Drusilla, fille du roi Hérode-Agrippa. La deuxième est Drusilla, petite-fille d'Antoine et de Cléopâtre<sup>3</sup>. On ne connaît pas sa troisième femme.

Félix était décrié pour ses injustices, ses violences et pour ses débauches, lorsqu'il vint à Césarée avec Drusilla. *Il fit venir l'Apôtre, et écouta ce qu'il lui dit de la foi en J.-C.*

γ. 25. *Or, comme Paul lui parlait de la justice de la chasteté, et du jugement à venir, Félix en fut effrayé :*

— *C'est assez pour cette heure, lui dit-il, retirez-vous : quand j'aurai le temps, je vous entendrai.*

γ. 26. *Parce qu'il espérait que Paul lui donnerait de l'argent, il le faisait venir souvent, et s'entretenait avec lui.* Il savait que Paul avait apporté des aumônes à Jérusalem,

1. *Antiquit.* lib. xx, c. 5. — 2. Josèphe, *ibid.* — 3. Tacite, *Hist.* l. v, c. 9.

comme l'Apôtre l'avait lui-même déclaré; qu'il était fils de Citoyen Romain et sorti d'une famille riche et considérable dans le monde; qu'il avait des parents dans la Province et que les Chrétiens le regardaient comme leur principal prédicateur. Il crut qu'on ne le laisserait pas longtemps dans les liens, sans lui offrir de l'argent pour le racheter. Tertullien<sup>1</sup> dit que Félix en parla même à Paul en secret. Ainsi, pendant que Paul lui faisait comprendre les plus terribles vérités, et pratiquait sous ses yeux de la manière la plus parfaite l'abnégation et le mépris des richesses, cet homme cupide et aveugle ne songeait qu'à satisfaire sa passion pour l'argent; il eut été bien aise d'employer à un luxe superflu les aumônes que S. Paul avait apportées pour les pauvres. Mais il ne put rien obtenir de l'Apôtre, ni de ses Disciples. Ce fut pour ce motif qu'il le retint deux ans en prison, et c'était en même temps pour gagner la bienveillance des Juifs, qu'il avait irrités contre lui par ses violences si multipliées. C'est ce que rapporte S. Luc :

*γ. 27. Deux ans s'étant passés, Félix eut pour successeur Porcius-Festus; et voulant obliger les Juifs, il laissa Paul en prison.*

Félix avait remarqué dans les Juifs une extrême animosité contre Paul. Voulant donc faire quelque chose qui leur fut agréable sur la fin de son administration, il laissa l'Apôtre dans les fers, à Césarée. Mais cela n'empêcha pas que les principaux Juifs de Césarée n'allassent pour l'accuser devant Néron des injustices qu'il avait exercées contre leur nation<sup>2</sup>; et il n'aurait pas évité la peine de ses vexations, si l'Empereur n'eut accordé sa grâce aux instantes prières de Pallas, frère de Félix; car, malgré la mort de Claude, sous lequel il avait un pouvoir absolu, Pallas conservait encore beaucoup de crédit à la cour de Néron; il avait rendu de grands services à ce Prince, il était l'auteur de la fortune d'Agrippine et de Néron lui-même.

1. Tertull. *De Fuga*, c. 12. — 2. Josèphe, *Antiq.* lib. xx, c. 7.



## CHAPITRE IX

Saint Paul devant le proconsul Festus. — Appel à César.

---

L'an de J.-C. 60.

---

γ. 1. *Porcius-Festus arriva donc dans cette Province, comme successeur de Félix, l'an 60 de J.-C., la sixième ou septième année de Néron. Ce Gouverneur prendra une grande part aux affaires de S. Paul, s'appliquera à poursuivre les voleurs qui pillaient à cette époque la Judée, de même que les assassins qui allaient publiquement en armes brûler les villages*<sup>1</sup>. Il emploiera aussi ses troupes contre un faux Messie, qui attirait avec lui le peuple dans le Désert. Le Sauveur avait clairement prédit ces malheurs de la Judée<sup>2</sup>. *Festus, après avoir été trois jours à Césarée, séjour ordinaire de Félix son prédécesseur, se rendit à Jérusalem, qui était la capitale de sa Province, pour reconnaître l'état où elle était, et pour prendre possession de son gouvernement.*

γ. 2. *Alors les Princes des Prêtres avec les premiers d'entre les Juifs, le vinrent trouver pour accuser Paul devant lui;*  
γ. 3. *et ils lui demandaient comme une grâce de son heureux avènement, qu'il le fit venir à Jérusalem, pour y instruire son procès. Leur dessein était de le faire assassiner par des gens qu'ils avaient disposés dans le chemin.*

C'est ainsi que les Juifs, en rejetant opiniâtrement leur Messie et leur Dieu, annoncé par les Apôtres et surtout par S. Paul, ne laissèrent plus aucun lieu à la miséricorde divine, et appelèrent de *toutes leurs forces* sur leurs têtes les maux dont J.-C. les avait menacés si souvent.

C'est donc sous P. Festus que va commencer la révolte

1. Act. xxv, 1 et seq. — 2. Vide Joseph. De Bello, lib. II, c. 24 p. 798. — 3. Matth. xxiv, 5, 6, 10, etc.

des Juifs, la guerre d'extermination, qui ruinera toute la nation, avec le Temple et la ville de Jérusalem, conformément aux oracles de J.-C. et des Prophètes.

ÿ. 4. *Mais Festus*, informé de toute l'affaire, éluda la demande des Juifs, *et leur répondit que Paul était à Césarée, où il irait dans peu de jours.*

ÿ. 5. — *Que les principaux d'entre vous, leur dit-il, y viennent avec moi ; et, si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent.*

ÿ. 6. *Il demeura à Jérusalem huit ou dix jours au plus, puis il revint à Césarée ; et le lendemain s'étant assis sur son Tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.* Il déploya dans cette circonstance toute la solennité possible, parce que la cause dont il s'agissait était d'une grande importance.

ÿ. 7. *Lorsqu'on eut amené Paul, les Juifs qui étaient venus de Jérusalem, se présentèrent tous autour du Tribunal, accusant Paul de plusieurs grands crimes, de crime d'État et de lèse-majesté, de rébellion et de sédition, et d'autres, dont ils ne pouvaient apporter aucune preuve.* Mais ces crimes politiques étaient allégués avec si peu de fondement et de vraisemblance, que Festus jugea bientôt qu'il ne s'agissait en tout cela que de disputes de religion, dont il se mettait peu en peine.

ÿ. 8. *Paul, de son côté, se défendait fortement sur tous les points :*

— *Je n'ai rien fait, disait-il, ni contre la Loi des Juifs, ni contre le Temple, ni contre César.*

ÿ. 9. Festus, non-seulement ne croyait pas que l'accusé méritât la mort, comme les Juifs la demandaient avec de vives instances ; mais il eut voulu même le mettre entièrement en liberté. Toutefois, voyant l'opposition et le vif désir des Juifs, *étant bien aise d'ailleurs de leur accorder une faveur en leur abandonnant S. Paul, il dit à l'Apôtre :*

— *Voulez-vous venir à Jérusalem, et y être jugé devant moi sur les choses dont on vous accuse ?*

Ce n'était qu'une feinte de la part du Gouverneur. Comme il tenait beaucoup plus à contenter tout un peuple qu'à soutenir l'innocence d'un seul homme, il fait semblant de se vouloir mieux informer de l'affaire, et demande à l'Apôtre s'il ne voudrait pas consentir à être jugé à Jérusalem.

Paul se vit alors dans la nécessité de recourir au dernier moyen qui lui restât pour n'être pas livré entre les mains des Juifs qui avaient juré de l'assassiner ; c'était d'en appeler à l'Empereur : c'était d'user de son droit de Citoyen Romain contre un Juge qui agissait visiblement contre les lois et les règles ordinaires de la justice.

ÿ. 10. « — *Me voici, dit-il, devant le Tribunal de César ; c'est là qu'il faut que je sois jugé ; je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme vous-même le savez fort bien ;* ÿ. 11. *s'il se trouve que je leur aie fait quelque tort, ou que j'aie commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'y a rien de véritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi, personne ne peut me livrer entre leurs mains. J'en appelle à César. C'est-à-dire je ne reconnais point d'autre juridiction que la vôtre ; je ne dois comparaître devant aucun autre Tribunal ; et, puisque vous me renvoyez au Sanhédrin des Juifs, j'en appelle à César. »*

ÿ. 12. *Alors Festus, qui savait que la Loi Julia condamnait les magistrats qui auraient maltraité un Citoyen Romain après un appel à l'Empereur, conféra de cela avec son Conseil et répondit à l'Apôtre :*

— *Vous en avez appelé à César, vous irez devant César.*

Le Gouverneur fut bien aise de trouver cette occasion pour se décharger d'une affaire fâcheuse et difficile.

---

## CHAPITRE X

Le roi Agrippa et sa sœur Bérénice, après s'être entretenus avec Festus, de l'Apôtre S. Paul, le font comparaître en leur présence.

γ. 13. *Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice vinrent à Césarée pour saluer Festus, pour rendre visite et faire compliment au nouveau Gouverneur, arrivé depuis peu de jours*<sup>1</sup>.

Agrippa était fils de cet Agrippa I, roi de Judée, qui fit mettre à mort S. Jacques et emprisonner S. Pierre. Agrippa II dont nous parlons, s'étant trouvé trop jeune à la mort de son père, ne put lui succéder dans le royaume de Judée. L'Empereur Claude lui accorda le Royaume de Calcide, la garde du Temple, le droit d'établir et de déposséder les Grands-Prêtres. Il lui donna aussi, dans l'année de J.-C. 53, la Trochonite au lieu du Royaume de Calcide. Néron augmenta encore ses États. Agrippa fit tous ses efforts pour empêcher les Juifs de se révolter contre les Romains ; mais il ne put rien sur leurs esprits. Il joignit ses troupes à celles de Titus et assiégea avec lui Jérusalem. Il survécut assez longtemps à la ruine de cette capitale de la Judée.

Bérénice, sa sœur, fut mariée en premières noces à Hérode, roi de Calcide, son oncle. Après la mort d'Hérode, arrivée l'an 48 de J.-C., elle se retira auprès de son frère Agrippa, dont nous venons de parler, et demeura chez lui assez longtemps. Enfin, pour étouffer les bruits fâcheux<sup>2</sup>

1. *Act.* xxii, 4 et seq.

2. « *Deinde adamas notissimus, et Berenices*

« *In digito factus pretiosior : hunc dedit olim*

« *Barbarus incestæ, dedit hunc Agrippa sorori.* »

• Cette femme oblige son mari à lui acheter les plus beaux vases de cristal et de porcelaine, et surtout ce précieux diamant dont Bérénice a réhaussé le prix en le portant au doigt ; ce diamant que cette incestueuse princesse reçut de son frère Agrippa dans la Judée, où l'on respecte les vieux pourceaux, jusqu'à les laisser mourir de leur mort naturelle. »

(*JUVENAL, Satyre, VI, v. 108.*)

qui couraient sur sa conduite et qui retombaient sur son frère, elle se maria à Polémon, roi de Pont, qui avait embrassé la religion des Juifs pour l'épouser, mais elle le quitta bientôt après. Ce qui fortifia les mauvais bruits qui avaient couru sur son compte<sup>1</sup>. Elle était avec son frère en cette année 60 de J.-C. ; et, en 66, Josèphe remarque qu'elle se trouva à Jérusalem, où elle était venue pour acquitter un vœu semblable à celui des Nazaréens. Elle finit par être la favorite de Vespasien et de Titus. — Tels étaient Agrippa et Bérénice.

γ. 14. *Et comme ce Prince et cette Princesse demeurèrent assez longtemps à Césarée, Festus parla au Roi de l'affaire de Paul :*

« — Il y a ici, lui dit-il, un homme que Félix a laissé prisonnier, γ. 15. que les Princes des Prêtres et les Sénateurs des Juifs vinrent accuser devant moi, lorsque j'étais à Jérusalem, me demandant que je le condamnasse à la mort. γ. 16. Mais je leur répondis que ce n'était point la coutume des Romains de condamner un homme, avant que l'accusé ait ses accusateurs présents devant lui, et qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse. γ. 17. Après qu'ils furent venus ici, je m'assis dès le lendemain sur le Tribunal, ne voulant point différer cette affaire, et je commandai que cet homme fut amené. γ. 18. Ses accusateurs étant devant lui, ne lui reprochèrent aucun des crimes dont je m'étais attendu qu'ils l'accuseraient ; γ. 19. mais ils avaient seulement avec lui je ne sais quelle dispute touchant leur superstition, et un certain Jésus mort, que Paul assurait être vivant. γ. 20. Ne sachant donc quelle résolution je devais prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il voulait bien aller à Jérusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusait. γ. 21. Mais Paul en ayant appelé et voulant que sa cause fut réservée à la connaissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à César.

1. Vide Joseph., *Antiq.* lib. xxvi, c. 5.

Ce Gouverneur, qui traite ici cavalièrement les questions de la religion (juive et chrétienne), montre qu'il ne tenait pas plus à la justice qu'à la religion. Car, quoi qu'il ne trouvât rien de criminel dans son illustre captif, il avait cependant dessein de l'abandonner au jugement des Juifs qui avaient sollicité sa mort avec tant d'instances. Il ne fut arrêté que par son appel à l'Empereur.

γ. 22. *Agrippa dit à Festus :*

— *Il y a déjà du temps que j'ai envie d'entendre parler cet homme*<sup>1</sup>.

— *Vous l'entendrez demain, répondit Festus.*

κ. 23. *Le lendemain donc Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe : et, lorsqu'ils furent entrés dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Festus.*

κ. 24. *Alors Festus dit à Agrippa :*

« — *O roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présents avec nous,*  
« *vous voyez cet homme contre lequel tout le peuple juif est*  
« *venu me trouver à Jérusalem, me représentant avec de grandes*  
« *instances et de grands cris, qu'il n'était pas juste de le lais-*  
« *ser vivre plus longtemps. κ. 25. Cependant j'ai trouvé qu'il*  
« *n'avait rien fait qui fut digne de mort ; et comme lui-même*  
« *en a appelé à Auguste (c'est ainsi que l'on appelait les*  
« *Empereurs Romains), j'ai résolu de le lui envoyer. γ. 26.*  
« *Mais, parce que je n'ai rien de certain à en écrire à l'Empe-*  
« *reur, je l'ai fait venir devant cette assemblée, et principale-*  
« *ment devant vous, ô roi Agrippa, afin que, après avoir*  
« *examiné son affaire, je sache ce que je dois en écrire. γ. 27. Car*  
« *il me semble qu'il ne serait pas raisonnable d'envoyer un*  
« *prisonnier, sans marquer en même temps quels sont les crimes*  
« *dont on l'accuse. »*

Paul était petit de taille ; il avait le nez aquilin, le front

1. Le nom de Paul était très connu dans le pays et sa réputation était grande dans toute la Palestine. Agrippa est pris d'une curiosité semblable à celle que témoigna Hérode-le-Tétrarque de voir J.-C. (Luc. XIII, 8.)

chauve, les yeux noirs, d'après le type de sa nation, et le visage radieux comme un ange ; tel est, dit Sepp <sup>1</sup>, le portrait que nous en font les Anciens. Il parut dans la salle, portant ses chaînes, et ayant à ses côtés un soldat qui ne le quittait point.

---

## CHAPITRE XI

Discours de S. Paul devant le roi Agrippa. — Récit de sa conversion.

— Sentiment de Festus. —

Agrippa reconnaît l'innocence de l'Apôtre <sup>2</sup>.

ŷ. 1. Alors Agrippa dit à Paul :

— On vous permet de parler pour votre défense.

*Paul aussitôt ayant étendu la main droite en la dégageant de son manteau, commença à se justifier de cette sorte :*

« ŷ. 2. — *Je m'estime heureux, ô roi Agrippa, de pouvoir*  
« *aujourd'hui me justifier devant vous de toutes les choses*  
« *dont les Juifs m'accusent ; ŷ. 3. parce que vous êtes pleine-*  
« *ment informé de toutes les coutumes des Juifs, et de toutes*  
« *les questions qui sont entre eux. C'est pourquoi je vous sup-*  
« *plie de m'écouter avec patience, ŷ. 4. d'autant plus que le*  
« *Gouverneur Festus me fait connaître qu'il vous a appelé*  
« *pour juger de mes justifications sur tous les chefs d'accu-*  
« *sation, dont les uns regardent les cérémonies et les cou-*  
« *tumes, et les autres, le dogme et le fond de la religion,*  
« *dont vous faites profession.*

« ŷ. 5. *Premièrement, pour ce qui regarde la vie que j'ai*

1. Sepp, *Vie de J.-C.* t. II, c. XL, p. 360 ; — Selon S. Chrysostôme, t. VI, *Hom.* xxx, p. 265, Paul était un homme de trois coudées, qui néanmoins touchait au ciel par l'élevation de son esprit.

Voyez aussi Lucien, *In Philip.* p. 122 ; Till. *Mémoires*, t. I, p. 326 S. Procl., *Orat.* XIX ; Niceph., lib. II, p. 37 ; Baron., LXIX, n. 44, et II, *Cor.* x, 10 ; Feller, *Catéch. hist.* t. II, p. 161.

2. — *Act.* xxvi, et seq.

« menée dans Jérusalem parmi ceux de ma nation, elle est  
« connue de tous les Juifs ; car s'ils veulent rendre témoignage  
« à la vérité ils savent que j'ai vécu en Pharisien, faisant pro-  
« fession de cette secte, qui est la plus approuvée de notre  
« religion. Ƴ. 6. Et cependant on m'oblige aujourd'hui de  
« paraître devant les Juges, parce que j'espère à la promesse  
« que Dieu a faite à nos pères ; Ƴ. 7. de laquelle nos douze  
« tribus, qui servent Dieu nuit et jour, espèrent obtenir l'effet.  
« C'est cette espérance, ô Roi, qui est le sujet de l'accusation  
« que les Juifs forment contre moi. Ƴ. 8. Vous semble-t-il donc  
« incroyable que Dieu ressuscite les morts, ô Sadducéens, qui  
« vous portez ici comme mes accusateurs ! Ƴ. 9. Pour moi,  
« j'avais cru d'abord qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire  
« contre le nom de Jésus de Nazareth. Ƴ. 10. Et c'est ce que  
« j'ai exécuté dans Jérusalem, où j'ai mis en prison plusieurs  
« des Saints, après en avoir demandé et obtenu le pouvoir des  
« Princes des Prêtres ; et, lorsqu'on les faisait mourir j'y ai  
« donné mon consentement et mon suffrage. Ƴ. 11. J'ai été  
« souvent dans toutes les Synagogues, où, à force de tourments  
« et de supplices, je les forçais de blasphémer ; et, étant trans-  
« porté de fureur contre eux, je les persécutais jusque dans les  
« villes étrangères. Ƴ. 12. Un jour donc que j'allais dans ce  
« dessein à Damas, avec un pouvoir du Sanhédrin, et une per-  
« mission des Princes des Prêtres, Ƴ. 13. lorsque j'étais en  
« chemin, ô Roi, je vis en plein midi briller du Ciel une lumière  
« plus éclatante que celle du soleil, qui m'environna, et tous  
« ceux qui m'accompagnaient. Ƴ. 14. Et étant tous tombés par  
« terre, j'entendis une voix qui me disait en langue hébraïque :

« Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? Il vous est dur  
« de regimber contre l'aiguillon.

« Ƴ. 15. Je dis alors : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Sei-  
« gneur me dit : Je suis Jésus que vous persécutez. Ƴ. 16. Mais  
« levez vous, et vous tenez debout, car je vous ai apparu, afin  
« de vous établir ministre et témoin des choses que vous avez  
« vues, et de celles aussi que je vous montrerais en vous appa-



« *raissant de nouveau, γ. 17. et je vous délivrerai de ce peuple*  
« *et des Gentils auxquels je vous envoie maintenant, γ. 18. pour*  
« *leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres*  
« *à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu; et que par la*  
« *foi qu'ils auront en moi, renonçant à leurs faux dieux, ils*  
« *reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à*  
« *l'héritage des Saints, c'est-à-dire l'héritage de la foi en cette*  
« *vie et de la gloire en l'autre.*

« *γ. 19. Je ne résistai point, ô roi Agrippa, à la vision cé-*  
« *leste. Voilà ce qui me fit changer de sentiment sur le sujet*  
« *de la religion de J.-C. Jusque là j'avais été comme un*  
« *furieux déchainé contre les Saints. Mais je me rendis à*  
« *des témoignages si éclatants de la volonté de Dieu.*  
« *γ. 20. J'ai annoncé premièrement à ceux de Damas, et ensuite*  
« *dans Jérusalem, dans toute la Judée et aux Gentils, qu'ils*  
« *vinssent à se repentir et qu'ils se convertissent à Dieu, en*  
« *faisant de dignes œuvres de pénitence, non celles d'une foi*  
« *languissante et stérile, mais celles de la douleur et de la*  
« *pénitence véritable, mais le retour à Dieu, le changement*  
« *de vie, la pratique des préceptes de Dieu. γ. 21. Voilà le*  
« *sujet pour lequel les Juifs s'étant saisis de moi dans le Tem-*  
« *ple, se sont efforcés de me tuer. γ. 22. Mais par l'assistance*  
« *que Dieu m'a donnée, j'ai subsisté jusqu'aujourd'hui, rendant*  
« *témoignage de Jésus aux grands et aux petits, et ne disant*  
« *autre chose que ce que les Prophètes et Moïse ont prédit*  
« *devoir arriver, γ. 23. savoir que le Christ souffrirait la mort*  
« *et qu'il serait le premier qui ressusciterait d'entre les morts,*  
« *pour ne plus mourir, et qui annoncerait la lumière au peu-*  
« *ple et aux Gentils; selon plusieurs passages des Prophètes,*  
« *où J.-C. est nommé la Lumière des nations, la Lumière*  
« *de Jérusalem :*

« *Levez-vous, Jérusalem, parce que votre Lumière est venue!*  
Et ailleurs :

« *Je vous ai établi, afin que vous soyez ma Lumière jus-*  
« *qu'aux extrémités du monde. »*

γ. 24. *Lorsqu'il disait ces choses pour sa défense, Festus s'écria :*

— *Vous êtes insensé, Paul; votre grand savoir vous fait perdre le sens !*

Le Romain ne comprenait rien à la Résurrection des morts, à la foi, au baptême, à la rémission des péchés, à l'affranchissement de la puissance de Satan, à la prédication de la pénitence, de la lumière, etc. Tout cela était pour lui un langage barbare.

γ. 25. *Paul lui répondit :*

— *Je ne suis point insensé, très-excellent Festus; mais les paroles que je viens de dire, sont des paroles de vérité et de bon sens. γ. 26. Car le Roi est bien informé de ceci; et je parle devant lui avec d'autant plus de liberté, que je sais qu'il n'ignore rien de tout ce que je dis; parce que ce ne sont pas des paroles qui se soient passées en secret. γ. 27. O Roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux Prophètes? Je sais que vous y croyez.*

En effet, Agrippa, étant Juif, non-seulement n'ignorait pas que la Résurrection fut un dogme commun parmi les Hébreux, il savait, de plus, que les Prophètes promettaient le Messie, et que les Chrétiens déclaraient que Jésus était celui qui avait été promis par les Prophètes. Il était au courant de ce qui s'était passé dans la Judée depuis sa Passion et sa Mort. Cela avait fait tant de bruit dans le monde. Il connaissait fort bien la réalité de ces faits.

γ. 28. *Alors Agrippa dit à Paul :*

— *Il ne s'en faut guère que vous ne me persuadiez d'être Chrétien.*

γ. 29. — *Plût à Dieu, lui repartit Paul, que non-seulement il ne s'en fallut guère, mais qu'il ne s'en fallut rien du tout que vous et tous ceux qui m'écoutent présentement devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces liens !*

γ. 30. *Paul ayant dit ces paroles, le Roi, le Gouverneur, Bérénice, et ceux qui étaient assis avec eux, se levèrent.*

γ. 31. *Et s'étant retirés à part, ils parlèrent ensemble, et dirent :*

— *Cet homme n'a rien fait qui soit digne de mort ou de prison.*

γ. 32. *Et Agrippa dit à Festus :*

— *Il aurait pu être renvoyé absous, s'il n'en eut point appelé à César.*

S. Paul pouvait renoncer à son appel, et en ce cas Festus pouvait le juger et le renvoyer absous. Mais tant que son appel subsistait, le pouvoir du Gouverneur était suspendu ; il ne pouvait pas plus le condamner que l'absoudre. Telle était la disposition de la Législation Romaine.

---

## RÉFUTATION DES FAUX SYSTÈMES

INVENTÉS PAR L'INCRÉDULITÉ CONTEMPORAINE

AU SUJET DE L'HISTOIRE DE SAINT PAUL

---

### I

#### **Systeme Renan.**

Nous apportons une *Histoire contemporaine*, appuyée par les témoignages contemporains et par les preuves les plus solides. M. Renan n'apporte que des suppositions inventées par un esprit malveillant et dénuées de preuves et de tout fondement historique. M. Renan est un romancier, qui forge des contes à plaisir, des contes à sa façon, c'est-à-dire à la façon d'un esprit dévoyé, exas-

péré, devenu impie, haineux, désirant la chute de l'Empire de J.-C., l'appelant de tous ses vœux et s'acharnant à inventer, dans ce but, les hypothèses les plus hostiles, fussent-elles les plus absurdes. Prenons un exemple dans son livre-roman.

Selon M. Renan, S. Paul, sur la route de Damas, a été frappé d'un coup de soleil, et il a été par ce moyen totalement changé en un autre homme. Ce coup de soleil en a fait le plus sage Docteur de l'Église Apostolique, le Docteur le plus illustre des nations savantes et civilisées, le Docteur même du monde entier et de tous les siècles à venir.

« Cette supposition vous répugne? dites-vous : elle vous paraît arbitraire et téméraire ; jamais coup de soleil n'a produit de si heureux effets, des effets assez puissants pour communiquer tout à coup une science suréminente, surnaturelle, accompagnée des effets miraculeux de la puissance du Saint-Esprit. — Puisque cette invention vous paraît inadmissible, M. Renan en tient en réserve une autre du même genre, qui devra compenser la faiblesse de la première. La voici :

« *Peut-être*, dit cet ennemi du Christ, *peut-être* un violent orage « ou un coup de tonnerre, en frappant Saul, lui auront-ils changé « les idées, et instantanément appris tous les plus hauts mystères « du Christianisme? »

« Cette fois, vous devez être satisfait ! — Non, dites-vous. Je ne suis pas plus avancé que dans la première hypothèse. — Hé bien ! vous admettez, du moins, la troisième supposition de l'adversaire irréconciliable de J.-C.

« Suivant M. Renan, « une fièvre pernicieuse s'est tout à coup « emparée de Saul ; elle lui a causé au cerveau une grande pertur-  
« bation. De là, son changement total !! De là, sa conversion à la  
« foi et ses étonnantes lumières. — Des cas semblables arrivent  
« assez fréquemment. »

« Espérons que cette fois vous serez convaincu de la cause *naturelle*, qui a amené le changement *surnaturel* de S. Paul. — Si vous ne receviez pas enfin cette narration telle que vous l'apporte M. Renan, vous seriez par trop difficile. Il ne l'a pas puisée, il est vrai, dans les mémoires des témoins oculaires et contemporains ; mais il l'a tirée de son propre cerveau ; et, comme ces sortes de cas arrivent *assez fréquemment*, selon lui, vous devez,

dans le cours de votre propre existence, avoir été témoin de plusieurs *changements semblables* !... Quelle incroyable déraison !

« Ces trois hypothèses sont positivement consignées dans le livre de M. Ernest Renan. On doit conclure de là que cet incrédule moderne aime mieux chercher à démentir les histoires les plus authentiques et les plus certaines, et dévorer les absurdités les plus grossières, plutôt que de renoncer à un faux principe, consistant à nier l'intervention divine dans les événements humains, et notamment dans la vocation de celui qui était destiné à être le Docteur de toutes les nations de la terre. »

---

## II

### Systeme Strauss.

« Avec toute l'envie qu'un homme de notre temps pourrait avoir de devenir un incrédule tant soit peu raisonnable, lui serait-il possible de trouver dans *S. Paul* de quoi appuyer son scepticisme; et notamment le *système mythique* de Strauss? — Si la vie de *S. Paul* est une vie miraculeuse, elle est en même temps la vie la plus positive, la plus occupée, la plus rationnelle, la plus sage, la plus observée par les contemporains. Si, dans cet Apôtre, le surnaturel n'était pas historique, réel, notoire, incontestable, *S. Paul* aurait-il pu le consigner dans ses Épîtres, destinées à être lues publiquement devant les témoins contemporains, devant les savantes cités de la Grèce, de l'Italie, de l'Asie-Mineure, etc...? Si les prodiges divins qui ont accompagné son Apostolat parmi les nations les plus éclairées, n'eussent pas été véritables et réels, *S. Paul* eut été, dès lors, méprisé, abandonné des fidèles : au lieu de s'élever à une si

haute renommée de sainteté parmi ses contemporains les Apôtres et les Hommes Apostoliques, il serait tombé dans la classe des Hérésiarques, que l'Église chassait alors de son sein, malgré leurs talents, malgré leurs autres notables avantages. — Le *mythe* ne prend naissance que là où les faits n'ont pas été immédiatement consignés dans des écrits devant les témoins oculaires. Mais les faits de S. Paul et de ses associés à l'Apostolat ont été relatés aussitôt, dans de nombreux écrits, et ils ont été publiés *en même temps* partout dans l'Église primitive, du vivant même de S. Paul et des Apôtres. Il est donc de toute impossibilité que le *mythe* ait pu naître de leur temps et à leur occasion. Le *système Strauss* est donc complètement faux, si on veut l'appliquer à l'*Histoire de S. Paul* et à celle des Apôtres.

D'ailleurs, les faits historiques de S. Paul sont mêlés à toute l'histoire contemporaine : ils sont accomplis en public, et aussitôt portés à la connaissance des Apôtres, comme à celle de tous les fidèles. On les connaît partout, dans Jérusalem, dans la capitale de l'Empire Romain, comme dans les Églises particulières des provinces. Cet Apôtre, qui parcourait tous les peuples, et que tous les peuples connaissaient, parce que son passage était signalé en tout lieu par des faits divins, éclatants, publiait dans sa prédication et dans ses Épîtres les opérations miraculeuses que J.-C. faisait paraître au grand jour par le ministère du Prédicateur universel des nations, par les mains des autres Apôtres, ses collègues et ses associés immédiats.

Tous les contemporains étaient à même de vérifier l'exactitude des paroles et des récits de ces premiers témoins de J.-C. Loin que tant d'hommes et que tant de peuples, également témoins contemporains et oculaires, aient douté le moins du monde de la vérité de leur Prédication Apostolique et de leurs écrits primitifs, que tous, au contraire, se sont rendus à l'évidence de la vérité surnaturelle, l'ont embrassée, aimée, pratiquée et confessée, jusqu'à l'effusion de leur sang. — Ce qui est la preuve la plus péremptoire, la plus insurmontable de la vérité et de la réalité des faits de J.-C., de S. Paul et des autres Apôtres. — Nous savons, du reste, que les Chrétiens primitifs ne se contentaient pas, comme l'on fait aujourd'hui, d'entendre la Prédication de S. Paul, mais que, de plus, ils sondaient, examinaient les Écritures Prophétiques, qu'ils vérifiaient

les sources des preuves, les témoins et les faits, et qu'ils comparaient ces derniers avec les Oracles Divins. (*Act.* xvii, 14).

Cette vérification ainsi faite, l'opération surnaturelle et divine était devenue si manifeste, et la vérité céleste brillait dès lors avec un tel éclat, que ces premiers Disciples de J.-C. et des Apôtres, étant pleinement convaincus, n'hésitaient point à affronter les périls et la mort même pour la cause évangélique.

« Mais revenons à notre sujet historique. »

---

## CHAPITRE XII

Saint Paul part pour Rome. — Description de son voyage.  
— Tempête qui s'élève, le vaisseau se brise; tous se sauvent.

---

L'an de J.-C. 60.

---

γ. 1. *Après qu'il eut été résolu que Paul irait en Italie, et qu'on le mettrait avec d'autres prisonniers entre les mains d'un nommé JULIUS, centenier dans la cohorte appelée AUGUSTA, célèbre dans les Légions Romaines.*

γ. 2. *Nous montâmes sur un vaisseau d'Adrumète, ville de la Mysie, et nous levâmes l'ancre pour côtoyer les terres d'Asie, ayant avec nous Aristarque, Macédonien de Thessalonique.*

γ. 3. *Le jour suivant, nous arrivâmes à Sidon; et le capitaine Julius, traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis, et de pourvoir lui-même à ses besoins. S. Paul visita les Chrétiens de Sidon, pour leur demander les secours dont il avait besoin dans son voyage.*

γ. 4. *Etant partis de là, nous prîmes notre route au-dessous de Chypre, parce que les vents étaient contraires.*

γ. 5. *Et, après avoir traversé la mer de Cilicie et de Pamphylie, nous arrivâmes à Lystres de Lycie, γ. 6. où le centenier ayant trouvé un vaisseau d'Alexandrie, qui faisait voile en*

*Italie, il nous y fit embarquer. Ce vaisseau était chargé de froment qu'il menait d'Alexandrie à Rome. On sait que les Romains tiraient beaucoup de grains de l'Égypte.*

✧ 7. *Nous allâmes fort lentement durant plusieurs jours, et nous arrivâmes avec grande difficulté vis à-vis de Gnide, promontoire d'Asie; et parce que le vent nous empêchait d'avancer, nous côtoyâmes l'île de Crète vers Salmone, cap oriental de l'île.*

✧ 8. *Et allant avec peine le long de la côte, nous abordâmes à un lieu nommé BONS-PORTS, près duquel était la ville de Thalasse.*

✧ 9. *Mais parce que beaucoup de temps s'était écoulé, et que la navigation devenait périlleuse, le temps du jeûne solennel des Juifs, qui tombait au 10 du mois de Tizri, c'est-à-dire vers la fin du mois de septembre, étant déjà passé, comme on ne devait plus attendre de beau temps sur cette mer, Paul donna cet avis à ceux qui nous conduisaient :*

✧ 10. — *Mes amis, leur dit-il, je vois que la navigation va devenir très-fâcheuse et pleine de péril, non-seulement pour le vaisseau et sa charge, mais aussi pour nos personnes et nos vies.*

✧ 11. *Mais le centenier ajoutait plus de foi aux avis du pilote et du maître du vaisseau qu'à ce que disait Paul.*

✧ 12. *Et comme le port n'était pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de se remettre en mer, pour tâcher de gagner Phénice, qui est un port méridional de Crète, — qui regarde les vents du couchant d'hiver et d'été, afin d'y passer l'hiver, ou pour nous y mettre à couvert de la tempête et du mauvais temps.*

✧ 13. *Le vent du midi commençant à souffler doucement, ils pensèrent qu'ils viendraient à bout de leur dessein; et ayant levé l'ancre d'Asson, ils côtoyèrent de près l'île de Crète, pour arriver de Bons-Ports à Phénice, où ils voulaient aborder.*

✧ 14. *Mais il se leva peu après un vent impétueux d'entre le Levant et le Nord, qui donnait contre l'île;*

✧ 15. *Et comme il emportait le vaisseau, sans que nous pussions y résister, on le laissa aller au gré du vent.*



✕. 16. *Nous fîmes poussés au dessous d'une petite île, appelée Caude, où nous pûmes à peine être maîtres de la chaloupe.*

✕. 17. *Mais l'ayant enfin tirée à nous, les matelots employèrent toutes sortes de moyens, et lièrent le vaisseau par dessous, craignant d'être jetés sur des bancs de sable. Ces liens empêchaient quelquefois que les vaisseaux, tombant de haut avec leur charge, ne fussent défoncés. Ils abaissèrent le mit, et s'abandonnèrent ainsi à la mer.*

✕. 18. *Et comme nous étions rudement ballus de la tempête, le jour suivant ils jetèrent les marchandises dans la mer, pour diminuer le poids du vaisseau, et l'empêcher de couler à fond.*

✕. 19. *Trois jours après, ils y jetèrent aussi de leurs propres mains, les agrès du vaisseau, les armes superflues, les provisions, et tout ce qu'on a de réserve dans un vaisseau, et qui n'est pas absolument nécessaire dans la manœuvre.*

✕. 20. *Le soleil ni les étoiles ne parurent point durant plusieurs jours : ce qui était très-incommode pour les mariniers ; car on se conduisait alors à la vue des astres. Et la tempête était toujours si violente, que nous perdîmes toute espérance de nous sauver.*

✕. 21. *Mais parce qu'il y avait longtemps que personne n'avait mangé, Paul se leva au milieu d'eux, et leur dit :*

— *Sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire, et de ne point partir de Crète, pour nous épargner tant de peine et une si grande perte.* ✕. 22. *Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage, parce que personne ne périra, et il n'y aura que le vaisseau de perdu.* ✕. 23. *Car cette nuit même un Ange du Dieu, à qui je suis, et que je sers, m'a apparu,* ✕. 24. *et m'a dit :*

— *Paul, ne craignez point ; il faut que vous comparaissez devant César ; et je vous annonce que Dieu vous a donné tous ceux qui naviguent avec vous.*

✕. 25. *C'est pourquoi, mes amis, ayez bon courage : car j'ai confiance en Dieu, que ce qui m'a été dit arrivera.* ✕. 26. *Mais nous devons être jetés contre une certaine île.*

S. Paul avait donc demandé à Dieu qu'il sauvât la vie de tous ceux qui étaient avec lui sur ce vaisseau<sup>1</sup>, et un Ange lui fut envoyé pour l'assurer que sa prière était exaucée. Si l'Apôtre, étant encore dans un corps mortel, a mérité que Dieu lui accordât la vie de deux cent soixante-seize personnes, que ne devons-nous pas croire de son crédit auprès de Dieu, à présent qu'il est glorieux dans le ciel? Dieu voulut lui procurer par cette apparition un plus grand crédit parmi ceux du navire, pour les disposer à l'écouter avec respect et à se convertir; car, selon S. Chrysostôme, il s'en convertit au moins une bonne partie.

✕. 27. *La quatorzième nuit, depuis le commencement de la tempête, comme nous naviguions sur la mer Adriatique, les matelots crurent vers le minuit qu'ils approchaient de quelque terre; ils en soupçonnaient l'approche par l'odeur de la terre, ou par la fraîcheur et par les vents.*

✕. 28. *Et, ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses (ou vingt pas); et un peu plus loin, ils en trouvèrent quinze.*

✕. 29. *Alors craignant que nous n'allussions donner contre quelque écueil, ils jetèrent quatre ancres de la poupe, et ils attendaient avec impatience que le jour vint.*

✕. 30. Or, comme les matelots cherchaient à s'enfuir du vaisseau, et qu'ils descendaient l'esquif en mer, sous prétexte d'étendre les ancres du côté de la proue, ✕. 31. Paul dit au centenier et aux soldats :

— *Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver.*

✕. 32. *Alors les soldats coupèrent les câbles de l'esquif, et le laissèrent tomber.*

✕. 33. *Sur le point du jour, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en leur disant :*

— *Il y a aujourd'hui quatorze jours que vous êtes à jeun, et que vous n'avez rien pris, en attendant la fin de la tempête;*

✕. 34. *c'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourriture*

1. Vide Hieron. adv. Vigilant,

*pour vous pouvoir sauver ; car il ne tombera pas un seul cheveu de la tête d'aucun de vous.*

✕. 35. *Après avoir dit cela, il prit du pain, et, ayant rendu grâces à Dieu devant tous, il le rompit, et commença à manger. Il leur montra, par son exemple, qu'ils pouvaient manger et qu'ils ne devaient point craindre la mort.*

✕. 36. *Tous les autres prirent courage à son exemple, et se mirent aussi à manger.*

✕. 37. *Or, nous étions dans le vaisseau deux cent soixante-seize personnes en tout.*

✕. 38. *Quand ils furent rassasiés, ils soulagèrent le vaisseau en jetant le blé dans la mer.*

✕. 39. *Le jour étant venu, ils ne reconnurent point quelle terre c'était : mais ils aperçurent un golfe où il y avait un rivage, et ils résolurent d'y faire échouer le vaisseau, s'ils pouvaient.*

✕. 40. *Ils retirèrent les ancres, pour rendre au vaisseau son mouvement, et lâchèrent en même temps les attaches des gouvernails ; et, s'abandonnant à la mer, après avoir mis la voile de l'artimon au vent, ils tiraient vers le rivage.*

✕. 41. *Mais ayant rencontré une langue de terre, qui avait la mer des deux côtés, ils y firent échouer le vaisseau ; et la proue s'y étant enfoncée, demeurait immobile, mais la poupe se rompaît par la violence des vagues, parce qu'elle était seule exposée à la fureur de la mer et des vents, qui ne pouvaient plus agir contre la proue, ou le devant du navire, échoué dans le sable. Ainsi le vaisseau étant immobile, et ne pouvant plus céder aux coups des vagues, était exposé à tout moment à se briser et à s'ouvrir.*

✕. 42. *Les soldats étaient d'avis de tuer les prisonniers ; de peur que quelqu'un d'eux, après s'être sauvé à la nage, ne s'enfuit.*

γ. 43. *Mais le centenier les en empêcha, parce qu'il voulait sauver Paul, pour qui il avait une considération toute particulière, et il commanda que ceux qui pouvaient nager, se jetassent les premiers hors du vaisseau, et se sauvassent à terre.*

ÿ. 44. *Les autres se mirent sur des planches ou sur des pièces du vaisseau. Et ainsi ils gagnèrent tous la terre, et se sauvèrent.*

Quelques auteurs ont pensé que ce naufrage était un des trois dont parle S. Paul dans sa *Lettre aux Corinthiens*<sup>1</sup>. Mais cela est inexact, puisque cette épître fut écrite environ trois ans avant ce naufrage.

---

### CHAPITRE XIII

S. Paul arrive à Malte<sup>2</sup>.

— Il est mordu d'une vipère, sans qu'il lui en arrive aucun mal. —

Il est pris pour un Dieu par les Barbares.

— Il guérit le seigneur de l'île et plusieurs autres malades. —

Après trois mois ils s'embarquent pour Rome.

— Ils arrivent à Pouzzoles, et de là à Rome. —

S. Paul déclare au Juifs le sujet de sa venue. — Il leur prêche J.-C. pendant deux ans.

---

L'an de J.-C. 60-61.

---

ÿ. 1. *Après que nous nous fûmes sauvés de la sorte, nous reconnûmes que l'île s'appelait Malte.* Cette île est située entre la Sicile et l'Afrique. Elle appartient quelque temps à l'Afrique, selon certains géographes. Sous les Romains, elle était soumise à la Sicile et dépendante du Gouverneur de cette île. Elle avait toutefois alors son propre Gouverneur, appelé *le premier* de l'île. Les Maltais étaient originairement une colonie des Phéniciens, ou des Carthaginois. On remarque dans leur langue des vestiges de la langue Punique ou Africaine, et plusieurs mots Arabes ou Hébreux.

*Les Barbares*, dit S. Luc, *nous traitèrent avec beaucoup d'humanité.* Ceux qu'on appelle ici *Barbares*, sont les restes des paysans Africains ou Phéniciens, qui s'étaient conservés

1. II, Cor., xi, 25. — 2. Act. xxviii, 1, et seq.

dans l'île, et qui, ne parlant ni grec ni latin, sont appelés *Barbares*, à la manière des Grecs, qui donnèrent ce nom à tous ceux qui ne parlaient point leur langue grecque ni celle des Romains.

γ. 2. *Ils nous donnèrent, en effet, les secours dont nous avions besoin ; et ils allumèrent un grand feu, à cause de la pluie qui allait tomber, et du froid qu'il faisait.*

γ. 3. *Alors Paul ayant ramassé quelques sarments, et les ayant mis au feu, une vipère, que la chaleur en fit sortir, le prit à la main, la saisit, et l'enveloppa, en la mordant.*

γ. 4. *Quand les Barbares virent cette bête qui pendait à sa main, ils s'entredisaient :*

— *Cet homme est sans doute quelque meurtrier, puisque, après avoir échappé à la mer, la vengeance divine le poursuit toujours, et ne veut pas le laisser vivre.*

Ces Insulaires croyaient que Dieu ne laissait jamais le crime impuni, et que tôt ou tard les méchants souffraient la peine de leur iniquité. Ils n'avaient là-dessus que des lumières assez courtes, et ils ne savaient pas que la grande colère de Dieu s'exerce surtout dans l'autre vie, et que souvent en celle-ci les plus grands criminels demeurent dans l'impunité jusqu'après leur mort.

γ. 5. *Mais Paul, ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal.*

Le venin de la vipère est un des plus dangereux et des plus violents que l'on connaisse. Il cause dans le sang une inflammation et une ébullition si extraordinaires, que ceux qui en sont mordus enflent par tout le corps et sentent des douleurs cuisantes, qui leur font jeter des cris, comme s'ils étaient au milieu des flammes. Le grec porte que les Barbares attendaient que Paul brûlerait, ou qu'il tomberait mort tout d'un coup. En effet, ceux qui ont écrit de la nature de la vipère et des effets de sa morsure, disent que l'on enfle extraordinairement et qu'on souffre une ardeur insupportable. On n'en meurt pas toujours sur-le-champ ; aussi ils mettent l'alternative : *Qu'il enflerait ou qu'il tomberait mort.*

Les Anciens nous apprennent qu'il y a certaines vipères qui donnent la mort presque dans le moment. D'autres laissent vivre encore quelque temps. Les effets de sa morsure dépendent beaucoup et de la disposition où elle se trouve, plus ou moins en colère, plus ou moins remplie ou rassasiée, ainsi que des humeurs, de l'âge et du tempérament de la personne mordue.

On dit que dans l'île de Malte il n'y a plus ni vipère, ni aucun autre animal venimeux, et que ceux qu'on y apporte d'ailleurs n'y peuvent pas même vivre, surtout à l'endroit où S. Paul fut mordu de la vipère. C'est une caverne d'où l'on prend tous les jours des morceaux de pierre, et de la terre que l'on porte en divers endroits du monde, pour en chasser et en exterminer les animaux venimeux, et pour servir de préservatifs et de remèdes contre les morsures des serpents et des scorpions. On ne peut pas dire que ce soit une propriété naturelle du pays. L'opinion des Maltais, en voyant la vipère attachée à la main de Paul, prouve assez que les serpents y étaient aussi dangereux qu'ailleurs. Mais on attribue cette vertu à la bénédiction et à la prière de l'Apôtre, qui obtint, dit-on, ce privilège pour toute l'île. Un voyageur dit qu'on y voit les enfants manier hardiment les scorpions sans aucun danger.

On trouve dans cette île une infinité de vipères et de serpents pétrifiés, dont les langues, les yeux, les viscères, ont la vertu de préserver des effets du venin ceux qui les portent sur eux. Il en est de même de la râclure de ces objets, de la poussière ou râclure de la roche qui forme la grotte de S. Paul<sup>1</sup>. On a quelquefois apporté des vipères de Malte en Sicile, et aussitôt ces animaux se trouvaient venimeux; et, au contraire, les vipères de Sicile qu'on apportait à Malte, perdaient à l'instant leur venin.

*γ. 6. Les Barbares s'attendaient qu'il enflerait, ou qu'il tomberait mort tout d'un coup. Mais, après avoir attendu*

1. Voir Calmet, *In hunc loc.*

*longtemps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal, ils changèrent de sentiment, et dirent que c'était un Dieu.*

γ. 7. *Il y avait dans cet endroit là des terres qui appartenaient à un nommé Publius<sup>1</sup>, le premier de cette île, qui nous reçut fort humainement, et qui exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours.*

γ. 8. *Or, il se rencontra que son père était malade de fièvre et de dyssenterie; Paul alla donc le voir; et ayant fait sa prière, il lui imposa les mains, et le guérit.*

γ. 9. *Après ce miracle, tous ceux de l'île qui étaient malades vinrent à lui, et furent guéris.*

γ. 10. *Ils nous rendirent aussi de grands honneurs, ils nous récompensèrent avec abondance, ils nous comblèrent de toutes sortes de biens, en reconnaissance des guérisons que S. Paul fit dans l'île; et lorsque nous nous remîmes en mer, ils nous pourvurent de tout ce qui nous était nécessaire pour notre voyage.*

γ. 11. *Au bout de trois mois, au commencement de février (l'an 61 de J.-C.), nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avait passé l'hiver dans l'île de Malte, et qui portait pour enseigne CASTOR ET POLLUX, les Dioscures, ou les fils jumeaux de Jupiter et de Léda. Castor était l'aîné, et Pollux le cadet. On les invoquait contre la tempête, et les matelots avaient pour eux une grande dévotion. Anciennement les grands navires avaient une espèce d'enseigne sur la proue; et, outre cela, ils portaient les Dieux gardiens ou tutélaires sur la poupe. Les Dioscures, ou Castor et Pollux, étaient sur la proue et sur le devant du navire. C'étaient eux qui donnaient le nom au vaisseau. Virgile parle d'un navire appelé le *Tigre* :*

« . . . . Ærata Princeps secat æquora Tigri<sup>2</sup>. »

Il en nomme un autre le *Centaure*<sup>3</sup> et un autre la *Chimère*, pour de pareilles raisons. Le vaisseau qui enleva Ganimède, s'appelait l'*Aigle*; et celui qui enleva Europe, le

1. Voir la *Notice historique de Publius*. — 2. *OEnceid.* x. — *Ibid.* *Ingenti mole Chimaram: Ibid. Centauro invehitur Magna.*

**Taureau.** De là sont venues les fables de l'enlèvement de Ganimèdes par un Aigle, et d'Europe par un Taureau.

Pour les Dieux tutélaires, et patrons du vaisseau, c'était autre chose. On les mettait sur la poupe et derrière le navire : *Ingentes de puppe Diï*<sup>1</sup>. Et Ovide :

« . . . . . Puppique recurvæ  
« Insilit, et pictos verberat unda Deos. »

Et Virgile, en parlant du même vaisseau qu'il a appelé le *Tigre*, lui donne Apollon pour tutélaire :

« . . . . . Aurato fulgebat Apolline puppis. »

Hérodote dit que les Phéniciens appelaient les Dieux tutélaires de leurs vaisseaux, *Pataeci*. On couronnait ces Dieux en signe d'actions de grâces, en arrivant au port<sup>2</sup> :

« Puppibus et læti nautæ imposuere coronas. »

γ. 12. Pour aller de Malte en Italie, la route la plus courte est de suivre les côtes orientales de la Sicile, pour aller passer entre la Sicile et l'Italie. *Nous abordâmes à Syracuse*, ville célèbre, située sur la côte de la Sicile, *et nous y demeurâmes trois jours*.

γ. 13. *De là, en côtoyant la Sicile, nous vîmes à Rhégium*, sur la côte d'Italie, dans la Calabre, vis-à-vis de la Sicile ; *et un jour après, le vent du midi s'étant levé, nous arrivâmes en deux jours à Pouzzoles*, ville de Campanie, à huit lieues de Naples. Les vaisseaux d'Alexandrie abordaient d'ordinaire à cette ville, qui est environ à cinquante lieues de Rome.

γ. 14. *A Pouzzoles, nous trouvâmes des frères*, des chrétiens en grand nombre ; on voit par l'Épître aux Romains écrite quelques années auparavant que les fidèles s'étaient

1. Pers. *Sat.* vi. — 2. Herod. lib. iii, c. 37, et Virgil.



multipliés considérablement en Italie. *Ils nous prièrent de demeurer sept jours chez eux ; et ensuite nous primes le chemin de Rome.*

ÿ. 15. *Lorsque les frères ou les fidèles de Rome eurent appris des nouvelles de notre arrivée, ils vinrent au devant de nous jusqu'au lieu appelé le Marché d'Appius, et aux Trois-Loges ; et Paul les ayant vus, rendit grâces à Dieu, et fut rempli d'une nouvelle consolation.*

Le marché ou *forum d'Appius* était à cinquante-deux milles de Rome, c'est-à-dire vingt de nos lieues ; et *les Trois Loges*, ou plutôt *les Trois Hôtelleries*, étaient un autre lieu fameux sur le chemin d'Appius, à trente-trois milles, ou onze lieues de Rome. Les uns vinrent au-devant de S. Paul jusqu'au *forum d'Appius*, et les autres, jusqu'aux *Trois Hôtelleries*. On voit par là quelle était la ferveur des premiers Chrétiens ; quelles étaient leur attention, leur vénération, leur respectueuse affection pour les Apôtres, et en particulier pour S. Paul, qu'ils ne connaissaient encore que de réputation, et par la Lettre qu'il leur avait écrite.

ÿ. 16. *Quand nous fûmes arrivés à Rome, le centenier remit les prisonniers au Préfet du Prétoire, qui était alors Afranius Burrhus, et qui avait été créé Préfet du Prétoire sous Claude, l'an 51 de J.-C. Cet homme eut beaucoup de part à l'élévation de Néron à l'Empire, et conserva quelque autorité sur l'esprit de cet Empereur, dont il retenait, autant qu'il était en son pouvoir, les mauvaises inclinations. Il mourut l'an 62 de J.-C., environ deux ans après l'arrivée de S. Paul à Rome. Les Historiens louent sa sagesse et sa modération. On en a une preuve dans la liberté qu'il donna à l'Apôtre. Car il fut permis à Paul de demeurer où il voudrait avec le soldat qui le gardait. — On lui permit de demeurer en ville et hors de la prison ordinaire ; mais toujours attaché par la main droite à une chaîne qui tenait par son extrémité à la gauche d'un soldat, qui répondait de lui et qui le gardait. C'était là l'usage généralement adopté à cette époque.*

γ. 17. *Trois jours après, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de le venir trouver, et, quand ils furent venus, il leur dit :*

« — Mes frères, quoique je n'eusse rien commis contre le  
« peuple, ni contre les coutumes de nos pères, j'ai été fait pri-  
« sonnier à Jérusalem, et mis entre les mains des Romains,  
« γ. 18. qui, m'ayant examiné, voulaient me mettre en liberté,  
« parce qu'ils ne me trouvaient coupable d'aucun crime qui  
« méritât la mort. γ. 20. Mais les Juifs s'y opposant, j'ai été  
« contraint d'en appeler à César, sans que j'aie dessein néan-  
« moins d'accuser en aucune chose ceux de ma nation. γ. 21.  
« C'est pour ce sujet que je vous ai priés de venir ici, afin de  
« vous voir et de vous parler ; car c'est pour l'espérance d'Israël  
« que je suis lié de cette chaîne ; c'est parce que je prêche le  
« Messie, venu dans la personne de Jésus de Nazareth. »

γ. 21. Ils lui répondirent :

— *Nous n'avons point reçu de lettre de Judée sur votre sujet, et il n'est venu aucun de nos frères de ce pays-là, qui nous dit du mal de vous.*

Comme la saison était très-avancée lors du départ de S. Paul, aucun Juif, aucun vaisseau, n'était encore venu de la Judée. Les ennemis de l'Apôtre ne tardèrent pas néanmoins à venir à Rome, pour y renouveler leurs accusations et leurs instances contre S. Paul.

— *Mais, ajoutèrent les Juifs de Rome, nous voudrions bien que vous nous dissiez vous-même vos sentiments ; car ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout.*

En effet, toutes les Synagogues combattaient le Christianisme, et on chassait des assemblées ceux qui se déclaraient Disciples de J.-C. Les Juifs avaient envoyé par tout le monde des Lettres, pour décrier J.-C. et sa doctrine.

γ. 23. *Les Juifs de Rome ayant donc pris jour avec Paul, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logis, et il leur prêchait le Royaume de Dieu, ou du Messie, et le temps de son avènement, la conversion des peuples, la fondation de*

l'Église, leur confirmant ce qu'il leur disait par plusieurs témoignages ; et depuis le matin jusqu'au soir, il tâchait de leur persuader la foi de Jésus par la Loi de Moïse et par les Prophètes. Il leur montrait par les Écritures que le Messie promis devait être venu, et que Jésus avait accompli tout ce qui était prédit du Libérateur d'Israël. Par la Loi et les Prophètes, les Hébreux partageaient et entendaient toutes les Écritures de l'Ancien Testament. La Loi contient les cinq Livres de Moïse ; les Prophètes enforment tout le reste. S. Paul prêchait assidûment depuis le matin jusqu'au soir, pendant plusieurs jours, durant un assez long espace de temps ; jusqu'à ce que, voyant qu'ils ne s'accordaient pas entre eux, et que, par un esprit de contradiction, ils s'opposaient à ce qu'il disait, il leur déclara, que, à leur refus, Dieu communiquerait ses vérités aux Gentils.

γ. 24. *Les uns, dit S. Luc, croyaient ce qu'il disait, et les autres ne le croyaient pas. γ. 25. Et, ne pouvant s'accorder entr'eux, ils se retiraient ; ce qui donna sujet à Paul de leur dire cette parole :*

— *C'est avec grande raison que le Saint-Esprit, qui a parlé à nos pères par le Prophète Isaïe, a dit :*

— *Allez vers ce peuple, et lui dites : Vous écouterez, et en écoutant vous n'entendrez pas ; vous verrez, et en voyant vous ne verrez point. γ. 27. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et leurs oreilles sont devenues sourdes, et ils ont fermé les yeux ; de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que, s'étant convertis, je ne les guérisse.*

γ. 28. *Sachez donc que ce salut de Dieu est envoyé aux Gentils, et qu'ils le recevront.*

γ. 29. *Lorsque S. Paul leur eut dit ces choses avec fermeté et avec hardiesse, les Juifs s'en allèrent, ayant de grandes contestations entr'eux, les uns défendant S. Paul, les autres le condamnant. Il se trouvait dans ces assemblées beaucoup de Chrétiens zélés, qui soutenaient fermement la doctrine*

chrétienne contre les Juifs incrédules et endurcis qui la combattaient.

γ. 31. *Paul ensuite, demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avait loué, et qu'il paya, dit S. Chrysostôme, non du travail des autres, mais de son propre travail, autant que l'état où il était lui permettait de le faire. Il recevait dans ce logement tous ceux qui venaient le voir et l'écouter.*

γ. 31. *Il prêchait hautement le Royaume de Dieu, et il enseignait ce qui regarde le Seigneur Jésus Christ avec toute liberté, sans que personne l'en empêchât ; de sorte que sa captivité servit beaucoup à la propagation de la foi.*

---

Ici finit le LIVRE DES Actes des Apôtres.





---

## LIVRE CINQUIÈME

---

### ÉVANGÉLISATION DU MONDE ROMAIN

#### MARTYRE DE SAINT PAUL.

---

### CHAPITRE I

S. Paul parmi les Prétoriens de Rome.

— Il travaille à convertir les Juifs et les Païens de la capitale de l'Empire. —

Les Philippiens l'assistent. — Il leur écrit.

— Ses relations avec Sénèque.

---

L'an de J.-C. 61.

---

PAUL jouissait à Rome d'une demi-liberté ; quoiqu'il eut la *custodia militaris*, la garde militaire, il n'avait cependant que celle qu'on appelait *lenior custodia*, la garde la plus douce, et il fut traité avec beaucoup de ménagements. Il pût se loger dans une hôtellerie avec le soldat qui lui servait de gardien et qui répondait de lui sur sa vie. Il pouvait recevoir les visites des siens, faveur qui n'était accordée qu'à des personnages considérables, et qu'il devait probablement en grande partie au Centurion Julius, qui l'avait accompagné durant la traversée, et qui, dans le naufrage du vaisseau, défendit la vie de Paul et des autres prisonniers contre les Légionnaires Romains.

Deux ans se passèrent avant que son affaire fut décidée par l'Empereur Néron. Il profita de ce temps pour annoncer l'Évangile dans tout le Prétoire, après l'avoir déjà annoncé

aux Juifs de Rome. Le Prétoire n'est pas ici le palais de l'Empereur, quoique S. Paul fut le prisonnier de celui-ci, et que l'Apôtre, de son propre aveu, ait converti plusieurs personnes de la Maison de César ; mais c'est le quartier ou la caserne de la garde impériale des Prétoriens, que Tibère avait bâti tout récemment. Ainsi Paul demeurait au milieu de gens de toutes les nations, et son zèle trouva un large champ jusqu'à l'an 63, où il fut mis en liberté.

Ses liens et son nom devinrent célèbres à la Cour de Néron, où il y avait déjà plusieurs Chrétiens. Sa captivité servit à y faire connaître de plus en plus J.-C., ainsi que dans toute la ville de Rome.

L'Apôtre ne rougissait pas de prêcher J.-C. crucifié au milieu de la pompe et de la majesté de l'Empire. Il l'annonçait aux Romains avec le zèle qui le portait depuis si longtemps à se souvenir d'eux dans toutes ses prières, et à demander continuellement à Dieu qu'il lui ouvrit une voie favorable pour aller faire quelque fruit parmi eux, comme parmi les autres nations. — Celles qu'il avait déjà évangélisées, n'eurent pas plutôt appris qu'il était prisonnier à Rome, qu'elles s'empressèrent de lui donner des marques de leur reconnaissance et de leur attachement.

Les Chrétiens de *Philippes*, en Macédoine, qui lui avaient donné en plusieurs rencontres des preuves de leur affection et de leur libéralité, firent alors refluer les mêmes sentiments. Ils lui envoyèrent Epaphrodite, leur apôtre et leur évêque, pour lui porter les fruits de leur charité et pour lui rendre en personne et en leur nom tous les services dont il aurait besoin. Epaphrodite le fit, mais avec tant de zèle et d'ardeur, et au milieu de tant de périls, qu'il en tomba malade, et qu'il fut obligé de demeurer longtemps à Rome. Les Philippiens apprirent sa maladie, et en furent très-affligés. Lorsque Dieu lui eut rendu la santé, l'Apôtre se hâta de le renvoyer aux Philippiens. Il leur écrivit en même temps une *Épître* dans laquelle il leur témoigne sa recon-

naissance de leur attention à ses besoins, l'espérance qu'il a de les aller voir bientôt, et la confiance que Dieu lui donne de demeurer encore avec eux, et d'y demeurer assez longtemps pour les faire avancer dans la connaissance de J.-C., et pour augmenter ainsi la joie que leur cause la foi qu'ils ont en lui. — Il les exhorte à paraître comme de vrais enfants de lumière, et comme des astres parmi les Païens qui les environnaient. Il les fortifie contre les Docteurs du Judaïsme, qu'il qualifie et appelle *ennemis de la Croix*. Il les engage à demeurer toujours assujettis à J.-C. et à conserver entre eux la plus parfaite union.

---

## ÉPITRE DE S. PAUL AUX PHILIPPIENS

---

### Chapitre I<sup>er</sup>

« I-XI. Paul et Timothée, serviteurs de J.-C., à tous les Saints  
« en J.-C., qui sont à Philippes, et aux Évêques et aux Diacres.  
« Que Dieu notre Père et J.-C. N.-S. vous donnent la grâce et  
« la paix ! — Je rends grâces à mon Dieu toutes les fois que je me  
« souviens de vous. Et je ne fais jamais de prières que je ne prie  
« aussi pour vous tous, ressentant une *grande* joie de ce que vous  
« avez reçu l'Évangile, et y *avez persévéré* depuis le premier jour  
« jusqu'à présent ; car j'ai une ferme confiance que celui qui a  
« commencé le bien en vous ne cessera de le perfectionner jusqu'au  
« jour de J.-C. ; et il est juste que j'aie ce sentiment de vous tous,  
« parce que je vous ai dans le cœur, vous qui prenez part au  
« bonheur que j'ai d'être dans les chaînes pour la défense et l'af-  
« fermissement de l'Évangile. Car Dieu m'est témoin de la tendresse  
« avec laquelle je vous aime tous dans les entrailles de J.-C. Je lui  
« demande que votre charité croisse de plus en plus en lumière et  
« en intelligence, afin que vous sachiez discerner ce qui est le  
« meilleur ; que vous soyez purs et sans tache jusqu'au jour de



« J.-C., et que vous portiez en abondance des fruits de justice par  
« J.-C., à la louange et à la gloire de Dieu. »

On peut voir le commentaire de ces paroles dans l'instruction du  
*XXII<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte.*

« XII. Or, je désire que vous sachiez, mes frères, que ce qui  
« m'est arrivé, a servi à un plus grand progrès de l'Évangile.

« XIII. En sorte que mes liens sont devenus célèbres dans tout  
« le Prétoire ou dans toute la cour de l'Empereur, et partout ail-  
« leurs pour la gloire de J.-C. »

Les Philippiens avaient envoyé à Rome Épaphrodite, l'un des Soixante-douze Disciples, pour s'informer exactement de la situation où se trouvait S. Paul : ils craignaient que l'incarcération et les chaînes de l'Apôtre ne vinssent à retarder les progrès de l'Évangile, et qu'on ne regardât ce chef des Chrétiens comme un criminel puni pour ses fautes, et non pas emprisonné uniquement pour J.-C. Mais S. Paul les rassure sur ce point et leur apprend que loin de nuire à la propagation de la foi, ses fers lui ont été, au contraire, très-avantageux. Ce fut à l'occasion de ses fers que le nom de J.-C. devint alors célèbre dans tout le Prétoire, c'est-à-dire dans toute la cour de l'Empereur Néron. Ce fut à cette occasion que les officiers et les hommes de la Cour impériale s'informèrent de ce qu'était J.-C., de sa doctrine et de ses miracles divins, et que, par suite de cette connaissance, plusieurs d'entre eux, c'est-à-dire de la *Maison de Néron*, et que plusieurs notables citoyens Romains se firent Chrétiens, comme S. Paul le témoigne (*Ibid.*, iv, 22), dans la même Épître. C'est ainsi que Dieu se sert quelquefois des volontés perverses des hommes pour accomplir ses desseins, et qu'il emploie même les obstacles qu'ils opposent à son règne, pour le promouvoir plus efficacement. C'est là un motif qui doit nous encourager, lorsque nous nous trouvons en présence de mille difficultés.

« XIV. Aussi, *ajoute l'Apôtre*, plusieurs de nos frères en N.-S.,  
« se rassurant par mes liens, ont conçu une hardiesse nouvelle  
« pour annoncer sans crainte la parole de Dieu. » La vue de cette  
constance apostolique, de cette liberté, de cette fructification de la  
parole évangélique, les ont animés d'une sainte émulation, et ils  
ont eux-mêmes annoncé avec une pareille intrépidité la vérité  
divine.

« XV. Quelques-uns, il est vrai, prêchent J.-C. par un esprit  
« d'envie et de contention, et les autres le prêchent par une bonne  
« volonté.

« XVI. Les uns prêchent J.-C. par charité, sachant que j'ai été  
« établi pour la défense de l'Évangile.

« XVII. Et les autres le prêchent par un esprit de jalousie, avec  
« une intention qui n'est pas pure, croyant me causer un surcroît  
« d'affliction dans mes liens.

« XVIII. Mais qu'importe ? Pourvu que J.-C. soit annoncé de  
« quelque manière que ce soit, soit par occasion, soit par un vrai  
« zèle ; je m'en réjouis et je m'en réjouirai toujours. »

Plusieurs hommes enviaient alors même à S. Paul son mérite et sa gloire. Ils voyaient que cet Apôtre, même dans les fers, était considéré davantage, non-seulement parmi les fidèles, mais même dans la cour parmi les grands du Sénat et de l'Empire, à cause de sa constance admirable et de la vérité et de la liberté de sa prédication ; ils étaient jaloux, ils brûlaient du désir de le surpasser, et, par ce motif, ils prêchaient plus fréquemment et plus franchement l'Évangile ; et, bien qu'ils cherchâssent plutôt leur propre intérêt que celui de J.-C., ils n'en faisaient pas moins avancer le règne de Dieu : quoique leur but et leur intention ne fussent pas irréprochables, quoiqu'ils voulussent diminuer le mérite de l'Apôtre par l'éclat de leur propre gloire, toutefois le résultat, c'est-à-dire l'avancement et le progrès de la foi étaient chose excellente, et par là même un sujet de joie pour S. Paul.

« Qu'importe ; *disait-il*, pourvu que J.-C. soit annoncé?...

« XIX. Car je sais que l'événement m'en sera salutaire par vos  
« prières et par l'infusion de l'Esprit de J.-C.

« XX. Selon la ferme espérance où je suis que je ne recevrai  
« point la confusion d'être trompé en rien de ce que j'attends ; mais  
« que, parlant avec toute sorte de liberté, J.-C. sera encore main-  
« tenant, comme toujours, glorifié dans mon corps, soit par ma vie,  
« soit par ma mort ;

« XXI. Car J.-C. est ma vie, et la mort m'est un gain. »

Quelques-uns cherchaient à faire de la peine à S. Paul ; à exciter de plus en plus contre lui la colère de Néron ; mais par l'effet des prières des fidèles et par la grâce de J.-C. tout cela devait tourner à son avantage spirituel et éternel ; *selon l'espérance certaine* qui lui était donnée et qui ne devait point être confondue. J.-C. étant sa vie, il ne voulait vivre que pour lui, que pour le servir et le glorifier, soit par la prédication, soit par ses travaux, soit par sa mort et par son martyre. Tel est le grand modèle du prêtre catholique, et même de tout Chrétien fidèle ; car le Chrétien, appartenant à Dieu et lui étant consacré par le baptême, ne devrait vivre que pour Dieu, que pour procurer sa gloire dans toutes les situations de sa vie. A plus forte raison, le prêtre catholique le doit-il, lui qui par l'ordination s'est voué entièrement à son service. Lorsque l'homme fidèle s'est ainsi consacré au service de Dieu et de l'Évangile, il a lieu de bien espérer du Souverain Juge et Rémunérateur : si c'est une joie pour lui d'employer sa vie pour Dieu, c'est en même temps pour lui *un gain* de mourir, puisque la mort doit être le commencement de sa vie véritable et heureuse. Par la mort il sera réuni à J.-C., il jouira de J.-C., il partagera la gloire et la félicité de son éternel Royaume.

C'est pourquoi il ajoute :

« XXII. Que si je demeure plus longtemps dans ce corps mortel,  
« je tirerai du fruit de mon travail : ainsi je ne sais que choisir.

« XXIII. Je me trouve pressé des deux côtés ; car, d'une part, je

« désire être dégagé des liens du corps, et être avec J.-C., ce qui  
« est sans comparaison le meilleur.

« XXIV. Et, de l'autre, il est plus utile pour votre bien que je  
« demeure encore en cette vie. »

Selon S. Jean-Chrysostôme, S. Paul avait la faculté du choix entre la vie et la mort ; il pouvait encore vivre et travailler au salut du prochain, ou bien mourir et par sa mort jouir de la gloire éternelle. Il ne savait lequel des deux choisir ; l'un lui paraissait plus utile, et l'autre infiniment plus heureux. Toutefois intérieurement il consentait à sacrifier son bonheur présent pour l'avantage spirituel des hommes. Pour lui la vie n'était qu'une souffrance continuelle, et il eut accepté la mort avec joie, parce que la délivrance de ce corps mortel l'eut immédiatement mis en possession de la liberté des enfants de Dieu et de la béatitude céleste.

Mais comme la vie apostolique et laborieuse était plus utile aux fidèles, il la préfère et il la désire ; puis il exprime la certitude morale qu'il a de vivre encore quelque temps pour le bien de l'Église.

« XXV. C'est pourquoi j'ai une certaine confiance qui me per-  
« suade que je demeurerai encore avec vous tous, et que j'y demeu-  
« rai même assez longtemps pour votre avancement et pour la joie  
« de votre foi,

« XXVI. Afin qu'étant de nouveau retourné chez vous, vous ayez  
« lieu de glorifier J.-C. à mon occasion. »

XXVII. Après avoir consenti à différer sa gloire et à supporter de nouvelles souffrances pour les fidèles, il les exhorte à mener une vie digne de J.-C. et conforme à l'Évangile, et à supporter avec courage et patience les persécutions pour J.-C. ; car la souffrance et la persécution supportées pour J.-C. sont des grâces précieuses de Dieu.

« Ayez soin seulement de vous conduire d'une manière digne de  
« l'Évangile de J.-C., afin que je voie moi-même étant parmi vous,

« ou que j'entende dire en mon absence, que vous demeurez fermes  
« dans le même esprit, combattant tous d'un même cœur, pour la  
« foi de l'Évangile ;

« XXVIII. Et afin que vous demeuriez intrépides parmi tous les  
« efforts de vos adversaires, ce qui est pour eux le sujet de leur  
« perte, et pour vous celui de votre salut, et cela vient de Dieu.

« XXIX. Car c'est une grâce qu'il vous a faite, non-seulement de  
« ce que vous croyez en J.-C., mais encore de ce que vous souffrez  
« pour lui ;

« XXX. Vous trouvant dans les mêmes combats où vous m'avez  
« vu, et où vous entendez dire que je suis encore maintenant. »

S. Paul considère chaque fidèle comme un soldat, comme un athlète appelé à lutter sans cesse contre la chair, contre le monde et contre Satan. Ce combat est une source de mérites, il exerce la foi, l'espérance et la charité, ces trois vertus essentielles du Chrétien ; il rend ces vertus plus vives, plus fortes, plus dignes des futures récompenses : C'est pour cette raison que les souffrances et les luttes, endurées pour J.-C., sont un don précieux du Ciel : *Vobis donatum est, ut... pro Christo patiamini*. C'est pour cette raison qu'il est dit des Apôtres : *Gaudebant Apostoli, quoniam digni habiti erant pro nomine Jesu contumeliam pati*.

---

## Chapitre II

Saint Paul, dans ce chapitre, exhorte les Chrétiens de Philippes, dans les termes les plus touchants, à conserver entre eux les liens de la fraternité et de la concorde, et à concevoir des sentiments d'humilité et de charité dans leurs rapports mutuels ; et, pour les y engager plus efficacement, il leur propose l'exemple de J.-C. qui, par amour pour nous, s'est dépouillé de la gloire de la divinité, s'est fait le serviteur de tous, s'est humilié, s'est anéanti,

jusqu'à mourir sur la croix, et il montre que c'est à cause de cette volontaire humiliation que son Père l'a élevé au-dessus de tout nom.

« I. Si donc il y a quelque consolation en J.-C., s'il y a quelque  
« douceur et quelque soulagement dans la charité, s'il y a quelque  
« union dans la participation du même esprit, s'il y a dans vos  
« cœurs quelque tendresse, et quelque compassion pour moi.

« II. Rendez ma joie parfaite, étant tous bien unis ensemble,  
« n'ayant tous qu'un même amour, une même âme et les mêmes  
« sentiments.

« III. Ne faites rien par un esprit de contention ou de vaine  
« gloire ; mais que chacun, par humilité, croie les autres au-dessus  
« de soi.

« Que chacun ait égard, non à ses propres intérêts, mais à ceux  
« des autres.

« V. Soyez dans la même disposition et dans le même sentiment  
« où a été J.-C. »

L'Apôtre est admirable dans la manière dont il entend et pratique lui-même la charité. Dans ses chaînes, il ne demande point aux Philippiciens d'employer leur puissance pour le délivrer, ni leurs richesses pour le soulager ; il ne pense nullement à ses propres intérêts, ni à ses propres souffrances, mais il ne songe qu'au bien spirituel et temporel des Chrétiens, il met tous ses désirs et tous ses soins à procurer leur bonheur par le moyen de la paix et de la concorde, par les heureux effets de leurs rapports réciproques de charité et d'humilité chrétienne. Si, en place des disputes, de la vaine gloire, des chocs d'intérêts, les sentiments d'humilité, de miséricorde, règnent parmi eux, il s'estimera heureux, il sera au comble de la joie. Il veut que, s'il existe quelque émulation parmi eux, ce soit pour s'abaisser les uns au-dessous des autres : *Nihil (facientes) per contentionem neque per inanem glorium, sed in humilitate superiores sibi invicem arbitantes* ; il demande qu'on prenne plus soin des autres que de soi-même, et que ce sentiment

charitable soit sincère et pur, semblable à ceux de J.-C. à notre égard.

Depuis le verset 5 jusqu'au verset 11 inclusivement, c'est l'*Épître du Dim. Rameaux*, etc. (Voir *Ibid.*)

« XII. Ainsi, mes très-chers frères, comme vous avez toujours  
« été obéissants, ayez soin non-seulement, lorsque je suis présent  
« parmi vous, mais encore plus en mon absence, d'opérer votre  
« salut avec crainte et tremblement.

« XIII. Car c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire,  
« selon qu'il lui plaît. »

S. Paul exhorte les fidèles à opérer leur salut avec crainte et en persévérant dans leur obéissance, parce que la *volonté* et le *pouvoir* de faire le bien ne dépendent point de leurs forces, mais de la grâce divine et du bon vouloir de Dieu. Les premières grâces prévenantes ou excitantes, qui éclairent notre esprit, ou excitent notre volonté, en lui communiquant de bonnes pensées, de bonnes inclinations ou affections et de bons mouvements, sont des grâces de Dieu purement gratuites et indépendantes soit de notre volonté, soit de nos mérites. Dieu opère en nous la pensée, la volonté et l'action ; la première, sans nous ; la deuxième, avec nous ; la troisième, par nous. Il opère la première pensée en nous, sans nous ; la volonté ou le consentement à la grâce prévenante, toujours avec notre coopération ; la bonne œuvre, ou l'accomplissement de la bonne pensée, il l'opère par nous. Ce que S. Bernard explique parfaitement dans son livre de *Gratia et libero arbitrio*, quand il dit : « Cogitare, velle, per-  
« ficere, Deus operatur in nobis ; primum sine nobis :  
« secundum, nobiscum ; tertium per nos. Sic autem ista  
« cum libero arbitrio operatur, ut tantum illud in primo  
« præveniat, in cæteris comitetur ; ad hoc utique præve-  
« niens, ut jam sibi deinceps cooperetur. » Nous devons donc travailler à notre salut avec humilité et avec activité ; avec humilité, puisqu'il dépend avant tout et principalement de

Dieu ; avec diligence et activité, parce que la grâce ne l'opère qu'avec nous et par nous et avec notre concours. L'erreur de Luther, de Calvin et des Hérétiques Protestants consiste à dire que notre salut dépendrait absolument de Dieu seul ; ce qui rendrait illusoire la vive exhortation que S. Paul adresse aux Philippiens pour les engager à *opérer leur salut avec crainte et tremblement*. Or, à quel bon ? si cette œuvre est entièrement indépendante d'eux ? Mais S. Paul veut que, pour réussir dans la grande affaire du salut, on évite les obstacles, c'est-à-dire l'orgueil et la négligence, et, par conséquent, les désobéissances, les murmures, les discussions, les intentions défectueuses, etc. ; et, qu'au contraire, on soit irréprochable, intègre, sans tache, plein de foi et de lumière.

« XIV. Faites donc toutes choses sans murmures, et sans disputes ;

« XV. Afin que vous soyez irrépréhensibles et sincères, et qu'étant enfants de Dieu vous soyez sans tache parmi une nation dépravée et corrompue au milieu de laquelle vous brillez comme des astres dans le monde,

« XVI. Portant en vous la parole de vie, pour n'être un sujet de gloire au jour de J.-C., n'ayant pas couru en vain, ni travaillé en vain. »

Le salut et la lumière des fidèles feront la gloire de l'Apôtre au jour du grand jugement. C'est là son espérance ; c'est là sa moisson. C'est pour recueillir ces fruits, qu'il sème et qu'il travaille. Et, si pour procurer leur foi, il est immolé, ce sacrifice tournera à son propre bien et à leur avantage. Ce sera pour eux et pour lui un sujet de joie.

« XVII-XXI. Mais quand même il devrait se faire une aspersion et une effusion de mon sang sur la victime, et sur le sacrifice de votre foi, j'en aurais de la joie en moi-même, et je m'en réjouirais avec vous tous. XVIII. Et vous devriez aussi en avoir de la joie, et vous en réjouir avec moi. XIX. Or j'espère qu'avec la



« grâce du Seigneur Jésus, je vous enverrai bientôt Timothée, afin  
« que je sois consolé, apprenant de vos nouvelles ; XX. car je n'ai  
« personne qui soit autant que lui uni à moi, d'esprit et de cœur,  
« ni qui se porte plus sincèrement à prendre soin de ce qui vous  
« touche, XXI. parce que tous cherchent leurs propres intérêts, et  
« non ceux de J.-C.

« XXII. Or, vous savez déjà l'épreuve que j'ai faite de lui, puis-  
« qu'il a servi avec moi dans la prédication de l'Évangile, comme  
« un fils sert à son père.

« XXIII. J'espère donc vous l'envoyer aussitôt que j'aurai mis  
« ordre à ce qui me regarde. »

C'est ainsi que S. Paul fait l'éloge du dévouement et du désintéressement de Timothée, qui n'a en vue que les intérêts spirituels de J.-C. et des fidèles, tandis que les autres préfèrent leurs intérêts particuliers. Les Philippiens se réjouiront de l'arrivée parmi eux d'un tel Disciple, qui les affectionne et qui aimera à rapporter de bonnes nouvelles.

Il recommande pareillement *Epaphrodite*, qu'il doit leur envoyer avant Timothée, il le leur présente comme un illustre prédicateur et propagateur de l'Évangile, — comme un Apôtre et un Docteur, — qui les avait fidèlement instruits dans la foi ; — comme un Évêque, qui avait reçu leurs dons pour les transmettre à Paul dans les chaînes, — comme un très-digne Ministre de J.-C., qui avait livré, sacrifié sa vie pour l'œuvre de J.-C., et qui méritait de leur part toute sorte d'honneur. C'est ainsi que S. Paul aimait, estimait et faisait honorer ses Disciples.

« XXIV. Et je me promets aussi de la bonté du Seigneur, que  
« j'irai moi-même vous voir bientôt.

« XXV. Cependant j'ai cru qu'il était nécessaire de vous envoyer  
« mon frère Epaphrodite, qui est mon aide dans mon ministère, et  
« mon compagnon dans nos combats, qui est votre Apôtre, et qui  
« m'a servi dans mes besoins.

« XXVI. Parce qu'il désirait vous voir tous ; et il était en peine  
« de ce que vous aviez su sa maladie.

« XXVII. Car il a été malade jusqu'à la mort ; mais Dieu a eu  
« pitié de lui, et non-seulement de lui, mais aussi de moi, afin que  
« je n'eusse pas affliction sur affliction.

« XXVIII. C'est pourquoi je me suis hâté de vous le renvoyer  
« pour vous donner la joie de le revoir, et pour me tirer moi-même  
« de l'affliction.

« XXIX. Recevez-le donc avec toute sorte de joie, en N.-S., et  
« honorez de telles personnes.

« XXX. Car il s'est vu tout proche de la mort, pour avoir voulu  
« servir à l'œuvre de J.-C., abandonnant sa vie, afin de suppléer  
« par son assistance à celle que vous ne pouviez me rendre vous-  
« mêmes. »

---

### Chapitre III

Après avoir exposé les qualités et le dévouement héroïque qui brillaient dans les hommes apostoliques, S. Paul passe à un autre sujet et met les fidèles en garde contre les Judaïsants qui prétendaient faire pratiquer les Cérémonies Légales de l'ancienne Alliance, concurremment avec les préceptes de la Loi Nouvelle.

« I. Au reste, mes frères, *dit-il*, réjouissez-vous en N.-S. Il ne  
« m'est pas pénible, et il vous est avantageux que je vous écrive les  
« mêmes choses :

« II. Gardez-vous des chiens ; gardez-vous des mauvais ouvriers ;  
« gardez-vous des faux circoncis.

« III. Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis, *puisque nous*  
« *le sommes de cœur*, puisque nous servons Dieu en esprit, et que  
« nous nous glorifions en J.-C., et sans nous flatter d'aucun avan-  
« tage charnel. » Quant aux hérétiques judaïsants, ce sont de faux  
Apôtres, qui corrompent le vrai Christianisme par la lettre du  
Judaïsme ; ils ne comprennent point ce que Dieu annonçait par  
l'ancienne Circoncision, ils ne sont point circoncis de cœur, ils ne

retranchent point les mauvais désirs, ils ne rendent point à Dieu le culte intérieur, infiniment préférable au culte extérieur. Les Chrétiens sont donc les vrais circoncis, parce qu'ils servent Dieu par la foi, l'espérance et la charité, c'est-à-dire par le culte spirituel, le seul qui plaise à Dieu. Ils se confient dans les mérites de J.-C., l'unique auteur du salut, ils ne se glorifient qu'en lui, et non dans les choses charnelles et extérieures, dans la circoncision de la chair, dans la science de la lettre Légale et dans le Pharisaïsme ; ils *servent Dieu en esprit et en vérité*, ils font toutes choses et rapportent toutes choses à la gloire de Dieu, ils refrèment leurs passions vicieuses, et les mortifient par amour de la Loi Divine et de Dieu même.

« IV. Au reste, si la circoncision charnelle et si les autres cérémonies légales pouvaient être de quelque utilité, S. Paul aurait droit, plus que personne, de s'en prévaloir. « Ce n'est pas, *dit-il*, « que je ne puisse prendre moi-même avantage de ce qui n'est que « charnel ; et si quelqu'un croit pouvoir le faire, je le puis encore « plus que lui ;

« V. Ayant été circoncis au huitième jour, étant de la race « d'Israël, de la tribu de Benjamin, né hébreux de pères hébreux ; « ayant été Pharisien pour ce qui est de la manière d'observer la « Loi ;

« VI. Pour ce qui est du zèle du Judaïsme, en ayant eu jusqu'à « persécuter l'Église, et pour ce qui est de la justice de la Loi, « ayant mené une vie irréprochable ;

« VII. Mais ce que je considérais alors comme un gain et un « avantage, m'a paru depuis, en regardant J.-C., une perte et un « désavantage.

Avant sa conversion au Christianisme, S. Paul était un Hébreu, un Juif parfait, il en avait tout le zèle, toute la sévérité, il était un héroïque sectateur du Judaïsme, outre qu'il était l'un des plus savants et des plus distingués Docteurs du Sanhédrin. De plus, sa vie avait été irréprochable : et, s'il avait persécuté l'Église, c'était de bonne foi, par zèle de ce qu'il croyait l'orthodoxie, et par dévouement à la cause de Dieu et de sa Loi. Qui donc plus que lui avait

droit de se glorifier dans les cérémonies légales?... Si donc il les a abandonnées, ce n'a pu être que pour des motifs surnaturels et divins...

† 7-16. — Voir au *Commun des non-pontifes*, l'*Épître* de saint Paul commentée.

† 17-21 et IV, 1-3. — Voir l'*Épître* du *XXIII<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte*.

† IV, 4-7. — Voir l'*Épître* du *III<sup>e</sup> Dimanche de l'Avent*.

## Chapitre IV

« VIII. Enfin, mes frères, que tout ce qui est véritable et sincère, « tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est « saint, tout ce qui peut vous rendre aimables, tout ce qui est de « bonne édification et de bonne odeur, tout ce qui est vertueux, et « tout ce qui est louable dans le règlement des mœurs, soit l'en- « tretien de vos pensées. »

En arrivant à la fin de son *Épître*, l'Apôtre résume tout son enseignement en quelques mots. Il l'adresse à tous, mais spécialement aux Prêtres et aux Religieux, comme étant plus à même de les bien pratiquer. Il est donc de notre devoir de méditer ces salutaires leçons, et en même temps de les réduire en pratique. Par là nous ferons fructifier les grâces célestes que Dieu a daigné nous accorder.

L'Apôtre veut encore que nous conservions avec soin les traditions apostoliques, les prédications, parlées et écrites, la foi et les actes des Apôtres, c'est-à-dire leur vie et leurs saints exemples, ce qui établit, les règles de la foi et de la vie chrétienne.

« IX. Pratiquez, *dit-il*, ce que vous avez appris et reçu de moi, « ce que vous avez entendu dire de moi et ce que vous avez vu en « moi ; et le Dieu de paix sera avec vous. »

X. S. Paul en vient à la libéralité des Philippiens à son égard, il rappelle qu'elle est ancienne et traditionnelle parmi eux ; et il en fait l'éloge non pas tant à cause de lui-même qu'à cause des avantages spirituels qui en reviennent aux fidèles eux-mêmes. C'est sur ce dernier point de vue surtout qu'il félicite les habitants de Philippi ; quant à lui personnellement, il sait vivre dans le dénuement comme dans l'abondance de toutes choses. Toutefois il se montre très-reconnaissant de leurs dons généreux, et pour cela il les remercie et leur souhaite toutes sortes de choses heureuses : il voit en cela leur enrichissement spirituel et éternel, la gloire de Dieu et l'édification du prochain procurée abondamment.

« X. Au reste, j'ai reçu une grande joie en N.-S. de ce qu'enfin  
« vous avez renouvelé les sentiments que vous aviez pour moi, non  
« que vous ne les eussiez toujours dans le cœur, mais vous n'aviez  
« pas d'occasion de les faire paraître.

« XI. Ce n'est pas la vue de mon besoin qui me fait parler de la  
« sorte ; car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.

« XII. Je sais vivre pauvrement, je sais vivre dans l'abondance ;  
« ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement et à  
« la faim, à l'abondance et à l'indigence.

« XIII. Je puis tout en celui qui me fortifie.

« XIV. Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à l'afflic-  
« tion où je suis.

« XV. Or, vous savez, ô Philippiens, qu'après avoir commencé à  
« vous prêcher l'Évangile, ayant quitté la Macédoine, votre pays,  
« pour passer dans l'Achaïe, aucune autre Église ne m'a fait part  
« de ses biens, et que je n'ai rien reçu que de vous seuls.

« XVI. Qui m'avez envoyé deux fois à Thessalonique de quoi sa-  
« tisfaire à mes besoins.

« XVII. Ce n'est pas que je désire vos dons, mais je désire le  
« fruit que vous en tirez, qui augmentera le compte que Dieu tient  
« de vos bonnes œuvres.

« XVIII. Or, j'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé, et  
« je suis dans l'abondance ; je suis rempli de vos biens que j'ai

« reçus d'Epaphrodite, comme une oblation d'excellente odeur,  
« comme une hostie que Dieu accepte volontiers, et qui lui est  
« agréable.

« XIX. Que mon Dieu, selon les richesses de sa bonté, remplisse  
« tous vos besoins, et vous donne encore sa gloire par J.-C. !

« XX. Gloire soit à Dieu notre Père dans les siècles des siècles !  
« Amen ! »

Après avoir remercié Dieu et les Philippiciens, S. Paul les salue tous et leur transmet le salut de toute l'Église de Rome, celui en particulier des Chrétiens qui étaient à la Cour de l'Empereur Néron. Car, bien qu'il fut dans les fers, la prédication portait, comme il a été dit, des fruits même parmi les officiers de la Cour, et la foi faisait partout de notables progrès. Pour encourager les fidèles, il leur rappelle les hommes distingués de la Maison de l'Empereur, qui avaient embrassé la foi, en s'exposant à tous les inconvénients pouvant résulter de leur détermination chrétienne.

« XXI. Saluez de ma part tous les saints en J.-C.

« XXII. Les frères qui sont avec moi vous saluent : tous les  
« Saints vous saluent, mais principalement ceux qui sont de la  
« Maison de César ;

« XXIII. La grâce de N.-S. J.-C. soit avec votre esprit. Amen. »

---

#### RELATIONS DE SAINT PAUL AVEC SÉNÈQUE.

---

Ce fut dans les années 60-65 de J.-C., que, durant son séjour à Rome, comme on le rapporte communément, S. Paul fit la connaissance particulière et intime de Sénèque, le Philosophe. Il connaissait déjà son frère, le Proconsul de Macédoine, Gallion, qui avait traité l'Apôtre avec beaucoup d'égards, et l'avait défendu contre les violences des Juifs. Sénèque connaissait S. Paul et sa Prédication, puisque cet Apôtre fut amené à la Cour de Néron, lorsque le Philosophe, en sa qualité de précepteur de l'Empereur, y tenait le premier rang, et que la cause de S. Paul était devenue

*célèbre dans tout le Prétoriaire.* On peut croire que l'illustre Philosophe contribua à donner une bonne idée de la doctrine de l'Apôtre et par là le faire acquitter. L'histoire nous apprend, de plus, qu'un nombre considérable d'hommes distingués de la Cour impériale avaient embrassé la foi évangélique; on pense que la faveur de Sénèque pour l'Évangile n'a point été inutile pour qu'il fut plus facilement accueilli et embrassé par les amis de la vérité

En effet, un mémoire du saint Pontife Linus concernant S. Pierre et S. Paul, nous dit « qu'il se faisait près de Paul un concours, une « affluence de personnages de la maison de César, que le Précep- « teur même de l'Empereur s'était si intimement lié d'amitié avec « l'Apôtre, qu'il ne pouvait qu'avec peine se passer de ses entre- « tiens; car, *ajoute S. Lin*, il remarquait qu'il y avait dans l'Apô- « tre une doctrine divine; *et ailleurs Sénèque témoignait lui-même* « que Dieu ou l'Esprit de Dieu parlait évidemment par la bouche « de Paul; que les enseignements *de cet Apôtre* étaient manifes- « tement au-dessus de la capacité de l'homme. »

« C'est pourquoi, comme le rapportent les monuments tradi- tionnels, lorsque ces deux grands chefs de la Philosophie et de la Religion ne pouvaient s'aboucher et avoir des entretiens, « ils s'a- « dressaient réciproquement des lettres. »

On a même conservé et publié quelques-unes de ces Épîtres de « Sénèque à S. Paul, et de S. Paul à Sénèque; que S. Augustin, *Epist.* 153, et S. Jérôme, *de viris ill.*, c. XII, regardent comme authentiques.

Pour cette raison, S. Jérôme a placé Sénèque au rang des premiers Auteurs Ecclésiastiques, et s'exprime ainsi à ce sujet :

« — Lucius Annæus Sénèque, de Cordoue, Disciple du Stoïcien « Sotion, et beau-père du poète Lucain, mena une vie très-pure. Je « ne le placerais pas dans le *Catalogue des Saints*, si je n'y étais « engagé par ces *Lettres de Paul à Sénèque*, et de *Sénèque à Paul*, « Lettres que plusieurs écrivains lui attribuent : *Quem non ponerem* « *in Catalogo Sanctorum, nisi me illæ Epistolæ provocarent,* « *quæ leguntur a plurimis...* Quoiqu'il fut précepteur de Néron, « et le plus grand personnage de ce temps-là, il dit, dans ces Let- « tres, qu'il voudrait avoir parmi les siens le rang que Paul occupe « parmi les Chrétiens. Deux ans avant que Pierre et Paul reçussent « la couronne du martyre, il fut mis à mort par ordre de Néron. »

Le passage de ces Lettres cité par S. Jérôme et qu'on trouve à la onzième Lettre, prouve que celles que nous avons sont bien les mêmes que lisaient S. Jérôme et les Anciens. — Elles sont citées par Lucius Dexter, dans sa *Chronique*, par Franciscus Bivarius, *ibid.*, par grand nombre de savants, dans les *Bibliothèques des Pères*, dans les éditions des œuvres de Sénèque, et dans celles des divers ouvrages contenant les Antiquités Chrétiennes.

Le fait d'une liaison intime entre S. Paul et Sénèque, trouve encore une sorte de preuve dans la ressemblance frappante, si souvent remarquée, entre un grand nombre de passages de Sénèque et du Nouveau Testament, surtout des Épîtres de S. Paul. Dans le *Livre des témoins de J.-C. pris en dehors de l'Église*, à l'Article *Sénèque*, nous avons reproduit plusieurs citations, qui montrent que le Philosophe avait enrichi ses brillants Écrits des dogmes et des sentiments chrétiens, puisés dans S. Paul surtout, et souvent avec l'expression biblique. On peut voir, au livre indiqué, ces analogies de doctrine, de pensées et d'expressions, qui corroborent évidemment la tradition qui met S. Paul en rapport avec Sénèque.

On y trouvera également les *Quatorze Lettres*, qui nous restent de leur Correspondance particulière. Ce ne sont que quelques nouvelles intéressant spécialement S. Paul, et concernant la lecture de ses Épîtres devant César et sa Cour. Sénèque semble dépasser les bornes de la prudence. L'Apôtre modère son zèle, et l'empêche de faire, par amitié pour lui, ce qui pourrait devenir une occasion d'offense et de colère très-préjudiciable pour Sénèque et pour la cause du Christianisme. Bien que l'Empereur eut témoigné des sentiments d'admiration, toutefois certaines courtisanes, fortement censurées par la doctrine apostolique, ne manqueraient pas d'indisposer le Prince contre les Prédicateurs de la saine doctrine. Dans sa réponse, Sénèque promet d'agir différemment, et prie S. Paul de pardonner ce qui pourrait avoir été fait inconsidérément. Le Philosophe engage l'Apôtre à donner à son langage la beauté du style en employant des termes choisis, afin que le noble ministère qui lui a été confié soit dignement rempli. S. Paul l'exhorte à communiquer aux personnages de la cour la sagesse chrétienne que Dieu lui a départie. C'est ce qui a fait penser à plusieurs que Sénèque avait embrassé le Christianisme, et que, quoiqu'il n'en fit pas publiquement profession, il y était néanmoins très-attaché secrètement. (On lit à ce sujet, dans la *Chronique* de DEXTER) :



« L'an 64, Lucius Annæus Seneca, natif de Cordoue, après avoir échangé des lettres avec S. Paul, reconnaît la vérité de la foi, et devient en secret chrétien ; il fut le disciple de Paul, et lorsque celui-ci était en Espagne, il lui écrivit des lettres très affectueuses.<sup>1</sup> »

---

## CHAPITRE II

S. Paul convertit Onésime. — Lettre à Philémon de Colosses. — Épître aux Colossiens.

---

L'an de J.-C. 59.

---

L'une des plus illustres conquêtes que fit S. Paul durant sa captivité de Rome, fut la conversion d'Onésime, qui, d'esclave, voleur et fugitif, devint un fidèle serviteur de J.-C., et mérita d'être appelé par S. Paul *son cher et fidèle frère*, l'objet de ses affections, son fils, un autre lui-même. Il était de Colosses, ville de Phrygie, et esclave de Philémon, qui habitait le même lieu, et qui était le grand ami de S. Paul. Onésime, qui l'avait toujours mal servi, le voia enfin, et, après avoir dissipé ce qu'il avait pris, s'était enfui à Rome pour se cacher. Mais Dieu, dans sa bonté, fit que cette

1. Voici ce qu'à écrit à ce sujet, S. Lin, disciple des Apôtres :

• Sed et institutor Imperatoris adeo est illi amicitia copulatus, videns in eo divinam scientiam, ut se a colloquio illius vix temperare posset, quo minus si ore ad os illum alloqui non valeret, frequentibus datis et acceptis Epistolis, ipsius dulcedine et amabili colloquio atque consilio frueretur, et sic ejus doctrina augente Spiritu Sancto multiplicabatur et diligebatur, ut licite jam doceret, et à multis libentissime audiretur. Disputabat siquidem cum Ethnicorum philosophis, et revincebat eos ; unde et plurimi ejus Magisterio manus dabant. Nam et scripta illius quidam Magister Cæsaris coram illo relegit, et in cunctis admirabilem reddidit : Senatus etiam de illo alta non mediocriter sentiebat.... »

C'est pour cela que saint Jérôme compte Sénèque parmi les Écrivains ecclésiastiques, et que Tertullien, dans son *Apologétique*, assure que Sénèque était secrètement chrétien. La morale sévère, magnifique et presque chrétienne de Sénèque, appuie ce sentiment de Tertullien. — (Voir la *Notice de Sénèque*, dans *Les Témoins pris en dehors de l'Église.*)

chute profonde tournât à l'avantage de ce pécheur. Car Onésime ayant rencontré S. Paul à Rome, cet Apôtre, qui considérait les petits et les grands comme une même chose en J.-C., l'instruisit de la vérité, le convertit à la foi et le baptisa.

Il eut souhaité le retenir près de lui, pour en recevoir des services ; mais il ne voulut pas le faire sans le consentement de celui à qui il appartenait. C'est pourquoi il le lui renvoya, et il lui écrivit en même temps une Lettre dans laquelle il le conjure de pardonner à cet esclave, et de le recevoir, non plus comme un esclave, mais comme son frère en J.-C. S. Paul prie aussi Philémon de lui préparer un logement chez lui, parce qu'il espère que Dieu le redonnera encore une fois à cette Église qui est dans sa maison, par le mérite des prières qu'elle fait sans cesse pour lui. Dans cette même Épître, nous voyons que Timothée était alors avec l'Apôtre, aussi bien que Épaphras, Aristarque, Démas, S. Luc et Marc, qu'on croit être Jean-Marc, dont nous avons parlé.

Philémon reçut Onésime en considération de S. Paul et lui pardonna sa fuite et son vol. Peu de temps après, il le renvoya à Rome, à S. Paul, pour le servir dans ses liens. Mais l'Apôtre ayant appris d'Épaphras et par des Lettres qu'Onésime lui avait apportées de Laodicée, que quelques faux Apôtres s'efforçaient de répandre des erreurs dans l'Église de Colosses, en Phrygie, il écrivit aux fidèles de cette Église, pour les instruire et les prémunir contre les mauvais Docteurs. Il leur envoya Tychique, qui était un fidèle Ministre du Seigneur, avec Onésime, qu'il renvoyait pour la seconde fois à Philémon, et les chargea de la *Lettre aux Colossiens*, que nous avons encore aujourd'hui. Cette Lettre combat en particulier les erreurs des Gnostiques, qu'il appelle *Démonologie*, *Culte des Anges* et *Philosophie*, parce qu'elles tiraient leur source des systèmes Chaldéens ou des doctrines du *Zendavesta* sur les Esprits. C'est de là qu'elles cherchaient à pénétrer par les Gnostiques dans le

sein du Christianisme, de même qu'elles avaient trouvé accès dans le Mosaïsme par la Cabale et dans le Paganisme par le Néoplatonisme.

Comme quelques personnes témoignaient autrefois faire peu de cas de la *Lettre à Philémon*, S. Jérôme et S. Chrysostôme en ont relevé la force, la beauté et la sagesse évangélique. « Dans S. Paul, il n'y a rien de petit et dont on ne puisse tirer de grandes instructions, » disaient-ils. Nous apprenons, en effet, de cette Épître, avec quel zèle nous devons nous employer aux exercices de charité, puisque S. Paul en témoigne un si grand pour un esclave et pour un voleur. Nous y apprenons à ne désespérer de qui que ce soit, puisque Onésime est devenu digne de l'amour et des louanges de S. Paul. Nous y apprenons à estimer et à honorer même les esclaves, lorsqu'ils ont de la vertu.

Cette Épître a été reçue comme authentique dans toute la terre et par toutes les Églises. Marcion même l'avait admise comme une partie des Saintes Écritures sans contestation et sans y rien changer.

---

## ÉPITRE DE S. PAUL A PHILÉMON,

HOMME NOBLE & PUISSANT DE LA VILLE DE COLOSSES, EN PHRYGIE,  
ET CHRÉTIEN ILLUSTRE DES TEMPS APOSTOLIQUES.

« PAUL, prisonnier pour J.-C., et Timothée, son frère, à notre cher Philémon, notre coopérateur *dans l'œuvre de la foi*; — à son épouse notre très-chère sœur Appia; — à Achippus, évêque de Colosses, le compagnon de nos combats, — et à l'Église qui est en votre maison.

« Que Dieu notre Père et J.-C. N.-S. vous donnent la grâce et la paix !

« Me souvenant sans cesse de vous dans mes prières, je rends grâces à mon Dieu, apprenant quelle est votre foi envers le Seigneur Jésus, et votre charité envers tous les Saints (c'est-à-dire envers tous les Chrétiens), et de quelle sorte la libéralité de votre foi

éclate aux yeux de tout le monde, se faisant connaître par tant de bonnes œuvres qui se pratiquent dans votre *Maison* pour l'amour de J.-C. Car votre charité, cher frère, nous a comblés de joie et de consolation, en voyant que les cœurs des Saints ont reçu tant de soulagement de votre bonté. — C'est pourquoi, encore que je puisse prendre en J.-C. une entière liberté de vous ordonner une chose qui est de votre devoir ; néanmoins, à cause de l'amour que j'ai pour vous, et puisque vous êtes si charitable, j'aime mieux vous en supplier, comme Paul, comme vicillard et comme prisonnier pour J.-C.

« Or la prière que je vous fais est pour mon fils Onésime, que j'ai engendré dans mes liens ; qui vous a été autrefois inutile, mais qui vous sera maintenant très-utile, aussi bien qu'à moi. Je vous le renvoie et je vous prie de le recevoir comme mes entrailles. J'avais pensé de le retenir auprès de moi, afin qu'il me rendit quelque service en votre place, dans les chaînes que je porte pour l'Évangile ; mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, désirant que le bien que je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit entièrement volontaire. Car peut-être qu'il n'a été séparé de vous pour un temps, qu'afin que vous le recouvriez pour jamais, non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu l'un de nos frères bien aimés, qui m'est très-cher à moi en particulier, et qui doit vous l'être encore beaucoup plus, étant à vous et selon le monde et selon le Seigneur.

« Si donc vous me considérez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même ; s'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte. C'est moi Paul qui vous écris de ma main ; c'est moi qui vous le rendrai, pour ne pas vous dire que vous vous devez vous-même à moi. Oui, frère, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur. Donnez-moi, au nom du Seigneur, cette sensible consolation. Je vous écris ceci dans la confiance que votre soumission me donne, sachant que vous en ferez encore plus que je ne dis. Je vous prie aussi de me préparer un logement. Car j'espère que Dieu me redonnera à vous encore une fois, par vos prières. Epaphras, qui est comme moi prisonnier pour J.-C., vous salue, avec Marc, Aristarque, Démas et Luc, qui sont mes coopérateurs.

« Que la grâce de N.-S. J.-C. soit avec votre esprit. *Amen.* »

## ÉPITRE DU B. APÔTRE S. PAUL

AUX COLOSSIENS.

Lors donc que, l'an 62, S. Paul eut appris, à Rome, du lieu de son incarcération, que les Hérétiques cherchaient à faire tomber le mépris sur la doctrine des Apôtres et notamment sur la prédication de l'illustre Disciple Épaphras, le grand Apôtre s'empressa d'écrire aux Colossiens pour relever l'enseignement apostolique et le confirmer de l'autorité de sa parole. Les faux Docteurs avaient fait entendre que les hommes ont accès près de Dieu, non par le Fils, mais par les Anges. S. Paul déclare que J.-C. est notre unique Médiateur et Sauveur, et non pas les Anges. A ce sujet, il expose les grandeurs de J.-C., sa divinité, ses titres de Créateur du monde et de Rédempteur du genre humain. Toute son Épître aux Colossiens est magnifique et sublime ; elle mérite notre attention particulière.

IL FAUT S'ATTACHER A LA DOCTRINE CATHOLIQUE DES APÔTRES. — *D'abord*, pour confirmer la doctrine Apostolique, il affirme sa propre mission, ses titres d'*Envoyé de Dieu* et de *Docteur des Nations*. Des prodiges multipliés et éclatants ont prouvé, ont consacré cette divine mission. Dès lors, il déclare que la prédication d'Épaphras est l'exposé de la véritable foi évangélique qu'il faut suivre, et il félicite les fidèles de Colosses de ce qu'ils marchent dans la vraie connaissance des vérités divines, et de ce qu'ils produisent des œuvres dignes de la vocation au Christianisme. Il s'exprime en ces termes :

—

### Chapitre I<sup>er</sup>

« PAUL, Apôtre de J.-C. par la volonté de Dieu, et Timothée, son frère, — aux Saints et aux frères fidèles en J.-C., qui sont à Colosses.

« Que Dieu notre Père, et J.-C. N.-S., vous donnent la grâce et la paix !

« Nous rendons grâces à Dieu, qui est le Père de N.-S. J.-C., et nous le prions sans cesse pour vous, depuis que nous avons appris quelle est votre foi en J.-C., et votre charité envers tous les Saints ; — dans l'espérance de la béatitude qui vous est réservée dans le ciel, et dont vous avez reçu la connaissance par la parole très-véritable de l'Évangile, qui est parvenu jusqu'à vous, comme il est aussi répandu dans tout le monde, où il fructifie et croît, ainsi qu'il a fait parmi vous, depuis le jour où vous l'avez entendu, et où vous avez connu la grâce de Dieu selon la vérité ; comme vous en avez été instruits par notre très-cher Éphras, qui est notre compagnon dans le service de Dieu, et un fidèle Ministre en J.-C., pour le bien de vos âmes ; et de qui nous avons appris aussi votre charité toute spirituelle. »

Après avoir assuré les fidèles de Colosses que l'irréprochable Ministre Epaphras leur a annoncé la vraie foi, la foi chrétienne catholique, la même qui est crue par l'Église dans tout l'Univers, où elle s'étend de plus en plus et fructifie abondamment, en tout lieu, l'Apôtre prie instamment, pour que Dieu fortifie et perfectionne les Colossiens dans la foi et dans la pratique des bonnes œuvres.

« C'est pourquoi, depuis le temps où nous avons su ces choses, nous ne cessons point de prier pour vous, et de demander à Dieu qu'il vous remplisse de la connaissance de sa volonté, en vous donnant toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle ; afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant dans la connaissance de Dieu ; — que vous soyez remplis de force par la puissance de sa gloire, et que vous ayez en toute rencontre, une patience et une douceur persévérante, accompagnée de joie, — rendant grâces à Dieu le Père, qui, en nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage des Saints ; qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres, et nous a transférés dans le Royaume de

son Fils bien aimé ; par le sang duquel nous avons été rachetés, et nous avons reçu la rémission de nos péchés. »

D'après ce salutaire enseignement de l'Apôtre, l'homme doit : 1<sup>o</sup> Prier afin *d'être rempli de la connaissance de la volonté de Dieu* : cette science préalable est de toute nécessité. 2<sup>o</sup> Il doit demander la grâce de mener une conduite digne de J.-C., digne de sa vocation, une conduite véritablement chrétienne et conforme à sa foi et à sa qualité d'enfant de Dieu et d'héritier de son Royaume éternel. Pour cela, un enfant, un héritier de Dieu, doit *fructifier* par toutes sortes de bonnes œuvres, et croître tous les jours en vertu, en perfection, en connaissance et en amour de Dieu, en constance et en fidélité à son service, sans se laisser séduire ni surprendre par les artifices de ceux qui, sous prétexte de vous porter à Dieu, vous en séparent. J.-C. veut que le Chrétien soit un arbre fertile et abondamment fructueux, qui produise, non-seulement des fleurs et des feuilles, mais surtout des fruits. Des volontés, des désirs stériles sont insuffisants ; les œuvres sont nécessaires. Ce n'est pas même assez de porter des fruits, dit l'Apôtre, dans le printemps et dans une saison calme et paisible, il faut en porter dans la saison rigoureuse des frimas et des tempêtes ; ce sont là *les fruits de la patience* ; fruits que produisent le support, la force, la souffrance. La fidélité et la vertu du Chrétien doivent fructifier même dans l'épreuve des tentations les plus violentes.

GRANDEURS INFINIES DE J.-C. — Après avoir affermi de la sorte les fidèles de l'Asie dans la foi et dans la pratique évangélique, et avoir rendu grâces à Dieu à ce sujet, l'Apôtre prend de là occasion de faire connaître et d'affirmer avec éclat les grandeurs suréminentes de J.-C., qui l'élèvent infiniment au-dessus des Anges ; et par ce moyen il réfute indirectement les erreurs des Hérésiarques qui plaçaient les Anges avant J.-C. — Il leur montre comment J.-C. est

l'Image essentielle et substantielle de Dieu le Père ; comment il est le Créateur de l'Univers, des hommes et des Anges eux-mêmes ; comment il est le Sauveur unique des nations, et notamment des Gentils ; l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes, entre le ciel et la terre ; comment il est le Chef suprême de l'Église, la paix et la réconciliation du monde, le Restaurateur universel, en qui réside la plénitude de toutes les grâces.

Après avoir rappelé que c'est par le sang de J.-C. que nous avons été rachetés du péché, délivrés de la puissance ténébreuse et transférés de l'Empire de Satan dans le Royaume de Dieu, il ajoute :

« Jésus-Christ est l'Image du Dieu invisible ; il est né de lui avant toutes les créatures ; car tout a été créé par lui dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances, tout a été créé par lui et pour lui. — Et il est avant toutes les créatures, et toutes choses subsistent en lui et par lui.

« Il est le Chef et la tête du corps de l'Église ; il est comme les prémices et le premier-né d'entre les morts ; il est le principe de la Résurrection, et le premier de tous ceux qui ressuscitent à la vie immortelle, en sorte qu'il est le premier en tout, parce qu'il a plu au Père que toute plénitude, c'est-à-dire que la plénitude de toutes les perfections, divines et humaines, résidât en lui. Il a plu au Père de réconcilier par lui toutes choses avec soi, ayant pacifié par le sang que J.-C. a répandu sur la Croix, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le Ciel. » Ce n'est point par le ministère des Anges que le Père s'est réconcilié le ciel et la terre, mais par J.-C., l'unique Médiateur ; le sang de J.-C. a expié et effacé le péché, cause de l'inimitié existant entre le Créateur et ses créatures. Seul il est le Pacificateur du monde, seul il est le Réconciliateur des hommes avec Dieu. Il a opéré cette réconciliation, non par des paroles, mais par des œuvres, mais en se donnant lui-même comme victime et en s'offrant en sacrifice. Pour ces motifs, il mérite nos actions de grâces et notre amour, il mérite que nous lui soyons inviolablement et perpétuellement attachés. Un tel Rédempteur, qui



nous a tant aimés, un si grand Dieu, qui a daigné nous racheter de cette manière, est digne que nous le servions avec le plus grand dévouement et que nous ne vivions que pour lui. »

¶ De tout ce que l'Apôtre nous vient d'enseigner sur les titres de notre Sauveur, nous devons conclure que J.-C., considéré, soit dans sa nature humaine, soit dans sa nature divine, occupe en toutes choses et partout le premier rang. Comme Dieu, par sa génération éternelle, par sa consubstantialité divine et par sa parfaite égalité avec le Père ; il est avant toutes choses : c'est par lui et pour lui que toutes choses existent. Comme homme, par sa Résurrection glorieuse et par son admirable Ascension, il est le premier de ceux qui ressuscitent à la vie immortelle, il est le modèle et la cause de notre future Résurrection, il est le type sublime de ceux qui un jour seront glorifiés dans les Cieux durant les siècles. Il est lui-même le principe et l'inépuisable source de notre gloire future et de notre félicité. Quoi de plus élevé que notre Rédempteur ! Quoi de plus grand, à la fois, et de plus aimable ! Quelque sublimes que soient les Natures Angéliques, peuvent-elles jamais entrer en comparaison avec J.-C. ! — Ils sont donc bien éloignés de la vérité, ces Hérétiques, qui prétendent que les Anges sont les auteurs de notre salut et nos médiateurs auprès de Dieu, et qu'il faut les préférer à J.-C. ! Ils ignorent la grandeur et l'excellence infinie de notre Sauveur. Ces faux Sages veulent vous induire dans l'erreur, dit l'Apôtre, afin que la Rédemption soit inutile pour vous. Adorez donc J.-C., qui seul vous a sauvés.

« Vous étiez autrefois éloignés de Dieu ; et votre esprit, abandonné à des œuvres criminelles, vous rendait ses ennemis : mais maintenant J.-C. vous a réconciliés par sa mort, dans son corps mortel, pour vous rendre saints, purs et irrépréhensibles devant lui, si toutefois vous demeurez fondés et affermis dans la foi, et inébranlables dans l'espérance que vous donne l'Évangile qu'on vous a annoncé, qui a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel, et dont j'ai été établi Ministre, moi Paul, — qui me réjouis

maintenant dans les maux que je souffre pour vous, et qui accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à J.-C., en souffrant moi-même pour son corps, qui est l'Église ; » non point qu'il manque quelque chose aux souffrances de J.-C. en elles-mêmes, mais bien de notre côté. Car, *de notre part*, il nous reste à endurer des souffrances, pour que la conversion et le salut des nations soient procurés, pour que les âmes soient rendues participantes des heureux et salutaires effets de la Passion et Rédemption de J.-C. »

En présence d'un si magnifique résultat, l'Apôtre magnanime se réjouit de souffrir : *Gaudeo in passionibus pro vobis, et ad impleo...* — Il s'empresse d'exercer avec zèle la charge que Dieu lui a confiée à l'égard des fidèles, et de *s'acquitter pleinement du ministère de la Parole de Dieu*. C'est pourquoi il leur annonce avec ardeur le grand *mystère* de la vocation des Gentils, *lequel a été caché dans tous les siècles et dans tous les âges*, sous l'Ancien Testament, *et qui maintenant*, sous le Nouveau, *est révélé aux Apôtres et aux Saints*. Dieu a voulu faire connaître à ces derniers quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère qui s'accomplit dans les Gentils, lequel n'est autre chose que J.-C., le Fils de Dieu, la Splendeur du Père, le Verbe Éternel, qui s'est incarné et qui a souffert pour notre rédemption ; le Christ, la source de notre salut, la cause de notre gloire future et de notre bienheureuse immortalité, *devenu ainsi l'espérance de votre gloire* : QUOD EST CHRISTUS IN VOBIS SPES GLORIÆ :

C'est lui cet unique et universel Rédempteur, « que nous annonçons » au milieu de mille difficultés et de mille périls, « reprenant tous les hommes, » établissant et « instruisant tous les hommes dans toute la sagesse, » dans la parfaite connaissance des vérités de Dieu, « afin que nous rendions tout homme parfait en J.-C. Et telle est la fin que je me propose dans mes travaux, combattant selon la force que sa puissance produit en moi. »

---

## RÉFLEXION

Qu'ils sont admirables, les Apôtres, lorsque, pénétrés de l'idée des grandeurs divines de J.-C., ils remplissent de la sorte leur ministère évangélique ; — lorsqu'ils combattent avec la puissante énergie que donne la conviction, les erreurs des faux docteurs, leurs contemporains ; — lorsque, loin de chercher à composer avec des hommes savants, habiles, estimés et puissants selon le monde, ils attaquent directement, hautement, leurs doctrines erronées et pernicieuses ; lorsque, au risque d'essuyer des tempêtes de persécutions et d'exposer leurs personnes à des dangers extrêmes, imminents, ils se lancent dans l'arène, avec l'intrépidité la plus désintéressée et la plus dévouée !... Quels saints hommes, lorsque, n'envisageant uniquement que l'accomplissement parfait de leur ministère Apostolique, ils le remplissent si loyalement, si sincèrement, avec un tel zèle et une telle droiture, — sans se préoccuper, ni de la qualité des personnes, ni de leur richesse, ni de leur pauvreté, ni de leur puissance, ils instruisent également tout homme, *omnem hominem*, quel qu'il soit, de quelque condition qu'il soit, et ils le rendent parfait en J.-C., autant qu'il dépend d'eux, autant que cela leur est possible. Ils n'ont en vue que d'employer tous leurs talents, toutes les grâces qui leur sont confiées, à faire fructifier, le plus qu'il leur est possible, leur Apostolat. Comment les peuples de la terre eussent-ils été insensibles à tant de sincérité et à tant de dévouement, à tant de peines et de travaux, endurés *uniquement* pour procurer le triomphe de la vérité et le salut des âmes ! Aussi les hérésies ont-elles été confondues devant de telles affirmations de la vérité, appuyées d'ailleurs (il faut le reconnaître), par les effets simultanés du Pouvoir Miraculeux. Aussi les nations de l'Univers, malgré leur invincible attachement à l'idolâtrie, n'ont-elles pu résister à la prédication Apostolique, si resplendissante de l'éclat de la vérité, et si brûlante du feu de la charité. — Notre âge présente des caractères

d'analogie avec celui des Apôtres. Offrons à Dieu des supplications et des vœux, afin que tous les Ministres de l'Église remplissent aujourd'hui, comme eux, le même Apostolat, — afin que les vérités évangéliques triomphent de nouveau dans le monde pour le salut des âmes, et que l'excellence suréminente de J.-C., notre Dieu et notre Rédempteur, soit de nouveau manifestée avec une pleine évidence aux yeux de notre société contemporaine, et apparaisse avec une lumière irrésistible, pour la confusion de tant d'erreurs qui ont cours à notre époque, et pour l'extension indéfinie, illimitée, du Royaume des Cieux !!

---

## Chapitre II

S. Paul témoigne ici aux Colossiens son affection, et la vive sollicitude qu'il a pour eux. Le but de ses peines et de ses inquiétudes est leur consolation, leur affermissement dans la charité de Dieu et du prochain, leur pleine instruction dans ce qui concerne les mystères de l'Incarnation du Fils de Dieu et de la Rédemption.

« C'est en J.-C., *dit-il*, que sont renfermés tous les trésors de  
« la sagesse et de la science. »

Aussi il avertit les fidèles de se tenir en garde contre les impostures des faux Apôtres et des faux Docteurs qui trompent par des discours fallacieux, mais spécieux et artificieusement composés.

« Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philoso-  
« phie et par des raisonnements vains et trompeurs, qui ne sont  
« fondés que sur des traditions des hommes, et sur les principes  
« d'une science mondaine, et non sur la doctrine de J.-C. »

Il les exhorte à ne chercher la vraie science et la vraie

sagesse qu'en J.-C., source de toute vérité, *et en qui habite corporellement et réellement toute la plénitude de la Divinité*. Les Hérésiarques, les Simonien et les Gnostiques, étant séparés de J.-C., ne peuvent que les induire dans l'erreur et les tromper d'une manière très-funeste. On ne doit pas non plus écouter les Judaïsants, qui prescrivent aux Chrétiens la Circoncision charnelle, laquelle n'était que l'ombre ou l'image prophétique de la Loi Nouvelle.

« En J.-C., le Chef de toute Principauté, vous avez été circoncis  
« d'une Circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui  
« consiste dans le dépouillement du corps des péchés que produit  
« la concupiscence charnelle. Par son Baptême vous avez été ense-  
« velis et vous êtes ressuscités d'entre les morts. »

L'Apôtre rappelle aussi aux fidèles les effets du Sacrifice sanglant de J.-C. ; il leur représente comment par ce sacrifice tous nos péchés ont été expiés et pardonnés ; notre condamnation à la mort et au supplice éternel, détruite ; le décret de réprobation aboli par la Croix, et comment par elle nous avons été délivrés de l'esclavage des Démons, et ces Puissances de ténèbres ont été enchaînées et vaincues.

« Si les effets de ce grand et unique Sacrifice ont été si pleins et si universels, à quoi serviront désormais les Sacrifices Légaux, qui n'en étaient, du reste, que l'ombre et la figure prophétique : *Quæ sunt umbra futurorum ; corpus autem Christi*. Lorsqu'on possède le corps, la réalité, à quoi bon s'attacher aux ombres et les suivre ?

« Les Judaïsants, qui prétendent rendre obligatoires les Observances Légales, sont donc dans l'erreur ; et les Simonien, qui veulent qu'on ait recours, non à J.-C., mais aux Anges comme étant nos Médiateurs près de Dieu, enseignent donc une fausse et pernicieuse doctrine. Donc, ô fidèles Disciples de J.-C., n'écoutez plus ces faux Apôtres, quand ils vous répètent leurs enseignements tout humains : *Ne tetigeritis, neque gustaveritis, neque contrectaveritis !* Dédaignez leur culte superstitieux. C'est à J.-C. qu'il faut s'attacher, à J.-C., notre Chef, notre Pierre fondamentale, notre

vie ; c'est dans ce grand et cher Rédempteur qu'il nous faut placer toute notre espérance ; il nous faut aimer uniquement « celui qui a effacé la cédula qui nous était contraire ; — qui a aboli la sentence de notre condamnation, en l'attachant à la Croix. Ayant désarmé les Principautés et les Puissances, il les a menées hautement en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincues en lui-même par la vertu de son Sacrifice. »

### Chapitre III

Maintenant S. Paul exhorte les fidèles à placer dans un si noble Réparateur toute leur espérance, toute leur affection ; il les invite avec une éloquence tout Apostolique et digne d'un tel sujet : 1<sup>o</sup> A s'occuper désormais, non pas des choses de la terre, mais de celles du Ciel ; 2<sup>o</sup> à détruire de plus en plus en eux-mêmes le péché, les vices et les œuvres du vieil homme. — Prêtons une oreille attentive au langage Apostolique, si remarquable par l'utilité et par l'excellence des vérités qu'il propose.

« Si donc, dit le Docteur des Nations, vous êtes ressuscités avec J.-C., aimez, cherchez les biens du ciel, où J.-C., ressuscité et glorifié, est assis à la droite de Dieu sur un trône sublime et éternel ! N'ayez de goût que pour les choses d'en haut, et non pour celles d'ici-bas. Car vous êtes morts par le Baptême, aux choses mondaines, charnelles, corruptrices, passagères ; et le monde ne voit pas votre vie spirituelle et divine, par laquelle vous vivrez éternellement dans la gloire céleste. Vous êtes morts au monde et aux yeux des mondains, mais vous vivez pour la glorieuse immortalité et aux yeux de Dieu, et votre vie est cachée en Dieu avec J.-C. Ce principe de vie céleste, qui est en vous, reste présentement inconnu des hommes, mais un jour il produira ses effets de puissance, de vie et de gloire, et paraîtra avec éclat même devant les hommes.

« Lorsque J.-C., qui est votre vie, qui est le principe même de

votre régénération, de votre résurrection et de votre future immortalité, viendra à apparaître dans sa splendeur, vous apparaîtrez, vous aussi, avec lui, dans la gloire, vous apparaîtrez semblables à lui. Car nous savons, *dit S. Jean*, I. 3, que au jour où le Christ apparaîtra dans sa gloire, nous serons semblables à lui : les effets du principe de la vie glorieuse qui est en lui, et qui par lui nous a été communiqué dans le Baptême, et surtout dans l'Eucharistie, se développeront splendidement en nous comme en lui. *Scimus quoniam, cum apparuerit, similes ei erimus.* »

Fondé sur cette grande vérité divine, comme sur un roc inébranlable, l'Apôtre des Nations était en droit de se livrer au transport de l'espérance, et d'inviter les peuples, reconquis, à contempler avec le même sentiment de bonheur, la magnifique perspective de glorieuse et immortelle félicité, qui se déroulait sous leurs regards dans un avenir sans fin. C'est à bon droit qu'il voulait que leurs esprits et leurs cœurs en fussent constamment occupés, en dédaignant les biens caducs et corrupteurs d'ici-bas.

« Le Juste paraît aujourd'hui comme les autres, c'est-à-dire sujet aux misères, aux infirmités, à la mort ; sa vie glorieuse et immortelle est en germe, en principe ; et ce principe, ce germe est caché en Dieu avec J.-C. : *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo.* On ne peut donc voir présentement ce qu'il sera un jour, ni même ce qu'il est actuellement. La grâce, l'état de la grâce est une semence divine, *semen Dei*, dit S. Jean (I, *Jean* III, 9) ; or, comme dans une semence on n'aperçoit point l'arbre qu'elle produira, de même, dans la grâce, ou dans l'état de grâce, on ne voit point la filiation divine, ni l'immortalité glorieuse et heureuse qu'elle produira. Toute cette transformation précieuse est encore cachée avec J.-C. en Dieu : *Abscondita est in Deo.* Or, que le Chrétien fidèle prenne courage ! Elle ne sera pas éternellement cachée ; elle apparaîtra enfin. On verra alors ce que c'est qu'être en état de grâce, et quelle est la gloire de la filiation divine. Au jour suprême où J.-C. jugera l'Univers et manifestera sa gloire, alors les fidèles aussi apparaîtront resplendissants de clarté, semblables à J.-C. : *Cum apparuerit, similes ei erimus.* Ils seront comme lui, bienheu-

reux, immortels, revêtus d'éclat. Leurs corps seront transfigurés, et rendus conformes au corps resplendissant de J.-C. : *Configuratum corpori claritatis Christi*. — Quel beau sujet d'occupation dans une vie aussi troublée que la nôtre ! Peut-il y en avoir de plus excellent ? Mais en même temps quel puissant motif de vie chrétienne ! C'est la conséquence que l'Apôtre nous fait ensuite envisager.

« Pour partager un jour la glorieuse immortalité de J.-C., il est indispensable que vous retranchiez de vous-même le péché et les convoitises désordonnées du vieil homme : — « Faites donc mourir  
« les membres de l'homme terrestre qui est en vous, la fornication,  
« l'impureté, les abominations, les mauvais désirs et l'avarice qui  
« est une idolâtrie, puisque ce sont ces excès qui font tomber la  
« colère de Dieu sur les enfants de l'incrédulité, » c'est-à-dire sur  
les hommes désobéissants, rebelles à Dieu et à l'Évangile. « Et  
« vous-mêmes, ô Colossiens, vous avez commis autrefois ces actions  
« criminelles, lorsque vous viviez dans ces désordres, » c'est-à-dire  
dans l'impureté, et dans les péchés que je viens d'énumérer.

« Mais maintenant, quittez aussi vous-mêmes toutes ces ini-  
« quités : la colère, l'aigreur, la malice, la médisance ; que les  
« paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche. N'usez point  
« de mensonges ni de fraude les uns envers les autres ; dépouillez  
« le vieil homme avec ses œuvres, et revêtez-vous de cet homme  
« nouveau, qui, par la connaissance de la vérité, se renouvelle selon  
« l'image de celui qui l'a créé ; — où il n'y a ni Gentil, ni Juif, ni  
« Circoncis, ni Incirconcis, ni Barbare, ni Scythe, ni Esclave, ni  
« Libre ; mais où J.-C. est tout en tous. »

Par la mortification des membres terrestres, l'Apôtre entend la répression des affections déréglées et des mouvements de la concupiscence : ce sont là pour ainsi dire, les membres du vieil homme, de l'homme de péché, en tant qu'il est infecté de la concupiscence Adamique, et que les actes ou les fruits de cette convoitise, sont des mouvements de colère, de gourmandise d'impureté, d'orgueil et d'autres vices condamnés par la Loi Divine. L'homme nouveau, c'est le même homme, mais renouvelé par la grâce et régénéré



par le Saint-Esprit. Cet homme est renouvelé par la connaissance des mystères ou vérités révélées de Dieu. Il est renouvelé sur le modèle et à l'image de Dieu même. Dans sa création, il a été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu par sa nature raisonnable. Dans sa régénération, il est rétabli à l'image et à la ressemblance de Dieu par la Grâce surnaturelle. L'homme est, en effet, doublement l'image de Dieu : par *la nature* et par *la grâce*. L'image de sa nature consiste dans la *puissance de son âme*, dans *son intelligence* et dans *sa volonté* ; l'image surnaturelle de la grâce consiste dans la *rénovation de l'âme*, dans l'*illumination spirituelle*, dans la *justice* ou *sainteté de la volonté*. Quand l'apôtre dit : *Revêtez-vous de l'homme nouveau* ou de l'homme de justice, il faut entendre l'homme ainsi renouvelé dans ses puissances intimes, qui sont désormais sanctifiées, comme dans ses qualités et dans ses actes, qui désormais, se révéleront de jour en jour par l'éclat des vertus pures et sincères, et non plus, comme par le passé, par le scandale de vices et de péchés ou de mœurs dissolues.

« L'âme, renouvelée selon Dieu, apparaîtra désormais revêtue de justice et de sainteté, comme d'un vêtement d'honneur et de gloire : elle glorifiera Dieu, elle édifiera le prochain.

« Dans cette œuvre divine de rénovation, la transformation est universelle, il n'est fait attention ni à la nation ni à la région, ni à la naissance ni à la qualité, ni à la dignité. Peu importe que vous soyez Gentil ou Juif, Circoncis ou Incirconcis, Grec ou Barbare, Esclave ou Homme libre, J.-C. est tout dans ceux qui sont renouvelés et régénérés ; il est leur justice et leur sainteté, leur richesse et leur noblesse ; car c'est J.-C. qui leur communique la justice et la sainteté dans le degré qu'ils auront mérité, ou selon les communications qu'ils auront avec lui. Toutes les distinctions de nation, de race, de condition, de servilité, doivent donc disparaître pour ne considérer et n'honorer en tous que J.-C., source de toute justice, et pour ne voir désormais dans chaque fidèle que des frères, objets d'une même affection. C'est là l'un des grands liens de charité entre tous les fidèles, engendrés à Dieu par J.-C., et composant la

famille universelle des justes sur la terre, la Cité sainte, la race royale, le Royaume des Cieux et le nouveau Peuple de Dieu. »

Pour que cette œuvre surnaturelle de la grâce s'accomplisse en chacun de nous, il est nécessaire, comme l'enseigne l'Apôtre, que l'homme terrestre qui nous a engendrés, et qui vit en nous par la concupiscence, soit mortifié et périsse en nous, et que l'homme céleste, c'est-à-dire N.-S. par qui nous avons été régénérés, en qui nous avons été entés, et qui vit en nous par la grâce, y vive de plus en plus, et y croisse de jour en jour. A mesure que l'un meure, l'autre se fortifie, s'accroît et prend l'ascendant. En mortifiant en nous la concupiscence, nous mortifions le vieil homme; mais comme la concupiscence est une racine de péché qui renait sans cesse, et que de cette racine pullulent continuellement des rejetons mauvais, des mouvements déréglés de convoitise, des affections désordonnées, cause de nouveaux péchés, il résulte que nous devons sans cesse les abattre, au moyen de la mortification; tous les jours ils renaissent, tous les jours nous avons le devoir de les détruire. Telle est la perpétuelle obligation de ceux qui sont régénérés en J.-C., et tel est l'exercice ou combat continuel qu'ils doivent soutenir quotidiennement, s'ils veulent parvenir à la vie véritable et aux destinées heureuses que Dieu leur prépare.

Si donc nous aspirons à cette vie de félicité et de gloire, qui sera le terme de la lutte, résignons-nous! Et à la voix du grand Apôtre, qui le premier nous a donné l'exemple en ce genre de combat, armons-nous de la force d'en haut, afin que nous demeurions victorieux dans le périlleux exercice de la mortification des mauvaises passions! Souvenons-nous que tous ceux qui ont fortifié en eux-mêmes l'homme céleste, et qui en ont fait briller en eux-mêmes les perfections et les vertus, en se dépouillant de jour en jour des vices et des fautes du vieil homme, sont les seuls vrais héros

qui existent réellement au monde, soit aux yeux de Dieu, soit au jugement de la saine raison humaine. L'homme nouveau, J.-C, a pris en eux des accroissements progressifs, au milieu, et malgré, et à cause d'une infinité de luttes toujours renaissantes, toujours plus dangereuses, dont il a eu le courage de triompher sans cesse, seul, sans aide, sans autre mobile que celui de la pensée de Dieu, — malgré mille causes de défaillances, — malgré mille et mille séductions dont il se voyait environné. Il est demeuré victorieux, malgré tant de causes de chute ! Il est le seul vrai héros ; il est digne de toutes les couronnes du ciel et de la terre. Les gloires et les félicités du royaume Céleste lui sont dues à juste titre ; elles ne sont pas trop pour rémunérer, pour reconnaître un tel héroïsme de fidélité à l'égard de Dieu. Oui, encore une fois, la gloire ou le mérite d'un tel serviteur de Dieu surpasse infiniment le mérite ou la gloire du héros terrestre, qui, dans les combats, a fait des prodiges de valeur, et qui a laissé sa vie sur les champs d'honneur. L'un surpasse l'autre, comme le courage soutenu durant toute une vie d'homme, surpasse le courage d'un moment. Puissions-nous, par notre persévérance dans cette lutte continuelle de l'homme céleste contre l'homme terrestre, mériter la palme triomphante de la vie immortelle, et accompagner le chef du nouveau peuple de Dieu, au jour où il apparaîtra avec les siens dans la gloire : *Cum Christus apparuerit, vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso, in gloria !...*

Le Docteur des Nations recommande ensuite aux fidèles l'accomplissement de leurs devoirs 1<sup>o</sup> envers le prochain ; 2<sup>o</sup> envers Dieu ; 3<sup>o</sup> envers les membres de leurs familles. Suivons attentivement sa doctrine pleine d'une sagesse toute divine.

#### I. — DEVOIRS ENVERS LE PROCHAIN.

« Mes frères, *dit-il*, revêtez-vous comme des élus de Dieu, saints et bien aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité,

« de modestie, de patience ; — vous supportant mutuellement,  
« vous pardonnant les uns aux autres ce que vous auriez à vous  
« reprocher. Comme le Seigneur vous a pardonné pardonnez vous  
« mêmes. — Mais surtout ayez la charité, qui est le lien de la per-  
« fection. Faites régner dans vos cœurs la paix de J.-C., à laquelle  
« vous avez été appelés, pour ne faire qu'un corps, et soyez recon-  
« naissants, et pleins d'une affabilité aimable les uns envers les au-  
« tres.

D'après l'enseignement apostolique, nous devons considérer que J.-C. est tout en tous nos frères, et que, par conséquent nous devons avoir à leur égard de profonds sentiments de bonté, d'affabilité, de modestie et d'humilité; qu'après avoir dépouillé le vieil homme et ses penchants corrompus, il nous reste maintenant à accomplir les œuvres de l'homme nouveau, qui sont, entr'autres, les œuvres de la charité envers le prochain ; lesquelles unissent saintement et parfaitement les fidèles entr'eux et avec Dieu. Ensuite *la Paix de J.-C.* doit triompher en nous de toutes passions, de tout intérêt, de tout avantage personnel, afin qu'elle s'établisse parmi les fidèles, et qu'elle éloigne du milieu d'eux toute discorde, toute colère, toute dissension, toute dispute, toute animosité, toute haine, toute lutte. Le christianisme est une école de paix, une profession de sentiments pacifiques, de sentiments sincèrement affables et affectueux : *grati estote, ευχαριστοι gratiosi, amabiles, ideoque omnibus grati et accepti.* Cette charité et ces démonstrations sincères de charité sont *un lien de perfection* ou *un lien parfait*, qui établit une union réelle et parfaite parmi les chrétiens.

## II. — DEVOIRS A L'ÉGARD DE DIEU.

« Que la parole de J.-C. demeure en vous avec plénitude, et vous  
« comble de sagesse. Pour cela, lisez-là avec respect, avec attention,  
« comme étant la parole de Dieu même, et devant être traitée com-  
« me la chose la plus sacrée. Instruisez-vous et exhortez-vous les  
« uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques

« spirituels, » chantant de cœur avec édification « les louanges du Seigneur ; » — croissant chaque jour de plus en plus dans la connaissance de Dieu et dans son amour ; lui rendant avec piété et avec ferveur les actions de grâces qui lui sont dues, et le faisant avec un zèle qui édifie en même temps les autres fidèles et les porte à s'acquitter semblablement de leurs devoirs envers le Seigneur.

« Quoique vous fassiez, soit en parlant, soit en agissant, faites tout au nom de J.-C. N. S., rendant grâce par lui à Dieu le Père, » c'est-à-dire, faites toutes choses en invoquant le nom de N. S. J.-C. et en rendant par lui des actions de grâces à Dieu. Que toutes vos œuvres tournent à la gloire de Dieu ; que J.-C. soit le but final de vos actions et de toute votre vie. Quand il en est ainsi, nos œuvres deviennent des louanges de Dieu, elles revêtent un caractère précieux, celui de la vertu et du mérite. Or, pour qu'elles acquièrent devant Dieu ce caractère méritoire, il est nécessaire qu'elles soient faites par J.-C., en J.-C., et avec lui, parce que tous les mérites nous proviennent de lui et de sa Passion, et que sans lui toutes nos actions demeurent stériles et privées de mérite, il est notre unique Médiateur et Pontife auprès du Père. Il est notre chef ; les membres doivent lui être unis intimement. C'est son esprit qui anime le corps spirituel de l'Église. Nous devons être guidés par ses pensées, ses motifs et ses intentions. C'est donc par lui, en lui et avec lui, que nous rendrons à Dieu un service qui lui sera agréable, et qui nous sera utile et salutaire.

### III. — DEVOIRS RÉCIPROQUES ENVERS LES DIFFÉRENTS MEMBRES DE LA FAMILLE.

Après avoir enseigné aux fidèles leurs devoirs envers le prochain, envers eux-mêmes et envers Dieu, S. Paul trace ceux de chaque membre de la famille, des maris, des épouses, des parents, des enfants, des maîtres et des serviteurs.

« Femmes, *dit-il*, soyez soumises à vos maris en tout ce qui est convenable, » c'est-à-dire, conforme à la loi de Dieu, — « en ce qui est selon le Seigneur. — Maris, aimez vos épouses, et ne les traitez point avec rudesse. — Enfants, obéissez à vos pères et à vos

mères en toutes choses » qui ne sont point contré Dieu ; « car cela est agréable au Seigneur. Pères, n'irritez point vos enfants, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement. — Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, mais avec simplicité de cœur, et avec crainte de Dieu, « c'est-à-dire, en agissant sous les regards de Dieu qui voit toutes les choses jusqu'aux plus secrètes pensées des cœurs, « faites de bon cœur tout ce que vous faites, comme le faisant pour le Seigneur et non pour les hommes, » c'est-à-dire, servez de bon cœur vos maîtres comme si vous serviez J.-C. en personne et non des hommes ; « Sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage du ciel pour récompense ; c'est le Seigneur J.-C. que vous servez. Vous recevrez une récompense très-avantageuse et très-distinguée, savoir l'héritage éternel des enfants de Dieu. Vos maîtres temporels vous donnent pour vos services un salaire modique, et non pas leur héritage ; mais le Seigneur, vous donnera pour récompense l'héritage céleste, non plus comme à des serviteurs, mais comme à ses enfants, si toutefois vous accomplissez ses préceptes et que vous obéissiez à vos maîtres temporels. Quoi de plus propre à vous porter à remplir vos offices avec promptitude, avec soins, avec joie ?

« Or, celui qui agit injustement, soit le serviteur infidèle envers son maître, soit le maître dur et inexorable à l'égard de son serviteur, « celui-là recevra la peine due à son injustice ; car Dieu n'a point égard à la condition des personnes ; » il ne redoutera pas la puissance des maîtres iniques, et il ne se laissera pas fléchir par la misère des serviteurs infidèles ; il condamnera les uns et les autres à la peine de la damnation éternelle. »

C'est pourquoi, l'Apôtre avertit également les maîtres et leur dit :

—

#### Chapitre IV

« Vous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez aussi bien qu'eux un maître dans le ciel. »

S. Paul exhorte ensuite les fidèles à prier avec instance et avec persévérance, et à prier en particulier pour lui-même, afin que Dieu lui donne des paroles propres à annoncer avec fruit le mystère de l'Incarnation. Il leur recommande de mener parmi les Gentils une conduite prudente, pleine de circonspection, à parler avec discrétion, avec une douceur édifiante. Il fait mention de plusieurs ouvriers évangéliques de la primitive Église, notamment de *Tychicus*, qui leur portera cette lettre et qui leur donnera des nouvelles de sa situation à Rome et de sa captivité. Ce Disciple, avec *Onésime*, les consolera à son sujet. Les chaînes qu'il endure ne doivent point les décourager, mais les affermir dans leur foi, puisque pour cette foi ils le voient supporter de telles souffrances.

Il salue les Chrétiens de Colosses en son nom et au nom des saints personnages qui sont avec lui, et dont il fait l'éloge en les nommant, ce sont ses zélés collaborateurs : *Aristarque*, prisonnier avec lui pour J.-C.; *Jean-Marc*, cousin de S. Barnabé, qu'il recommande à leur bon accueil, quand il ira chez eux; *Jésus*, surnommé le *Juste*, de la nation des Hébreux, ancien disciple de N.-S.; *Épaphras*, ce laborieux ouvrier évangélique, qui s'est dévoué pour le salut des fidèles de *Colosses*, de *Laodicée* et d'*Hiérapolis*; le très cher frère *S. Luc*, médecin, son compagnon; et *Démas*, dont il ne fait pas l'éloge, sans doute parce qu'il prévoyait sa prochaine chute.

S. Paul salue également les fidèles de Laodicée et d'Hiérapolis, et donne ses ordres pour qu'on leur fasse lecture de cette *Épître*.

Admirons le grand Apôtre, qui oublie sa prison et ses chaînes, pour ne s'occuper que de ses frères, et des ministres de l'Évangile. Il ne s'inquiète nullement de sa délivrance, mais uniquement du salut et de l'instruction des fidèles. Quelle abnégation! Quel dévouement pour Dieu et pour le prochain!

---

### CHAPITRE III

L'Épître aux Hébreux.

---

L'an de J.-C. 63.

---

S. Paul était encore à Rome, ou du moins en Italie, lorsqu'il écrivit aux Hébreux<sup>1</sup>; c'est-à-dire aux Juifs convertis de Jérusalem et de la Palestine, pour les affermir contre les persécutions et les maux qu'ils supportaient de la part des Juifs infidèles. — Son but dans cette épître, aussi bien que dans celle aux Romains et dans celle aux Galates, est de montrer que la véritable justice ne vient point de l'observance de la Loi Mosaïque, mais de la foi en J.-C. et de l'Esprit-Saint qui nous fait pratiquer l'Évangile. Il établit dans l'*Épître aux Romains*, que la Loi Naturelle et les œuvres destituées de la grâce; dans l'*Épître aux Galates*, que les cérémonies Légales et la Circoncision; dans l'*Épître aux Hébreux*, que les holocaustes et les sacrifices sont impuissants à justifier l'homme. Pour mettre dans son jour cette vérité, il fait voir la grandeur de J.-C. qui est infiniment élevé au-dessus des Anges et de Moïse. Il fait ressortir la vertu du sacrifice de N.-S. et l'excellence de son Sacerdoce, après l'institution duquel le Sacerdoce d'Aaron et tous les anciens Sacrifices ont été abolis comme désormais inutiles et sans effet : d'où il suit que toute l'Ancienne Alliance instituée par Moïse est abrogée. Il fait voir aussi par l'exemple des Patriarches et des Prophètes, que les hommes ne sont justifiés que par la foi. Dans sa Lettre il donne de salutaires avis aux Hébreux, et il exhorte ceux-ci à avoir constamment en J.-C. une confiance ferme et inébranlable au milieu des maux qu'ils ont déjà soufferts et auxquels ils sont exposés chaque jour, par suite de la haine de ceux de leur nation.

1. *Hébr.* XIII. 24.



Suivant la plupart des Anciens, cette Épître a été originai-  
rement écrite en hébreu, c'est-à-dire dans la langue que  
parlaient alors les Juifs : ce qui fait que le style paraît diffé-  
rent de celui des autres Lettres de S. Paul. On pense qu'elle  
a été traduite en grec, ou par S. Luc ou par S. Clément,  
pape, qui a pu ajouter dans la traduction les ornements de  
la langue grecque, à l'élevation du style et des pensées de  
l'original.

On y remarque parfaitement, du reste, la pensée théolo-  
gique et profonde de S. Paul, sa manière d'écrire, de donner  
ses avis, de faire ses recommandations, etc.

Origène et S. Jérôme disent que les Anciens, ainsi que les  
Églises d'Orient et d'Occident, et tous les Pères grecs, jus-  
qu'à leur temps, recevaient cette Lettre comme de S. Paul  
et comme un livre de l'Écriture.

Estius montre par plusieurs passages qu'elle a été écrite  
avant la destruction de la ville et du Temple de Jérusalem ;  
elle a un caractère d'autorité qui ne peut convenir qu'à un  
Apôtre. La promesse que cet homme apostolique<sup>1</sup> y fait d'al-  
ler voir les Juifs avec Timothée, paraît une preuve indubi-  
table qu'elle ne peut être que de S. Paul, et non d'aucun des  
hommes apostoliques à qui quelques-uns ont voulu l'attri-  
buer.

Après avoir marqué que tous les Grecs et les Latins rece-  
vaient cette Épître comme canonique, Théodoret reproche  
aux Ariens de la rejeter contre l'autorité de l'Église, qui de  
tout temps l'avait donnée comme étant de S. Paul, et contre  
celle d'Eusèbe même, qu'ils regardaient comme le défenseur  
de leurs dogmes. Ils la rejetaient, parce qu'elle prouve trop  
fortement la divinité de J.-C. Quelques Protestants l'ont  
voulu contester. Mais l'un des plus habiles d'entr'eux dit  
qu'il ne voit pas qu'on puisse douter qu'elle ne soit de saint  
Paul, à moins que l'on ne croie devoir douter des choses les  
plus certaines, dès que quelqu'un en a douté.

1. *Hébr.* XIII, 23.

S. Paul dans cette Épître dit aux Juifs que Timothée avait été délivré de prison ; et il leur promet, que, s'il revenait bientôt, il les irait voir avec lui. Car Timothée n'était pas odieux aux Juifs incrédules. — Il leur demande le secours de leurs prières pour l'accomplissement de ce dessein, qu'il exécuta depuis, au rapport de S. Jean Chrysostôme. — Il leur souhaite enfin la grâce, ce qui est la marque de toutes ses Lettres.

Suivant un écrivain moderne, cette *Épître aux Hébreux*, écrite au commencement de l'an 63, est le dernier monument biblique que nous possédions relativement à S. Paul. Avec sa délivrance, après deux ans de captivité à Rome, finit le récit des *Actes des Apôtres*. Le but final, en effet, des missions entreprises par les deux Princes des Apôtres était la conversion de cette Capitale du Monde. Il fallait que le centre de l'Église et de toute l'histoire fut transporté dans la Métropole de l'Occident, et que Pierre put de là gouverner toute l'Église, comme primate, et adresser au monde ses deux brefs apostoliques. Ce résultat une fois obtenu, le Christianisme avait trouvé le centre d'où il pouvait se répandre et s'affermir au loin. Aussi S. Luc termine les *Actes des Apôtres* avec la première arrivée de S. Paul à Rome.

---

ÉPITRE DU B. APÔTRE S. PAUL  
AUX HÉBREUX

---

Chapitre I<sup>er</sup>

L'Apôtre y démontre, contre les premiers Hérésiarques, la divinité de J.-C., et par là même son excellence au-dessus de Moïse et des Prophètes qui ont paru dans l'ancien Peuple et au-dessus de tous les Anges.

« Dieu ayant parlé autrefois à nos Pères, en divers temps et en diverses manières, par les Prophètes, nous a enfin parlé en ces derniers jours par son propre Fils, qu'il a fait héritier de toutes choses, et par qui il a même créé les siècles, « cet Univers et tout « ce qu'il contient. » Et comme il est la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance, et qu'il soutient tout par la puissance de sa parole, après nous avoir purifiés de nos péchés, il est assis au plus haut du ciel, à la droite de la *Souveraine Majesté*, étant aussi élevé au-dessus des Anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur. Car qui est l'Ange à qui Dieu ait jamais dit :

« Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ? »

« Et ailleurs : « Je serai son Père, et il sera mon Fils ? » Et encore, lorsqu'il introduit son premier-né dans le monde, il dit : « Que tous les Anges de Dieu l'adorent ! »

« Aussi, quant aux Anges, l'Écriture dit :

« Dieu se sert des Esprits pour en faire ses Ambassadeurs et ses Anges ; et des flammes ardentes pour en faire ses ministres.

« Mais quant au Fils, elle dit :

« Votre Trône, ô Dieu, sera un Trône éternel ; le sceptre de « votre Empire sera un sceptre d'équité. Vous avez aimé la justice, « et vous avez haï l'injustice ; c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu « vous a sacré d'une huile de joie, en une manière plus excellente « que tous ceux qui participeront à l'onction. »

Et ailleurs :

« Seigneur, vous avez créé la terre dès le commencement du « monde, et les Cieux sont l'ouvrage de vos mains ; ils périront, « mais vous demeurerez ; ils vieilliront tous comme un vêtement, « et vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; « mais pour vous, vous serez toujours le même, et vos années ne « finiront point. »

« Enfin, qui est l'Ange à qui le Seigneur ait jamais dit :

« Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ? »

« Tous les Anges ne sont-ils pas des Esprits qui tiennent lieu de serviteurs et de Ministres, puisqu'ils sont envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut ? »

## Chapitre II

De ce que J.-C. est plus grand que les Anges, il doit être regardé comme le seul Souverain Législateur et comme l'unique Rédempteur.

« Nous devons donc observer avec encore plus d'exactitude les choses que nous avons entendues, pour n'être pas comme des vases entr'ouverts qui laissent écouler l'eau qu'on y met. Car si la Loi qui a été annoncée par les Anges est demeurée ferme, et si tous les violements de ses préceptes et toutes les désobéissances ont reçu la juste punition qui leur était due, comment pourrions-nous l'éviter, ce châtement, si nous négligeons l'Évangile du véritable salut, qui, ayant été premièrement annoncé par le Seigneur même, a été confirmé parmi nous par ceux qui l'ont entendu, auxquels Dieu même a rendu témoignage par les miracles, par les prodiges, par les différents effets de sa puissance, et par la « distribution éclatante, au jour de la Pentecôte, des grâces du Saint-Esprit, qu'il « a partagées comme il lui a plu. »

Suivant le Prophète, Jésus a reçu l'empire sur toutes les créatures. Le Père lui a assujetti toutes choses et n'a rien laissé qui ne lui soit assujetti.

« Or, nous voyons que Jésus, qui avait été rendu pour un peu de temps inférieur aux Anges, a été couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte ; Dieu, par sa bonté, ayant voulu qu'il mourut pour tous. Car il était bien digne de Dieu, pour qui et par qui sont toutes choses, que, voulant conduire à la gloire plusieurs enfants, il consommât et perfectionnât par les souffrances celui qui devait être le Chef et l'Auteur de leur salut. Aussi celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés viennent tous d'un même principe. C'est pourquoi il ne rougit point de les appeler ses frères, en disant :

« J'annoncerai votre nom à mes frères ; je célébrerai vos louanges  
« au milieu de l'assemblée de mes frères. »

« Et ailleurs : « Me voici avec mes enfants que Dieu m'a  
« donnés. »

« Comme donc les enfants sont d'une nature mortelle, composée de chair et de sang, c'est pour cela que lui-même a pris aussi cette même nature, afin de détruire par sa mort celui qui était le Prince de la mort, c'est-à-dire le Diable ; — et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenait dans une continuelle servitude pendant leur vie. Car il ne s'est pas rendu le Libérateur des Anges, mais il s'est rendu le Libérateur de la race d'Abraham. C'est pourquoi il a fallu qu'il fut en tout semblable à ses frères, pour être envers Dieu un Pontife compatissant et fidèle, afin d'expier les péchés du peuple. Car c'est des peines et des souffrances mêmes, par lesquelles il a été tenté et éprouvé, qu'il tire la vertu et la force de secourir ceux qui sont aussi tentés. »

---

### Chapitre III

Dans la Maison de Dieu, Moïse était le serviteur ; J.-C. est le maître. On doit donc écouter J.-C. préférablement à Moïse. Autrement la vengeance de Dieu tomberait sur les incrédules.

« Vous donc, mes saints frères, qui avez part à la vocation céleste, considérez Jésus, qui est l'Apôtre et le Pontife de la religion que nous professons ; qui est fidèle à celui qui l'a établi, comme Moïse lui a été fidèle dans toute sa Maison... Moïse a été fidèle dans toute la Maison de Dieu, comme un serviteur envoyé pour annoncer au peuple tout ce qui lui était ordonné de dire ; mais J.-C., comme le Fils, a l'autorité de Père et de Maître sur sa Maison, et c'est nous qui sommes sa Maison, pourvu que nous persévérions jusqu'à la fin dans la profession de la foi. C'est pour cela que le Saint-Esprit a dit :

« Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez point vos  
« cœurs, » comme il arriva au temps du murmure qui excita sa colère, et au jour de la tentation dans le Désert, où vos Pères me

tentèrent, où ils voulurent éprouver ma puissance, et où ils virent mes grandes œuvres miraculeuses. J'ai supporté ce peuple avec peine et avec dégoût durant quarante ans, et j'ai dit en moi-même : Ils se laissent toujours emporter à l'égarément de leur cœur ; ils ne connaissent point mes voies ; c'est pourquoi je leur ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreront point dans le lieu de mon repos.

« En effet, nous voyons qu'ils ne purent y entrer, à cause de leur incrédulité et de leurs péchés. Prenez donc garde, mes frères, que quelqu'un de vous ne tombe dans un dérèglement de cœur et dans une incrédulité qui le sépare du Dieu vivant. »

---

## Chapitre IV

S. Paul continue à exhorter les Hébreux à s'attacher à la foi en J.-C. ; c'est par J.-C. seul qu'ils entreront dans le lieu d'éternel repos.

« Craignons donc que, négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu, il n'y ait quelqu'un d'entre vous qui en soit exclu ; car on nous l'a annoncée aussi bien qu'à eux ; mais la parole qu'ils entendirent ne leur servit de rien, n'étant pas accompagnée de la foi dans ceux qui l'avaient entendue. Pour nous, qui avons cru, nous entrerons en ce repos, qui est le même que le repos qui suivit l'achèvement des ouvrages de Dieu dans la création du monde. Car l'Écriture dit, en parlant du Septième Jour :

« Dieu se reposa le Septième Jour, après avoir achevé toutes ses œuvres. »

« Elle dit encore, au sujet des incrédules :

« Ils n'entreront point dans mon repos. »

« Il y a donc encore un Sabbat et un repos réservé au Peuple de Dieu. Celui qui entre dans le repos de Dieu se repose aussi lui-même en cessant de travailler, comme Dieu s'est reposé après ses ouvrages. Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un ne tombe dans une désobéissance semblable à celle de ces incrédules. Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants ; elle entre et pénètre

jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moëlles, et elle démêle les pensées et les mouvements du cœur. Nulle créature ne lui est cachée ; car tout est à nu et à découvert devant les yeux de celui dont nous parlons. C'est-à-dire : « Le Verbe Divin connaît intimement vos pensées, et accomplira infailliblement ses promesses ou ses menaces, à votre égard, « selon que vous lui serez fidèles ou infidèles. »

« Ayant donc pour grand Pontife Jésus, Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des Cieux, demeurons fermes dans la profession de notre foi. Car le Pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses ; mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations et d'épreuves, hormis le péché. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver le secours de sa grâce dans nos besoins. »

---

## Chapitre V

Jésus-Christ est notre vrai Pontife : il a prié pour nous auprès du Père, et il a été exaucé. Par sa mort il a procuré au monde le salut.

« Car tout Pontife, étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés, et qu'il puisse être touché d'une juste compassion pour ceux qui péchent par ignorance et par erreur, comme étant lui-même environné de faiblesse. Et c'est ce qui l'oblige à offrir le sacrifice de l'expiation des péchés aussi bien pour lui-même que pour le peuple.

« Or nul ne s'attribue à soi-même cet honneur ; mais il faut y être appelé de Dieu, comme Aaron. Ainsi J.-C. ne s'est point élevé de lui-même à la dignité de Souverain Pontife ; mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : « Vous êtes le Prêtre Éternel, selon l'ordre de Melchisédech. » Aussi durant les jours de sa chair, *de sa vie temporelle*, ayant offert, avec un grand cri et avec des larmes, ses

prières et ses supplications à celui qui pouvait le tirer de la mort, il a été exaucé, à cause de son humble respect pour son Père. Et, quoiqu'il fut le Fils de Dieu, il n'a pas laissé d'apprendre l'obéissance par tout ce qu'il a souffert ; et étant entré dans la consommation de sa gloire, il est devenu l'Auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent, Dieu l'ayant déclaré Pontife, selon l'ordre de Melchisédech. »

## Chapitre VI

Après s'être plaint de la lenteur des Hébreux à entrer dans l'intelligence des grandes vérités du Christianisme, S. Paul les exhorte à s'élever des instructions élémentaires à la doctrine parfaite. Il leur fait sentir d'abord le danger de l'apostasie à laquelle les conduirait leur affaiblissement dans la foi.

« Car il est impossible, *dit-il*, que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du Ciel, qui ont été rendus participants du Saint-Esprit, qui se sont nourris de la parole de Dieu et de l'espérance des grandeurs du siècle à venir, et qui, après cela, sont tombés, *il est impossible, dis-je*, qu'ils se renouvellent par la pénitence, parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposent à l'ignominie. Car lorsqu'une terre, étant souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, produit des herbages propres à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu. Mais quand une terre ne produit que des ronces et des épines, elle est en aversion à son maître, elle est menacée de sa malédiction, et à la fin il y met le feu.

« Or, nous avons une meilleure opinion de vous et de votre salut, frères bien aimés, quoique nous parlions de la sorte. Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres et votre charité. Mais nous souhaitons que chacun de vous fasse paraître le même zèle jusqu'à la fin... à l'exemple des Saints, qui, par leur foi et par leur patience à supporter les maux et les épreuves, sont devenus les



héritiers des *Promesses Divines*. Abraham est un illustre exemple de cette persévérance qui a supporté les maux et qui a obtenu l'effet des Promesses infailibles de Dieu. « Le Seigneur nous a « assuré par serment, comme à ce Patriarche, la fermeté immuable « de ses Promesses, » afin que nous ayons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans la recherche et l'acquisition des biens qui nous sont proposés par l'espérance, laquelle sert à notre âme comme d'une ancre ferme et assurée, et qui pénètre jusqu'au sanctuaire qui est au dedans du voile, où Jésus, comme notre Précurseur, est entré pour nous, ayant été établi Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech. »

—

## Chapitre VII

S. Paul en vient à la doctrine plus élevée au sujet de J.-C. — Partant d'un principe dogmatique, renfermé dans la figure prophétique de Melchisédech, il enseigne que le *Sacerdoce* et que le *Sacrifice* de J.-C. ont succédé au Sacerdoce et au Sacrifice d'Aaron, et qu'ils sont infiniment supérieurs à ces derniers.

« Car ce Melchisédech, Roi de Salem et Prêtre du Dieu Très-Haut, qui vint au-devant d'Abraham, lorsqu'il retournait de la défaite des Rois, et qui le bénit, auquel aussi Abraham donna la dime de tout ce qu'il avait pris ; — qui s'appelle premièrement, selon l'interprétation de son nom, Roi de justice, puis Roi de Salem, c'est-à-dire, Roi de paix ; — qui est sans père, sans mère, sans généalogie ; — qui n'a ni commencement ni fin de sa vie, étant ainsi l'image du Fils de Dieu, demeure Prêtre pour toujours. Considérez donc combien grand il doit être, puisque le Patriarche même Abraham lui donna la dime de ses dépouilles ;... De plus, il a béni celui à qui les Promesses divines ont été faites. Or, il est sans contredit que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la lui donne. En effet, dans la *Loi Lévitique*, des Prêtres

mortels reçoivent la dîme de leurs frères, au lieu que, dans la Genèse, c'est le Prêtre toujours vivant, figure du Christ, qui la reçoit du grand Patriarche Abraham, et en sa personne, de Lévi, d'Aaron et de toute sa 'race. « D'où il faut conclure combien la « Sacrificature de Melchisédech ou du Christ est plus excellente « que celle de Lévi ou d'Aaron. »

« Or le Sacerdoce étant changé, il faut nécessairement que la Loi Mosaique soit aussi changée. »

Il est certain que le Sacerdoce est enlevé à la tribu de Lévi, puisque : 1<sup>o</sup> Le nouveau Pontife, objet des Oracles Prophétiques, est d'une autre tribu, savoir, de celle de Juda, à laquelle Moïse n'a jamais attribué le Sacerdoce ; puisque, 2<sup>o</sup> le Pontife prédit n'est plus du même Ordre Aaronique, mais selon celui de Melchisédech (y. 15) ; puisque, 3<sup>o</sup> il n'a point été établi par la même loi d'ordination et de succession charnelle et temporelle, mais par la puissance de sa vie immortelle, *sed secundum virtutem vitæ insolubilis*, — ainsi que l'Écriture le déclare par ces mots : *Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.*

Les raisons de cette translation du Sacerdoce et de la Loi Ancienne, sont : 1<sup>o</sup> Qu'ils étaient trop faibles, et par là même impuissants et inutiles pour sauver les hommes ; 2<sup>o</sup> que, au contraire, la Loi et le Sacerdoce de J.-C. sont très-efficaces, très-puissants, pour nous rapprocher de Dieu et pour nous sauver. Ils sont d'ailleurs fondés sur le Serment solennel de Dieu, sur l'immortalité du Christ, Souverain Pontife de la Loi Nouvelle, toujours vivant pour intercéder pour nous, toujours saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs et plus élevé que les Cieux ; qui n'est pas obligé, comme les autres Prêtres et Pontifes, à offrir tous les jours des victimes, d'abord pour ses propres péchés, et ensuite pour ceux du peuple. En s'offrant une seule fois lui-même, il a expié tous les péchés du monde entier.

## Chapitre VIII

S. Paul continue à démontrer l'excellence du Sacerdoce de J.-C., qui, assis dans le Ciel à la droite de son Père, y exerce son Pontificat en notre faveur. Dieu, en annonçant, dès les temps anciens, cette nouvelle Sacrificature de J.-C., prédisait et faisait connaître, par là même, que l'Ancienne était insuffisante et seulement provisoire ; qu'elle serait abrogée un jour et ferait place à la Nouvelle.

« Mais ce qui met le comble à tout ce que nous venons de dire, c'est que le Pontife que nous avons est si grand, qu'il est assis dans le Ciel à la droite du Trône de la Souveraine Majesté ; étant le Ministre du Sanctuaire et de ce véritable Tabernacle que Dieu a dressé, et non pas un homme. Car tout Pontife est établi pour offrir des dons et des victimes : c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose qu'il puisse offrir. Si donc il n'avait dû être Prêtre que sur la terre, il ne l'aurait point été du tout, puisqu'il y en avait déjà d'établis pour offrir des dons selon la Loi, et qui rendent en effet à Dieu le culte qui consiste en des figures et des ombres des choses du Ciel, ainsi qu'il fut dit à Moïse, lorsqu'il devait dresser le Tabernacle :

« Ayez soin de faire toutes choses selon le Modèle qui vous a été montré sur la montagne. »

« Mais quant à notre Pontife, il a reçu une Sacrificature d'autant plus excellente qu'il est le Médiateur d'une meilleure Alliance, et qui est établie sur de meilleures promesses. L'Ancienne ne promettait que des biens terrestres, passagers ; la Nouvelle promet les biens du Ciel et un Royaume éternel. Aussi Dieu blâmant ce que la première a de défectueux, il en annonce la future abrogation par le Messie, lorsqu'il dit (*Jérém. xxxi*) :

« Il viendra un temps, où je ferai une nouvelle Alliance avec la  
« Maison d'Israël et de Juda, non selon l'alliance que j'ai faite avec  
« leurs Pères (au temps de la sortie d'Égypte), et dans laquelle ils  
« ne sont point demeurés fidèles... Mais voici l'alliance que je ferai :

« J'imprimerai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon Peuple. »

« En appelant cette Alliance une *Nouvelle Alliance*, il a montré que la première se passait et vieillissait ; or, ce qui se passe et vieillit est proche de sa fin. »

## Chapitre IX

Par les rites et les cérémonies de l'Ancienne Loi, l'Apôtre prouve que l'Ancien Testament n'a pu ni nous justifier ni nous sauver ; qu'en conséquence il est aboli et remplacé par celui de J.-C., qui est nouveau, meilleur et infiniment plus efficace.

Après avoir décrit le Tabernacle et tous les vases qui servaient au culte de Dieu, qui, tous ayant besoin d'une purification préalable, ne pouvaient pas par conséquent purifier le peuple de ses péchés, S. Paul ajoute :

« Ces dons et ces victimes ne pouvaient rendre juste et parfaite la conscience de ceux qui rendaient à Dieu ce culte. Ils ne consistaient qu'en des viandes, en des breuvages, en diverses ablutions et en des cérémonies charnelles, qui n'avaient été imposées qu'é jusqu'au temps où cette Loi Mosaique serait corrigée. Mais J.-C., le Pontife des biens futurs, étant venu dans le monde, est entré une seule fois dans le Sanctuaire par un Tabernacle plus grand et plus excellent, qui n'a point été fait de main d'homme : il y est entré, non avec le sang des bœufs et des génisses, mais avec son propre sang, nous ayant par là acquis une rédemption éternelle. Car si le sang des animaux purifie *extérieurement* les pécheurs, combien plus le sang de J.-C. qui par le Saint-Esprit s'est offert lui-même à Dieu, comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant ? C'est pourquoi il est le Médiateur du Testament Nouveau, afin que par sa mort et par l'efficacité de son sang, il

expiât tous les péchés du monde entier, même les iniquités qui ont été commises sous le Testament Ancien, et afin que tous hommes, appelés de Dieu à la foi, étant par lui affranchis du péché, reçussent l'héritage éternel qu'il leur a promis. J'ai dit : « Par sa mort, morte intercedente ; » car, lorsqu'il s'agit de testament, la mort du testateur est nécessaire pour que l'on puisse entrer en possession de l'héritage, parce que le testament n'a lieu que par la mort du testateur, et qu'il n'a aucune force tant que le testateur est encore vivant. Le premier Testament même ne fut confirmé qu'avec le sang. Tout doit se purifier par le sang, et les péchés ne sont point remis sans effusion de sang. Ce qui n'était que la figure des choses célestes fut purifié par le sang des animaux. Les choses célestes l'ont été par un sang plus excellent, par celui de J.-C., qui s'est offert une fois, vers la fin des siècles, en s'offrant lui-même comme victime, pour abolir les péchés et pour sauver ceux qui croient en lui. »

## Chapitre X

S. Paul continue de démontrer que les péchés sont expiés et effacés, non par les Hosties Légales ou Aaroniques, quoiqu'elles soient innombrables, mais par l'unique oblation de J.-C. sur la Croix. Il exhorte les Hébreux à s'approcher de Dieu avec confiance, à demeurer fermes dans la foi, à s'entr'édifier et s'entr'exhorter mutuellement. Il les presse par le double motif des maux qu'ils auraient à craindre, s'ils ne persévéraient pas, et des biens qu'ils ont à espérer s'ils persévèrent.

« En effet, la Loi Mosaique n'ayant que l'ombre des biens futurs, ne peut jamais rendre justes et parfaits ceux qui s'approchent de l'Autel. Autrement, on aurait cessé d'offrir les oblations annuelles, parce que ceux qui rendent le culte à Dieu n'auraient plus senti leur conscience chargée de péchés, en ayant été une fois purifiés. Et cependant on y parle de nouveau tous les ans de péchés à expier. Il

est impossible, en effet, que le sang des taureaux et des béliers ôte les péchés. C'est pourquoi le Fils de Dieu entrant dans le monde, dit :

« O Dieu, vous n'avez point agréé les holocaustes ni les sacrifices  
« qu'on vous offre pour le péché ; alors j'ai dit : Me voici, je viens,  
« selon qu'il est écrit de moi dans le Livre, pour faire, ô Dieu,  
« votre volonté. »

« Par les premières paroles, il abolit les anciens Sacrifices Légaux ; par les secondes, il établit le nouveau Sacrifice, ou l'oblation du corps de J.-C. immolé sur la Croix... Par cette seule et unique oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. Et c'est ce que l'Esprit nous a lui-même déclaré, quand, après avoir annoncé la nouvelle Alliance, il ajoute :

« Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs ini-  
« quités. »

« Puis donc, frères, que nous avons ce grand Prêtre qui est établi sur la Maison de Dieu, approchons-nous de lui avec un cœur vraiment sincère et avec une pleine foi, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience par une aspersion *intérieure*, et le corps lavé dans l'eau pure ; demeurons fermes et inébranlables dans la profession que nous avons faite d'espérer *ce qui nous a été promis* ; puisque celui qui nous l'a promis est très-fidèle dans ses promesses ; et considérons-nous les uns les autres, afin de nous entr'exciter à la charité et aux bonnes œuvres ; ne nous retirant point des assemblées des fidèles, comme quelques-uns ont accoutumé de faire, mais nous exhortant les uns les autres, d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour, « où J.-C. exercera son « jugement sur Jérusalem et sur l'ancien Peuple de Dieu. » Car si nous péchons volontairement, après avoir connu la vérité, *si nous apostasions*, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés ; il ne reste plus qu'une attente effroyable du jugement ; et l'ardeur d'un feu jaloux qui doit dévorer les ennemis de Dieu. Celui qui a violé la Loi de Moïse est condamné à mort sans miséricorde, combien donc celui-là sera jugé digne d'un plus grand supplice, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu : qui aura tenu pour une chose vile et profane le sang de l'Alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura fait outrage à l'Esprit de la grâce ? Car nous savons qui est celui qui a dit :

« La vengeance est à moi, et je saurai bien la faire, dit le Seigneur. »

« Et ailleurs :

« Le Seigneur jugera son peuple. »

« C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. »

S. Paul rappelle aux Hébreux *les persécutions et les grands combats qu'ils ont eu déjà à soutenir pour la foi chrétienne* : il énumère les *injures*, les *mauvais traitements*, les *diverses afflictions*, le *pillage de leurs biens* et mille indignités qu'ils ont eus à souffrir pour J.-C. L'Apôtre les exhorte à attendre avec patience la grande récompense qui leur est promise. Il ajoute, au sujet des Juifs persécuteurs :

« Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et ne tardera pas à venger *les siens et à punir les incrédules*.

« Mais le juste qui m'appartient, dit le Seigneur, vivra de la foi... »

—

## Chapitre XI

Afin d'affermir les Hébreux dans la foi et de les animer à supporter pour la foi toutes les persécutions, S. Paul fait un bel éloge de cette vertu, de ses fruits, de son efficacité ; il montre que tous les justes de l'antiquité ont eu la foi et qu'ils ont été loués dans l'Écriture pour leur foi, que tous ont opéré des merveilles par leur foi, et qu'à cause de leur foi ils ont tous souffert d'horribles persécutions. Il décrit leurs souffrances et leurs belles actions.

« Or la foi est ce qui nous rend présentes les choses qu'on espère, et ce qui nous convainc de celles qu'on ne voit point. C'est par la foi que les anciens Pères ont reçu de Dieu un témoignage si avantageux dans l'Écriture. C'est par la foi que nous savons que

le monde a été fait par la Parole de Dieu, et que tout ce qui est visible a été formé, n'y ayant rien auparavant que d'invisible.

« C'est par la foi que *Abel* offrit à Dieu une hostie plus excellente que celle de *Cain*, et qu'il est déclaré juste, Dieu lui-même rendant témoignage qu'il a accepté ses dons ; c'est à cause de sa foi qu'il parle encore après sa mort.

« C'est par la foi que *Enoch* a été enlevé du monde, afin qu'il ne mourut pas ; en sorte qu'on ne l'y a plus vu, parce que Dieu l'avait transporté ailleurs. Car l'Écriture lui rend ce témoignage, qu'avant d'avoir été ainsi enlevé, il plaisait à Dieu. — Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi ; car pour s'approcher de Dieu, il faut croire, *d'abord*, qu'il y a un Dieu, et qu'il récompensera ceux qui le cherchent.

« C'est par la foi que *Noë*, ayant été divinement averti de ce qui devait arriver, et appréhendant ce qu'on ne voyait point encore, bâtit l'Arche pour sauver sa famille ; et en la bâtissant condamna le monde, et devint l'héritier de la justice qui naît de la foi.

« C'est par la foi que celui qui reçut depuis le nom d'*Abraham*, obéit en s'en allant dans la terre qu'il devait recevoir pour héritage, et qu'il partit sans savoir où il allait. C'est aussi par la foi que *Sara*, étant stérile, obtint *Isaac*. C'est par la foi qu'*Abraham* offrit *Isaac*, lorsque Dieu voulut le tenter ; il offrait son fils unique, l'objet des promesses divines, à l'égard duquel il avait été dit : (*La race qui portera votre nom et celle qui naîtra d'Isaac*). Mais il pensait en lui-même que Dieu pourrait bien le ressusciter après sa mort ; et ainsi il le recouvra comme d'entre les morts, en figure de la résurrection de J.-C.

« C'est par la foi qu'*Isaac* donna à *Jacob* et à *Esau* une bénédiction qui regardait l'avenir »

« C'est par la foi que *Jacob* bénit chacun des enfants de *Joseph*, et qu'il s'inclina profondément devant le bâton de commandement que portait son fils. »

« C'est par la foi que *Moïse* renonça à la qualité de fils de la fille de *Pharaon*, et qu'il aima mieux être affligé avec le peuple Dieu, que de jouir du plaisir si court qui se trouve dans le péché ; jugeant que l'ignominie de J.-C. était un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Égypte, parce qu'il envisageait la récompense...



« C'est par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent par terre, après qu'on en eût fait le tour pendant sept jours.

« Que dirai-je davantage ? Le temps ne manquera, si je veux parler encore de Gédéon, de Barrac, de Samson, de Jephthé, de David, de Samuel et des Prophètes, qui par la foi ont conquis les royaumes, ont accompli la justice, ont reçu l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions, ont arrêté la violence du feu, ont évité le tranchant de l'épée, ont été guéris de leurs maladies, ont été remplis de force dans les combats, ont mis en fuite les armées des étrangers ; et ont rendu aux femmes leurs enfants, les ayant ressuscités après leur mort. »

« Tous ces saints sont morts dans la foi, n'ayant point reçu les biens que Dieu leur avait promis, mais les voyant et comme les saluant de loin, et confessant qu'ils étaient voyageurs et étrangers sur la terre, » car ceux qui parlent de la sorte font voir qu'ils cherchent leur patrie ; non leur patrie terrestre, mais une patrie meilleure, qui est celle du ciel.

Tous ont été fortement éprouvés.

Les uns ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection. Les autres ont souffert les moqueries et les fouets, les chaînes et les prisons, ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés en toutes manières, ils sont morts par le tranchant de l'épée ; ils étaient vagabonds, couverts de peaux, abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'était pas digne ; ils ont passé leur vie errant dans les deserts et dans les montagnes, et se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre. »

« Cependant ils n'ont point reçu la récompense promise ; Dieu ayant voulu, par une faveur particulière qu'il nous a faite, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. »

La loi mosaïque n'a pu leur ouvrir le ciel : seul J.-C. devait les y introduire avec lui au jour de son ascension.

## Chapitre XII

S. Paul, par l'exemple de tous ces Saints et par celui de J.-C., continue à exhorter les Hébreux à la patience et à la persévérance, au service de Dieu et à la concorde fraternelle.

« Puis donc que nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, dégageons-nous de tout ce qui nous appesantit et des liens du péché qui nous serrent si étroitement, et courrons par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte, jetant les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui au lieu de la vie tranquille et heureuse dont il pouvait jouir, a souffert la croix en méprisant la honte et l'ignominie, et maintenant il est assis à la droite du Trône de Dieu. — Pensez donc en vous mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs *qui se sont élevés contre lui*, afin que vous ne vous découragiez point, et que vous ne tombiez pas dans l'abattement. Car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang, en combattant contre le péché. »

Souvenez-vous de ce que dit l'Esprit-Saint : — Mon fils, ne négligez pas le châtiment par lequel le Seigneur vous corrige, et ne vous laissez pas abattre lorsqu'il vous reprend ; car le Seigneur châtie ceux qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants. Ne vous laissez donc point souffrir ; Dieu vous traite en cela comme ses enfants. Car qui est l'enfant qui ne soit point chatié par son père ? Et si vous n'êtes point châtiés, tous les autres l'ayant été, vous n'êtes donc pas du nombre des enfants, mais des bâtards... — Or, tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble être un sujet de tristesse et non de joie ; mais ensuite il fait recueillir dans la paix *et dans le bonheur* les fruits de la justice à ceux qui auront été ainsi exercés. Relevez donc vos mains languissantes, et fortifiez vos genoux

affaiblis ! Prenez garde que quelqu'un ne chancèle, ne s'écarte du chemin, que quelque fornicateur, ou quelque profane, comme Esau, n'infecte plusieurs du poison de son scandale et de ses excès. Car vous devez être d'autant plus purs et plus saints, que vous appartenez à un Testament plus parfait que celui du Sinaï. Car, ayant été admis dans l'église de J.-C.

« Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu-vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe innombrable d'Anges, — de l'assemblée et de l'Eglise des premiers-nés, qui sont écrits dans le ciel, de Dieu qui est le Juge de tous, des Esprits des Justes qui sont dans la gloire, de Jésus, qui est le médiateur de la nouvelle Alliance, et de ce sang dont on a fait l'aspersion, et qui parle plus avantageusement que celui d'Abel. Prenez garde de mépriser celui qui vous parle ; car si ceux qui ont méprisé celui (Moïse) qui leur parlait sur la terre, n'ont pu échapper au châtiement, nous pourrions bien moins l'éviter, si nous rejetons (J.-C.) celui qui nous parle du ciel ; celui dont la voix alors ébranla la terre, *et qui doit encore ébranler non-seulement la terre, mais aussi le ciel.* »

---

### Chapitre XIII

S. Paul termine son Épître, en exhortant les Hébreux à la charité fraternelle, à l'hospitalité et à la miséricorde envers les captifs et les affligés. Il demande le secours de leurs prières. Les chrétiens d'Italie se joignent à l'Apôtre pour saluer ceux de la Palestine.

« Conservez toujours la charité envers vos frères. Ne négligez pas d'exercer l'hospitalité ; car c'est en la pratiquant que quelques-uns ont reçu pour hôtes des anges, sans le savoir. Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous étiez vous-mêmes enchaînés avec eux ; et de ceux qui sont affligés, comme si vous participiez

vous-mêmes aux mêmes infirmités, aux mêmes afflictions. Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté, et que le lit nuptial soit sans tache ; car Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères. »

« Souvenez-vous *des hommes apostoliques qui sont morts*, de vos conducteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu, et considérant qu'elle a été la fin de leur vie et leur constance, imitez leur foi. — *Soyez fermes et inébranlables dans la même foi qui vous a été prêchée ; car elle ne varie point ;* J.-C. était hier, il est aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. Ne vous laissez point emporter par les opinions diverses et par des doctrines étrangères, « notamment par celle des Judaïsants, qui veulent vous assujettir « aux discernements des viandes, selon les rites mosaïques qui sont « abrogés par la loi évangélique. »

« Nous avons un autel, *un sacrifice eucharistique*, dont les ministres du Tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger, « et qui a « été prophétiquement préfiguré par cette victime expiatoire qu'on « immolait hors du camp. » Et c'est pour cette raison que Jésus devant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte de la ville. Sortons donc aussi hors du camp, et allons à lui en portant l'ignominie de sa *croix*. Car nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour.

» Priez pour nous ; car nous osons dire que notre conscience ne nous reproche rien, n'ayant point d'autre désir que de nous conduire saintement en toutes choses... Que le Dieu de paix vous dispose à toute bonne œuvre, afin que vous fassiez sa volonté, lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable par J.-C., auquel soit la gloire dans les siècles des siècles. *Amen.*

« Je vous supplie, mes frères, d'agréer ce que je vous ai dit pour vous consoler, ne vous ayant écrit qu'en peu de mots.

« Sachez que notre frère Timothée est en liberté ; et s'il vient bientôt, j'irai vous voir avec lui. Saluez de ma part tous ceux qui vous conduisent, et tous les Saints. Nos frères d'Italie vous saluent.

« Que la grâce soit avec vous tous ! *Amen.* »

---

## CHAPITRE IV

S. Paul retourne en Orient  
— Prêcho en Grèce, y établit S. Tito en qualité d'évêque, —  
Ordonne S. Timothée évêque,  
— Adresse des Epîtres à l'un et à l'autre.

---

L'an de J.-C. 63.

---

La promesse si absolue que S. Paul avait faite aux Hébreux de les aller voir, donne lieu de croire qu'il était alors en liberté de le faire, et qu'ainsi il avait été délivré de sa longue captivité de Rome. Eusèbe et les Anciens témoignent qu'il se justifia devant le Prétoire Impérial de Néron, et ils rapportent à ce temps-ci ce que saint Paul écrit à Timothée. (2 *Thimoth.*, iv, 26).

*« La première fois que j'ai défendu ma cause, nul ne m'a assisté, et tous m'ont abandonné. Je prie Dieu de ne le leur point imputer. Mais le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que j'achevasse la prédication de l'évangile, et que toutes les nations l'entendissent ; et j'ai été délivré de la gueule du Lion : et liberatus nunc de ore Leonis.*

Il paraît certain qu'il comparut devant Néron lui-même, suivant que le Seigneur le lui avait fait annoncer par son ange dans la tempête de la Méditerranée : *Il faut que vous paraissiez devant César.* Il devait en effet rendre témoignage à la vérité devant les Puissances du siècle, devant les rois et les empereurs. — Mais nous avons lieu de penser que Sénèque et que les chrétiens de la cour impériale ont été favorables à S. Paul, et que ainsi, malgré le délaissement général, cet apôtre a été acquitté devant le prétoire du Tyran.

Tous les fidèles l'avaient abandonné, parce qu'ils redoutaient la puissance et la férocité du Tyran. Ils se croyaient impuissants pour l'aider et pour le délivrer ; et, d'autre

part ils craignaient de se compromettre. Or c'est quand tout secours humain vient à manquer, que Dieu lui-même intervient. Ce fut dans cette extrémité que le Seigneur prit la défense de son Apôtre.

Il ne faut pas demander ce qu'il fit après cet élargissement, dit S. Chrysostôme. Il se servit de sa liberté, non pour jouir d'une vie douce et tranquille, mais pour entreprendre de nouveaux voyages, de nouveaux travaux, de nouveaux combats. Il parcourut diverses nations, pour y porter le flambeau de l'Évangile. Il souffrit de nouveau les chaînes, les tourments, les prisons, les embûches, les calomnies, les menaces, les périls d'une mort toujours présente. (*S. Chrys., in Act. hom., 55*)

Que S. Paul, après deux ans de captivité qu'il passa à Rome, soit retourné en Orient, c'est ce que témoignent ses Épîtres <sup>1</sup> ; car elles portent qu'il l'a voulu, qu'il l'a espéré et qu'il l'a fait espérer aux Orientaux. Que l'apôtre ait exécuté ce dessein, c'est ce qu'assurent plusieurs fois, S. Chrysostôme <sup>2</sup>, Théodoret <sup>3</sup>, et parmi les modernes Générard <sup>4</sup>, Cornélius à Lapide <sup>5</sup>. Ussérius dans ses Annales, Pearson, Tillemont, et presque tous ceux qui ont examiné avec soin l'Histoire Ecclésiastique.

Ce fut donc à cette époque, suivant Théodoret, qu'il prêcha dans quelques îles, particulièrement dans l'île de Crète, ou Candie ; et, quand il y eut posé les fondements de la foi, il y laissa Tite, pour achever ce qui manquait encore, et établir des prêtres dans chaque ville, ou même des évêques, comme l'ont cru S. Chrysostôme <sup>6</sup> et Théodoret. Selon l'ancien ordre de la discipline de l'Église, chaque ville devait avoir son évêque. Il semble qu'il y laissa encore Apollon <sup>7</sup> et le docteur Zénas.

S. Paul se rendit alors en Palestine, comme il l'avait

1. Hebr. XIII, 23. — 2. S. Chrys. *in Hebr.*, p. 396, et *in Philemon*, p. 2. — 3. Théodoret, *in Ps.* 117, p. 871. — 4. Générard, *Chron.*, p. 226. — 5. Corn. à Lap., *in Act.*, p. 299. — 6. S. Chrysost., *in Actus Apost.*, Hom. 2. — 7. Tit. III, 13.

promis dans son épître aux Hébreux <sup>1</sup>. Il passa de là en Asie, vint à Colosses, comme il l'avait promis à Philémon, et logea chez lui. Il alla ensuite à Ephèse, où il passa quelque temps, et, lorsqu'il en partit pour aller en Macédoine, il y laissa Timothée, qu'il consacra et établit évêque d'Ephèse, en lui donnant le soin de toute l'Asie et par là même le titre et la fonction de Primat de toutes les églises de l'Asie-Mineure.

S. Paul, étant passé en Macédoine, accomplit la promesse qu'il avait faite aux Philippiens de les aller voir. On croit que ce fut de Macédoine qu'il écrivit sa *Première Epître à Timothée*. Dans cette lettre il lui promet de l'aller voir bientôt ; et pour que, si cela n'arrivait pas, il sût comment il devait se conduire dans l'Eglise, qu'il appelle la *maison de Dieu, la colonne et la base de la vérité*, il l'instruit des devoirs d'un évêque, de ce qui concerne les fonctions de son ministère épiscopal, de même que de ce qui regarde le règlement de sa vie particulière. Ces instructions conviennent à tous ceux qui veulent être de bons et fidèles pasteurs. C'est pourquoi S. Augustin dit que ceux qui sont destinés à servir l'Eglise, doivent avoir sans cesse devant les yeux les deux *Epîtres à Timothée* et celle à *Tite*, lesquelles enseignent admirablement toutes trois qu'elles doivent être la vertu et la conduite des ministres de J.-C. — Un des avis qu'il lui donne est de s'appliquer à la lecture. Et comme il n'enseignait aux autres que ce qu'il pratiquait lui-même le premier, un grand saint, Isidore de Pelusium, dit qu'il nous montre par là que les grands dons qu'il avait reçus, n'empêchaient pas qu'il ne donnât lui-même une partie de son temps à la lecture des Livres-Saints.

Il recommande à Timothée de boire un peu de vin à cause de la faiblesse de son estomac et de ses fréquentes maladies, se servant ainsi, dit S. Grégoire, d'un moyen tout humain, pour conserver un homme dont le secours lui était si utile, et non du pouvoir que Dieu lui avait donné de guérir

1. Chrysost., *in Hebr.*

miraculeusement les maladies, car ce don surnaturel ne lui était donné proprement que pour toucher les Infidèles et ainsi il ne crut pas devoir s'en servir en faveur de Timothée, dont la foi n'avait nul besoin de ce miracle extérieur.

Il lui fait connaître qu'il avait excommunié Hyménée et Alexandre, dont le premier disait que la résurrection des morts était déjà faite.

S. Paul résolut de passer l'hiver à Nicopolis, ville d'Epire sur le golfe d'Ambracie. C'est de là qu'il écrivit l'*Épître à Tite*, évêque de Crète. Il lui mande de le venir trouver à Nicopolis, après qu'il lui aurait envoyé Tichicus ou Artemas, pour prendre sa place et lui succéder. Car il avait besoin de lui pour le ministère de l'Évangile ; mais sa charité ne pouvait souffrir que les fidèles de cette île, qu'on croit avoir donné l'origine à l'idolâtrie, fussent privés d'un homme capable de les consoler, de les instruire et de les affermir dans la foi. S. Chrysostôme croit qu'il le voulait former encore mieux qu'il ne l'était, durant l'hiver qu'il devait passer à Nicopolis, puis l'envoyer de nouveau en Crète.

Dans cette épître, l'Apôtre marque à Tite, comme il avait fait à Timothée, les qualités que doit avoir un évêque. Il l'avertit, en particulier, de reprendre avec force ceux qui étaient naturellement durs et obstinés, comme les Crétois, et de ne pas souffrir qu'ils se laissassent aller aux illusions des docteurs du Judaïsme. Il lui donne aussi des avis pour les personnes de toute condition sans oublier les esclaves, puisque J.-C. a répandu son sang pour tous les hommes. Il lui recommande d'avoir soin de faire conduire Zénas et Apollon, et de ne les laisser manquer de rien.

S. Paul retourna ensuite en Asie, comme il l'avait promis à Timothée, archevêque d'Ephèse. Il passa à Troade, logea chez Carpus, l'un des anciens disciples de N. S., y laissa un manteau, des livres et des papiers ; et s'étant séparé à Ephèse de son cher disciple Timothée qui ne put le laisser aller sans répandre beaucoup de larmes, il vint à Milet, où il laissa Trophime malade.



On croit qu'il passa ensuite à Antioche de Pisidie, à Lystres, à Icône, en Lycaonie, et qu'il y souffrit les maux dont il parle dans sa *Seconde lettre à Timothée*. Mais le sentiment le plus probable est qu'il écrivit cette seconde épître, lorsqu'il était de retour à Rome, et au moment où, souffrant sa seconde captivité, il se préparait à son martyre avec S. Pierre. C'est ce que l'on conclut généralement, du chapitre IV, y 6, de cette seconde Epître, où S. Paul annonce manifestement son immolation et sa mort comme toute prochaine.

---

## PREMIÈRE ÉPÎTRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE

ARCHEVÊQUE D'ÉPHÈSE ET PRINAT D'ASIE

---

### Chapitre I<sup>er</sup>

L'Apôtre avertit Timothée de s'appliquer à son devoir d'évêque, — d'éviter les questions inutiles que soulèvent les Judaïsants et les Hérésiarques, — d'enseigner la doctrine capable de promouvoir la foi, la charité et les bonnes mœurs.

« PAUL, apôtre de J.-C. par l'ordre de Dieu notre Sauveur, et de J.-C. notre espérance, à Timothée, son cher fils dans la foi.

« Que Dieu, notre Père et J.-C. N. S. vous donnent la grâce, la miséricorde et la paix ! — Je vous prie, comme je l'ai fait en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephèse, d'avertir quelques uns de ne point enseigner une doctrine différente de la notre, et de ne point s'arrêter à des fables, à *des générations d'éons imaginaires*, à des généalogies sans fin, qui servent plutôt à exciter des disputes, qu'à fonder par la foi l'édifice de Dieu. — Car la fin des commandements c'est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère, — dont quelques-uns se

détournant, se sont égarés en de vains discours, voulant être les docteurs de la loi et ne sachant ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment.

« Je rends grâces à N. S. J.-C. qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidèle, en me confiant la dispensation de son évangile, et en m'établissant dans son ministère ; moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, et un ennemi outrageux ; mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, *quia ignorans feci*, n'ayant pas la foi. Et la grâce de N. S. s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi et de la charité qui est en J.-C. — C'est une vérité certaine : que J.-C. est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier. Mais j'ai reçu miséricorde, afin que je fusse le premier en qui J.-C. fit éclater son extrême patience, et que j'en devinsse comme un modèle et un exemple à ceux qui croiront en lui pour acquérir la vie éternelle.

« Au Roi des Siècles, immortel, invisible, à l'unique-Dieu, soit honneur et gloire dans tous les siècles des siècles ! Amen.

« Ce que je vous recommande donc, mon fils Timothée, c'est qu'accomplissant les prophéties qu'on a faites autrefois de vous, vous vous acquittiez de tous les devoirs de la Milice-Sainte, conservant la foi et la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé ont fait naufrage en la foi. De ce nombre sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer. »

Par l'effet de cette excommunication, les hérétiques étaient physiquement tourmentés par le Démon.

## Chapitre II

S. Paul veut que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes ; pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté, car cela est bon et

agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité.

« J'ai été établi prédicateur, apôtre et docteur des Nations dans la foi et dans la vérité. Je veux que les hommes prient en tout lieu, — que les femmes aussi prient étant vêtues, comme l'honnêteté le demande ; qu'elles se parent de modestie et de chasteté, et non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, ni des vêtements somptueux ; mais avec de bonnes œuvres, comme le doivent des femmes qui font profession de piété.

Elles ne doivent pas enseigner, ni prendre autorité sur leurs maris, mais demeurer dans le silence. Elles se sauveront par la pieuse éducation de leurs enfants.

—

### Chapitre III

S. Paul traite des qualités des évêques et des prêtres, des diaques et des diaconesses. L'Eglise est la Maison de Dieu, la colonne et la base de la vérité.

« C'est une vérité certaine, que si quelqu'un souhaite l'épiscopat, il désire une œuvre sainte. Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible ; qu'il n'ait épousé qu'une femme ; qu'il soit sobre, prudent, grave et *modeste*, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'instruire, (ou docteur) ; qu'il ne soit ni sujet au vin ni violent, ni prompt à frapper, mais équitable et modéré, éloigné des contestations, désintéressé ; qu'il gouverne bien sa propre famille, et qu'il maintienne ses enfants dans l'obéissance et dans toute sorte d'honnêteté. Car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu ? — Que ce ne soit point un néophyte ; de peur que s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que le Diable. Il faut encore qu'il ait bon témoignage de ceux qui sont hors de l'Eglise, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et dans le piège du Démon.

Les mêmes qualités sont requises pour les autres ordres. Parlant ensuite de l'incarnation du Fils de Dieu, S. Paul ajoute :

« C'est manifestement quelque chose de grand que ce mystère de piété, qui s'est fait voir dans la chair, a été justifié par les *miracles éclatants* du Saint-Esprit, a été manifesté aux Anges, *qui adorèrent l'Homme-Dieu*, — a été prêché aux nations, — a été cru et adoré dans le monde entier, — a été reçu dans la gloire céleste et est assis à la droite de Dieu le Père. »

---

#### Chapitre IV

L'Apôtre annonce la naissance de certaines hérésies, exhorte Timothée à se nourrir de la bonne doctrine, à fuir l'erreur, à s'exercer à la piété, à se rendre le modèle des fidèles, à lire et à enseigner, à ne pas négliger la grâce de son ordination.

« Or l'esprit *prophétique* dit expressément que, dans les temps à venir, quelques-uns abandonneront la foi, en suivant des esprits d'erreurs et des doctrines diaboliques, enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie, dont la conscience est noircie de crimes, qui interdiront le mariage et l'usage de certaines viandes.... fuyez les fables impertinentes et puériles et exercez-vous à la piété. Car les exercices corporels servent à peu de chose, mais la piété est utile à tout, et c'est à elle que les biens de la vie présente et ceux de la vie future ont été promis... que personne ne méprise votre jeunesse ; mais rendez-vous le modèle des fidèles dans les entretiens, dans la manière d'agir, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.

« En attendant que je vienne, appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation et à l'instruction. Ne négligez pas la grâce qui est en vous, qui vous a été donnée suivant une révélation prophétique, par l'imposition des mains du Presbyterium. En vous appliquant à

l'instruction vous vous sauverez vous-même et ceux qui vous écoutent. »

---

## Chapitre V

S. Paul indique les règles à suivre à l'égard des différentes personnes qui se trouvent dans l'Église.

« Ne reprenez pas les vieillards avec rudesse, mais avertissez-les comme vos pères, les jeunes hommes comme vos frères ; les femmes âgées comme vos mères, les jeunes comme vos sœurs, avec une pureté parfaite. Honorez les veuves qui sont vraiment veuves. Quant à celle qui ne prie pas jour et nuit, mais qui vit dans les délices, elle est morte quoiqu'elle paraisse vivante. Si quelqu'un n'a pas soin des siens et de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi et est pire qu'un infidèle. Ne mettez au rang des veuves *assistées*, ou *employées au service de l'Église* que celle qui n'a pas moins de 60 ans, qui n'a eu qu'un mari, qui a bien élevé ses enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des Saints, secouru les affligés et s'est appliquée à toute sorte de bonnes œuvres, — Que les prêtres qui gouvernent bien et qui instruisent les peuples soient doublement honorés, c'est-à-dire *par un subside* plus abondant. Ne recevez point d'accusation contre un prêtre que sur la déposition de deux ou trois témoins. Conservez-vous pur. — Ne continuez plus à ne boire que de l'eau ; mais usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac et de vos fréquentes maladies.

---

## Chapitre VI

« Que tous les serviteurs sachent qu'ils sont obligés de rendre toute sorte d'honneur à leurs maîtres, afin de n'être pas cause que le nom et la doctrine de Dieu soient *blasphémés*. Qu'ils servent encore mieux les maîtres fidèles, voilà la vraie doctrine. — C'est une grande richesse que la piété qui se contente de ce qui suffit.

Car nous n'avons rien apporté en ce monde, et il est hors de doute que nous n'en pouvons aussi rien emporter. Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents. Mais ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans le piège du Diable, et en divers désirs inutiles et pernicieux, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation. Car l'amour des richesses est la racine de tous les maux ; et quelques-uns en étant possédés, se sont égarés de la foi, et se sont embarrassés dans une infinité d'afflictions.

« Mais pour vous, ô homme de Dieu, fuyez ces choses, et suivez en tout la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur. Soyez fort et courageux dans le saint combat de la foi ; travaillez à remporter le prix de la vie éternelle. — Je vous ordonne devant Dieu, qui fait vivre tout ce qui vit, et devant J.-C., qui a rendu sous Ponce-Pililate un si excellent témoignage à la vérité, de garder *cette épître* et ces préceptes que je vous donne, en vous conservant sans tache et sans reproche, jusqu'à l'avènement glorieux de N. S. J.-C. — Ordonnez aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux, de ne se point confier dans les richesses incertaines et périssables, mais dans le Dieu vivant, — d'être charitables et bienfaisants ; de se rendre riches en bonnes œuvres, — de se faire un trésor et un fondement solide pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie.

« O Timothée, gardez le dépôt de la foi, qui vous a été confié ; fuyez les profanes nouveautés des paroles, et toute doctrine contraire qui porte faussement le nom de science *et de philosophie*, dont quelques-uns faisant profession, se sont égarés de la foi. — Que la grâce demeure avec vous ! *Amen.* »

---

## ÉPITRE DE L'APÔTRE S. PAUL A TITE

ARCHEVÊQUE DE CRÈTE

### Chapitre I<sup>er</sup>

S. Paul salue Tite, lui retrace comme à Timothée les devoirs des prêtres et des évêques, et l'exhorte à reprendre fortement les faux docteurs et les Crétois.

PAUL, serviteur de Dieu et apôtre de J.-C., pour instruire les élus de Dieu dans la foi et dans la connaissance de la vérité qui est selon la piété, et qui donne l'espérance de la vie éternelle que Dieu, qui ne peut mentir, a promise et destinée avant tous les siècles ; ayant fait voir en son temps l'accomplissement de sa parole dans la prédication de l'Évangile, qui m'a été confiée par l'ordonnance de Dieu, notre Sauveur ;

« A Tite, son fils bien aimé dans la foi qui nous est commune ;  
Que Dieu le Père et J.-C. notre Sauveur vous donnent la grâce et la paix.

« Je vous ai laissé en Crète, afin que vous y régliez tout ce qui reste à y régler et que vous établissiez des prêtres en chaque ville selon l'ordre que je vous en ai donné, — choisissant celui qui sera irrépréhensible, (doué des qualités énumérées dans la 1<sup>re</sup> *Épître à Timothée*, C. 3), capable d'exhorter, selon la saine doctrine, et de convaincre ceux qui s'y opposent. Il faut fermer la bouche à ces personnes qui renversent des familles entières *par de faux enseignements*. Le poëte Crétois, Epiménides, a rendu un témoignage véritable au sujet de ses compatriotes, lorsqu'il a dit : « Les Crétois sont toujours menteurs, ce sont de méchantes bêtes qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire. » C'est pourquoi reprenez-les fortement, afin qu'ils conservent la pureté de la foi et qu'il ne s'arrêtent point à des fables judaïques et à des ordonnances de personnes qui se détournent de la vérité. Or, en fait de viandes, tout est pur pour ceux qui sont purs et rien n'est pur pour ceux qui sont impurs et infidèles ; mais leur raison et leur conscience

sont impurs et souillés. — Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renoncent par leurs œuvres ; ils sont détestables et rebelles, et sont impropres à toute bonne œuvre. »

---

## Chapitre II

S. Paul apprend à Tite comment il doit instruire les vieillards, les personnes de l'un et l'autre sexe, et les serviteurs.

« Mais pour vous, instruisez votre peuple d'une manière qui soit digne de la saine doctrine : enseignez aux vieillards à être sobres, chastes, prudents, et à se conserver purs dans la foi, dans la charité et dans la patience. — Apprenez de même aux femmes avancées en âge à faire voir dans tout leur extérieur une sainte modestie, à n'être point médisantes, ni sujettes au vin ; mais à donner de bonnes instructions, en inspirant la sagesse aux jeunes femmes, et en leur apprenant à aimer leurs maris et leurs enfants, à avoir une conduite réglée, à être chastes, sobres, attachées à leur ménage, bonnes, soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit point exposée au blasphème. — Exhortez aussi les jeunes gens à être sobres, — les serviteurs à être bien soumis à leurs maîtres, à leur complaire en tout, à ne les point contredire, à ne détourner rien de leur bien, mais à leur témoigner en tout une entière fidélité, afin qu'en toutes choses ils fassent honneur à la doctrine de Dieu notre Sauveur.

« Car la grâce de Dieu, notre Sauveur, a paru à tous les hommes, et elle nous a appris que, renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siècle présent, avec tempérance, avec justice et avec piété, étant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons et de l'avènement glorieux de notre grand Dieu et Sauveur J.-C. — Prêchez ces vérités. Exhortez et prenez avec autorité ; que nul ne vous méprise. »

---



### Chapitre III

S. Paul continue à inculquer l'amendement des mœurs par J.-C. et à cause de J.-C.

« Avertissez les fidèles d'être soumis aux princes et aux magistrats, de leur rendre obéissance, d'être prêts à faire toutes sortes de bonnes œuvres, de ne médire de personne, de fuir les contentions, d'être équitables, et de témoigner toute la douceur possible à l'égard de tous les hommes. — Car nous étions aussi nous-mêmes autrefois insensés, désobéissants, égarés du chemin de la vérité, asservis à une infinité de passions et de voluptés, menant une vie toute pleine de malignité et d'envie, dignes d'être haïs, et nous haïssant les uns les autres.

« Mais depuis que la bonté de Dieu, notre Sauveur, et son amour pour les hommes a paru dans le monde, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde, par le baptême de la renaissance et par le renouvellement du Saint-Esprit, qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion par J.-C. notre Sauveur ; afin qu'étant justifiés par sa grâce, nous devinssions héritiers de la vie éternelle, selon l'espérance que nous en avons... »

« Fuyez les questions impertinentes, les généalogies, les disputes et les contestations de la loi mosaïque, parce qu'elles sont vaines et inutiles. — Evitez celui qui est hérétique, après l'avoir averti une ou deux fois ; sachant que quiconque est en cet état est perverti, et qu'il pèche comme un homme qui se condamne lui-même par son propre jugement.

« Lorsque je vous aurai envoyé Artémas ou Tichique, ayez soin de venir promptement me trouver à Nicopolis, parce que j'ai résolu d'y passer l'hiver. — Envoyez devant Zénas, docteur de la loi, et Apollon, et ayez soin qu'il ne leur manque rien *pour le voyage*.

« Tous ceux qui sont avec moi vous saluent. Saluez ceux qui nous aiment dans l'union de la foi. La grâce de Dieu soit avec vous tous. Amen. »

---

## CHAPITRE V

S. Paul de retour à Rome. — Son voyage en Espagne. — Néron persécute l'Église.

---

L'an de J.-C. 61.

---

La tradition<sup>1</sup> rapporte que Pierre parcourut l'Illyrie, c'est-à-dire tous les pays que les anciens comprenaient sous ce nom, et qu'il prêcha l'Évangile jusqu'en Styrie : c'est pour cela que nous trouvons des évêchés très-anciens dans ces contrées.

Paul, revenant d'Asie, vers l'an 64, rencontra Pierre à Corinthe, et tous deux allèrent ensemble à Rome, comme l'écrit un ancien et célèbre écrivain, qui touchait aux temps apostoliques, S. Denys de Corinthe, dans sa Lettre aux Romains, citée par Eusèbe (*Hist.* l. 2, c. 25) ; arrivés à Rome, les deux grands Apôtres joignirent leurs efforts, comme l'assure S. Astériorius<sup>2</sup>, et s'employèrent avec zèle à instruire les Juifs dans leurs Synagogues et à gagner à J.-C. les Païens auxquels ils prêchaient l'Évangile dans les forums et dans les assemblées publiques.

De Rome, Paul entreprit enfin le voyage d'Espagne, qu'il se proposait de faire depuis si longtemps, afin de porter jusqu'aux dernières limites de l'Occident en Europe la lumière de l'Évangile ; car il y avait aussi en Espagne beaucoup de Juifs, qui s'y étaient établis déjà avant la conquête des Romains, avec les négociants Carthaginois. Notre-Seigneur lui-même avait recommandé à ses Apôtres de mettre la main à la charrue, sans regarder par derrière le chemin qu'ils avaient fait, mais d'aller toujours en avant. C'est là ce que S. Paul, en particulier, s'était proposé.

1. Voyez Sepp., p. 372. — 2. Aster., *Hom.* 8. *Biblioth. PP. auct.* 1, p. 168, et S. Irénée, *Hær.* III, 1.

Les Pères, qui nous apprennent que l'Apôtre S. Paul porta l'Évangile jusqu'au fond de l'Occident, jusqu'en Ibérie ou en Espagne, sont S. Clément de Rome <sup>1</sup>, son illustre contemporain et son collaborateur dans la vigne du Seigneur ; — S. Athanase <sup>2</sup>, dans son Épître à Dracontius ; — S. Cyrille de Jérusalem dans ses catéchèses <sup>3</sup>, S. Epiphane <sup>4</sup>, S. Chrysostôme <sup>5</sup>, S. Jérôme <sup>6</sup>, S. Théodoret <sup>7</sup>, S. Grégoire-le-Grand <sup>8</sup>, et plusieurs autres auteurs anciens et modernes.

Selon la tradition, S. Paul, allant en Espagne, passa par les Gaules, laissa S. Trophime à Arles, Sergius Paulus à Narbonne et S. Crescent à Vienne. S. Trophime, qui fut quelque temps malade à Milet, était venu rejoindre S. Paul à Rome. Arrivé en Espagne, l'Apôtre convertit plusieurs personnes, entr'autres sainte Polixène et sainte Xantippe, femme de Probus, gouverneur d'Espagne. Le savant Leo-Allatius cite des actes de ces saintes femmes, écrits par S. Onésime, disciple et compagnon de S. Paul.

L'effet de la prédication de l'Évangile dans ces contrées occidentales nous est attesté par une inscription du temps de Néron, trouvée dans les ruines de Marquésia en Lusitanie.

Elle porte :

NERONI CL. CAIS.  
AUG. PONT. MAX.  
OB PROVINC. LATRONIB.  
ET HIS. QUI. NOVAM.  
GENERI. HUM. SUPER  
STITION. INCULCAB.  
PURGATAM.

La *nouvelle superstition qui était près d'inonder le monde entier*, et dont les messagers furent *persécutés par Néron*, est évidemment le Christianisme, que les Romains appelaient communément du nom de superstition. Mais cette inscription prouve encore d'une manière irréfragable que non-seulement la religion chrétienne avait pris de profondes racines en Ibérie

1. Clem., 1. Cor., c. 5. — 2. Athan., *Ad Drac.*, p. 936. — 3. Cyril., *Cat.*, 17. — 4. Epiph., *Har.* 27, c. 6. — 5. Chrysost., *Ad Hæbr. præf.* — 6. S. Jérôme, *In Isaï*, II, v. 14. — 7. Theod. *In 2. Tim.* IV, 17. — 8. Greg., *In Job*, I, 31, c. 22.

par les soins de S. Jacques-le-Majeur, de ses Disciples et de S. Paul, mais encore que la persécution de Néron contre les Chrétiens s'était étendue au delà des murs de Rome et avait sévi avec rigueur jusque dans les provinces les plus éloignées de l'Italie. Certains historiens modernes de l'Église s'attachent avec une sorte de complaisance à adoucir la cruauté de ce tigre, et à le faire passer pour moins méchant qu'on ne le croit. Mais sa fureur contre les Chrétiens fut telle, que Pierre, dans sa Lettre circulaire aux Chrétiens d'Asie, les avertit de se tenir prêts à être dévorés par la gueule du lion, et les Chrétiens regardèrent longtemps Néron comme l'Antechrist.

On sait que ce fut à cette époque, l'an 64, le 20 juillet, que cet Empereur, par un caprice de son orgueil, incendia la ville de Rome ; et que pour détourner de lui la fureur du peuple, excitée par ce terrible événement, il l'attribua aux Chrétiens <sup>1</sup>, et ordonna la première persécution sanglante contre les fidèles. La tempête ayant éclaté, et menaçant l'Empire Romain tout entier, et même les contrées les plus lointaines de l'Orient, plusieurs des Saints que nomme S. Paul dans son *Épître aux Romains*, ayant déjà remporté la palme du martyr, S. Pierre écrivit sa première Lettre aux Églises d'Asie, établies dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, la Lydie et la Bithynie, auxquelles il avait prêché l'Évangile. Il avait présentes à l'esprit, en l'écrivant, les Épîtres de S. Paul aux Églises voisines, et surtout celles à Timothée, aux Éphésiens et aux Colossiens. Son but était de les expliquer ; car *il marque expressément qu'elles renferment plusieurs passages difficiles à comprendre et que les hommes peu instruits et légers peuvent les interpréter faussement et pour leur propre ruine* <sup>2</sup>. C'est là une preuve éclatante de la canonicité des Épîtres de S. Paul.

1. Tacite, *Annal.*, l. 15. — 2. Petr. iii, 15-16.

---

## CHAPITRE VI

Retour de S. Paul à Rome,  
— Il convertit des personnes de la Cour impériale. —  
Il combat, avec S. Pierre, Simon-le-Magicien.  
— Sa captivité. — Onésiphore.

---

L'an de J.-C. 65.

---

Les Pères<sup>1</sup> nous assurent que Dieu avait révélé à S. Paul, vers cette époque, que *la fin de sa vie était proche, et qu'il la couronnerait par le martyre*. Sa *Seconde Épître à Timothée* le donne à entendre, et c'est pour cela que dans cette Épître il témoigne tant de joie et une confiance si extraordinaire. S. Athanase dit que Dieu lui avait révélé positivement qu'il souffrirait le martyre à Rome, et que, après cette révélation, au lieu de s'éloigner de Rome, il s'y rendit avec joie, car il regardait la mort comme un gain.

« Il revint dans la capitale du monde, au commencement de l'an 65 de J.-C. Il y trouva encore S. Pierre, qui était de retour de divers voyages, il s'unit de nouveau au Prince des Apôtres pour travailler à la conversion des Romains. Il se servait de différents moyens pour communiquer à tous les grands biens qu'il leur annonçait, il leur donnait une connaissance pure et exacte de Dieu, leur exposait les saintes règles de la vertu et de la morale chrétienne, les éloignait des danses profanes, de l'ivrognerie et de tous ces plaisirs sensuels, causes de l'impudicité, et auxquels néanmoins les peuples et les princes avaient un attachement prodigieux. Aussi Néron ne put-il voir sans indignation qu'on introduisit dans Rome une vie si sage et si pure, lui qui eut mieux aimé perdre l'Empire qu'abandonner ses plaisirs. Il employa donc

<sup>1</sup> Aug., *De peccat. meritis*, l. 2, c. 16. Athan., *De fug.*, p. 713. Tillemont, *Mém.*, t. I, p. 318.

toute son autorité pour exterminer ceux qui enseignaient cette piété et cette chasteté nouvelle, et ce fut pour ce motif qu'il emprisonna et qu'il fit enfin mourir les deux Apôtres S. Pierre et S. Paul. » Ainsi s'exprime S. Astérius<sup>1</sup> sur les causes qui amenèrent la mort des deux Apôtres.

S. Chrysostôme<sup>2</sup> explique plus en détail ce que S. Astérius ne fait que marquer obscurément. Il nous apprend que S. Paul avait été saluer un échanson et une concubine de Néron, pour les attirer à la foi, et que, en effet, il avait persuadé à la concubine d'embrasser les vérités chrétiennes, qu'il lui enseignait, et de renoncer absolument au commerce que les lois de la chasteté ne lui pouvaient permettre de continuer avec ce Prince; de sorte que Néron, qui était passionné pour elle, traita S. Paul sur ce sujet de corrupteur et de vagabond. Et ce fut là la cause de son incarcération.

L'échanson se convertit, ainsi que la concubine de Néron, et le soin que l'Apôtre prit du salut de ces deux âmes, fut la cause de sa mort, aussi glorieuse pour lui que honteuse pour le tyran.

Plusieurs Pères l'ont encore attribuée à la chute tragique de Simon-le-Magicien, à laquelle ils assurent qu'il eut part. Car Paul combattit fortement, de concert avec le Prince des Apôtres, les impiétés de Simon-le-Magicien, et tous deux firent tomber, par la force de leurs prières, cet imposteur qui s'était fait élever dans les airs par la puissance des Démons<sup>3</sup>. Ce miracle, qui arriva en la présence de Néron, irrita vivement cet Empereur contre les Apôtres. Mais les deux conversions précédentes déterminèrent ce Prince impie à ne pas laisser plus longtemps sur la terre un homme qui prêchait une doctrine si contraire à ses inclinations corrompues.

Il fit donc arrêter S. Paul, et, l'ayant fait comparaître

1. Aster., *Hom.* 8, in *Biblioth. SS. PP. auct.* 1, p. 168. — 2. S. Chrysost., in *Actus Apost. Rom.*, 46, p. 403. — 3. On peut voir, sur ce point, dans l'*Histoire de S. Pierre*, de plus amples détails avec un grand nombre de preuves historiques.

devant lui, la fureur dont il parut animé contre cet Apôtre fut si grande, qu'elle jeta la terreur parmi les Disciples : presque tous l'abandonnèrent, comme il le marque lui-même dans la *Seconde Épître à Timothée*<sup>1</sup> : *In prima mea defensione nemo mihi affuit, sed omnes me dereliquerunt : non illis imputetur. Dominus autem mihi astitit, et confortavit me, ut per me prædicatio impleatur, et audiant omnes gentes ; et liberatus sum de ore leonis...* Mais il fut assisté du Seigneur, qui le fortifia, et le délivra cette première fois de la gueule du lion, afin qu'il put achever la prédication de l'Évangile.

Il l'acheva, en eslet, et, quoiqu'il fut chargé de chaînes, la parole de Dieu ne fut point enchaînée. Il l'annonça avec une entière liberté, et toutes les nations de la terre, qui étaient comme rassemblées dans la ville de Rome, l'entendirent de sa bouche, et purent connaître par lui la gloire et l'excellence de l'Évangile.

Ce fut donc pour cela que Dieu le délivra alors de la fureur de Néron, soit que, demeurant captif, il eut seulement échappé à la mort présente dont il était menacé, comme cela est plus vraisemblable, soit qu'il eut entièrement recouvré sa liberté, comme S. Chrysostôme<sup>2</sup> le fait entendre, et qu'il eut été réincarcéré depuis dans la prison Mamertine, au pied du Capitole ; cela ne serait pas surprenant, puisqu'il souffrit les fers et les prisons jusqu'à sept différentes fois. Il est certain qu'il était prisonnier lorsqu'il écrivit sa seconde Épître à Timothée. S. Chrysostôme<sup>3</sup> fait une touchante description de la comparation du grand Apôtre devant Néron.

Cependant Alexandre<sup>4</sup>, ouvrier en cuivre, s'opposait à S. Paul, et lui faisait beaucoup de peine, en combattant fortement la doctrine qu'il enseignait. On croit que c'est celui qu'il avait excommunié quelque temps auparavant.

Tous les Asiatiques qui étaient à Rome s'éloignaient aussi de lui ; mais Dieu lui envoya Onésiphore<sup>5</sup>, qui, étant venu

1. 2 Tim. iv, 16. — 2. S. Chrysost., *Hom.* 4. — 3. 2 Timoth. iv, 14. — 4. 2 Tim. i, 16. — 5. 2 Tim. i, 16.

d'Asie, où il avait beaucoup servi l'Église, le trouva en prison après l'avoir longtemps cherché et l'assista de tout son pouvoir. C'est pourquoi S. Paul lui souhaite la bénédiction de Dieu, à lui et à toute sa Maison : *Det misericordiam Dominus Onesiphori Domui, quia sæpe me refrigeravit, et catenam meam non erubuit.*

---

## CHAPITRE VII

S. Paul écrit sa *Seconde Épître à Timothée* et celle aux *Ephésiens*.

---

L'an de J.-C. 65.

---

Ce fut donc après avoir comparu une première fois devant Néron que S. Paul écrivit sa *seconde Épître à Timothée*, qui était alors en Asie. L'Apôtre savait que sa mort approchait, et il se regardait comme une victime prête à être immolée, comme l'ont reconnu les anciens Pères, Tertullien, S. Athanase, Eusèbe, Théodoret, S. Chrysostôme. Ce dernier considère cette Épître comme le testament de S. Paul<sup>1</sup>. Cet Apôtre y prie S. Timothée de le venir trouver avant l'hiver ; ce qui montre que cette dernière lutte, qui, commencée vers le milieu de l'année, ne finit que par son martyre, le 29 juin de l'année suivante, dura au moins un an entier.

Il écrivit à S. Timothée, non pas seulement pour le faire venir près de lui, mais encore pour l'exhorter de nouveau à s'acquitter de tous les devoirs d'un Évêque et d'un Docteur avec un zèle qui répondit aux abondantes grâces qu'il avait reçues, et avec un généreux mépris de tous les maux de ce monde ; puisque l'esprit du Christianisme n'est point un esprit de crainte, mais un esprit de courage et d'a-

1. Voir 2 Tim.



mour, et que tous ceux qui veulent vivre avec piété en J.-C., doivent être persécutés, comme il le voyait dans l'exemple même des premiers Ministres de l'Évangile. Il l'avertit de ne point oublier ce qu'il a appris de lui, de ne point s'étonner d'en voir quelques-uns s'éloigner de la vérité, mais de la prêcher avec ardeur, de s'opposer fortement à ceux qui la combattent, et qui doivent en venir jusqu'au point de ne pouvoir plus souffrir la saine doctrine, et de chercher de faux docteurs qui flattent leurs passions.

Ce qui lui fait souhaiter la présence de S. Timothée, c'est que, à l'exception de S. Luc, il n'a plus auprès de lui aucun de ses anciens Disciples ou collaborateurs. Il avait laissé Eraste et Trophime dans d'autres villes. Démas l'avait abandonné, pour se livrer à l'amour du siècle, et était parti pour Thessalonique. Crescent était dans les Gaules, et Tite, en Dalmatie. Il avait, de plus, envoyé Tychicus à Ephèse. — Il y avait sans doute à Rome un grand nombre de Chrétiens, éminents par la ferveur de leur foi, comme par la lumière de leur piété et par le généreux mépris qu'ils faisaient de toutes les choses du monde : ces fidèles ne manquaient pas de lui donner toute la consolation et tout le secours qu'ils pouvaient. Mais il fallait à l'Apôtre plusieurs de ses Disciples et de ses collaborateurs près de lui, tant pour l'aider dans le ministère évangélique qu'il ne négligeait pas, même dans les fers, qu'afin de consoler les fidèles et d'empêcher les troubles qui pourraient arriver dans l'Église après sa mort.

Il lui parle de Philétus et d'Hyménée, qui s'étaient égarés du sentier de la foi, et qui corrompaient plusieurs personnes par de fausses doctrines, en soutenant que la résurrection était déjà accomplie ; car, ne reconnaissant point d'autre résurrection que celle par laquelle on ressuscite du péché à la grâce, ils niaient celle des corps. — On voit que ces deux hérésiarques s'étaient, dès lors, par une anticipation singulière, placés au point de vue des Mythiques modernes, en niant la résurrection et la béatitude futures, et en prétendant

que l'une et l'autre consistaient à bien saisir et à réaliser ici-bas l'idéal de la vie présente.

De ce que S. Paul marque à Timothée qu'il a envoyé Tychicus à Ephèse, plusieurs se sont crus fondés à conclure qu'il écrivit aussi, l'an 65 de J.-C., l'*Épître aux Ephésiens*. En effet, il l'envoya par Tychicus aux Ephésiens, lorsqu'il était en prison à Rome. Cette Lettre s'adresse aux Gentils d'Ephèse et des villes circonvoisines. Les Auteurs Ecclésiastiques disent qu'elle était circulaire pour toutes les Églises d'Asie. C'est ce qui a fait qu'on l'a quelquefois citée comme adressée à ceux de Laodicée.

S. Paul loue d'abord dans cette Lettre la foi et la charité des Chrétiens à qui il s'adresse. Il a néanmoins pour but de les instruire davantage des principaux mystères de la foi, de la Rédemption et de la justification par la mort de J.-C., de la prédestination gratuite, de la vocation des Gentils, de la réunion des deux peuples en un seul corps dont J.-C. est le chef, et de l'élevation de ce Chef divin au-dessus de toutes les créatures spirituelles et corporelles. C'est ce qu'il fait particulièrement dans les trois premiers chapitres, où le style devient obscur à cause de la sublimité et de la profondeur des matières qu'il traite : le langage humain y paraît insuffisant pour exprimer les sentiments de son cœur et l'étendue de ses pensées. Il y combat non-seulement les Chrétiens qui judaïsaient et qui voulaient allier la Loi Mosaique avec l'Évangile, mais encore les Disciples de Simon-le-Magicien et les autres Hérétiques de cette époque, qui prenaient le nom de Gnostiques, et qui voulaient que les Anges fussent Médiateurs entre Dieu et les hommes. Comme ces Hérétiques n'attaquaient pas moins les mœurs que la foi, l'Apôtre emploie les quatre derniers Chapitres de son *Épître* à donner aux fidèles d'excellents préceptes pour vivre chrétiennement dans toutes sortes de conditions.

---

## SECONDE ÉPÎTRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE

ARCHEVÊQUE D'ÉPHÈSE ET PRIMAT D'ASIE

### Chapitre I<sup>er</sup>

S. Paul salue Timothée, l'exhorte à rallumer en lui la grâce de son ordination à prêcher avec intrépidité l'Évangile de J.-C.

« PAUL, Apôtre de J.-C. par la volonté de Dieu, selon la promesse de la vie que nous avons en J.-C., à Timothée, son fils bien aimé. — Dieu le Père et J.-C. N.-S. vous donne la grâce, la miséricorde et la paix.

« Je rends grâces à mon Dieu que mes ancêtres ont servi, et que je sers avec une conscience pure, de ce que nuit et jour je me souviens continuellement de vous dans mes prières ; car je me souviens de vos larmes, et je désire vous voir, afin d'être rempli de joie, me représentant cette foi sincère qui est en vous, qu'a eue premièrement *Loïde*, votre aïeule, et *Eunice*, votre mère, et que je suis persuadé que vous avez aussi. C'est pourquoi je vous avertis de rallumer ce feu de la grâce de Dieu, que vous avez reçue par l'imposition de mes mains. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de courage, d'amour et de sagesse.

« Ne rougissez donc point de N.-S. que vous devez confesser, ni de moi qui suis son captif ; mais souffrez avec moi pour l'Évangile, selon la force que vous recevrez de Dieu, qui nous a sauvés, et nous a appelés par sa vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, et selon la grâce qui nous a été donnée en J.-C. avant tous les siècles, et qui a paru maintenant par l'avènement de notre Sauveur J.-C., qui a détruit la mort, et nous a découvert par l'Évangile la vie et l'immortalité. C'est pour cela que j'ai été établi le Prédicateur, l'Apôtre et le Maître des nations ; et c'est ce qui m'a attiré les maux que je souffre ; mais je n'en rougis point. Car je sais qui est celui à qui j'ai confié mon dépôt, et je

suis persuadé qu'il est assez puissant pour me le garder jusqu'à ce grand jour.

« Proposez-vous pour modèles les saines instructions que vous avez entendues de ma bouche touchant la foi et la charité qui est en J.-C. Gardez par le Saint-Esprit qui habite en nous l'excellent dépôt qui vous a été confié. — Vous savez que tous ceux qui sont en Asie se sont éloignés de moi. Phygelle et Hermogène sont de ce nombre. Que le Seigneur répande sa miséricorde sur la famille d'Onésiphore, parce qu'il m'a souvent soulagé, et qu'il n'a point rougi de mes chaînes; mais qu'étant venu à Rome il m'a cherché avec grand soin, et m'a trouvé. Que le Seigneur lui fasse la grâce de trouver miséricorde devant lui en ce grand jour; car vous savez mieux que personne combien d'assistances il m'a rendues à Éphèse. »

---

## Chapitre II

S. Paul continue d'exhorter Timothée à prêcher l'Évangile avec courage et avec constance, en fuyant les Hérétiques et les contestations.

« Fortifiez-vous donc, ô mon fils, par la grâce qui est en J.-C.; et gardant ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres. Souffrez constamment les peines du ministère comme un bon soldat de J.-C. Celui qui est enrôlé au service de Dieu, ne s'embarrasse point dans les affaires séculières pour ne s'occuper qu'à plaire à celui qui l'a enrôlé. Celui qui combat dans les jeux publics n'est couronné qu'après avoir combattu selon la loi des combattants. Un laboureur qui a bien travaillé doit le premier avoir part à la récolte des fruits.

« Pour J.-C. je souffre beaucoup de maux, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. Aussi j'endure tout pour l'amour des Élus, afin qu'ils acquièrent, aussi bien que nous, le salut qui est en J.-C. avec la gloire du Ciel. C'est une vérité très-assurée, que si nous mou-

rons avec J.-C., nous vivrons aussi avec lui. Si nous souffrons avec lui, nous règnerons aussi avec lui. Si nous le renouçons, il nous renoncera aussi. Annoncez cela, et prenez-en le Seigneur à témoin. Ne vous amusez point à des disputes, qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les écoutent. — Mettez-vous en état de paraître devant Dieu comme un bon Ministre digne de son approbation, qui ne fait rien dont il ait sujet de rougir, et qui sait bien dispenser la parole de vérité.

« Fuyez les *Hérétiques*, qui tiennent des discours vains et profanes; car ils croîtront de plus en plus dans l'impieété, et leur doctrine, comme la gangrène, gâtera peu à peu ce qui est sain. De ce nombre sont Hyménée et Philète, qui se sont écartés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui ont ainsi renversé la foi de quelques-uns. Mais « le Seigneur connaît ceux qui « sont à lui. » Dans une grande Maison, il y a des vases d'honneur et des vases d'ignominie. Quiconque se garde de ces hérésies sera un vase d'honneur.

« Fuyez les passions des jeunes gens, qui sont la vaine gloire, l'ambition, les voluptés charnelles, et suivez la justice, la foi, la charité et la paix avec les fidèles. Évitez les questions qui sont sans raison et sans sagesse; un serviteur ne s'amuse point à contester; mais il doit reprendre avec douceur ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu pourra leur donner un jour l'esprit de pénitence, pour la leur faire connaître, et qu'ainsi ils sortiront des pièges et de la servitude de Satan. »

---

### Chapitre III

S. Paul prédit qu'il s'élèvera des faux Docteurs extrêmement perfides; il faut les fuir. Il est utile de s'instruire par les Saintes Écritures.

« Or sachez que dans les derniers jours il viendra des temps fâcheux; car il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, superbes, médisants, désobéissants à leurs parents, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs,

intempérants, inhumains, sans affection *pour les gens de bien*, traîtres, insolents, enflés d'orgueil, et plus amateurs de la volupté que de Dieu ; qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité et l'esprit. Fuyez donc ces personnes... comme Jannès et Membres résistèrent à Moïse, ceux-ci de même résistent à la vérité ; ce sont des hommes corrompus dans l'esprit et pervertis dans la foi ; mais le progrès qu'ils feront aura ses bornes ; car leur folie et leur fraude seront connues de tout le monde, comme le fut alors celle des *Magiciens*. — Quant à vous, vous savez quelle est ma doctrine, ma manière de vie, la fin que je me propose, quelle est ma foi, ma tolérance, ma charité et ma patience ; quelles ont été les persécutions et les afflictions qui me sont arrivées, comme celles d'Antioche, d'Icone et de Lystres ; combien grandes ont été ces persécutions que j'ai souffertes, et comment le Seigneur m'a tiré de toutes. Aussi tous ceux qui veulent vivre avec piété en J.-C. seront persécutés. Mais les hommes méchants et les imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant eux-mêmes dans l'illusion, et y faisant tomber les autres. — Quant à vous, appliquez-vous à l'étude des Saintes Écritures ; elles sont utiles pour instruire, pour reprendre, pour corriger, et pour conduire à la piété et à la justice ; afin que l'homme de Dieu soit parfait et disposé à toutes sortes de bonnes œuvres. »

---

#### Chapitre IV

L'Apôtre S. Paul avertit l'Évêque d'être assidu à la prédication de la Parole divine. Il prédit sa mort prochaine et son glorieux martyre. Il prie Timothée de venir le voir à Rome pour la dernière fois. Il termine par des salutations.

« Je vous conjure donc devant Dieu et J.-C., qui jugera les vivants et les morts dans son avènement glorieux et dans l'établissement de son règne, d'annoncer la parole. Pressez les hommes à temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez, sans jamais vous lasser de les tolérer et de les instruire. Car il viendra un temps où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine ; au contraire, ayant une extrême démangeaison d'entendre ce qui les

flatte, ils auront recours à une foule de Docteurs propres à satisfaire leurs désirs; et fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à des fables. Mais pour vous, veillez continuellement: souffrez constamment toutes sortes de travaux; faites la charge d'un Évangéliste; remplissez tous les devoirs de votre ministère; soyez sobre.

« Car pour moi, je suis comme une victime qui a déjà reçu l'aspersion pour être immolée, et le temps de ma mort s'approche : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meae instat*. J'ai bien combattu; j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi. Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, comme un juste Juge, me rendra en ce grand jour, et non-seulement à moi, mais encore à tous ceux qui aiment son avènement. Hâtez-vous de venir me trouver au plus tôt. Car Démas m'a abandonné, s'étant laissé emporter à l'amour du siècle, et il s'est en allé à Thessalonique; *Crescens*, en Galatie; *Tite*, en Dalmatie; *Luc* est seul avec moi. Prenez *Marc* avec vous, et amenez-le. Car il peut beaucoup me servir pour le ministère évangélique. J'ai aussi envoyé *Tychique* à Ephèse, pour vous remplacer. Apportez-moi en venant le manteau que j'ai laissé à Troade chez *Carpus*, et les livres, et surtout les papiers. *Alexandre*, l'ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup de maux; le Seigneur lui rendra ses œuvres. Gardez-vous de lui, parce qu'il a fortement combattu la doctrine que nous enseignons.

« La première fois que j'ai défendu ma cause devant *Néron*, nul ne m'a assisté, et tous, craignant la fureur du tyran, m'ont abandonné (je prie Dieu de ne le leur point imputer). Mais le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que j'achevasse la prédication de l'Évangile, et que toutes les nations l'entendissent; et j'ai été délivré de la gueule du lion. Le Seigneur me délivrera de toute action mauvaise, et, me sauvant, me conduira dans son Royaume céleste. A lui soit la gloire dans les siècles des siècles ! Amen.

« Saluez *Prisca* et *Aquila*, et la famille d'*Onésiphore*. *Eraste* est demeuré à Corinthe. J'ai laissé *Trophime* malade à Milet. Hâtez-vous de venir avant l'hiver. *Eubulus*, l'illustre Patricien, *Pudens*, de l'Ordre sénatorial, père de SS<sup>tes</sup> Vierges *Pudentienne* et *Praxède*, « et l'hôte des Apôtres S. Pierre et S. Paul, » *Linus*; « successeur de S. Pierre dans le Souverain Pontificat, » *Claudia*, épouse de *Pudens*, et tous les frères qui sont à Rome, vous saluent.

« Que le Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit ! La grâce soit avec vous tous ! Amen. »

---

Telle est la dernière Épître de S. Paul. — L'Apôtre a fait entendre sa voix pour la dernière fois ; c'est la voix du cygne, qui, du fond de la prison Mamertine, a retenti à Éphèse, et qui, des sommets de la capitale du monde, s'est fait entendre en tout lieu, à l'Orient et à l'Occident.

---



## MÉMOIRE TRADITIONNEL

ÉCRIT PAR S. LIN, DISCIPLE DES APÔTRES  
ET SECOND PAPE, CONCERNANT

# LE MARTYRE DE L'APÔTRE S. PAUL

TIRÉ DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DES ANCIENS PÈRES

Tôme 1, page 73.

---

Ce monument ayant une valeur historique qu'on ne peut dédaigner, et renfermant plusieurs détails, pleins d'intérêt, sur le grand fait qui nous occupe, nous croyons utile de le placer ici. — La valeur de l'écrit de S. Lin est corroborée par S. Hégésippe, l. III, c. 1, *De bello Judaïco*; par Abdias, l. II; par Marcellus, Disciple de S. Pierre et de S. Paul, *De passione Petri et Pauli*; par S. Clément, successeur de S. Pierre, *In ejus libris*; par plusieurs anciens monuments, dont on ignore les auteurs, *Vide Boll.*, t. V, p. 400; par S. Ambroise, qui cite S. Lin; par S. Chrysostôme, S. Sophron, Evêque de Jérusalem; par S. Nil, *Ibid.*, p. 380-400; par Jean Cassien, *Institut.*; par S. Astérius, *In hom.*; par S. Hesychius, Léonce, Prêtre; par S. Proclus, P. C. de C. P.; par Nicétas, le Rhéteur; Théodoric, Métaphraste, Sartorius-Strangelius, Th. Massitius, *De Paulo, in 15 libros*; Sigismond-Laurent, Jérôme-Xavier; — par le Bréviaire Romain, *Fête de S. Lin*, etc.; par Ordericus-Vitalis, qui l'a inséré dans son *Histoire Ecclésiastique*, l. II, c. VII; par Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, etc.

---

### CHAPITRE VIII

- Succès de la prédication de S. Paul à Rome.  
— Des personnages de la Cour se convertissent à Jésus. —  
Résurrection et conversion de l'Échanson de Néron.  
— Les officiers de la Cour, après s'être déclarés  
Chrétiens, sont incarcérés.
- 

An de J.-C. 65-66-69.

---

S. Luc étant revenu de la Galatie et Tite de la Dalmatie, attendirent Paul dans la ville de Rome. A son arrivée, S. Paul, les ayant vus, fut rempli de joie et loua en dehors

de la ville un grenier public où il devait expliquer la parole de vie à ses disciples et aux fidèles. Il réunit, en effet, une multitude immense d'auditeurs, et par lui, avec le secours de la grâce divine, se multipliaient considérablement ceux qui embrassaient la foi, en sorte que toute la Capitale retentissait du bruit de sa prédication et de la sainteté de sa vie, et que sa réputation se répandait partout. Ses prodiges et ses miracles, sa doctrine excellente et son admirable sainteté l'avaient fait connaître au Monde Romain. Il se faisait auprès de lui un grand concours, même de personnages de la maison de César, qui croyaient en N.-S. J.-C., et la joie et les progrès des fidèles allaient chaque jour croissant.

Un jour, un nommé Patrocle, qui était l'échanson de Néron, et qui avait l'affection de cet Empereur, vint aussi au lieu d'assemblée tenu par S. Paul, pour y entendre la doctrine d'une vie éternelle. Il avait été engagé à cette démarche par ses amis et par les familiers de César, qui suivaient les conseils de l'Apôtre. Mais, comme le concours du peuple était tel qu'il ne pouvait entendre Paul, il monta à un endroit élevé, afin de pouvoir écouter son discours, car il désirait vivement nourrir son âme des paroles de Dieu. Or, l'envie du Démon, qui était affligé de voir un tel empressement des Romains à entendre l'Apôtre, fit que ce jeune homme tomba du lieu élevé où il était, et se tua. Néron, de retour des bains, apprit avec un grand déplaisir la mort de Patrocle, et donna ses ordres pour qu'un autre le remplaçât dans l'office d'échanson.

Mais Paul, qui, par une révélation intérieure du Saint-Esprit, avait connu ce qui venait de se passer, dit au peuple :

« — Mes frères, l'Esprit de malice vient de trouver moyen  
« de nous mettre à l'épreuve ; mais le Seigneur J.-C. fera,  
« selon sa coutume, tourner à sa propre gloire la méchan-  
« ceté de Satan. Allez dehors, et vous y trouverez un jeune  
« homme, l'objet des affections de César ; il est tombé d'un

« lieu élevé et s'est tué ; prenez le corps de cet infortuné et  
« me l'apportez ici. »

Ceux qui étaient présents partirent donc aussitôt, trouvèrent le jeune homme mort et l'apportèrent. La foule était saisie d'étonnement en voyant que Paul, sans que personne lui eut appris cet événement, en connaissait néanmoins si exactement les circonstances.

C'est pourquoi Paul dit à la multitude assemblée :

— Maintenant va apparaître la vérité de la foi en N.-S. J.-C. ; car il est temps que la semence de la vie éternelle, tombée dans une bonne terre, produise du fruit au centuple. Approchez donc du Seigneur notre Dieu avec une foi pleine et entière, et supplions-le de rendre la vie à ce cadavre inanimé, afin que ce jeune homme revive d'une vie meilleure.

Lorsque tous eurent fléchi les genoux pour adresser leurs prières et leurs soupirs au Seigneur, Paul dit :

— Jeune Patrocle, levez-vous, et racontez le bienfait que Dieu vous a accordé !

A cette parole, Patrocle sortit comme d'un profond sommeil et se mit à glorifier Dieu, qui a communiqué à des hommes une telle puissance. — Paul le congédia ensuite avec les autres personnes qui étaient de la maison de César ; en s'en retournant, tous se réjouissaient dans le Seigneur, qui comble ainsi les désirs de ceux qui le craignent et qui exauce leurs supplications. (Déjà à Troade l'Esprit de méchanceté avait causé un malheur semblable, que J.-C. fit tourner à la gloire de l'Évangile, mais avec moins d'éclat que celui-ci.)

Comme Néron était affligé de la mort de Patrocle, et plongé dans la tristesse, ceux qui lui faisaient alors la cour, lui dirent :

— Seigneur, que Votre Excellence ne s'attriste point sur la mort du jeune homme ; il est vivant et il est aux portes du Palais.

L'Empereur, entendant dire que Patrocle était rendu à la

vie, après avoir acquis peu auparavant la certitude de sa mort, fut effrayé d'abord et refusait de le voir se présenter devant lui. Mais plusieurs de ses plus intimes amis l'ayant persuadé, il donna ordre de le faire entrer. Le voyant alors sain et sauf, et sans aucune marque des ravages de la mort, il fut saisi d'étonnement et lui dit :

— Patrocle, êtes-vous bien réellement en vie ?

— Oui, César, répondit l'Échanson.

— Qui vous a rendu à la vie ? dit Néron.

— Mon Seigneur et mon Maître, Jésus-Christ, le Roi de tous les siècles, répondit Patrocle avec l'accent d'un cœur plein de joie et brûlant de foi.

Troublé à ce nom d'un Dieu Tout-Puissant, Néron dit au jeune homme :

— Ce roi doit donc régner dans tous les siècles et il détruira tous les royaumes du monde ?

— Oui, César, il détruira tous les royaumes qui sont sous le ciel ; et tous ceux qui sont sous le ciel le serviront ; parce qu'il est le seul Roi des rois, et le dominateur de ceux qui dominent.

Néron le souffleta et lui dit :

— Vous êtes donc enrôlé au service de ce Roi ?

— Oui, répondit Patrocle, transporté de joie. Car c'est lui qui m'a ressuscité d'entre les morts.

Au même moment, Barnabas, Justus, un nommé Paulus <sup>1</sup>, Arion de Cappadoce, Festus de Galatie, qui étaient du nombre des officiers de César, et qui formaient son cortège habituel, dirent à Néron :

— Pourquoi, César, frappez-vous ce jeune homme plein de sagesse, qui a répondu avec beaucoup de prudence et de modération ? Car, nous aussi, nous sommes enrôlés au service de ce Roi Invincible, J.-C. N.-S.

1. C'étaient sans doute de nouveaux noms que ces officiers de l'Empereur avaient pris lors de leur baptême, en passant de l'idolâtrie au Christianisme. C'était une coutume, usitée dès ce temps-là, parmi ceux qui se convertissaient à l'Évangile.

Néron, les entendant donner de concert et avec unanimité le titre de Roi à Jésus, les fit incarcérer, dans le but de faire passer par les tourments ceux qu'il avait aimés auparavant.

---

## CHAPITRE IX.

Néron lance un nouvel édit de persécution contre les adorateurs du Christ-Roi. — Cruautés exercées contre eux.  
— Émeute populaire. — Nouvelle comparution de S. Paul devant César. — On le conduit au supplice.

---

L'an de J.-C. 67.

---

Dans le même temps, Néron donna l'ordre de rechercher tous les ministres ou serviteurs de ce nouveau roi (J.-C.), et il lança un édit, en vertu duquel tous les soldats du Christ devaient être saisis partout où ils seraient découverts, puis envoyés immédiatement à la mort. (Hégésippe, Eusèbe, Nicéphore, font, comme S. Lin, mention de cet édit<sup>1</sup>). Par suite de cette ordonnance, les ministres de la République, par leurs recherches, et les fauteurs du mal, par leur envie et leur méchanceté, découvrirent un grand nombre de serviteurs de Dieu, qui furent traduits devant Néron. Parmi ces chrétiens on voyait l'apôtre S. Paul, portant selon son habitude, pour le nom de J.-C., les chaînes dont il était garotté. Tous les captifs du Christ avaient les yeux sur lui, en sorte que Néron put, sans que personne le lui indiquât, reconnaître que c'était Paul qui commandait aux soldats du grand roi, comprenant donc qu'il était le chef et le conducteur des serviteurs du Christ, il lui dit :

— O homme, serviteur de je ne sais quel roi, mais devenu mon prisonnier, quelle pensée avez-vous eue d'entrer furtivement dans l'empire Romain, et de me soustraire mes

1. Hégésippe, l. III, c. 2; Eusèbe, l. II, c. 24; Nicéphore, l. II, c. 27, etc.

soldats et mes sujets, pour les engager au service de votre Prince ?

Alors Paul, rempli de l'Esprit-Saint, élevant la voix de manière à être entendu de tous ceux qui étaient présents, répondit à César en ces termes :

— Prince, nous faisons une levée de soldats non-seulement dans ce coin de terre que vous habitez, mais encore dans tout l'Univers. Car j'ai reçu le commandement de ne refuser aucun de ceux qui, dans quelque nation que ce soit, veulent s'engager au service du Roi éternel que je sers : Le Seigneur est tout puissant, il peut largement récompenser tous ceux qui le servent, et leur dispenser les plus riches dons, suivant les mérites de chacun. S'il vous semble bon, à vous-même, Prince, de croire en lui, et d'obéir fidèlement à ses lois, vous n'aurez pas lieu de vous en repentir. Au surplus, ne pensez pas que les richesses de ce monde, que l'éclat ou la gloire doivent vous sauver ; vous ne pourrez être sauvé éternellement, qu'en vous soumettant à lui. Lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts, il détruira par le feu la figure de ce monde, et il accordera à ses soldats des récompenses, qui sont préparées dès avant la création du monde, et qui, cachées aux yeux de ce siècle, seront immortelles et répondront à tous les besoins et à tous les désirs.

Ces paroles irritèrent Néron. Et, comme l'Apôtre avait dit que la scène de ce monde serait un jour détruite par le feu, le tyran ordonna que les soldats du Christ fussent livrés aux flammes, et que Paul, coupable de lèse-majesté, eut, selon les lois romaines, la tête tranchée. Il le livra entre les mains de Longinus et de Mégistus, préfets de la ville, et du centurion Acestus, avec ordre de le conduire en dehors de la ville, et de rendre le peuple témoin de sa décollation.

Cependant Paul ne cessait d'annoncer la parole du salut à ceux qui le tenaient captif.

De son côté, Néron, poussé par l'instigation de Satan, avait envoyé ses officiers et ses appariteurs dans toutes les villes

et dans tout le pays de l'Italie, pour rechercher avec un soin rigoureux les Chrétiens qui étaient cachés, et pour mettre à mort tous ceux que l'on découvrirait. On martyrisa alors une multitude de Chrétiens tellement nombreuse, que le peuple fit irruption dans le palais impérial, et qu'il fut sur le point d'entreprendre une sédition contre l'Empereur.

— Mettez, César, s'écriait-il, mettez un terme à vos ordres iniques ; modérez enfin votre fureur que condamne la raison ! Qu'il suffise à votre inhumanité, d'avoir excédé les bornes de la cruauté ! Ceux que vous exterminerez sont des nôtres, ce sont eux qui soutiennent l'empire Romain !

Effrayé, alors, par les cris du peuple, Néron publia un nouvel édit portant défense d'attenter à la vie des chrétiens et de les inquiéter avant que leur cause ne fut pleinement instruite et n'eut été déférée à l'Empereur.

Ce fut en vertu de ce nouveau décret, que Paul parut une seconde fois devant César.

Dès que Néron le vit, il s'écria avec violence :

Qu'on ôte ce magicien ! qu'on décapite ce séducteur ! ne laissez pas vivre plus longtemps ce scélérat, qui enlève aux hommes leur raison ! Exterminez... enlevez de ce monde cet homme qui change les esprits !

— Prince, lui répondit l'apôtre S. Paul, je vais souffrir un peu de temps, mais je vivrai éternellement avec mon Dieu et avec mon Roi éternel, J.-C., qui viendra juger le monde par une conflagration universelle.

Néron dit en conséquence à Mégistus, à Longinus et à Accustus.

— Tranchez-lui au plutôt la tête, afin qu'il puisse se féliciter d'être parvenu à la vie éternelle ; qu'il éprouve enfin, que c'est moi qui suis le roi invincible, moi qui l'ai enchaîné et qui ai triomphé de lui en le mettant à mort.

— Pour que vous sachiez, Prince, lui répondit S. Paul, que, après que j'aurai été décapité, je vis éternellement

avec mon Roi Invincible ; — afin que vous connaissiez que vous avez été vaincu, vous qui pensez être vainqueur, en me faisant trancher la tête, — je vous apparaîtrai vivant, et vous pourrez alors savoir, de science certaine, que la vie et la mort sont aux ordres de mon Seigneur J.-C., à qui appartiennent de droit tous les royaumes, — qui les distribue à qui il lui plaît ; — qui est le maître de toutes les victoires, et qui les donne à qui il veut accorder les honneurs du triomphe ; — Il est le seul Roi Invincible dans l'Éternité <sup>1</sup>.

Après ce discours, Paul fut conduit au supplice.

1. Lactance, *Institut.*, l. iv, c. 21, dit que S. Pierre et S. Paul prédirent, avant leur martyre, aux Romains, aux Chrétiens et aux Juifs, que *bientôt la Judée serait ravagée, les Juifs exterminés par la famine, par le fer et par le feu, et les restes emmenés en captivité et dispersés à tout jamais dans l'univers, pour avoir renié le Fils bien aimé de Dieu.* Lactance ajoute que, *après que Néron eut fait mourir les deux Apôtres, Vespasien détruisit le nom et la nation des Juifs, et accomplit tout ce qu'avaient prédit les deux grands Apôtres :*

• Futura aperuit illis omnia, quæ Petrus et Paulus Romæ predicaverunt, • et ea prædicatio in memoriam scripta permansit, in qua cum multa alia • mira, tum etiam hoc futurum esse dixerunt, ut post breve tempus immitteret [Deus Regem, qui expugnaret Judæos, et civitates eorum solo ad • æquaret, ipsos autem fame siti que confectos obsideret. Tum fore, ut corporibus suorum vescerentur, et consumerent se invicem. Postremo ut • capti venirent in manus hostium, et in conspectu suo vexari acerbissime • conjuges suas cernerent, violari ac prostitui virgines, diripi pueros, allidi • parvulos, omnia denique igui ferroque vastari, captivos in perpetuum • terris suis exterminari, eo quod exsultaverint super Amantissimum et • probatissimum Dei filium. Itaque post illorum obitum, cum eos Nero • interemisset, Judæorum nomen et gentem Vespasianus extinxit, fecitque • omnia, quæ illi futura prædixerant. •



## CHAPITRE X

S. Paul, allant au lieu du martyre, instruit de la vérité  
les soldats qui le conduisent,  
et les convertit avec une multitude de citoyens Romains, qui  
l'avaient écouté.

---

L'an de J.-C. 67.

---

Or, en conduisant l'Apôtre à la mort, Longinus, Megistus, et Aceste lui dirent :

— Dites-nous, Paul : où est-il ce Roi que vous annoncez ? où vous est-il apparu ? Comment l'avez-vous connu ? Quel bien vous a-t-il fait ? Quel avantage doit-il vous procurer, pour que vous l'aimiez si ardemment, vous autres Chrétiens ? — pour que tous les biens du monde ne puissent vous faire consentir aux pratiques de notre religion, — pour que vous préféreriez les tourments et la mort aux douceurs et aux agréments de cette vie ? A nos yeux c'est une bien grande erreur de haïr cette vie si douce et d'embrasser de préférence les peines et la mort.

— O hommes de cœur et de bon sens, leur répondit Paul, laissez les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, qui obscurcissent la lumière de vos nobles intelligences, et qui vous empêchent de voir la vérité : tournez les yeux de votre âme vers l'éternelle et véritable lumière, qui vous donnera la connaissance de ce roi immortel, et vous préservera de ce feu formidable qui doit embraser l'univers. Nous ne sommes pas engagés au service d'un roi terrestre, comme vous pensez, mais au service du Dieu vivant, du roi des Cieux et de tous les siècles ; qui, pour juger les iniquités qui se commettent en ce monde, viendra avec la puissance judiciaire, et jugera le siècle par le feu. Heureux alors les hommes qui auront cru en lui ! Ils auront en partage l'immortalité, et ils vivront dans tous les siècles des siècles.

Mais le malheur, et un malheur mille fois plus cruel que toutes les calamités de cette vie, tombera sur tous ceux qui, méprisant sa bonté et sa longue patience, ne se seront pas convertis à lui ; car ils périront pour l'éternité. C'est pour cela que celui qui a fait le ciel et la terre, est descendu des cieux sur la terre. Celui qui a fait l'homme s'est fait homme, afin que abandonnant ses iniquités, délaissant les idoles muettes et vaines qu'il adore criminellement en place de Dieu, l'homme serve son Créateur et adore Celui qu'adorent en tremblant les Anges et toutes les Puissances Célestes. Lorsque l'homme accomplit ce devoir, lorsqu'il est devenu l'adorateur et le serviteur du Christ, le Christ le fait participant du sort et de la société des Esprits Célestes, des Saints et des Bienheureux. Dieu est esprit et quiconque le sert et l'adore en esprit et en vérité, sera uni à l'Esprit-Saint. Quant à celui qui aura refusé de croire en lui, Dieu en fera le compagnon des Démons, auteurs de l'iniquité ; il sera jeté dans l'éternel incendie pour y être brûlé et tourmenté par un feu perpétuel : tel est le feu par lequel Dieu doit juger l'univers. C'est pourquoi, hommes sages, considérez dans votre prudence et voyez quel est celui qui a fait le monde ; car il ne s'est point créé seul, sans artisan ; examinez qui a fait l'homme ; car comme le témoignent les oracles divins, il ne s'est pas fait lui-même ; remarquez que les vaines idoles ne sont point des Dieux ; mais l'ouvrage de la main des hommes ; ce sont des démons qui sont cachés dans ces ouvrages humains, — des démons impurs, qui quoique d'accord entre eux dans ce qui regarde la perte du genre humain, but de leurs désirs et de leurs efforts, — sont néanmoins profondément divisés entre eux par la haine réciproque dont ils se poursuivent ; *car il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur.* Voici le motif pour lequel ils s'attachent si fortement à perdre les hommes, et à s'en faire des compagnons de supplices : ils savent que les hommes, par la grâce de Dieu, monteront dans les demeures

célestes, d'où ils sont eux-mêmes tombés par leur orgueil.

Hommes de cœur et de sens, sachez qu'on a faussement partagé entre plusieurs la divinité ; il n'y a qu'un Dieu, de qui dépendent toutes choses : qu'un seul Seigneur J.-C., par qui toutes choses ont été faites ; qu'un seul Esprit-Saint, qui vivifie et conserve toutes choses : toutes choses obéissent à ce Dieu unique : il n'y a point de division dans la Divinité ; il n'y a pas plusieurs Dieux. Examinez attentivement, ô Romains, d'où provient ce désaccord, comment s'est fortifié, s'est accru ce dissentiment, qui a donné origine à cette multiplicité, non pas de dieux, mais de misérables et monstrueuses déités. Ce qui leur a donné l'origine, c'est que plusieurs ont voulu devenir princes, tyrans et dominateurs, non de leurs passions et de leurs vices, mais des hommes leurs semblables et leurs frères. Plongés dans les épaisses ténèbres de l'ignorance, en même temps que enflés par un vain orgueil, les hommes s'imposèrent à eux-même pour dieux, des hommes misérables, du pouvoir desquels ils relevaient. Ils sont devenus semblables à eux, leur ont déféré les honneurs dûs à Dieu seul, dans le but d'éviter une mort fâcheuse. De plus, un grand nombre d'entre les hommes, n'ayant point voulu connaître et adorer Dieu, furent livrés à leurs passions voluptueuses, effrénées, et ont accompli des œuvres que les lois romaines elles-mêmes punissent comme exécra- bles ; en eux s'est réalisé à la lettre ce qui est écrit dans les Saints Oracles : *Que ceux qui font ces idoles et ces dieux, leur deviennent semblables !* Ils se sont fait des dieux misérables, et ils sont devenus misérables comme eux ; ils sont tombés dans une telle infamie, qu'ils ont dit à une tige d'arbre : *tu es notre Dieu !* et à la pierre : *Viens à notre secours !* Ils adorent le bois dont les débris ont servi à les réchauffer !

A ces paroles, la foule qui l'écoutait, éleva la voix et dit en gémissant :

— Nous sommes dans l'erreur ! nous avons péché ! nous avons agi avec injustice ; ô Docteur du salut, ô vous qui

enseignez la voie de la vérité et de l'immortalité ; soyez-nous favorable, afin que nous soyons délivrés des filets du péché, et que nous puissions échapper à ce feu qui doit consumer le monde et brûler les pécheurs infortunés et les méchants !

---

## CHAPITRE XI

S. Paul refuse de se soustraire à la mort.  
— Les bourreaux convertis. — Plautilla. — L'Apôtre est martyrisé. —  
Prodiges qui signalent cet événement et qui font  
connaître la gloire de S. Paul.

Paul voyant ces Romains convertis de l'erreur à la vérité et à la foi chrétienne, leur dit :

— Romains, mes frères, vous dont le Seigneur a touché les cœurs par son divin esprit, persévérez fidèlement dans la foi ; car il se présentera à vous des ministres du salut éternel, qui vous baptiseront ; et en persévérant généreusement dans l'amour de N.-S. J.-C., vous serez sauvés éternellement.

Longinus Mégistus et Acesle, prenant l'Apôtre en particulier, lui dirent <sup>1</sup> :

1. Ces trois chefs militaires sont insérés au Martyrologe Romain, au deuxième jour de juillet ; ils y sont mentionnés dans les termes suivants :

« Le 2 juillet, à Rome, fête des trois saints Militaires, qui, convertis à J.-C., au martyre du B. Apôtre S. Paul, méritèrent, en versant aussi leur sang pour la foi, de devenir avec lui participants de la gloire céleste. »

« Item Romæ, Passio SS. trium Militum qui in martyrio B. Pauli Apostoli ad Christum conversi, cum eo cœlestis gloriæ participes fieri meruerunt. »

On lit les mêmes choses dans les Martyrologes de Bède, d'Usuard, d'Adon et autres ; — dans des manuscrits très-anciens ; — dans Baronius, *Ad Martyrol. 2 julii die* ; — dans S. Jean Chrysostôme, qui parle avec éloquence de Longinus, de Mégistus et d'Acestus, dans son brillant *panégyrique de Principibus Apostolorum* (*Apud S. Chrysost.*, t. v, col. 1533. *Vide et Acta SS. ad 2 julii et Breviar. Rom.*) Ce grand Docteur ajoute au récit de S. Lin, que ces trois Officiers ne souffrirent pas seuls le martyre ; mais que trente-cinq soldats le partagèrent avec eux et remportèrent ensemble la palme triomphale. « Qualis locus tuum, Paule, sanguinem excepit, qui lacteus apparuit in ejus veste qui te percussit : qui quidom sanguis barbaricam illius animum reddens melle dulciorem, ut ipse una cum sociis ad fidem traduceretur, ita effecit ? Sit mihi instar coronæ gladius

— Seigneur, nous vous prions de nous faire inscrire dans la milice du Roi Éternel, afin que nous puissions échapper au feu des supplices à venir, et participer au Royaume Immortel ; et ensuite nous vous laisserons aller en liberté, vous dirigerez vos pas où vous voudrez, nous vous accompagnerons partout, disposés à vous obéir jusqu'à la mort.

— Mes frères, leur répondit Paul, je ne suis point un transfuge déserteur, mais un fidèle soldat de mon Roi. Oui, certes, si je devais mourir véritablement, et si je ne savais pas que par cette mort temporaire je dois plutôt parvenir à la vie réelle et à la gloire véritable, je ferais ce que vous me proposez, et non-seulement je le ferais, mais encore je vous l'eusse demandé instamment. Or, maintenant je sais que ce n'est pas en vain que j'ai passé par une foule d'afflictions, et que ce n'est pas vainement que je désire souffrir. La couronne du triomphe m'attend présentement ; cette couronne que doit me donner Celui en qui j'ai mis ma confiance, et qui sera fidèle à ses promesses ; maintenant je vais à lui, et je reviendrai avec lui, au jour où il descendra du ciel, environné de sa gloire, muni de la puissance de son Père et escorté de ses Anges, pour juger l'univers. Voilà pourquoi je méprise cette mort passagère, et ne veux point accéder à votre demande.

Les ministres, exécuteurs de l'ordre impérial, pleuraient en entendant ces paroles de Paul :

— Que ferons-nous donc ? lui dirent-ils. Comment survi-vrons-nous à votre mort ? Par quel moyen pourrons-nous désormais parvenir à Celui en qui vous nous persuadez de mettre notre foi et notre espérance ?

• ille, qui triginta et quique viros summa ad serviendum alacritate Deo  
• Domino mancipavit, etc.... •

Nous voyons par là que S. Lin nous a rapporté exactement, quoique non intégralement, les circonstances historiques du martyre de l'Apôtre S. Paul. Ce qui est omis dans un historien est suppléé par les écrits des Pères, et réciproquement. Par là, la vérité historique et traditionnelle ne fait qu'acquiescer un nouveau degré de certitude.

Pendant que le temps s'écoulait dans ces entretiens, et que le peuple faisait entendre ses clameurs, Néron envoya deux militaires, un nommé Parthénus <sup>1</sup>, et un autre appelé Phéréta, pour voir si Paul était déjà exécuté.

A leur arrivée, ils le trouvèrent encore vivant et haranguant la multitude depuis fort longtemps. Paul, les appelant près de lui, leur dit :

— Mes frères, croyez au Dieu vivant, qui un jour doit ressusciter d'entre les morts et moi qui vous parle et tous ceux qui sont ici présents.

Ils répondirent en ces termes :

— Nous devons faire, avant tout, notre rapport à l'Empereur. Ensuite, après que nous nous serons acquittés de notre mission et que vous serez ressuscité après votre mort, comme vous nous l'assurez, nous croirons à votre roi. Présentement, réparez les délais que vous avez apportés à l'exécution des ordres impériaux, et rendez-vous au lieu indiqué, où vous recevrez la peine capitale que vous avez méritée.

Paul leur répartit :

— Si vous avez la volonté d'embrasser la foi, vous avez besoin que je demeure en ce corps, plutôt que moi, qui par cette mort temporelle vais à la vie véritable ; mais marchons avec joie au nom du Seigneur J.-C. !

Or, comme on se dirigeait vers le lieu du martyre, et qu'une multitude innombrable de peuple se pressait sur les pas de l'Apôtre, il arriva à la porte de Rome, et là il rencontra une très-noble dame romaine, nommée Plautilla, qui était une très-fervente disciple des Apôtres, et l'une des plus fidèles observatrices de la religion Divine du Christ. A la vue de l'Apôtre, elle se mit à pleurer et à se recommander à ses prières. — Paul lui dit :

« — Adieu Plautilla, fille de l'immortalité ; prêtez-moi le

1. Ita et apud Linum, p. 75, Et in histor. Apostol., l. II, n. 8.

« linge<sup>1</sup> qui vous couvre la tête, et retirez-vous un peu à  
« l'écart, à cause de la foule du peuple ; attendez-moi ici  
« jusqu'à ce que je revienne à vous, et que je vous rende  
« votre bienfait ; je me voilerai la face avec ce linge, et, au  
« moment où j'irai à J.-C., je vous le laisserai comme un  
« gage de mon amour pour le Seigneur. »

D'après d'autres auteurs de l'antiquité, Paul ajouta les paroles suivantes :

« Adieu, Plautilla, plante de la vie éternelle, reconnaissez  
« votre noblesse. Voyez : vous deviendrez plus blanche que  
« la neige, si, marchant à la suite des combattants de J.-C.,  
« vous participiez à l'héritage céleste. »<sup>2</sup> »

La matrone romaine s'empressa de lui présenter le voile, le linge demandé, et fit ce que l'Apôtre lui avait recommandé.

Parthénus et Phérétas se moquèrent de Plautilla :

— Vous croyez un imposteur, un magicien, lui dirent-ils ! à quoi bon perdre pour lui un voile excellent ? Jamais, fut-il vivant, il ne pourrait vous en rendre la valeur.

— Ma fille, lui dit Paul, attendez mon retour, et, après que j'aurai avec le Christ remporté la victoire, je vous le remettrai avec les signes de mon martyr.

Cependant Longinus, Mégistus et Aceste, le pressaient pour ce qui concernait leur propre salut, et lui demandaient

1. *S. Grégoire*, l. III, ép. xxx, p. 568, cité dans Baronius, an 68, n. 10, parle dans une lettre de ce linge qui fut miraculeusement rendu à sainte Plautilla.

2. « On peut remarquer ici, dit le docteur Sepp, combien ces paroles diffèrent des discours apocryphes. (*Hist. de J.-C.*, t. II, p. 381). »

Vide et *fragmenta Apostolorum* edita a Stephano Prætorio Hamburgi, 1595, latine et germanice. Ibi legitur :

• Paulus, vir brevis staturæ, nasi aquilini, angelici vultus, in cælo edoctus, ad Plautillam Romanam moriturus dixit :

• Vale, Plautilla, æternæ salutis plantula, et intellige nobilitatem tuam ;  
• super nivem enim es dealbata, et in seriem militum Christi descripta, et  
• cælestis regni hæres effecta. »

Collecta ex Clemente Rom., Abdia, Vincentio Belloy., Cassiano, *l. de hab., Monachi.*, c. VII ; Niceph., l. II, c. XXXVI ; Orderic. Vital., *Hist. Eccl.*, l. II, c. VII.

avec instance comment ils pourraient parvenir à la véritable vie ; ce fut alors qu'ils reçurent de la bouche de l'Apôtre la réponse suivante :

— Mes frères et mes enfants, dès que j'aurai été décapité, et que vous, ainsi que les autres exécuteurs de ma mort, vous vous serez éloignés du lieu où le Seigneur daignera m'appeler à lui, des hommes fidèles viendront enlever mon corps et lui donneront la sépulture : Pour vous, remarquez attentivement le lieu où ils m'enseveliront, et demain, dès l'aube du jour, venez-y, et vous y trouverez deux hommes en prière, Tite et Luc. Vous leur ferez part du motif pour lequel je vous ai envoyés, et ils vous conféreront le signe du salut. N'hésitez donc point à exécuter ce qui vous est commandé ; car aussitôt que vous aurez été purifiés par la foi et par les eaux sacrées du baptême et que vous aurez été consacrés au Seigneur et sanctifiés par les sacrements vivifiants, vous serez purifiés de toutes les taches de vos péchés, et de celui-là même que vous redoutez tant, du crime qui va être consommé sur moi ; vous serez alors plus blancs que la neige, inscrits au nombre des soldats du Christ, et co-héritiers du Royaume Céleste.

Ayant dit ces dernières paroles, il arriva au lieu <sup>1</sup> de sa Passion ; là, se tournant du côté de l'Orient, il éleva les mains au ciel, pria très-longuement, s'exprimant en hébreu, rendant à Dieu des actions de grâces, et versant des larmes. Lorsqu'il eut achevé sa prière en parlant dans sa langue maternelle, il dit adieu aux fidèles et leur donna sa bénédiction.

Se couvrant alors le visage avec le suaire de Plautilla, il fléchit les deux genoux en terre, et présenta sa tête aux bourreaux. L'exécuteur, élevant la main, frappa de toute sa force, et lui trancha la tête <sup>2</sup>. Aussitôt que le chef fut séparé

1. Ce lieu est appelé *aux Eaux Salviennes* par S. Grégoire, l. xii, epist. ix, p. 110. Ce grand Pape, à qui ce lieu appartenait, le donna depuis à l'Eglise où reposait le corps de l'Apôtre. *Ibid.*

2. D'après Nicéphore, l. ii, c. xxxvi, S. Pierre et S. Paul furent martyrisés l'an 37, après l'Ascension de J.-C., c'est-à-dire l'an 70 de J.-C.



du corps, le nom hébreu de N.-S. J.-C. retentit clairement aux oreilles des assistants ; et du corps de l'Apôtre, il jaillit sur les vêtements du soldat comme une eau de lait <sup>1</sup>, puis le sang coula ensuite.

Quant au voile qui lui couvrait les yeux, il disparut au moment où quelqu'un voulait s'en saisir. Au même instant, l'odeur la plus suave embauma l'air, et une lumière éblouissante et surnaturelle éclata aux yeux des mortels, qui n'en pouvaient soutenir la vive intensité.

A cette vue tous ceux qui étaient présents, admirèrent avec étonnement comment Dieu faisait briller sa grâce dans son bienheureux Apôtre ; ils louaient et glorifiaient sans cesse le Seigneur J.-C., le reconnaissant pour Roi Invincible et Immortel, tel que l'avait fait connaître Paul, le magnifique Docteur et Maître des Nations.

Parthenius et Phérétas, qui avaient fait hâter la mort de l'Apôtre, se mirent en route pour s'en retourner. Arrivés à la porte de la ville, ils y trouvèrent Plautilla, qui louait et glorifiait le Seigneur au sujet de tout ce qu'elle avait entendu et vu par l'entremise de son Saint Apôtre. — Ils lui demandèrent avec un air de moquerie et de dérision pourquoi elle ne se couvrait point la tête avec le voile qu'elle avait prêté à Paul.

La dame chrétienne, animée du feu de la foi, leur répondit avec une magnanimité digne de la grandeur de sa naissance et de son âme chrétienne :

— Hommes vains et infortunés, *leur dit-elle*, ô vous qui ne pouvez croire même ce que vous voyez de vos yeux et ce que vous touchez de vos mains, — je le possède, en effet, et véritablement, le voile que je lui avais présenté : maintenant qu'il est empourpré de son sang, il est plus précieux qu'auparavant. L'Apôtre fidèle est venu du Ciel, escorté d'une multitude innombrable d'hommes vêtus de blanc, et il

1. S. Chrysostôme, t. VI, p. 267, *Et in serm.* 68 ; *Saint Ambroise* ; le *Bréviaire Romain*, etc. ; et divers auteurs, *Hist. Apost.*, l. II, c. VIII, font mention de cette circonstance. — Voir aussi Baron, an 69, n. 61. Ordericus Vitalis, l. II, c. VII. *Hist. Eccl.*

me l'a remis. Voulant payer par un bienfait celui que je lui avais rendu, il m'a dit :

« — Sur la terre, Plautilla, vous m'avez rendu un service ; pour moi, lorsque bientôt vous vous présenterez au Royaume des Cieux, je vous rendrai tous les bons offices possibles. Car bientôt je reviendrai pour vous, et je vous montrerai la gloire du Roi Invincible et Immortel. »

En même temps Plautilla tira de son sein le voile, qui était tout couvert d'un sang vermeil, et le leur montra.

A cette vue, les bourreaux, saisis d'effroi, se hâtèrent de retourner auprès de César, afin de lui rapporter tout ce qu'ils avaient vu et entendu.

Ce fut Lucine, noble dame Romaine, très-chrétienne, qui fit embaumer et ensevelir, dans sa terre située sur le chemin d'Ostie, le corps de S. Paul. Ce lieu était à deux milles de Rome<sup>1</sup>. On y voyait ce tombeau au deuxième siècle, comme le témoignent les écrivains du temps ; et, depuis, on y a construit une Église magnifique, que l'on voit encore aujourd'hui.

---

## CHAPITRE XII

Apparitions de S. Paul à Néron, aux trois Officiers  
et aux Disciples.

Lorsque Néron eut entendu le rapport des soldats, il fut saisi d'étonnement, et comme hors de lui-même ; rempli de crainte et de trouble, il s'entretint de ce qu'on lui avait rapporté avec des Philosophes et avec ses amis, avec les Ministres de la République et avec ceux des Sénateurs qui se trouvèrent à Rome. Or, pendant que tout tremblants, que saisis d'un sentiment de stupéfaction, ils conversaient ensemble sur ce sujet, et qu'ils cherchaient les raisons natu-

1. Vide Apost. hist., l. II, c. ult., Caïum, ap. Euseb., l. II, c. xxv, et Niceph., l. II, c. xxxvii ; Prudent., *De martyribus*, Hym. 12. — Voir la *Notice de Sainte Lucine*.

relles de ces prodiges, Paul vint sur la neuvième heure, les portes closes, se présenta devant César, et lui dit :

— César-Néron, me voici ! Je suis Paul, soldat du Christ, de ce Roi Invincible et Immortel ! Croyez donc présentement, malheureux Prince ! Car je ne suis pas mort ; mais je vis avec mon Dieu. Quant à vous, vous êtes sur le point d'endurer des maux sans nombre ; le plus grand des supplices, la damnation éternelle, vous est réservée, pour avoir, entre une infinité d'exécrables forfaits, versé injustement des flots de sang innocent <sup>1</sup>.

Il dit ces paroles, et il disparut au même instant.

Néron, après avoir entendu ces menaces, fut épouvanté au-delà de ce qui se peut exprimer. Hors de lui-même et devenu comme insensé, il ne savait ce qu'il devait faire. Ce fut donc d'après le conseil de ses amis, qu'il donna l'ordre

1. Nicéphore, l. II, c. xxxvi, et Tertullien, *In Apolog.*, témoignent que, après son martyre, S. Paul apparut à Néron. L'historien païen Suétone, *In Nerone*, c. 46, atteste également que ce tyran, sur la fin de son règne, fut épouvanté par des visions certaines et manifestes, qui lui annonçaient, de toutes les manières, d'effroyables et imminentes calamités personnelles.

• *Terrebatur eidentibus portentis...* •

D'autres voix prophétiques prononcèrent ces autres paroles :

• Sachez que, après la mort des Apôtres, l'infâme Néron ne peut plus tenir les rênes de l'Empire. •

Il semble que le Sénat Romain ait eu connaissance de la prédiction qui, après la mort des Apôtres S. Pierre et S. Paul, avait été faite touchant la prochaine punition et catastrophe de Néron. Car, comme le rapporte l'historien païen contemporain Suétone, c. 46, ce tyran impie, irrité de la révolte de Vindex, l'un de ses généraux, étant venu prononcer un discours en plein Sénat, et ayant osé dire que *les scélérats subiraient la peine de leurs crimes, et qu'ils ne tarderaient pas à avoir une fin digne de leurs forfaits* ; tous les Sénateurs s'écrièrent d'une voix unanime :

— C'est ce qui vous attend, César ! *Tu facies, Auguste !*

*Cum ex oratione ejus, qua in Vindicem perorabat, recitaretur (in Senatu, daturus pœnas Sceleratos, ac brevi dignum exitum facturos, conclamatum est ab universis :*

— *Tu facies, Auguste !*

La même observation fut faite, lorsque, chantant pour la dernière fois sur le théâtre, il tomba sur ces paroles d'Œdipe : « *Les meurtres, les paricides que j'ai commis, me forcent à mourir !* » *Ibid.* Voyez l'*Histoire de S. Pierre*, l. v, c. ix.

de délivrer Patrocle et Barnabas, ainsi que ceux qui avaient été incarcérés avec eux, et de les laisser aller en liberté.

Longinus, Megistus et Acestus, conformément à la recommandation de l'Apôtre, se rendirent, dès la pointe du jour, à son sépulcre, et virent deux hommes qui y étaient en prière, et Paul au milieu d'eux. — A ce spectacle merveilleux, ils se sentirent pénétrés de frayeur, et craignirent d'approcher plus près.

De leur côté, S. Tite et S. Luc, revenus de l'extase où ils avaient été ravis pendant leur oraison, et apercevant les deux Préfets et le Centurion, qui avaient été les exécuteurs de la mort de Paul, et qui maintenant s'approchaient d'eux, se livrèrent à une crainte toute humaine et prirent la fuite. Au même moment, Paul disparut à leurs regards. Or, les soldats criaient après eux, disant :

— Hommes de Dieu, nous ne venons point, comme vous le soupçonnez, pour vous poursuivre et vous livrer à la mort, mais pour que par l'eau du Baptême vous nous confériez le gage de la vie éternelle, ainsi que nous l'a promis Paul, le Docteur véridique, que nous venons de voir à l'instant priant au milieu de vous.

A ces paroles, S. Tite et S. Luc s'arrêtèrent pleins de joie et comblés de consolation spirituelle. Ils imposèrent les mains aux Trois Chefs Militaires, leur donnèrent le sceau de l'éternelle sanctification, et, après avoir jeûné jusqu'au soir avec eux, ils les baptisèrent au nom de N.-S. J.-C., à qui soit l'honneur et la gloire, la puissance et l'empire, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles ! *Amen.*

---

## CHAPITRE XIII

Date du martyre de S. Paul. — Châtiment de Néron.  
— Vénération des fidèles et de S. Grégoire-le-Grand pour les reliques  
de S. Paul. — Le voile de Plautilla, refusé  
à l'Impératrice Constantine par S. Grégoire-le-Grand. —  
Gloire des chaînes des Apôtres.

Le martyre de S. Paul arriva le 29 juin de l'an 67, suivant la plupart des Chronologistes modernes, ou de l'an 69, selon plusieurs anciens auteurs, Caius, le Pape Zéphirin, Denys de Corinthe, cités par Métaphraste et par Baronius <sup>1</sup>; — Eusèbe <sup>2</sup> et S. Jérôme <sup>3</sup> disent que les Apôtres Pierre et Paul furent martyrisés, même l'an 70 de J.-C., la quatorzième et la dernière année du règne et de la vie de Néron. La tradition de l'antiquité favorise ce dernier sentiment. S. Épiphane <sup>4</sup>, Cassiodore, Nicéphore, parmi les modernes, Pearson, dans ses *Annales de S. Paul*, et Dom Maur, dans ses *Tables Chronologiques*, t. I, tout en plaçant la mort des Apôtres à l'an 68 de J.-C. ou même à l'an 70 de J.-C., la mettent néanmoins à la quatorzième année du règne de Néron, ou à la dernière année de sa vie. Au fond, toutes ces dates s'accordent; toutes placent le martyre des deux Apôtres dans la dernière année du règne et de la vie de Néron. Le reste dépend de la manière de compter les années, soit d'après l'ère réelle, soit d'après l'ère vulgaire, entre lesquelles il existe une différence de trois ou quatre ans. (Voir l'*Hist. de S. Pierre*, l. v, c. 10).

On voit par là que Néron ne tarda pas à subir le châtiment que méritaient ses cruautés et ses impiétés : châtiment que les Apôtres lui avaient prédit.

En effet, la quatorzième année de son Empire, ses généraux se révoltèrent contre lui; le Sénat le condamna à un supplice cruel et honteux. En proie aux angoisses et aux

1. Baron, an 69, n. 2. — 2. Eusèb. *In Chronico*. — 3. S. Jérôme, *De Script. Eccles. Petro et Paulo*. — 4. Epiph., *Hær.* 27.

épouvantes, désespéré par la vue de ses crimes et de ses infamies, le Tyran devint son propre bourreau et se tua lui-même. Ce fut ainsi que Dieu vengea sur lui le sang de ses martyrs. — Ce persécuteur, qui a été regardé comme l'Antechrist des premiers temps, des jours qui précédèrent la fin de l'ancien peuple de Dieu, et la ruine de la ville et du Temple de Jérusalem, et de toute la nation juive, prétendait, en ôtant la vie aux Apôtres, faire tomber par terre l'édifice de l'Église. Mais il ignorait que l'Église est ce Royaume Universel et Indestructible, que les Prophètes nous ont annoncé comme ne devant être jamais anéanti par les Puissances de la terre ou par celles des Enfers. Il ne savait pas que le sang même des Apôtres et des Chrétiens en devait être la sanction et l'appui. Ainsi la sentence capitale que Néron rendit contre S. Pierre et S. Paul, loin d'avoir été la destruction de ce que ces Apôtres avaient prêché, prédit, édifié, en fut, au contraire, la confirmation, l'accomplissement et le parfait établissement.

Quant au jour où S. Paul fut martyrisé, toute l'antiquité, toute la tradition témoigne que ce fut le vingt-neuvième jour de juin (ou le troisième jour des Kalendes de juillet); et les plus anciens Pères, Caïus, Zéphirinus, Pape, Dionysius, Évêque de Corinthe<sup>1</sup>, Eusèbe<sup>2</sup>, S. Épiphane<sup>3</sup>, S. Jérôme<sup>4</sup>, S. Maxime<sup>5</sup>, Cassiodore<sup>6</sup>, et la multitude des auteurs plus modernes ajoutent, avec les Martyrologes de l'Orient et de l'Occident, qu'il souffrit la mort le même jour que S. Pierre.

Tous les anciens auteurs ecclésiastiques marquent que S. Paul eut la tête tranchée<sup>7</sup>, et qu'il ne fut pas crucifié, parce qu'il était citoyen Romain.

De tout temps, l'on a montré le plus grand respect pour le tombeau de S. Paul. Là, cet Apôtre était plus vénéré que les

1. *Loco citato supra.* — 2. Euseb., *in Chron.* — 3. Epiphani., *Hær.* 27. — 4. Hieron., *De Script. Eccl.* — 5. Maximi., *De S. Petro.* — 6. Cassiodor., *In Chron.* — 7. Tertullien. *Apud Niceph.*, l. II, c. xxxiii. Pierre d'Alexandrie, *Canon.* 9, p. 18; Euseb., l. II, c. xxv; S. Jérôme, *De v. ill.*, c. v; S. Chrysostôme, *In 2 Timoth.*, IV, 16. *Hom.* 10, p. 611; Prudence, *De Martyr.* 12, p. 145.

Princes vivants, qui régnaient au milieu de Rome. C'est ainsi que Dieu a voulu que ses Saints fussent honorés sur la terre, pour nous donner, dit S. Chrysostôme, une idée de leur gloire et de leur félicité, lorsque sera arrivé le temps des récompenses et des couronnes immortelles. Que devons-nous penser, dit-il, de la grandeur et de la majesté de Dieu, lorsque nous ne pouvons concevoir la gloire de ceux dont toute la grandeur est d'être ses humbles serviteurs !

Nous avons vu dans l'*Histoire de S. Pierre*, quels honneurs ont été rendus dans tous les temps aux corps des deux bienheureux Apôtres. Nous ne répèterons pas ce qui a été dit.

Pour ce qui regarde S. Paul en particulier, nous ferons connaître un trait qui montre la vérité de l'une des circonstances rapportées ci-devant, le respect extraordinaire des Papes eux-mêmes pour les reliques de S. Paul, auxquelles les Souverains Pontifes n'osaient toucher, même pour en envoyer la moindre partie aux Puissances de la terre.

Constantine, fille de l'Empereur Tibère, en épousant Maurice, lui avait apporté l'Empire ; cette Impératrice, ayant fait bâtir en l'honneur de S. Paul une magnifique Église dans le palais de Constantinople, pria le Pape S. Grégoire-le-Grand de lui envoyer le chef de S. Paul, pour le placer dans cette nouvelle Église. Ce fut alors que ce Pontife <sup>1</sup> se plaignit de ce qu'on voulait le mettre mal dans l'esprit de l'Impératrice, en la portant à lui demander une chose qu'il ne pouvait et n'osait accorder. Il refusa même, en s'excusant, le voile de Plautilla, que lui demandait la puissante Impératrice, disant qu'il était avec le corps de S. Paul, qu'ainsi l'on n'y pouvait toucher, comme on n'osait en approcher.

Le Pape Grégoire IX ouvrit néanmoins les tombeaux de S. Pierre et de S. Paul, en tira les Chefs sacrés des deux Apôtres, les montra au peuple, puis les remit aux mêmes lieux <sup>2</sup>.

1. Voyez S. Greg., l. III, épist. III, p. 568. Tillem., t. I, *Mém.*, p. 325. —  
2. Raynald., *Ad Annal. Baron.*, p. 1268, n. 50.

On conserve à Rome les chaînes de S. Paul. S. Chrysostôme <sup>1</sup>, qui désirait ardemment les vénérer, dit que, s'il eut eu plus de force de corps et moins d'occupation dans le service et dans les affaires de l'Église, il aurait entrepris avec joie un voyage aussi long qu'était celui d'Antioche à Rome, dans le seul dessein d'y voir la prison où S. Paul avait été enfermé, et les chaînes dont il avait été chargé pour J.-C. ; il aurait baisé ces chaînes sacrées qui faisaient trembler les Démons, et qui sont respectées des Anges mêmes ; il les aurait embrassées, il les aurait appliquées sur ses yeux.

Ce grand Evêque, expliquant l'*Épître aux Ephésiens*, où S. Paul prend le titre de *prisonnier de J.-C.*, comme le plus honorable de tous, fait cette observation :

« Le titre de *prisonnier de J.-C.* est plus glorieux que  
« celui d'Apôtre, de Docteur ou d'Évangéliste. C'est là une  
« dignité beaucoup au-dessus de celle de Consul ou de Roi ;  
« quand on aime le Sauveur, on aime mieux être dans les  
« fers pour l'amour de lui que de régner dans le ciel. Le  
« diadème le plus brillant décore moins que ne fait une  
« chaîne portée pour J.-C. Dans le cas où l'on me donnerait  
« d'opter entre le ciel et cette chaîne, je choiserais celle-ci.  
« Oui, je préférerais la prison et la gloire d'être enchaîné  
« avec Paul, à l'avantage d'être avec les Anges auprès du  
« Trône de Dieu. Rien, encore une fois, n'est plus glorieux  
« que de porter cette chaîne. Aussi Paul me paraît-il plus  
« heureux de l'avoir portée que d'avoir été ravi au troisième  
« ciel. Lequel auriez-vous mieux aimé être, l'Ange qui déli-  
« vrait Pierre, ou Pierre chargé de fers ? Pour moi, j'aurais  
« voulu être Pierre. Ce don des chaînes est quelque chose  
« de plus grand, que d'arrêter le soleil dans sa course, que  
« d'ébranler l'Univers ou de commander aux Démons. »

Du temps de S. Grégoire-le-Grand, les chaînes de S. Paul faisaient un grand nombre de miracles, comme le rapporte ce même Pape <sup>2</sup> ; on en faisait alors tomber de petites parties

1. S. Chrysost., *In Ephes.*, *Hom.* 8, p. 921. — 2. S. Greg., *l. m.*, *epist.* 30, p. 568 et *l. ii.*, *epist.* 49, p. 1078.



au moyen de la lime, et l'on envoyait dans tous les lieux du monde cette poussière extraite des chaînes de S. Pierre, comme de celles de S. Paul.

---

## CHAPITRE XIV

Portrait de S. Paul. — Grandeur  
de ses vertus, de ses travaux. — Mérite de ses écrits. — Valeur  
de son témoignage.

Les monuments de l'antiquité ne nous donnent pas une idée très-avantageuse de l'extérieur de S. Paul. Il semble, dit Tillemont, que *son extérieur n'eut rien que de méprisable*.

S. Paul <sup>1</sup> rapporte lui-même ce qu'on disait de lui à Corinthe : *Ses Lettres sont graves et fortes; mais lorsqu'il est présent, il n'a rien que de bas dans son extérieur* : EPISTOLÆ GRAVES SUNT ET FORTES, PRÆSENTIA AUTEM CORPORIS INFIRMA.

Le caléclumène Critias, dans le dialogue *Philopatris* de Lucien, le représente chauve et ayant le nez aquilin. Voici le texte de cet auteur contemporain :

*Quando enim me Galilæus ille convenit recalvaster, naso aquilo, qui tertium usque ad cælum per aerem ingressus est, quæque optima et pulcherrima sunt inde didicit; per aquas nos renovavit, in Beatorum vestigia insistere fecit, et ex impiorum regionibus nos reduxit* <sup>2</sup>.

S. Chrysostôme, faisant allusion à sa petite taille, dit dans une homélie :

« *Qui tricubitalis est, et cælum attingit* <sup>3</sup> ! Il n'avait que « trois coudées, et il atteignait le ciel ! »

Les Grecs, dans leurs menées, S. Proclus <sup>4</sup>, P. C. de C. P., dans un sermon, Nicéphore <sup>5</sup>, dans son *Histoire Ecclésiasti-*

1. 2 Cor. x, 10. — Bossuet l'entend ainsi, *Serm. sur S. Paul*. — 2. Apud Baron., an 69, n. 14. — Et apud ipsum Lucianum Philosophum, *In Dial. Philopatris*. Voir aussi Rohrbacher, *Hist. Eccl.*, I. xxv, p. 437, tom. iv. — 3. S. Chrysost., *Hom. de Princíp. Apost.*, tom. 5. — 4. Procl., *In orat.*, 19. — 5. Nicéph., I. II, c. xxxvii.

que, composée d'après les monuments de l'antiquité, nous disent « que S. Paul était petit de taille ; — que son corps, « ramassé, se courbait légèrement ; — que sa figure avait « l'expression de la candeur et portait plus d'années que « n'en avait l'Apôtre ; — que sa tête était chauve ; la grâce « brillait dans ses yeux ; ses sourcils se baissaient naturel- « lement ; son nez était grand et se courbait gracieusement ; « l'Apôtre avait une barbe épaisse et assez longue, blanche « en partie, de même que sa chevelure <sup>1</sup>. »

« *Paulus autem corpore erat parvo et contracto atque Paululum inflexo, facie candida, annosque plures præ se ferente, et capite modico <sup>2</sup>, calvo <sup>3</sup>; oculis multa inerat gratia, supercilia deorsum versus vergebant; nasus pulchre inflexus, idemque longior; barba densior, et satis promissa, eaque non minus quam capitis coma canis respersa erat.* »

Baronius pense que ce portrait a été tracé d'après les anciennes images de S. Paul, que les Chrétiens, convertis de la Gentilité <sup>4</sup>, se faisaient autrefois, et avaient de main en main transmises à la postérité. Et il cite Eusèbe <sup>5</sup>, qui atteste ce fait en ces termes :

« *Nos Petri et Pauli Apostolorum, et Christi etiam ipsius imagines in picturis colorum varietate expressas conservatas que aspeximus: idque propterea (sicut vericimile est) quod majores nostri ad Gentilis consuetudinis similitudinem quam proxime accedentes, eos qui tanquam Salvatores illis fuissent,*

1. Niceph., *ibid.*, et apud Baron., *ibid.*, ut supra. — 2. Apud Baron. — 3. Apud ipsum Niceph. *ψιλὸς τὴν κεφαλὴν seu nudus caput*. Vide eadem apud Tirinum, *Comm. in ii epist., ad Corinth.*, c. x, v. 10. — 4. Euseb., *Hist.*, l. vii, c. xiv. Vide Tillem., t. i, *Mém.*, p. 326, c. 51.

5. La fameuse Marcelline, de l'hérésie des Corpocratians, honorait, dit S. Augustin, *Hær.* vii, les images de Jésus-Christ et de S. Paul, avec celles d'Homère et de Pythagore, en les adorant, et en leur offrant de l'encens.

Les *Actes de sainte Thècle* nous le représentent de la même manière que les monuments déjà mentionnés. L'auteur de ces *Actes* primitifs paraît avoir vu la personne même de S. Paul. — De plus, l'exactitude de ce portrait de l'Apôtre est encore confirmée par quelques monuments de *Rome souterraine*, particulièrement par ceux qui sont grossièrement sculptés. Les premiers Chrétiens, comme le témoigne Eusèbe, *Hist.*, l. vii, c. xviii, aimaient à honorer leurs maîtres, les fondateurs des Eglises, en se procurant leurs images et en les conservant précieusement.

*id est, qui illis aliquid salutis et subsidii attulissent, apud se honore in hunc modum afficere consueverant. »*

Pour ce qui regarde son esprit, ses qualités morales et sa vertu, les Pères en ont dit une infinité de choses, qui en font le plus grand éloge. Saint Chrysostôme<sup>1</sup> est celui qui s'est particulièrement étendu sur ce sujet, et il y a déployé toutes les richesses de son éloquence. Car il aimait, il honorait et estimait singulièrement cet Apôtre, qu'il élevait quelquefois au-dessus de tous les Saints, disant qu'aucun ne le précèdera ou même ne l'égalera dans le ciel. — Il assure<sup>2</sup> qu'en trente ans, il a amené à la vérité les Romains, les Perses, les Indiens, les Scythes, les Ethiopiens, les Sarmates, les Parthes, les Mèdes, les Arabes, en un mot, autant de nations qu'il y en a dans l'univers<sup>3</sup>.

S. Clément, Pape<sup>4</sup>, Disciple des Apôtres, appelle S. Paul le plus grand exemple de patience que Dieu nous ait donné, et dit qu'il a enseigné la justice à toute la terre. — Ce qui est certain, en effet, c'est qu'il a plus travaillé<sup>5</sup> qu'aucun des Apôtres, quoique ceux-ci aient accompli des travaux immenses dans le monde entier.

Il a aussi écrit<sup>6</sup> plus qu'aucun autre Apôtre pour l'édification des fidèles, et même avec une plus grande abondance de grâce ; de sorte que ses Epîtres sont plus célèbres dans l'Eglise que celles des autres Apôtres. C'est la partie des Ecri-

1. S. Chrysost., t. 1, *Hom.* 33. — 2. S. Chrysost., t. v, *Hom.* 45.

3. L'Eglise dit quelque chose de semblable, lorsque, à la fête de S. Paul et dans les commémoraisons qu'elle fait de cet Apôtre, elle témoigne qu'il a enseigné et amené à J.-C. *la multitude des peuples, le monde entier.* — Elle s'exprime dans les termes suivants :

• Deus, qui *Universum mundum* B. Pauli Apostoli prædicatione docuisti, da nobis, quæsumus, ut qui ejus hodie conversionem colimus, per ejus ad te exempla gradiamur. Per... »

Et au 30 juin et dans les mémoires :

• Deus, qui multitudinem gentium B. Pauli Apostoli prædicatione docuisti, da nobis, quæsumus, ut cujus natalitia colimus, ejus apud te patrocinia sentiamus. Per... »

(In Brev. Romano, *Ad 25 Januarii et ad 29 Junii*).

4. 1 *Cor.*, c. v. — 5. 1 *Cor.* xiv, 10. — 6. S. Aug., In *Ps.* 130, et *Ps.* 147.

tures que l'on cite le plus. Aussi le nom de S. Paul est, avec celui du Prince des Apôtres, le nom le plus connu, le plus agréable aux Chrétiens. Ses Épîtres, dit S. Chrysostôme, le faisaient admirer même des Juifs et des Païens; elles ont été, elles sont, elles seront toujours la force, la consolation et l'édification des fidèles, pour ce qui concerne soit les dogmes, soit les questions de morale, ou le règlement des mœurs, tant qu'il y aura des hommes sur la terre, et jusqu'au dernier avènement de J.-C. Et Dieu leur a donné une telle autorité, une telle éminence au-dessus des autres Épîtres canoniques, que lorsque l'on cite simplement *l'Apôtre*, c'est toujours S. Paul que l'on entend.

S. Cyrille de Jérusalem<sup>1</sup> dit que ce fut par une conduite toute particulière de la Providence, que S. Paul a plus écrit que tous les autres Apôtres. Car, comme il avait été un ardent ennemi de J.-C., le témoignage qu'il lui rendait ensuite était plus authentique et moins suspect que celui des autres Disciples, qui avaient toujours vécu dans sa compagnie.

Comme S. Paul est grand, surtout par sa doctrine; comme son plus beau titre de gloire est celui de *Docteur des nations*, il ne convient pas que nous passions légèrement sur ce qui constitue sa plus resplendissante auréole. Nous avons aimé à donner des extraits de son enseignement Apostolique, tantôt avec une explication succincte, tantôt avec un commentaire plus étendu. Ses *Épîtres* nous ont, en effet, mieux fait juger que tout le reste, quel Docteur c'était que S. Paul; combien il a justifié l'idée infiniment avantageuse attachée à son nom de *Maître* et de *Précepteur des Gentils*. Cette lecture nous a fait voir à quelle sublimité s'élève la doctrine de cet Apôtre.

Mais, de plus, elle nous a fait découvrir l'une des plus fortes preuves de l'authenticité de ces mêmes Épîtres et de la vérité des faits du Nouveau Testament. S. Paul y traite de ses propres miracles devant les nombreux témoins oculaires

6. Cyrill., *Catech.* x, p. 90.

qui les ont contemplés ; il y atteste en même temps les faits divins des autres Apôtres et ceux de l'Évangile, récemment accomplis devant les contemporains. La doctrine, et les faits et les personnages de cette époque y sont mêlés ensemble ; tout cela est enchevêtré l'un dans l'autre, lié et enchaîné l'un à l'autre ; en sorte qu'il est impossible de rompre cette concaténation des hommes et des choses, et d'attribuer ces Épîtres à d'autres qu'à S. Paul.

Rien n'est fort et indestructible comme le témoignage collectif de ces savantes cités contemporaines, qui avaient reçu ces Épîtres ; — qui avaient tout entendu et tout vu par rapport aux assertions de S. Paul. Il y allait, du reste, de leur intérêt majeur, de tout voir, de tout vérifier et de tout connaître exactement. L'histoire témoigne, d'ailleurs, qu'elles en agissaient ainsi (*Act. xvii, 41*). La doctrine de S. Paul étant ainsi mêlée à l'histoire des personnages et des faits contemporains, et les faits et les personnages de l'époque étant ainsi mêlés à l'enseignement de l'Apôtre, nous défions la critique la plus sévère, la plus soupçonneuse, la plus acharnée dans sa volonté de démolir ; nous la défions, dis-je, de pouvoir contester l'authenticité des Épîtres de S. Paul, par exemple, de la *Seconde aux Corinthiens* ; or, celles-ci étant admises, il est impossible de révoquer en doute les faits surnaturels du Nouveau Testament qui s'y trouvent consignés. En touchant aux uns, il faut nécessairement attaquer les autres. Or tous s'affirment mutuellement, tous se tiennent comme par la main et comme par un indissoluble lien. On ne saurait nier les uns sans nier les autres. Il faut tout nier, ou tout admettre, dans le Nouveau Testament. L'incrédule prendra-t-il le parti de tout nier plutôt que de tout admettre ? Mais le voilà tout à coup confondu, s'il veut nier : en effet, comment nier ce qui est de toutes parts et universellement attesté par les contemporains, soit pris individuellement, soit pris collectivement ? L'incrédule ne rompra point le triple cercle de fer qui l'entourne. — Comment, d'ailleurs, rejeter l'affirmation positive de l'Apôtre S. Paul ?

Le témoignage si ferme, si résolu et si désintéressé de ce sage et savant Docteur du Sanhédrin qui, jusqu'au jour de sa miraculeuse conversion, avait combattu si consciencieusement et si ardemment pour défendre le Judaïsme, *Paternarum mearum Traditionum abundantius œmulator existens*, montre que ceux d'entre les Juifs qui demeurèrent infidèles, n'avaient aucune raison légitime qui justifiait leur incrédulité. Le dévouement de Paul, ce sincère et illustre Pharisien, à la cause de l'Évangile qu'il avait eu auparavant en horreur, pour lequel il souffrit ensuite toutes sortes de maux et d'ignominies, et pour lequel il sacrifia sa vie, démontre que tout le corps des Phariséens qui ne se convertit pas au Christianisme, n'avait aucun motif qui put les excuser de demeurer dans l'infidélité. Car S. Paul avait été l'un d'eux, avait défendu leur cause avec plus de talent et plus de zèle que tous ne l'ont fait et n'eussent pu le faire ; il connaissait parfaitement toutes les raisons de l'incrédulité du Sanhédrin, tous les motifs de l'opposition que ce corps faisait aux progrès du règne de J.-C. ; il avait tout ce qu'il fallait pour être le meilleur défenseur de la cause judaïque ; et, cependant, il arrive que, après sa conversion, il n'avait eu aucune raison légitime ou raisonnable de combattre le Christianisme ; il n'avait eu de motif réel, que *son ignorance ! Ignorans feci !..* Son *ignorance*... et ses préjugés, qui alors devaient nécessairement être en faveur de la Religion Mosaique, de la Religion de ses pères, voilà donc la seule raison qui explique son acharnement passé contre le Christianisme ; et telle est, par conséquent, la seule cause qui explique la persévérance d'une partie de cette même nation dans le Judaïsme.

Mais plut à Dieu que, dans les Juifs restés infidèles, il n'y eut eu que cette ignorance de bonne foi et ces préjugés ! S'il en eut été ainsi, Dieu leur eut accordé, comme à Paul, la grâce de reconnaître le Juste par excellence et de voir la vérité, fut-ce même miraculeusement. Dans ces Juifs, restés incrédules, il y eut donc plus que de l'ignorance, plus que

des préjugés ; il y eut une résistance réfléchie, injuste, une rébellion passionnée, à l'évidence de la foi évangélique : les Juifs, d'ailleurs, en ont trop souvent donné la preuve. L'accomplissement sous leurs yeux de tous les oracles qui leur dépeignaient leur Messie-Sauveur, les miracles sans nombre et si éclatants de cet Homme-Dieu, opérés sous leurs regards, une infinité d'autres signes célestes, leur présentaient la vérité dans toute son évidence ; ils ont tout rejeté ; ils ont volontairement fermé les yeux à la lumière. Voilà la cause unique pour laquelle Dieu ne les a point appelés à la foi, comme leur illustre Frère et Docteur, l'Apôtre S. Paul.

Il n'est personne au monde qui n'admire la sincérité pleine et entière de cet Apôtre, ainsi que sa parfaite sagesse. Or, il a été placé et donné aux nations pour être, devant elles, le témoin de la résurrection de J.-C., de ses merveilles et de sa glorieuse séance à la droite du Tout-Puissant au plus haut des Cieux. Son témoignage sur la vérité des faits évangéliques, sur la Résurrection de Jésus qu'il a plusieurs fois vu dans sa gloire, sur toutes les autres choses miraculeuses qu'il a vues et entendues et qu'il atteste, est donc le témoignage le plus vrai et le plus indestructible.

S. Paul est un témoin extraordinaire et hors ligne. Rappelons-nous qu'il a appris tout l'Évangile, *non des hommes ni par l'intermédiaire des hommes, mais immédiatement de J.-C. même* ; que son Évangile, ayant été confronté à Jérusalem avec celui de Pierre et des autres Apôtres, il s'est trouvé parfaitement identique. Nous en avons une preuve dans la doctrine Eucharistique, que *J.-C. lui-même lui avait enseignée* comme le reste ; *Ego enim accepi à Domino quod et tradidi vobis*. Tout y est pleinement conforme aux autres Évangiles.

Non-seulement S. Paul a été témoin oculaire de la gloire miraculeuse et céleste du Messie-Jésus, de même que des œuvres prodigieuses des autres Disciples et Apôtres ; mais il a encore été lui-même un thaumaturge extraordinaire, il a

opéré lui-même des prodiges considérables et sans nombre. Nous l'avons vu : chose extrêmement remarquable ! S. Paul a été miraculeusement promu à l'Apostolat universel des Nations, par qui ? Par des hommes ? Non, mais par Jésus glorifié, par Jésus régnant dans la gloire du royaume céleste, par Jésus le Christ assis au plus haut des cieux, à la droite de la Souveraine Majesté de Dieu, son Père, vivant et gouvernant l'Univers avec Lui et avec le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. — Quel honneur pour cet Apôtre exceptionnel !

Que dirons-nous de ses miracles ? Écoutons plutôt ce qu'il en dit lui-même ; sachons apprécier l'affirmation, si modeste, d'un si sage Témoin parlant de ses propres œuvres miraculeuses, en présence de l'empire Romain qui le voyait et qui l'écoutait avec attention :

— *Je n'oserais vous parler, dit-il aux Romains, xv, 18-19, de ce que J.-C. a fait pour moi, pour amener les Nations à l'obéissance de la foi, par la parole et par les œuvres, par la vertu des miracles et des prodiges, in virtute signorum et prodigiorum, et par la puissance surnaturelle du Saint-Esprit ; de sorte que par ces moyens j'ai porté l'Évangile du Christ dans cette grande étendue de pays qui est depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie.*

Il dit cela devant les contemporains, témoins de ses prodiges. Les faits, connus de tout le monde, parlent pour lui et rendent témoignage à la vérité de ses paroles. Quel illustre ministre et témoin de son Évangile Dieu s'est suscité au milieu des Nations ! Admirons avec quelle vérité J.-C. en personne lui avait dit, dès le début (*Act. xxvi. 16*) :

— *Je suis Jésus, que vous persécutez. Mais levez-vous et tenez-vous debout ; car je vous ai apparu, afin de vous établir le Ministre et le Témoin des choses que vous avez vues, et de celles également que je vous montrerai en vous apparaissant encore, en plusieurs circonstances.*

*Ad hoc enim apparui tibi, ut constituam te Ministrum et TESTEM eorum quæ vidisti et eorum quibus apparebo tibi.*

S. Paul a donc été l'un des plus grands témoins de J.-C. ;



il a donné les plus invincibles preuves de la vérité évangélique.

Un Incrédule de notre époque voudrait que, comme lui, S. Paul, sans entrer dans aucune discussion, se fut contenté d'arrondir quelques phrases banales, plus ou moins poétiques, plus ou moins sonores et vides de doctrine, au lieu de présenter, comme a fait le grand Apôtre, d'excellentes raisons, et d'engager une sérieuse lutte contre les Juifs, contre les Hérétiques et contre les Philosophes sans foi et sans mœurs.

Mais notre Incrédule ne s'aperçoit donc pas que sa doctrine, à lui, n'a ni solidité, ni rationalité, précisément parce qu'elle manque de preuves. Il ne sait donc pas que, pour cette raison, son argumentation est ce qu'il y a de plus futile au monde. Et maintenant, dans son aveuglement, il ose reprocher à S. Paul d'avoir fortement abordé la controverse et la démonstration ! Il ose se plaindre de ce que l'Apôtre, en excellent Docteur, a assis sur d'irrécusables preuves les bases de la Théologie Chrétienne ! Quelle téméraire et folle audace ! Il approuverait S. Paul, si, comme lui, il eut formulé un langage sceptique, vague, indéterminé ; tandis que notre Apôtre a, au contraire, une parole vive, incisive, plus pénétrante que le glaive acéré ; tandis que le grand Docteur des nations affirme avec une précision théologique rigoureuse les vérités fondamentales du Christianisme, et les démontre, tant par un témoignage personnel irrécusable, que par une argumentation doctrinale irrésistible.

Remercions Dieu d'avoir rendu éclatante cette vérité. Autant les adversaires de l'Évangile sont frivoles et insensés dans leur négation, autant les premiers Témoins et Ministres de J.-C. sont forts de raison dans leur affirmation évangélique.

---

Par la grâce divine, par sa sainteté et par ses immenses mérites, l'Apôtre SAINT PAUL est devenu l'un des premiers Princes de la Cour Céleste, que chaque fidèle révère et invoque spécialement et nommément, au commencement et à la fin de chaque jour :

*Confiteor Deo, B. M. V.,... Sanctis Apostolis Petro et Paulo,... Ideo precor B. M.,... Sanctos Apostolos Petrum et Paulum,... orare pro me ad Dominum Deum nostrum.*

---

L'Église Catholique, dans sa Liturgie, célèbre trois solennités en mémoire de l'Apôtre S. Paul, savoir :


1<sup>o</sup> *Le 24 Janvier*, la fête de la CONVERSION DE S. PAUL, Apôtre, *sous le rit double majeur* ;

2<sup>o</sup> *Le 29 Juin*, la fête très-solennelle du JOUR ANNIVERSAIRE DU MARTYRE DE S. PIERRE & DE S. PAUL, Apôtres, *sous le rit double de première classe avec octave* ;

3<sup>o</sup> *Le 30 Juin*, la fête de la COMMÉMORATION SPÉCIALE DE S. PAUL, Apôtre, *sous le rit double*.

---

*Sancte Paule Apostole, Prædicator veritatis in universo mundo, intercede pro nobis ad Deum !...*

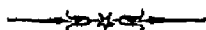


# PANÉGYRIQUE

DE

# L'APÔTRE SAINT PAUL

Par BOSSUET.



Comment le grand Apôtre, dans ses prédications, dans ses combats, dans le Gouvernement Ecclésiastique, est-il toujours faible, et triomphe-t-il de tous les obstacles par ses faiblesses mêmes. — Ce discours est une démonstration de la divinité de l'Apostolat de S. Paul.



*Placco mihi in infirmitatibus meis ; cum enim infirmor, tunc potens sum.*

*Je ne me plains que dans mes faiblesses : car lorsque je me sens faible, c'est alors que je suis puissant.*

(II Cor. XII, 10).

DANS le dessein que je me propose de faire aujourd'hui le panégyrique du plus illustre des prédicateurs, et du plus zélé des Apôtres, je ne puis vous dissimuler que je me sens moi-même étonné de la grandeur de mon entreprise. Quand je rappelle à mon souvenir tant de peuples que Paul a conquis, tant de travaux qu'il a surmontés, tant de mystères qu'il a découverts, tant d'exemples qu'il nous a laissés d'une charité consommée, ce sujet me paraît si vaste, si relevé, si majestueux, que mon esprit se trouvant surpris, ne sait ni où s'arrêter dans cette étendue, ni que tenter dans cette

hauteur, ni que choisir dans cette abondance ; et j'ose bien me persuader qu'un ange même ne suffirait pas pour louer cet homme du troisième ciel.

Mais ce qui m'étonne le plus, c'est que cet amour mêlé de respect que je sens pour le divin Paul, et duquel j'espérais de nouvelles forces dans un ouvrage qui tend à sa gloire, s'est tourné ici contre moi, et a confondu longtemps mes pensées, parce que, dans la haute idée que j'avais conçue de l'Apôtre, je ne pouvais rien dire qui lui fut égal, et il ne me permettait rien qui fut au-dessous.

Que me reste-t-il donc, Chrétiens, après vous avoir confessé ma faiblesse et mon impuissance, sinon de recourir à Celui qui a inspiré à S. Paul les paroles que j'ai rapportées : *Cùm infirmor, tunc potens sum, je suis puissant lorsque je suis faible*. Après ces beaux mots de mon grand Apôtre, il ne m'est plus permis de me plaindre ; et je ne crains pas de dire avec lui, que *je me plains dans cette faiblesse*, qui me promet un secours divin : *placeo mihi in infirmitatibus*. Mais pour obtenir cette grâce, il nous faut encore recourir à celle dans laquelle le mystère ne s'est accompli qu'après qu'elle a reconnu qu'il passait ses forces ; c'est la bienheureuse Marie, que nous saluerons en disant, *Ave*.

Parmi tant d'actions glorieuses, et tant de choses extraordinaires qui se présentent ensemble à ma vue, quand je considère l'histoire de l'Incomparable Docteur des Gentils, ne vous étonnez pas, Chrétiens, si laissant à part ses miracles et ses hautes révélations, et cette sagesse toute divine et vraiment digne du troisième ciel, qui paraît dans ses écrits admirables et tant d'autres sujets illustres qui rempliraient d'abord vos esprits de nobles et magnifiques idées, je me réduis à vous faire voir les infirmités de ce grand apôtre et si c'est sur ce seul objet que je vous prie d'arrêter vos yeux. Ce qui m'a porté à ce choix, c'est que devant vous prêcher S. Paul, je me suis senti obligé d'entrer dans l'esprit de S. Paul lui-même, et de prendre ses sentiments. C'est pourquoi l'ayant entendu nous prêcher avec tant de zèle, qu'il ne se glorifie que dans ses faiblesses, et que ses infirmités sont sa force : *cum enim infirmor, tunc potens sum*, je suis les mouvements qu'il m'inspire, et je médite son panégyrique, en tâchant de vous faire voir ces faiblesses toutes puis-

santes, par lesquelles il a établi l'Église, renversé la sagesse humaine et captivé tout entendement sous l'obéissance de J.-C.

Entrons donc avant toutes choses, dans le sens de cette parole, et examinons les raisons pour lesquelles le divin Paul ne se croit fort que dans sa faiblesse : c'est ce qu'il m'est aisé de vous faire entendre. Il se souvenait, Chétiens, de son Dieu anéanti pour l'amour des hommes : il savait que si ce grand monde, et ce qu'il enferme en son vaste sein, est l'ouvrage de sa puissance, il avait fait un monde nouveau, un monde racheté par son sang, et régénéré par sa mort, c'est-à-dire sa sainte Église, qui est l'œuvre de sa faiblesse. C'est ce que regarde S. Paul, et après ces grandes pensées, il jette aussitôt les yeux sur lui-même. C'est là qu'il admire sa vocation : il se voit choisi dès l'éternité, pour être le Prédicateur des Gentils ; et comme l'Église doit être formée de ces nations infidèles, dont il est ordonné l'Apôtre, il s'ensuit manifestement qu'il est le principal coopérateur de la grâce de J.-C. dans l'établissement de l'Église.

Quels seront ses sentiments, Chrétiens, dans une entreprise si haute où la Providence l'appelle ? Mais, outre que la sienne n'y peut pas suffire, le Saint-Esprit lui a fait connaître que la volonté du Père Céleste c'est que cet ouvrage divin soit soutenu par l'infirmité : Dieu, dit-il, a choisi ce qui est infirme pour *détruire ce qui est puissant*. Par conséquent, que lui reste-t-il, sinon de consacrer au Sauveur une faiblesse soumise et obéissante et de confesser son infirmité, afin d'être le digne ministre de ce Dieu, qui, étant si fort par nature, s'est fait infirme pour notre salut ? Voilà donc la raison solide pour laquelle il se considère comme un instrument inutile, qui n'a de vertu ni de force qu'à cause de la main qui l'emploie, et c'est pour cela, Chrétiens, qu'il triomphe dans son impuissance, et qu'en avouant qu'il est faible, il ose dire qu'il est tout puissant : *Cùm enim infirmor, tunc potens sum*.

Mais pour nous convaincre par expérience de la vérité qu'il nous prêche, il faut voir ce grand homme dans trois fonctions importantes de son apostolat, savoir : la *Prédication*, les *Combats*, le *Gouvernement Ecclésiastique*. Comprenez ces trois obligations, Chrétiens, car il fallait d'abord établir

l'Église, et c'est ce qu'a fait la *prédication* ; mais d'autant que cette Église naissante devait être dès son berceau attaquée par toute la terre, en même temps qu'on l'établissait, il fallait se préparer à *combattre* ; et parce qu'un si grand établissement se dissiperait de lui-même, si les esprits n'étaient bien conduits, après avoir si bien soutenu l'Église contre ceux qui l'attaquaient au dehors, il fallait la maintenir au dedans par le bon ordre de la discipline. De sorte que la prédication devait précéder, parce que la foi commence par l'ouïe : Après, les combats devaient suivre, car aussitôt que l'Évangile parut, les persécutions s'élevèrent : enfin, le *Gouvernement Ecclésiastique* devait assurer les conquêtes, en tenant les peuples conquis dans l'obéissance par une police toute divine.

C'est, mes frères, à ces trois choses que se rapportent tous les travaux de l'Apôtre, et nous le pouvons aisément connaître par le récit qu'il en fait lui-même dans ce merveilleux Chapitre XI de la 1<sup>re</sup> aux Corinthiens. Il raconte 1<sup>o</sup> Ses fatigues et ses voyages laborieux : et n'est-ce pas la *prédication* qui les lui faisait entreprendre, pour porter par toute la terre l'Évangile du Fils de Dieu ? Il raconte aussi ses périls et tant de cruelles persécutions qui ont éprouvé sa constance, et voilà quels sont ses *combats*. Enfin il ajoute à toutes ses peines les inquiétudes qui le travaillaient dans le soin de conduire toutes les Églises : *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* (2 Cor. XI, 28) et c'est ce qui regarde le *Gouvernement*.

Ainsi, vous voyez en peu de paroles tout ce qui occupe l'esprit de S. Paul, il prêche, il combat, il gouverne, et, Messieurs, le pourrez-vous croire ? Il est faible dans tous ses emplois, et 1<sup>o</sup> il est certain que S. Paul est faible en prêchant, puisque sa prédication n'est pas appuyée ni sur la force de l'éloquence, ni sur ces doctes raisonnements, que la philosophie a rendus plausibles : *non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* ; 2<sup>o</sup> Il n'est pas moins clair qu'il est faible dans les combats, puisque, lorsque tout le monde l'attaque, il ne résiste à ses ennemis qu'en s'abandonnant à leur violence : *facti sumus sicut oves occisionis* : il est donc faible en ces deux états. Mais peut-être que parmi ses frères, où la grâce de l'Apos-

tolat et l'autorité du gouvernement lui donnent un rang si considérable, ce grand homme paraîtra plus fort ? Non, fidèles, ne le croyez pas : c'est là que vous le verrez plus infirme. Il se souvient qu'il est le disciple de Celui qui a dit dans son Évangile qu'il n'est pas venu pour être servi, mais afin de servir lui-même, c'est pourquoi il ne gouverne pas les fidèles, en leur faisant supporter le joug d'une autorité superbe et impérieuse ; mais il les gouverne par la charité, en se faisant infirme avec eux : *factus sum infirmis infirmus*, et se rendant serviteur de tous : *Omnium me servum feci*. (1 Cor. ix, 19-22). Il est donc infirme partout, soit qu'il prêche, soit qu'il combatte, soit qu'il gouverne le peuple de Dieu par l'autorité de l'Apostolat ; ce qui est de plus admirable, c'est qu'au milieu de tant de faiblesse, il nous dit d'un ton de victorieux, qu'il est fort, qu'il est puissant, qu'il est invincible : *Cum enim infirmor, tunc potens sum*.

Ah ! mes frères, ne voyez-vous pas la raison qui lui donne cette hardiesse ? C'est qu'il sent qu'il est le ministre de ce Dieu qui se faisant faible n'a pas perdu sa toute puissance. Plein de cette pensée, il voit sa faiblesse au-dessus de tout. Il croit que ses prédications persuaderont, parce qu'elles n'ont point de force pour persuader ; il croit qu'il surmontera dans les combats, parce qu'il n'a point d'armes pour se défendre ; il croit qu'il pourra tout sur ses frères dans l'ordre du Gouvernement Ecclésiastique, parce qu'il s'abaissera à leurs pieds et se rendra l'esclave de tous par la servitude de la charité, tant il est vrai que dans toutes choses il est puissant en ce qu'il est faible, puisqu'il met la force de persuader dans la simplicité du discours, puisqu'il n'espère vaincre qu'en souffrant, puisqu'il fonde sur sa servitude toute l'autorité de son ministère. Voilà, messieurs, trois infirmités, dans lesquelles je prétends montrer la puissance du divin Apôtre. Soyez, s'il vous plaît, attentifs, et considérez dans ce premier point la faiblesse victorieuse de ses prédications toutes simples.

---

#### PREMIER POINT

Je ne puis exprimer combien grand, combien admirable est le spectacle que je vous prépare dans cette première

partie. Car ce que les plus grands hommes de l'antiquité ont désiré de voir, c'est ce que je dois vous représenter : S. Paul prêchant J.-C. au monde, et convertissant les cœurs endurcis par ses divines prédications. Mais n'attendez pas, Chrétiens, de ce céleste Prédicateur, ni la pompe ni les ornements dont se pare l'éloquence humaine. Il est trop grave et trop sérieux pour rechercher ces délicatesses ; ou, pour dire quelque chose de plus chrétien et de plus digne du grand Apôtre, il est trop passionnément amoureux des glorieuses bassesses du Christianisme, pour vouloir corrompre, par les vanités de l'éloquence séculière, la vénérable simplicité de l'Évangile de J.-C. Mais, afin que vous compreniez quel est donc ce Prédicateur, destiné par la Providence pour confondre la sagesse humaine, écoutez la description que j'en ai tirée de lui-même dans la Première aux Corinthiens.

Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et efficace ; la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il traite, la manière ingénieuse dont il les explique ; et la raison en est évidente. Car l'estime de l'orateur prépare une attention favorable, les belles choses nourrissent l'esprit, et l'adresse de les expliquer d'une manière qui plaise les fait doucement entrer dans le cœur. Mais de la manière dont se présente le Prédicateur dont je parle, il est bien aisé de juger qu'il n'a aucun de ces avantages.

Et 1<sup>o</sup>, Chrétiens, si vous regardez son extérieur, il avoue lui-même que sa mine n'est point relevée : *Præsentia corporis infirma* (2 Cor. x, 10) ; et si vous considérez sa condition, il est pauvre, il est méprisables et réduit à gagner sa vie par l'exercice d'un art mécanique. De là vient qu'il dit aux Corinthiens : *J'ai été au milieu de vous avec beaucoup de crainte et d'infirmité* (1 Cor. II, 3), d'où il est aisé de comprendre combien sa personne est méprisables. Chrétiens, quel Prédicateur pour convertir tant de nations !

Mais peut-être que sa doctrine sera si plausible et si belle, qu'elle donnera du crédit à cet homme si méprisé. Non, il n'en est pas de la sorte : *Il ne sait, dit-il, autre chose que son Maître crucifié ; Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* (Ib.) ; c'est-à-dire qu'il



ne sait rien que ce qui choque, que ce qui scandalise, que ce qui paraît folie et extravagance. Comment donc peut-il espérer que ses auditeurs soient persuadés? Mais, grand Paul, si la doctrine que vous enseignez est si étrange et si difficile, cherchez du moins des termes polis, couvrez des fleurs de la rhétorique cette face hideuse de votre Évangile, et adoucissez son austérité par les charmes de votre éloquence. A Dieu ne plaise! répond ce grand homme, que je mêle la sagesse humaine à la sagesse du Fils de Dieu : c'est la volonté de mon Maître que mes paroles ne soient pas moins rudes que ma doctrine paraît incroyable : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis*. C'est ici qu'il nous faut entendre les secrets de la Providence. Elevons nos esprits, Messieurs, et considérons les raisons pour lesquelles le Père Céleste a choisi ce Prédicateur sans éloquence et sans agrément, pour porter par toute la terre, aux Romains, aux Grecs, aux Barbares, aux petits, aux grands, aux Rois mêmes, l'Évangile de J.-C.

Pour pénétrer un si grand mystère, écoutez le grand Paul lui-même, qui, ayant représenté aux Corinthiens combien ses prédications avaient été simples, en rend cette raison admirable : *C'est, dit-il, que nous vous prêchons une sagesse qui est cachée, que les Princes de ce monde n'ont pas reconnue : Sapientiam quæ abscondita est. (Ibid.)* Quelle est cette sagesse cachée? Chrétiens, c'est J.-C. même. Il est la sagesse du Père ; mais il est une sagesse incarnée, qui, s'étant couverte volontairement de l'infirmité de la chair, s'est cachée aux grands de la terre par l'obscurité de ce voile. C'est donc une sagesse cachée, et c'est sur cela que s'appuie le raisonnement de l'Apôtre. Ne vous étonnez pas, nous dit-il, si, prêchant une sagesse cachée, mes discours ne sont point ornés des lumières de l'éloquence. Cette merveilleuse faiblesse, qui accompagne la prédication, est une suite de l'abaissement par lequel mon Sauveur s'est anéanti, et comme il a été humble en sa personne, il veut l'être encore dans son Évangile...

D'après cette admirable doctrine de l'Apôtre, il est bien aisé de comprendre que la prédication des Apôtres, soit qu'elle sorte toute vivante de la bouche de ces grands hommes, soit qu'elle coule dans leurs écrits, pour y être

portée aux âges suivants, ne doit rien avoir qui éclate. Car, mes frères, n'entendez-vous pas, selon la pensée de S. Paul, que ce Jésus, qui nous doit paraître et dans sa chair, et dans sa parole, veut être humble et dans l'une et dans l'autre ?

De là ce rapport admirable entre la personne de J.-C. et la parole qu'il a inspirée. *Lac est credentibus, cibus est intelligentibus.* La chair qu'il a prise a été infirme, la parole qui le prêche est simple : nous adorons en notre Sauveur la bassesse mêlée avec la grandeur. Il en est ainsi de son Ecriture, tout y est grand et tout y est bas ; tout y est riche et tout y est pauvre ; et en l'Évangile, comme en J.-C., ce que l'on voit est faible, et ce que l'on croit est divin. Il y a des lumières dans l'un et dans l'autre ; mais ces lumières, dans l'un et dans l'autre, sont enveloppées de nuages : en Jésus, par l'infirmité de la chair ; et en l'Écriture divine, par la simplicité de la lettre. C'est ainsi que Jésus veut être prêché, et il dédaigne pour sa parole, aussi bien que pour sa personne, tout ce que les hommes admirent.

N'attendez donc pas de l'Apôtre, ni qu'il vienne flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille charmer les esprits par de vaines curiosités. Écoutez ce qu'il dit lui-même : *Nous prêchons une sagesse cachée ; nous prêchons un Dieu crucifié.* Ne cherchons pas de vains ornements à ce Dieu, qui rejette tout l'éclat du monde. Si notre simplicité déplaît aux superbes, qu'ils sachent que nous voulons leur déplaire, que J.-C. dédaigne leur faste insolent, et qu'il ne veut être connu que des humbles. Abaissons-nous donc à ces humbles ; faisons-leur des prédications, dont la bassesse tienne quelque chose de l'humiliation de la Croix, et qui soient dignes de ce Dieu, qui ne veut vaincre que par la faiblesse.

C'est pour ces solides raisons que S. Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré ; et les délicats de la terre qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'Apôtre est simple ; mais les pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il

méprise la philosophie, J.-C. lui tient lieu de tout, et son nom, qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'Églises que Platon n'y a gagné de Disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses Sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce Barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un Proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix, et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

Et d'où vient cela, Chrétiens ? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables Épîtres une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements ; qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse, qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine ; ainsi cette vertu céleste, qui est contenue dans les écrits de S. Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend.

C'est par cette vertu divine que la simplicité de l'Apôtre a assujéti toutes choses. Elle a renversé les idoles, établi la Croix de Jésus, persuadé à un million d'hommes de mourir pour en défendre la gloire ; enfin, dans ses admirables Épîtres, elle a expliqué de si grands secrets, qu'on a vu les plus sublimes esprits, après s'être exercés longtemps dans

les plus hautes spéculations où pouvait aller la philosophie, descendre de cette vaine hauteur, où ils se croyaient élevés, pour apprendre à bégayer humblement dans l'école de J.-C., sous la discipline de Paul.

Aimons donc, aimons, Chrétiens, la simplicité de Jésus ; aimons l'Évangile avec sa bassesse, aimons Paul dans son style rude, et profitons d'un si grand exemple. Ne regardons pas les prédications comme un divertissement de l'esprit ; n'exigeons pas des prédicateurs les agréments de la rhétorique, mais la doctrine des Écritures. Que si notre délicatesse, si notre dégoût les contraint à chercher des ornements étrangers pour nous attirer par quelque moyen à l'Évangile du Sauveur Jésus ; distinguons l'assaisonnement, de la nourriture solide. Au milieu des discours qui plaisent, ne jugeons rien de digne de nous que les enseignements qui édifient, et accoutumons-nous à aimer tellement J.-C. tout seul dans la pureté naturelle de ses vérités toutes saintes, que nous voyions encore régner dans l'Église cette première simplicité, qui a fait dire au divin Apôtre : *Cum infirmor, tunc potens sum : Je suis puissant, parce que je suis faible* ; mes discours sont forts, parce qu'ils sont simples ; c'est leur simplicité innocente qui a confondu la sagesse humaine. Mais, grand Paul, ce n'est pas assez : la puissance vient au secours de la fausse sagesse ; je vois les persécuteurs qui s'élèvent. Après avoir fait des discours, où votre simplicité persuade, il faut vous préparer aux combats, où votre faiblesse triomphe ; c'est ma seconde partie.

---

## DEUXIÈME POINT

C'est donc un décret de la Providence, que pour annoncer J.-C. les paroles ne suffisent pas : il faut quelque chose de plus violent pour persuader le monde endurci. Il faut lui parler par des plaies, il faut l'émouvoir par du sang ; et c'est à force de souffrir, c'est par les supplices, que la religion chrétienne doit vaincre sa dureté obstinée. C'est, Messieurs, cette vérité, c'est cette force persuasive du sang épanché pour le Fils de Dieu, qu'il faut maintenant vous faire comprendre par l'exemple du divin Apôtre ; mais, pour cela, remontons à la source.

Je suppose donc, Chrétiens, qu'encore que la parole du Sauveur des âmes ait une efficacité divine, toutefois sa force de persuader consiste principalement en son sang ; et vous le pouvez aisément comprendre par l'histoire de son Évangile. Car qui ne sait que le Fils de Dieu, tant qu'il a prêché sur la terre, a toujours eu peu de sectateurs, et que ce n'est que depuis sa mort que les peuples ont couru à ce divin Maître ? Quel est, Messieurs, ce nouveau miracle ? Méprisé et abandonné pendant tout le cours de sa vie, il commence à régner après qu'il est mort. Ses paroles toutes divines, qui devaient lui attirer les respects de tous les hommes, le font attacher à un bois infâme ; et l'ignominie de ce bois, qui devait couvrir ses Disciples d'une confusion éternelle, fait adorer par tout l'univers les vérités de son Évangile. N'est-ce pas pour nous faire entendre que sa Croix, et non ses paroles, devaient émouvoir les cœurs endurcis, et que sa force de persuader était en son sang répandu, et dans ses cruelles blessures ?

La raison d'un si grand mystère mériterait bien d'être pénétrée, si le sujet que j'ai à traiter me laissait assez de loisir pour la mettre ici dans son jour. Disons seulement, en peu de paroles, que le Fils de Dieu s'était incarné afin de porter sa parole en deux endroits différents : il devait parler à la terre, et il devait encore parler au ciel. Il devait parler à la terre par ses divines prédications ; mais il avait aussi à parler au ciel par l'effusion de son sang, qui devait fléchir sa rigueur, en expiant les péchés du monde. C'est pourquoi l'Apôtre S. Paul dit que *le sang du Sauveur Jésus crie bien mieux que celui d'Abel : Melius clamantem quam Abel* ; parce que le sang d'Abel demande vengeance, et le sang de notre Sauveur fait descendre la miséricorde. J.-C. devait donc parler à son Père aussi bien qu'aux hommes ; au ciel, aussi bien qu'à la terre.

Mais il faut remarquer ici un secret de la Providence : c'est que c'était au ciel qu'il fallait parler, afin que la terre fut persuadée. Et cela, pour quelle raison ? C'est que la grâce divine, qui devait amollir les cœurs, devait être envoyée du ciel. J.-C. a semé sur la terre, il demande donc maintenant que la grâce du ciel descende avec abondance, et la parole qu'il a semée fructifiera partout l'univers. La

voix du sang a parlé au ciel. De là vient qu'il a dit lui-même : *Quand j'aurai été élevé de terre, quand j'aurai été mis en croix, quand j'aurai répandu mon sang, je tirerai à moi toutes choses : Omnia traham ad me ipsum* (S. Jean, XII, 32) ; nous montrant, par cette parole, que sa force était en sa croix, et que son sang lui devait attirer le monde.

Cette vérité étant supposée, je ne m'étonne pas, Chrétiens, que l'Église soit établie par le moyen des persécutions. Donnez du sang, bienheureux Apôtre, votre Maître lui donnera une voix capable d'émouvoir le ciel et la terre. Puisqu'il vous a enseigné que sa force consiste en sa Croix, portez-la par toute la terre, cette Croix victorieuse et toute puissante, mais ne la portez pas imprimée sur des marbres inanimés, ni sur des métaux insensibles ; portez-la sur votre corps même et abandonnez-le aux tyrans, afin que leur fureur y puisse graver une image vive et naturelle de J.-C. crucifié.

C'est ce qu'il va bientôt entreprendre : il ira par toute la terre, Chrétiens, pour quelle raison ? C'est afin, nous dit-il lui-même, c'est afin de porter partout la mort et la Croix de Jésus, imprimée en son propre corps : *Mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* ; et c'est peut-être pour cette raison qu'il a dit ces belles paroles, écrivant aux Colossiens (1, 34) : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi : Je veux, dit-il, accomplir ce qui manque aux souffrances de J.-C.* Que nous dites vous, ô grand Paul ! Peut-il donc manquer quelque chose au prix et à la valeur infinie des souffrances de votre Maître ? Non, ce n'est pas là sa pensée. Ce grand homme n'ignore pas que rien ne manque à leur dignité ; mais ce qui leur manque, c'est que Jésus n'a souffert qu'en Jérusalem ; et comme sa force est toute en sa Croix, il faut qu'il souffre par tout le monde, afin d'attirer tout le monde. C'est ce que l'Apôtre voulait accomplir. Les Juifs ont vu la Croix de son Maître ; il la veut montrer aux Gentils dont il est le Prédicateur. Il va donc, dans cette pensée, du levant jusqu'au couchant, de Jérusalem jusqu'à Rome, portant partout sur lui-même la Croix de Jésus, et accomplissant ses souffrances ; trouvant partout de nouveaux supplices, faisant partout de nouveaux fidèles, et remplissant des nations de son sang et de l'Évangile.

Mais je ne croirais pas, Chrétiens, m'être acquitté de ce que je dois à la gloire de ce grand Apôtre, si, parmi tant de grands exemples que nous donne sa belle vie, je ne choisis-sais quelque action illustre, où vous puissiez voir en particulier combien ses souffrances sont persuasives. Considérez donc ce grand homme, *fouetté à Philippes par main de bourreau (Act. xvi, 23), pour y avoir prêché J.-C.* ; puis jeté dans l'obscurité d'un cachot, ayant les pieds serrés dans du bois qui était entr'ouvert par force, et les pressait ensuite avec violence ; qui cependant triomphant de joie de sentir si vivement en lui-même la sanglante impression de la Croix, avec Silas, son cher compagnon, rompait le silence de la nuit en offrant à Dieu, d'une âme contente, des louanges pour ses supplices, des actions de grâces pour ses blessures. Voilà comment il porte la Croix du Sauveur ; et aussi, dans ce même temps, le Sauveur lui veut faire voir une merveilleuse représentation de ce qui s'est fait à la sienne. Là du sang, et ici du sang ; là, Messieurs, la terre a tremblé, et ici elle tremble encore : *Terræ motus factus est magnus (Act. xvi, 26)* : là les tombeaux ont été ouverts, qui sont comme les prisons des morts, et des morts sont ressuscités ; ici les prisons sont ouvertes, qui sont les tombeaux obscurs des hommes vivants : *Aperta sunt omnia ostia (Ibid.)* ; et pour achever cette ressemblance, là celui qui garde la Croix du Sauveur le reconnaît pour le Fils de Dieu, *Vere Filius Dei erat iste* ; et ici celui qui garde S. Paul se jette aussitôt à ses pieds : *Procidit ad pedes ejus*, et se soumet à son Évangile. *Que ferai-je, dit-il, pour être sauvé ? Quid me oportet facere, ut salvus sim ?* Il lave premièrement les plaies de l'Apôtre : l'Apôtre après lavera les siennes par la grâce du saint Baptême ; et ce bienheureux geôlier se prépare à cette eau céleste, en essuyant le sang de l'Apôtre, qui lui inspire l'amour de la Croix et l'esprit du Christianisme.

Vous voyez déjà, Chrétiens, ce que peut la Croix de Jésus, imprimée sur le corps de Paul ; mais renouvelez vos attentions pour voir la suite de cette aventure, qui vous le montrera d'une manière bien plus admirable. Que fera le divin Apôtre, sortant des prisons de Philippes ? Qu'il vous le dise de sa propre bouche, dans une lettre qu'il a écrite aux habitants de Thessalonique : *Vous savez, leur dit-il, mes frères,*

*quelle a été notre entrée chez vous, et qu'elle n'a pas été inutile : Quia non inanis fuit (1 Thess II, 1). Pour quelle raison, Chrétiens, son abord à Thessalonique n'a-t-il pas été inutile? Vous serez surpris de l'apprendre : C'est, dit-il, qu'ayant été tourmentés et traités indignement à Philippes, cela nous a donné l'assurance de vous annoncer l'Evangile : Sed ante passi, et contumeliis affecti, sicut scitis, in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro, loqui ad vos Evangelium Dei. (Ibid.)*

C'est pourquoi le Sauveur Jésus voulant encore abattre à ses pieds l'impérieuse majesté de Rome, il y conduit enfin le divin Apôtre, comme le plus illustre de ses capitaines. Mais, mes frères, il faut plus de sang pour fonder cette illustre Église, qui doit être la mère des autres : S. Paul y donnera tout le sien ; aussi y trouvera-t-il un persécuteur qui ne le sait pas répandre à demi, je veux dire le cruel Néron, qui ajoutera le comble à ses crimes, en faisant mourir cet Apôtre.

Vous raconterai-je, Messieurs, combien son sang se multipliera, quelle suite de Chrétiens sa fécondité fera naître, combien il animera de martyrs, et avec quelle force il affermira cet empire spirituel, qui se doit établir à Rome, plus illustre que celui des Césars ? Mais quand est-ce que j'achèverai, si j'entreprends de vous rapporter toutes les grandeurs de l'Apôtre ? J'en ai dit assez, Chrétiens, pour nous inspirer l'amour de la Croix, si notre extrême délicatesse ne nous la rendait odieuse. O Croix ! qui donnez la victoire à Paul, et dont la faiblesse le rend tout puissant, notre siècle délicieux ne peut souffrir votre dureté ! Personne ne veut dire avec l'Apôtre : *Je ne me plais que dans mes souffrances, et je ne suis fort que dans mes faiblesses.* Nous voulons être puissants dans le monde, c'est pourquoi nous sommes faibles selon J.-C. ; et l'amour de la Croix de Jésus étant éteint parmi les fidèles, toute la force chrétienne s'est évanouie. Mais, mes frères, je ne puis vous dire ce que je pense sur ce beau sujet. Le grand Paul me rappelle encore : après avoir vu les faiblesses que la Croix lui a fait sentir, il faut achever ce discours, en considérant les infirmités que la charité lui inspire dans le Gouvernement Ecclésiastique.

---



### TROISIÈME POINT

Le pourrez-vous croire, Messieurs, que l'Église de J.-C. se gouverne par la faiblesse ; que l'autorité des pasteurs soit appuyée sur l'infirmité, que le grand Apôtre S. Paul, qui commande avec tant d'empire, qui menace si hautement les opiniâtres, qui juge souverainement les pécheurs, enfin, qui fait valoir avec tant de force la dignité de son ministère, soit infirme parmi les fidèles, et que ce soit une divine faiblesse qui le rende puissant dans l'Église ? Cela vous paraît peut-être incroyable, cependant c'est une doctrine que lui-même nous a enseignée et qu'il faut vous expliquer en peu de paroles :

Pour cela vous devez entendre que l'empire spirituel que le Fils de Dieu donne à son Église, n'est pas semblable à celui des rois. Il n'a pas cette majesté terrible, il n'a pas ce faste dédaigneux, ni ce superbe esprit de grandeur dont sont enflés les Princes du monde. *Les rois des nations les dominant*, dit le Fils de Dieu dans son Évangile, *mais il n'en est pas ainsi parmi vous, où le plus grand doit être le moindre et où le premier est le serviteur* (S. Luc, XII, 25-26).

Le fondement de cette doctrine, c'est que cet empire divin est fondé sur la charité. Car, mes frères, cette charité peut prendre toutes sortes de formes. C'est elle qui commande dans les pasteurs, c'est elle qui obéit dans les peuples, mais soit qu'elle commande, soit qu'elle obéisse, elle retient toujours ses qualités propres, elle demeure toujours charité, toujours douce, toujours patiente, toujours tendre et compatissante, jamais fière ni ambitieuse.

Le Gouvernement Ecclésiastique, qui est appuyé sur la charité, n'a donc rien d'altier ni de violent, son commandement est modeste, son autorité est douce et paisible. Ce n'est pas une domination qu'elle exerce ; *Dominantur, vos autem non sic* ; c'est un ministère dont elle s'acquitte, c'est une économie qu'elle ménage par la sage dispensation de la charité fraternelle.

Mais cette charité ecclésiastique, qui conduit le peuple de Dieu, passe encore beaucoup plus loin. Au lieu de s'élever orgueilleusement. pour faire valoir son autorité, elle croit

que pour gouverner il faut qu'elle s'abaisse, qu'elle s'affaiblisse, qu'elle se rende infirme elle-même afin de porter les infirmes ; car, J.-C., son original, en venant régner sur les hommes, a voulu prendre leurs infirmités : Ainsi les Apôtres, ainsi les pasteurs, doivent se revêtir des faiblesses des troupeaux commis à leur vigilance, afin que de même que le Fils de Dieu est un Pontife compatissant, qui ressent nos infirmités, ainsi les pasteurs du Peuple fidèle sentent les faiblesses de leurs frères et portent leurs infirmités en les partageant. C'est pourquoi le divin Apôtre, plein de cet esprit ecclésiastique, croit établir son autorité en se faisant infirme aux infirmes, et se rendant serviteur de tous. (1 Cor. IX, 22).

Mais voulez-vous voir, Chrétiens, dans un exemple particulier, jusqu'à quel point cet homme admirable ressent les infirmités de ses frères ; représentez-vous ses fatigues, ses voyages, ses inquiétudes, ses peines pour résister à tant d'ennemis, ses soins pour enseigner tant de peuples, ses veilles pour gouverner tant d'églises : cependant, accablé de tous ces travaux, il s'impose encore lui-même la nécessité de gagner sa vie à la sueur de son corps, *operantes manibus nostris*.

Que l'ancienne Rome ne me vante plus ses dictateurs pris à la charrue, qui ne quittaient leur commandement que pour retourner à leur labourage : je vois quelque chose de plus merveilleux dans la personne de mon grand Apôtre, qui même au milieu de ses fonctions, non moins augustes que laborieuses, renonce volontairement aux droits de sa charge ; et refusant de tous les fidèles la paye honorable qui était si bien due à son ministère, ne veut tirer que de ses propres mains ce qui est nécessaire pour sa subsistance.

Cela, mes frères, venait d'un esprit infiniment au-dessus du monde ; mais vous l'admirez beaucoup davantage, si vous pénétrez le motif de cette action glorieuse. Ecoutez donc ces belles paroles de S. Augustin, par lesquelles il entre si bien dans les sentiments du grand Paul : qui vous oblige, ô divin Apôtre ! à travailler ainsi de vos mains ? — « C'est à cause, dit S. Augustin, qu'ayant une tendresse « plus que maternelle pour les peuples qui lui sont soumis, « il tremble pour les périls des infirmes qui, agités par de

« faux soupçons, pourraient peut-être haïr l'Évangile, en « s'imaginant que l'Apôtre le prêchait pour son intérêt. » Quelle charité de S. Paul ! Ce qu'il craint, ce n'est qu'un soupçon, et un soupçon mal fondé, et un soupçon qu'il eut démenti par toute la suite de sa vie céleste, si épurée des sentiments de la terre : toutefois ce soupçon fait trembler l'Apôtre, il déchire ses entrailles plus que maternelles ; ce grand homme, pour éviter ce soupçon, veut bien veiller nuit et jour, et ajouter le travail des mains à tant de fatigues !

Arrêtons ici, Chrétiens, et que la méditation d'un si grand exemple fasse le fruit de tout ce discours. Car quelle âme de fer et de bronze ne se sentirait attendrie par les saintes infirmités que la charité inspire à l'Apôtre ? Voyait-il un membre affligé, il ressentait toute sa douleur. Voyait-il des simples et des ignorants, il descendait du Troisième Ciel pour leur donner un lait maternel, et bégayer avec ces enfants. Voyait-il des pécheurs touchés, le saint Apôtre pleurait avec eux pour participer à leur pénitence ; en voyait-il d'endurcis, il pleurait encore leur aveuglement. Partout où l'on frappait un fidèle, il se sentait aussitôt frappé ; et la douleur passant jusqu'à lui par la sainte correspondance de la charité fraternelle, il s'écriait aussitôt comme blessé et ensanglanté : *Quis infirmatur, et ego non infirmor ? Qui est infirme sans que je le sois ? Je suis brûlé intérieurement, quand quelqu'un est scandalisé.* Si bien qu'en considérant ce saint homme répandant ses lumières par toute l'Église, recevant de tous côtés des atteintes de tous les membres affligés, je me le représente souvent comme le cœur de ce corps mystique : et de même que tous les membres, comme ils tirent du cœur toute leur vertu, lui font aussi promptement sentir, par une secrète communication, tous les maux dont ils sont attaqués, comme s'ils voulaient l'avertir de l'assistance dont ils ont besoin ; ainsi tous les maux qui sont dans l'Église se réfléchissent sur le saint Apôtre, pour solliciter sa charité attendrie d'aller au secours des infirmes : *Quis infirmatur, et ego non infirmor ?...*

Grand Paul, permettez-moi de le dire, j'ai médité toute votre vie, j'ai considéré vos infirmités au milieu des persécutions ; mais je ne craindrai pas d'assurer qu'elles ne sont pas comparables à celles qui sont attirées sur vous par la cha-

rité fraternelle. Dans vos persécutions, vous ne portiez que vos propres faiblesses ; ici vous êtes chargés de celles des autres ; dans vos persécutions, vous souffriez par vos ennemis ; ici vous souffrez par vos frères, dont tous les besoins et tous les périls ne vous laissent pas respirer ; dans vos persécutions, votre charité vous fortifiait et vous soutenait contre les attaques ; ici c'est votre charité qui vous accable ; dans vos persécutions, vous ne pouviez être combattu que d'un seul endroit dans un même temps ; ici tout le monde ensemble vient fondre sur vous, et vous devez en soutenir le faix.

C'est donc ici l'accomplissement de toutes ces divines faiblesses dont l'Apôtre se glorifie, et c'est ici qu'il s'écrie avec plus de joie : *Cum infirmor tunc potens sum : Je ne suis puissant que dans ma faiblesse.* Car quelle est la force de Paul qui se fait infirme volontairement afin de porter les infirmes ; qui partage avec eux leurs infirmités, afin de les aider à les soutenir ; qui s'abaisse jusqu'à terre par la charité, pour les mettre sur ses épaules et les élever avec lui au Ciel ; qui se fait esclave d'eux tous, pour les gagner tous à son Maître ! N'est-ce pas là gouverner l'Église d'une manière digne d'un Apôtre ? N'est-ce pas imiter J.-C. lui-même, dont le trouble nous affermit et dont les infirmités nous guérissent ?

Ne voulez-vous pas, Chrétiens, imiter un si grand exemple ? Que d'infirmes à supporter ? Que d'ignorants à instruire, que de pauvres à soulager dans l'Église ! Mon frère, excitez votre zèle : cet homme qui vous hait depuis tant d'années, c'est un infirme qu'il vous faut guérir. Mais sa haine est invétérée. Donc son infirmité est plus dangereuse. Mais il vous a, dites-vous, maltraité souvent par des injures et par des outrages : soutenez son infirmité, tout le mal est tombé sur lui : ayez pitié du mal qu'il s'est fait, et oubliez celui qu'il a voulu vous faire. Courez à ce pécheur endurci, réchauffez et rallumez sa charité éteinte ; tendez-lui les bras, ouvrez-lui le cœur, tachez de gagner votre frère.

Mais jetez encore les yeux sur les nécessités temporelles de tant de pauvres qui crient après vous. Ne semble-t-il pas que la Providence ait voulu les unir ensemble dans cet Hôpital merveilleux, afin que leur voix fut plus forte, et qu'ils pussent plus aisément émouvoir vos cœurs ? Ne

voulez-vous pas les entendre, et vous joindre à tant d'âmes saintes qui, conduites par vos Pasteurs, courent au soulagement de ces misérables? Allez à ces infirmes, mes frères, faites-vous infirmes avec eux; sentez-en vous-mêmes leurs infirmités, et participez à leur misère. Souffrez premièrement avec eux, et ensuite soulagez-vous avec eux en répandant abondamment vos aumônes. Portez ces faibles et ces impuissants; et ces faibles et ces impuissants vous porteront après jusqu'au ciel. *Amen.*



# TABLE

---

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR. . . . .	
EXPOSÉ GÉNÉRAL DE LA <b>Grande Christologie</b> . . . . .	
PRÉFACE. . . . .	I

## LIVRE PREMIER

---

### ÉDUCATION, CONVERSION ET ORDINATION DE S. PAUL

---

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>

Origine de S. Paul. — Son éducation. — Sa jeunesse. — Ses noms . . . . .	1
--	---

#### CHAPITRE II

Saul, l'un des Juges de S. Etienne. — Il se montre le premier persécuteur de l'Église. — Il est le grand agitateur de Jérusalem infidèle. . . . .	5
---	---

#### CHAPITRE III

Conversion de Saul. . . . .	10
-----------------------------	----

CHAPITRE IV

Saul prêche l'Évangile à Damas, en Arabie, à Jérusalem, à Tarse, sa ville natale. — Étonnement général. . . . . 20

CHAPITRE V

S. Paul prêche à Antioche avec S. Barnabé. — Il porte avec cet Apôtre, à Jérusalem, les aumônes des premiers Chrétiens d'Antioche. . . . . 25

CHAPITRE VI

Saul est ordonné Apôtre et Évêque, avec Barnabé, dans l'Église d'Antioche. — Sa mission. — Son ravissement merveilleux. — Ses dons surnaturels. . . . . 27

CHAPITRE VII

De la tentation de S. Paul. . . . . 30

CHAPITRE VIII

Des principales vertus que pratiquait S. Paul. . . . . 32



LIVRE SECOND

---

ÉVANGÉLISATION DE L'ASIE

---

CHAPITRE I<sup>er</sup>

Prédication de S. Paul dans l'île de Chypre. — Châtiment du faux prophète et magicien Elymas. — Conversion du proconsul Sergius-Paulus. . . . . 35

CHAPITRE II

Prédication de S. Paul dans la capitale de Pisidie. — Endurcissement des Juifs. — Conversion des Gentils. . . . . 38

### CHAPITRE III

Sainte Tècle. — Miracles de S. Paul et de S. Barnabé. — Ils sont chassés d'Icone. — Lystres les prend pour des Dieux. — On les lapide ensuite. — Ils visitent les Églises qu'ils ont fondées en Asie. — Ils reviennent à la métropole de Syrie . . . . .	46
--	----

### CHAPITRE IV

Évangélisation de l'Illyrie et de plusieurs autres régions du monde, par l'Apôtre S. Paul. — Travaux immenses du Docteur des nations. . . . .	54
---	----

### CHAPITRE V

Concile de Jérusalem. — Les prescriptions Mosaiques sont déclarées abolies. — S. Paul défend la liberté évangélique.	56
--	----

### CHAPITRE VI

S. Paul et S. Barnabé se séparent à Antioche. — Silas accompagne le premier, et Jean-Marc le second. . . . .	61
--	----

### CHAPITRE VII

Timothée s'attache à S. Paul. — Visite des Églises d'Asie. — Dieu ouvre un nouveau champ au zèle et aux travaux de S. Paul. . . . .	64
---	----



## LIVRE TROISIÈME



### ÉVANGÉLISATION DE LA GRÈCE



### CHAPITRE I<sup>er</sup>

S. Paul à Philippes. — Sa flagellation et son incarcération. — Sa miraculeuse délivrance. — Conversion du geôlier et de sa famille. — Conduite de S. Paul à l'égard des magistrats de Philippes. . . . .	69
--	----



CHAPITRE II

S. Paul à Thessalonique. — Conversions qu'il y opère. . . . . 77

CHAPITRE III

Sédition excitée à Thessalonique contre l'Apôtre. . . . . 79

CHAPITRE IV

S. Paul à Bérée. — Genre et succès de sa prédication. . . . . 81

CHAPITRE V

S. Paul à Athènes. — Motifs de sa comparution devant l'Aréopage . . . . . 83

CHAPITRE VI

Discours de S. Paul devant les Juges de l'Aréopage. — Il reçoit par Timothée des nouvelles de la chrétienté de Thessalonique. . . . . 87

CHAPITRE VII

S. Paul à Corinthe. — Il loge chez Aquila. — Il travaille des mains. — Il prêche devant les Juifs et devant les Grecs. — Il écrit deux Épîtres à l'Église de Thessalonique. — An 52. — Éloge des Épîtres de S. Paul. — Réfutation des perfides insinuations de M. Renan et des autres incrédules, anciens et modernes. . . . . 90

CHAPITRE VIII

S. Paul loge à Corinthe chez Titus-Justus. — Il abandonne les Juifs pour s'appliquer à la conversion des Gentils. — Ses succès. . . . . 131

CHAPITRE IX

S. Paul devant le Prétoire de Gallion, Proconsul à Corinthe. 133

CHAPITRE X

Voyage de S. Paul à Éphèse, et de là à Jérusalem. — Retour du même Apôtre à Ephèse par Antioche et par l'Asie-Mineure. — S. Apollon à Éphèse et à Corinthe. . . . . 135

CHAPITRE XI

S. Paul baptise et confirme douze catéchumènes d'Éphèse.

— Descente du Saint-Esprit. — Apollonius de Thyane à Éphèse. — Comment l'Apôtre du Christ combat ce ministre de Satan. . . . . 138

CHAPITRE XII

Miracles de S. Paul à Éphèse. — Les fils de Scéva, punis pour avoir voulu employer le nom de J.-C. dans leurs exorcismes. — Usage de la Confession sacramentelle. . . 142

CHAPITRE XIII

Second voyage de S. Paul à Corinthe. — Causes qui l'obligent à écrire aux *Galates*. — *An 56*. . . . . 145

CHAPITRE XIV

S. Paul fait visiter les Églises de la Grèce, avant de les aller visiter par lui-même en personne. — Il écrit sa Première Lettre aux Corinthiens. — Collecte dans l'Église de Corinthe . . . . . 177

CHAPITRE XV

Sédition à Éphèse contre S. Paul. — La Diane des Éphésiens. — L'Apôtre retourne dans la Grèce. . . . . 193

CHAPITRE XVI

S. Paul à Philippes, en Macédoine. — Il écrit de là sa Seconde Épître aux Corinthiens. . . . . 198

CHAPITRE XVII

Troisième voyage de S. Paul à Corinthe et dans les autres villes de la Grèce. — Il recueille les collectes préparées pour les pauvres de Jérusalem. — Il écrit à Corinthe l'*Épître aux Romains*. . . . . 263



## LIVRE QUATRIÈME

---

SOUFFRANCES, PERSÉCUTIONS ET AFFLICTIONS ENDURÉES  
PAR S. PAUL, DEPUIS JÉRUSALEM JUSQU'À ROME

---

### CHAPITRE I<sup>er</sup>

Départ de S. Paul pour Jérusalem. — Il prêche, en passant,  
dans l'Église de Troade. — Il y ressuscite un jeune homme. . . . . 289

### CHAPITRE II

Discours de S. Paul aux Anciens de l'Église de Milet. . . . . 291

### CHAPITRE III

Les liens de S. Paul sont prédits à Tyr par les Disciples de  
J.-C., et à Césarée par le Prophète Agabus. — Filles de  
S. Philippe, Prophétesses. . . . . 293

### CHAPITRE IV

Arrivé à Jérusalem, S. Paul suit un conseil de S. Jacques.  
— Il est saisi et battu par les Juifs. — Il est pris par le  
Tribun Lysias, qui le lie et le mène à la Tour Antonia. —  
Il obtient la permission de parler au peuple. . . . . 295

### CHAPITRE V

Discours de S. Paul devant les habitants de Jérusalem. — Il  
raconte sa conversion et sa mission pour prêcher aux  
Gentils. — Les Juifs demandent sa mort avec des cris de  
rage. . . . . 301

### CHAPITRE VI

S. Paul fait valoir ses droits de citoyen Romain. — Il parle  
en présence du Sanhédrin. — Il est outragé par l'ordre du  
Grand-Prêtre. — Il divise le Grand-Conseil et tourne les  
Pharisiens contre les Sadducéens. — On le ramène dans  
la Tour Antonia. . . . . 304

CHAPITRE VII

Les Juifs entreprennent d'assassiner S. Paul. — Le commandant de la garnison de Jérusalem le fait conduire à Césarée. 208

CHAPITRE VIII

Tertullus, avocat des Juifs, accuse S. Paul devant Félix. — S. Paul se défend et réfute son adversaire. — Il parle de la justice, de la chasteté et du jugement dernier, et fait trembler le Gouverneur Félix. . . . . 312

CHAPITRE IX

S. Paul devant le Proconsul Festus. — Appel à César. . . 318

CHAPITRE X

Le Roi Agrippa II et sa sœur Bérénice, après s'être entretenus avec Festus de l'Apôtre S. Paul, le font comparaître en leur présence. . . . . 321

CHAPITRE XI.

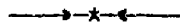
Discours de S. Paul devant le Roi Agrippa. — Récit de sa conversion. — Sentiment de Festus. — Agrippa reconnaît l'innocence de l'Apôtre. . . . . 324

CHAPITRE XII

S. Paul part pour Rome. — Description de son voyage. — Tempête qui s'élève ; le vaisseau se brise ; tous se sauvent. 332

CHAPITRE XIII

S. Paul arrive à Malte. — Il est mordu d'une vipère, sans qu'il lui en arrive aucun mal. — Il est pris pour un Dieu par les Barbares. — Il guérit le Seigneur de l'île et plusieurs autres malades. — Après trois mois ils s'embarquent pour Rome. — Ils arrivent à Pouzzoles, et de là à Rome. — S. Paul déclare aux Juifs le sujet de sa venue. — Il leur prêche J.-C. pendant deux ans. . . . . 337



## LIVRE CINQUIÈME

---

### ÉVANGÉLISATION DU MONDE ROMAIN ET MARTYRE DE S. PAUL

---

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>

S. Paul parmi les Prétoriens de Rome. — Il travaille à convertir les Juifs et les Païens de la Capitale de l'Empire. — Il leur écrit, afin de leur témoigner sa reconnaissance, pour les exhorter à s'attacher fermement à J.-C., à vivre comme de vrais enfants de lumière et comme des astres parmi les Païens qui les environnent. — Relations de l'Apôtre S. Paul avec le Philosophe Sénèque. — Raisons qui appuient cette tradition . . . . . 348

#### CHAPITRE II

S. Paul convertit Onésime. — Lettre de l'Apôtre à Philémon en faveur d'Onésime. — S. Paul écrit son Epître aux Colossiens, dans le but de les prémunir contre les fausses doctrines des Gnostiques, des Philosophes Orientaux, concernant les Bons ou Esprits que les Hérésiarques plaçaient au-dessus même de J.-C. — L'Apôtre rappelle aux fidèles leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain, et à l'égard de leurs familles. . . . . 366

#### CHAPITRE III

Epître aux Hébreux. — S. Paul leur écrit de Rome, afin de les affermir contre les persécutions des Juifs Infidèles, et contre les faux Docteurs qui mettaient les Anges au-dessus de J.-C., et la Loi Mosaique au-dessus de la Loi Évangélique. . . . . 389

#### CHAPITRE IV

S. Paul retourne en Orient, prêche en Crète, y établit Evêque S. Tite, ordonne S. Timothée Evêque d'Éphèse, écrit à l'un et à l'autre, pour leur marquer les qualités que doit avoir un Evêque, et pour leur indiquer les avis qui conviennent aux personnes de de toute condition. . . . . 410

## CHAPITRE V

- S. Paul de retour à Rome. — Son voyage en Espagne. — Néron persécute l'Église. — Monument de cette sanglante persécution . . . . . 423

## CHAPITRE VI

- Retour de S. Paul à Rome. — Il convertit des personnes de la Cour impériale. — Il combat, avec S. Pierre, Simon-le-Magicien. — Sa captivité. — Onésiphore. . . . . 426

## CHAPITRE VII

- S. Paul écrit sa Seconde Épître à Timothée et celle aux Éphésiens. — Il prie son Disciple de le venir voir dans la prison Mamertine. — Il l'exhorte une dernière fois à s'acquitter de tous les devoirs d'un Evêque et d'un Docteur zélé. — Il combat les Judaïsants et les autres Hérésiarques de l'époque. — Il prédit sa mort prochaine et son glorieux martyre . . . . . 429

---

*Monument traditionnel concernant le Martyre  
de l'Apôtre S. Paul.*

---

## CHAPITRE VIII

- Succès de la prédication de S. Paul à Rome. — Des personnages de la Cour se convertissent à Jésus. — Résurrection et conversion de l'échanson de Néron. — Les officiers de la Cour, après s'être déclarés Chrétiens, sont incarcérés. 438

## CHAPITRE IX

- Néron lance un édit de persécution contre les adorateurs du Christ-Roi. — Cruautés exercées contre eux. — Émeute populaire. — Nouvelle comparution de S. Paul devant César. — On le conduit au supplice. . . . . 442

## CHAPITRE X

- S. Paul, allant au lieu du martyre, convertit les soldats qui l'y conduisent, avec une multitude de citoyens Romains, qui l'avaient écouté. . . . . 446

CHAPITRE XI

- S. Paul refuse de se soustraire à la mort. — Les bourreaux convertis. — Plautilla. — L'Apôtre est martyrisé. — Prodiges qui signalent cet événement et qui font connaître la gloire de S. Paul. . . . . 449

CHAPITRE XII

- Apparitions de S. Paul à Néron, aux trois officiers et aux Disciples . . . . . 455

CHAPITRE XIII

- Date du martyre de S. Paul. — Châtiment de Néron. — Vénération des fidèles et de S. Grégoire-le-Grand pour les Reliques de S. Paul. — Le voile de Plautilla, refusé à l'Impératrice Constantine par le Pape S. Grégoire-le-Grand. — Gloire des chaînes des Apôtres. . . . . 458

CHAPITRE XIV

- Portrait de S. Paul. — Grandeur de ses vertus, de ses travaux. — Mérite de ses Écrits. — Valeur de son témoignage. — Indication des fêtes de cet Apôtre. . . . . 462

CHAPITRE XV

- Panégyrique de l'Apôtre S. Paul, par Bossuet. — Ce discours est une démonstration de la divinité de l'Apostolat de S. Paul. — Il montre comment le grand Apôtre, dans ses prédications, dans ses combats, dans le Gouvernement Ecclésiastique, a triomphé de tous les obstacles par ses faiblesses mêmes . . . . . 472

FIN DE LA TABLE